

**Université de Montréal**

*Le voyage au  
Canada français et en Amérique du Nord :  
exotisme et modernité dans la France de la  
seconde moitié du XIXe siècle*

**par**

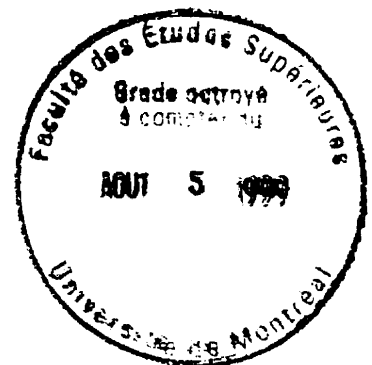
**Roberto Benardi**

**Département d'Études françaises  
Faculté des Arts et des Sciences**

**Thèse présentée à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Philosophiæ Doctor (Ph.D.)  
en Études françaises**

**avril 1999**

© Roberto Benardi, 1999





National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

Acquisitions et  
services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file Votre référence*

*Our file Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-47593-X

Canada

**Page d'identification du jury**

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

*Le voyage au Canada français et en Amérique du Nord : exotisme et modernité dans  
la France de la seconde moitié du XIXe siècle*

présentée par :

Roberto Benardi

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

**Président-rapporteur** : E. NARDOUT-LAFARGE

**Directeur de recherche** : Michel PIERSENS

**Membre du jury** : Émile MARTEL

**Examineur externe** : Roland LE HUENEN

*Représentant du* *Claude Morin*  
*doyen* :

Thèse acceptée le : ..... 99.06.20 .....

# TABLE DES MATIÈRES

	page
- SOMMAIRE .....	v
- REMERCIEMENTS .....	vii
- AVANT-PROPOS .....	ix
- INTRODUCTION : ANALYSE D'UNE PERCEPTION .....	1
- Première partie : le voyageur et son récit de voyage .....	2
- Seconde partie : un regard sociologique sur le pays visité .....	7
- Méthodologie de la recherche .....	11
- <u>PREMIÈRE PARTIE</u> DE L'ATTRAIT EXOTIQUE : LES EXPRESSIONS ET LES SOURCES DU SENTIMENT EXOTIQUE DANS LES TEXTES ÉTUDIÉS	
CHAPITRE I : LES PROTAGONISTES ET LEUR VOYAGE .....	18
I.1 - «Un voyage d'agrément» .....	18
I.2 - Les protagonistes .....	21
I.2.1 - À chaque voyageur son voyage .....	22
I.3 - À l'instar de Thérèse Bentzon, d'autres femmes parcourent le monde .....	44
CHAPITRE II : VOYAGE VERS L'AMÉRIQUE EXOTIQUE .....	48
II.1 - Le «Même» et l'«Autre», une relation très étudiée .....	49
II.2 - Voyager dans l'espace et dans le temps .....	52
II.3 - Les moments de l'écriture d'un voyage en Amérique .....	56
II.3.2 - Des auteurs, des époques, un seul fil conducteur .....	58
II.3.2.1 - Le départ .....	61
II.3.2.2 - La séparation .....	64
II.3.2.3 - La traversée .....	66
II.3.2.4 - L'arrivée .....	69
II.3.2.5 - L'itinéraire .....	71
II.3.2.6 - La rencontre .....	76
II.3.2.7 - Le retour .....	83
II.4 - L'«appropriation du réel» américain .....	87
II.4.1 - L'appropriation du réel chez Léry .....	88
II.4.2 - L'appropriation du réel chez Lacroix .....	90

<b>CHAPITRE III : QUELQUES PARTICULARITÉS DE L'ÉCRITURE EXOTIQUE</b> .....	<b>93</b>
<b>III.1 - Puissance de l'écriture exotique</b> .....	<b>93</b>
<b>III.2 - Quelques marques stylistiques fréquentes dans l'écriture     exotique</b> .....	<b>97</b>
<b>III.2.1 - Les figures de rhétorique et les phénomènes         linguistiques</b> .....	<b>97</b>
<b>III.2.2 - Les descriptions subjectives</b> .....	<b>98</b>
<b>III.2.3 - Les représentations stéréotypées</b> .....	<b>100</b>
<b>III.2.4 - Les comparaisons</b> .....	<b>101</b>
<b>III.2.5 - Les singularités</b> .....	<b>103</b>
<b>III.3 - Des fonctions dans l'écriture exotique</b> .....	<b>104</b>
<b>III.3.1 - La fonction de nommer (ou la toponymie)</b> .....	<b>104</b>
<b>III.3.2 - La fonction de classer (ou la taxinomie)</b> .....	<b>106</b>
<b>III.3.3 - La fonction de rapporter (ou l'observation)</b> .....	<b>109</b>
<b>III.4 - Des façons diverses d'écrire l'exotisme</b> .....	<b>110</b>
<b>III.4.1 - L'exotisme physique</b> .....	<b>113</b>
<b>III.4.2 - L'exotisme ethnique</b> .....	<b>115</b>
<b>III.4.3 - L'exotisme du «Même perdu»</b> .....	<b>117</b>
<b>III.4.4 - L'exotisme utopique (le fantastique et le merveilleux)</b>	<b>118</b>
<b>III.4.5 - L'exotisme par le classicisme</b> .....	<b>121</b>
<b>III.5 - L'écriture inconsciente et consciente de la fascination     exotique</b> .....	<b>123</b>
 <b>CHAPITRE IV : LA LEÇON DE CHATEAUBRIAND</b> .....	 <b>126</b>
<b>IV.1 - Chateaubriand, voyageur en Amérique</b> .....	<b>126</b>
<b>IV.1.1 - Un modèle de voyageur</b> .....	<b>129</b>
<b>IV.2. - Les deux mondes</b> .....	<b>133</b>
<b>IV.2.1 - Peindre l'«état de nature»</b> .....	<b>134</b>
<b>IV.2.2 - Le triomphe de l'«état civilisé»</b> .....	<b>144</b>
<b>IV.2.2.1 - L'homme du Nouveau Monde et celui             du vieux monde</b> .....	<b>145</b>
<b>IV.2.2.2 - La place des Euro-Américains dans le <i>Voyage             en Amérique</i> et l'agonie d'un idéal</b> .....	<b>149</b>
<b>IV.3 - Quelques références à Chateaubriand dans les récits de     voyage</b> .....	<b>153</b>

**- DEUXIÈME PARTIE DU CONTEXTE EXOTIQUE : L'ÉVOLUTION  
DE L'EXOTISME CANADIEN FRANÇAIS ET  
NORD-AMÉRICAIN EN FRANCE (1850-1900)**

<b>CHAPITRE V : LE RÊVE AMÉRICAIN EN FRANCE</b> .....	<b>160</b>
<b>V.1 - Un attrait qui persiste</b> .....	<b>160</b>
<b>V.2 - La diffusion d'une image renouvelée</b> .....	<b>164</b>
<b>V.2.1 - L'Amérique de Tocqueville</b> .....	<b>167</b>
<b>V.2.2 - Voyage au <i>Far West</i></b> .....	<b>171</b>
<b>V.3 - Un changement de vie : émigrer en Amérique</b> .....	<b>174</b>
<b>V.3.1 - Encourager les Français à partir</b> .....	<b>174</b>
<b>V.3.2 - Les intellectuels et l'émigration française en Amérique</b>	<b>178</b>
<b>V.3.2.1 - Edme Rameau de Saint-Père</b> .....	<b>179</b>
<b>V.3.2.2 - Frédéric Gerbié</b> .....	<b>180</b>
<b>V.3.2.3 - Gabriel Hanotaux</b> .....	<b>183</b>
<b>V.4 - L'émigration au Canada vue à travers les récits de voyage</b> ..	<b>185</b>
<b>V.4.1 - Une question de «race»</b> .....	<b>193</b>
<b>V.5 - L'admiration du bien-être, de l'essor scientifique et du         progrès technologique américains</b> .....	<b>196</b>
<b>V.5.1 - Quelques tentations américaines en France</b> .....	<b>201</b>
<b>CHAPITRE VI : ENTRE EXOTISME ET PROGRÈS :         LES LIENS SE RESSERRENT</b> .....	<b>205</b>
<b>VI.1 - La foi dans le progrès au XIXe siècle</b> .....	<b>205</b>
<b>VI.1.1 - Un devenir inévitable</b> .....	<b>208</b>
<b>VI.1.2 - Des voyageurs entre conservatisme et libéralisme</b> ...	<b>209</b>
<b>VI.1.2.1 - Les «Extra-muros» ou les libéraux de la                 vieille garde</b> .....	<b>212</b>
<b>VI.1.2.2 - Les modérés</b> .....	<b>215</b>
<b>VI.1.2.3 - Les libéro-progressistes et les républicains</b> ..	<b>217</b>
<b>VI.2 - Des alliances à établir. La bonne part des choses</b> .....	<b>221</b>
<b>VI.2.1 - L'industrie, le commerce, la finance et la culture</b> ...	<b>224</b>
<b>VI.2.2 - L'alliance du Crédit foncier franco-canadien</b> .....	<b>235</b>
<b>VI.3 - Le rôle des Expositions universelles de Paris</b> .....	<b>239</b>
<b>VI.3.1 - L'Exposition de 1855</b> .....	<b>240</b>
<b>VI.3.2 - L'Exposition de 1867</b> .....	<b>243</b>
<b>VI.3.3 - L'Exposition de 1878</b> .....	<b>244</b>
<b>VI.3.4 - L'Exposition de 1889</b> .....	<b>245</b>
<b>VI.3.5 - L'Exposition de 1900</b> .....	<b>248</b>

<b>CHAPITRE VII : VITALITÉ ET AVENIR DE L'EXOTISME NORD-AMÉRICAIN. CONCLUSION</b> .....	<b>252</b>
<i>Le voyage se poursuit</i> .....	<b>252</b>
<i>Le modèle du voyageur anglais</i> .....	<b>254</b>
<i>L'«Autre» et son ailleurs</i> .....	<b>257</b>
<i>Un voyage utile et agréable</i> .....	<b>260</b>
<i>L'élargissement de l'espace humain</i> .....	<b>263</b>
<i>Vers le XXe siècle</i> .....	<b>266</b>
<b>- BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>270</b>
<b>ANNEXE I : Le Canada aux expositions universelles de Paris</b> .....	<b>286</b>
<b>ANNEXE II : Des paquebots à toute vapeur</b> .....	<b>289</b>

## SOMMAIRE

Notre étude porte sur la littérature exotique française de la seconde moitié du XIXe siècle. Au sein de cette littérature, nous avons trouvé un grand nombre de récits de voyage et d'autres textes, la plupart très peu connus, qui présentent une image fortement exotique de l'Amérique du Nord. Des ouvrages du XVIe siècle sur les premiers voyages, de Jean de Léry en passant par l'œuvre de Chateaubriand au XIXe siècle, jusqu'à Claude Lévi-Strauss, on se rend compte que ce continent a fait couler beaucoup d'encre. Notre but est de démontrer que même les récits de voyage écrits par des voyageurs français moins célèbres (des académiciens, des économistes, des journalistes, des aristocrates, etc.) ont laissé, entre 1850 et 1900, un témoignage capital du phénomène exotique américain, confirmant ainsi la persistance d'un grand intérêt de la France pour l'Amérique du Nord et, tout particulièrement, pour le Canada français. De plus, l'ouverture des Expositions universelles à Paris, de 1855 à 1900, n'a pu que renforcer la connaissance, souvent partielle, de ce continent. L'imaginaire français peut, enfin, se mettre à l'heure de la modernité et se libérer d'une bonne partie des stéréotypes et des modèles hérités du passé. La question qui se pose est donc la suivante : en quoi le Canada français, pris dans le contexte plus large de l'Amérique du Nord, est-il toujours source d'intérêt, de débats passionnés, bref d'élans exotiques pour les Français de la seconde moitié du XIXe siècle? Pour répondre à cette question, nous avons tenu compte de deux prémisses générales importantes : la première est rattachée à l'écriture de ces documents où ressort puissamment le goût que les Français de ce siècle ont pour le voyage, la découverte de l'«Autre» et de son «Ailleurs». La plupart des théoriciens de l'exotisme ont développé des analyses qui s'appliquent de façon surprenante aux écrits des voyageurs de notre corpus. Ces analyses permettent de comprendre les diverses formes de l'exotisme envisagé à différents niveaux (entre autres, l'histoire et les mœurs). La deuxième prémisses se rattache à l'approche socio-historique que nous avons privilégiée afin de mieux saisir les enjeux importants qui président à l'évolution des rapports sociaux, économiques et culturels entre deux pays.

Pour nous donner une méthode de travail définie, mais nous laissant des ouvertures vers d'autres sources documentaires de l'époque, nous avons sélectionné un échantillon de récits de voyage, ainsi que d'autres documents plus techniques concernant les cinq expositions universelles qui ont lieu à Paris durant la période en question. Nous avons tenu compte de quelques repères topiques de la littérature française, nécessaires à notre travail. Le recours à d'autres documents, tels que les récits de voyage rédigés par d'autres auteurs, les articles parus dans des revues importantes de l'époque et les



documents de propagande et de publicité, nous a permis de mieux saisir l'existence en France d'une image vraiment originale du Canada français et de l'Amérique du Nord. De là, nous sommes parvenu à obtenir des résultats instructifs sur les contacts divers et fréquents que la France et le continent nord américain ont entretenus dans la seconde moitié du XIXe siècle. En premier lieu, l'hypothèse selon laquelle l'Amérique du Nord est toujours exotique aux yeux des Français à cette époque, a été confirmée : pour cela, Chateaubriand a constitué une référence indispensable et exemplaire.

Nous avons compris que l'exotisme canadien français impliquait une vision uniformisante de l'ensemble nord-américain tout en se distinguant par sa nature particulière. En effet, le Canada français se prête au jeu exotique en dévoilant sa double nature (que nous appelons exotisme «à effet de miroir»). Les traits nord-américains se combinent avec ceux de la «vieille France» pour former une réalité à la fois complexe et originale qui fascine énormément tous les voyageurs que nous avons étudiés. De surcroît, la reconnaissance du progrès social et économique en Amérique du Nord est un thème qui revient constamment dans les récits de voyage et dans les documents d'exposition sélectionnés pour la constitution de notre corpus. En définitive, il s'agit de constater la présence d'une nouvelle forme d'exotisme, autrement dit un «post-exotisme», qui renouvelle radicalement la vision que la France a de l'Amérique du Nord. Nous concluons que, au XIXe siècle, le Canada français et l'Amérique du Nord continuent d'exercer un attrait exotique sur une bonne partie de la population française, en dépit de la présence d'autres contrées de grande renommée exotique (notamment, l'Orient et l'Afrique). Cette étude nous a permis de saisir l'ampleur du phénomène. Pour poursuivre les recherches dans cette voie, il faudrait tenir compte de l'importance et de l'efficacité des moyens de transport utilisés par nos voyageurs pour leurs déplacements à l'intérieur du continent américain; outre cela, il faudrait mettre en lumière l'exotisme nord-américain du point de vue d'autres sources littéraires ou paralittéraires, telles que les petites revues françaises, les correspondances privées, les récits de voyage féminins, ainsi que les récits issus d'autres cultures européennes ayant comme sujet un voyage en Amérique du Nord. Ce sont là des questions que nous avons soulevées au cours de notre travail et qui mériteraient, à notre avis, de faire l'objet de travaux de recherche ultérieurs.

## Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement mon directeur M. Michel Pierssens pour son soutien moral et pour la confiance qu'il m'a témoignée pendant ces trois dernières années en me faisant travailler dans ses groupes de recherche.

Mes remerciements vont aussi à M. Jean-Guy Prévost (professeur de Sciences politiques à l'UQAM) pour ses conseils à propos de l'histoire socio-politique de la France et du Canada et à Mmes Nicole Brissaud (professeur à l'Université I.U.L.M. de Milan - Istituto di Francese -) et Doriana Sala (Affari accademici I.U.L.M.) pour leurs précieux conseils pédagogiques au début de mon doctorat.

Mmes Emmanuelle Sauvage, Thérèse St-Jacques et M. Jean-Pierre Lefrançois ont apporté les corrections nécessaires à ce travail et M. Guy Laberge son soutien technique. Que tous soient remerciés.

Cette thèse n'aurait pu être menée à terme sans l'aide financière de l'Université I.U.L.M. de Milan, qui m'a octroyé une bourse d'études pendant les deux premières années, et du Département d'Études françaises de l'Université de Montréal, grâce auquel j'ai pu obtenir plusieurs bourses de la Faculté des Études supérieures.

*Alla mia famiglia.*

## **AVANT-PROPOS**

L'étude de l'exotisme sous ses différentes formes entraîne inévitablement des difficultés liées à la définition et au sens que nous voulons attribuer à ce terme. Phénomène présentant plusieurs visages hétéroclites, l'exotisme ne se prête pas à une démarche d'interprétation unique, il défie souvent l'analyse stylistique et littéraire. Fréquemment, il se trouve présent dans les romans, les récits de voyage, les mémoires, les correspondances et les documents de nature moins littéraire (tels les rapports d'exposition, les revues de propagande, etc.).

Il importe donc de clarifier le sens que nous prêterons aux formes d'exotisme caractéristiques des textes étudiés et de définir, par une appellation diversifiée, les différentes façons dont il se manifeste dans les écrits.

### **La nature : exotisme exact**

Dans notre étude, nous nous intéresserons aux manifestations de l'élément exotique dans certains récits de voyage français du XIXe siècle sur l'Amérique du Nord. Pour éviter toute ambiguïté sémantique, nous emprunterons le syntagme «exotisme exact» défini par Roger Mathé. Selon lui, l'«exotisme exact» est cette forme littéraire empruntée par des voyageurs quand ils sont écrivains de talent. Nul doute ne subsiste sur l'authenticité de leurs écrits: il s'agit de récits de voyage, de textes rapportant des faits précis, des souvenirs et des émotions, bref, des moments vécus lors de voyages réels. L'exotisme n'est pas accessoire: il est vrai car éprouvé par l'écrivain-voyageur; l'exactitude dans l'écriture des sentiments personnels qui animent l'auteur est la garantie de toute son œuvre.

Afin d'unifier notre démarche tout au long de notre analyse, nous proposons d'élargir quelque peu la définition de Mathé à tous les auteurs des récits de voyage à caractère exotique étudiés dans notre corpus, qu'ils soient écrivains de talent reconnus ou non.

### **L'appellation : caractère exotique, style exotique, sentiment exotique ?**

Un texte peut présenter une spécificité exotique difficile à désigner. S'agit-il d'un caractère ou d'un style (qui en ferait en même temps un genre), ou simplement d'un sentiment exotique ? Les nombreux auteurs qui ont étudié le phénomène exotique dans l'écriture s'entendent difficilement pour lui donner une appellation constante et précise. C'est pourquoi nous ne nous limiterons pas à une seule de ces appellations; l'exotisme

n'est pas facile à classer définitivement dans l'une ou l'autre de ces catégories. Parfois, notre lecteur lira «caractère exotique», à d'autres moments il verra «sentiment exotique» et ceci pour qu'il puisse reconnaître l'ampleur du phénomène de «sentir le Divers» (Segalen), au niveau de la perception personnelle du voyageur, au niveau des figures de style dans son écriture (par exemple, subjective ou objective) et au niveau des contextes ciblés dans son discours (lieu, histoire, émigration, etc.). De plus, dans ce contexte nous utiliserons fréquemment l'expression «écrivain-voyageur» pour souligner le fait, comme Roland Le Huenen l'a aussi observé, que «la figure du voyageur se confondra de plus en plus avec celle de l'écrivain», rapport qui devient plus manifeste dans la littérature de voyage au XIXe siècle.

Nous aimerions mentionner que nous avons consulté aussi des ouvrages en langue anglaise et italienne. Nous reproduisons les citations en langue originale, en fournissant la traduction en langue française. Sauf avis contraire, toutes les traductions dans cette étude sont de nous.

NOTA BENE - Il se peut que quelques notes en bas de page soient déplacées immédiatement à la page suivante, et ce malgré nos efforts pour éliminer ce petit défaut informatique. Ceci n'empêche en rien la lecture et la compréhension du texte.

# INTRODUCTION

*Un jeune homme qui entasse pêle-mêle ses idées, ses inventions, ses études, ses lectures, doit produire le chaos; mais aussi dans ce chaos il y a une certaine fécondité qui tient à la puissance de l'âge et qui diminue en avançant dans la vie.*

François-René de Chateaubriand, «Préface» aux *Natchez*

## ANALYSE D'UNE PERCEPTION

Le plaisir de la lecture de certains récits de voyage et le charme du dépaysement que nous partageons avec les auteurs ont été les éléments déclencheurs qui nous ont décidé à entamer cette étude. Il s'agit d'un travail fait essentiellement à partir de textes qui ont sollicité notre curiosité dans la recherche de manifestations évocatrices du sentiment de l'exotisme, bien souvent au-delà des conventions classiques. Les nombreux extraits de récits reproduits dans les pages suivantes ont été choisis selon un critère personnel, du point de vue du lecteur relativement naïf à la poursuite d'images et d'émotions que procure la lecture sur un *monde nouveau*<sup>1</sup>. En effet, la lecture d'un récit de voyage peut provoquer spontanément chez le lecteur le même sentiment que celui vécu par le voyageur. L'écrivain-voyageur développe, consciemment ou inconsciemment, ce sentiment chez le lecteur en le faisant rêver d'un «ailleurs». Nous croyons que cela relève du domaine de la sensibilité qui est l'essence de l'écriture exotique.

De tout temps, le voyage a été présent dans l'histoire de l'homme européen. Il a contribué à tisser des liens et à faire apprécier des cultures de toutes sortes, mais il a surtout inspiré à maints voyageurs le désir de produire des écrits sur le charme et l'ivresse de l'expérience exotique. Le XIXe siècle a été décrit par plusieurs critiques comme étant celui du triomphe de l'exotisme, ouvrant la voie aux récits de voyage touristiques. En un moment crucial où la naissance du tourisme moderne influence le cours de l'histoire littéraire, le dévoilement des origines de ce triomphe en ce qui concerne le continent nord-américain s'est révélé étonnant, au fur et à mesure que nous avançons dans nos lectures. L'Amérique du Nord de la seconde moitié du XIXe siècle ouvre-t-elle la voie à une renaissance de ses paramètres de représentation littéraire qui, au-delà des vues classiques sur ses grands espaces physiques et au-delà des rencontres mythiques avec les peuples autochtones, vont faire la place à un autre Nouveau Monde? Nous répondons affirmativement. Nul doute que les descriptions et les impressions de voyage, moteurs

---

<sup>1</sup> La longueur de certaines citations en est la preuve. Cela nous est nécessaire pour recréer le plus fidèlement possible le contexte et aussi parce qu'il se peut que le lecteur n'ait pas la chance de consulter les textes, d'ailleurs, difficiles à trouver en bibliothèque.

de «l'assomption du paysage en littérature<sup>2</sup>» au XIXe siècle, demeurent dans les récits. Pourtant, dans l'évocation du contexte naturel américain originaire s'insinuent de plus en plus les artifices inédits de l'homme américain, maître incontesté de son milieu. Pour diriger nos recherches vers ce moment fondamental de l'histoire de l'exotisme, la société française du XIXe siècle a retenu notre attention de façon toute particulière. Dans son ouvrage *Histoire du libéralisme politique*, l'historien André Jardin concentre son attention sur cette période de grands changements sociaux au nom de la «sainte liberté» (Tocqueville) des peuples. Il estime les efforts des libéraux qui ont radicalement transformé la France dès la fin du XVIIIe siècle «tout d'abord [pour] le respect de l'individu et [pour la] garantie des droits de l'homme, droits antérieurs à toute organisation sociale<sup>3</sup>». Dans notre étude, nous fouillerons, au moyen de l'analyse littéraire et sociologique d'un certain nombre d'ouvrages, dans l'imaginaire français qui, favorisé par le déploiement de ces grandes libertés, rêve aux pays étrangers en termes de dépaysement exotique renouvelé. Nous nous intéresserons à cristalliser l'image que la France se fait du Canada français de la seconde partie du XIXe siècle en tenant compte surtout du contexte majeur dans lequel ce pays d'outre-mer évolue, celui de l'Amérique du Nord. En effet, il est passionnant de constater que cette contrée occupe une place importante dans la perception française de l'«ailleurs», qui est parfois la somme de certaines idées préconçues - voire de stéréotypes culturels - et de justes appréciations de la réalité physique, sociale, économique et historique qui distinguent l'Amérique du Nord de cette époque.

### **Première partie : le voyageur et son récit de voyage**

Dans ce premier volet, nous présenterons les auteurs et leurs ouvrages, à savoir les voyageurs et leurs récits de voyage portant sur l'Amérique du Nord de la seconde partie du XIXe siècle. Ensuite, nous recenserons les traits saillants de nos lectures. Nous avons distingué des similitudes constantes entre les récits de voyage français : elles peuvent, en fait, se résumer à deux aspects formels sur lesquels nous avons concentré davantage notre attention.

---

<sup>2</sup> Guy Barthélemy, «La "Géographie magique" et les ambiguïtés de la sublimation du paysage dans le *Voyage en Orient* de Nerval», dans *Miroirs de textes. Récits de voyage et intertextualité*, onzième colloque du C.R.L.V. tenu à Nice les 5, 6, 7 septembre 1997 sous la responsabilité scientifique de François Moureau, Publication de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de Nice, C.R.L.V. (Sorbonne), nouvelle série n° 49, 1998, p. 107.

<sup>3</sup> André Jardin, *Histoire du libéralisme politique. De la crise de l'Absolutisme à la Constitution de 1875*, Paris, Hachette, 1985, p. III.

Le premier aspect est celui de la répétition de certains moments particuliers de l'écriture, implicites dans l'expérience du voyage, et exprimés dans la plupart de ces récits. La majorité de nos voyageurs empruntent dans leur relation de voyage un cheminement qui est toujours le même : il s'agit de la succession de moments comme le départ, la traversée, l'arrivée, etc., ainsi que d'une continue « appropriation du réel » qui dépend d'un processus ontologique personnel inéluctable pour se situer dans l'« ailleurs ». Ces démarches, apparemment inconscientes, répondent strictement à la nécessité de trouver une formule d'écriture propre au voyage, formule d'ailleurs universelle, pérenne et adaptable au milieu culturel du voyageur. Chaque voyageur, à chaque époque et appartenant à une culture donnée, propose dans son récit des constantes exprimant son expérience personnelle : « Je suis parti..., je suis arrivé..., j'ai vu..., j'ai rencontré..., je suis revenu... », par exemple.

Le second aspect est celui de la présence du sentiment d'exotisme ressenti à l'égard de l'Amérique dans son ensemble en tant qu'« ailleurs ». Nous ferons un tableau synoptique de cet important élément présent dans les textes afin d'y apporter un éclairage indispensable, en privilégiant la partie des récits qui se rapporte au Canada français. Cette partie recueille les éléments catalyseurs par lesquels le sentiment de l'exotisme s'organise dans le texte : certaines figures de rhétorique, certaines fonctions, en somme, des éléments constitutifs de l'écriture exotique. Cependant, loin de vouloir imposer une excessive théorisation par des analyses d'ordre strictement génétique, rhétorique et poétique - là n'est pas notre objet et nous le laissons de côté *a priori* -, notre objectif est plutôt de mettre en lumière les constantes formelles observées, notamment selon une méthode empirique, dans le discours exotique de textes sur le Canada français et sur l'Amérique du Nord au XIX<sup>e</sup> siècle. Perçu dans un contexte nord-américain dont l'image est en pleine évolution aux yeux des Européens, le Canada français offre un modèle singulier et surprenant d'exotisme à « effet de miroir » pour le voyageur français, qui y retrouve en partie un côté oublié ou perdu de lui-même. La France d'antan est présente sous diverses formes dans le Canada français de cette époque. Ce pays est aussi source de dualité : il est à la fois ancien dans son âme française et moderne dans son progrès à l'américaine. Ces deux aspects se côtoient et façonnent tout de même une image à la fois harmonieuse et étonnante aux yeux des voyageurs français de notre étude. Évidemment, il est impossible de nous soustraire à l'influence que le reste du continent américain a exercée sur l'ensemble de ces voyageurs, et, de fait, maintes citations se rapportent à des étapes autres que le Canada français. En réalité, la partie concernant le Canada français est relativement circonscrite, car la plupart des voyageurs étudiés ont organisé leur périple via



les États-Unis et parfois avec un détour en Amérique Centrale, notamment Cuba et le Mexique.

Notre intention est de jeter un peu de lumière sur ces ouvrages fort peu connus de la littérature française, qui témoignent puissamment du renouveau de l'exotisme nord-américain, en nous appuyant sur des œuvres dont la renommée littéraire est solidement établie. En effet, si les spécialistes ont formulé de nombreuses appréciations sur le discours exotique de certains textes classiques français, ce n'est pas le cas dans les récits de voyage de notre corpus, terrain littéraire très peu exploré. C'est pourquoi, avant de passer à toute considération d'ordre sociologique (que nous aborderons dans la deuxième partie), nous croyons nécessaire de présenter ces écrivains-voyageurs et, ensuite, de démontrer de quelle façon leurs ouvrages peuvent être considérés comme exotiques, en corrélation avec des œuvres classiques du même genre écrites par Jean de Léry, Chateaubriand ou Lévi-Strauss, dont le rapprochement ne peut qu'être profitable dans le sens d'une lecture «à rebours», depuis l'œuvre mineure vers l'œuvre majeure.

Comment ce lien général, qui noue les récits parlant de l'«ailleurs», se manifeste-t-il ? À partir du moment où un texte relate un déplacement éloigné, des visées esthétiques de perception (le voyageur confronté aux différentes phases du voyage dans l'altérité) et des mécanismes relatifs à l'écriture (les figures, les marques stylistiques, les fonctions et les formes d'expression de l'exotique) s'instaurent dans le discours; ces procédés sont communs à la majorité des récits que nous avons étudiés, d'autant plus qu'ils sont présents dans des œuvres reconnues majeures en littérature de voyage. Nous définissons ces procédés comme étant une tension permanente qui permet de faire progresser l'expérience du voyage, avec toutes les phases dont nous parlions précédemment (le départ, l'itinéraire, le retour, etc.), contenues dans les pages des carnets compilés par les voyageurs. Cette tension est favorisée par l'utilisation de figures de style particulières dans la majorité des récits pris en considération. Cette morphologie du discours exotique est inévitable, propre au récit de voyage. De Jean de Léry jusqu'à Claude Lévi-Strauss, en passant par les écrivains mineurs qui font l'objet de notre corpus, cette forme d'écriture relatant l'altérité semble intemporelle. Par ailleurs, nous accorderons beaucoup d'importance au souci géographico-spatial de l'écriture. Nous sommes convaincu que l'exotisme est tout d'abord une question de sentiments éprouvés face au nouvel espace que parcourt le voyageur : l'espace physique et l'espace humain se lient incessamment dans les ouvrages étudiés. L'écrivain-voyageur est directement en contact avec une réalité territoriale et humaine inédite et, pour cela, il peut devenir un géographe remarquable en

nous éclairant sur maints détails et particularités de sa vision du monde<sup>4</sup>. Dans cette partie du XIXe siècle, marquée par le succès du concept d'entreprise au niveau extra-national, on assiste principalement au développement d'entreprises de colonisation, d'émigration et d'échanges commerciaux à l'échelle mondiale. Le foisonnement des sociétés de géographie et des ouvrages - dont les récits de voyage peuvent être considérés comme une branche plutôt littéraire -, qui portent sur la représentation des réalités physiques, humaines et, bien évidemment, économiques, témoignent du regain d'intérêt pour le voyage nouvellement conçu et apparaissant sous diverses formes<sup>5</sup>. Le Canada n'échappe pas à cette vague en demeurant l'une des contrées les plus visitées de l'époque: de surcroît, bien des voyageurs sont très renseignés sur sa réalité géographique. En 1886, à Xavier Marmier qui s'écrie que «[n]ous ne savons pas la géographie» au début d'un chapitre intitulé «Nouveaux livres de géographie<sup>6</sup>» fait écho un ouvrage, *Le Canada*, paru dans la collection «Voyages et découvertes géographiques» de la Société bibliographique française, de Paul Champion, professeur d'histoire et de géographie. Cet ouvrage explore la géographie physique, historique, administrative et économique de la Puissance du Canada<sup>7</sup>. Dans l'introduction, nous lisons que «Nombre de revues petites ou grandes, des journaux politiques de toute nuance se sont occupés aussi dans ces derniers temps de nos cousins d'Amérique<sup>8</sup>». Ensuite, l'auteur encourage l'étude de la géographie en France en faisant remarquer qu'«il y a des pays sur lesquels on doit insister davantage dans l'enseignement géographique au lycée. [...] parmi ceux-là le Dominion du Canada<sup>9</sup>». Il est curieux de voir aussi que parmi les noms cités dans l'introduction et dans la conclusion, en figurent quelques-uns de cette nouvelle génération de voyageurs sillonnant l'Amérique et faisant partie de notre corpus, tels que Xavier Marmier, Gustave de

---

<sup>4</sup> Trevor J. Barnes et James S. Duncan examinent la question de la façon dont la réalité géographique se fait discours en soulignant le fait que le texte géographique n'est pas un simple reflet en miroir de la réalité concrète (*bedrock reality*) mais aussi un processus essentiel d'interprétation du monde de la part de l'auteur influencé par plusieurs «facteurs» tels que le contexte social et intellectuel, genre d'écriture utilisée (texte scolaire, récit, article de journaux, etc.), la position politique, et, surtout, le contexte historique : «The consequence is that writing is constitutive, not simply reflective. [...] The broader point is that when we 'tell it [*the world*] like it is' we are also 'telling it like we are'». *Writing worlds. Discourse, text & metaphor in the representation of landscape*. London and New York, Routledge, 1992, p. 2-3. (par conséquent, l'écriture est constituante et non pas uniquement réflexive. Lorsque nous racontons le monde tel qu'il est, nous le faisons en rapport avec ce que nous sommes).

<sup>5</sup> Bien souvent, la parution de ces ouvrages est favorisée par le renouveau de l'essor colonisateur de l'époque. Nous développerons ce point au septième chapitre.

<sup>6</sup> Xavier Marmier, *Passé et présent. Récits de voyage*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1886, p. 141. D'ailleurs, c'est dans cette partie du XIXe siècle que l'on assiste à la création des deux premiers grands congrès internationaux de géographie, l'un à Anvers en 1871 et l'autre à Paris en 1875.

<sup>7</sup> C'est par cette appellation que l'on définit le Canada à partir de 1867; il s'agit de la version française de *Dominion of Canada*. Pour l'identifier dorénavant dans le texte, nous utiliserons le «p» majuscule.

<sup>8</sup> Paul Champion, *Le Canada*, Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1886, p. 1.

Molinari, Henri de Lamothe, ainsi que les sociologues Edme Rameau de Saint-Père et Frédéric Gerbié.

Après avoir fait la lumière sur les fondements de ces constantes dans l'écriture de voyage, le dernier chapitre de la première partie de notre étude prendra en considération l'influence que François-René de Chateaubriand a exercée sur ce mouvement de voyageurs en Amérique au XIXe siècle. Il est indéniable que l'auteur malouin a servi de guide à tous ces voyageurs. L'ascendant des écrits de Chateaubriand sur la majorité de ceux-ci a été prépondérant et a laissé des traces évidentes dans leurs récits de voyage. Lui-même voyageur entre deux époques, il a esquissé le portrait d'une Amérique à l'état sauvage, portrait qui se mêle à des impressions nouvelles dues à la présence d'une civilisation naissante, celle des colons européens qui remplacent irrévocablement les Américains par excellence, les Indiens. Nous ne négligerons pas les observations exprimées par des spécialistes de cet auteur à propos de la présence d'un exotisme exemplaire évoqué dans son œuvre, mais qui est, selon nous, aussi ambivalent par la présence de deux facteurs antagonistes : l'Indien et l'Européen, représentant respectivement l'Amérique légendaire et l'Amérique moderne.

Aussi, doit-on se rappeler que l'un des principes fondamentaux des textes de l'époque romantique, l'exaltation du moi, jouera un rôle important dans toute la littérature de voyage du XIXe siècle. Pierre Moreau explique, à propos du *René* de Chateaubriand, comment «[l]es paysages, les sites, les attitudes deviennent des états d'âme<sup>10</sup>» animant de la sorte la sensibilité du voyageur. Dans l'introduction du *Voyage en Amérique*, le voyageur malouin annonce son intention de faire ressentir au lecteur ce qu'il a vécu. Il s'opère ainsi une volonté de favoriser une correspondance entre les sentiments de l'écrivain-voyageur et ceux du lecteur : «Qu'il me soit permis, afin de mieux faire entrer le lecteur dans l'esprit de la relation qu'il va lire, de citer quelques pages de mes Mémoires inédits<sup>11</sup>». Alors que l'idée d'exotisme revêt une signification nouvelle, l'héritage évident du «classicisme de l'exotisme», dont Bernardin de Saint-Pierre est l'un des premiers représentants, se poursuit quand même pendant la majeure partie du XIXe siècle. À une époque où l'exploration, la colonisation et l'héroïsme se conjuguent facilement, les écrits des voyageurs permettent l'éclosion d'un réalisme rêveur chez le lecteur, grâce à l'évocation d'un monde sensible, des lieux et des populations qui l'habitent.

C'est après 1850 que l'image du voyageur engagé commence à osciller entre celle de l'intellectuel et celle du touriste suivant la mode des déplacements à l'étranger. Une fois

---

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. VII.

<sup>10</sup> Pierre Moreau, «Préface» à François-René de Chateaubriand, *Atala. René. Le Dernier Abencerrage*, Paris, 1801-1802-1826, Gallimard, 1971, p. 33.

revenu chez lui, le voyageur aime faire part de ses impressions aux lecteurs qui pourront le comprendre et surtout partager son expérience. Ainsi, Xavier Marmier, voyageur-écrivain et touriste représentatif de son temps, publie-t-il en 1851 son récit de voyage *Lettres sur l'Amérique* et, sans tarder, il s'adresse au lecteur dans le premier chapitre afin de s'attirer un regard emphatique et complice lors de ce nouveau départ pour l'Amérique :

Adieu. Je pars encore. Daignez me garder une bienveillante pensée. Autrefois l'amertume de mes adieux était tempérée par un singulier prestige. Autrefois je ne m'embarquais pas sans me dire : Que le monde est grand ! Alors je rêvais sur les mers des aventures extraordinaires, des périls mémorables; bien plus, oserai-je vous l'avouer ? quelque grande découverte comme celles des célèbres navigateurs<sup>12</sup>.

Le charme du voyage, entendu d'abord comme expérience touristique, et le désir d'en faire goûter le plaisir au lecteur reviennent dans les pages des récits choisis pour notre étude. En effet, au XIXe siècle, le lecteur devient le dédicataire exclusif et l'interlocuteur privilégié auquel s'adresse l'écrivain-voyageur tout au long de son récit.

Cette première partie de notre étude s'avère un outil de lecture permettant de cerner le fait que la perception exotique de l'Amérique dans les récits de voyage de la seconde moitié du XIXe siècle est le résultat d'une époque qui est gardienne du maintien de certaines valeurs traditionnelles de l'exotisme tout en se découvrant l'initiatrice d'une nouvelle façon de concevoir le voyage dans cette contrée du globe.

### **Seconde partie : un regard sociologique sur le pays visité**

Dans cette partie de notre travail, le problème portera sur l'image qu'un peuple se crée d'un autre pays, et ce pour diverses raisons (contexte historique, rapports économiques, etc.). La présence d'une nouvelle forme d'exotisme, que l'on pourrait définir de «post-exotisme», nous a poussé à privilégier une approche sociologique et historique, qui permettra de faire ressortir certaines intentions et tendances du «Même» vers l'«Autre» s'inscrivant dans une perspective de type anthropologique. Mais qu'entendons-nous par «post-exotisme»? Nous avons glissé quelques mots sur cette nouvelle tendance de l'exotisme américain au début de ces pages introductives, mais il importe maintenant de faire comprendre l'importance qu'un tel sujet revêtira tout au long de la seconde partie de la présente étude. Tous les écrits des écrivains-voyageurs que nous retenons sont fortement révélateurs d'une volonté grandissante d'élargir leur champ

---

<sup>11</sup> François-René de Chateaubriand, *Voyage en Amérique*, Paris, 1828. Michel Lévy Frères, 1870, p. 6.

<sup>12</sup> Xavier Marmier, *Lettres sur l'Amérique. Canada - États-Unis - Havane - Rio de la Plata*, Paris, Plon et Cie, tome 1, 1851, 1881, p. 1.

d'intérêt. Ils ne se contentent plus de fournir exclusivement des représentations passives et conventionnelles sur la beauté-singularité des lieux visités; ils ne se contentent plus non plus de délecter leurs lecteurs avec des descriptions pittoresques, souvent stéréotypées et sommaires, des populations rencontrées et de leurs us et coutumes. Certes, tout cela peut encore apparaître dans divers récits (particulièrement dans ceux de la première tranche chronologique de la seconde moitié du siècle). Mais ce qui gagne de l'ampleur de manière évidente dans les récits de voyage français de l'époque est le fait que les auteurs, en observant la réalité américaine, recueillent des informations et formulent des appréciations positives ou négatives à propos de ce que nous pouvons définir globalement comme *l'American way of life* des Nord-américains, entendu comme organisation sociale, expansion urbaine, et impliquant les idées de confort, de progrès scientifique et de développement technologique, économique et commercial. Le besoin d'exotisme devient plus complexe et pousse ces gens qui voyagent en Amérique du Nord à ne pas s'arrêter au simple émerveillement devant les lieux physiques : ils dressent avant tout un portrait saisissant de l'«Autre» et de son environnement social, économique, culturel et historique. En quittant les États-Unis pour le Canada, Jean-Jacques Ampère fait une réflexion significative concernant l'attrait qu'exercent sur lui les sociétés de cette époque, notamment la jeune société américaine :

Voilà bien des divers degrés du *settlement*, les restes des troncs brûlés pour éclaircir le sol, la maison de bois qu'on vient de construire avec les arbres que la hache a couchés, des essais de culture entre les maisons de bois et les troncs d'arbres noircis par le feu. C'est ainsi que commencent les sociétés. Ces pierres d'attente de l'avenir parlent à mon imagination un autre langage que les débris du passé, mais elles ne l'ébranlent pas moins fortement. Quand je contemplai des ruines en Italie, en Grèce, en Egypte, je rêvais à ce qui a été : en contemplant ces rudiments d'habitations humaines, je rêve à ce qui sera<sup>13</sup>.

Tous ces voyageurs sont bien documentés, ils lisent les ouvrages que leur prédécesseurs ou homologues ont écrits sur l'Amérique du Nord, ce qui permet une plus grande circulation des idées à l'égard des contrées visitées et la formation d'un réseau où puiser des renseignements avant, pendant et après le voyage. Nous venons de souligner brièvement la présence de nombreuses références faites par la plupart des voyageurs français à Chateaubriand. De même, ces voyageurs font souvent référence à leurs homologues. Nous donnons ici quelques exemples de cette pratique : Xavier Marmier

---

<sup>13</sup> Jean-Jacques Ampère, *Promenade en Amérique. États-Unis - Cuba - Mexique*, Paris, Michel Lévy Frères, tome 1, 1856, p. 104-105. Bien des écrivains de l'époque, comme Villiers de l'Isle d'Adam, Jules Verne, René Bazin et Paul Bourget écrivent sur leur désir de visiter les villes du Nouveau Monde.

(*Passé et Présent*) cite des ouvrages en anglais, par exemple du Canadien George M. Grant (*Ocean to Ocean*), et en français, notamment de l'écrivain parisien Henri de Lamothé (*Cinq mois chez les Français d'Amérique*). Jules Leclercq (*Un Été en Amérique*) invoque Marmier comme étant celui qui «a retracé de main de maître la glorieuse histoire de Québec». Le baron Étienne Hulot (*De l'Atlantique au Pacifique*) reprend des réflexions de Gustave de Molinari sur l'économie canadienne. Enfin, Lucien Lacroix (*Yankees et Canadiens*) rapporte un passage entier de Jean-Jacques Ampère sur Niagara. Il se crée ainsi une sorte d'intertextualité, la trame d'un tissu d'images et d'impressions, devenant le fil conducteur que l'on retrouve inéluctablement dans les récits de voyage sur l'Amérique du Nord de cette époque<sup>14</sup>. Cette conjoncture nous permet de dire que la perception de l'ailleurs est aussi la résultante de connaissances d'autrui reprises et reformulées par le voyageur<sup>15</sup>. Source inépuisable d'informations, ces récits de voyage nous éclairent sur l'art de voyager au XIXe siècle en Amérique du Nord. Par ailleurs, certains foyers d'intellectuels français continuent d'alimenter un ardent intérêt pour ce continent dont l'image se raffine et évolue. Finalement, cette nouvelle forme d'exotisme américain se poursuivra avec vigueur au-delà de 1900 avec de nouveaux adeptes et des voyageurs passionnés, prêts à prendre la relève.

Vu sous cet angle, l'exotisme canadien français devient doublement séducteur. Nous mettrons surtout l'accent sur l'évolution de l'image du Canada français en France et sur la représentation du progrès social et économique auxquelles les récits de voyage, canaux d'exotisme, servent de véhicule. Le regard enchanté que les voyageurs français posent sur le Canada dépend en bonne partie de l'image que ce pays veut projeter par l'établissement des relations économiques officielles avec la France (notamment la création

<sup>14</sup> Cette intertextualité si fréquente provoque chez le lecteur une impression inévitable de déjà dit.

<sup>15</sup> Il est intéressant de remarquer que Barnes et Duncan examinent cette question du point de vue de la représentation d'une réalité physique, d'un paysage dans un texte de géographie où l'intertextualité littéraire jouerait un rôle essentiel. Ils donnent l'exemple de la représentation des Chutes du Niagara au XIXe siècle faite par un échantillon de voyageurs - dont Chateaubriand fait partie. Ils écrivent : «the representations are not a mirror copy of some external reality. In some cases this is plainly so, as with propaganda maps, but it is also true of travellers' accounts of Niagara Falls. [...] Such accounts are based on previous representations; that is, travellers' texts are about other texts and not some pristine falls itself», *op. cit.*, p. 4 (les représentations ne sont pas un effet de miroir d'une réalité externe. Dans certains cas, elles le sont comme les cartes géographiques et il en est aussi vrai des comptes rendus des voyageurs sur les chutes du Niagara. De tels comptes rendus sont fondés sur de précédentes représentations; ces récits de voyage s'effectuent à partir de textes antérieurs, et non de la représentation des chutes elles-mêmes). Une semblable explication est donnée par Bernard Ribemont dans son article «L'inconnu géographique des encyclopédies médiévales : fermeture et étrangeté» qui remarque que dans les textes du Moyen Âge la représentation géographique s'effectue «à partir d'une théorisation, d'un modèle, existant dans l'*a priori* de la vision». Dans *Nouveaux mondes et mondes nouveaux au Moyen Âge*, Actes du colloque du Centre d'Études Médiévales, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, mars 1992, p. 115-126.

du Crédit foncier franco-canadien en 1880), par l'avant-garde de ses institutions et de ses réalisations (le spectaculaire pont Victoria en est un exemple). Lors des Expositions universelles de Paris au XIXe siècle, le Canada sait habilement tracer le portrait d'un *Dominion* prospère sur le plan économique et social.

Période de grande ouverture sur le monde extérieur ainsi que de mouvement, du Second Empire à la Troisième République du côté français et depuis la naissance de la Confédération en 1867 du côté canadien, la seconde partie du XIXe siècle voit se multiplier les efforts et les élans pour mieux connaître ce qui est jugé comme étranger. On assiste à l'essor des doctrines du libéralisme qui devient l'«idée-force la plus marquante du XIXe siècle<sup>16</sup>». Les récits de voyage américains, les articles parus dans les revues et dans les organes spécialisés - la *Revue des Deux Mondes* tout au long du siècle<sup>17</sup>, *Le Tour du Monde* et *Paris-Canada* dès 1884<sup>18</sup> - les documents officiels français sur les pavillons des pays étrangers ainsi que les documents canadiens relatifs à la participation aux Expositions entrent de plein droit dans l'abondante production témoignant de l'intérêt et du va-et-vient croissant entre les deux pays. Le XIXe siècle se clôt fièrement avec les résultats évidents issus de ce «grand courant de démocratisation<sup>19</sup>». Époque de tiraillement entre une idéologie conservatrice résistante et une affirmation progressive des valeurs

<sup>16</sup> André et Danielle Cabanis, *La société française aux XIXe et XXe siècles. Histoire économique, sociale et politique*, Toulouse, Éditions Privat, 1986, p. 30. Nous consacrerons à ce propos une bonne partie du sixième chapitre à l'idée de progrès et aux les doctrines du libéralisme émergeant dans les récits de voyage du corpus en les mettant en relation avec quelques idées fondamentales du XIXe siècle.

<sup>17</sup> Cette revue possède un vrai réseau de distribution à travers le monde entier, notamment au Canada où la librairie «Bossange et Morel» de Québec effectue sa distribution.

<sup>18</sup> On connaît l'importance des revues de l'époque. Bien des récits de voyage jouissent d'un auditoire plus vaste parce qu'ils sont publiés en feuilletons dans les journaux et périodiques tels que (en plus des trois revues précitées) *Le Correspondant*, *Le Journal des débats*, *Le Magasin du foyer*, *Le Bulletin de la Société de géographie*, *L'Illustration*, *Le Mercure de France*, *Polybiblion*, *La Revue de Paris*, *La Revue française de l'étranger et des colonies*, *Le Temps*. Il faudrait toute une étude pour essayer de saisir la vie et les relations de cet univers si dynamique dans la France du XIXe siècle. Tous ces périodiques ont un impact important auprès du public français. La régularité de leur parution et le choix varié des thèmes traités sont les atouts principaux pour captiver un public qui ne se compose pas uniquement d'intellectuels. De plus, de nombreuses personnalités françaises et canadiennes de renom écrivent régulièrement leurs chroniques, leurs impressions et leurs critiques sur des sujets passionnants, comme l'invention de l'électricité, les nouvelles routes des paquebots, les peuples aborigènes, les portraits d'hommes savants, et ainsi de suite. Il est vrai aussi que l'existence de ces revues et de ces journaux est parfois éphémère : après quelques années de publication régulière, certaines revues disparaissent et laissent la place à d'autres, comme c'est le cas de la *Revue des deux Frances*, publiée d'octobre 1897 à juin 1899 (cf. Sylvain Simard, *op. cit.*, p. 258). Cependant, d'autres revues, grâce à leur engagement, en l'occurrence, la *Revue des Deux Mondes*, ont un tirage qui peut atteindre des chiffres très élevés grâce à un réseau de livraison national et international. De ce fait, nous comprenons aisément qu'un récit de voyage puisse intéresser plus de lecteurs lors de sa publication en feuilletons dans une revue que lors de sa publication sous forme de livre, souvent à tirage limité.

<sup>19</sup> Michel Corday, «A l'Exposition. Visions lointaines», *La Revue de Paris*, Paris, 7e année, tome 2, mars-avril 1900, p. 422.

libérales et de l'exaltation du progrès, ces quelque cinquante ans ont tout de même vu l'impulsion d'un sentiment exotique renouvelé où le Canada français a su se tailler une place. Ce pays représente l'une des «visions lointaines» de l'Exposition de 1900, laquelle marquera la fin d'un siècle et le début d'un autre, avec une multitude d'attractions qui se «proposent, soit de placer le visiteur devant des sites du globe, soit de le transporter dans les profondeurs du ciel, du sol ou de la mer, en un mot de découvrir à ses yeux des vues sur l'univers<sup>20</sup>». Cette intention est évocatrice de toute une époque qui se termine et pendant laquelle la France a gardé une fenêtre sur un univers diversifié. Les textes que nous avons choisis témoignent de ce phénomène historique en illustrant bien le fait que l'Amérique et, en particulier, le Canada français ne sont pas négligeables si l'on veut considérer de façon détaillée la composition de cet univers.

Le «post-exotisme» devient ainsi l'expression d'un regard curieux et attentif sur la modernité du peuple nord-américain, modernité qui se déploie aux yeux de tous ces voyageurs à la recherche de lieux et de parcours inédits, ayant désormais peu de points communs avec les sentiers battus au XVIIIe et au début du XIXe siècles. En visitant en 1876 la salle du Sénat de Washington réservée aux journalistes, «vaste et commode» et pourvue de tous les *stratagèmes* du confort moderne (un bureau télégraphique, une table immense et des fauteuils où rédiger les articles, une fontaine d'eau glacée, etc.), Gustave Molinari, un des porte-parole les plus éminents de cette génération très sensible à l'avant-gardisme américain, s'exclame : «Décidément, nous sommes bien dans le Nouveau-Monde». Voilà ce que le voyageur-type français recherche et remarque plus que jamais au-delà de l'Atlantique.

### Méthodologie de la recherche

Nous restreindrons notre étude à une tranche chronologique correspondant grosso modo à la seconde partie du XIXe siècle, période très féconde pour la littérature de voyage et décisive, surtout, pour l'éclosion d'un nouvel exotisme nord-américain en France. Plus précisément, cette période débute à partir des années 1850, avec la publication des *Lettres sur l'Amérique* de Marmier (1851), l'arrivée de la mission de la *Capricieuse* au Canada et la première Exposition universelle parisienne (1855), jusqu'à 1900, date d'une autre grande Exposition universelle à Paris. Nous parcourrons brièvement les périodes antérieures et postérieures à ce cadre pour mieux expliciter l'origine de certaines tendances et phénomènes littéraires. Notre méthode permettra d'étendre notre champ de vision au-delà du sujet central de notre étude, le Canada

---

<sup>20</sup> *Ibidem*.



français. Nous devons aussi faire des références et des allusions à ce qui se passe ailleurs, notamment chez son voisin américain, les États-Unis.

En premier lieu, un éclaircissement à propos des limites géographiques s'impose : nous considérons comme "Canada français" toutes les parties du pays où la population s'exprime en français : le Québec - ou *Bas Canada* (jusqu'en 1867, même si cette désignation continuera d'être utilisée encore quelque temps après cette date) -, les parties francophones du Manitoba, l'Acadie, bref, là où les voyageurs font mention de cette réalité.

Les textes sur lesquels nous avons travaillé pour former notre corpus ont été publiés entre 1851 et 1909<sup>21</sup>. Le domaine est très vaste. La bibliographie générale américaniste signale de nombreux ouvrages écrits durant cette période décisive pour la «récupération» du monde américain par la littérature de voyage et notre choix a dû forcément se réduire à un échantillon de récits. La nature des textes reste cependant assez hétérogène : nous passons des impressions aux notes de voyage ainsi qu'aux lettres et à la correspondance de voyage<sup>22</sup>. Cependant, nous simplifierons leur désignation sous la mention «récits de voyage», tous étant classables sous ce genre littéraire. De plus, pour saisir l'ampleur de l'intérêt français pour le fait américain, nous citerons à l'occasion d'autres ouvrages, publiés durant, avant ou après la même époque et permettant de faire la lumière sur la teneur d'autres contacts entre la France et l'Amérique du Nord.

Le récit de voyage est un outil indispensable à l'époque, en France, car c'est un peu l'équivalent du magazine touristique aux pages glacées d'aujourd'hui: les gens, surtout des intellectuels, des économistes, des politiciens, ont la possibilité de se renseigner sur les contrées éloignées. Mais, nous tenons à répéter que, mis à part les lieux classiques de l'exotisme pour la France du Second Empire et de la Troisième République, tels que l'Afrique, l'Asie et plus tard l'Océanie française, il existe une partie du globe, l'Amérique et le Canada, douloureux vestiges d'un empire colonial ancien, pour laquelle une intelligentsia nourrit encore un ardent intérêt. Les textes que nous avons choisis pour constituer notre corpus sont des exemples absolument remarquables de cette vague. Ils contiennent tous une partie concernant le Canada français, même quand ce dernier n'est pas leur sujet exclusif. En effet, ces voyageurs visitent le Canada français lors d'un périple plus étendu, qui peut aller de la côte Est à l'extrême Ouest du continent américain.

---

<sup>21</sup> Cette dernière date se réfère à la publication du récit de voyage de Lucien de Burlet.

<sup>22</sup> Un exemple tiré de trois auteurs suffit à mettre en évidence cette nature hétérogène. Xavier Marmier appelle son récit de voyage *Lettres sur l'Amérique*, alors que le commandant de Belvèze parle de son voyage au Canada dans un recueil de «lettres choisies de sa correspondance» adressée à sa famille. Thérèse Bentzon, comme bien d'autres voyageurs du corpus, définit son ouvrage comme étant des «notes de voyage».

ou peut inclure la vallée du Mississippi jusqu'au Mexique; ce qu'ils écrivent dans leurs récits est souvent le résultat d'une vision de la vaste réalité géographique visitée. Mais le Canada français a un charme tout à fait particulier qui le distingue nettement, pour la plupart des voyageurs considérés, de la «monotonie» du paysage naturel et humain du reste de l'Amérique du Nord.

Mais quelle place l'Amérique du Nord, prise dans son ensemble, détient-elle au juste? Si les ouvrages de nature exotique se multiplient et si toutes les contrées du monde sont présentes lorsqu'on feuillette des romans, des contes, des journaux et, bien sûr, des récits de voyage, l'Amérique détient incontestablement une place exotique originale dans tous ces écrits. La mention de ce continent survient surtout lorsqu'il s'agit de parler, souvent sans cacher les symptômes d'une appréhension sous-jacente, de l'amélioration surprenante et, en même temps, plutôt précipitée, qui s'est produite dans plusieurs secteurs de la vie civile. En effet, nous constatons que de nombreux textes écrits durant cette seconde moitié de siècle reconnaissent une supériorité à la fois remarquable et inquiétante à ce continent : «le nouveau monde se développera rapidement et forcément, que la France le veuille ou non», dit le baron Étienne Hulot au milieu de son récit.

Notre démarche est d'abord dictée par un souci fondamental : faire ressortir les aspects formels de l'écriture des récits de voyage estimés comme mineurs, à travers lesquels s'articule le sentiment exotique, qualité que la critique littéraire officielle n'a attribuée qu'à des textes classiques. L'analyse qui en découle résulte d'une lecture qui ne se veut pas technique, mais le fruit d'une lecture animée par des fins parfois plutôt ludiques et agréables. C'est une juste prise de position que nous voulons donc manifester en faveur de ces récits de voyage qui méritent d'être considérés de plein droit comme la manifestation d'une vision exotique riche et particulière. C'est pourquoi, dans la première partie de cette étude, nous comptons apporter des analyses qui mettent en parallèle, ou tout simplement rappellent, quelques-unes des œuvres exotiques classiques de la littérature française portant sur l'Amérique et que nous avons désignées comme des *repères topiques*, ainsi que des extraits de divers textes de notre corpus permettant de souligner les analogies, les ressemblances et la structure de leur discours exotique. Nous nous appuyerons ici sur des théories générales élaborées par des experts, touchant l'exotisme, l'altérité et le style de l'écriture, sans nécessairement faire une étude de la poésie de ces textes. En fin de compte, il ne s'agit pas de faire un précis monolithique, mais plutôt de découvrir à partir des textes analysés des points communs, voire même originaux, par rapport à ce qu'il y a de plus connu dans le domaine, notamment avec des textes de référence dont la renommée est fortement acquise.

En plus de la section regroupant les récits de voyage, on en fera figurer une en annexe qui rassemble des textes techniques se rapportant aux expositions universelles parisiennes de la seconde moitié du XIXe siècle. Cette partie du corpus est constituée de rapports gouvernementaux ou techniques publiés en France et au Canada lors de la présentation des pavillons, des organismes et des produits exposés. Nous considérons que cette production a contribué elle aussi à la diffusion d'une certaine image exotique de l'Amérique du Nord et, en particulier, du Canada français. Ces textes seront explorés succinctement dans la deuxième partie de l'étude afin de démontrer comment l'image du Canada se construit au fil des ans avec l'établissement des expositions universelles françaises.

Après la mise en contexte plus générale, mais indispensable, de la première partie, nous nous proposerons de détailler les objectifs de notre recherche dans la seconde partie. Afin d'apporter un soutien à l'exposé, notre méthode comportera des considérations de nature sociologique et historique axées sur le Canada français, sans négliger l'importance du contexte nord-américain. Les textes du corpus seront analysés à partir des idées, des attentes et des positions idéologiques des voyageurs. Pour mieux faire ressortir l'important aspect sociologique que le «post-exotisme» américain véhicule, il sera nécessaire de parcourir de nouveau nos récits en nous appuyant sur un apport critique qui tienne compte, entre autres, de l'histoire, de la démographie (les flux migratoires), de la montée du libéralisme et de l'amélioration de l'économie, autant de domaines soulignant la modernité de ces textes et qui apparaissent continuellement en filigrane de leur discours exotique.

Les écrivains de ces récits ne sont pas les plus connus du panthéon littéraire de la France. Il s'agit de riches bourgeois, d'intellectuels, de correspondants, de diplomates ou de nobles qui ont du temps à leur disposition et les moyens financiers nécessaires pour se permettre un voyage en Amérique. Le choix de ces auteurs a été dicté dans un premier temps par la présence dans leurs récits d'une partie relativement intéressante et révélatrice sur le Canada français et, dans un second temps, par l'expression d'un sentiment exotique original manifesté à l'égard de tout le continent nord-américain. Évidemment, dans nos analyses, pour mieux situer le contexte socio-littéraire dans lequel évoluent les voyageurs de notre corpus, nous ne pourrions pas faire abstraction d'autres auteurs relatant leur voyage dans ces pays.

Comme nous le disions, il convient de recréer le contexte dans lequel se déroulent les Expositions universelles du Paris de l'époque. Ce monde spectaculaire qui privilégie le sens de la vue a aussi contribué sensiblement à la diffusion d'une image exotique séduisante des diverses scènes américaines. Les documents-rapports des expositions nous

seront utiles pour comprendre les nombreux enjeux concernant cette page d'histoire. Le lien entre cette section bibliographique sur les rapports d'expositions et celle qui concerne les récits de voyage s'effectuera définitivement dans cette deuxième partie de notre étude lorsque nous proposerons une analyse de l'évolution socio-économique du Canada et des États-Unis qui deviennent des modèles à ne pas négliger au XIXe siècle. Il s'agit du noyau socio-historique de l'étude où nous ferons ressortir différents points qui nous intéressent, ceux couvrant la présentation, la divulgation des événements et les appréciations, du côté français, et ceux rapportant les choix, les envois, l'étalage des produits-services pour captiver l'attention française, du côté canadien. Ces documents aident à parfaire l'image, souvent lacunaire, que la France conservait du Canada.

En définitive, les deux parties de notre travail nous permettront d'aborder le thème de l'exotisme en allant du général au particulier. La démonstration générale est indispensable pour mettre en valeur la littérarité de ces récits et, par conséquent, expliquer la nature des constantes littéraires et poétiques traditionnelles contenues dans le discours exotique. L'argumentation particulière est l'aboutissement naturel de l'étude pour mettre en lumière la spécificité de l'exotisme canadien français et nord-américain pris sous l'angle socio-historique. Les textes de notre corpus se prêtent parfaitement bien à l'épreuve, car ils mettent en évidence l'exotisme marqué par son temps, mais conforme aux lois de l'écriture exotique.

Nous sommes d'avis que l'exotisme d'un pays relève en grand partie des sentiments personnels qui se développent à partir de l'imaginaire collectif d'une société. De surcroît, chacune des positions envisagées peut impliquer une vision du monde très individuelle, tout en étant une parcelle d'une complexité plus vaste. Nous essayerons de donner un avant-goût de lecture des ouvrages mentionnés afin que le lecteur découvre lui-même l'ampleur des implications socio-littéraires. Néanmoins, le support critique consulté est très vaste et s'avérera fort utile lorsqu'il s'agira de situer ces documents et le type de discours contenu dans les courants littéraires et socio-historiques de l'époque. Notre expérience sur le terrain, bien que limitée, nous a appris que l'analyse du sentiment exotique qu'une société exprime à propos de l'«ailleurs» et de l'«Autre» dépend de la complexité de divers facteurs - situations personnelles, relations diplomatiques, conjonctures économiques, etc. - dont il est difficile de ranger les éléments en une catégorisation rigide.

Enfin, nous aimerions qualifier notre position de «neutre» considérant le fait que notre appartenance culturelle n'est ni française, ni américaine, ni canadienne. Notre différence culturelle et l'écart temporel qui nous sépare du sujet en question sont des

éléments qui sans doute laisseront des traces tout au long de cette étude. S'il y a eu des malentendus, nous sommes prêt à en tenir compte et à en accepter la remarque. Le sujet est indéniablement fascinant et intrigant à la fois; il nous a permis d'ouvrir les yeux sur un contexte très peu connu au tout début de notre recherche et dont les chemins à suivre se sont révélés tantôt spontanément, tantôt difficilement.

## **Première partie**

### *De l'attrait exotique*

*Les expressions et les sources du sentiment exotique dans les  
textes étudiés*

# CHAPITRE PREMIER

## *LES PROTAGONISTES ET LEUR VOYAGE*

### I.1 - «Un voyage d'agrément»

Pour commencer, il est nécessaire de présenter et de situer dans leur contexte les voyageurs de notre corpus qui ont laissé des écrits à propos d'un voyage en Amérique du Nord dans la seconde moitié du XIXe siècle. Il s'agit de gens qui voyagent d'abord par plaisir. Certes, il faut préciser ce que l'on entend par "plaisir". Nous verrons que tel voyageur foule le sol nord-américain à la recherche d'impressions qui puissent l'étonner, pour ensuite les raconter à ses compatriotes au retour; tel autre part sur les traces de ses ancêtres qui l'ont précédé dans la course transatlantique; tel autre encore est poussé par la curiosité des événements économiques de ce continent. Bref, ce sont tous des voyageurs que nous mettrions sous l'étiquette générale de *touristes des temps modernes*. Chateaubriand, voyageur à l'esprit délié et expérimenté, rapporte, dans la «Préface» de son *Voyage en Amérique*, une évolution majeure dans la pratique du voyage. Il est évident, selon l'auteur malouin, que le voyageur du XIXe jouit de conditions meilleures à tous les niveaux :

Les tempêtes ? on en rit. Les distances ? elles ont disparu. [...] aux portes des tavernes de Londres on voit affichée l'annonce du départ du *paquebot de la terre de Diemen* avec toutes les *commodités possibles* pour les passagers aux Antipodes [...]. On a des *Itinéraires de poche*, des *Guides*, des *Manuels* à l'usage des personnes qui se proposent de faire un *voyage d'agrément autour du monde*<sup>1</sup>.

La formule est annoncée efficacement : ce sont «des personnes» désirant faire un «voyage d'agrément». Ces quelques lignes de la préface du *Voyage* suffiraient, à elles seules, comme avant-propos à tous les récits que nous analyserons dans cette étude. Bien loin de l'épopée américaine des XVIe et XVIIe siècle, où le voyageur confiait son sort à une série d'instruments indispensables pour la traversée, le séjour et la survie dans ces nouveaux territoires, le globe-trotter de la seconde moitié du siècle a intérêt à posséder des informations anecdotiques provenant des guides et des manuels remplis de notices curieuses afin de rendre le déplacement le plus agréable possible dans les quatre coins du globe. Une seule chose demeure identique : la fascination du lointain et de l'étranger.

---

<sup>1</sup> «Préface» au *Voyage en Amérique*, tirée de l'édition critique de Richard Switzer, Paris, Librairie Marcel Didier, 1964, p. 64. Les italiques sont de Chateaubriand.

Dans ce contexte, il est intéressant de remarquer comment l'opinion des voyageurs français du XIXe siècle à l'égard de l'Amérique du Nord se forme et comment leurs impressions de voyage sont le reflet d'une perception commune qui a évolué sensiblement depuis la fondation des premières colonies. Plusieurs facteurs humains - de la sympathie à l'animosité, de la curiosité au pur intérêt économique - contribuent à façonner cette opinion, aidant ainsi à la croissance d'une littérature touchant les relations entre les deux contrées. Certes, les voyageurs d'esprit libéral perçoivent ce continent différemment par rapport à ceux de conviction réactionnaire-royaliste. Cependant, ce qui est étonnant pour nous dans tout cela est lié à ce que l'historien américain Frank Monaghan, auteur d'une bibliographie intitulée *French Travellers in the United States, 1765-1932*, rappelle dans son introduction. Monaghan dit que pour «many points of view the French Travellers represent a more varied and rich source of materials. Coming from Latin rather than the familiar Anglo-saxon backgrounds they brought a *different point of view*, a new approach, other biases and prejudices<sup>2</sup>». C'est, à notre avis, aussi valable pour le Canada.

L'évolution dans les déplacements permettra de nombreuses manifestations de rapprochement entre toutes les nations du monde. Les personnes et les produits de nature très variée circulent plus aisément. Dans ce panorama, les foires internationales que sont les Expositions universelles s'ouvrent à partir de cette tumultueuse seconde moitié du siècle<sup>3</sup>. De Londres à Philadelphie, de Paris à Chicago, l'Europe effectue des échanges avec l'Amérique du Nord non seulement au niveau touristique mais aussi au niveau économique. De nombreux articles d'artisanat (du bois au verre jusqu'à la parfumerie), de l'industrie (des pièces mécaniques fonctionnant à la vapeur ou à l'électricité aux premières machines à coudre Singer) et de l'art (des peintures, des sculptures - dont la célèbre statue de Bartholdi - aux livres) circulent avec la même aisance que les individus. Le mouvement des gens et le transport des produits sont saisissants à tous ces égards : les transatlantiques se remplissent, de nouvelles lignes apparaissent, les ports vivent un dynamisme sans précédent, les accents étrangers résonnent toujours plus dans les rues et dans les hôtels des villes européennes et américaines. Enfin, dans la seconde moitié du XIXe siècle,

---

<sup>2</sup> Frank Monaghan, *French Travellers in The United States, 1765-1932*, New York, 1933, Antiquarian Press, 1961, p. vii-viii. C'est nous qui soulignons (les opinions des voyageurs français représentent une source d'informations plus variée et plus riche. Ayant comme référence le monde latin, plutôt que celui anglo-saxon, ils apportent un nouveau point de vue, une nouvelle approche, d'autres façons et d'autres idées préconçues). Cette bibliographie est très intéressante: comme le souligne son auteur, on retrouve «more than 1.800 entries [...]. It contains examples of every type of travellers», p. x (plus de 1.800 données, avec des exemples variés de voyageurs - du soldat à l'industriel ou au marchand, du littéraire au simple touriste).

<sup>3</sup> Cf. Annexe I sur les expositions universelles de Paris.



l'Europe et l'Amérique du Nord entrent dans une ère de communications et d'échanges très favorables.

Nous remarquons que le «Rapport du Jury international» de l'Exposition universelle de Paris en 1878 met l'accent sur la progression des contacts transatlantiques favorisant l'attrait exotique. Nous y lisons ce qui suit :

[...] nous avons lu dans *Les Mille et une nuits* ce conte d'un tapis sur lequel il suffisait de s'asseoir pour être transporté en un clin d'œil à 1.000 lieues de là. Ce conte aurait paru tout aussi merveilleux à nos grands-pères si on leur avait dit : il y a du Havre à New-York une distance de 1.400 lieues; cette distance est franchie en dix-jours par les paquebots transatlantiques<sup>4</sup>.

Les propos élogieux sur la commodité des moyens de transport et la rapidité des déplacements reviennent constamment dans les écrits de voyage et d'échanges de l'époque<sup>5</sup>. À ce sujet, il est surprenant de lire dans la majorité des récits sélectionnés les éloges que les auteurs, habituellement de riches bourgeois ou des aristocrates français, formulent à l'égard du navire ou du paquebot lors de leur traversée. Ces machines à vapeur sophistiquées qui commencent à sillonner l'Océan Atlantique avant les années 1850 offrent de plus en plus à cette catégorie de voyageurs toutes sortes de loisirs et un confort assuré : des cabines spacieuses reproduisant les décors d'une vraie chambre à coucher, de longs ponts pour la promenade, des salles pour faire connaissance et, bien évidemment, une cuisine de bord digne des gourmets les plus exigeants<sup>6</sup>. À leur arrivée, les voyageurs sont logés soit dans de luxueux hôtels, soit chez des amis ou des connaissances offrant gentiment l'hospitalité dans leurs foyers pourvus des commodités américaines. Des moyens de transport variés, de la voiture au train et au bateau fluvial, satisferont leur volonté de déplacement à l'intérieur du pays. Le véritable voyage est donc

<sup>4</sup> *Exposition universelle de 1878, Rapport du jury international*, introduction par Jules Simon, Paris, Imprimerie Nationale, 1880, p. 199-200.

<sup>5</sup> Cf. Annexe II sur les paquebots.

<sup>6</sup> Bien des auteurs de notre corpus parlent du grand confort à bord et arrivent aussi à reproduire dans leurs récits de voyage les menus proposant des plats succulents. L'un d'entre eux, Lucien Lacroix, embarqué le 12 août 1893 au Havre sur le beau transatlantique la *Touraine* à destination de New York, décrit en premier lieu le confort matériel à bord du paquebot. Nous apprenons que, dans le salon se «trouve[ent] des tables pour faire sa correspondance, une bibliothèque, un piano, des journaux même, et surtout une grande variété de fauteuils, de canapés et de chaise longues». Ensuite, il donne le menu du 18 août 1893 qui est composé comme suit : «Consommé à la crème/ Potage Gombo/ Turbot, sauce ravigote/ Selle d'agneau soubise/ Suprême de volaille chevalière/ Asperges en branches, sauce mousseline/ Artichauts Barigoule/ Filet de bœuf parisienne/ Dindonneau truffé/ Salade/ Gâteau breton - Nougat/ Glaces vanille et fraises/ Dessert». De même, Gustave de Molinari parle des délices de la cuisine «cosmopolite» à bord du *Canada*, qui offre un choix très varié, du potage à l'andalouse au carry à l'indienne.

commencé : c'est au tour de ces voyageurs modernes de tracer leur «feuille de route» au fur et à mesure qu'ils découvrent cette captivante partie du globe.

## **I.2 - Les protagonistes**

Les voyageurs français que nous prenons en considération dans cette étude sont très différents à plusieurs égards. Si leurs intérêts, orientation politique, référents culturels les séparent, cependant une même passion les unit : celle des voyages. Leurs récits de voyage s'inscrivent dans la période qui commence au début du Second Empire<sup>7</sup> et se termine à la fin du XIXe siècle sous la Troisième République de Félix Faure. Tous ces auteurs sont relativement peu connus, à part quelques rares exceptions. Les récits qu'ils ont écrits peuvent être divisés en deux grandes catégories du point de vue de leur forme :

1) ceux qui se regroupent sous la forme d'une série de lettres ou de notes dont la division chronologique apparaît régulièrement presque pour chaque jour du voyage. La précision chronologique des événements est importante dans ces récits, puisqu'elle ajoute de la force à la subdivision de l'ouvrage;

2) ceux qui se regroupent sous la forme d'une relation écrite dans un souffle plus long et plus personnel. Ici, les impressions ressenties se lient indépendamment du strict ordre chronologique représenté par les journées ou par la mention des moments précis du voyage; les diverses parties de l'ouvrage se distinguent plus particulièrement par le changement de panorama, de lieu et de situation.

Les objectifs de voyage de chacun sont parfois fort différents: nous passons du voyage personnel, visant strictement le pur plaisir, à la visite d'ordre diplomatique; d'autres voyages sont dictés par des intérêts de nature socio-anthropologique et d'autres sont des missions pour l'établissement de rapports économiques. Il reste que tous ces voyageurs reflètent le vrai visage du touriste moderne et que leurs récits sont reliés par le fait qu'ils relatent des souvenirs ou des impressions d'un voyage en Amérique du Nord et au Canada français dans la seconde partie du XIXe siècle. Mais, mises à part les nuances d'ordre strictement personnel, le sentiment et la rêverie éprouvés par ces voyageurs face au dépaysement se manifestent par l'intensité de l'expression écrite et dans les opinions quasi identiques émises à propos des gens et de leur système de vie. De plus, ces récits, publiés au plus tard deux ans après le voyage, sont comparables surtout par les parties

---

<sup>7</sup> Selon Taxile Delord (*Histoire illustrée du Second Empire*, Paris, Librairie Germer Baillière et Cie, tome 5 [1869-1875], p. 45) cette période sous l'«Empire ne fut point favorable à l'éloquence», ou elle fut du moins plus difficile, à cause de divers changements politiques qui touchèrent la France.

décrivant le périple (départ, traversée, rencontre, etc.) : ces parties s'appuient sur une organisation textuelle commune<sup>8</sup>.

### I.2.1 - À chaque voyageur son voyage

Nous passons maintenant à la présentation de chaque voyageur selon un ordre chronologique de publication du récit de voyage<sup>9</sup>. Nous essayerons de formuler pour chacun d'eux les données suivantes :

- 1) le titre du récit<sup>10</sup> et un bref portrait de l'écrivain-voyageur<sup>11</sup>;
- 2) la catégorie formelle dans laquelle le récit s'inscrit;
- 3) la date de départ, la durée et le type de voyage;
- 4) l'itinéraire nord-américain dans ses grandes lignes;
- 5) les intérêts généraux du voyageur, avec une citation résumant ses attentes de voyage.

**Xavier Marmier** (1809-1892), grand homme de lettres, est présent dans notre corpus par deux ouvrages, un récit de voyage intitulé *Lettres sur l'Amérique. Canada - États-Unis - Havane - Rio de la Plata*<sup>12</sup> de 1851 et un recueil de récits plus brefs, *Passé et présent. Récits de voyages*<sup>13</sup>, datant de 1886. Grand amateur de voyages et de civilisations étrangères, Xavier Marmier est un personnage d'envergure dans la France littéraire de la seconde partie du siècle. Membre de l'Académie française à partir de 1870, ce «voyageur convaincu» commence à se passionner pour les voyages dès qu'il quitte sa Franche-Comté natale pour sillonner l'Europe. La Suisse, la Hollande et l'Allemagne sont ses premières conquêtes de visiteur. Ensuite, il est attiré par les pays du Nord de l'Europe et du Proche-Orient. C'est un voyageur avant la lettre, il écrit beaucoup à partir de ses expériences de voyage, surtout des récits, des nouvelles et un roman (*Gazida*), des articles d'histoire littéraire publiés dans les revues à succès littéraire de l'époque, comme *La Revue des Deux Mondes*, *la Revue de Paris*, *les Nouvelles annales des voyages*. Le *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle* cite Marmier à propos du Tout-Paris qu'il

<sup>8</sup> Le développement de cet aspect si important est donné dans le chapitre deuxième.

<sup>9</sup> En règle générale, l'ordre de présentation est établi suivant le critère de la date de publication de l'édition consultée, couvrant ainsi une période qui va de 1850 jusqu'au début du XXe siècle.

<sup>10</sup> Dans ce sous-chapitre, nous donnons pour tous les récits mentionnés la références bibliographique complète de l'édition que nous avons consultée.

<sup>11</sup> Nous privilégierons les expériences de chaque voyageur; pour ce qui est de la part plus biographique, nous renvoyons aux ouvrages de référence de biographie littéraire. Le lecteur trouvera en annexe les informations relatives aux bateaux utilisés par chaque voyageur pour effectuer la traversée vers l'Amérique.

<sup>12</sup> Xavier Marmier, *Lettres sur l'Amérique. Canada - États-Unis - Havane - Rio de la Plata*, Paris, 1851. Plon et Cie, 2 tomes, 1881.

<sup>13</sup> Xavier Marmier, *Passé et présent. Récits de voyages*, Paris, Hachette et Cie, 1886.

fréquente : « Ces sociétés m'enchantent, mais ces salons m'étouffent. Il faut que je parte. J'ai la nostalgie de l'espace<sup>14</sup> ». D'un esprit essentiellement nostalgique et romantique, parfois critiqué pour son style manquant de profondeur et d'originalité, Marmier explique dans la préface de la seconde édition des *Lettres* de 1881 le charme que l'Amérique exerce sur lui : « la grandeur, la grâce de la nature dans ce pays, les bois immenses, les fleuves<sup>15</sup> » l'inspirent. Mais sa préoccupation majeure est de faire revivre les « anciennes possessions » françaises dans la mémoire de son public. Proche de l'idéologie conservatrice, il suit de près les théories prônant le retour du « bon vieux temps », l'importance du sol, de la religion et de la famille, autant de facettes idéologiques quasiment disparues en France mais encore bien conservées au Canada français. C'est surtout dans cette partie du pays que Marmier établit ses meilleurs contacts : il rencontre Louis Fréchette - pour qui il fera de son mieux afin que l'Académie française lui décerne un prix littéraire en 1880 - et l'historien François-Xavier Garneau<sup>16</sup>. Les deux ouvrages retenus dans notre étude sont, avant tout, le résultat de voyages sur le continent américain.

Les *Lettres* de 1851 constituent la partie la plus volumineuse des récits de Marmier. Il s'agit de deux tomes qui couvrent les quelques mois de voyage dans les deux Amériques entre 1848 et 1849 : depuis le débarquement à New York, le 14 octobre 1849, en passant par le Canada, jusqu'à la Nouvelle-Orléans, étape suivie de la traversée de toute l'Amérique latine, de Cuba au Rio de la Plata. La belle fresque que ce voyageur peint du continent américain est remplie de renseignements de toutes sortes. Le passé historique le fascine énormément et ne cesse de lui procurer un sentiment d'exotisme nostalgique : il lui rappelle ce qu'*il était*. Des références à des personnages historiques, comme à Jacques Cartier et au père Hennepin, sont mêlées à des références à d'autres intellectuels ou à des personnages contemporains.

Ce que Xavier Marmier attend de ce continent est exprimé dans la préface de l'édition des *Lettres* de 1881 :

Mais comme j'avais vu les États de l'Europe, les contrées boréales et les contrées de l'Orient, j'ai voulu voir cette terre d'Amérique qui m'attirait par sa beauté, par ses diverses zones et ses diverses populations, et j'y ai fait un long chemin<sup>17</sup>.

<sup>14</sup> Pierre Larousse. *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle*, 1866-1876, Nîmes, C. Lacour, Collection Rediviva, tome 15, 1991, p. 1226.

<sup>15</sup> Xavier Marmier, *Lettres, op. cit.*, p. VII.

<sup>16</sup> Il existe un ouvrage très riche en informations sur le voyage de Xavier Marmier au Canada écrit par Jean Ménard. *Xavier Marmier et le Canada, avec des documents inédits*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967.

<sup>17</sup> Xavier Marmier, *Lettres, op. cit.*, p. V.

L'ouvrage *Passé et présent* de 1886 est plus sommaire et de ton didactique. L'intention de Marmier dans ces quelque trois cents pages de portraits de géographie humaine et historique des lieux visités est de fournir un outil d'apprentissage au lecteur sur les divers degrés de civilisation rencontrés. Nous passons en effet de la ville allemande de Cobourg, à l'est de l'Europe, au Canada. C'est cette partie d'une cinquantaine de pages qui nous intéresse.

Le chapitre IX, intitulé «À travers le Canada», s'ouvre sur le chant patriotique «Jolliet, Jolliet, deux siècles de conquêtes» de son ami Louis Fréchette. Marmier commence son exposé en faisant l'éloge de la forte croissance démographique du Canada. Ensuite, des auteurs anglais de récits de voyage sont cités, notamment George Simpson, lord Milton, le docteur Cheadle et le capitaine Butler. En effet, selon Marmier, sa dette envers ces personnages est grande : «J'ai pour les voyageurs anglais un sentiment particulier de gratitude. Je leur dois les lectures les plus attachantes et les meilleures directions<sup>18</sup>». Mais il a aussi une dette envers des Français et des Canadiens tels que Henri de Lamothe<sup>19</sup>, Mgr Taché et Hector Fabre. En définitive, il ne s'agit pas d'un récit de voyage avec une structure séquentielle typique d'un départ, d'une randonnée à l'étranger et d'un retour. Le chapitre en question se veut plutôt un outil très éclairant sur l'histoire politique du pays et sur la manière de concevoir un voyage au Canada, pays aux grands espaces colonisés par des pionniers venus d'Europe. Au début de son exposé, nous voyons qu'il est question de l'importance du *Dominion*, nouvelle entité géopolitique dans le monde. Il écrit : «[d]e l'Atlantique au Pacifique elle [la Puissance] aura, comme la république de Washington, son chemin de fer. Il doit être achevé en 1886. Heureux ceux qui voyageront sur un tel chemin, à travers une contrée si vaste et si intéressante<sup>20</sup>».

À l'orée de la seconde moitié du XIXe siècle, le Canada est de toute évidence une contrée à la fois très vaste et intéressante. Marmier parcourt toute l'Amérique durant une période de grandes transformations. C'est pourquoi, lu et écouté dans les salons français et américains, il gagne aisément la considération des intellectuels et des voyageurs de l'époque et devient rapidement une référence pour ceux qui suivront cette même route.

---

<sup>18</sup> Xavier Marmier, *Passé et présent*, op. cit., p. 220.

<sup>19</sup> Ce voyageur fait d'ailleurs partie de notre liste à venir.

<sup>20</sup> *Ibidem*, p. 218-219.

**Jean-Jacques Ampère** (1800-1864) est l'auteur de *Promenade en Amérique. États-Unis - Cuba - Mexique*<sup>21</sup> de 1856 est le fils du célèbre physicien André-Marie. Ampère est un littérateur aisé qui aime voyager et fréquenter les salons français. Dès l'âge de vingt-trois ans, sa passion pour le voyage le conduit à faire le traditionnel tour d'Italie. Par la suite, ce sera la visite de l'Allemagne et de la Suède qui lui fera écrire à son retour un essai intitulé *Littérature et voyage*. De 1836 à 1837, alors professeur au Collège de France, il donne des cours d'Histoire littéraire. Ses cours sont recueillis ensuite dans sa grande publication de l'*Histoire littéraire de la France avant le XIIIe siècle*. Avant son entrée à l'Académie française en 1847, il voyage en Grèce et au Proche-Orient. Plus tard, «[d]evenu l'ami de Chateaubriand, il représenta l'Académie française à la cérémonie de ses funérailles à Saint-Malo (juin 1848)<sup>22</sup>». Lié aussi à Sainte-Beuve et à Tocqueville, avec lesquels il entretient une riche correspondance, Ampère mûrit durant les années 1840 le désir d'effectuer un voyage en Amérique, voyage qu'il accomplira en 1852. Les États-Unis (avec l'enclave du Canada), Cuba et le Mexique sont les pays visités au cours de son itinéraire. Sainte-Beuve relève, dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, la complicité existant entre Ampère et Tocqueville dont la *Correspondance*, «depuis l'année 1839 jusqu'à la fin en 1859, est remplie de témoignages de tendresse et de mutuelle confiance», à tel point que Tocqueville consulte Ampère pour obtenir des conseils «sur les deux derniers volumes de sa *Démocratie en Amérique*<sup>23</sup>». En effet, le récit de la *Promenade* d'Ampère s'ouvre sur la dédicace contenant une épître amicale «À M. Alexis de Tocqueville» dont l'œuvre de la *Démocratie* a fait naître en lui «le désir de visiter l'Amérique et [l'] a aidé à la comprendre<sup>24</sup>».

La *Promenade en Amérique* est un récit où la subdivision chronologique est importante. Le voyage dure quelque huit mois, d'août 1851 à avril 1852. Sainte-Beuve souligne qu'Ampère «entreprit en 1851-1852 cette *Promenade en Amérique* qu'il a racontée avec la même rapidité et le même entrain qu'il mit à la faire<sup>25</sup>». De fait, au début de chaque chapitre, nous retrouvons une brève synopsis des étapes du voyage avec la précision chronologique du moment auquel il se déroule. Les difficultés rencontrées en cours de route ne le découragent point, car il a sa propre «*philosophie du voyageur*» qui le

<sup>21</sup> Jean-Jacques Ampère, *Promenade en Amérique. États-Unis - Cuba - Mexique*, Paris, Michel Lévy Frères, 2 tomes, 1855, 1856.

<sup>22</sup> *Dictionnaire de biographie française*, sous la direction de J. Balteau, M. Barroux et M. Prevost, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1936, tome 2, p. 721 (article de L. Lemoine).

<sup>23</sup> Charles-Augustin de Sainte-Beuve, «Jean-Jacques Ampère», *Revue des Deux Mondes*, Paris, 38<sup>e</sup> année, seconde période, tome 77, 1868, p. 40.

<sup>24</sup> Jean-Jacques Ampère, *op. cit.*, p. V.

pousse à continuer son périple. Sa philosophie est d'une certaine façon l'assise de la conception universelle du voyage : Ampère apprécie le fait de voyager seul dans cette Amérique pour mieux la connaître, en se guidant d'après ses lectures de la *Démocratie*. Le voyageur en solitaire «se replie sur lui-même, il s'absorbe dans les impressions qu'il a reçues; rien ne l'en détourne, elles se gravent en lui profondément, [pour enfin lui permettre] de vivre avec les gens du pays, de vivre de leur vie<sup>26</sup>». Cela constitue l'objectif majeur qui le pousse, d'ailleurs, à regarder les pays visités d'un œil moins distrait : il répertorie les paysages humains et physiques qui se présentent à lui en utilisant des aphorismes qui relèvent d'observations et de classifications dignes d'un ethnographe. Par exemple, cela se produit lorsqu'il soutient, en observant les maisons et les gens de Montréal, que «[c]haque ville a sa couleur : Constantinople est rouge. Malte est blanche. Londres est noir, Montréal est gris<sup>27</sup>».

Parti de Southampton le 28 août 1851, Ampère découvre quatre pays durant son voyage; à propos des États-Unis, il dit que «visiter les États-Unis, c'était encore continuer l'entretien avec Tocqueville»; puis, il remonte vers le Canada français - «La France au bout du monde» - pour ensuite descendre à Cuba et, de là, passer au Mexique. Il est sûr de lui lorsqu'il explique, au début de son récit, qu'il souhaite combler ses attentes en allant en Amérique du Nord. Dans l'*incipit*, le voyageur avoue que l'Amérique est la destination privilégiée de ceux qui aiment le «nouveau» :

Quand on a parcouru l'Europe du nord au midi et mis le pied dans les deux autres parties de l'ancien monde, quand on a étudié l'antiquité en Grèce, en Italie, en Égypte, - le moyen âge et les temps modernes en Scandinavie, en Allemagne, en Espagne et en Angleterre, - le monde musulman, dont le caractère dominant est l'uniformité, au Caire et à Constantinople, - si l'on veut voir quelque chose d'entièrement nouveau, je crois qu'il faut aller en Amérique [...]. Voilà pourquoi je vais m'embarquer aujourd'hui à Southampton pour les États-Unis<sup>28</sup>.

Le spectacle du monde ne cesse de ravir Ampère. Le sentiment exotique ressenti par Ampère envers l'Amérique est la réponse à sa soif d'inédit: il s'attache surtout à l'aspect de l'organisation sociale des régions visitées. Chez lui, l'Amérique fait figure de nouvelle terre où les exigences des temps modernes arrivent à mieux s'exprimer.

---

<sup>26</sup> Jean-Jacques Ampère, *op. cit.*, tome 2, p. 102.

<sup>27</sup> *Ibidem*, tome 1, p. 108.

<sup>28</sup> *Ibidem*, p. 1-2.

Le prince **Napoléon-Joseph-Charles-Paul Bonaparte** (1822-1891), cousin de Napoléon III, l'Empereur des Français de 1852 à 1870, aime les voyages, comme le dit Ernest d'Hauterive qui publie ses «notes» de 1861 dans *La Revue de Paris* en 1933. Ces notes sont un «document [...] entièrement inédit» portant le titre de «Voyage du Prince Napoléon aux États-Unis<sup>29</sup>». Ce neveu de Napoléon Ier, au tempérament fougueux, «voyage pour voir, pour s'instruire, non pour se déplacer» dit encore d'Hauterive dans la préface des notes journalières tirées du carnet du prince. Ce «document inédit», jamais publié en tant que récit, possède une forme embryonnaire qui reflète toutefois tous les principes narratifs du genre<sup>30</sup>.

Nous lisons dans le *Grand Dictionnaire Larousse* du XIXe siècle que, pendant l'été de 1861.

[a]ccompagné de sa jeune épouse [Marie-Clotilde de Savoie], à qui il semble avoir communiqué ses propres goûts, il a visité successivement l'Algérie, le Maroc, l'Espagne, le Portugal, les Açores, l'Amérique [...]. L'illustre voyageur fut reçu avec distinction, à Washington, par le président Lincoln [...]. Il visita, étudia, observa<sup>31</sup>.

Le véritable voyage du prince commence le 2 juin 1861 quand il quitte Paris pour Marseille. Mais la traversée de l'océan s'effectuera plus tard, le 5 juillet. À partir de cette date d'arrivée, le voyageur commence à prendre des notes. L'Amérique du Nord charmera davantage le groupe impérial. Attentif à l'évolution du progrès social de ce continent, le prince Napoléon a une grande sympathie pour ces nouveaux pays et pour les milieux libéraux américains et canadiens à tel point que ses rencontres avec les membres de l'Institut canadien suscitent des inquiétudes auprès du clergé canadien. Ce dernier est, selon le prince, «très influent et très violent». Son voyage constitue une mission diplomatique et l'attrait exotique se définit à partir surtout du monde des réceptions et des banquets organisés en son honneur. À cette mission se joint aussi le fils de George Sand, Maurice, qui écrira, de son côté, un autre récit de voyage bien élaboré dans sa forme.

Dans une relation qui révèle des impressions vite transcrites et débutant souvent par des formules comme «Visite de... Visité... J'ai visité... Arrivée à... Départ pour...» puis rédigées sous forme de parataxe, le prince Napoléon présente les lieux parcourus lors

<sup>29</sup> Prince Napoléon. «Voyage du Prince Napoléon aux États-Unis. 1861». notes de voyage recueillies par Ernest d'Hauterive, *La Revue de Paris*, quarantième année, tome 5, sept.-oct. 1933, p. 241-272 et p. 549-587.

<sup>30</sup> À juste titre, d'Hauterive explique que «ce sont les notes prises personnellement chaque jour par le prince, notes brèves, sans aucune recherche d'une forme littéraire» (p. 243).

<sup>31</sup> Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle*, op. cit., tome 3, p. 955-956.



de son itinéraire aux États-Unis : New York, Washington, Cleveland, Chicago, Saint-Louis, les Grands Lacs. Partout où il passe, il reçoit un accueil très chaleureux. Au Bas-Canada, à Montréal, l'«[e]nthousiasme extraordinaire de la foule» le surprend aux cris de «Vive la France ! Vive Napoléon ! Vive le Prince !<sup>32</sup>». Le voyage du prince Napoléon se conclut vers le 10 octobre 1861; il a duré quatre mois durant lesquels le voyageur a enregistré dans son carnet des émotions, des souvenirs et des rencontres. Une chose semble l'avoir frappé par-dessus tout : «[c]e qui me frappe surtout, c'est la grandeur de la nature, des golfes, fleuves, villes, maisons, rues, établissements; c'est le trait caractéristique de ce pays<sup>33</sup>».

**Maurice Sand** (1825-1890), baron de Dudevant, est le fils de George Sand (Lucie Aurore Amentin Dupin, baronne de Dudevant), romancière très en vogue durant cette période. Son récit, *Six mille lieues à toute vapeur*<sup>34</sup> de 1862, apparaît à l'origine sous forme de lettres dédiées à sa mère, qui seront publiées, dans un premier temps, dans la *Revue des Deux Mondes*, la même année que la publication du livre. Pour notre analyse, nous avons considéré les parutions dans la revue en question et pour lesquelles George Sand a finement corrigé et présenté les textes de son fils. Passionné de peinture (il a été l'élève de Delacroix) et d'entomologie - de nombreux passages de son récit en témoignent -, Maurice Sand, avec le groupe impérial, fait surtout un voyage d'initiation et d'apprentissage. Ses lettres naissent d'abord d'un désir de partager ses visions et ses émotions avec sa mère, comme l'écrit George Sand dans la *Revue des Deux mondes* en guise de préface au récit de son fils : «Ce journal de voyage n'était destiné qu'à moi et à quelques amis intimes<sup>35</sup>». Maurice, dans son journal de voyage, collige «les impressions de chaque jour» selon un rythme chronologique, du 13 mai 1861, date du départ de Marseille en direction d'Oran, au 8 octobre 1861, date du retour en France au port de Brest. C'est toujours la mère qui s'empresse de donner des réponses aux questionnements possibles du lecteur. Elle dit que son fils développe la relation de son voyage d'une manière personnelle «pleine de jeunesse et d'abandon», mais sans aucun dessein préconçu envers la société nord-américaine, qu'il lui tardait de connaître, «jugeant et notant avec

<sup>32</sup> Prince Napoléon, *op. cit.*, p. 579.

<sup>33</sup> *Ibidem*, p. 248.

<sup>34</sup> Maurice Sand, «Six mille lieues à toute vapeur», *Revue des Deux Mondes*, 32e année, 2e période, tome 37, 1862, p. 444-481, p. 635-686, p. 903-947; tome 38, 1862, p. 170-214.

<sup>35</sup> Préface écrite en janvier 1862 à Nohant par George Sand, préface à Maurice Sand, «Six mille lieues à toute vapeur», *Revue des Deux Mondes*, Paris, 32e année, tome 37, 1862, p. 444.

l'indépendance la plus absolue<sup>36</sup>», condition essentielle, selon nous, pour atteindre la fraîcheur de l'émoi exotique en voyage.

En juin 1861, à Alger, Maurice se joint au groupe impérial et de là son voyage se poursuit jusqu'à New York. De nouveau, sa mère explique sommairement l'itinéraire en citant d'emblée les noms des deux ports de départ et de retour et en regroupant toutes les autres localités visitées par le groupe impérial :

Il a pour ainsi dire sauté d'Alger à Brest, en passant par Oran, Gibraltar, Tanger, Cadix, Séville, Lisbonne, les Açores, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, New-York, Washington, les camps de Bull's Run, les grands lacs du nord jusqu'au fond du *Superior*, les *prairies* jusqu'à la limite de la civilisation, le Mississippi [*sic*] jusqu'à Saint-Louis, le Niagara, le Saint-Laurent jusqu'à Québec, puis après le retour à New-York, Boston, Saint-Jean et l'Atlantique par la route du nord. Six mille et quelques cents lieues de terre ou de mer en trois mois et vingt jours [...]<sup>37</sup>.

Le grand souci de Maurice Sand pendant ce voyage est de raconter le plus possible pour que sa mère puisse être à la fois mise au courant et distraite le plus possible par ses comptes rendus sur le Nouveau Monde :

Je voyagerai avec plus de plaisir et de fruit en me rendant ainsi compte de tout, comme si nous étions ensemble, devisant, observant, devinant quelquefois et riant de bon cœur à l'occasion. Tout mon but est de te distraire de mon absence et de me dissimuler la tienne en vivant à toute heure avec ta pensée [...]<sup>38</sup>.

La présence de la mère sera donc constante tout au long du voyage: elle est, avant même le lecteur, la véritable dédicataire du récit de voyage. Nous remarquons enfin qu'il s'agit d'une réelle initiation au monde que Maurice Sand entreprend par son voyage en Amérique.

C'est grâce à l'influence de son père, Prosper-Léon, qu'**Ernest Duvergier de Hauranne** (1843-1877) se résout à faire un voyage en Amérique en juin 1864. Son récit intitulé *Huit mois en Amérique. Lettres et notes de voyage, 1864-1865*<sup>39</sup> est publié de

---

<sup>36</sup> *Ibidem*, p. 445.

<sup>37</sup> *Ibidem*, p. 444.

<sup>38</sup> Maurice Sand, *op. cit.*, tome 37, p. 446-447.

<sup>39</sup> Ernest Duvergier de Hauranne, «Huit mois en Amérique. Lettres et notes de voyage, 1864-1865», *Revue des Deux Mondes*, 1865, tome 58, p. 852-899; tome 59, p. 87-142, p. 423-468 et p. 881-924; tome 60, p. 188-234, p. 627-670 et p. 898-946; 1866, tome 61, p.105-150, p. 459-503 et p. 817-856; tome 62, p. 612-652.

1865 à 1866 dans la *Revue des Deux Mondes*, revue pour laquelle il écrit aussi des articles à propos de l'élection présidentielle américaine de l'époque. En 1866, une édition intégrale de ce récit est également publiée par Lacroix et Verboeckhoven. La période du voyage de Duvergier se déroule durant des «circonstances [qui] étaient en effet exceptionnellement favorables pour s'initier à la vie politique américaine qui allait être dominée par l'élection présidentielle fixée au 8 nov. 1864<sup>40</sup>». Le jeune Ernest, Parisien légèrement crâneur, a donc la chance de beaucoup écrire sur la division entre le Nord et le Sud de la République américaine où l'«étranger qui débarque ne se doute pas de la gravité des événements», et aussi sur la question de l'esclavage qui «est le principe de la guerre<sup>41</sup>» civile, sur son passage au Canada à la veille de la Confédération, où même «les charretiers deviennent législateurs ou ministres» et surtout sur l'événement du moment, l'élection du président Andrew Johnson. «un curieux spectacle pour un Européen paisible<sup>42</sup>».

Définie dans le titre même du récit, la nature de cette relation, confondant des *Lettres* et des *notes* de voyage, propose la subdivision chronologique classique en journées pendant les huit mois de déplacements sur le continent américain. Duvergier part le 2 juin 1864 et rentre en France le 2 février 1865. Son itinéraire est un intense va-et-vient débutant par la découverte de la grande métropole américaine, se poursuivant par celle des Lacs du Nord, à Niagara (avec des excursions à Montréal, Ottawa et Toronto), puis par la traversée du Wisconsin, du Kentucky, et l'arrivée dans l'est, avec la visite des villes de Boston et de Québec. De là, il retourne vers Chicago et Cincinnati, regagnant Boston et New York pour aller plus au Sud, à Washington et à Baltimore et conclure son itinéraire de nouveau à New York.

Les raisonnements et les analyses politiques abondent dans le récit de Duvergier. Grand lecteur de Tocqueville, l'auteur en reprend les idées par sa narration des rencontres avec des personnalités, par ses jugements politiques et sociaux, par ses commentaires sur les institutions et sur le destin américain prometteur. Enfant privilégié voyageant pour satisfaire aux exigences d'un père qui désire le meilleur pour son éducation, Duvergier nous a laissé un récit où ce continent d'hommes nouveaux - États-Unis et Canada confondus - se dessine au fur et à mesure comme une terre remarquable qui «puise en elle-même sa prospérité». Son futur se précise rapidement comme un exemple pour le monde entier : «ce sera toujours une terre qui appellera les hommes, et qui aura pour elle l'avenir<sup>43</sup>».

---

<sup>40</sup> *Dictionnaire de biographie française, op. cit.*, tome 12, 1970, p. 1028 (article d'A. Krebs).

<sup>41</sup> Ernest Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, tome 58, p. 893-894.

<sup>42</sup> *Ibidem*, tome 59, p. 113 et p. 425.

<sup>43</sup> *Ibidem*, tome 58, p. 886

L'économiste belge de renommée, **Gustave de Molinari** (1819-1912), a écrit en 1876 les *Lettres sur les États-Unis et le Canada* et en 1886 *Au Canada et aux Montagnes Rocheuses, en Russie - en Corse - à l'Exposition universelle d'Anvers*<sup>44</sup>. Ce savant partage sa vie entre la Belgique, la France et ses fréquents voyages à l'étranger, ces derniers lui permettant d'écrire beaucoup sur l'économie et sur la sociologie des contrées visitées. Rédacteur en chef du *Journal des Débats*<sup>45</sup> de 1871 à 1876 et restant un actif collaborateur les années suivantes, ce fin observateur de l'économie nous a laissé des récits de voyage vraiment intéressants tirés de lettres qu'il adressait constamment au journal, en tant que porte-parole des principes du libéralisme français sous la Troisième République.

Molinari rédige les *Lettres* lors du voyage effectué pour la visite de l'Exposition universelle de Philadelphie de 1876, où il relate fidèlement, jour après jour, ce qu'il a vu. Elles sont dédiées à «Monsieur et Madame Charles Mali» de Brooklyn, où Molinari a été hébergé pendant quelque temps. Fait remarquable, sa formation d'économiste n'empêche nullement ce personnage de se transformer en voyageur. Cela permet à son récit d'être un passionnant mélange d'une vision objective de la réalité socio-économique et d'impressions hautement subjectives, même lorsqu'il se met à table, comme le mentionne Frank Monaghan : «He is one of the few Frenchmen who have praised American food. He declared that in five minutes he ate a lunch that would have satisfied the most exacting gourmet<sup>46</sup>». En effet, l'écriture de Molinari fait la juste part entre ce qui a trait à la description exacte du lieu et du moment, selon le principe d'une observation neutre, et ce qui a trait à sa réaction personnelle vis-à-vis de l'expérience nouvelle. Un passage de son récit démontrant cette dualité de l'écriture se retrouve lors de la relation de son arrivée à Baltimore, «la ville la plus aristocratique des États-Unis». Molinari décrit l'aspect général

---

<sup>44</sup> Gustave de Molinari, *Lettres sur les États-Unis et le Canada*, adressées au *Journal des Débats* à l'occasion de l'Exposition universelle de Philadelphie, Paris, Hachette et Cie, 1876; *Au Canada et aux Montagnes Rocheuses, en Russie - en Corse - à l'Exposition universelle d'Anvers*, Lettres adressées au *Journal des Débats*, Paris, C. Reinwald, 1886. Molinari est aussi l'auteur d'un discours tenu à Montréal le 18 novembre 1880 avec deux autres délégués français MM. Thors et de Lalonde, à l'occasion de la fondation du *Crédit Foncier Franco-canadien*.

<sup>45</sup> Ce journal a été fondé à Paris le 29 août 1789, lorsqu'«[a]ucune feuille ne rendait compte des "débat" de l'Assemblée [...]. On y retrouve la relation des premières séances des États Généraux», cf. Alfred Pereire, *Le Journal des Débats politiques et littéraires. 1814-1914*, Paris, Édouard Champion, 1914, p. 1.

<sup>46</sup> Frank Monaghan, *op. cit.*, p. 69 (il est un des rares hommes français qui aient apprécié la nourriture américaine. Il a déclaré qu'en cinq minutes il avait pu déguster un repas qui aurait satisfait le plus exigeant des gourmets).

de la ville selon une énumération objective des scènes que son regard rencontre; ensuite, une anecdote vient rallumer la verve attachée à son regard exotique :

Des bosquets, des prairies, des maisons en bois, ombragées d'arbres au feuillage touffu avec une *piazza*, galerie où l'on prend le frais dans un fauteuil à bascule, des plants de maïs de sept pieds de haut, une voiture attelée d'une manière irréprochable, qui traverse la route, conduite par un cocher noir à l'air comme il faut, un cocher du faubourg Saint-Germain, à la couleur près, voilà ce qui frappe d'abord nos regards.

Voici maintenant que Molinari focalise son regard sur l'élément qui ravive en lui un sentiment lié à un fait plus émotif, celui de la rencontre d'une gracieuse enfant américaine :

Derrière une clôture, sous un poirier, une jolie enfant de douze ans, à la physionomie avenante et fine, aux yeux pleins de douceur et de bonté, nous salue d'un *good morning* harmonieux, en nous offrant gentiment à mon compagnon et à moi deux poires qu'elle vient de cueillir. L'aimable bienvenue et le charmant pays<sup>47</sup> !

Il suffit d'évoquer cette rencontre avec une fillette offrant une poire et prononçant un bonjour dans sa langue maternelle pour qu'immédiatement l'Amérique du rêve exotique s'ouvre aux yeux du voyageur.

Le voyage de Molinari commence le 17 juin 1876, mais les *Lettres* commencent la chronique du voyage à partir du 29 juin et s'arrêtent le 11 octobre 1876 avec le retour au Havre. La table des matières à la fin du récit est formée de peu de mots mais elle est suffisamment claire pour que le lecteur ait une vue d'ensemble sur l'itinéraire de Molinari : il part de New York pour aller à Philadelphie, Baltimore et Washington, ensuite il remonte vers le Canada, à Niagara, à Montréal, à Québec et, de là, il descend jusqu'à la Nouvelle-Orléans pour atteindre, via le Mississippi et Chicago, New York. L'exposition du *Centennial* est un prétexte pour traverser les étendues américaines en «qualité d'Européen non américanisé», ce qui rend l'attrait exotique hautement excitant pour Molinari.

De même, le voyage de 1885 au Canada, effectué du 30 août au 3 novembre, avec la mission commerciale du *Damara*, donne lieu à une nouvelle série de lettres qui sont recueillies sous forme d'un récit intitulé *Au Canada et aux Montagnes Rocheuses*. Molinari, à ce moment-là rédacteur en chef du *Journal des Économistes*, revient à la

---

<sup>47</sup> Gustave de Molinari, *Lettres*, *op. cit.*, p. 80

charge dans un ouvrage qui vise plus particulièrement le Canada. Dans la préface, il fait une sorte de *mea culpa* sur les pertes des possessions américaines jadis possédées par la France. La solution à tout cela est l'établissement d'«un vaste courant d'hommes et de capitaux<sup>48</sup>» entre la France et ces territoires que l'économiste appelle la nouvelle forme de «colonisation libre». Utilisant la même formule que le précédent, le récit *Au Canada* est une excellente relation socio-économique de ce pays, où l'écoulement chronologique des jours permet à l'économiste de broser à chaque instant du voyage un portrait saisissant où s'entrechoquent les faits et les impressions personnelles. D'Halifax<sup>49</sup> à Québec, de Toronto à Saint-Boniface et jusqu'à Calgary, Molinari fournit, au fur et à mesure de ses déplacements, des données sur les possibilités d'émigration et sur l'avenir du *Dominion* et, à la fin, il s'excuse auprès du lecteur «d'avoir ouvert cette longue parenthèse économique dans un simple récit de voyage<sup>50</sup>». À notre avis, Gustave de Molinari présente des ressemblances avec un autre Français voyageant en Amérique, le prince de Talleyrand, lui-même très attentif à l'aspect socio-économique. Ce dernier fait un pronostic dans ses notes de voyage selon lequel la «population fera donc, chaque jour, des conquêtes sur ces espaces vagues, qui sont encore hors de proportion avec la partie cultivée de l'Amérique septentrionale<sup>51</sup>» et dont Molinari constatera la véridicité des faits un siècle plus tard.

**Henri de Lamothe** (1843-?). homme politique, militaire (gouverneur du Sénégal de 1867 à 1871) et journaliste sous la IIIe République, a laissé en 1879 une vaste fresque sur le Canada intitulée *Cinq mois chez les Français d'Amérique. Voyage au Canada et à la Rivière Rouge du Nord*<sup>52</sup>, qui a été d'abord publiée dans les revues *le Temps* et *le Tour du Monde*. Cet ouvrage n'a pour sujet que le Canada, l'auteur n'ayant pas fait son périple via les États-Unis, comme c'était de coutume à l'époque. Le livre est considéré comme une référence capitale par des personnalités s'intéressant au Canada, telles que Edme Rameau de Saint-Père, Jean-Jacques Ampère et le géographe Onésime Reclus, à qui la préface du récit est dédiée. Dans un premier temps, Lamothe rédige un rapport technique à l'attention du Ministère de l'Agriculture du Gouvernement canadien dans

---

<sup>48</sup> *Au Canada*, *op. cit.*, p. IX.

<sup>49</sup> Le *Morning Herald* d'Halifax définit ces Français comme des «visiteurs exotiques» qui provoquent le phénomène inverse en devenant, eux-mêmes, exotiques aux yeux des citoyens d'Halifax.

<sup>50</sup> *Ibidem*, p. 143.

<sup>51</sup> *Mémoires du Prince de Talleyrand*, publiés avec une préface et des notes écrites par le duc de Broglie, Paris, Calmann-Lévy, 1891, p. 235.

<sup>52</sup> Henri de Lamothe, *Cinq mois chez les Français d'Amérique. Voyage au Canada et à la Rivière Rouge du Nord*, Paris, Hachette et Cie, 1879, 1880.

lequel il examine les possibilités d'implantation éventuelle des colons français à des fins d'exploitation économique des vastes zones encore vierges du Québec et du Manitoba<sup>53</sup>. C'est dans cette circonstance que ce voyageur fera connaissance avec le célèbre curé Labelle. Dans ce voyage, il a l'occasion de faire le touriste et de recueillir des notes d'une haute valeur exotique.

Le récit de Lamothe s'approche sensiblement de la forme d'un traité de sociologie et de démographie sur les Français d'Amérique. Comme l'auteur l'explique dans la préface, il est question «d'aller examiner sur place les résultats obtenus sous une domination étrangère, mais avec un régime de liberté et d'autonomie, par le Français de l'Amérique du Nord<sup>54</sup>». De même, dans son récit, il consacre des pages entières à la question indienne et aux Métis du Canada, qui sont régulièrement négligés ou évoqués en quelques paragraphes seulement par d'autres voyageurs de la même période.

La division de l'ouvrage ne recourt pas à la méthode chronologique - elle nuirait au développement du discours de Lamothe -; au contraire, le sujet du texte se déplace simultanément avec le voyage vers l'Ouest. Cela permet au voyageur de mieux discuter sur l'histoire, l'évolution démographique et la colonisation des lieux traversés, tout en faisant un tableau de la beauté des paysages<sup>55</sup>. Parti «au lendemain des fêtes qui avaient accueilli la venue du chah de Perse à Paris<sup>56</sup>», Lamothe quitte la France le 14 juillet 1873. Il reviendra en France après un séjour de cinq mois en terre nord-américaine.

L'itinéraire est donné en partie dans le titre même du récit. Après avoir visité la partie orientale du pays (l'Acadie, le Québec, Ottawa et l'Ontario), Lamothe cherche à gagner la partie occidentale, le Manitoba et la Rivière Rouge du Nord. C'est dans l'évocation de cette partie du pays que le récit prend son ampleur et que Lamothe semble vouer toute sa sympathie aux populations francophones de ces contrées. Le voyageur déclare explicitement dans le chapitre VI, chapitre crucial pour la compréhension des enjeux de la perception des lieux visités, ses bonnes intentions de voyage en Amérique, partagées par quelques autres compagnons de route :

Venus en Amérique avec des desseins différents et réunis par le hasard de notre rencontre à bord du *Moravian*, nous avons décidé de suivre ensemble le conseil devenu proverbial que

---

<sup>53</sup> Sylvain Simard donne un aperçu clair des enquêtes techniques du voyage de Lamothe, qui lui ont été confiées par le Gouvernement canadien, dans *Mythe et reflet de la France. L'image du Canada en France, 1850-1914*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1987, p. 164-167.

<sup>54</sup> Henri de Lamothe, *op. cit.*, p. II.

<sup>55</sup> En effet, Lamothe n'est pas trop soucieux de l'exactitude chronologique : nous lisons souvent des expressions temporelles comme «Le lendemain ou surlendemain... Deux ou trois jours après... Quelques jours après», etc.

<sup>56</sup> *Ibidem*, p. I.

le pauvre Horace Greely, quand il dirigeait la *Tribune* de New-York, donnait à tous les déshérités d'Europe et des vieux États de l'Atlantique, à tous les jeunes gens avides de fortune, de nouveauté, d'émotions ou de pittoresque : Go West ! Go West<sup>57</sup> !

Cela est bel et bien un hymne à l'exotisme américain, très recherché chez un bon nombre de gens en France qui espèrent trouver la fortune, la nouveauté des modes de vie, les émotions fortes et, évidemment, le pittoresque de ce pays lointain. Le *West*, Lamothe l'atteindra comme prévu dans son dessein de voyage; le charme d'un continent sauvage, défié à chaque instant par la nouvelle colonisation croissante, le captivera pleinement et il s'en souviendra pour le reste de sa vie.

Le comte **Louis de Turenne d'Aynac** (1843-1907) est consul général de France au Canada dans la ville de Québec, de 1890 à 1894. En 1879, ce riche aristocrate publie un récit de voyage intitulé *Quatorze mois dans l'Amérique du Nord (1875-1876)*<sup>58</sup>. D'esprit conservateur, Turenne a calqué sa conception de l'Amérique du Nord surtout sur les opinions du monde qu'il fréquente, c'est-à-dire les classes sociales supérieures. Au Canada, c'«est d'ailleurs en compagnie du Gouverneur général du Canada et de Lady Dufferin qu'il passe la plus grande partie de son séjour au pays<sup>59</sup>». Le récit est le produit de son journal écrit «au jour le jour» qui commence le 1er octobre 1875 à Paris et qui se termine le 27 décembre 1876 à son retour dans la même ville, qu'il a «quitté[e] il y a exactement quinze mois moins quatre jours<sup>60</sup>». Nous comprenons donc que le détail chronologique est extrêmement important dans l'écriture des faits de son voyage, car il en marque constamment les moments, tout comme un sous-titre daté à chaque paragraphe proposant la relation quotidienne.

Privilegié par sa position sociale, le comte de Turenne est reçu partout par des personnalités de grande renommée. c'est pourquoi il visite aisément une bonne partie du continent nord-américain. Comme il le dit au lecteur au début de son récit, il n'a «retranché que ce qui pouvait avoir un caractère tout à fait personnel» de son voyage pour mieux connaître l'Amérique du Nord, «ses habitants, ses institutions<sup>61</sup>». Pendant la traversée, il se retrouve en compagnie du docteur Davesne, qui lui a été présenté par le

---

<sup>57</sup> *Ibidem*, p. 102.

<sup>58</sup> Louis de Turenne d'Aynac (comte), *Quatorze mois dans l'Amérique du Nord (1875-1876)*, Paris. A. Quantin, 1879, 2 tomes.

<sup>59</sup> Sylvain Simard, *Mythe et reflet de la France*, *op. cit.*, p. 167. Turenne est aussi reçu par Hector Fabre et sa femme à son passage à Ottawa.

<sup>60</sup> Louis De Turenne d'Aynac, *op. cit.*, tome 2, page 389.

<sup>61</sup> *Ibidem*, tome 1, p. I-II.



baron Edmond de Rothschild, autre compagnon de voyage. Une fois arrivé, il parcourt l'Amérique du Nord d'est en ouest sans arrêt (il participe aussi à des battues), en empruntant des pistes américaines et canadiennes. Par son récit, nous découvrons beaucoup de choses à propos des nouveaux territoires colonisés de l'Ouest canadien, notamment la jeune province du Manitoba. La perception méticuleuse de l'espace parcouru est explicitée aussi par une très belle carte jointe en fin de volume : elle reproduit une partie du Nord-Ouest canadien, dont la province manitobaine et une partie du «Territoire de Keewatin», zone géographique se trouvant entre la côte ouest du Lac Supérieur et la frontière américaine. Nous remarquons que Turenne, ayant à sa disposition des ressources concernant le matériel de toponymie et de «triangulation» du territoire, a pu consulter, entre autres documents, la *Carte Générale du Canadian P[acifique]. R.* de 1876. Ce que le comte apprécie beaucoup en Amérique, c'est l'ordre et la richesse rencontrés un peu partout, surtout au Canada qu'il définit comme «une pure démocratie». Il dit en traversant la frontière vers le *Haut Canada* : «Les terres sont bien cultivées, les bois bien aménagés, les prairies très riches<sup>62</sup>». En somme, il peint le tableau d'une Amérique prospère et, avant toute chose, ordonnée, pouvant répondre à toutes les attentes d'un personnage de sa stature et de son extraction sociale.

*Les Lettres choisies*<sup>63</sup> du commandant **Henri de Belvèze** (1801-1875), publiées à titre posthume par sa famille en 1882, comprennent une série de lettres qui relatent la mission française de la *Capricieuse* en 1855 au Canada. À elles seules, ces quelques lettres-rapports regroupées sous le volet «Campagne du Canada» ne peuvent prétendre à la forme d'un récit de voyage selon les canons classiques; néanmoins, elles offrent un aperçu précis de son voyage canadien. Ce marin et diplomate français participe à beaucoup de missions militaires dans le monde, de l'Espagne au Chili, de la Grèce au Canada. C'est dans ce dernier pays qu'il se fait connaître davantage par l'opinion publique française.

Voulue par le gouvernement français, la mission de la *Capricieuse* - nom du navire dont Belvèze est commandant - se rend au Canada «pour renouer des relations commerciales longtemps interrompues<sup>64</sup>». La série de lettres sur cette mission commence avec un rapport de Belvèze au Ministre de la Marine française non daté, mais qui remonte assurément après le 25 août 1855, date de départ du Canada. Le reste des lettres s'échelonne du 14 juillet 1855 (lettre «À la Municipalité de Québec») à, plus ou moins, la

<sup>62</sup> *Ibidem*, p. 31.

<sup>63</sup> Henri de Belvèze (commandant), *Lettres choisies dans sa correspondance, 1824-1875*, Bourges, Pigelet et Fils et Tardy, 1882.

<sup>64</sup> *Ibidem*, p. 136.

mi-août de la même année (lettre «Aux citoyens de Toronto»). Le but de Belvèze est de réduire les détours commerciaux entre la France et le Canada, «qui rendent ces transactions onéreuses au consommateur<sup>65</sup>», afin de permettre des échanges directs entre les deux pays.

De Québec à Montréal, de Kingston à Toronto, Henri de Belvèze écrit quelques pages sur cette mission sans oublier de souligner la beauté du paysage et l'accueil chaleureux reçu dès l'arrivée de la mission dans les eaux de Québec où le drapeau français est absent depuis longtemps :

L'arrivée de la *Capricieuse* était connue d'avance et partout les populations accouraient à la côte, la saluant de leurs hurrahs et de salves de mousqueterie: le long de la magnifique île d'Orléans, malgré une pluie battante, les habitants d'origine française saluaient de l'intérieur des maisons, ou bravaient le mauvais temps en courant le long du rivage, pour suivre plus longtemps les mouvements de la corvette<sup>66</sup>.

Les lettres du commandant de Belvèze ont été écrites en vue de relater une mission commerciale à l'étranger. Toutefois, elles dégagent spontanément une saveur d'exotisme qui est inhabituelle dans la rédaction d'un tel document . Belvèze a voulu exprimer non seulement son optimisme sur l'avenir commercial prometteur entre la France et le Canada mais aussi tout l'avant-goût du charme d'un voyage qui a été, à la base, humain et émotif.

Grand passionné de géographie et de voyage, **Jules Leclercq** (1848-1928) est l'auteur du récit *Un Été en Amérique, de l'Atlantique aux Montagnes Rocheuses*<sup>67</sup> de 1877, réédité en 1886. Ce savant, président de la Société Royale Belge de Géographie et aussi membre de celle de Paris, est un ami de Xavier Marmier avec qui il a des échanges sur les plaisirs du voyage et entretient une riche correspondance. De profession libérale - il est avocat -, il consacre «les loisirs qu'elle lui laiss[e] à une suite de voyages à travers l'Europe et les autres parties du monde<sup>68</sup>». Il visite l'Italie, le Portugal, l'Afrique du Nord, le Mexique et, évidemment, l'Amérique du Nord, léguant ainsi une large documentation sur ses impressions de voyage. Diverses revues, telles que la *Revue des Deux Mondes* et le *Tour du Monde*, publient ses articles dont «le style très

---

<sup>65</sup> *Ibidem*, p. 145. En effet, les relations commerciales entre les deux pays se déroulaient sous le patronage de la Grande-Bretagne.

<sup>66</sup> *Ibidem*, p. 128.

<sup>67</sup> Jules Leclercq, *Un Été en Amérique, de l'Atlantique aux Montagnes Rocheuses*, Paris, Plon-Nourrit et Cie. 1877, 1886.

clair [et] l'exactitude des faits<sup>69</sup>» fournissent des descriptions passionnantes aux lecteurs. Très actif jusqu'à un âge avancé, en 1924, Leclercq publie toujours ses recherches géo-historiques; un de ses articles, intitulé *La découverte de l'Amérique par les Islandais*<sup>70</sup>, sera très bien reçu à la conférence des Américanistes à la Haye.

Le récit *Un Été en Amérique* suit la division en chapitres, mettant ainsi en évidence la structure du texte organisée selon les lieux visités, plutôt que le facteur chronologique qui semble passer en seconde place après la relation sur la traversée. De là, l'itinéraire de Leclercq peut être résumé de façon synoptique si l'on consulte la table des matières : il va de Terre-Neuve-Halifax jusqu'au Colorado via Washington, l'Ohio, le Mississippi pour revenir vers le Niagara, Toronto, Montréal et la ville de Québec. Le 16 mai 1876, Leclercq quitte la France, poussé par il ne sait quelle voix d'Amérique qui lui crie «Go ahead ! never mind !». Au début du mois d'août 1876, le voyage américain se terminera après deux mois de séjour sur le continent américain.

Dans une affirmation que nous retrouvons au début du récit de son arrivée à New York, Leclercq se rend compte de la distance avec l'Europe; désormais l'Amérique s'ouvre à ses yeux avec la ville impériale et il s'exclame pour verbaliser cette distance entre les deux mondes : «New-York est si loin de l'Europe, et l'Atlantique est si large !». Il a traversé le fossé qui sépare les deux mondes, maintenant il est prêt à commencer son exploration.

Le baron **Étienne Hulot** (1857-1918) est membre de la Société de géographie de Paris depuis 1891, lorsqu'il «devient avocat et entreprend de nombreux voyages d'études en Europe et dans le Nouveau Monde<sup>71</sup>». Grand lecteur de récits de voyage et d'exploration écrits par d'autres auteurs, il est amené à publier leurs mémoires à titre posthume. Son récit *De l'Atlantique au Pacifique, à travers le Canada et le Nord des États-Unis*<sup>72</sup>, publié en 1888, est accompagné d'une très belle carte détaillée qui permet de suivre son itinéraire, de New York à Montréal, puis vers l'Ouest, via Chicago et

<sup>69</sup> L.G. Vapereau, *Dictionnaire universel des contemporains*, 6ème édition, 1893, repris par Susan Bradle, *Archives biographiques françaises*, Londres, Bowker - Saur, 1988 (microfiches).

<sup>69</sup> Carnoy H., *Dictionnaire biographique des membres des sociétés savantes*, 1899, repris par Susan Bradle, *op. cit.* (microfiches).

<sup>70</sup> Cité dans la *Biographie américaniste* de Paul Rivet, extrait du journal de la Société des Américanistes de Paris de 1926, Paris, Librairie orientale et américaine, Maisonneuve Frères, 1926. Nous y lisons que cet article a été présenté aux «Proceedings of the twentyfirst international Congress of Americanists, first part, held at the Hague, August 12-16, 1924» (travaux du vingt et unième Congrès international des américanistes, première partie, tenu à la Haye le 12-16 août 1924).

<sup>71</sup> *Dictionnaire de biographie française, op. cit.*, tome 17, p. 1520 (article de T. de Morembert).

<sup>72</sup> Étienne Hulot, *De l'Atlantique au Pacifique, à travers le Canada et le Nord des États-Unis*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1888.

Winnipeg, pour rejoindre le Grand Canyon, et enfin arriver à l'Île de Vancouver. L'auteur fournit aussi quelques croquis qu'il a élaborés, notamment celui du Parc National Yellowstone du Wyoming.

Le récit est dédié à Monsieur Boutmy, directeur de l'École libre des sciences politiques de Paris où Hulot a fait ses études et s'est familiarisé ainsi avec les principes de l'organisation sociale recommandée par Frédéric Le Play, qu'il retrouvera encore intacte au Canada. Nous nous apercevons, dès cette dédicace, que l'auteur porte un regard attentif à l'organisation sociale pendant tout le voyage: un exemple est donné dans le chapitre quatrième où Hulot entretient une intéressante conversation avec le recteur de l'Université Laval à propos d'un «point capital» en politique : le système du *self government* des Canadiens français au sein de la Confédération. En général, la division de l'ouvrage suit les déplacements majeurs et il en résulte quinze chapitres qui présentent chacun des sous-chapitres détaillant les moments les plus significatifs de son itinéraire; les précisions temporelles y sont amalgamées dans son discours. Parti le 8 août 1886, il entreprend surtout de visiter l'Amérique du Nord «dont la richesse et le prodigieux développement impressionnent l'Europe !<sup>73</sup>». Son point de vue sur ce monde est bien résumé dans ses traits essentiels dans le dernier chapitre intitulé «Finale» où, «involontairement», comme il le dit lui-même, le voyageur se laisse déjà prendre par la force des souvenirs qui s'accroissent en «repass[ant] dans [sa] mémoire tous les détails de [son] voyage<sup>74</sup>», offrant de cette manière un bilan exhaustif et synthétique au lecteur.

**Lucien Lacroix** (1855-1922), devenu évêque en 1901, est un homme d'église qui aime voyager. Lors de son voyage en Amérique du Nord en 1893, il est docteur ès lettres et premier aumônier au lycée Michelet. De ce voyage, il a laissé un récit sympathique intitulé *Yankees et Canadiens. Impressions de voyage en Amérique*<sup>75</sup> de 1895. Lacroix est un «Républicain convaincu<sup>76</sup>», un de ces catholiques libéraux sympathisants à l'égard des gouvernements de la III<sup>e</sup> République.

Le récit de Lacroix se présente en quinze chapitres dont la division obéit au tracé du parcours qu'il s'impose depuis son arrivée à New York. De cette ville, son itinéraire le mène vers Chicago, Niagara, Toronto et Montréal, Québec (et ses environs) et enfin Boston. Très peu soucieux de mentionner des dates précises durant son voyage, l'aumônier rapporte seulement que son départ s'est effectué le 12 août 1893; son retour

<sup>73</sup> *Ibidem*, page dédicatoire.

<sup>74</sup> *Ibidem*, p. 331.

<sup>75</sup> Lucien Lacroix, *Yankees et Canadiens. Impressions de voyage en Amérique*, Paris, 1895, Tours, Maison Alfred Mame et Fils, [1895 ?].

en France est prévu pour la fin septembre de la même année. Son voyage en est un de pur plaisir touristique et, pour cela, il avoue dans une petite note liminaire qu'il se garderait bien de se «comparer à Christophe Colomb pour avoir eu, il y a quelques années, la chance de passer plusieurs semaines sur le sol américain<sup>77</sup>». Cependant, le récit de Lacroix est riche en impressions personnelles : il donne une idée juste sur le sentiment d'une bonne partie des Français, dont il est le porte-parole, envers les peuples américains et leurs institutions. Entreprise qui n'est pas sans difficulté, car «[l]ouer tout sans réserve, c'est laisser croire qu'on n'a rien vu ou rien voulu voir; et, d'un autre côté, dire toute sa pensée et faire une large part aux critiques par amour de la vérité, c'est se brouiller avec tous les Américains qu'on a rencontrés et qui ont été aimables pour vous<sup>78</sup>». Mais son tiraillement intérieur saura mettre précisément l'étincelle à l'expression de sa verve tout au long de son récit.

Le marquis **Gaston de Lévis** (1844-?), descendant de la grande famille française de Lévis, est reçu au Canada comme la réincarnation du chevalier de Lévis, «dernier défenseur de la France au Canada». Son récit, intitulé *Visite au Canada suivie d'une course aux Montagnes-Rocheuses et à l'Océan Pacifique en 1895*<sup>79</sup>, est un tribut à la mémoire de l'histoire de la Nouvelle-France. En effet, le marquis de Lévis effectue une visite officielle de ces lieux qui le lient sentimentalement à ses ancêtres. L'accueil que lui, sa famille et sa suite reçoivent est immense<sup>80</sup> : partout où ils se déplacent, des réceptions, des discours, des banquets, des cérémonies religieuses s'ordonnent en présence des personnalités les plus respectables du Canada. Aucun répit pour le marquis qui doit prononcer des discours, répondre à des questions, inaugurer des statues et des monuments.

Le marquis de Lévis subdivise la première partie de son récit dans la province de Québec, non pas à partir de moments strictement chronologiques, ni de déplacements de voyage, mais plutôt selon les réceptions et les visites officielles que lui impose le protocole. Après son départ de la province, il effectue une narration plus régulière des déplacements qu'il fait vers l'Ouest du continent, à savoir à Niagara, à Chicago, au parc

<sup>76</sup> *Dictionnaire de biographie française, op. cit.*, fascicule CIX, p. 55 (article de T. de Morembert).

<sup>77</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 8. Ce prêtre passe une bonne partie de son séjour au Canada à rencontrer les représentants du clergé et à discuter des problèmes communs des deux églises.

<sup>78</sup> *Ibidem*, p. 9.

<sup>79</sup> Gaston de Lévis (marquis), *Visite au Canada suivie d'une course aux Montagnes-Rocheuses et à l'Océan Pacifique en 1895*, Chateaudun, Imprimerie de la Société Typographique, 1896.

<sup>80</sup> Il voyage en compagnie de sa femme, de sa jeune nièce Henriette d'Hinnisdäl, de la fille aînée de son frère avec son mari, du comte Félix d'Hunolstein, du marquis et de la marquise Nicolay (cf. p. 2).

de Yellowstone, dans la Prairie américaine, avant de reprendre le chemin en direction de l'Est, vers Washington, et de revenir à New York.

Le samedi 1er juin 1895, la suite du marquis quitte Paris. Le dimanche 4 août de la même année, elle est de retour en France. Le marquis nous éclaire, dès le début du chapitre deuxième, sur les raisons de son voyage : «[l]e but de mon voyage étant de rechercher les souvenirs français en Amérique<sup>31</sup>». Cet objectif sera atteint dans les moindres détails. À cela s'ajoutent d'autres merveilles de ce vaste horizon américain que le marquis compare dans son récit à un «infini qui peut être triste et monotone, mais qui ne manque pas de grandeur<sup>32</sup>». Il s'agit d'une grandeur tout à fait à sa hauteur et qui ne le décevra pas.

Collectionneur et grand admirateur de la Russie des tsars, **Philippe Deschamps** (1848-19?) est l'auteur de plusieurs «récits de voyage intéressants» sur la Russie, le Proche-Orient, comme cela est mentionné sur le verso de la couverture de l'ouvrage publié en 1896. *À travers les États-Unis et le Canada. Récits de voyage*<sup>33</sup>. Libéral et rêvant à un meilleur avenir en termes souvent utopiques, Deschamps est très attentif à l'évolution sociale et économique des pays visités. Il en rappelle différents aspects, très clairement exposés dans son ouvrage, comme le système bancaire ou l'affranchissement de la dîme des Canadiens français, par exemple. Il vit à Paris et fréquente des responsables ou des propriétaires de musées, un peu partout en France. Personnalité aux intérêts multiples, il collectionne des livres anciens, des affiches et des gravures, ainsi que des monnaies d'époque et des armes.

Son récit est ordonné selon une répartition classique des chapitres, en fonction, principalement, des endroits majeurs visités durant son excursion américaine. Tout comme Gustave de Molinari, ses descriptions relèvent souvent d'analyses très lucides de la situation socio-économique de la zone traversée<sup>34</sup>. Arrivé à New York le 3 mai 1893, Deschamps atteint San Francisco, par Niagara, Montréal, Québec, Boston, Philadelphie, Cincinnati, Chicago et Saint-Louis. Il s'agit de l'itinéraire traditionnellement emprunté par les voyageurs de l'époque. La table des matières mentionnant ces sites est entrecoupée par l'évocation de moments plus ou moins curieux que le voyageur a vécus au cours du trajet, comme «Le flirt» ou «Les maisons roulantes» de Chicago, où il remarque que la

---

<sup>31</sup> *Ibidem*, p. 9.

<sup>32</sup> *Ibidem*, p. 145.

<sup>33</sup> Philippe Deschamps, *À Travers les États-Unis et le Canada. Récits de voyage*, Paris, Ernest Leroux, 1896.

<sup>34</sup> Deschamps consacre, par exemple, tout un chapitre à «La World's fair -Exposition de Chicago - La foire du monde». Il donne des détails concernant l'organisation, les pavillons, les retombées économiques.

profession de *house-movers* est l'une des plus rentables du Nouveau Monde. Des différents lieux visités, Deschamps a su donner une vision personnelle qui reflète sa foi dans le progrès et dans les «développements prodigieux» que ce «peuple américain, audacieux et énergique<sup>35</sup>» a su accomplir et donner en exemple à toute l'humanité. «Voir l'Amérique, ce nouveau monde<sup>36</sup>» est donc l'*incipit* de son récit.

Voyageuse insatiable, **Thérèse Bentzon** (1840-1907) gravite autour du cercle de François Buloz et de sa *Revue des Deux Mondes* dans laquelle elle publie plusieurs articles de critique littéraire, des traductions et des impressions de voyage. Elle écrit aussi de nombreux romans dont un qui présente un scénario canadien, *Au-dessus de l'abîme*. Elle est très intéressée par les pays étrangers, notamment ceux d'Amérique du Nord qu'elle visite en 1897 en compagnie de Ferdinand Brunetière, laissant ainsi des notes de voyage intitulées *Nouvelle-France et Nouvelle-Angleterre*<sup>37</sup>. Ce récit est donc le recueil des notes prises pendant son passage au Canada français et au Massachusetts, et dans lequel elle organise un développement des moments structurels atypique par rapport à ce que l'on retrouve habituellement dans un récit de voyage. Son récit, ainsi que d'autres ouvrages qu'elle a écrit, livre une relation méticuleuse de la condition féminine en Amérique du Nord. Thérèse Bentzon y anticipe avec clarté les conquêtes qui s'effectuèrent au cours du XXe siècle en faveur des droits et de «l'indépendance» de la femme<sup>38</sup>. La brève table des matières montre seulement quatre chapitres intitulés : «I. - Les femmes du Canada français», «II. - Saint-Laurent et Saguenay», «III. - L'éducation et la société au Canada», «IV.- Dans la Nouvelle-Angleterre». On devine par conséquent que l'intérêt principal de cette voyageuse est le mode de vie des femmes. Elle fait d'ailleurs «des études sur la condition des femmes en Amérique» et sur leur degré d'émancipation. L'itinéraire proposé dans son récit se limite au Québec avec un prolongement vers le sud immédiat de la province, et à Boston et ses alentours. Elle est attentive aux élections de la province du Québec et s'intéresse aussi à sa littérature naissante.

Durant la traversée, elle rencontre l'abbé Casgrain. Elle ne donne pas de renseignement sur les dates de départ et d'arrivée et l'on ne sait pas non plus dans quel

---

<sup>35</sup> *Ibidem*, p. 18.

<sup>36</sup> *Ibidem*, p. 5.

<sup>37</sup> Thérèse Bentzon (pseudonyme de Marie-Thérèse de Solms Blanc), *Nouvelle-France et Nouvelle-Angleterre. Notes de voyage*, Paris, Calmann-Lévy, 1899.

<sup>38</sup> Il faut rappeler ici que madame Bentzon a aussi publié un essai en 1896, *Les Américaines chez elles*, consacré complètement aux femmes américaines («observations de femme sur tout ce qui touche la condition des femmes») qu'elle a observées lors d'un voyage précédent.

port elle a débarqué. Nous savons qu'elle arrive à New York le 22 mars 1897<sup>89</sup> avec Ferdinand Brunetière. De fait, nous constatons que ce récit recueille des faits relatant seulement son séjour dans cette partie de l'Amérique: aucune information n'est donnée par exemple sur son passage à New York avec le critique français. Le retour en France n'est nullement mentionné mais, toujours selon le rapport de voyage de Brunetière, elle revient à Paris vers le 16 mai 1897. Dans ce récit, elle essaie surtout de «mettre en ordre les impressions qu'[elle a] rapportées pêle-mêle du Canada» et de la Nouvelle-Angleterre et elle explique comment elle a pu «voir et comprendre très vite beaucoup de choses en appuyant [ses] observations, nécessairement superficielles, sur des connaissances historiques<sup>90</sup>». Ce voyage est le résultat d'une volonté de voir de ses propres yeux, afin de mieux comprendre, comme elle le fait remarquer, ces pays visités en acquérant des connaissances qu'elle n'aurait certes pas eues en restant à Paris.

Nous avons très peu d'informations concernant **Lucien de Burlet** (18?-19?), voyageur et intellectuel français qui a laissé un récit de voyage intitulé *Au Canada, de Paris à Vancouver, notes d'hier et d'aujourd'hui*<sup>91</sup>, dédié à L. Rodolphe Roy, secrétaire de la Province de Québec. D'après le *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, il est aussi l'auteur de trois ouvrages politiques dont les titres sont les suivants : *L'Avenir de la troisième République française* (de 1878), *La Campagne de 1870. Notes d'un caporal du 47e de ligne* (de 1870) et *La Politique, ses vrais principes* (de 1875)<sup>92</sup>. Cet homme, passionné par la politique de son époque, rassemble aussi ses notes prises pendant deux voyages américains, l'un effectué en 1894 et l'autre en 1909, dans son récit, publié juste après le second voyage. Les impressions des deux voyages s'entremêlent à tel point que le lecteur n'arrive pas à discerner quand l'auteur parle de l'un ou l'autre des voyages. Burlet dit simplement au début ce qui suit : «J'ai accompli, il y a quelques années, ce voyage, rajeuni par un second tout récent. Ce que je viens de dire justifie la publication de ces notes, ensemble de souvenirs déjà un peu effacés et que le temps va chaque jour estompant de son crayon noir<sup>93</sup>». L'écriture de son récit est une façon d'arrêter cet oubli progressif de la mémoire et de le fixer une fois pour toutes pour la postérité.

<sup>89</sup> Cf. Antoine Compagnon, «Brunetière au Québec», *Études françaises, Québec une autre fin de siècle*, 32, 3, automne 1996, p. 115-126.

<sup>90</sup> Thérèse Bentzon, *op. cit.*, p. 1.

<sup>91</sup> Lucien de Burlet, *Au Canada, de Paris à Vancouver, notes d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, L'Édition Moderne - Librairie Ambert, [1909 ?].

<sup>92</sup> Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts (France), *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, Paris, Imprimerie nationale, tome 21, 1905, colonne 724.

<sup>93</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 11.



récit est une façon d'arrêter cet oubli progressif de la mémoire et de le fixer une fois pour toutes pour la postérité.

L'opinion de Burlet «est toute désintéressée», en dépit de tout ce qui a été dit auparavant sur le Canada, parce que chaque voyageur a avant toute chose sa propre interprétation du pays qu'il visite. Il écrit dans la courte préface du récit : «Or, il me paraît que précisément parce qu'on a beaucoup parlé du Canada, il reste quelque chose à en dire. Car, s'il est vrai que tout soit connu, il est non moins exact que les choses les plus ``vues`` se modifient selon le caractère, le tempérament, l'état d'âme du voyageur<sup>94</sup>». Cette formule puise dans l'héritage romantique qui est encore en vogue chez la plupart de nos voyageurs. Elle résume pleinement l'esprit d'unicité du voyageur qui s'émeut à nouveau là où un autre voyageur a jadis laissé ses traces.

Lucien de Burlet quitte la France le 20 juillet 1894. Suivant la division en chapitres qui respecte les étapes de la course vers l'Ouest canadien, le récit s'ouvre sur l'arrivée à New York pour «un court séjour» et une poursuite du voyage vers la Province de Québec. Dans cette section, il propose des analyses sur le vocabulaire canadien français, sur la situation politique et sur les politiciens. Ensuite, il poursuit sa route vers le Manitoba et l'extrême Ouest canadien, pour revenir au Niagara et enfin retourner à New York et, de là, il rentre en France. Grand ami du Canada, Burlet profite de ce voyage pour visiter «ce qui fut la nouvelle France [et] pour étudier précisément la question de [la] colonisation<sup>95</sup>». Ses pages «vécues» contiennent «des notes écrites au jour le jour, ou à la clarté du souvenir» de ce pays; elle seront utiles «à ceux qui cherchent l'impression sincère des choses vues, [en somme elles sont] un loyal de *visu*<sup>96</sup>». Burlet fait partie de ces voyageurs qui assureront la relève des intellectuels français intéressés par le Nouveau Monde au tournant du siècle. Il préfigure une génération de voyageurs de la taille de Hanotaux, Bellesort et Siegfried.

### **I.3 - À l'instar de Thérèse Bentzon, d'autres femmes parcourent le monde**

Au sujet des femmes voyageant en Amérique du Nord, nous aimerions soulever ici une hypothèse de recherche qui mérite d'être considérée pour de futurs travaux. Il est notoire que les femmes au XIXe siècle ont accès à une certaine émancipation et que certaines d'entre elles sillonnent en grande liberté les diverses routes du monde. Certes, les femmes ne voyagent pas dans les mêmes conditions que les hommes : des lieux leur sont encore interdits ou sont difficiles d'accès, le contrôle de l'argent, nécessaire à un

---

<sup>94</sup> *Ibidem*, p. 9.

<sup>95</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>96</sup> *Ibidem*, p. 8.

voyage, est rarement acquis. De plus, la vision du monde des voyageuses ne correspond pas nécessairement à celle des voyageurs, et leur façon de relater le voyage s'organise différemment. Comme Bénédicte Monicat le remarque, «elles pénètrent dans un ailleurs textuel qui les révèle autres<sup>97</sup>». De fait, Thérèse Bentzon n'est pas seule dans son aventure américaine. Vingt ans plus tôt, une autre femme audacieuse, Olympe Audouard (1830-1890), traversait l'Amérique et laissait un récit publié en 1869.

Vers 1867-1868 (la date de son départ n'est pas spécifiée), Olympe Audouard effectue un voyage en Amérique du Nord. Elle est membre de la Société des Gens de Lettres française, pour laquelle elle écrit une relation, après avoir «passé dix mois dans ce nouveau monde». Elle l'intitule *À travers l'Amérique. Le Far-West*<sup>98</sup>. En fait, il ne s'agit pas d'un récit de voyage dans le sens classique, comme cela est défini dans notre étude, et que l'on constate chez la totalité des voyageurs que nous avons considérés. Il ne s'agit pas non plus de la relation d'une voyageuse et de ses impressions soutenues par la séquence habituelle d'un départ, d'une arrivée, d'anecdotes reliées à un itinéraire et ainsi de suite. L'expérience d'Olympe Audouard donne plutôt lieu à une réflexion très personnelle, teintée par son allégeance politique manifeste, sur le mode de vie dans les contrées traversées, aux États-Unis avec un bref détour au Canada<sup>99</sup>. L'intérêt de cette voyageuse est d'écrire «une relation de voyage [...] exacte» afin de ne pas alimenter de déceptions dues à des «descriptions [qui] brillent plus par l'imagination que par la réalité<sup>100</sup>». En cela, elle se rapproche sensiblement de tous les voyageurs de notre corpus. En définitive, le récit de cette femme présente plusieurs affinités avec celui de Thérèse Bentzon. À l'opposé des voyageurs de sexe masculin, l'attention de ces deux femmes se porte surtout sur la critique des mœurs à l'étranger. De sa course vers l'Ouest, Olympe Audouard rapporte ses dialogues avec de nombreux interlocuteurs, tels que les hommes d'affaires *Yankee* de l'Est et les Mormons de l'Ouest. Tout comme Thérèse Bentzon, elle néglige souvent d'informer ses lecteurs sur les détails chronologiques, sur l'itinéraire et sur les paysages naturels, nécessaires à une meilleure compréhension de la relation de voyage. Par conséquent, l'extrême lucidité et la précision descriptive de cet auteur heurtent l'attente du

<sup>97</sup> Bénédicte Monicat, *Itinéraires de l'écriture au féminin. Voyageuses du 19<sup>e</sup> siècle*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, Collection Faux Titre, 1996, p. 3. Ce n'est pas notre intention d'explorer ce monde du voyage au féminin au XIX<sup>e</sup> siècle; nous ne signalons ici que quelques points élémentaires. D'ailleurs, un coup d'œil sur la vaste bibliographie existante peut donner à lui seul un aperçu du sujet.

<sup>98</sup> Olympe Audouard, *À travers l'Amérique. Le Far-West*, Paris, E. Dentu, Librairie de la Société des Gens de Lettres, 1869. Dans la préface de son ouvrage, elle parle de son républicanisme à l'époque du voyage.

<sup>99</sup> Au Canada, elle rencontre des paysans avec lesquels elle a un échange typique de tous les voyageurs de l'époque : «Vous me parlerez du Canada, leur di[t-elle], et moi je vous parlerai de la France» (*ibidem*, p. 62).

<sup>100</sup> *Ibidem*, p. 1.

lecteur qui ne trouve guère de place accordée à la rêverie exotique. Dès le début, Olympe Audouard dépouille son récit de l'exotisme habituel, rattaché à l'idée de grandeur et de beauté de l'Amérique et avertit le lecteur que, dans son ouvrage, elle jugera ce continent à partir d'un point de vue pratique. «qui est le seul réel», celui de ses rencontres avec les autochtones (à son avis, ils ont des mœurs souvent déplorables et manquent de bonnes manières). Mais, en ce qui concerne l'appréciation du progrès du génie américain, dans des secteurs comme celui de la «construction des machines, des usines, des ponts et des chemins de fer», elle affiche la même opinion que celle exprimée par ses homologues masculins.

Olympe Audouard est politiquement plus engagée dans son ouvrage que Thérèse Bentzon et elle y fait preuve d'un esprit plus railleur face aux coutumes nord-américaines. Des points communs sont cependant repérables quant à la forme, avec notamment l'absence de chronologie précise et la brièveté de la description des déplacements spatiaux, et quant au contenu, avec la présence de parties relatant la condition des femmes et leur éducation, la vie sociale et familiale des Américains. Olympe Audouard donne l'image d'une femme à l'esprit subtil, qui sait observer avec acuité les us et coutumes des peuples rencontrés.

On retrouve les mêmes qualités chez une autre voyageuse de cette seconde tranche du XIXe siècle, l'Anglaise Elizabeth Muter, dont le récit de voyage, *Travels and Adventures of an Officer's Wife in India, China, and New Zealand*<sup>101</sup>, se modèle sur la forme typique que nous retrouvons chez les voyageurs masculins de l'époque. Contrairement aux récits de Thérèse Bentzon et d'Olympe Audouard, le récit d'Elizabeth Muter abonde en mentions chronologiques précises et en détails sur les déplacements et les sites visités. Cependant, elle ne nous éclaire pas sur certaines dates, notamment celle de son retour en Angleterre<sup>102</sup>. Il faut tenir compte du fait qu'Elizabeth Muter est l'épouse d'un officier anglais. Il se peut donc que sa façon d'écrire soit directement influencée par l'esprit de son mari, dont elle suit les directives d'itinéraire. De plus, les déplacements durant son voyage asiatico-océanique sont effectués sous l'égide d'une escorte militaire, élément qui peut fortement influencer les choix de son parcours. Toutefois, si l'on fait abstraction du contexte socio-géographique différent et de la perception anglo-saxonne de l'ailleurs, madame Muter, de même que ses homologues françaises, s'en tient surtout à la

---

<sup>101</sup> Elizabeth Muter, *Travels and Adventures of an Officer's Wife in India, China, and New Zealand*, London, Hurst and Blackett, 2 tomes, 1864.

<sup>102</sup> Elizabeth Muter précise simplement à la fin du récit ce qui suit : «the period of my life they [les pages du récit] embrace extends over six years» (ces pages de récit couvrent plus de six ans de ma vie, c'est-à-dire, autour de 1860).

description des gens : «Fine Men and Pretty girls<sup>103</sup>». À l'instar de Thérèse Bentzon en Amérique du Nord, elle révèle ses déceptions à l'égard de l'esthétique architecturale : «All Europeans must feel disappointment on first entering Peking<sup>104</sup>», mais elle fait ressortir aussi la beauté : «We came on a magnificent marble bridge<sup>105</sup>». Elle décrit subtilement des personnages rencontrés lors de son périple, par exemple, la vue d'une «raw Irish girl» (une authentique fille irlandaise) se présentant dans un hôtel à Littelton, Nouvelle-Zélande. Enfin, elle apprécie les gestes de galanterie à son égard.

«La complexité est certainement la qualité maîtresse du récit de voyage au féminin» souligne Bénédicte Monicat. Les récits des voyageuses en Amérique du Nord au XIXe siècle mériteraient d'être analysés de façon plus approfondie. Dans l'ombre de ceux des voyageurs masculins, ces récits de voyage au féminin en Amérique pourraient assurément fournir des arguments valables susceptibles d'enrichir le panorama de l'exotisme américain dans la France de l'époque<sup>106</sup>.

Au terme de cette présentation des voyageurs, nous avons fait ressortir des constantes dans les récits de voyage des protagonistes de notre recherche. Malgré leurs différences d'extraction sociale et l'écart temporel entre leurs voyages, il existe une impulsion commune, un désir partagé et un sentiment clair à propos de ces contrées nord-américaines: pensons d'abord à la ressemblance des itinéraires parcourus, des sensations éprouvées lors de la traversée sur l'océan et des rencontres effectuées au cours de l'excursion. Ces personnes montrent toutes un visage commun et universel, celui du voyageur français qui se déplace pour connaître cet ailleurs et se faire connaître à son tour par la relation de ce qu'il a vu. Le rituel du voyage outre-mer en Amérique se répète au fil des ans, il s'enrichit de nouvelles images, mais son attrait siège toujours à la même place dans l'imaginaire français : il s'agit de voir l'Amérique, cet «ailleurs» aux espaces physiques et mentaux toujours séduisants.

<sup>103</sup> *Ibidem*, vol. 2, p. 59 (des gentilshommes et des jolies filles).

<sup>104</sup> *Ibidem*, p. 122 (tous les Européens doivent être déçus lors de leur arrivée à Pékin).

<sup>105</sup> *Ibidem*, p. 139 (nous nous sommes retrouvés sur un magnifique pont de marbre).

<sup>106</sup> Nous souhaiterions pouvoir, dans un proche avenir, orienter notre intérêt dans ce sens afin de compléter de cette manière la vision que nous nous sommes faite de cet univers hétéroclite qui relie les rivages européen et américain.

## CHAPITRE DEUXIÈME

*Allons ! whoever you are come travel with me !  
Traveling with me you find what never tires !*

Walt Whitman, «Song of the Open Road», *Leaves of Grass* (1892)

### VOYAGE VERS L'AMÉRIQUE EXOTIQUE

Il est nécessaire à présent de concentrer notre attention sur la problématique qui se trouve à la base de notre étude en posant tout simplement cette question : pourquoi voyage-t-on ? Il est notoire que l'homme ressent souvent le désir de tout quitter, de tout voir, de partir et d'explorer. Depuis l'âge classique, «la capricieuse fée des voyages» entraîne le voyageur dans le cortège de ses adorateurs<sup>1</sup>. Depuis les temps anciens, le voyage est l'une des occupations où l'homme s'est le plus engagé. L'ailleurs l'appelle incessamment, lui donnant un prétexte pour conquérir, civiliser, ou découvrir. Dans ce chapitre, nous poserons notre regard sur le récit de voyage, considéré sous l'angle de la relation du déplacement physique, alors qu'au chapitre troisième nous l'envisagerons sous l'angle de l'organisation de l'écriture. La réflexion théorique à l'égard du récit a produit une vaste littérature. Il reste que, par sa nature hétéroclite, le récit de voyage, comme Andreas Wetzel l'écrit, «souffre [...] de ce qu'on pourrait appeler un problème de territorialité<sup>2</sup>». Notre champ d'action se limitera à la compréhension de l'homogénéité structurelle apparente dans certains récits de voyage portant sur l'Amérique, issus principalement de la seconde moitié du XIXe siècle.

Tout voyageur résolu, d'hier ou d'aujourd'hui, expliquerait que son parcours est d'emblée inscrit à l'intérieur de son besoin ontologique de connaître ce qui l'entoure, de mieux définir sa place dans le monde. Par son esprit aventureux et par son errance, l'homme trace sa propre odyssée. Lorsqu'on aborde une étude sur l'exotisme et le voyage, le renvoi à Hérodote et à ses *Histoires*, écrites à partir de ses enquêtes sur les populations du bassin méditerranéen et de la Perse, est classique. Dès l'Antiquité, les textes rapportant les aventures et les rencontres de voyage sont devenus Histoire et de ce fait l'Histoire s'est ouverte sur l'«ailleurs». La pratique du voyage comme relation et conte (*mythos*) prend, de ce fait, sa place dans l'ensemble kaléidoscopique des diverses

---

<sup>1</sup> Nous utilisons ici une expression d'un des voyageurs de notre corpus, Henri de Lamothe, extraite de la préface de son récit de voyage. *Cinq mois chez les Français d'Amérique*, op. cit.

<sup>2</sup> Andreas Wetzel, *Partir sans partir. Le récit de voyage littéraire au XIXe siècle*. Toronto, Les Éditions Paratexte, 1992, p. 4. Le travail de Wetzel apporte une contribution importante à la compréhension théorique du genre du récit de voyage littéraire en ouvrant de nouvelles voies d'analyse. Nous renvoyons à cette étude qui donne une vision plus satisfaisante de la problématique concernant ce sujet.

connaissances en devenant l'une des provinces du savoir. Le voyage vers l'«ailleurs» stimule ainsi la fantaisie de l'homme de tous les temps : il représente l'une des prérogatives de son existence qui lui permettent d'élargir ses horizons. De ce fait, l'Histoire relatera de plus en plus de déplacements et de contacts à l'étranger.

### II.1 - Le «Même» et l'«Autre», une relation très étudiée

Pour mieux comprendre l'immensité du domaine exotique, nous clarifions brièvement des concepts de base à l'aide de réflexions formulées par des spécialistes du concept de l'«altérité». Le déplacement dans l'espace et dans le temps est indispensable pour qu'il y ait la rencontre de l'«Autre» (dans nos récits, l'Américain). Ce déplacement projette le «Même» (le Français) en plein univers exotique. Deux êtres, appartenant à deux mondes éloignés, font naître le sentiment exotique. L'aire sémantique de l'exotisme s'enrichit par l'abondance des termes qui spécifient tout un monde nouveau<sup>3</sup> et, à son tour, la différence met l'imaginaire qui se laisse façonner par cet ailleurs. Dans ce jeu de perception, il est nécessaire de garder une juste distance, comme le conseille Segalen<sup>4</sup>. Il existe d'emblée une distance culturelle accentuée par une distance physique dans l'espace. Ainsi, le voyageur voit-il l'«Autre» comme appartenant à l'«autre monde». L'«éloignement» a une résonance tout à fait particulière dans l'imaginaire de l'homme car il ouvre de nouvelles avenues introspectives. Comme le souligne Afférgan, la «conception de l'altérité et de l'espace temps<sup>5</sup>» reconduit idéalement l'homme à un dessein historique originel, ayant sa source dans la légende fondatrice.

L'espace et le temps sont les deux composantes indispensables à toute conception d'écriture exotique<sup>6</sup>. Elles assurent le lien entre l'homme qui voyage et l'objet de son

<sup>3</sup> C'est pendant la Renaissance que l'adjectif «exotique» fait sa première apparition, en 1548, dans le *Quart Livre* de Rabelais. La découverte de nouveaux espaces physiques et humains apporte au vocabulaire des termes inconnus de «...diverses tapisseries, divers animaux, poissons, oiseaux et autres marchandises». Il faut bien définir ce nouveau par un adjectif: cet adjectif est «exotique». Vu son utilisation plus fréquente, le terme entre officiellement dans le Dictionnaire de Trévoux en 1743, ensuite dans celui de l'Académie française en 1765 et dans le Littré (1863-1873). Le Romantisme donnera lieu au substantif dérivé : «exotisme». Depuis lors, «exotique» et «exotisme» ne renvoient plus seulement à des descriptions encyclopédiques concernant presque exclusivement le monde naturel (plantes, fleurs, espèces, etc.) mais aussi à tout un monde et à une civilisation éloignés. Cf. Vincenette Maigne, «Exotisme: évolution en diachronie du mot et de son champ sémantique», dans *Exotisme et création*, Actes du colloque international de Lyon, Lyon, L'Hermès, 1985, p. 7.

<sup>4</sup> Victor Segalen, «Le pouvoir de *Concevoir autre*», *Essai sur l'exotisme. Une esthétique du divers (notes, 1908)*, Montpellier, Fata Morgana, 1978, p. 19.

<sup>5</sup> Francis Afférgan, *Exotisme et altérité. Essai sur les fondements d'une critique de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, p. 29.

<sup>6</sup> Ce sont là des agents inséparables de la création littéraire prise dans son ensemble. Dans «Les trois savoirs de la fiction» (*Savoirs à l'œuvre*, Presses Universitaires de Lille, 1990), Michel Pierssens

voyage : le désir d'exotisme, le parcours, la découverte, la rencontre, le dépaysement. D'ailleurs, Segalen, qui a bien décrit l'emprise de l'exotisme sur l'homme, écrit à ce propos : «Je ne disconviens pas qu'il n'existe un Exotisme des Pays et des races, un exotisme des climats, des faunes et des flores; un exotisme soumis à la géographie, à la position en latitude et longitude<sup>7</sup>».

En mettant en parallèle certaines œuvres classiques sur l'expérience du voyage, ainsi que d'autres ouvrages définis comme mineurs, mais non moins révélateurs de cette dialectique, nous avons constaté que le désir d'entreprendre un voyage ramène incessamment à cet «Autre», à son altérité et à son monde concret (l'espace physique) et mental (l'espace socio-culturel). Tzvetan Todorov s'est beaucoup intéressé à la question et il précise clairement cet état dans l'axiome suivant : «'Exotisme' est donc synonyme d'altérité<sup>8</sup>». Le fait que chaque voyageur de notre corpus garde en lui un attachement à la société d'origine s'avère un élément essentiel pour développer, de manière «parfaitement symétrique», un attrait spontané pour ce qui est autre<sup>9</sup>. À la fois, sollicité par la Patrie et par l'«ailleurs», le voyageur français est en mesure de saisir davantage son appartenance culturelle et, en même temps, de considérer l'impulsion éprouvée envers l'altérité américaine. Cette impulsion laisse progressivement la place à l'exotisme dès que le contact est établi avec la réalité étrangère. Cette expérience se poursuit encore au XXe siècle, car l'exotisme ne cesse de maintenir son ascendant sur l'homme contemporain. De nos jours, nous parlerions d'exotisme des espaces urbains sans bornes, d'exotisme des territoires extrêmes (les déserts ou les zones dépeuplées des continents), d'exotisme cosmopolite ou encore d'exotisme cosmique, en grande partie inconnu. Mais, l'exotisme vis-à-vis des contrées «classiques», parmi lesquelles l'Amérique du Nord garde une place capitale, est loin d'être négligé: au contraire, il se renouvelle, relevant du défi des temps modernes. Butor en offre un exemple dans son ouvrage de 1962 intitulé *Mobile. Étude pour une représentation des États-Unis*. Ce texte offre un itinéraire à la fois historique et poétique qui se transforme en une «orgie de surprises et de frissons»; nous rappelle l'immensité du Sud des États-Unis avec des images originales, comme l'immobilité d'«une file d'autos résignées attendant la fin d'une brusque inondation», ou populaires,

---

considère que l'espace et le temps rentrent de plein droit dans la série d'éléments sur lesquels la fiction ne peut que se poser et se donner des présupposés et des interrogations.

<sup>7</sup> Victor Segalen, *op. cit.*, p. 83.

<sup>8</sup> Tzvetan Todorov, *Nous et les autres: la réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Seuil, 1989, p. 359.

<sup>9</sup> Il s'agit là encore d'une expression de Todorov, *ibidem*, p. 204. Charles Minguet, en paraphrasant Todorov, écrit dans sa préface aux *Voyageurs francophones en Amérique hispanique au cours du XIXe siècle. Répertoire bio-bibliographique* : «La question de l'Autre, la recherche de l'altérité est aussi, dans

comme l'immortelle image de la ville de New York, avec son «Empire State Building : 3.500 miles de lignes téléphoniques et télégraphiques»<sup>10</sup>.

Cela dit, la fascination de l'homme contemporain pour le monde et ses habitants n'a pas été oblitérée en littérature. L'expérience de Claude Lévi-Strauss, se considérant à la fois comme un «observateur européen» et un «explorateur» du monde parcourant «un nombre élevé de kilomètres et rassembl[ant] des projections fixes ou animées<sup>11</sup>», demeure elle aussi emblématique de l'histoire du voyage dans la littérature du XXe siècle. Le paysage humain et le paysage physique se fondent et ne font qu'un : «[t]out paysage se présente d'abord comme un immense désordre qui laisse libre de choisir le sens qu'on préfère lui donner<sup>12</sup>». Ainsi, l'ethnographe se redécouvre voyageur. Le besoin et le désir de recueillir des perceptions familières ou nouvelles du monde dans lequel l'homme fait sa traversée, ne sont-ils pas inhérents à la quête intérieure de l'homme universel ? Lévi-Strauss parle d'un «paysage» qu'il faut ordonner dans notre esprit. Depuis l'Antiquité jusqu'au XIXe siècle, il nous semble que ce paysage, qui se présente à l'homme, est toujours le même. Il est voyageur par hasard ou par instinct, curieux de sillonner cette immensité terrestre désordonnée. Le monde s'offre à lui comme une route qu'il faut suivre afin de découvrir ce qu'elle recèle, qu'il s'agisse de contrées, de paysages inconnus, de réalités socio-culturelles et de mœurs nouvelles à la fois sources d'affinités et réalité porteuses de différences. La rencontre de l'«Autre» est une des préoccupations du discours ontologique : «ce qui n'est pas soi», question qui a déjà été soulevée par Montaigne dans ses *Essais*<sup>13</sup>, où il définissait le continent américain comme «cet autre monde». Souvent inconsciemment, l'homme traverse le monde pour y confirmer sa place, poussé par le souci de «reconstituer une totalité homogène et ordonnée<sup>14</sup>».

En somme, tout désir d'exotisme est généralement le résultat d'une quête de dépaysement et d'émerveillement impossibles à vivre pour l'homme dans son propre milieu physique ou mental. Dans tous les récits que nous avons analysés, l'altérité est saisie lors de l'accomplissement de ce déplacement outre-mer. Deux extrêmes sont ainsi nécessaires: le monde de départ (l'*ici* français) et le monde d'arrivée (l'*ailleurs* américain). Ces deux mondes sont en relation, tout en étant rigoureusement séparés. Jean-Michel Racault signale aussi la présence de cette pierre angulaire dans les écrits exotiques

---

une grande mesure, la recherche de soi-même» (Paris, Bibliothèque nationale - Université de Paris X Nanterre-CNRS, 1987).

<sup>10</sup> Michel Butor, *Mobile. Étude pour une représentation des États-Unis*, Paris, Gallimard, 1962, p. 9 et 198.

<sup>11</sup> Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955, 1973, p. 14.

<sup>12</sup> *Ibidem*, p. 60.

<sup>13</sup> Cf. «Sur les cannibales», *Essais*, 1580, Genève-Paris, Slatkine, 1987, p. 221.

<sup>14</sup> Francis Affergan, *op. cit.*, p. 45.



antérieurs au XIXe siècle : «[l]a production de l'altérité exigera simultanément conjonction et disjonction de l'*ici* et de l'*ailleurs*, co-présence et rigoureuse séparation de l'Autre et du Même<sup>15</sup>». C'est en tenant compte de ces postulats que nous arriverons à mieux comprendre la complexité de la question exotique qui, depuis toujours, rapproche le «Même» de l'«Autre».

## **II.2 - Voyager dans l'espace et dans le temps**

### *SUR LE TEMPS PRÉSENT*

Voyageur à travers l'espace.  
Voyageur à travers le temps.  
Changeant et d'idée et de place.  
Pareil à ces débris flottants<sup>16</sup>.

Les récits des grandes découvertes et des grands voyages proposent toujours l'aventure, l'errance de l'homme (le héros, le découvreur, le missionnaire ou le simple globe-trotter) dans l'espace et dans le temps. Le monde visité est finalement vécu comme une combinaison du «chrono» et du «tope», selon la formule proposée par Mikhaïl Bakhtine. L'homme parcourt l'espace et marque le temps de son passage. L'exégèse de plusieurs récits ou notes de voyage sur l'Amérique révèle que cette combinaison est toujours retranscrite. La référence à l'espace et au temps amène le lecteur à suivre de près l'expérience que le voyageur est en train de vivre. Un exemple évident est donné par Jacques Cartier dans sa relation :

[...] nous partîmes le 20 avril 1534 du port de Saint-Malo avec deux navires de soixante tonnes, ayant soixante et un hommes d'équipage. Nous navigâmes si bien que, le 10 mai, nous arrivâmes à Terre-neuve, où nous entrâmes par le Cap de Bonne-Vue, lequel se trouve au 28<sup>me</sup> degré et demi de latitude et de longitude<sup>17</sup>.

Nous avons déjà mentionné que, dans tout récit de voyage, le temps et l'espace sont des éléments essentiels pour que l'exotisme puisse se manifester à sa juste valeur. Souvent, l'écrivain-voyageur lui-même souligne l'utilisation des deux éléments dans sa rédaction,

<sup>15</sup> Jean-Michel Racault, «Instances médiatrices et production de l'altérité dans le récit exotique aux 17e et 18e siècles», dans *L'Exotisme*, Actes du colloque de Saint-Denis de la Réunion (1988), Paris, Diffusion Didier-Érudition, 1988, p. 33.

<sup>16</sup> Jean-Jacques Ampère, *op. cit.*, tome I, p. 140-146. C'est le début d'une ode qu'Ampère lit pendant le discours tenu devant les membres de l'Institut canadien, lors de son passage à Montréal le 25 octobre 1851.

<sup>17</sup> «Récit du voyage fait par le Capitaine Jacques Cartier en l'an mil cinq cent trente quatre en Terre-Neuve de Canada dite Nouvelle France», *La Découverte du Canada d'après les récits originaux de Jacques Cartier*, préface de A.-Léo Leymarie, Paris, Casterman, [1913 ?], p. 39.

comme le comte Louis de Turenne l'explique au lecteur dans son récit américain de 1879 : «Ce livre est la reproduction exacte d'un journal écrit *au jour le jour*, à bord du *steamer*, ou dans les *villes* que j'ai visitées, où encore sous ma tente dans les prairies du *Far West*, dans les *forêts du Canada*, sur les bords des *grands fleuves* et des *grands lacs*<sup>18</sup>». Au XIXe siècle, les débats et les propos sur l'exotisme se multiplient en littérature. Les écrivains ne produisent plus de récits ou de romans exotiques par hasard, ils sont désormais conscients que l'exotisme fait partie des diverses formes de l'expression littéraire. De ce fait même, le récit de voyage devient ouvertement la relation d'un voyage de plaisir et de distraction touristique. Les auteurs affichent les règles et les canons de cette littérature qui ne tarde pas à se targuer d'«exotique». De Chateaubriand à Hugo, de Marmier à Loti, le XIXe siècle est considéré comme le siècle du «triomphe» de l'exotisme sous toutes ses formes.

La littérature se prête parfaitement à la représentation de l'«ailleurs», elle est un de ces moyens privilégiés qui permettent d'accéder à l'histoire de l'exotisme en tant que fait collectif. Le romantisme a donné à l'*exote*<sup>19</sup> sa place en littérature : «[p]artagée entre la passion du moi et celle de l'ailleurs, la littérature romantique se devait d'engendrer force récits de voyages, où la première personne trouve sa pleine expression<sup>20</sup>». D'ailleurs, les intellectuels et les auteurs du XIXe siècle en discutent beaucoup. En 1863, Gautier explique aux frères Goncourt que l'exotisme a «deux sens», dont «le premier vous donne le goût de l'exotique dans l'espace, le goût de l'Amérique, le goût des femmes jaunes, vertes, etc.» et le second le «goût plus raffiné, une corruption plus suprême, c'est ce goût de l'exotisme à travers le temps [...]»<sup>21</sup>.

Quel que soit le «sens» que l'on donne à l'exotisme, l'espace est probablement l'élément qui ressort le plus dans la production des récits de voyage sur l'Amérique du Nord au XIXe siècle. Il relie le point de départ au point d'arrivée, pour se prolonger jusqu'aux limites touchées par l'itinéraire du voyageur. Il est le «terrain» de la découverte, de la rencontre de l'«Autre» et de son milieu, le «lieu» où les références géographiques foisonnent. L'écrivain-voyageur franchit l'océan, les routes et les agglomérations urbaines; il découvre la nature, le paysage, les climats. Son écriture immortalisera cet

<sup>18</sup> Louis de Turenne, «Au lecteur», *op. cit.*, tome 1, p. 1. Même formule pour Lucien de Burlet qui écrit dans son avant-propos : «Ce sont des notes écrites au jour le jour, ou à la clarté du souvenir», *op. cit.*, p. 8. Nous soulignons.

<sup>19</sup> Terme cher à Segalen pour définir «des voyageurs-nés»: cf. Segalen, *op. cit.*, p. 24.

<sup>20</sup> C'est un véritable «élargissement de l'horizon littéraire» qui se prépare dès la fin du XVIIIe siècle. Hélène Lefebvre le mentionne dans son ouvrage *Le Voyage*, Paris, Bordas, 1989, p. 70.

<sup>21</sup> Théophile Gautier dans Edmond et Jules Goncourt, *Journal*, Paris, Fasquelle-Flammarion, 1935, tome 2, p. 134-135 (cité par Pierre Jourda, *L'Exotisme dans la littérature française depuis Chateaubriand*, Paris, 1938, Genève, Slatkine Reprints, tome 2, 1970, p.13).

espace en empruntant des expressions à la géographie qui sont intégrées de manière harmonieuse au rythme narratif du récit<sup>22</sup>. C'est pourquoi le voyageur devient à sa façon un écrivain géographe qui relate le monde tel qu'il le voit, du point de vue physique et humain. Selon les géographes Trevor J. Barnes et James S. Duncan, le récit revêt une teinte personnelle lorsqu'on écrit sur la géographie du monde : «...writing about worlds reveals as much about ourselves as it does about the worlds represented. [...] the worlds we represented are inevitably stamped with our own particular set of local interests, views, standards, and so on<sup>23</sup>». Le marquis de Lévis représente les lieux visités comme dans un atlas où la formule géographique aide le lecteur à se forger une image mentale de ces lieux<sup>24</sup>. Il note dans la préface du récit : «J'ai terminé par le tableau de la course rapide que j'ai accomplie à travers l'Amérique, le parc de Yellowstone, les Montagnes Rocheuses jusqu'à l'Océan Pacifique, à l'Archipel de Vancouver<sup>25</sup>». C'est dans l'espace que l'écrivain-voyageur vit ses expériences et, toujours grâce à cette toile de fond, que le lecteur suit ces expériences. Dans son récit, Jules Leclercq parle des trois espaces géographiques qui l'ont vraiment touché durant son voyage; il les décrit dans un langage très représentatif et il tient à conclure son ouvrage en rappelant encore une fois au lecteur qu'«[e]n résumé, le Saguenay est, avec le Niagara et le Grand "Canyon" de l'Arkansas, ce qui[l]'a le plus vivement impressionné en Amérique<sup>26</sup>». Comme Michael Issacharoff

<sup>22</sup> On trouvera un intéressant recueil de mémoires et de documents définissant les rapports entre géographie et littérature dans *La Littérature dans tous ses espaces*, sous la direction de Michel Chevalier, Paris, CNRS, 1993.

<sup>23</sup> Trevor J. Barnes et James S. Duncan, *op. cit.*, p. 3 (écrire sur le monde révèle autant sur nous-mêmes que sur le monde dépeint [...] le monde que nous avons décrit est inévitablement marqué par notre bagage d'intérêts, de points de vue, de normes, etc.)

<sup>24</sup> Michel Chevalier, dans «La géographie olfactive ou le flair romanesque» remarque que dans la tâche du géographe l'«œil était mis au service de la plume pour faire voir la variété des différentes régions du monde. Une part importante des enjeux du discours géographique se situait dans sa capacité de rendre compte et de suggérer une réalité visuelle. La longue tradition des récits de voyage illustre bien cette fonction du discours» (*op. cit.*, p. 88).

<sup>25</sup> Marquis de Lévis, *op. cit.*, p. II.

<sup>26</sup> Jules Leclercq, *op. cit.*, p. 402-403. Le Niagara est un lieu-espace très évocateur dans tous les récits de voyage que nous avons étudiés. Selon une intéressante étude conduite par Patrick McGreevy, «Reading the texts of Niagara Falls. The metaphor of death», les chutes du Niagara seraient représentées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle toujours comme un lieu grandiose et fatal en même temps. Plus précisément, les voyageurs et les écrivains utilisent souvent la métaphore de la mort pour les représenter : «At Niagara Falls are tangible institutions and behaviour traditions related directly and indirectly to the symbolism of death. [...] Niagara Falls is literally a place of death. [...] the brink, the plunge, the abyss, the rising mist and the rainbow all [are] in relation to the theme of death», dans *Writing Worlds*, *op. cit.*, p. 50-72 (aux chutes du Niagara, il existe de véritables institutions et des croyances reliées directement et indirectement au symbolisme de la mort. [...] Niagara est littéralement un endroit de mort. [...] Les parois, la chute, le gouffre, le brouillard et l'arc-en-ciel, tout cela est en relation avec le thème de la mort). L'exemple de Chateaubriand, qui raconte l'accident du serpent à sonnettes survenu au bord de l'abîme, est emblématique.

l'affirme, il existe «une spatialité propre aux textes littéraires<sup>27</sup>», de ce fait, «il s'effectue par la suite chez le lecteur une spatialisation de ce qu'il a lu<sup>28</sup>».

La transposition de l'espace est un élément qui dépend aussi de l'instant (le temps de l'action) durant lequel il est parcouru (nous l'avons vu chez Jacques Cartier). Plus précisément, l'exotisme historique nous permet de voyager en dehors de notre époque, dans les vestiges des civilisations antérieures. Dans son récit de voyage intitulé *De l'Atlantique au Pacifique*, Hulot avertit le lecteur «qu'il serait intéressant de jeter un coup d'œil rétrospectif sur [l'histoire de] la Nouvelle-France<sup>29</sup>». En fait, le sentiment exotique naît de la perception d'une différence de temps historique, la civilisation d'hier étant éloignée de celle d'aujourd'hui. L'exotisme historique véhicule souvent un exotisme nostalgique que nous définissons comme l'exotisme du «Même perdu». Considérés sous cet angle, la majorité des écrivains-voyageurs de notre bibliographie souhaitent retrouver ailleurs les modes de vie que leur pays offrait auparavant et qui sont maintenant disparus. L'«Autre» devient ainsi l'image-miroir de ce qu'*était* le «Même». L'éloignement historique comporte aussi une distance dans l'espace car le voyageur se déplace concrètement dans un territoire sur les traces du passé. Là-bas, le «bon vieux temps» est maître. Ainsi, le voyageur retrouvera-t-il un microcosme intact de la vieille société, alors qu'il la croyait disparue à jamais. Jean-Jacques Ampère constate ce fait dans son récit de voyage lors de sa visite au Canada, ce pays étant pour lui le lieu où survit encore la «vieille France» :

Les Canadiens nous appellent les *Français de la vieille France*; mais c'est le pays appelé autrefois la *Nouvelle-France* qui est aujourd'hui l'ancienne. La propriété foncière y est encore soumise au droit seigneurial. En 1852, il faut aller jusqu'en ce pays reculé pour entendre parler de seigneurs et de seigneuries [...] <sup>30</sup>.

La mention de «ce pays reculé» nous ramène tout de suite à une dimension temporelle autre. C'est le Canada d'aujourd'hui qui conserve les mœurs de la France d'antan. Ce parallélisme chronologique est tout à fait fascinant. Ampère voyage à la fois dans l'espace et dans le temps; son expérience en terre canadienne représente l'accomplissement d'une quête personnelle dans l'«ailleurs» pour laquelle les deux sens exotiques se retrouvent à l'unisson. Le patrimoine historique français resurgit dans les pages de tous les récits des

<sup>27</sup> Michael Issacharoff. «Qu'est-ce que l'espace littéraire ?», *L'Information littéraire*, 3, mai-juin 1978, p. 117-122.

<sup>28</sup> *Ibidem*, p. 118.

<sup>29</sup> Étienne Hulot. *op. cit.*, p. 61.

voyageurs. Comme Michel de Certeau l'a démontré, cette pratique s'inscrit dans le discours de l'histoire de l'homme (discipline) visant à laisser un témoignage par l'écriture<sup>31</sup> (production). Pour sa part, Paul Ricoeur définit les «marques de civilisation» par les «lois et coutumes politiques, [les] comportements sociaux, [les] techniques et [les] connaissances, [les] systèmes philosophiques et religieux [...], toutes ces manières de faire l'histoire qui "marquent" ou "estampillent" le temps<sup>32</sup>». Aussi, «faire l'histoire» signifie-t-il se pencher sur un «modèle conceptuel» autre que le sien et dont «la reconstruction conceptuelle, au moment où elle semble opérer l'assimilation d'un mode de penser à l'autre, aboutit à faire sortir l'étrange<sup>33</sup>».

### **II.3 - Les moments de l'écriture d'un voyage en Amérique**

L'écriture de l'aventure exotique s'inscrit dans l'agencement d'une série de moments que le voyageur vit de façon séquentielle, dès le début de son mouvement vers l'ailleurs, et qui constituent «la progression chronologique du voyage représenté<sup>34</sup>». Nous constatons que le déroulement de tous les récits sélectionnés offre une synopsis de cet ordre structurel général. Le plan narratif de l'action du récit d'un «voyage rectiligne<sup>35</sup>» propose généralement la démarche suivante : le départ, la séparation, la traversée<sup>36</sup>, l'arrivée, l'itinéraire, la rencontre et, finalement, le retour. Il s'agit en définitive du modèle de voyage classique résumé dans le lexème «voyage d'aller et retour<sup>37</sup>» qui jette les fondements de la stratification des étapes que le voyageur suit d'habitude en cours de

---

<sup>30</sup> Jean-Jacques Ampère, *op. cit.*, tome I, p. 118-119.

<sup>31</sup> Michel de Certeau, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 28-29. À ce même propos, selon Bernard Degout («Les voyages de Chateaubriand. L'Amérique», *Magazine littéraire*, 366, juin 1998, p. 36-38), le cas de Chateaubriand-voyageur offre un bel exemple d'écriture devenant le «prélude et [le] vecteur d'une réappropriation du "tout" de l'histoire», trait d'union indispensable entre l'écrivain et le monde.

<sup>32</sup> Paul Ricoeur, «Introduction», dans *Au Carrefour des Cultures. Les cultures et le temps*, Paris, Payot-Les Presses de l'Unesco, 1975, p. 33.

<sup>33</sup> *Ibidem*.

<sup>34</sup> Cette expression qui rend clairement l'idée est empruntée à Roland Le Huenen, qui l'utilise dans son introduction du *Voyage à Terre-Neuve* d'Arthur de Gobineau (Paris, Aux Amateurs de Livres, 1989).

<sup>35</sup> Nous utilisons ici l'expression de M. Brian Fitch (conférence du Département de littérature comparée de l'Université de Montréal, le 16 janvier 1997) qui définit le voyage rectiligne comme celui dont le retour est l'envers de l'aller, c'est-à-dire quand le voyageur, bon planificateur de ses déplacements, sait d'emblée qu'il fera un même voyage de retour, revenant au point d'arrivée et à une date déterminée. Le contraire est le voyage circulaire où le voyageur, de type plutôt picaresque, part pour voir des contrées presque totalement inconnues, à la découverte souvent d'un univers fictif.

<sup>36</sup> Il y aurait aussi le voyage sur terre, mais dans notre étude nous n'analyserons que des récits de voyage où il est question de traversée en mer pour atteindre les pays américains.

<sup>37</sup> Cf. Michel Butor, «Le voyage et l'écriture», *Répertoire IV*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1974, p. 19.

route. Désignées sous diverses appellations, la «valeur liminale du voyage<sup>38</sup>» par Racault, l'«échafaudage structurel du récit» par Wetzel, et ainsi de suite, ces étapes de la relation de voyage sont inévitables pour la progression de l'action.

À partir de ces prémisses, nous proposons des passages tirés de deux ouvrages que nous estimons représentatifs pour souligner la présence de cet agencement de moments qui en constituent le squelette narratif formel : le récit de voyage de Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil autrement dite Amérique*, et celui de Lucien Lacroix, *Yankees et Canadiens* (ce dernier fait partie de notre corpus). Tout d'abord, nous aimerions insister sur ce que nous entendons par «moments de l'écriture exotique». Nous nous exprimons ici dans un sens relativement large par rapport à l'étude de Racault, qui identifie surtout un départ, un itinéraire, un naufrage, une entrée, une exploration descriptive, une sortie et un retour. Certains découpages séquentiels, pour nous en tenir à la désignation utilisée par ce dernier, sont fréquemment indiqués dans les sous-titres des récits de voyage : «Le départ» (chez Xavier Marmier), «Traversée de L'océan» (chez le marquis de Lévis), «Arrivée à New-York» (chez Étienne Hulot), un itinéraire «De Prince Arthur's Landing à Riv. du Loup» (chez le comte de Turenne), «Le retour en France» (chez Philippe Deschamps), et ainsi de suite.

Nous procéderons à une analyse binaire des séquences du récit des deux auteurs précédemment cités, Léry et Lacroix, auxquels nous juxtaposerons, en alternance, d'autres extraits tirés des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand, des *Tristes tropiques* de Lévi-Strauss et des récits de voyage de notre corpus. Force est de constater que, malgré la diversité manifeste des ouvrages, des constantes du discours se présentent régulièrement dans le genre du récit de voyage américain des diverses époques<sup>39</sup>. Il est incontestable qu'entre Jean de Léry et Lucien Lacroix, qu'entre Chateaubriand et Lévi-Strauss, l'écart historique, mental et culturel est colossal. Mais c'est à partir de cet écart - chaque auteur appartenant à une catégorie littéraire et historique - que nous les rapprochons par l'intensité expressive des moments-clés insérés dans leurs ouvrages.

---

<sup>38</sup> L'article de Jean-Michel Racault (*op. cit.*) porte sur le contenu de la valeur liminale établie pour les récits de voyage du XVIIe et XVIIIe siècles.

<sup>39</sup> Il faut remarquer qu'il est souvent difficile, comme le soulignent aussi René Wellek et Austin Warren dans leur étude intitulée *La Théorie littéraire* (1948), de donner des définitions à des phénomènes qui relèvent de l'aspect «dynamique» de la littérature (dans notre cas celle de voyage), en suivant le schéma «statique» imposé par la théorie et la critique. On l'a déjà dit, le phénomène exotique est difficilement classable en littérature car il se mélange facilement avec d'autres styles et composantes et surtout s'infiltré à travers plusieurs genres.

### II.3.2 - Des auteurs, des époques, un seul fil conducteur

Mais pourquoi avons-nous choisi d'établir d'abord notre analyse sur les récits de Jean de Léry et de Lucien Lacroix ? Notre choix est dicté par l'écart temporel de trois cent trente-deux ans entre la parution de ces deux récits et par le fait que ces textes portent sur une expérience de voyage en Amérique. Les récits de ces auteurs sont fortement symboliques, bien qu'ils soient de toute évidence moins connus que ceux de Chateaubriand et Lévi-Strauss, auxquels nous attribuons (tout au moins) une importante fonction de *repères topiques*. Il s'agit ici de démontrer que le sentiment exotique, qui est négligé dans l'étude des ouvrages mineurs, n'est pas en reste par rapport à celui des ouvrages majeurs. De plus, nous jugeons que la méthode comparative entre ces auteurs éloignés, Léry et Lacroix, permet de mettre en lumière le fait que l'exotisme, vécu et transposé dans un texte, préserve un fil conducteur universel.

Le souci d'objectivité, difficile à observer dans une œuvre imprégnée d'exotisme, apparaît souvent dans l'avant-propos aux récits de voyage que nous avons analysés : «[l]e seul mérite de cet ouvrage est sa sincérité même et son impartialité» rapporte Lucien de Burlet en guise de norme commune à tout voyageur<sup>40</sup>. Jean de Léry, étudiant en théologie protestant, voyage pour «déclarer ce qu'[il a] pratiqué, vu, ouï et observé tant sur mer, allant et retournant, que parmi les sauvages Américains entre lesquels [il a] fréquenté et demeuré environ un an<sup>41</sup>». Dans un intéressant ouvrage intitulé *Ces Merveilleuses possessions*, Stephen Greenblatt glose à ce propos : «Durant son séjour, lui et deux autres Français [...] eurent l'occasion d'assister à une cérémonie religieuse des indigènes. Ce qu'il vit et entendit l'étonna et l'effraya<sup>42</sup>». Étonnement et frayeur font de tout le voyage de Léry un moment d'initiation. Son expérience a valeur de témoignage exemplaire à son retour en France.

Quant à Lucien Lacroix, aumônier bourgeois et catholique au Lycée Michelet, il voyage par intérêt et plaisir touristique. Comme il l'écrit, il se «propose simplement de noter [ses] impressions de chaque jour et de dire avec une entière sincérité ce qu'[il a] vu et ressenti». Malgré leurs différents objectifs de voyage, les deux auteurs affichent une singulière ressemblance lorsqu'ils confient vouloir rapporter ce qu'ils ont vu, observé et ressenti. Ils arrivent ainsi à donner au travers de leur récit un témoignage véritable et

---

<sup>40</sup> Plus loin, dans le même avant-propos, Burlet se définit comme suit : «Je suis un simple observateur, et, simplement, j'ai noté ce que j'ai vu, les impressions ressenties, les enseignements qui se sont dégagés pour moi des choses étudiées». *op. cit.*, p. 7.

<sup>41</sup> Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil autrement dite Amérique*, 1563, Lausanne, Bibliothèque romande, 1972, p. 31.

<sup>42</sup> Stephen Greenblatt, *Ces Merveilleuses possessions : découverte et appropriation du nouveau monde au XVI<sup>e</sup> siècle* (trad. de l'anglais par Franz Regnet) Paris, Les Belles Lettres, 1996, p. 35.

personnel sur l'Amérique qu'ils ont visitée. À ce sujet, les auteurs avouent dans leurs avant-propos le désir de ne rien déformer et de transcrire fidèlement ce dont ils ont été témoins. Pour sa part, Jean de Léry indique ses intentions :

[...] Finalement assurant ceux qui aiment mieux la vérité dite simplement que le mensonge orné et fardé de beau langage, qu'ils trouveront les choses par moi proposées en cette histoire non seulement véritables, mais aussi aucunes, pour avoir été cachées à ceux qui ont précédé notre siècle, dignes d'admiration<sup>43</sup>.

Lucien Lacroix s'exprime de façon presque identique :

[...] Louer tout sans réserve, c'est laisser croire qu'on n'a rien vu ou rien voulu voir; et, d'un autre côté, dire toute sa pensée et faire une large part aux critiques par amour de la vérité, c'est se brouiller avec tous les Américains qu'on a rencontrés et qui ont été aimables pour vous.

Néanmoins, au risque de me faire lapider lors de mon prochain voyage en Amérique, je dirai ce que je crois être la vérité<sup>44</sup>.

Comme le dit Mark Cocker, dans son ouvrage intitulé *Loneliness and Time* à propos d'une relation de voyage d'un Anglais en Asie centrale (*Mission to Tashkent* de Frederick Bailey), le récit de voyage possède donc une marque d'authenticité. Cette marque, selon lui, tend à compenser toute faiblesse de l'expression littéraire. En effet, les événements de la vie réelle fournissent la base de la narration qui est, peut-être, plus extraordinaire que celle que l'écrivain aurait pu produire entièrement par l'imagination<sup>45</sup>.

Bien que Chateaubriand et Lévi-Strauss ne soient pas les premiers à respecter les moments de l'écriture exotique (départ, itinéraire, retour, etc.), il n'en demeure pas moins qu'ils sont les héritiers d'un phénomène d'écriture inconscient, à la fois spontané et bien structuré, qui date de longtemps. Nous soutenons que la «valeur liminale» du texte est l'assise de la représentation du voyage dans le genre du récit. À chaque époque littéraire, l'écrivain lègue cette forme d'organisation textuelle dans ses chroniques et le récit de voyage met en scène le réel présentant des constantes. Nous identifierons et décomposerons ces constantes afin de comprendre la place de chaque moment liminal donné.

<sup>43</sup> Jean de Léry, *op. cit.*, p. 29.

<sup>44</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 9.

<sup>45</sup> Mark Cocker, *Loneliness and Time. The Story of British Travel Writing*, New York, Pantheon Books, 1992, p. 73.



L'écriture de Jean de Léry, auteur du XVI<sup>e</sup> siècle, marque avec évidence les principes et les caractères qui définissent la littérature de voyage déjà empreinte d'exotisme. Lucien Lacroix établit ces mêmes rapports au XIX<sup>e</sup> siècle. Il est clair qu'en comparant les deux récits de voyage nous pouvons affirmer que le style, la perception, l'illusion, le charme et l'émerveillement empruntent des voies différentes au XVI<sup>e</sup> par rapport au XIX<sup>e</sup> siècle. Le style de Jean de Léry se caractérise par un discours hautement philosophique à dessein eschatologique; celui de Lucien Lacroix présente un discours plus pragmatique, développé sur un ton ironique.

Nous rapportons deux courts extraits où chacun s'attache à décrire une scène insolite de traitement des viandes dans le Nouveau Monde. Jean de Léry, étonné, dépeint avec exactitude la préparation de la fumaison des viandes chez les «sauvages américains» :

Nos Américains donc, fichant assez avant dans terre quatre fourches de bois, aussi grosses que le bras, distantes en carré d'environ trois pieds, et également hautes élevées de deux et demi, mettant sur icelles des bâtons à travers, à une pouce ou deux doigts près l'un de l'autre, font de cette façon une grande grille de bois, laquelle en leur langage ils appellent *boucan*. [...] Et même parce que ne salant pas leurs viandes pour les garder, comme nous faisons par-deçà, ils n'ont autre moyen de les conserver sinon les faire cuire<sup>46</sup>.

Pour sa part, Lucien Lacroix détaille avec ironie et détachement une «tuerie colossale» de porcs à Chicago :

[...] le *massacre des innocents* commence. Suspendus dans les airs, les victimes descendent le long d'un plan incliné et reçoivent au passage le coup fatal en pleine gorge. C'en est fait ! Les bêtes se déclanchent [*sic*], plongent dans un bassin d'eau bouillante, passent les jambes tendues dans un laminoir, où elles sont rasées en huit secondes, et tombant ainsi de Charybde en Scylla, elles débouchent dans les ateliers de charcuterie. [...] Voilà le chef d'œuvre de l'industrie alimentaire<sup>47</sup> !

Il est évident qu'il existe une attitude différente entre les deux voyageurs. Léry cherche une explication à tout ce qu'il voit dans le Nouveau Monde. Selon lui, tout est bon et utile et doit être appréhendé, tout est source de questionnement et de ravissement même dans les actions les plus quotidiennes des «sauvages américains». Au contraire, Lacroix, «étant curieux» de nature, tend simplement à assouvir ses plaisirs de touriste moderne et, pour lui, tout devient prétexte à vivre des expériences insolites, parfois même anodines.

---

<sup>46</sup> Jean de Léry, *op. cit.*, p. 123.

Nous n'insistons pas davantage sur l'hétérogénéité de style, de perception, d'illusion, de charme et d'émerveillement inhérent à chaque auteur, estimant que les citations suffisent à attester d'emblée la différence d'intensité du discours chez les deux auteurs (étonnement et description détaillée de Léry *versus* ironie et description satirique de Lacroix). Nous précisons que ces distinctions ne modifient en rien la valeur liminale de ces récits de voyage. Toutefois, les parcours suivis font en sorte que nous aurons obligatoirement à reconnaître et à justifier ces écarts qui se dégagent de la perception de chacun, les textes s'y prêtant pour chaque moment du voyage.

En trois cents ans, la façon de voyager a évolué, le temps a permis le développement de nouvelles commodités ainsi que de nouvelles barrières administratives et politiques; les impressions et les émotions des voyageurs ont, de ce fait, des sources diverses de stimulation. Néanmoins, le noyau du découpage séquentiel reste identique, la démarche d'écriture de l'écrivain-voyageur est analogue. Il doit partir, parcourir des lieux, rencontrer des gens et revenir afin que son expérience soit considérée comme le déroulement d'un voyage dans l'acception classique du terme, c'est-à-dire un déplacement dans un lieu entendu comme «ailleurs», préconisé par Léry comme le «par-delà» (le monde visité) et un retour au monde de provenance, le «par-deçà».

### II.3.2.1 - Le départ

Le départ est un moment sacré car il permet au voyageur de mesurer son degré d'appartenance à sa communauté d'origine, dont il va s'éloigner momentanément. Chateaubriand avoue : «Une idée me dominait, l'idée de passer aux Etats-Unis...<sup>48</sup>»; Xavier Marmier dit avoir été captivé par le charme d'un voyage en terre américaine : «je me sens disposé à aimer cette terre d'Amérique dont l'aspect seul fait battre tant de cœurs<sup>49</sup>»; pour Tocqueville, ce sont ses intérêts particuliers qui l'aiguillonnent : «C'est la *Démocratie en Amérique* qui a fait naître en moi le désir de visiter l'Amérique...<sup>50</sup>». Lors du départ, les émotions du voyageur sont fortement sollicitées, prêtes à se manifester dès que l'ancre est levée : elles s'animent au fur et à mesure que le voyage se déroulera. L'écrivain-voyageur note dans sa chronique ce moment où l'éloignement du monde familial devient réalité. Partir est une «expérience originelle... [un] mouvement qui établit

---

<sup>47</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 66. Bien des voyageurs du XIXe siècle sont frappés par l'ampleur de la production de viande dans cette ville américaine.

<sup>48</sup> François René de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, 1849. Librairie Générale Française, tome 1, 1973, p. 238.

<sup>49</sup> Xavier Marmier, *Lettres sur l'Amérique*, *op. cit.*, tome 1, p. 31.

<sup>50</sup> Jean-Jacques Ampère, *op. cit.*, tome 1, p. v.

une distance, un intervalle, une distinction<sup>51</sup>» avec son propre monde. En même temps, le départ du voyageur remet en question son lien avec la communauté qu'il laisse. Il part, peut-être ne reviendra-t-il plus et «les êtres aimés ! qui sait quand on les reverra ou comment on les reverra<sup>52</sup>» dit Marmier à son départ pour l'Amérique. Le rapport avec la société de départ peut être modifié, voire compromis.

Le départ de Léry s'exprime par un «nous» collectif; partir vers la Nouvelle-France antarctique, en ce temps, faisait partie des devoirs d'une communauté qui s'engageait volontairement dans un voyage au nom de la propagation de la parole de Dieu. Les émotions se manifestent comme prévu, le départ est vécu comme une fête, un exorcisme de la coupure-séparation. Léry offre une description assez détaillée du rituel de son départ:

[...] *nous*<sup>53</sup> fûmes quatorze en nombre qui pour faire ce voyage partîmes de la cité de Genève le dixième de septembre, en l'année 1556.

[...] *Je*<sup>54</sup> m'embarquai en un autre vaisseau nommé *La Grand-Roberge*, où *nous* étions six-vingts en tout [...].

Ainsi ce même jour qu'environ midi nous mîmes voile au vent, à la sortie du port de Honfleur, les canonnades, trompettes, tambours, fifres et autres triomphes accoutumés, de faire aux navires de guerre qui vont voyager, ne manquèrent point en notre endroit<sup>55</sup>.

Départ double que celui de Léry où l'usage du *nous* souligne l'engagement de la collectivité protestante dans ce voyage vers l'Amérique, dont le but est la fondation d'une colonie. Le *je* attribue au voyageur une importance individuelle au sein même du voyage collectif. Par ailleurs, les démonstrations de joie chez les gens qui restent sur le quai montrent l'importance de l'événement. La conjuration d'un acte qui relève de l'éloignement de chez soi reste une pratique sociale courante à l'époque : l'accent est mis sur le but du voyage puisque le résultat concerne toute la communauté.

À l'encontre de Léry, Lacroix utilise le pronom «je». Pour lui, il n'y a ni fête, ni fanfare : seuls des membres de sa famille et un groupe d'amis manifestent leurs sentiments à son égard au moment de son départ. Le dénominateur commun dans la description de ces deux départs réside dans l'action de l'embarquement et dans la désignation du navire. Voici dans quels termes Lacroix décrit ce moment :

<sup>51</sup> Normand Doiron, *L'Art de voyager depuis la Renaissance jusqu'à l'époque classique*, thèse de doctorat, Département d'Études françaises de l'Université de Montréal, 1987, p. 53.

<sup>52</sup> Xavier Marmier, *Lettres*, op. cit., p. 6.

<sup>53</sup> Dorénavant, les citations en italiques sont de nous.

<sup>54</sup> Ce «Je» de Léry sert à mettre en relief une situation personnelle.

<sup>55</sup> Jean de Léry, op. cit., p. 35-36.

*Je me suis embarqué au Havre, le 12 août 1893, à bord de la Touraine.*  
 C'était la première fois que je faisais une traversée un peu importante, et mes essais antérieurs n'étaient pas de nature à me rassurer sur le succès de mon expédition. Je me sentais si peu marin !  
 Et puis, en dehors de l'appréhension du mal de mer, il y a toujours les *émotions du départ*.  
 [...] On fait bonne contenance, pourtant; on répond, le sourire aux lèvres, aux saluts envoyés de loin par les parents et les amis qui restent sur la jetée pour assister à votre sortie du port<sup>56</sup>.

Ce passage illustre le fait que les départs au XIXe siècle n'avaient pas la même signification qu'au XVIe siècle. Il suffit de considérer les adieux mitigés des gens qui assistent à l'embarquement et à la sortie du bateau du port. Au XIXe siècle, les spectateurs du «départ» semblent avoir une fonction essentiellement picturale : ils forment une sorte de toile de fond observée depuis le bateau; d'un autre côté, le bateau qui part constitue un véritable spectacle, un tableau en soi. Ce que Lacroix ressent au moment où il monte à bord de ce navire bien équipé et moderne (il s'agit pour lui d'une initiation, «une traversée un peu importante») ne sont que de petites craintes par rapport à la peur des voyageurs du temps de Léry, exposés à de vrais dangers. Pourtant, les «émotions du départ» en mer, malgré leur brièveté, subsistent au XIXe siècle, tout comme au XVIe siècle.

Même pour Chateaubriand, le départ signifie la solitude au large sur l'Atlantique et l'éloignement de tout ancrage avec la terre familière. Jusqu'à son arrivée sur les côtes du Maryland, la seule réalité immédiate ne sera que celle du navire :

Bientôt nous sortîmes de la Manche, et l'immense houle de l'ouest nous annonça l'Atlantique... Les nouvelles du bord sont des plus intéressantes: on vient de jeter le loch; le navire file dix nœuds<sup>57</sup>.

Nous nous apercevons que l'océan tient toujours au moment du départ une place capitale dans l'imaginaire de tout voyageur. Il est constamment cité, décrit, vu au travers d'une vision subjective; il est l'élément de la nature qu'il faut franchir pour s'affranchir de la terre.

---

<sup>56</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 11-12.

<sup>57</sup> *Mémoires, op. cit.*, p. 248-250.

L'appréhension est constante pour la plupart des voyageurs de notre corpus<sup>58</sup>, comme Gustave de Molinari en témoigne quand il se retrouve à bord du paquebot de la délégation française, le *Damara*, en route vers le Canada, en 1885<sup>59</sup> :

Enfin on réussit à se caser en se serrant un peu, et le 4, à deux heures du matin, le *Damara* part. Il est parti, mais ce n'est que le commencement des petites misères de notre train de plaisir<sup>60</sup>. [...] A la vérité, le mal de mer improvise bientôt d'autres cantates; le vent s'est déchaîné au sortir de la Manche, l'Océan moutonne, le roulis et le tangage combinent leurs ondulations perfides [...]<sup>61</sup>.

Molinari souligne le départ par la double utilisation du verbe «partir». Comme pour Chateaubriand, la Manche est la dernière référence familière qui s'efface bientôt dans l'anonymat du grand océan avec ses éléments contraires, les premiers d'une longue série à franchir avant de jeter l'ancre en Amérique.

### II.3.2.2 - La séparation

La séparation survient immédiatement après le départ. Chez bien des voyageurs français, la séparation est vécue comme une halte dans la vie en société, dans le quotidien d'une existence trop apprivoisée. Il en résulte qu'il faut «couper le fil tout de suite<sup>62</sup>» avec le Vieux continent et prendre la mer. Le monde inconnu reflète à la fois des charmes et des risques, par conséquent, la séparation peut devenir définitive («...on ne reviendra peut-être pas<sup>63</sup>»).

Divers signes relatifs à ce détachement émergent dans le texte de Léry, mêlés à l'attrait du lointain et au sentiment propre à cet attrait qui prend place dans la pensée des marins.

<sup>58</sup> Au chapitre cinquième de notre étude, nous donnons un exemple symbolique d'appréhension que Jules Leclercq vit lors de son départ pour l'Amérique.

<sup>59</sup> Nous lisons dans le récit de Molinari que la mission française du *Damara* est un «train de plaisir» qui quitte la France pour le Canada le 3 août 1885. Elle a été conçue par la Compagnie de navigation d'Halifax pour «inaugurer son service direct entre la France et le Canada». Soixante passagers font partie de la mission. «les uns simples curieux, attirés par les paysages grandioses du Saint-Laurent et du Niagara; les autres, hommes d'affaires, propriétaires, négociants, délégués [...] pour étudier les ressources du Canada et aviser aux moyens de développer les relations de la France avec son ancienne colonie» (*Au Canada, op. cit.*, p. 3.)

<sup>60</sup> À noter ici l'oxymore qui exprime à la fois l'anxiété du voyageur et son soulagement face au départ enfin réussi.

<sup>61</sup> Gustave de Molinari, *Au Canada, op. cit.*, p. 4-6.

<sup>62</sup> Paul Bourget, *Outre-Mer*, Paris, Alphonse Lemerre, tome 1, [1894 ?], p. 3.

<sup>63</sup> Bernard Mouralis, *Les Contre-littératures*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975, p. 99.

[...] et là, selon la façon des marinières entreprenants de voyages en pays lointains, après que les maîtres et capitaines eurent fait revue et su le nombre certain tant des soldats que des matelots, ayant commandé de lever les ancres, nous pûmes dès le soir nous jeter en mer.

[...] Ledit jour donc vingtième de novembre qu'ayant *abandonné* la terre, nous commençâmes à naviguer sur cette grande et impétueuse mer océane [...]<sup>64</sup>.

Léry part pour un pays peu connu de l'autre côté de l'Atlantique, ce qui implique le fait de quitter, d'abandonner son propre «par-deçà». Là encore, la présence imposante de l'océan amplifie ce moment : il devient une vraie barrière physique à dépasser pour joindre le «par-delà».

La séparation de Lacroix se fait d'abord par le regard. Il voit les côtes de France s'éloigner tout en songeant à son retour. Dans l'extrait suivant, le voyage est décrit comme un mouvement circulaire car l'auteur en parle déjà lors de la séparation avec son milieu :

[...] Tant qu'on est en vue du Havre, on demeure sur le pont. Il semble qu'on ne veuille rien perdre de ces côtes de France qui se profilent à l'horizon et qu'on sera si heureux de saluer, au *retour*, quand ce bateau, - ou un autre, - vous ramènera, le corps brisé de fatigue et le cœur affamé de revoir tous les êtres qui vous sont chers !

[...] au risque de scandaliser mes amis, je leur dirai qu'il n'y a rien de tel qu'une table bien servie pour couper court aux *tristesses de la séparation*<sup>65</sup>.

La «table» vers laquelle se dirige le voyageur sert de prétexte pour retrouver tout de suite un autre élément visuel rassurant et évacuer de la sorte le malaise que génère la séparation. Dans ce sens, la séparation valorise l'ancrage aux choses du «par-deçà» qui ne sont pas toujours acquises.

Lévi-Strauss essaie lui aussi d'appriivoiser la troublante immensité océanique, rencontrée après la séparation, par la recherche d'éléments habituels et familiers :

En mer pendant dix-neuf jours, cet espace rendu presque sans borne par l'absence d'autrui nous était une province: notre apanage se mouvait avec nous. Après deux ou trois traversées, nous retrouvions nos bateaux, nos habitudes [...]<sup>66</sup>.

---

<sup>64</sup> Jean de Léry, *op. cit.*, p. 36.

<sup>65</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 12.

<sup>66</sup> Lévi-Strauss, *op. cit.*, p. 19.

L'espace sans frontière est la métaphore de l'«absence d'autrui». Il représente cet élément physique qui permet une coupure totale avec le lieu de départ (aucun point de repère à l'horizon, aucun visage familier autour de lui) mais qui permet de créer d'autres points de repère temporaires (le bateau même, les habitudes). Mais, les séparations les plus pathétiques sont celles qui se passent une fois que le navire a largué les amarres<sup>67</sup>. A bord de *l'Aurania* en partance de Liverpool à destination de New York le 8 août 1886, Étienne Hulot évite de décrire «la scène des adieux», la séparation étant trop dure :

Je passe la scène inévitable des adieux. Un froncement de sourcil, une petite larme inavouée, qui s'accule dans le coin de l'œil et refuse de tomber, un sanglot perdu dans les bouffées d'une cigarette allumée par hasard... et tout est fini<sup>68</sup>.

Dès l'embarquement, la séparation est manifeste. Le regard de Hulot, à l'instar de Lacroix, s'arrête davantage sur la foule des amis et des parents restés sur le quai et décrit une scène qui devait se répéter souvent, à chaque départ de paquebot, en cette période. Les courts portraits des passagers sur le pont du bateau ne font qu'amplifier l'idée que la scène exprime un moment difficile en général.

### II.3.2.3 - La traversée

Le voyage progresse avec la traversée : le voyageur se retrouve déjà en plein exotisme. L'ailleurs s'installe et tout point de référence revêt de l'inédit. Dans ce décor immense du paysage marin, les moments de la journée deviennent propices au recueillement. Il est vrai aussi du contraire. Le passager est emporté par la vulnérabilité et l'épuisement, décrits dans plusieurs récits de voyage. En effet, les difficultés peuvent se multiplier au cours du voyage : les tempêtes, les malheurs, les craintes, la solitude, l'inconfort, la désorientation spatio-temporelle sont autant d'éléments qui se rattachent à la puissance de l'*océan*<sup>69</sup>.

---

<sup>67</sup> Dans quelques récits de voyage, on fait les adieux sur le quai d'une gare où les voyageurs quittent Paris, ou une autre ville, à destination des ports français (le Havre, Bordeaux, Calais, Boulogne-sur-Mer et Brest) ou anglais (Liverpool ou Southampton).

<sup>68</sup> Étienne Hulot, *op. cit.*, p. 2.

<sup>69</sup> Un des thèmes romantiques par excellence, l'image de l'océan redoutable, revient constamment dans les récits de voyage du XIXe siècle. Voici quelques courts extraits sur ce sujet : Marmier regarde «les bords de cet Océan sans fin» du pont du navire l'amenant en Amérique. Ampère dit «que l'Océan commence à gronder», Lamothe remarque les «teintes grises et sombres des flots de l'Océan», Léon de Tinseau, dans *Du Havre à Marseille*, révèle que «la mer était grosse», Paul Bourget, dans *Outre-Mer*, décrit l'«énorme mer [... et] l'abîme insondable des vagues».

La traversée peut donc s'avérer une épreuve. Voici comment Léry considère ce moment :

Nous fûmes donc ainsi agités, et naviguâmes avec grandes difficultés jusqu'au treizième jour après notre embarquement, que Dieu paisa les flots et orage de la mer.

[...] la mer s'étant derechef enflée, fut l'espace de six ou sept jours si rude que non seulement je vis par plusieurs fois les vagues sauter et s'élever par-dessus le tillac de notre navire [...] le vaisseau était tellement ébranlé qu'il n'y avait matelot, tant habile fût-il, qui se pût tenir debout<sup>70</sup>.

La mer crée cet «espace» chronologique où les dangers se conjuguent avec la traversée. La tempête sévit longtemps et le rapport avec le temps devient important : Léry relate la durée de ces tourmentes et en évalue même la force. La traversée au XVI<sup>e</sup> siècle est de toute évidence une lutte entre l'écoulement du temps chronologique et la distance physique parcourue. L'effort constant de Léry pour garder une sorte de relation entre ces deux facteurs est manifeste dans les pages de son récit.

La traversée de Lacroix est plus paisible. Il se renseigne et décrit le quotidien à bord du navire. Il existe toujours le risque de quelques avatars qui peuvent se manifester par le mal de mer et par le brouillard dans les parages de Terre-Neuve, mais cet écrivain-voyageur ne semble pas en être incommodé :

La *Touraine* a deux machines [...]. Elle fait la *traversée* de l'Atlantique en six jours et dix-huit heures [...].

Généralement les passagers restent *toute la journée* sur le pont, qui est couvert et fort bien aménagé [...].

Il y a des malheureux qui, dès les premières atteintes du mal [*de mer*], vont s'enfermer dans leur cabine [...].

Il y a quelque chose qui le [*capitaine*] préoccupe plus qu'une tempête : c'est le *brouillard*, et malheureusement il est presque impossible d'y échapper<sup>71</sup>.

Chez les deux auteurs, nous relevons une perception différente de la traversée. Léry fait face à des épreuves concrètes. Son discours est clair : à son époque, les conditions de navigation sont précaires et fort dangereuses. Par contre, Lacroix ne fait que mentionner les dangers éventuels sans les avoir vécus, vu que son paquebot «est le plus beau des Transatlantiques français<sup>72</sup>».

<sup>70</sup> Jean de Léry, *op. cit.*, p. 37-39.

<sup>71</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 13-18.

<sup>72</sup> *Ibidem.*, p. 13.



La traversée peut présenter des moments heuristiques et favoriser la rencontre de «choses remarquables», d'espèces animales inconnues et surprenantes à tel point que l'auteur leur consacre quelques lignes. Afférgan dit que la découverte concrétise une réalité car «[l]e récit de voyage, de découverte réelle appartiendrait au genre référentiel puisque dans le même temps où nous découvrons un discours narratif, nous avons accès à la réalité telle qu'elle est rapportée : le réel y valide donc l'écriture<sup>73</sup>». Un autre passage de Léry propose un des moments heuristiques qu'il a vécus :

Les espèces étaient dorades, chiens de mer, et autres de plusieurs sortes dont nous ne savions les noms; toutefois, il y en avait de ceux que les mariniers appellent sardes, qui est une espèce de poisson lequel n'a pas seulement si peu de corps qu'il semble que la tête et la queue (laquelle il a néanmoins compétemment [*sic*] large) soient joints ensemble, mais encore entre cela ayant tête faite en façon de morion à crête, il est de forme assez étrange<sup>74</sup>.

La vue d'une espèce inconnue de poisson crée un étonnement dû à l'inattendu. Dans ce siècle de connaissances humaines en plein essor, les voyages séduisaient littéralement l'explorateur par le nombre de découvertes effectuées.

Par contre, le récit de Lacroix ne signale aucun moment heuristique particulier durant la traversée. Ce voyageur de la fin du XIXe siècle s'amuse plutôt à souligner les coquetteries de la vie à bord du navire, à vanter le confort des salons, à décrire les repas et les menus, à bavarder sur les jeux de société, à dénoncer l'oisiveté de chaque passager, etc. Certes, Lacroix nous donne ici l'impression d'être une sorte d'«anti-Nemo» : alors que dans le roman de Jules Verne<sup>75</sup>, le capitaine Nemo ne cesse de s'émerveiller - tout comme Léry - à la vue des poissons extraordinaires qu'il observe depuis le hublot du *Nautilus*, Lacroix, lui, est absorbé par le spectacle offert à bord du bateau plutôt qu'à l'extérieur. En effet, pour plusieurs bourgeois du XIXe siècle, la traversée est seulement un passe-temps rempli de frivolités. D'ailleurs, au début d'un de ses récits de voyage, Xavier Marmier le dit clairement :

Le temps n'est plus où l'on pouvait considérer comme une entreprise audacieuse une traversée de l'Océan, et tirer quelque vanité d'un voyage dans les régions transatlantiques [...]. Depuis cette époque, le globe a été parcouru, exploré dans tous les sens<sup>76</sup>.

<sup>73</sup> Francis Afférgan, *op. cit.*, p. 121.

<sup>74</sup> Jean de Léry, *op. cit.*, p. 41.

<sup>75</sup> Il s'agit bien sûr de *Vingt mille lieues sous les mers* (1870).

<sup>76</sup> Xavier Marmier, *Les États-Unis et le Canada*, Tours, Alfred Mame et Fils, 1880, p. 1.

Des réminiscences historiques sont parfois évoquées car le voyage semble être un lieu privilégié pour rappeler le passé et pour justifier le présent. Marmier se remémore Christophe Colomb et Marco Polo pour donner un sens à son voyage : eux, ils ont ouvert la route, à nous de la parcourir encore aujourd'hui.

Paradoxalement, la traversée de 1941 de Lévi-Strauss, est toujours une épreuve de survie en mer. Plus proche de Léry dans la description de ce moment, il s'attarde sur le quotidien à bord du navire où les petites nécessités de la vie peuvent devenir de grands besoins :

Disposées symétriquement le long du bastingage, à bâbord pour les hommes et à tribord pour les femmes, l'équipage avait construit deux paires de baraques de planches, sans air ni lumière [...]. Quand, au bout d'un mois de traversée, on aperçut au milieu de la nuit le phare de Fort-De-France, ce ne fut pas l'espoir d'un repas enfin mangeable, d'un lit avec des draps, d'une nuit paisible, qui gonfla le cœur des passagers. [...] «Un bain ! enfin un bain ! demain un bain !» entendait-on de toutes parts [...].<sup>77</sup>

La vision d'un phare au milieu de la nuit est très symbolique, il est comme le signe d'une délivrance des passagers du navire qui souhaitent arriver le plus tôt possible à destination. Quatre siècles se sont écoulés entre Léry et Lévi-Strauss, pourtant la traversée de l'océan est toujours un défi pour le voyageur des temps modernes qui doit apprivoiser la solitude, l'ennui et, évidemment, la fureur des éléments naturels.

#### II.3.2.4 - L'arrivée

La perception de l'espace exotique se clarifie dès que le voyageur fait ses premiers pas sur un sol nouveau. C'est le début de l'aventure humaine à l'étranger et du déploiement du noyau du récit exotique. Le voyageur est animé par la volonté de voir ce monde. De même, des éléments de l'écriture exotique s'organisent et se dégagent du récit du voyageur grâce au «sens aigu» de la diversité, pour reprendre une expression de Pierre Jourda, qui est pleinement sollicité. La *Grand-Roberge* s'approche des côtes du Brésil et, à ce moment-là, Léry entend pour la première fois des noms indigènes, qu'il n'hésite pas à rappeler dans son récit :

---

<sup>77</sup> Claude Lévi-Strauss. *op. cit.*, p. 24-25.

[...] nous vîmes surgir et mouiller l'ancre à demi lieue près d'une terre et lieu fort montueux appelé *Huuassou* par les sauvages: auquel après avoir mis la barque hors le navire et, selon la coutume quand on arrive dans *ce pays-là*, tiré quelques coups de canon pour avertir les habitants, nous vîmes incontinent grand-nombre d'hommes et de femmes sur le rivage de la mer<sup>78</sup>.

L'«ailleurs» surgit dès l'arrivée et se manifeste progressivement dans l'écriture de Léry quand il parle de ce lieu comme étant «ce pays-là» et quand il souligne la présence de ses habitants, «les sauvages». Il est intéressant de constater que Léry prend conscience de l'«altérité» en parlant aussi de la «coutume» des tirs de canon pour l'annonce de l'arrivée des visiteurs, pratique qui fait partie du protocole de l'époque<sup>79</sup>.

L'arrivée de Lacroix en terre américaine se passe tout autrement. Mise à part l'observation du premier site américain, Long Island, Lacroix décrit son désagrément lors de la descente du bateau et la file qu'il doit faire à la douane américaine. L'absence de termes exotiques dans ce moment de son récit est manifestement l'expression d'un homme déçu vis-à-vis des situations malencontreusement vécues lors de son arrivée :

A droite, on découvre les plages de sable fin de Long Island; puis, toujours dans la même direction, on aperçoit le pont gigantesque qui relie New-York à Brooklyn [...].

Cette fois on va pouvoir se mettre en route et accoster. Erreur ! Après quelques minutes de marche, notre navire s'arrête de nouveau: on attend la Douane [...].

On établit aussitôt les passerelles, et, dans un pêle-mêle indescriptible, on débarque. Passagers et bagages sont reçus sous un dock immense, tout en bois, qui produit l'effet d'un vaste hangar<sup>80</sup>.

Lacroix affronte ces circonstances de façon pénible: ce même malaise a été ressenti par Lévi-Strauss lors de son arrivée à Fort-de-France, comme nous l'avons vu auparavant. À ce stade-ci, le voyageur est animé par un seul désir : descendre à terre. L'exotisme est alors entièrement négligé dans cette séquence. Nous pouvons soupçonner Lacroix de ne pas vibrer aux premiers contacts avec l'«ailleurs» américain (la Batterie, la statue de la Liberté, le pont de Brooklyn, etc.), mais cette résistance, il l'abandonnera dès qu'il mettra pied à terre.

<sup>78</sup> Jean de Léry, *op. cit.*, p. 58.

<sup>79</sup> Cette pratique semble être encore en vogue en 1876, lorsque Jules Leclercq relate dans son récit qu'après la traversée, une fois entré dans le port de Saint-Jean de Terre-Neuve et dans l'obscurité complète de la nuit, l'équipage du bateau annonça son arrivée «par deux coups de canon qui réveillèrent la ville endormie» (*op. cit.*, p. 12).

<sup>80</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 25-29.

L'arrivée de Léry est la manifestation typique du voyage initiatique. N'ayant que de vagues connaissances de ce Nouveau Monde, le voyageur est émerveillé et chaque instant le surprend. Lacroix, quant à lui, n'est pas réellement étonné à son arrivée car, bien avant son départ, il avait des connaissances sur l'Amérique, grâce à la circulation des idées et aux contacts de toutes sortes entre la France et ce continent au XIXe siècle. Il s'agit pour lui d'arriver dans un lieu où il se sent déjà en terrain connu, pour s'être familiarisé avec les caractéristiques générales du Nouveau Monde par ses lectures, ses contacts et les médias existant à l'époque.

Un siècle auparavant, la vue des mêmes côtes américaines provoque chez Chateaubriand un instant savoureux :

Les calmes nous arrêterent à une petite distance des côtes du Maryland et de la Virginie. Au ciel brumeux des régions boréales, avait succédé le plus beau ciel; nous ne voyions pas la terre, mais l'odeur des forêts de pins arrivait jusqu'à nous. Les aubes et les aurores, les levers et les couchers du soleil, les crépuscules et les nuits étaient admirables. Je ne me pouvais rassasier de regarder Vénus, dont les rayons semblaient m'envelopper comme jadis les cheveux de ma sylphide [...]. Deux jours après [...], nous aperçûmes la terre. Le cœur me battait quand le capitaine me la montra: l'Amérique<sup>81</sup> !

C'est la rêverie qui caractérise l'arrivée de Chateaubriand en terre d'Amérique. Avec cet avant-goût du lyrisme éprouvé à la vue des côtes américaines, l'auteur est déjà prêt à se consacrer aux impressions personnelles, qui foisonneront dans le reste de son récit, sur ce qu'il va voir une fois son itinéraire commencé.

En 1861, c'est la «*grandeur*» de la nature environnant New York qui frappe un citoyen français d'exception, le prince Napoléon, à son arrivée dans le Nouveau monde :

Temps superbe, plus de brume, chaud, beau soleil. Nous trouvons un pilote à soixante milles au large, près de Fishing-rock. Nous côtoyons Long Island, passons devant Sandy-rock, entrée de la baie d'Hudson, où est New-York, et mouillons à une heure après midi [...]. La nature est immense à New York<sup>82</sup>; c'est plus frappant que tout ce que j'ai vu comme grandeur<sup>83</sup>.

---

<sup>81</sup> *Mémoires, op. cit.*, p. 266-268.

<sup>82</sup> Nous notons ici l'utilisation d'une des figures de style récurrentes dans l'écriture exotique, à savoir l'hyperbole (cf. *infra*, chapitre troisième).

<sup>83</sup> Prince Napoléon, «Voyage du Prince Napoléon aux États-Unis, 1861», *op. cit.*, tome 5, p. 243.

Du coup, le voyageur saisit cette immense nature qu'il n'a jamais connue ailleurs. Il est enfin arrivé dans un monde «autre» qui lui offre un spectacle inédit sur lequel il pourra compter tout au long de son séjour.

### II.3.2.5 - L'itinéraire

L'itinéraire est l'élément-phare de toute la structure narrative du récit. Dès l'arrivée, l'itinéraire est le résumé du tracé géographique potentiel reliant les lieux que le voyageur s'apprête à visiter. Après un temps d'adaptation au milieu, le voyageur découvre le pays et son parcours est généralement tracé mentalement ou sur le papier. À l'aide d'une carte et de renseignements recueillis avant le départ ou dès son arrivée, il fixe son itinéraire en tenant compte du temps (chrono) disponible pour l'accomplissement de ses projets. Ensuite, il considère les possibilités ou les mises au point du parcours à suivre (tope). L'itinéraire devient ainsi la réalisation d'un projet exotique préconçu auquel le voyageur consacre de l'énergie, des moyens financiers et logistiques. Aussi ce projet peut-il dépendre d'un esprit aventurier qui crée son trajet progressivement en se laissant guider par l'imprévu. Il arrive que des voyageurs ne se fassent pas d'itinéraire. En l'occurrence, la préface que George Sand a écrite pour le journal de voyage de son fils Maurice, publié dans la *Revue des Deux Mondes* en 1862, en témoigne. George Sand justifie la fougue ressentie par son fils lors de ce voyage américain. En effet, Maurice Sand ne se préoccupe pas d'expliquer l'itinéraire dans son récit, d'où le souci de sa mère d'aviser le lecteur en écrivant : «[c]ette précipitation amena aussi probablement l'imprévu de l'itinéraire, [...] car un itinéraire annoncé égare presque toujours l'imagination et l'expose à de nombreux désenchantements<sup>34</sup>».

Toutefois, l'ensemble des écrits de voyage affichent des titres révélateurs pour les itinéraires empruntés. Par exemple, nous retrouvons : «Itinéraire de... à...», «Course aux...», «Passage à...», «Le tour de...», «Voyage à travers.../à l'intérieur de...», etc. Ces récits sont parfois accompagnés de cartes géographiques détaillées sur lesquelles on peut facilement suivre tous les déplacements. Dans le cas d'Étienne Hulot, l'itinéraire est défini par l'appellation «tracé du voyage» que l'on retrouve dans la légende de la carte géographique annexée à son récit. Il n'en demeure pas moins que l'itinéraire reste un élément difficile à cerner dans une énumération liminale. Il arrive qu'à la lecture d'un récit, le lecteur doive infatigablement suivre les péripéties du voyageur dans une bonne partie du texte avant de comprendre la logique de ses déplacements. C'est le cas de Thérèse Bentzon, dont les informations sur son itinéraire restent très sommaires. Le titre de son

---

<sup>34</sup> George Sand, préface à Maurice Sand, «Six milles lieues à toute vapeur», *Revue des Deux Mondes*, Paris, 32<sup>e</sup> année, tome 37, 1862, p. 444-446.

récit, *Nouvelle-France et Nouvelle-Angleterre*, est la seule référence, mais vague et, en partie, anachronique, de son déplacement principal. L'auteur semble donner pour acquis les détails de l'organisation de ses mouvements, en ne précisant pas les faits saillants de son récit dans la table des matières, alors que c'est une pratique au contraire très utilisée par la majorité de ses homologues masculins. Avant de partir pour les différents lieux à visiter, elle ne fournit aucun renseignement sur ses projets. La seule indication précise sur son itinéraire provient d'un passager rencontré pendant sa traversée, «l'un des représentants les plus distingués de l'Amérique française en la personne de M. l'abbé Casgrain», qui lui conseille de visiter «d'abord les couvents» du Québec<sup>55</sup>. Visite qu'elle fera sans hésiter mais sans fournir de plan de marche au lecteur.

Dans le cas de Léry, l'itinéraire sert à rencontrer les hommes «sauvages» afin de pouvoir en brosser un portrait, comme il l'explique dans sa préface en mentionnant «la cause qui [le] mut à faire ce voyage en l'Amérique». L'itinéraire est donc planifié à l'avance :

[...] Nous nous acheminâmes de là à Paris, où durant un mois que nous y séjournâmes quelques gentilshommes et autres étant avertis pourquoi nous faisons ce voyage, s'adjoignirent à notre compagnie.

Léry fait partie d'un groupe de gentilshommes férus de calvinisme. Cette compagnie disposait d'un plan d'ensemble fourni par Villegagnon (chevalier de Malte retiré au Brésil pour «servir Dieu selon la réformation de l'Évangile»), qui entretenait régulièrement une correspondance avec ses connaissances européennes. De là, nous comprenons que l'itinéraire est essentiellement le résultat des préparatifs que le voyageur avait déjà orchestrés à Genève. Voyons maintenant une étape de cet itinéraire :

[...] dès le lendemain, qui était un jour de dimanche, nous levâmes l'ancre et fîmes voile. Ainsi côtoyant la terre et tirant où nous prétendions d'aller, nous n'eûmes pas navigué neuf ou dix lieues que nous nous trouvâmes à l'endroit d'un fort des Portugais, nommé par eux *Spiritus Sanctus* [...].

Poursuivons donc notre route: en côtoyant toujours la terre, nous passâmes auprès du lieu nommé *Tapemiry* où, à l'entrée de la terre ferme et à l'embouchure de la mer, il y a des petites îles, et crois que les sauvages qui demeurent là sont amis et alliés des Français. [...]

<sup>55</sup> Thérèse Bentzon, *op. cit.*, p. 1-5. L'abbé Henry-Raymond de Casgrain (1831-1904) a été un véritable cicérone pour de nombreux voyageurs français visitant le Canada à cette période. Léon de Tinseau le qualifie, dans son récit de voyage *Du Havre à Marseille*, d'«aimable, excellent et savant Cicerone! [sic]». Ses fréquents déplacements entre le Canada et la France lui ont permis de lier de bons rapports d'amitié avec beaucoup d'intellectuels européens. Pour en savoir plus sur ce personnage, voir l'ouvrage de Mgr. Camille Roy, *L'Abbé Henri Raymond Casgrain*, Montréal, Beauchemin, 1925.

Après donc que nous eûmes côtoyé et laissé derrière nous la terre de ces *Ouetacas*, nous passâmes à la vue d'un autre pays prochain nommé *Maq-hé*, habité d'autres sauvages [...]»<sup>86</sup>.

Léry longe la côte du Brésil et se dirige là «où nous *prétendions d'aller*», proposition attestant l'existence d'une volonté de suivre une route. Mais, par hasard, le voyageur peut rencontrer un autre «Même», c'est-à-dire quelqu'un de son monde (le «par-deçà», la France, l'Europe). Il rencontre des Portugais sur son passage marin qui lui rappellent la relativité de son aventure et la petitesse du monde. Certes, il a connu l'étrangeté d'un monde physique et humain tout à fait nouveau et qui l'a définitivement charmé. La beauté d'un rocher en mer est un exemple parmi tant d'autres :

En leur terre et sur le bord de la mer on voit une grosse roche faite en forme de tour, laquelle, quand le soleil frappe dessus tressuit et étincelle si très fort qu'aucuns pensent que ce soit une sorte d'émeraude; et de fait, les Français et les Portugallois qui voyagent là l'appellent l'émeraude de *Maq-hé*<sup>87</sup>.

L'exotisme a enchanté littéralement les Européens du XVI<sup>e</sup> siècle. À la limite du merveilleux, le récit de Léry propose dans son trajet linéaire (lieu de départ-voyage-retour au lieu de départ) un accomplissement d'expériences inédites pour l'époque. Il dit avoir connu des «choses remarquables» sur la navigation, la vie et les mœurs des populations américaines, et aussi à propos de l'existence de «plusieurs animaux, herbes et autres choses singulières», et de «bêtes monstrueuses de l'Amérique»<sup>88</sup>. Les découvertes du XVI<sup>e</sup> siècle au Nouveau Monde permettent à l'imaginaire de l'homme de faire place à la fantaisie et au merveilleux qui influencent l'écriture du récit, lui conférant des rebondissements à caractère parfois fictif et invraisemblable. Lorsque Léry voit pour la première fois la «*tapiroussou*», il la définit comme étant une bête sauvage «bonne à manger [...] demie vache et demi âne»<sup>89</sup>. La relation de voyage doit en outre intéresser, apporter de l'original et de l'extraordinaire à un public avide de surprises, de découvertes bouleversantes et, pourquoi pas, effrayantes.

De même, chez Lacroix, l'itinéraire est fixé d'avance; il le confirme lorsqu'il se dirige vers Chicago pour visiter la «Foire du Monde». Il rapporte que «quand on voyage en touriste, ont [*sic*] est obligé de voir les choses en gros et d'une façon un peu sommaire:

<sup>86</sup> Jean de Léry, *op. cit.*, p. 61-64.

<sup>87</sup> *Ibidem*, p. 64.

<sup>88</sup> Pensons à l'imaginaire européen de l'époque sur la faune habitant ces terres encore inconnues.

<sup>89</sup> *Ibidem*, p. 122.

c'est le seul moyen d'être fidèle à son programme et d'arriver à jour fixe au bout de *son itinéraire*<sup>90</sup> ». Les étapes de sa course sont soigneusement développées dans le récit. Lacroix relate par exemple les lieux qu'il fréquente lors son voyage de New York à Chicago :

La route que j'ai suivie pour aller à Chicago est celle du Nord, celle qui passe par Albany, Buffalo, et qui longe les Grands Lacs [...]. On s'arrête à peine quelques minutes dans les quatre ou cinq grandes villes qui sont sur la route, Albany, Buffalo, Cleveland et Toledo [...]<sup>91</sup>.

Lacroix respecte son itinéraire, mais il est pressé d'arriver au Canada français pour quitter l'univers anglais et ses mœurs qui commencent à le désenchanter :

Cependant c'était le Canada français que j'avais surtout hâte de visiter. Après vingt-quatre heures passées à Toronto, je m'empressai d'aller à Montréal. J'étais fatigué, excédé d'entendre parler l'anglais, de manger une cuisine anglaise et de ne rencontrer partout que des usages anglais. Il me tardait d'arriver sur une terre française et d'y trouver les mœurs, la langue et les institutions de la France d'autrefois<sup>92</sup>.

Tout comme Léry, l'itinéraire de Lacroix le met en présence des mœurs américaines sur lesquelles il apporte un regard plus critique et parfois ironique. Nous croyons que le fait d'avoir voyagé en solitaire dans un pays où les us et coutumes diffèrent énormément des siens justifie sa préférence explicite pour une étape de son voyage, le Canada français, où il sait retrouver «la France d'autrefois», jugée plus familière.

Chez les deux auteurs, l'itinéraire est établi à l'avance, chacun rappelant régulièrement le parcours à suivre. C'est la raison pour laquelle ce moment a une grande portée dans le mouvement général du récit. Chez Léry, il existe une séquence elliptique : les déplacements ne sont pas explicitement annoncés et sont souvent tus, alors que chez Lacroix, la séquence est beaucoup plus formelle.

Si nous revenons à Chateaubriand, celui-ci raconte que son projet d'itinéraire n'a pas été élaboré: pourtant, nous savons bien comment le jeune Malouin, dès ses rencontres avec monsieur de Malesherbes, y consacre force et énergie :

<sup>90</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 43. Nous soulignons.

<sup>91</sup> *Ibidem*, p. 47-48.

<sup>92</sup> *Ibidem*, p. 109-110.



[...] je brûlais de me jeter dans une entreprise pour laquelle je n'avais rien de préparé que mon imagination et mon courage. [...] Ainsi donc, je voulais marcher à l'ouest, de manière à intersecter la côte nord-ouest au-dessus du golfe de Californie; de là, suivant le profil du continent, et toujours en vue de la mer, je prétendais reconnaître le détroit de Béring, doubler le dernier cap septentrional de l'Amérique, descendre à l'est le long des rivages de la mer polaire, et rentrer dans les États-Unis par la baie d'Hudson, le Labrador et le Canada<sup>93</sup>.

La perplexité de Chateaubriand est liée à un problème d'ordre logistique : l'auteur se demande comment procéder avec son plan dans «la vastitude de l'Amérique». Évidemment, l'Amérique lui apparaît comme un immense continent à parcourir et presque impossible à circonscrire. L'ampleur de son projet confirme ainsi la nécessité d'un itinéraire, qu'il a, d'ailleurs, déjà élaboré en bonne partie.

Quant à Gustave de Molinari, il ne perd pas son temps à organiser son itinéraire. Dès qu'il débarque à Québec, il planifie la visite de différents endroits, à partir de la région du Lac Saint-Jean, jusqu'à l'île d'Orléans :

Dans l'après-midi, excursion sur le chemin de fer du lac Saint-Jean. [...] Sur tout le parcours, la forêt vierge a été entamée, tantôt par la hache, tantôt par le feu [...]. Nous visitons le lac Saint-Joseph (car les lacs, les villages, les places, les rues, les carrefours, que sais-je encore, portent des noms de saints ou de saintes, et il n'y a pas apparence de laïcisation). Nous arrivons à Saint-Raymond. [...], lorsque le train se remet en marche pour nous ramener à Québec [...].

Le lendemain, excursion sur le Saint-Laurent, suivie d'un banquet monstre à l'île d'Orléans<sup>94</sup>.

Comme beaucoup d'autres voyageurs l'ont fait, Molinari propose le dévoilement de son itinéraire au fur et à mesure qu'il progresse dans son voyage. Le lecteur est ainsi agréablement surpris à chaque fois que l'auteur introduit un changement d'«horizon» dans son récit. Au contraire, Chateaubriand, comme chez d'autres voyageurs, élabore son itinéraire à l'avance, dans les grandes lignes, pour ensuite en faire une description détaillée au fur et à mesure dans le récit.

### II.3.2.6 - La rencontre

Tout comme l'itinéraire, la rencontre des gens est un moment privilégié à l'intérieur de l'attrait exotique américain. Le paysage humain se combine, de façon harmonieuse, avec le paysage humain. La rencontre et l'instauration de l'acte

<sup>93</sup> *Mémoires, op. cit.*, p. 277-278.

<sup>94</sup> Gustave de Molinari, *Au Canada, op. cit.*, p. 13-14.

communicatif (le dialogue) s'effectuent pendant la découverte de l'environnement de l'«Autre». Comme Michel de Certeau l'a défini, c'est la représentation d'une «herméneutique de l'autre<sup>95</sup>» face au regard du «Même». Les extraits suivants nous éclaireront sur la présence d'une typologie de cet important moment dans le récit du voyage.

D'habitude, la rencontre a lieu au cours de l'itinéraire. Toutefois, elle renverse souvent les paramètres du discours séquentiel. Il advient que l'ordre des séquences narratives de l'arrivée et de l'itinéraire d'un récit soient interchangeables. En effet, chez Léry, la rencontre s'effectue simultanément avec l'arrivée. Avant que le jeune protestant et ses compagnons aient entrepris de suivre leur itinéraire, l'arrivée confronte déjà le «Même» avec l'«Autre». La rencontre dissimule naturellement la crainte et la curiosité, cachant l'émotivité de tout l'équipage («nous») qui s'approche des «sauvages» («eux»). Une barque est utilisée pour parcourir la dernière distance qui sépare le navire français de la côte brésilienne, d'où les «sauvages» n'hésitent pas à venir à la rencontre des Français :

Or, nonobstant cette inimitié de nos *Margais* à l'encontre des Français, laquelle *eux* et *nous* nous dissimulions tant que nous pouvions, notre contremaître, qui savait un peu jargonner leur langage, avec quelques matelots s'étant mis dans la barque, s'en alla contre le rivage, où en grosses troupes nous voyons toujours ces sauvages assemblés. [...] six hommes et une femmes ne firent point de difficulté de s'embarquer pour nous venir voir au navire. Et parce que ce furent les premiers sauvages que je vis de près, vous laissant à penser si je les regardai et contemplai attentivement [...]»<sup>96</sup>.

Avant le débarquement et tout déplacement à l'intérieur du pays, Léry et l'équipage voient les *Margais*. Le «Même» et l'«Autre» se méfient et s'épient mutuellement afin de connaître leurs intentions, pour enfin établir un premier lien. Toute cette scène se cristallise par le regard, premier degré de communication, acte qui se charge de curiosité et d'intérêt au fur et à mesure que la rencontre évolue<sup>97</sup>. Plus loin dans l'ouvrage, le dialogue est entamé «entre les gens du pays appelés "Toïoupinambaoults" ou "Toupinenkis" en langage sauvage et français». L'homme occidental s'approprie le langage de l'«Autre» en réduisant et, parfois, en déformant les mots autochtones, «c'est plutôt ce que nous pouvons appeler une imitation d'appropriation, une imitation dans un but d'acquisition<sup>98</sup>». À ce moment précis du voyage, Léry laisse à l'«Autre» le droit de

<sup>95</sup> Michel de Certeau, *op. cit.*, p. 227.

<sup>96</sup> Jean de Léry, *op. cit.*, p. 59.

<sup>97</sup> La rencontre avec l'étrange et sa différence culturelle extrême est analysée par Greenblatt dans le chapitre troisième intitulé «Possessions merveilleuses», *op. cit.*, p. 91-135.

<sup>98</sup> *Ibidem*, p. 156.

s'exprimer et accorde à son langage une valeur de communication égale à la sienne, bien qu'il soit fréquemment limité à de courts syntagmes ou encore à des monosyllabes. Il apparaît dans le dialogue une symbolisation révélant la communication entre deux mondes fort éloignés. Voici un extrait de ce premier échange :

*Toïoupinamboult.* - *Ere-ioubé ?* Es-tu venu ?  
 Français. Oui, je suis venu.  
 T. - *Teh ! augé-ni-po.* Voilà bien dit. *Mara-pé-dérééré?* Comment te nommes-tu?  
 L. - *Léry-oussou.* Une grosse huître.  
 T. - *Ere-iacassopienc ?* As-tu laissé ton pays pour venir demeurer ici ?  
 F. - *Pa.* Oui...  
 T. - *Maé péréout, de caramémo poupé ?* Quelle chose est-ce que tu as apportée dedans tes coffres ?  
 F. - *A-aub.* Des vêtements [...].  
 T. - *Maé-pâmo ?* Quoi encore ?  
 F. - *A cang aubé-roupé.* Des chapeaux<sup>99</sup>.

De fait, cette symbolisation est assumée tout naturellement par Léry: il accepte sans hésitation la façon indigène de transposer son nom en «une grosse huître» . D'autre part, le Toupi est curieux. les vêtements et les chapeaux attirent son attention; ce sont les éléments caractérisant l'étranger dans toute sa puissance et son mystère. Les vêtements et les accessoires nourrissent l'imaginaire des indigènes et des Européens; les échanges deviennent les signes d'une liaison entre les deux mondes. Comme Todorov l'explique, «Il reste que l'exotisme primitiviste est l'une des formes les plus caractéristiques de l'exotisme européen, responsable de la figure du "bon sauvage" et de ses multiples avatars<sup>100</sup>». Effectivement, dans ce dialogue, Léry est l'Européen qui s'approche du «primitif» pour mieux le définir: de là, l'exotisme lui permet de s'ouvrir aux multiples côtés positifs du «Sauvage». Le minimalisme du dialogue est ici la base de rapprochement du «Même» et de l'«Autre», qui peuvent ainsi mieux se connaître et s'appivoiser. Dans les récits de voyage du XVIe au XVIIIe siècle concernant le Nouveau Monde, cet exotisme primitiviste se confond avec les premières manifestations de la pratique ethnologique. De Certeau explique que la «découverte du Nouveau Monde, le morcellement de la chrétienté, les clivages sociaux qui accompagnent la naissance d'une politique et d'une raison nouvelles engendrent un autre fonctionnement de l'écriture et de la parole<sup>101</sup>».

<sup>99</sup> Jean de Léry, *op. cit.*, p. 236-237.

<sup>100</sup> Tzvetan Todorov, *Nous et les autres, op. cit.*, p. 299.

<sup>101</sup> Michel De Certeau, *op. cit.*, p. 217.

Or, dans plusieurs récits de voyage de Français au Canada ou aux États-Unis, nous remarquons chez ces voyageurs un souci de vouloir donner, dès leur entrée dans le pays visité, une description du premier contact avec les habitants. Nous citons un court extrait tiré des *Lettres sur l'Amérique* de 1851, où Xavier Marmier manifeste les sentiments éprouvés dès son arrivée au Canada. Il ressent une vive fascination - comparable à celle de Léry - à l'égard des gens du pays, les citoyens de la ville de Montréal. Il décrit cette émotion dans son récit en ces termes :

Je ne puis vous dire les douces émotions que j'ai éprouvées à mon entrée dans ce pays, au milieu de ces fidèles commémorations de la France. [...] je rencontre des gens à la figure ouverte, qui apprenant l'arrivée d'un de leurs compatriotes, viennent eux-mêmes au-devant de moi, me cherchent avant que j'aie les chercher, me tendent la main, m'offrent affectueusement leurs services. Ma pensée se ravive: mon cœur se dilate<sup>102</sup>.

La comparaison des impressions de Léry et de Marmier lors de leur arrivée permet d'identifier des réactions semblables. Malgré la distance temporelle, les deux hommes manifestent une disposition bienveillante envers les populations locales. De même, à son entrée au Canada français en 1894, Paul Bourget vit quelque chose de semblable. Il commence son récit de voyage intitulé *Sensations de Nouvelle-France*, en expliquant en détail les «premières impressions» qu'il ressent : «[p]our peu surtout que le voyageur soit favorablement disposé, il recevra là, en ces courts instants, dans son for intérieur, des secousses plus ou moins profondes - [...] des *chocs* - dont le rappel lui sera plus tard précieux pour l'aider à dégager la formule de tout ce qu'il aura vu et senti<sup>103</sup>».

Contrairement à plusieurs voyageurs, Lacroix a un premier contact distant avec la ville de New York et ses habitants, lorsqu'il se retrouve dans une voiture le conduisant à son hôtel. Dans ce cas-ci, il ne s'agit pas d'une rencontre au sens littéral du terme, mais d'une vue d'ensemble des citadins de la métropole américaine. Ce moment nous éclaire sur les premières impressions qui viennent se greffer sur la réalité et l'activité humaine de l'endroit. Lacroix parle de sa «première impression qu'[il] éprouve, en traversant New-York» :

Pour bien apprécier la vie américaine dans toute son activité fiévreuse, il faut voir passer les tramways, le soir, vers cinq heures, quand les employés sortent de leur bureau. Ces véhicules sont littéralement pris d'assaut. Pas de chiffre réglementaire, pas de *complet*

<sup>102</sup> Xavier Marmier, *Lettres, op. cit.*, p. 76-77. Nous soulignons.

<sup>103</sup> Paul Bourget, *Sensations de Nouvelle-France (Montréal - Trois-Rivières - Québec)*, Boston, Sylva Clapin, 1895, p. 8.

comme en France : on y admet tous les voyageurs qui peuvent y pénétrer ou s'y accrocher. Les uns sont assis, les autres debout; ceux-ci sont empilés sur la plate-forme: ceux-là, par un prodige d'équilibre, restent suspendus sur les marchepieds. Il y a même des audacieux qui grimpent sur le toit de la voiture et qui fument leur pipe aussi tranquillement que s'ils étaient dans le *rocking chair*.

Même spectacle dans les trains de l'*elevated*<sup>104</sup>.

Ce qui frappe Lacroix, ce sont ces New-Yorkais qui s'animent de façon excessive («activité fiévreuse») par rapport aux Français. Il laisse entendre que leur comportement n'est pas bienséant (les véhicules «pris d'assaut»), il dénonce la confusion générale, la course folle et la désorganisation des moyens de transport de la ville, ainsi que le manque de respect des voyageurs («empilés sur la plate-forme [...] grimpent sur le toit de la voiture»). Serait-ce un jugement négatif, comme le souligne Greenblatt à propos de l'attitude de Colomb face aux gens du Nouveau Monde (Indiens, Sauvages, Américains, etc.), ceux qui «ne sont pas nous<sup>105</sup>» ?

Le phénomène de l'appropriation du langage chez Lacroix apparaît dans l'utilisation de deux termes anglais dès son premier déplacement vers l'hôtel : «*rocking chair*<sup>106</sup>» et «*elevated*». Les voyageurs de tout temps sont amenés à «la reconnaissance de la différence linguistique<sup>107</sup>», fait inhérent à l'attrait exotique. La rencontre déterminante dans le récit de Lacroix se joue avec un «Canadien campagnard» durant son séjour au Québec, étape fondamentale de son itinéraire. L'auteur confesse sans gêne son plaisir de dialoguer avec le «brave Canadien»: cet échange verbal le démontre :

[...] C'était un brave homme, peu instruit mais bon chrétien et excellent père de famille.  
[...] La connaissance fut bientôt faite, et nous devînmes une paire d'amis [...].  
«Vous venez de Québec, monsieur le curé ? [...].»

<sup>104</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 33-35. Un passage du récit de Maurice Sand présente une situation semblable. En s'adressant à sa mère en tant qu'interlocuteur, il décrit avec ironie son passage à bord d'un petit *steamboat* sur le lac Michigan: «[...] Les punaises dévorent les passagers: les voyageurs crachent partout, même sur les enfan[t]s morveux et indiscrets qui grimpent sur tout le monde [...]. Je te parlais de la négligence des Américains en voyage: en voici un qui abuse de la permission : il est monté à bord sans malle ni valise [...]», (*op. cit.*, tome 38, p. 173).

<sup>105</sup> Stephen Greenblatt, *op. cit.*, p. 112.

<sup>106</sup> Nous retrouvons souvent l'expression anglo-américaine de *rocking chair* dans les récits de nos voyageurs, dans la section relative aux États-Unis. Elle est d'habitude reliée à la représentation du confort pratique diffusé dans ce pays. Cette expression, bien que déjà existante depuis 1766, a été utilisée dans l'étude *The Senses and the Intellect* de 1855 du psychologue et éducateur écossais Alexandre Bain (1818-1903). Bain écrit : «The rocking-chair, introduced by the Americans.... is another mode of gaining pleasure from movement» (la chaise berçante, inventée par les Américains.... est une autre façon d'obtenir du plaisir du mouvement). cf. *The Oxford English Dictionary*, (prepared by J.A. Simpson and E.S.C. Weiner), Oxford, Clarendon Press, tome 14, 1989, p. 24.

<sup>107</sup> Stephen Greenblatt, *op. cit.*, p. 153.

«Ah ! Vous venez du vieux pays; parlez-moi donc des gens de chez nous»  
 A la fin, il ne peut s'empêcher de me dire avec une immense convoitise dans les regards :  
 «Comme je serais heureux si vous vouliez bien me vendre un souvenir du vieux pays !»  
 Il va sans dire que je m'empressai de le satisfaire: je lui donnai un chapelet de Lourdes  
 [...].  
 Mais en le quittant j'étais moi-même ému, et je me disais comme Louis XV : «Qu'avons-nous donc fait pour être aimés de la sorte ?»<sup>108</sup>.

De cette rencontre, trois éléments importants se distinguent dans le discours. D'abord, Lacroix reconnaît l'importance du retour aux sources pour le paysan canadien français à qui, malgré son «altérité», il accorde le statut du «Même» comme par un exotisme à «effet de miroir». Ce processus de «récupération» du Même «perdu»<sup>109</sup> revient chez presque tous les auteurs de notre corpus dans leurs rencontres en territoire canadien où ils sont confrontés à une réalité lointaine mais, en même temps, singulièrement familière. Le don d'un objet religieux que Lacroix fait au Canadien français convie à la fraternité au nom de la même langue, des mêmes mœurs, du même «chez nous» (le «vieux pays») que partagent les deux personnes.

Après avoir rencontré le Président Washington lors de son passage à Philadelphie, Chateaubriand décrit judicieusement les circonstances d'une autre rencontre, celles du premier contact avec un Iroquois survenu le long de son itinéraire en terre américaine :

Le lendemain, j'allai rendre visite au sachem des Onondagas [...]. Aussitôt, je fus environné de jeunes sauvages qui me parlaient dans leur langue [...]. L'Iroquois appartenait à une race qui semblait destinée à conquérir les races indiennes [...].

[...] Or, le *vieux gentilhomme* est tout nu; il a une plume ou une arête de poisson passée dans ses narines, et couvre quelquefois sa tête, rase et ronde comme un fromage, d'un chapeau bordé à trois cornes, en signe d'honneur européen [...].

Le sachem des Onondagas me reçut bien et me fit asseoir sur une natte. Il parlait anglais et entendait le français; mon guide savait l'iroquois: la conversation fut facile<sup>110</sup>.

Ce que Chateaubriand cherche le plus dans cette rencontre, c'est l'instauration de la communication avec l'«Autre», l'Indien iroquois. Bien que l'Indien parle l'anglais et comprenne le français, il est représenté par les signes de la nudité, de la plume, de l'arête et du chapeau. La parole de l'«Autre» souligne encore plus cette distance, même lorsqu'elle est réduite à quelques termes dans la langue indienne, ou à quelques courts passages de discours reproduisant même l'accent.

<sup>108</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 150-151.

<sup>109</sup> Nous le développerons au chapitre troisième.

<sup>110</sup> *Mémoires, op. cit.*, p. 287-288.

La rencontre de Lévi-Strauss avec un Brésilien est aussi emblématique car ce dernier semble cacher une double identité :

[...] et me souvenant à quel point l'élite brésilienne d'alors (heureusement, elle a changé depuis) avait horreur de toute allusion aux indigènes et plus généralement aux conditions primitives de l'intérieur, sinon pour admettre - et même suggérer - qu'une arrière-grand-mère indienne était à l'origine d'une physionomie imperceptiblement exotique [...]. Pourtant, chez Luis de Souza-Dantas, l'ascendance indienne n'était pas douteuse et il eût pu aisément s'en glorifier<sup>11</sup>.

Si, d'une part, le *sachem des Onondagas* manifeste une altérité bien marquée, *Luis de Souza-Dantas*, d'autre part, révèle de façon surprenante une double altérité, la brésilienne superposée à celle de son «ascendance indienne». Finalement, le voyageur croise un autre être chez qui il tente de découvrir le côté étranger. Souvent, se confrontent deux façons de penser, de concevoir la vie et de représenter sa propre société d'origine. Nous sommes en présence de deux portraits sociologiques saisissants.

Durant sa visite au village huron de Lorette, Henri de Lamothe rencontre et parle avec un des villageois. Un portrait frappant de cet homme est donné dans son récit de voyage alors que lui, le «Français de France», devient l'élément d'opposition pour mieux faire ressortir les traits distinctifs du «brave homme de la localité» qui conserve encore quelques caractéristiques de la nation huronne :

[...] Je ne tardai pas à en trouver le placement dans la personne d'un brave homme de la localité, au type plus franchement peau-rouge que la plupart de ses compatriotes, et qui me parut joindre à un grand amour pour les «Français de France» une inclination non moins prononcée pour le whisky. Nous causâmes un bon moment ensemble. «une bonne *escousse* » comme on dit là-bas, du passé et du présent de sa nation sur laquelle il me communiqua ou me confirma la plupart des détails que je viens de donner; puis, quand vint le moment de nous séparer, il me serra vigoureusement la main, s'écriant avec le plus accent normand : «Ah m'sieu, j'vois ben q'pour un França d'France vous connaissez ben not' nation tout de même ! J'en jaserai ben volontiers une veillée avec vous !» Une veillée et une jaserie ! décidément je n'étais plus chez les Hurons, j'étais en pleine Neustrie<sup>12</sup>.

Ce passage contient deux éléments d'analyse fort intéressants pour notre propos. Premièrement, le portrait sociologique du «brave homme» se dessine selon la perception du voyageur français qui devient, par conséquent, le terme de référence par opposition. La causerie propose le langage de l'«Autre» en ayant soin d'en reproduire les traits oraux,

<sup>11</sup> Claude Lévi-Strauss, *op. cit.*, p. 51.

comme l'accent. Selon le procédé que divers textes théoriques sur l'exotisme et sur l'altérité ont défini, le «Français de France» prend une distance interne en ne définissant que la culture et la civilisation qu'il rencontre par rapport au monde occidental de provenance, la France dans ce cas. Deuxièmement, le jeu du stéréotype (et de la relative déception) dans le discours exotique resurgit car le voyageur français du XIXe siècle s'attend à rencontrer un vrai «peau-rouge», aux traits souvent véhiculés par la littérature antérieure (les détails qu'il connaît déjà), au lieu de quelqu'un qui en a simplement le «type». D'ailleurs, l'accent normand inattendu trahit le villageois et Lamothe se montre presque déçu de n'être plus chez les Hurons mais plutôt en Neustrie<sup>113</sup>. Lamothe confirme dans son récit la crise de l'image stéréotypée de l'Indien chez les Français vers la fin du XIXe siècle. En effet, la plupart des voyageurs français de notre corpus délaissent peu à peu les descriptions d'autochtones indiens. On constate cela au fur et à mesure qu'on avance vers 1900. Si une relation sur la visite d'une réserve ou d'un village d'Indiens est entamée avec passion dans le récit, elle est aussi rapidement abandonnée une fois survenu le désenchantement. L'Indien a perdu inéluctablement son pouvoir d'attraction aux yeux de ces voyageurs toujours plus renseignés sur le côté inusuel que l'Amérique moderne peut leur offrir. À ce sujet, nous renvoyons au chapitre quatrième où nous abordons le thème de l'image de l'Indien dans les récits de voyage français pendant la seconde moitié du XIXe siècle.

### II.3.2.7 - Le retour

Le retour constitue la partie finale du voyage qui se soude vraisemblablement de manière circulaire au départ initial<sup>114</sup>, comme s'il s'agissait d'une trajectoire qui se bouclait pour joindre l'autre extrémité. À la question posée par l'un de ses amis : «Pourquoi partez-vous encore ?<sup>115</sup>», Xavier Marmier répond laconiquement : «Pour le plaisir de revenir». Le voyageur revient au point de départ, la société qu'il avait quittée en rapportant une nouvelle vision du monde et surtout le souvenir d'un voyage<sup>116</sup>. Le retour crée, selon Michel De Certeau, une «brisure de l'espace en deux mondes<sup>117</sup>» due au fait qu'il existe

---

<sup>112</sup> Henri de Lamothe, *op. cit.*, p. 65.

<sup>113</sup> C'est tout à fait un des exemples de l'exotisme dans le sens du «temps». Cette rencontre décevante transporte idéalement le voyageur vers l'ancien royaume des Francs au VIe siècle après J.-C.

<sup>114</sup> La voyageuse anglaise Elizabeth Muter parle de «cercle» à la fin de son voyage : «I have completed the circle» (*Travels and Adventures, op. cit.*, tome 2, p. 313).

<sup>115</sup> Xavier Marmier, *Passé et présent, op. cit.*, p. 261.

<sup>116</sup> Nous considérons le *souvenir* comme un dérivé du retour. Le *souvenir* permet l'ancrage idéal entre le «par-delà» et le «par-deçà». Affergan a considéré le *souvenir* comme l'une des hypothèses de la critique anthropologique. Il fait partie «des matériaux mentaux que transporte avec lui, tel un viatique, l'ethnologue» (cf. Affergan, *op. cit.*, p. 9).

<sup>117</sup> Michel de Certeau, *op. cit.*, p. 228.



un voyage dans le «par-delà» (l'altérité, le nouveau monde) et un voyage identique à rebours, vers le «par-deçà» (le connu, le vieux monde). Cette brisure, nous la voyons comme le point de virage du voyage, qui est l'annonce du retour permettant à l'écrivain-voyageur de ramener son expérience vécue au Nouveau Monde pour la transmuter en savoir à partager avec sa communauté.

Léry revient en France après seize mois de voyage. Voici ses appréhensions face à une autre traversée :

[...] le quatrième jour de janvier 1558 pris à la nativité, nous nous embarquâmes pour notre retour. [...] ayant levé l'ancre, nous mettant en la protection de Dieu, nous nous mîmes derechef à naviguer sur cette grande et impétueuse mer océane et du Ponent. Non pas toutefois sans grandes craintes et appréhensions [...]<sup>118</sup>.

Certes, il est inquiet, les affres du voyage en mer étant constantes au XVI<sup>e</sup> siècle. Cependant, il va «perpétuer ici la souvenance d'un voyage fait expressément en l'Amérique». Son voyage répond à ses attentes : voir une terre remplie de «choses rares» et d'espoir. Il est conscient des richesses qui sont offertes à ceux qui veulent vivre là-bas, ce qui ne l'empêche pas d'avouer son attachement à la France, malgré le fait qu'on l'ait obligé à l'exil :

Tellement que pour dire ici adieu à l'Amérique, je confesse en mon particulier, combien que j'aie toujours aimé et aime encore ma *patrie*, néanmoins voyant non seulement le peu, et presque point du tout de fidélité qui y reste, mais, qui pis est, les déloyautés dont on y use les uns envers les autres [...]<sup>119</sup>.

C'est l'adieu à l'Amérique: Léry reconnaît l'enseignement que le voyage lui a prodigué. À la fin de son récit, une digression volontaire, appuyée sur des thèmes d'actualité de cette époque en France, en fait foi. En l'occurrence, ses réflexions eschatologiques répondent au mandat qu'il s'est donné, celui de trouver une terre d'accueil pour les adeptes de sa communauté. Il discourt sur les «déloyautés» des gens du «par-deçà» qui perdent la vraie foi et qui s'éloignent de la volonté de Dieu et il ajoute avoir rencontré en terre américaine plus de franchise et de bonhomie chez les Sauvages chez qui il a «connu plus de rondeur qu'en plusieurs de par-deçà, lesquels à leur condamnation portent titre de

<sup>118</sup> Jean de Léry, *op. cit.*, p. 254-255.

<sup>119</sup> *Ibidem*, p. 255.

chrétiens<sup>120</sup> ». Léry croit que ce «pays-là» est élu de Dieu par la fertilité de sa terre et par l'honnêteté de ses habitants. La publication de son récit véhicule l'exaltation de ces qualités et donne à ses lecteurs réformés l'espoir de vivre dans un monde meilleur.

Le retour de Lacroix relève des soucis du touriste moderne face aux conditions d'embarquement et de voyage en mer et du désir de se retrouver chez lui, en France. Nous remarquons que Lacroix utilise le mot «patrie» tout comme Léry; les deux auteurs emploient ce mot dans un même contexte, lui accordant le même sens et le même sentiment d'appartenance relié à l'émotion qu'ils ressentent à l'approche de leur «chez eux». L'éloignement dans le temps et dans l'espace n'altère en rien l'esprit patriotique des deux écrivains-voyageurs. De cette prérogative, ils font valoir leur attachement au «par-deçà»:

[...] On se mettait en route pour la France.

Nous autres Français, nous étions enchantés de partir, parce que nous savions que par-delà le «grand fossé», c'étaient la *patrie*, nos parents et nos amis que nous allions retrouver<sup>121</sup>.

Quels mots plus évocateurs pourraient expliquer ce «grand fossé» qui existe entre le «par-delà» et le «par-deçà»? À l'instar de Léry, Lacroix réussit avec une puissante image à décrire l'existence de cette fracture physique au moment du retour. Pour Léry, c'est la «grande et impétueuse mer océane et du Ponent» et pour Lacroix, c'est le «grand fossé». Lacroix raconte avec une grande intensité de sentiment qu'il lui tarde de revoir son monde habituel et il ne peut retenir sa joie : «Enfin, vers trois heures de l'après-midi, nous entrâmes dans le port du Havre». Contrairement à ce qui se passe pour Léry, la France représente pour le voyageur moderne qu'est Lacroix l'endroit idéal où vivre :

[...] Mais s'il s'agit de s'arranger une vie commode, agréable, et donnant satisfaction aux côtés les plus élevés de l'âme, comme aux exigences du corps, si, enfin il s'agit de se créer quelque part une sorte de paradis terrestre, c'est encore en France qu'on trouverait les meilleures conditions pour s'établir [...]<sup>122</sup>.

<sup>120</sup> *Ibidem*.

<sup>121</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 197. D'ailleurs, d'autres auteurs de notre corpus font référence à la patrie au moment de leur rentrée en France. Notamment, Maurice Sand s'exclame à son arrivée à Brest après son périple américain : «Nous arrivons ! Cela sent bon, la *patrie* ! Il me semble que je l'ai sentie à quarante lieues en mer» («Six Mille», *op. cit.*, tome 38, p. 214). Michel Butor parle de l'étranger où tout est si différent afin de sensibiliser ceux qui quittent temporairement leur pays au sens que l'on donne au mot de «patrie» : «mon logis quitté, ma patrie deviendront bientôt aussi séduisants qu'était le pays de mon rêve enfin visité». *Répertoire IV, op. cit.*, p. 18.

<sup>122</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 299.

L'époque et les conditions de vie de Lacroix justifient cette assertion. Nous aimerions rappeler qu'il jouit d'un statut social enviable en France et que sa position politique personnelle est «favorable au gouvernement<sup>123</sup>» de la Troisième République. La situation religieuse et sociale de Léry est différente. Le «par-deçà» n'offre pas les conditions sociales morales qui permettent à sa communauté réformée de s'épanouir librement alors que le «par-delà» répond davantage à ces attentes, laissant miroiter l'espoir d'une vie heureuse sur une terre promise. Malgré les différences relevées dans ces textes, l'écriture tisse des nœuds thématiques communs et des perceptions équivalentes chez les deux auteurs.

Même le retour de Chateaubriand est triste. Cet écrivain-voyageur se prépare à quitter le monde américain, où il a vécu diverses expériences. Le voyage de retour vers son univers habituel se déroule «au milieu des ombres», la traversée est hantée par la vision du Vieux Monde :

Ce fut un bâtiment de cette espèce qui me ramena d'Amérique en Europe. Le capitaine me donna mon passage à crédit. Le 10 décembre 1791, je m'embarquai avec plusieurs de mes compatriotes, qui, par divers motifs, retournaient comme moi en France [...]. Je traversai l'Océan au milieu des ombres; jamais il ne m'avait paru si triste [...]. Le 2 de janvier 1792, je foulai de nouveau le sol natal qui devait encore fuir sous mes pas. J'amenais avec moi, non des esquimaux des régions polaires, mais deux sauvages d'une espèce inconnue: Chactas et Atala<sup>124</sup>.

Le Nouveau Monde semble s'effacer progressivement dès que l'écrivain-voyageur aperçoit le voilier qui le ramènera en France. La coupure entre le «par-delà» et le «par-deçà» se matérialise par la présence d'un océan ombrageux et triste. Mais cette fois, Chateaubriand ramènera avec lui ses fantômes d'Amérique. Chactas et Atala dont le portrait moral deviendra un modèle littéraire aux yeux des Européens. Son expérience américaine a laissé des marques évidentes dans la majorité de son œuvre.

Le voyageur Philippe Deschamps, pour sa part, intitule tout un chapitre de son récit «Retour en France». Au départ de New York, son regard, conjugué à celui d'autres voyageurs sur l'entrepont, se tourne une dernière fois sur le Nouveau Monde :

<sup>123</sup> *Dictionnaire de biographie française, op. cit.*, fascicule CIX, p. 54-55.

<sup>124</sup> *Mémoires, op. cit.*, p. 333-336.

Tous debouts [*sic*] sur le pont, nos regards se tournent vers la grande Cité où, bien avant Christophe Colomb, les Normands vinrent débarquer. Nous disons adieu à ce Nouveau Monde qui, pendant plus de deux mois, a étonné notre esprit, émerveillé nos yeux et charmé notre séjour<sup>125</sup> !

C'est la fin de l'étonnement, de l'émerveillement et du charme, bref c'est la conclusion de son expérience exotique américaine qu'il parcourt déjà d'un regard mélancolique tout comme Chateaubriand et les autres. La référence historique, souvent rencontrée pendant le départ, vient valider ici, comme preuve ultime, l'importance d'effectuer un voyage au Nouveau Monde .

Au terme de cette dernière phase du récit qu'est le retour, l'écrivain-voyageur reconnaît l'existence d'une dualité qui naît de la coexistence des deux mondes, séparés par une frontière physique et mentale. Néanmoins, il a la possibilité de franchir cette limite par l'intermédiaire de son récit en rapportant l'«Autre» au «Même». Michel de Certeau considère aussi la phase de retour dans le récit de voyage comme «l'opération littéraire de ramener vers le même producteur le profit des signes envoyés au loin à une condition de possibilité, la différence structurelle entre "ici" et "là-bas"». Le retour est indispensable pour reconduire le voyageur au «par-deçà», à son monde habituel, condition pour que ce dernier, une fois rentré chez lui, fixe définitivement sur le papier ses impressions de l'attrait exotique du «par-delà».

#### **II.4 - L'«appropriation du réel» américain**

Le voyageur développe son récit par la description de lieux inédits, par le portrait des personnes rencontrées et par la narration de faits singuliers, interprétant toutes ces images selon divers facteurs personnels, culturels et sociaux. Roland Le Huenen parle d'une «appropriation du réel par voie d'analogie<sup>126</sup>». Nous appuyons entièrement cette thèse et ajoutons que cette appropriation du réel peut se faire également par voie d'*antithèse*, pour reprendre un terme utilisé par Paul Bourget dans sa nouvelle américaine intitulée «Deux ménages»<sup>127</sup>. La perception que les voyageurs ont de l'«ailleurs» est le

<sup>125</sup> Philippe Deschamps, *op. cit.*, 218.

<sup>126</sup> Roland Le Huenen, «Qu'est-ce qu'un récit de voyage», dans *Les Modèles du récit de voyage*, Littérales, Centre de Recherches du Département de Français de Paris X - Nanterre, 7, 1990, p. 11-27.

<sup>127</sup> Dans «Deux ménages», Bourget brosse un portrait d'un nouveau riche américain, le *tycoon* Tennyson R. Harris, rencontré lors de son voyage américain en février 1894. Il s'agit d'un excellent exemple d'appropriation du réel par voie d'antithèse où l'auteur, tout en déclamant les «enthousiasmes Yankees» de ce *tycoon*, reconnaît le drame moral de cet homme dont «le pathétique mêlé de grotesque [l']obsède souvent comme un symbole des étranges antithèses d'outremer...». C'est en décrivant les États-Unis, «ce prodigieux paradoxe étalé, de l'Atlantique au Pacifique» que Bourget s'approprie le réel américain en le

résultat de leur contact avec une réalité lointaine, voire étrange ou familière. Cela se manifeste dans toute écriture exotique relatant un voyage. Les récits de Léry et de Lacroix présentent des moments d'une réalité propre au Nouveau Monde et s'opposant du même coup à un contexte familier pour en faire ressortir la différence et établir une appréciation distinctive. C'est la règle du : «là-bas ce n'est pas comme chez nous». L'écriture du voyage dépend essentiellement, selon Le Huenen, d'un «double mouvement contradictoire» entre, d'une part, la perception toute nouvelle de l'«ailleurs» et, d'autre part, la référence à un modèle connu, le «chez soi». L'écrivain-voyageur se réfère au nouveau, en l'associant par analogie ou par antithèse, parfois inconsciemment, à ce qu'il connaît déjà, l'ancien. Déchiffrer les signes du monde est une pratique courante depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Foucault la définit dans les termes suivants : « Connaître sera donc interpréter ». L'exotisme dépend aussi d'une fusion entre la vision du réel et les points de repère propres au voyageur. Il en découle une interprétation, parfois trompeuse, de cet autre monde<sup>128</sup>.

Dans les récits de voyage de Léry et de Lacroix, nous identifions des moments où ces deux auteurs perdent leur neutralité et leur transparence pour glisser dans l'appropriation du réel. Le besoin d'apporter des interprétations personnelles, d'émettre des jugements et d'établir des comparaisons est notable chez les deux voyageurs : il produit la nécessité de créer des liens avec le connu. D'ailleurs, si les auteurs avaient fait montre d'un sens strict de l'observation objective, ils se seraient référés peu ou prou à leur réel et se seraient contentés de s'en tenir strictement à des moments reliés à des faits concrets ou à des interprétations exactes organisées de manière pragmatique dans le texte.

#### II.4.1 - L'appropriation du réel chez Léry

L'auteur protestant entreprend un voyage dont la mission d'exploration est prescrite par l'Église réformée de Genève. Il s'engage pour servir la parole de Dieu, assouvissant sa jeune curiosité de visiter et de connaître le Nouveau Monde. Cette expédition de 1556 se doit de fonder au Brésil français une «colonie de la tolérance». La conversion des indigènes à la foi réformée est l'un des buts principaux fixés par la mission, mais il s'estompe peu à peu à la suite des désaccords entre les protestants et les catholiques du Brésil concernant certains détails de colonisation. Léry se détourne de ces conflits et se consacre entièrement à l'écriture, rapportant ses observations sur les

---

comparant constamment à son monde de référence, pour en faire ressortir finalement les antithèses. Cf. «Deux ménages», dans *Voyageuses*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, [s.d.], p. 85-113.

<sup>128</sup> C'est encore Bourget, dans *Outre-mer*, qui avertit du danger : «[c]ar ces perceptions presque animales de la différence d'atmosphère entre le pays d'où nous venons et celui ou [sic] nous arrivons ne nous trompent que si nous les interprétons», *op. cit.* p. 26.

«sauvages». Pour y parvenir, il appuie régulièrement son texte sur les ressemblances et les différences avec le «par-deçà».

*L'Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil autrement dite Amérique* offre un tableau clair du pays. Tout ce que Léry y rencontre et voit le fascine. Il consacre un chapitre entier à la description des apparences physiques, des ornements corporels, de la langue des indigènes et de leurs gestes, en dépeignant fidèlement leur façon de se coiffer et d'enjoliver leur tête. Le passage suivant montre comment Léry établit des analogies entre les coiffures indigènes et la coutume des femmes européennes de disposer leur chevelure :

Quant à l'ornement de tête de nos *Toitoupinankuins*, outre la couronne sur le devant et cheveux pendants sur le derrière, dont j'ai fait mention, ils lient et arrangent des plumes d'ailes d'oiseaux incarnates, rouges et d'autres couleurs, desquelles ils font des fronteaux, assez ressemblants quant'à la façon aux cheveux vrais ou faux, qu'on appelle raquettes ou ratepenades, dont les dames et demoiselles de France et d'autres pays deçà, depuis quelques temps, se sont si bien accommodées; et dirait-on qu'elles ont eu cette invention de nos sauvages, lesquels appellent cet engin *yempenambi*<sup>129</sup>.

Son discours se réfère à des éléments familiers pour réduire la distance avec l'inconnu; l'auteur s'empresse de remettre les choses en ordre et d'attribuer un sens à ses descriptions, en établissant un parallèle avec la réalité européenne. L'Européen éprouve le besoin d'appréhender ce fait inhabituel parce que le phénomène de l'exotisme prescrit justement l'impossibilité d'ignorer une réalité autre que la sienne.

Pour expliquer plus exactement sa perception de l'ailleurs, l'auteur ne se limite pas uniquement au parallèle entre l'analogie et l'antithèse. Par exemple, un fragment de texte, où Léry fait part de son choix en commentant la fertilité et l'étendue du pays des Toupis, qu'il estime meilleures que celles de la France, en fait foi :

Et certes comme le pays de nos *Toitoupinambaoults* est capable de nourrir dix fois plus de peuple qu'il n'y en a, tellement que moi y étant me pouvais vanter d'avoir à mon commandement plus de mille arpents de terre, meilleurs qu'il n'y en ait en toute la Beauce: qui doute si les Français y fussent demeurés [...] qu'ils n'en eussent reçu et tiré le même profit que font maintenant les Portugais qui en sont si bien accommodés<sup>130</sup> ?

<sup>129</sup> Jean de Léry, *op. cit.*, p. 100.

<sup>130</sup> *Ibidem*, p. 115.

Léry provoque chez le lecteur un conflit cognitif en comparant les terres de la France antarctique, le Brésil, aux très bonnes terres arables de la vieille France. Le lecteur de cette époque risque d'éprouver un étonnement qui pourrait compromettre son univers de valeurs morales traditionnelles, en niant ou en reconnaissant l'existence de points de référence autres que les siens.

#### II.4.2 - L'appropriation du réel chez Lacroix

Lacroix montre divers moments d'appropriation du réel par analogie et par antithèse dans son texte. Son écriture abonde en analogies accompagnées d'épithètes qui mettent en relief la sympathie qu'il éprouve à l'égard des Canadiens français. Le passage qui suit relate la visite de Lacroix d'un lieu religieux de la province de Québec :

La foi des Canadiens est toujours un sujet de surprise pour les touristes français; mais cette foi religieuse ne se manifeste nulle part avec plus de vivacité qu'à Sainte-Anne de Beupré. On peut dire que ce sanctuaire est en quelque sorte le *Lourdes du Canada*; aussi n'ai-je pas voulu quitter le pays sans aller faire mes dévotions à «la bonne sainte Anne», comme disent les gens de là-bas<sup>11</sup>.

Le pays de «là-bas» trouve sa correspondance spirituelle avec le pays d'«ici», la France. Par analogie, Lacroix compare deux lieux bien éloignés mais proches par leur fonction et par le sacré qui en émane: n'oublions pas sa croyance dans le culte : Dieu est le même partout. Sainte-Anne de Beupré est le Lourdes français au Canada, où les touristes catholiques peuvent se recueillir et prier. Le «mouvement contradictoire» s'exerce avec puissance dans ce passage : Sainte-Anne demeure un lieu éloigné en distance mais Lacroix le rapporte tout de suite à ses valeurs personnelles (idéologiques et religieuses) reliées à un lieu bien connu, Lourdes.

Par contre, les remarques antithétiques foisonnent quand il consigne ses expériences vécues aux États-Unis. La rencontre d'une réalité plus étrangère, où les référents habituels ne trouvent pas leur pendant, éveille des sentiments plus froids et même satiriques. Lacroix ne se sent pas à l'aise dans le pays des *Yankees*, mais il montre une vive curiosité à l'égard de leurs mœurs. Nous percevons chez Lacroix un désir de discréditer la réalité urbaine américaine quand il utilise des constructions littéraires antinomiques. À l'inverse de Léry, il affiche un patriotisme audacieux en étalant ses propres référents au détriment des réalités qu'il croise aux États-Unis. Il s'ouvre à l'inouï, à l'étrangeté tout en sauvegardant un modèle de références bien arrêté, absolu et presque

---

<sup>11</sup> Lucien Lacroix. *op. cit.*, p. 156.

intouchable, son «chez lui». Cette démarche lui fait porter des jugements préconçus qui l'entraînent, par conséquent, à des dénigrement de l'«ailleurs». Deux passages illustrent exactement le sens de la comparaison entre la France et les États-Unis. Le premier passage se réfère à la vie civile, au système de transport par train :

Pourtant, en dépit de tous ces avantages, si l'on me demandait mon sentiment sur les chemins de fer américains, je crois que je donnerais encore la préférence aux nôtres. [Les Américains] se couchent, se lèvent, s'habillent et procèdent à tous les détails de leur toilette, devant vingt personnes, sans éprouver le plus petit scrupule. Aucune promiscuité, aucun contact ne paraît les émouvoir [...]. *Chez nous*, au moins, il y a quelque chose de plus intime et de plus familial, et, quand la connaissance est faite avec ses voisins de compartiments, on a parfois l'illusion d'être dans un salon de bonne compagnie<sup>132</sup>.

Voici maintenant l'extrait où l'aumônier condamne les habitudes éthyliques des Américains au profit du bon goût et du comportement des Français et des Italiens établis là-bas. De nouveaux jugements sur la qualité de vie et sur la question de la race couronnent son énoncé et font de Lacroix le type même du voyageur français de cette fin de siècle en Amérique, imbu d'un nationalisme aux traits conservateurs :

Enfin, ce qui, à mon avis, constitue la meilleure des circonstances atténuantes au profit des Américains, c'est la mauvaise qualité des boissons qu'ils absorbent. Le vin leur étant à peu près inconnu au moins dans la pratique de la vie [...] pour faciliter la digestion, sont-ils presque obligés de se rabattre sur des alcools falsifiés, tels que le whisky ou le gin, sorte d'eau-de-vie de grain assez semblable, pour l'âcreté, à nos mares de cidre [...].

Les riches aussi bien que les pauvres, les gens instruits aussi bien que les illettrés, les femmes aussi bien que les hommes, toute la nation pratique, à des degrés divers, le culte cher à Bacchus.

Il faut même avouer que cette plaie de l'ivrognerie n'épargne pas plus les catholiques que les protestants: c'est bien plus une question de race qu'une question de religion. Les Français et les Italiens qui sont établis là-bas échappent assez généralement à ce fléau, à cause de leur sobriété originelle<sup>133</sup>.

La structure sociale américaine est présentée, dans de nombreux extraits de *Yankees et Canadiens*, comme une société hétéroclite, sans ordre ni discipline. À la réalité locale, critiquée jusque dans le fonctionnement de ses trains et dans ses mœurs, Lacroix oppose le «modèle» de la bonne société française. La comparaison par antithèse joue donc un rôle capital dans l'appropriation du réel chez l'auteur. Il appréhende l'étrange américain mais

<sup>132</sup> *Ibidem*, p. 46-47. Nous soulignons dans les deux citations.

<sup>133</sup> *Ibidem*, p. 282-283.



garde ses distances. Il met l'accent sur les différences par rapport à son «chez lui» français, qui *grâce à Dieu*, n'a rien à envier au là-bas américain<sup>134</sup>.

En définitive, les deux auteurs cherchent, en colligeant divers éléments, à déterminer les ressemblances et les dissemblances avec leur monde de référence. À ce propos, plusieurs avenues s'ouvrent aux écrivains-voyageurs pour établir ces rapports. Léry procède surtout par analogie grâce à son penchant ethnologique et le type de comparaisons qu'il introduit dans son texte fait appel aux comparatifs de supériorité pour le «par-delà» et aux comparatifs d'infériorité pour le «par-deçà». À d'autres moments, il use du comparatif de corrélation qui soumet un rapport d'égalité dans l'évaluation des divers éléments des deux mondes. Lacroix est plus tendancieux et son procédé diverge. Ses textes pullulent de comparatifs d'infériorité à propos de la réalité américaine et se gonflent de comparatifs de supériorité en faveur de la réalité française. Nous soupçonnons les deux auteurs d'avoir eu des préférences, avouées ou non, concernant les expériences vécues dans les pays visités. Toutefois, retenons que, au-delà de la disparité entre leurs styles d'écriture, les deux auteurs s'engagent dans un défi analogue envers l'inconnu et l'étrange. Le défi d'être confronté à l'«ailleurs» provoque spontanément une appropriation du réel, réaction naturelle de l'écrivain-voyageur pour appréhender la complexe réalité étrangère.

Dans le chapitre suivant, nous examinerons les diverses formes d'exotisme et les marques de style les plus typiques qui se retrouvent dans l'écriture exotique de quelques récits de voyage et de quelques rapports d'exposition sélectionnés à l'intérieur de notre corpus.

---

<sup>134</sup> Le comte de Turenne adopte une attitude presque identique à celle de Lacroix lorsque, dans son récit de voyage, tout en prenant du recul, il montre son étonnement face à la grande machine de l'administration américaine à Washington. Il s'exclame à la fin du chapitre : «Ah ! messieurs, qui prônez à tout propos les institutions américaines, si vous parliez en connaissance de cause, vous n'inviteriez pas tant ceux que vous voulez convertir à venir ici chercher des exemples ! [...] Vous tous qui citez l'Amérique à tout propos, avant d'en rien dire allez-y d'abord, faites parler les habitants et écoutez-les !», *op. cit.*, tome 1, p. 248-249.

# CHAPITRE TROISIÈME

*Les voyageurs lisent des livres pendant leur voyage,  
ils en écrivent, la plupart du temps ils tiennent leur journal,  
et toujours cela donne un livre au retour, sinon nous n'en parlerions pas.  
Ils voyagent pour écrire, et voyagent en écrivant,  
mais c'est parce que pour eux le voyage même est écriture.*

Michel Butor, *Répertoire IV*

## QUELQUES PARTICULARITÉS DE L'ÉCRITURE EXOTIQUE

### III.1 - Puissance de l'écriture exotique

Un lien très étroit existe entre le lieu qu'un voyageur parcourt et l'acte d'écrire qui découle de cette expérience. En ce sens, le phénomène de l'écriture est en partie lié à la façon dont diverses actions physiques, telles que voir et se déplacer, se fixent sur la page. Le lieu nourrit l'écriture et par son écriture l'auteur immortalise ledit lieu. La pratique du voyage amène à établir un «travail linguistique [et] stylistique<sup>1</sup>» qui s'opère dans l'écriture et qui vise à représenter la complexité de l'univers visité. Toute description de voyage ou d'aventure, proposée par une autorité livresque, que ce soit le roman, l'article encyclopédique, le récit de voyage ou le journal intime, présente des marques récurrentes de l'écriture exotique. Le voyage est considéré comme un moment particulier à l'intérieur de l'histoire et nécessite une expression écrite pour la mise en forme de sa symbolisation. Cette démarche «s'effectue en un geste qui a valeur de mythe et de rite à la fois : l'écriture<sup>2</sup>». Vu sous l'angle éducatif, le voyage a valeur d'expérience et d'enseignement. Il acquiert une valeur universelle par l'écriture lorsqu'il est mis à la portée d'autres personnes qui elles-mêmes parcourront l'espace et le temps que cette écriture anime. C'est la raison pour laquelle nous devons dorénavant considérer le rôle du lecteur, rôle qui devient essentiel pour l'aboutissement du message exotique du voyageur.

Nous avons entrevu dans la rédaction du récit de voyage américain une sorte de catharsis qui permettrait au voyageur de fixer son expérience dans un monde «extérieur». Quelques écrivains se sont prononcé sur cette question importante : selon Butor, pour «digérer d'anciens voyages, [...] il s'agit de trouver un *modus vivendi* avec eux par le moyen de l'écriture<sup>3</sup>»; selon Malraux, le voyage sert à «transformer l'expérience en

---

<sup>1</sup> Bernard Mouralis, *op. cit.*, p. 90.

<sup>2</sup> Michel De Certeau, *op. cit.*, p. 12.

<sup>3</sup> Michel Butor, *Répertoire IV, op. cit.*, p. 9.

conscience<sup>4</sup>», dans la mesure où chacun peut s'y retrouver. Ce que nous retenons particulièrement de l'écriture de ces récits de voyage, c'est que le lieu parcouru et vécu constitue une source d'émotions, de réflexions et surtout d'apprentissage. La complexité de son exégèse révèle le fondement d'une écriture qui favorise des formes particulières. Nous nous attacherons ici exclusivement à relever quelques particularités du récit de voyage en tant qu'expression de la beauté, du charme ou de l'étrangeté des lieux américains, des gens avec leurs modes de vie, «regard [qui] erre dans l'espace... puis s'arrête étonné au spectacle de l'étrange<sup>5</sup>». Écrire ce que le regard du voyageur a perçu revient à transcrire les émotions ressenties lors de cette expérience. Nous croyons que tous les ouvrages analysés empruntent ce parcours. Un extrait du roman classique *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre permettra de mettre en relief certains effets de style dus à l'usage de mots, d'adjectifs, de syntagmes verbaux ou nominaux qui donnent au texte une juste valeur exotique. Ce passage présente un décor idyllique admirable. Gilbert Chinard a écrit :

Si par exotisme on désigne l'ensemble des sentiments et des émotions que nous ressentons au contact des pays étrangers et des âmes étrangères [...], nous devons reconnaître que sous cette forme moderne l'exotisme n'apparaît pas dans la littérature française avant Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand<sup>6</sup>.

*Paul et Virginie* est le roman exotique par excellence de la fin du XVIIIe siècle où «[r]êve d'amour et de beauté, rêve d'une nature originelle sans péché, rêve surtout d'une pleine harmonie entre la nature et l'homme» s'offrent au lecteur avec «le charme des noms exotiques, les couleurs, les parfums et les symboles plastiques<sup>7</sup>». Voici l'extrait :

Il faisait une de ces nuits délicieuses, si communes entre les tropiques, et dont le plus habile pinceau ne rendrait pas la beauté. La lune paraissait au milieu du firmament, entourée d'un rideau de nuages que ses rayons dissipait par degrés. Sa lumière se répandait insensiblement sur les montagnes de l'île et sur leurs pitons, qui brillaient d'un vert argenté. Les vents retenaient leurs haleines. On entendait dans les bois, au fond des vallées, au haut des rochers, de petits cris, de doux murmures d'oiseaux qui se caressaient dans leurs nids.

<sup>4</sup> Cf. préface de Jean Mesnard dans *Les Récits de voyage*. Centre d'Étude et de Recherche d'Histoire des Idées et de la Sensibilité (C.E.R.H.I.S.). Paris, Nizet, 1986, p. 10.

<sup>5</sup> Roland Le Huenen, «Qu'est-ce qu'un récit de voyage ?», *op. cit.*, p. 21.

<sup>6</sup> Gilbert Chinard, *L'Exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand*, Paris, 1918. Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. V-VI.

<sup>7</sup> Préface de Robert Mauzi à Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, Paris, 1788. Garnier-Flammarion, 1966, p. 13-14.

réjouis par la clarté de la nuit et la tranquillité de l'air [...]. Les étoiles étincelaient au ciel, et se réfléchissaient au sein de la mer qui répétait leurs images tremblantes<sup>8</sup>.

Dans une œuvre exotique comme celle de Bernardin de Saint-Pierre, les expressions lyriques cristallisent l'image idyllique d'un monde existant hors des paramètres ordinaires. En lisant ce passage, nous discernons un attachement presque sensuel qui vivifie l'image du lieu. L'utilisation de groupes verbaux comme *rendre la beauté*, *entourer d'un rideau de nuages*, *se répandre insensiblement*, *briller d'un vert argenté*, *se caresser dans leurs nids*, *étinceler au ciel*, d'adjectifs comme *délicieuses*, *habile*, *doux*, *tremblantes* et, finalement, l'aspect sémantique de certains mots comme *tropiques*, *firmament*, *beauté*, *lune*, *lumière*, *haleines*, *sein*, etc. provoquent résolument l'effet exotique d'une nuit particulière sur une île enchanteresse et lointaine. La rhétorique, sans être mièvre, présente un juste degré de lyrisme pour convaincre le lecteur de la beauté du site<sup>9</sup>. Tocqueville rappelle que le lecteur peut «colorer» à sa façon les images reçues et «réveiller» ainsi ses propres souvenirs. Derechef, nous relevons la transposition d'images classiques de la nature qui permet la formation d'une vision harmonieuse dans laquelle Bernardin de Saint-Pierre recrée un mouvement vertical : en partant du ciel et de la lune, ce mouvement plonge vers la terre, les montagnes, les bois, les insectes, pour ensuite remonter vers l'atmosphère, vers les étoiles et redescendre jusqu'à la mer, à la fois miroir du ciel et de la terre. Les images s'organisent comme dans un tableau, riche en couleurs et en scènes pittoresques pour susciter le dépaysement. Les Tropiques, ce véritable lieu édénique, constituent l'incontournable référence géo-spatiale. Le «je» du narrateur fait place à la voix impersonnelle mais forte du «on», à laquelle chaque lecteur peut s'identifier pour se mettre à l'unisson avec le moment. Ce moment apporte le souffle qui rend le silence essentiel à la contemplation du site (*l'ailleurs*) dans lequel *on* se retrouve. Il est intéressant de saisir ce procédé de style dans de nombreux passages des récits de

<sup>8</sup> *Ibidem*, p. 124.

<sup>9</sup> Voici un passage tiré des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand qui propose une troublante ressemblance dans l'effet et dans la description d'un paysage nocturne en Amérique :

«*La lune se montrait à la cime des arbres: une brise embaumée, que cette reine des nuits amenait de l'Orient avec elle, semblait la précéder dans les forêts, comme sa fraîche haleine. L'astre solitaire gravit peu à peu dans le ciel: tantôt il suivait sa course, tantôt il franchissait des groupes de nues, qui ressemblaient aux sommets d'une chaîne de montagnes couronnées de neiges. Tout aurait été silence et repos, sans la chute de quelques feuilles, le passage d'un vent subit, le gémissement de la hulotte: au loin, on entendait les sourds mugissements de la cataracte de Niagara, qui dans le calme de la nuit, se prolongeaient de désert en désert, et expiraient à travers les forêts solitaires*» *op. cit.*, tome 1, p. 293.

De ce passage émane une fraîcheur descriptive qui s'enrichit de sensations auditives : le hullement de la hulotte et le bruit des chutes augmentent l'enchantement du lecteur. L'évocation des sons et de l'ouïe occupe généralement une place fondamentale dans les textes exotiques.

voyage sur l'Amérique du Nord. Il permet au lecteur de «savourer» la scène exotique comme s'il en était le seul et véritable spectateur.

Cet art d'écrire la contemplation est aussi employé dans les récits des écrivains-voyageurs que nous avons choisis. Les effets lyriques se produisent, par conséquent, à partir d'un lieu enchanteur ou d'une scène remarquable dévoilés dans le cadre de leur itinéraire<sup>10</sup>. Lors de son passage au Canada, Lamothe décrit des collines «tantôt couronnées d'érables, de pins, d'épinettes, de trembles et de bouleaux [qui] se mirent dans le sombre cristal des eaux brunes de l'Outaouais<sup>11</sup>». Chez Hulot, se dirigeant du Manitoba vers le Dakota, la vue de «véritables collines aux formes bizarres [qui] encadrent la vallée du Petit Missouri» l'enchanté, en livrant au lecteur un véritable spectacle de couleurs : «Au soleil couchant, les fonds prennent des tons d'une intensité et d'une variété surprenantes. Toutes les gammes des bleus, des rouges et des jaunes viennent colorer les coteaux qui s'échelonnent sur notre gauche<sup>12</sup>». Thérèse Bentzon peint le coucher du soleil sur un fjord du Saguenay où «[s]ur la pâleur du ciel, les montagnes ressortent pareilles à des cônes taillés de lapis lazuli, et c'est au-dessus d'elles comme une pluie de petites flammes, de légers nuages d'un rouge de rubis dont les yeux ne peuvent supporter l'éclat<sup>13</sup>». Il est, malheureusement, impossible de tout citer : les exemples comme ceux-ci foisonnent dans les récits de voyage de notre corpus.

Nombreux sont les effets de style et les expressions linguistiques qui façonnent l'écriture d'un texte exotique. L'auteur exotique utilise telle figure rhétorique ou telle caractéristique linguistique plus que dans tout autre type d'ouvrage; il privilégie une forme d'exotisme par rapport à une autre. Les quelques passages choisis, auxquels nous référerons, devront nous permettre d'identifier les voies particulières que l'écrivain-voyageur emprunte pour mettre en scène l'«Autre» et son milieu. Dans son récit *De Paris à Vancouver*, Lucien de Burlet avertit le lecteur, lors de sa vision des chutes du Niagara, qu'il n'entend pas «chercher des effets de style ou de narrations colorées». Pour cela, il renvoie le lecteur à la maestria de Chateaubriand<sup>14</sup>. Pourtant, ce procédé est très répandu dans la chronique des impressions de voyage.

Les textes de notre étude méritent une attention particulière, justement à cause de leur emploi fréquent d'«un certain nombre de *marques* destinées à souligner l'altérité

---

<sup>10</sup> D'ailleurs, il faut noter aussi que les textes, les rapports gouvernementaux (français et canadiens) ou les rapports d'expositions du XIXe utilisent une rhétorique particulière qui emprunte les traits du discours exotique pour convaincre le lecteur de la validité, de la qualité et de l'unicité de certains produits commerciaux, ainsi que de la beauté et de la richesse du pays de provenance.

<sup>11</sup> Henri de Lamothe, *op. cit.*, p. 103.

<sup>12</sup> Étienne Hulot, *op. cit.*, p. 283.

<sup>13</sup> Thérèse Bentzon, *Nouvelle-France, op. cit.*, p. 111-112.

profonde du système de référence<sup>15</sup>» lors de la représentation d'un lieu particulier, d'un individu rencontré ou d'un imprévu survenu en cours de route.

### III.2 - Quelques marques stylistiques fréquentes dans l'écriture exotique

Sous la désignation de marques stylistiques, nous regroupons une série de faits linguistiques différents les uns des autres. Des figures de rhétorique (par exemple, les métaphores et les comparaisons) et des formes d'écriture spécifiques (par exemple, les représentations stéréotypées, les descriptions) se combinent dans une mosaïque d'effets narratifs. L'alliance des marques stylistiques est essentielle pour que le discours du voyageur puisse raconter l'exotisme. Dès la première lecture, le récit de voyage déploie une écriture riche et passionnante. Le lecteur se souvient plus facilement de certains détails que le voyageur donne grâce à la présence de ces diverses caractéristiques formelles qui marquent le texte.

#### III.2.1 - Les figures de rhétorique et les phénomènes linguistiques

Les auteurs des récits de voyage emploient des figures de rhétorique, telles que les anaphores, les métaphores, les comparaisons et les hyperboles. À côté de cela, ils font un grand usage d'épithètes essentiellement lyriques. Ces quelques marques stylistiques apportent un degré de littéarité au récit et contribuent à focaliser l'attention du lecteur sur les faits du voyage en s'inscrivant dans le dispositif narratif du texte. L'exemple suivant regroupe une série de ces «figures obligées<sup>16</sup>». Il s'agit du récit de Xavier Marmier, dans lequel nous retrouvons une description du Saint-Laurent. Nous identifions dans le passage un usage fréquent d'épithètes, de quelques anaphores et de métaphores, de plusieurs similitudes et d'une personnification :

De Montréal à Québec, *ce grand fleuve*, qui d'un côté touche, par les lacs que je viens de vous citer, par le Mississipi [*sic*], au Golfe du Mexique, et de l'autre aux glaces du Groënland, *ce grand fleuve est triste, comme toutes les grandeurs de ce monde*. Il n'a point pour *se distraire*, dans sa longue route, les *verts vignobles*, les *côteaux pittoresques*, les châteaux du Rhin peuplés de légendes, ni les *anciens manoirs féodaux* et les *puissantes villes* et la variété des races du Danube. *Il n'est point égayé, comme le Rhône*, par un *beau ciel méridional*, par une *vive et joyeuse population*. *Il n'a même plus, comme les fleuves du Nord*, ces *hautes forêts* qui jadis entouraient sa royauté d'un *voile solennel*. Ces forêts ont été sapées par la hache du bûcheron, équarries sur les lieux mêmes, liées en radeaux. *Il les a lui-même* patiemment portées jusqu'à la mer pour qu'elles servent à faire des mâts de navire et des maisons aux Anglais. *Çà et là* seulement, au bord du sol qu'il *arrose*, s'élèvent, *comme un vestige de sa primitive splendeur*, quelques arbres épars.

<sup>14</sup> Lucien de Burlet, *op. cit.*, p. 262.

<sup>15</sup> Bernard Mouralis, *op. cit.*, p. 89.

<sup>16</sup> Sophy-Jenny Linon les appelle aussi «techniques d'écriture», dans *L'Exotisme, op. cit.*, p. 89-99.

quelques bois ménagés par un propriétaire économe. *Çà et là* apparaît une longue ligne de maisons basses, petites, séparées l'une de l'autre par un enclos, *égrenées* sur la plage, *comme* la semence tombant d'une main avare, et formant, sur un cordon de plusieurs lieues, une ville ou un village par l'anneau de l'église<sup>17</sup>.

Les nombreuses épithètes (comme *grand, verts, pittoresques, beau, primitive, épars, avare*) jalonnent l'extrait en lui conférant un aspect lyrique. Les anaphores créent la redondance nécessaire à certains moments de l'écriture pour mieux souligner l'importance du fleuve - *ce grand fleuve* (deux fois) -, et du territoire qui l'entoure - *Çà et là* (deux fois). Elles sont appuyées par des comparaisons - *comme* - avec d'autres lieux. La personnification du Saint-Laurent est évidente lorsque Marmier lui attribue un sentiment, celui de la tristesse - *ce grand fleuve est triste* - ou celui de l'absence de joie - *il n'est point égayé* -, ainsi que la force physique nécessaire au transport du bois des forêts - *Il les a lui-même patiemment portées jusqu'à la mer* - et les qualités de la noblesse - *sa royauté* -. Toute la première partie est organisée selon un exotisme par soustraction, où la représentation du Saint-Laurent se façonne à partir de la mention de qualités qu'il ne possède pas - *il n'a point, il n'a même plus, il n'est point* - par rapport à d'autres endroits exotiques du globe. Nous remarquons une métaphore servant à évoquer l'image des petites maisons disséminées sur le territoire et ressemblant à de la «semence» sur un champ. Plus loin, dans le même chapitre, Marmier change complètement de sujet. Pour se livrer à des considérations plus sociologiques, il emploie une métaphore-hyperbole pour définir la politique parfois futile et trop bureaucratique des gouvernements constitutionnels de l'époque : «Ne vous semble-t-il pas que les gouvernements constitutionnels, avec leurs *torrents de paroles*, sont de très ennuyeuses choses . . . ?<sup>18</sup>». Ces passages, tirés du chapitre cinquième des *Lettres sur l'Amérique*, intitulé simplement «Québec», montrent clairement la richesse des signes et des références exotiques. Publié pour la première fois en 1851 à Paris, ce récit de voyage est encore, lors de la nouvelle édition en 1881, très populaire en France. Il rentre de plein titre dans la littérature de voyage concernant les contrées nordiques américaines ou européennes.

### III.2.2 - Les descriptions subjectives

Piliers de l'écriture exotique, les descriptions subjectives rendent la lecture très attachante; elles mettent à nu les états d'âme du voyageur face à ce nouvel univers qu'il

<sup>17</sup> Xavier Marmier, *Lettres, op. cit.*, p. 110-111. C'est nous qui soulignons.

<sup>18</sup> *Ibidem*, p. 139.

façonne par son propre symbolisme (par exemple, l'immensité de la prairie manitobaine devenant, pour Lamothe, «un océan d'herbes et de fleurs») <sup>19</sup>. Mais la subjectivité de ces images n'atténue en rien le témoignage des choses vues. Déjà Montaigne, rapporte Stephen Greenblatt, s'intéressait au fait de bien témoigner, en affirmant qu'une «distinction capitale s'établit entre les gens simples qui rendent "véritable témoignage" et les rusés ("les fines gens") qui glosent, interprètent et façonnent rhétoriquement ce qu'ils ont observé, jusqu'à ce que "les choses pures" disparaissent sous les "inventions fauces" <sup>20</sup>».

On y trouve inévitablement des topoï en rapport notamment avec l'espace (*topographie*) et le temps (*chronographie*). Grâce à leur présence, les descriptions, les portraits ou l'expression des sentiments captivent le lecteur, car il arrive à jouir de l'instant exotique qui lui est offert «par le détail de toutes les circonstances les plus intéressantes <sup>21</sup>». Il est parfois nécessaire que la description soit exagérée, ou intentionnellement excentrique, subjective dans sa rhétorique ou présentant une dimension fabuleuse (ou à la limite de celle-ci) afin de mieux rendre le moment d'élan émotif que vit le voyageur. Dans ce cas, l'appréhension d'un lieu, d'un panorama, d'une rencontre, etc. se décrit par une représentation irrationnelle, amenée par des substantifs tels que *vision*, *apparition*, *enchantement*, *émerveillement*, *magie*, et par des épithètes comme *extraordinaire*, *merveilleux*, *prodigieux*, *enchanteur*, *envoûtant*, *indicible*, *étrange*, *colossal*. Bien que la citation de Marmier, que nous venons de voir, soit un bel exemple de cette caractéristique d'écriture, nous citons un autre auteur, Ernest Duvergier de Hauranne, qui décrit le profil de la ville de Québec, durant le coucher du soleil d'une fin de journée du 21 octobre 1864, en y ajoutant une touche subjective qui rend la vision féérique :

Des brouillards flottent dans la vallée, le soleil couchant répand sur les nuages noirs un flot de lumière *sanglante* dont tout le ciel est embrasé; en face, sur la colline, les clochers de Québec, étincelant à travers la brume, se dressent du sein des vapeurs comme une *vision merveilleuse* <sup>22</sup>.

Divers éléments naturels, tels que les nuages, la lumière du coucher de soleil, la brume, et les vapeurs rendent effectivement le moment magique aux yeux de Duvergier de

<sup>19</sup> En ce qui concerne les descriptions objectives, nous avons préféré les assimiler à la «fonction de rapporter (ou observation)». Voir la suite de ce chapitre.

<sup>20</sup> *Ces Merveilleuses possessions, op. cit.*, p. 222.

<sup>21</sup> Jean-Marc Moura, *op. cit.* p. 112.



Hauranne. L'effet exotique de ce passage est aiguisé par la subjectivité du voyageur qui ajoute une touche féerique à l'image et accorde ainsi une dimension intemporelle à la ville de Québec.

### III.2.3 - Les représentations stéréotypées

Ces représentations font aussi partie des procédés littéraires courants dans l'écriture exotique des récits. L'originalité d'une image, soutien indispensable à l'écriture exotique, peut se transformer en poncif s'il y a abus de clichés, et compromettre, par conséquent, le sérieux de l'énoncé. Toutefois, ces représentations influencent une catégorie de lecteurs, peu habitués à ce genre de textes, qui en apprécient le contenu et pour qui la lecture revêtira une certaine couleur. En effet, certaines images comblent les attentes des lecteurs en leur proposant un dépaysement conventionnel : l'étranger (l'indigène, le sauvage, l'aventurier, le *yankee*, le trappeur, etc.), les lieux (la mer, la forêt, les grands fleuves, les vastes plaines, la grande ville, etc.) et l'action (le naufrage, l'expédition, la chasse, le combat, la rencontre, la fête, etc.) en sont des exemples. La citation suivante est particulièrement intéressante car elle offre au lecteur un type de représentation d'une réalité géographique très répandue en France dans la seconde moitié du XIXe siècle. Il s'agit d'un passage où Maurice Sand décrit la Prairie proche de Saint-Louis par des images familières désormais connues de la majorité des Français. La perception de cet endroit aux contours exotiques suscite les images suivantes :

Aujourd'hui [4 septembre 1861] cent vingt lieues de prairie en douze heures, sans rencontrer un arbre, un buisson, caillou, - de l'herbe, toujours de l'herbe : quel pâturage ! mais aussi quels troupeaux paissent dans ces prés sans limites ! Les bisons s'y promènent, *dit-on*, par bandes de cinquante mille; nous n'avons pas eu la chance d'en rencontrer. Quelques cabanes se dressent très loin les unes des autres le long de la voie ferrée. Ce sont des stations ou des fermes toutes nouvelles<sup>22</sup>.

Tous ces détails construisent le cliché de la prairie américaine. Dans sa description, Sand se réfère d'abord à tout un bagage d'idées préétablies qui lui ont déjà été transmises sur place, vraisemblablement avant son voyage. Toutefois, un seul élément manque à l'appel: les bisons que l'*on dit* être en grand nombre. Dans ce cas, le voyageur, prêt à broser une description de la prairie selon les paramètres conventionnels, est forcé d'admettre l'absence d'une de ses composantes primordiales. À son tour, le lecteur, qui suit cette progression d'images-clichés (absence d'arbre, herbe omniprésente, quelques fermes),

---

<sup>22</sup> Ernest Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, tome 60, p. 211.

doit, à un certain moment, s'arrêter dans sa reconstruction visuelle de la prairie, car ce qu'il s'attend à voir, en complément de ce scénario, peut étrangement manquer.

### III.2.4 - Les comparaisons

Au même titre que les représentations stéréotypées, il faut noter la présence de comparaisons déjà évoquées à l'intérieur de notre étude concernant l'«appropriation du réel<sup>23</sup>». Faits linguistiques très fréquents dans les récits de voyage, les comparaisons restent un moyen de faire ressortir des ressemblances ou des différences : une impression de *déjà vu* par rapport à une autre situation, à un autre lieu ou bien une opposition avec le monde de référence du voyageur. Dans son récit de voyage, l'écrivain-voyageur aime à l'occasion comparer une ville visitée, un panorama aperçu, un individu rencontré à d'autres expériences ou moments qu'il a antérieurement vécus. Il s'agit de parcourir les lieux de sa mémoire et de les faire revivre grâce à une nouvelle vision : des affinités apparaissent entre ce que l'on connaît déjà et ce qui est inédit.

Le rapport analogique établi par une comparaison incite, dans une certaine mesure, le voyageur à chercher des points de référence. Il n'est pas question ici d'une «adaptation» ou d'une «assimilation» de l'«hors soi-même», signalé par Segalen. Le voyageur est conscient que ce qu'il voit est étranger à son monde, c'est pourquoi il sent le besoin d'effectuer une comparaison lorsque deux choses sont éloignées dans l'espace, mais, par ailleurs, proches par la pensée. L'appréhension de l'«ailleurs» s'effectue en ayant comme référence indéniable l'«ici» et c'est grâce à cette apparente contradiction que l'effet de dépaysement s'accroît.

La vision de la ville de Québec en est encore un modèle. Elle constitue un élément déclencheur de comparaisons formulées dans les récits de voyage de notre corpus. C'est la «France transatlantique» qui, comparée à la vieille France, se confond avec cette dernière. Dans la comparaison suivante de Leclercq, la nostalgie et le dépaysement font bon ménage :

Québec m'a rappelé les vieilles et pittoresques cités de la Normandie. Elle a, dans son aspect général, un air de respectable antiquité si différent de ce qu'on voit dans les autres cités du nouveau monde, qu'on est tenté de croire que c'est une ville transplantée de la vieille France en Amérique. Les rues sont étroites, roides, irrégulières *comme* celles des ports de mer de la côte bretonne : on dit qu'elles sont bâties d'après l'alignement des sentiers de l'ancien village indien de Stadacona qui occupait autrefois l'emplacement actuel de la ville fondée par Champlain. Les édifices religieux, églises, couvents, hôpitaux, dominent de leurs

<sup>23</sup> Maurice Sand, *op. cit.*, tome 38, p. 181. Nous soulignons.

<sup>24</sup> Cf. *supra*, le chapitre deuxième.

masses imposantes les humbles maisons, *comme* font les cathédrales dans nos vieilles cités<sup>25</sup>.

Le fait de *se rappeler* sert à Leclercq à introduire tout de suite un autre terme de la comparaison, les villes de Normandie considérées par rapport à la ville de Québec. La Nouvelle-France devient la vieille France grâce à la force de l'image introduite par une deuxième comparaison avec les villes de Bretagne. Ensuite, l'auteur déplace son objectif sur les édifices religieux pour inscrire une troisième comparaison, celle des cathédrales les villes françaises. Leclercq enchaîne les comparaisons les une après les autres pour en arriver à l'idée que la ville de Québec est entièrement bâtie comme une des anciennes villes de France.

Ainsi, comme nous l'avons dit, l'écriture exotique crée un rapport étroit entre le texte de l'écrivain-voyageur et le lecteur qui se laisse entraîner lui-même à créer ses propres comparaisons. Considérons un passage d'une œuvre de Loti, *L'Inde (sans les Anglais)* qui offre d'abord un premier niveau de comparaison (les rues de la ville de Pondichéry sont *comme chez nous*) et peut-être un second, superposé au premier par le lecteur (dans cette description, Pondichéry pourrait être comparée, au premier coup d'œil, à la ville de Québec) :

Oh ! la mélancolie d'arriver là, dans cette vieille ville lointaine et charmante où sommeille entre des murailles lézardées tout un passé français ! Des petites rues, un peu comme chez nous, au fond de nos plus tranquilles provinces, des petites rues bien droites, aux maisonnettes basses, aux maisonnettes centenaires, blanches de chaux sur un sol rouge; des murs de jardins, d'où retombent des guirlandes de liserons ou de fleurs tropicales [...] <sup>26</sup>.

Dans cet extrait, nous sommes porté à voir une ressemblance suggestive entre la perception de la ville de Pondichéry et celle de la ville de Québec. On note le recours à la même rhétorique, à la même sensation visuelle et au même effet de dépaysement, au moyen de marques stylistiques telles que les comparaisons du *tope* et du *chrono* historique. Le «chez nous» est, à la fois, une comparaison sertie expressément par l'écrivain pour rappeler justement qu'il ne se trouve pas chez lui mais «ailleurs». Dans l'extrait de Loti, seule l'image de la blancheur chaude de la chaux, du sol rouge et des fleurs tropicales de la ville indienne peuvent nous ramener finalement dans le contexte réel et, ainsi, nous faire songer à l'étonnante ressemblance avec la ville canadienne.

---

<sup>25</sup> Jules Leclercq, *op. cit.*, p. 375-376. C'est nous qui soulignons.

### III.2.5 - Les singularités

L'écriture exotique est également caractérisée par l'évocation de singularités. Celles-ci ajoutent aux descriptions un caractère souvent extraordinaire. Les singularités sont à l'opposé des clichés : elles complètent le discours par le report d'un fait réel, à la fois passionnant, surprenant et insolite. Aux États-Unis, le baron Étienne Hulot constate des singularités une fois rendu au Lac Salé de l'État d'Utah. D'abord, la vue de certains baigneurs nageant dans cette eau salée retient son attention. Il s'exclame ensuite en mentionnant l'existence d'une religion du Nouveau Monde (celle des Mormons), singulière à ses yeux. À la lecture de ce passage sur l'Utah, le lecteur pénètre en plein exotisme et l'anecdote de Hulot sollicite davantage sa curiosité. Déjà, le Lac Salé rend la pratique de la natation insolite («les baigneurs surnagent comme de simples coquilles de noix»); de plus, cette scène possède un caractère inhabituel, rendu par l'anaphore du qualificatif «nouveau», appliqué systématiquement au «monde», au «Jourdain» et à la «Ville» :

À l'entrée du territoire d'Utah s'étend le grand lac Salé, lac tellement saturé de sel que les baigneurs surnagent comme de simples coquilles de noix. Le difficile est de plonger !

En contournant cette seconde mer Morte, on aboutit à la ville sainte, sur les bords du Jourdain. - Allons donc ! - Ma parole ! dans ce nouveau monde, un nouveau Jourdain serpente au pied d'une nouvelle Ville sainte. Les infidèles, comme vous et moi, nomment cette localité *Salt-Lake City*; mais les croyants repoussent une appellation aussi profane. [...] Bref, vous voyez les Mormons<sup>26</sup> !

La comparaison avec les lieux saints d'Israël sert à réduire le décalage entre les lieux connus et le fait de se retrouver dans un univers lointain et singulier. D'ailleurs, il est intéressant de voir comment s'effectue le rapprochement des deux religions: le Vieux Monde des rives du Jourdain, lui-même très exotique, se prête comme référence unique et indiscutable d'un Nouveau Monde dont les rites et les croyances doivent encore être compris. Hulot se retrouve comme un «infidèle» devant la place forte d'une nouvelle religion qui a seulement quelques années d'existence. Il appert que, pour cet homme, l'ancienne religion chrétienne, avec ses origines perdues dans la nuit des temps, voit sa primauté diminuer dans «ce nouveau monde». Nous voulons aussi souligner que l'auteur use fréquemment de la modalité exclamative pour mettre en relief son étonnement de voyageur au contact de cette situation singulière, en provoquant aussi un effet de surprise chez le lecteur. L'altérité est introduite définitivement par la conclusion «Bref, vous

---

<sup>26</sup> Pierre Loti, *L'Inde (sans les Anglais)*, Paris, Calmann-Lévy, [s.d.], p. 213. Nous soulignons.

voyez des Mormons!» qu'il énonce afin de résumer brièvement cette description au lecteur. Grâce aux singularités, la valeur du message d'un texte exotique s'enrichit par l'apport d'images d'étonnement.

### **III.3 - Des fonctions dans l'écriture exotique**

Nous poursuivons en remarquant trois fonctions majeures de l'écriture exotique qui jouent essentiellement un rôle d'information dans le récit : la fonction de nommer (ou la toponymie), la fonction de classer (ou la taxinomie) et la fonction de rapporter (ou l'observation). Nous les retrouvons incidemment dans certains récits de voyage décrivant les découvertes de nouveaux territoires. Ces récits témoignent des progrès épistémologiques de l'époque. En effet, les connaissances sur l'Amérique se développent de façon extraordinaire tout au long du XIXe siècle. Pendant le début de la période romantique de la fin du XVIIIe siècle, l'intérêt scientifique prend de l'ampleur dans le savoir européen. Tout en véhiculant toujours des images flamboyantes de contrées sauvages d'Amérique, où tout était à créer et à bâtir, le début du XIXe siècle commence à abandonner les idées et les croyances devenues désuètes et ne reflétant plus l'évolution rapide de l'époque. Nos auteurs montrent tous, à divers degrés, comment la société américaine progresse dans tous les secteurs. De l'Amérique, ils retiennent la façon de fonder des institutions politiques, d'acquérir de nouvelles techniques agraires, de suivre des habitudes de vie différentes. Surtout, ils remarquent la naissance d'un puissant système économique, voué à devenir l'exemple pour une Europe à la recherche d'un second souffle.

Les façons de représenter le Nouveau Monde naissent d'actes réfléchis que le voyageur accomplit pendant son voyage et qu'il retrace ensuite dans son récit. Nous ne prenons en considération que trois de ces actes qui surgissent ponctuellement à l'intérieur de la forme littéraire des récits de voyage américains.

#### **III.3.1 - La fonction de nommer (ou la toponymie)**

Le voyageur du XVIe siècle arrivait dans un endroit inconnu et non répertorié officiellement sur les cartes géographiques de l'époque. Une nécessité surgissait : celle de nommer le lieu pour lui donner un statut géographique manifeste. Il arrivait que la désignation du lieu reflétait les réalités physiques (la géomorphologie, la flore, le climat, etc.) et les réalités humaines (les peuplades, les constructions, les villages, etc.). Dans ce cas, l'auteur reprenait un mot indigène ou un signe distinctif pour formuler sa désignation. Le lieu était, de cette sorte, nommé et parfois indiqué sur une carte topographique. En

---

<sup>27</sup> Étienne Hulot, *op. cit.*, p. 332-333.

outré, par la fonction de nommer, le voyageur effectuait un acte fondateur homologuant la «preuve concrète de sa présence [et de son expérience de découvreur] sur les lieux mêmes dont il parl[ait]<sup>28</sup>». Nommer était l'une des fonctions premières du découvreur, «geste d'appropriation par excellence» lié, selon Roland Le Huenen, à la «procédure de mise en ordre d'un désordre initial, telle que le récit la recense<sup>29</sup>». Cette fonction favorisait l'avancement du système épistémologique - géographie, physique et humain - et permettait à d'autres de faire le même parcours et de reconnaître le lieu désigné. Ainsi, pendant sa mission de découverte, Jacques Cartier nommait-il un grand nombre de lieux dans ses récits de voyage. Parmi ceux-ci, un lieu demeure encore de nos jours une référence géographique et humaine de l'Amérique du Nord, c'est celui de Montréal: «Au milieu de ces campagnes est située la ville de Hochelaga, qui est tout près et accolée à une montagne cultivée et très fertile et du haut de laquelle on voit fort loin. Nous nommâmes ladite montagne *mont Royal*. [...]»<sup>30</sup>.

La fonction de nommer s'éclipse dans les récits des voyageurs français au Canada du XIXe siècle. Mais nous reconnaissons dans cette facette de l'écriture exotique un postulat qui en dérive, à savoir le fait de citer un lieu déjà connu dans l'itinéraire emprunté. Ces voyageurs modernes se posent en héritiers de l'«acte fondateur» de leurs ancêtres. Malgré tout, ils sont encore friands de toponymie; ils nomment les lieux selon le processus de récupération de la mémoire collective. Ils les évoquent et, ce faisant, rendent hommage à celui qui a découvert ces contrées. C'est ce que Marmier fait en parcourant à nouveau la voie tracée par Cartier :

C'est l'île de Montréal, qui a environ onze lieues de longueur sur deux à cinq de largeur. Presque au milieu de cette petite terre s'élève une montagne fendue en deux comme par le sabre d'un Roland. [...] En 1535, Jacques Quartier, le vaillant capitaine de Saint-Malo, remonta dans son second voyage le Saint-Laurent jusqu'à l'île de Hochelaga (l'île actuelle de Montréal)<sup>31</sup>.

Dès qu'il met pied sur l'île de Montréal, Marmier se presse d'évoquer le nom de Cartier (car c'est «un des devoirs du voyageur» que celui de parler des villes visitées), comme pour confirmer son passage dans ce lieu. D'ailleurs, Marmier dit être «ressuscité» à son entrée dans l'île : il se sent privilégié tout comme Cartier qui, jadis, «a lui même écrit [...]

<sup>28</sup> Normand Doiron, *op. cit.*, p. 118.

<sup>29</sup> Roland Le Huenen, «Le discours du découvreur», *L'Esprit Créateur*, tome 30, 3, automne 1990, p. 31.

<sup>30</sup> A.-Léo Leymarie, «Récit du voyage fait par le Capitaine Jacques Cartier en l'an mil cinq cent trente quatre en Terre-Neuve de Canada dite Nouvelle France», *op. cit.*, p. 114-118.

<sup>31</sup> Xavier Marmier, *Lettres, op. cit.*, p. 77-79.

son arrivée en ce lieu<sup>32</sup>». Montréal, de la sorte, provoque un surcroît de fascination. En ce sens, Élisabeth Nardout-Lafarge explique que «le recours au nom propre marque toujours, au moins dans un premier temps, la croyance dans le pouvoir des individus qui se trouvent ainsi présentés comme des acteurs de l'histoire<sup>33</sup>».

Le toponyme est utilisé dans toute écriture exotique; il est le signe graphique du lieu qui catalyse les diverses expressions du sentiment exotique. Il permet au voyageur de tracer l'histoire de son voyage et de lui associer des faits de diverses natures. Le nom du village de Saint-Vincent est cité à deux reprises dans un même paragraphe d'une des lettres de voyage du commandant de Belvèze, qui l'associe à des références personnelles et historiques :

Avant de partir de Montréal j'ai fait une visite au village de Saint-Vincent de Paul sur l'Ottawa, près du saut du Récollet. [...] A Saint-Vincent de Paul on est en France, physionomie, langage, formes affectueuses et sympathiques, tout y rappelle la patrie, dont le souvenir est conservé dans ces campagnes avec un soin religieux<sup>34</sup>.

De cette manière, les récits de voyage magnifient l'image d'un lieu en le nommant. Héritiers de l'acte fondateur de leurs prédécesseurs, les auteurs mentionnent les lieux pour en faire une référence obligatoire de leur aventure exotique. Les lieux, une fois définis et bien identifiés dans l'œuvre, aident le lecteur à suivre les prouesses du voyageur au cours de son périple.

### III.3.2 - La fonction de classer (ou la taxinomie)

La fonction de classer (ou la taxinomie) relève surtout des récits à caractère d'observation typiques du XVIII<sup>e</sup> siècle et des écrits de vulgarisation ou des opuscules publicitaires du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette fonction ajoute une touche de rigueur et d'érudition encyclopédique à l'écriture exotique, elle la rationalise. Toute nouvelle espèce et tout élément original seront classés dorénavant selon des critères stricts car il s'agit de les intégrer au savoir scientifique. De cette façon, le voyageur, tout comme l'encyclopédiste, consacre une large part de son écriture à la présentation et à la définition des objets qu'il a remarqués durant son voyage. Il identifie les particularités, les propriétés, les ressemblances ou les dissemblances de l'objet en évitant «le trop grand écart de l'altérité

---

<sup>32</sup> *Ibidem*.

<sup>33</sup> Élisabeth Nardout-Lafarge, «Le vertige des noms dans la *Préface de Cromwell*», dans *Le Texte et le nom*, actes du Colloques tenu à l'Université de Montréal les 25, 26 et 27 avril 1995 sous la direction de Martine Léonard et Élisabeth Nardout-Lafarge, Montréal, XYZ, 1996, p. 276.

<sup>34</sup> Henri de Belvèze, *op. cit.*, p. 134.

[et s'il le faut, il pourra] inventer un dénominateur commun entre les différentes choses<sup>35</sup>» afin de fournir un critère universel au classement. Un récit peut aussi présenter de simples formules d'introduction anaphoriques comme «toute sorte de... et de... » ou « quantité de... et de...<sup>36</sup>». Voyons deux exemples : dans le premier, la fonction taxinomique est pleinement observée car elle est l'essence du discours; dans le second, cette fonction correspond tout simplement à une énumération dont la finalité est l'introduction de nouveaux éléments nécessaires au discours de l'auteur.

Le premier exemple est tiré des *Rapports sur l'Exposition de Paris relatifs aux produits du Canada*, publiés et envoyés lors de l'Exposition universelle de 1855 à Paris. Des documents reproduisant des fragments comme celui-ci pullulent au XIXe siècle. Leur fonction est de propager une information précise à l'attention de gens qui se spécialisent de plus en plus dans des secteurs-clés de l'économie du pays. Le lecteur remarquera que le contenu strictement descriptif et taxinomique du document permet néanmoins de transmettre une image exotique précise du Canada par la présentation de ses produits naturels, notamment ceux de l'art forestier, si appréciés par le public français de l'époque :

La colonie du Canada, [sic] a procédé à l'exposition de ses produits d'une façon magistrale. En même temps que le comité exécutif de l'Exposition de Paris réunissait la plus riche collection de produits naturels, industriels et commerciaux; préoccupé de faire connaître à l'Europe la vaste contrée peuplée et fertile<sup>37</sup> par des mains anglaises et françaises, il provoquait la rédaction d'esquisses pleines d'intérêt sur l'état actuel du Canada, son commerce, ses ressources, son avenir. [...] Personne n'a parcouru la galerie du quai, dite l'Annexe, sans remarquer près de son entrée de l'extrémité nord-est, ce compartiment rectangulaire, dont le centre était occupé par une vaste pyramide des plus beaux échantillons de bois, et où se trouvait réunie une vaste et belle collection de produits, animaux et végétaux, des meubles, des voitures, des métaux, des instruments de travail, des objets de luxe; en un mot, toutes les preuves d'une vie sociale active et féconde. [...]

La collection de bois, formée par divers exposants à l'instigation du comité exécutif et aux frais du gouvernement colonial, se compose d'environ 120 échantillons, dont le plus grand nombre est d'une beauté incontestable. [...] Ces échantillons appartiennent à 16 familles, et sont indiqués dans le catalogue suivant, qui présente successivement le nom botanique, puis les noms canadiens-anglais, et français :

#### BOIS DU CANADA

*Liriodendron tulipifera*, L., Tulip Tree ou White Wood, Bois blanc;  
*Tilia Americana*, L., Lime ou Linden ou Basswood, Tilleul, bois blanc;  
*Rhus typhina*, L., Sumach, Sumac;  
*Acer saccharinum*, L., Sugar Maple, Erable;  
*A. idem*, variété, Rock Maple, Erable rouge;  
*A. idem*, variété, Curled Maple, Erable onde; [...]<sup>38</sup>.

<sup>35</sup> Francis Affergan, *op. cit.*, p. 195.

<sup>36</sup> Cf. Sophie-Jenny Linon, *op. cit.*, p. 94.

<sup>37</sup> L'italique des deux premiers paragraphes de la citation est de nous.

<sup>38</sup> Conseil Législatif (Canada), *Extraits des rapports sur l'Exposition de Paris, relatifs aux produits du Canada*, Toronto, Imprimé par Stewart Derbishire & George Desbarats, 1857, p. 4-5.



Dans la présentation de la section intitulée «Art forestier, chasse, pêche et récoltes de produits obtenus sans culture», des traits rhétoriques jouent un rôle essentiel dans le déclenchement de l'image exotique. Les syntagmes placés au début de la liste «la vaste contrée peuplée et fertile» et «d'une beauté incontestable» facilitent la lecture du rapport, qui perd ainsi de son aridité. Le texte prépare le glissement vers l'énumération plus technique des produits forestiers en question, et cela par l'ajout de la liste intitulée «BOIS DU CANADA». De ce fait, la fonction taxinomique d'un texte n'enlève rien au caractère exotique qui peut s'en dégager. La quintessence exotique s'intègre au texte sans y avoir été introduite dans ce but précis.

La fonction de classer ne fait pas partie des procédés traditionnels de l'écriture exotique du récit de voyage du XIXe siècle. Il est difficile d'expliquer cette fonction dans des textes où les styles lyrique et exotique sont constamment confondus. Pourtant, les éléments catalogués par l'auteur (les individus et leurs activités, les objets, les animaux, les espèces) arrivent à bien s'intégrer dans le discours du récit. Dans ce cas, la fonction taxinomique se présente d'une façon plus dépouillée sous la forme d'un simple classement. Le second exemple que nous proposons de montrer se rapporte à cette circonstance. Il s'agit d'une description méthodique des publications périodiques canadiennes françaises (selon leur importance) que nous retrouvons dans le récit de voyage de Henri de Lamothe. Ce voyageur introduit à un moment précis de sa relation une sorte de nomenclature des journaux de Québec, laquelle, du reste, se veut «très sincère, sinon très intéressante» :

Dans toute la confédération, pour douze cent mille habitants de langue française, nous ne trouvons pas moins de quarante publications périodiques, dont sept ou huit journaux quotidiens. C'est à Québec que se publie le plus ancien journal exclusivement français de l'Amérique du Nord : le *Canadien*, fondé en 1806 et plusieurs fois supprimé au temps de l'omnipotence des gouverneurs anglais. Nous trouvons dans la même ville, sans compter l'*Écho de Lévis* qui se publie sur l'autre rive du Saint-Laurent, trois autres journaux politiques, l'*Événement*, le *Journal de Québec* et le *Courrier du Canada*.

L'*Événement* a pour rédacteur M. Hector Fabre, aujourd'hui sénateur fédéral [...],

Le *Journal de Québec* était rédigé en 1873 par M. Cauchon, écrivain quelquefois dur et incorrect [...],

Le *Courrier du Canada* représente les idées ultra-catholiques [...]»<sup>39</sup>.

<sup>39</sup> Henri de Lamothe, *op. cit.*, p. 33-34.

Nous voyons ici un classement dans lequel l'auteur cite méthodiquement les titres des principaux journaux politiques de la ville de Québec. La répartition de ces titres est effectuée en fonction de critères précis, tels que l'ancienneté, l'orientation politique et la force d'impact de ces journaux. Mais, avant de parler des journaux, Lamothe a ébauché une présentation de la ville de Québec en louant ses «promenades à la mode», sa Plateforme, son Esplanade et son jardin du Gouverneur. Le glissement du texte vers le reportage sur l'activité journalistique de la ville de Québec survient dans le récit après une présentation panoramique de l'espace urbain : le lecteur, satisfait, se prête ainsi plus facilement à la lecture d'informations techniques concernant l'organisation sociale du lieu décrit.

### III.3.3 - La fonction de rapporter (ou l'observation)

Dans nos récits de voyage, nous distinguons aussi la fonction de rapporter, c'est-à-dire l'observation objective. En faisant de l'observation objective, l'auteur d'un récit adopte une attitude de détachement à l'égard de ce qui l'entoure. Le regard se pose d'une manière plus lucide sur une scène pour en retenir une vision plus conforme à la réalité, moins susceptible de nuances personnelles. Plus précisément, le sens aigu de l'observation n'est qu'un moyen d'atténuer le hiatus entre le regard parfois trop subjectif du voyageur - dû à ses émotions personnelles au contact de l'«ailleurs» - et l'objet considéré. L'acte d'observation objective vise à éliminer du récit les indices de la subjectivité de l'auteur: autrement dit, il est le procédé par lequel il est possible de rapporter des faits, des détails historiques, des constatations concernant le pays visité avec toute la précision scientifique requise. Néanmoins, l'existence dans un récit de voyage d'une vision détachée, dénuée d'émotion à l'égard de l'objet exotique, n'empêche nullement le lecteur de s'émouvoir et de remplir pleinement, s'il le veut, cette image de ses projections personnelles. Le lecteur est ainsi amené à participer au jeu exotique par une interprétation subjective des images proposées. En fait, il y a des récits où l'auteur a tendance à rapporter plus objectivement que d'autres auteurs les moments de son voyage. Ainsi, l'économiste Gustave de Molinari décrit son arrivée en Amérique du Nord en 1885 avec la délégation française du *Damara*. La première ville visitée est Halifax :

En attendant, cette capitale de la Nouvelle-Écosse est une ville modeste de 30.000 habitants, pour la plupart d'origine anglaise, irlandaise ou écossaise. Elle est bâtie entièrement en bois, à la mode américaine, c'est-à-dire en damier, sur le flanc passablement escarpé d'une colline dont le sommet est occupé par une citadelle, la plus forte de l'Amérique du Nord. L'Angleterre y entretient une garnison d'un millier d'hommes, les

seuls habits rouges qui se voient aujourd'hui dans le Canada. C'est que le port d'Halifax est un des plus vastes et des plus sûrs du monde [...]»<sup>40</sup>.

Nous reconnaissons dans ce genre de citation la capacité d'observation objective qui est d'ailleurs utilisée surtout là où le voyageur montre peu d'intérêt pour le lieu traversé. La même fonction est traitée chez Philippe Deschamps lors de son passage rapide à Détroit, ville décrite sans plus comme une «ville importante de 206.000 habitants, située au bord du lac Érié». Tout de suite après avoir relaté très brièvement sa visite de Détroit, Deschamps raconte, avec plus d'enthousiasme, son excursion dans «un site vallonné et des plus pittoresques [où] se trouvent les chutes du Niagara». Il emprunte rapidement un registre résolument lyrique à la vue de «ce nuage d'humide encens qui flotte au-dessus de la chute et qui s'élève transparent de blancheur<sup>41</sup>». C'est à ce moment du récit que l'observation fait place à la description.

### **III.4 - Des façons diverses d'écrire l'exotisme**

Jusqu'à présent, nous avons noté quelques figures de style, quelques caractéristiques du langage et quelques fonctions qui, de concert, s'organisent dans le discours exotique. Nous y observons aussi des façons diverses d'écrire l'exotisme. Nous nous expliquons : dans l'«exotisme exact», l'écrivain-voyageur raconte son voyage et la façon dont il s'y prend dépend essentiellement des divers moments où ses intérêts, ses émotions et ses priorités sont sensiblement sollicités par l'environnement. L'appréhension de l'«ailleurs» relève d'une relation intime entre la réalité des circonstances factuelles du moment et la façon du voyageur d'en sentir la complexité. Des mises en contexte sont identifiables : le milieu naturel, la situation historique et sociale, les mœurs des habitants, les conditions de vie, les ambitions, les possibilités d'échanges, les usages extraordinaires. Ces différentes façons de vivre et d'écrire l'exotisme entraînent la nécessité de formuler une typologie du genre. Nous proposons ici de distinguer les diverses catégorisations de l'exotisme exact: l'exotisme physique (du lieu, de l'espace parcouru), l'exotisme ethnique (des mœurs et des caractères relatifs à une civilisation), l'exotisme historique-nostalgique (du passé et du «Même perdu») et l'exotisme utopique (de propagande, de l'imaginaire et du merveilleux), l'exotisme du classicisme (ou de l'Antiquité).

Le fait d'attribuer à un ouvrage une spécificité exotique ne va pas de soi. D'autres genres, tout en gardant leur matrice originale, peuvent donner à l'écriture une apparence

<sup>40</sup> Gustave de Molinari. *Au Canada*, *op. cit.*, p. 7-8.

<sup>41</sup> Philippe Deschamps, *op. cit.*, p. 140-141.

exotique par les interférences et par les emprunts au discours exotique. Prenons, par exemple, les journaux de bord. Nous nous apercevons qu'il s'agit de la rédaction de documents essentiellement techniques et rigoureux. Leur écriture doit témoigner de tout ce qui se passe en mer, des routes à suivre, des lieues parcourues et à parcourir, du changement de cap ou de la conduite des équipages, etc. Cependant, il arrive qu'un journal de bord puisse présenter des marques d'exotisme et surtout susciter lors de la lecture une réaction imprévue. D'ailleurs, pour répondre à des critères plus littéraires, il faudrait remanier le journal de bord en vue d'une éventuelle publication qui viserait un public déterminé. Certes, nous pourrions nous évader en nous laissant charmer par les choses nouvelles, voire étranges, que la lecture d'un document comme le journal de bord pourrait présenter, mais cela relèverait d'une intention de lecture tout à fait personnelle. Par contre, le récit de voyage articule de façon intrinsèque un discours qui se prête à une interprétation exotique puisqu'il s'inscrit dans l'«ailleurs» et implique en cela un dépaysement radical. Par exemple, les journaux de navigation véhiculent une série d'éléments d'exotisme physique liés aux conditions en mer. Ces instruments de bord, indispensable dans la marine, et où tout imaginaire est exclu, sont porteurs d'informations sur la vie quotidienne et d'indications maritimes et géographiques très intéressantes. Ce contenu forme le noyau des informations qui se développeront ultérieurement dans les récits de voyage<sup>42</sup>.

Un court extrait d'un journal de bord montre dans la première partie des particularités reliées à la catégorie de l'exotisme physique, et dans la dernière partie un profil d'exotisme fantastique (l'extraordinaire), à travers une relation rigoureuse et précise, réduite au minimum, scandée par le rythme chronologique des jours d'une traversée en mer. C'est le cas du journal de bord de l'espagnol Jean de la Cosa, second de Christophe Colomb durant la grande expédition de la découverte de l'Amérique. Ignacio Olagué affirme que Jean de la Cosa, grâce à son esprit rationnel et à ses raisonnements scientifiques, aurait apporté des éclaircissements au journal de Colomb, parfois moins clair et moins précis :

LUNDI. 10 SEPTEMBRE. Le vent nous favorise toujours. Nous vivons *des heures de sérénité et de plaisir*. Nous avons bien fait soixante lieues, mais l'amiral n'en a compté que quarante-huit.

---

<sup>42</sup> Pierre Berthiaume appelle cet ensemble «cueillette d'informations maritimes et géographiques. [...] Tout y passe : fond marin, profondeur de l'eau, lieu de passage sûr, vent, latitude, longitude, variations de l'aiguille aimantée, distance, mouillage, relevé des côtes, "visite de ports" et de rades. [etc.]», *L'Aventure américaine au XVIIIe siècle. Du voyage à l'écriture*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1990, p. 73.

MARDI, 11 SEPTEMBRE. Le vent souffle toujours de l'ouest. Nous avons aperçu, flottant dans l'eau, le grand arbre d'une caravelle. Par ses dimensions, elle devait bien jauger les cent vingt tonnes et ressembler à la *Pinta*. Comme on ne peut le monter à bord, on décide de l'abandonner. On file rondement les voiles bien amurées et boulinées; tout le monde est de bonne humeur. Cependant, cette rencontre *me laisse rêveur*.

MERCREDI, 12 SEPTEMBRE. Le vent a faibli quelque peu. Nous sommes suivis, depuis quelques jours, par *d'énormes poissons* à la terrible mâchoire armée de plusieurs rangées de dents. [...] En prenant de grandes précautions, nos hommes en ont capturé deux, mais leur chair n'est guère fameuse. Nous avons fait trente-trois lieues.

JEUDI, 13 SEPTEMBRE. Le vent du nord-est est toujours constant. Cependant, il me semble que nous allons moins vite. J'ai calculé plusieurs fois le bouchon avec l'*ampolleta*. Peut-être la nef doit-elle combattre un courant ? Nous avons fait trente-trois lieues. Au soir, je vais me coucher de bonne heure (je dois prendre la garde de minuit), mais l'amiral, fort troublé, vient me dire tout bas :

- Il se passe quelque chose *d'extraordinaire*. La calamite pointe maintenant vers le nord-ouest<sup>43</sup>.

Dans cet extrait, nous discernons des interférences et des emprunts au discours exotique. Une fois que les informations sur le climat, les conditions de la mer, l'état du bateau ont été données, à ce moment-là l'auteur du journal de bord se permet, lors de la rédaction des événements, des intrusions à caractère exotique. Lorsqu'il écrit «Le vent nous favorise toujours / Nous vivons *des heures de sérénité et de plaisir*», «On file rondement / Nous avons aperçu le grand arbre d'une caravelle. [...] cette rencontre *me laisse rêveur*», «nos hommes en ont capturé deux / *d'énormes poissons* à la terrible mâchoire armée de plusieurs rangées de dents», nous constatons que, puisque les éléments sont favorables, que le voyageur est tranquille et la vie commune harmonieuse, le moment est propice à l'inspiration exotique. La chose «extraordinaire» annoncée à la fin permet d'aiguiser la curiosité du lecteur qui s'attend à découvrir la nature de cette chose étrange que les marins rencontrent peut-être en mer. De même, dans le récit de voyage de Philippe Deschamps, des détails techniques de la traversée apparaissent mêlés à une vision plus personnelle de la faune océanique :

Midi ! Le capitaine relève le point, et chacun remet sa montre à la nouvelle heure donnée qui devient variable tous les jours jusqu'à New-York; la marche du bateau est à peu près régulière: elle varie entre 390 et 406 milles par vingt-quatre heures, tandis que la Touraine, grâce aux deux hélices dont elle est dotée, fait jusqu'à 490 milles. Le mercredi, nous rencontrons la Gascogne qui retourne au Havre<sup>44</sup>.

<sup>43</sup> *Journal de Bord de Jean de la Cosa. Second de Christophe Colomb*, présenté et commenté par Ignacio Olagué, Paris, Éditions de Paris, 1957, p. 90-91. Olagué explique en note que «Le journal de bord de Jean de la Cosa a été établi d'après des lettres et des documents de l'époque». C'est nous qui soulignons tous les passages dans cet extrait, sauf les noms de la «Pinta» et de l'«ampolleta».

<sup>44</sup> Philippe Deschamps, *op. cit.*, p. 9. Deschamps voyageant sur *La Champagne* en mai 1893, bateau de la Compagnie transatlantique française, fait un rapport avec un autre bateau célèbre de l'époque et de la

La présence de l'exotisme, qu'il soit physique, historique ou fantastique, est à notre avis explicite dans tous les récits de voyage que nous avons analysés. On peut le confirmer de diverses façons. Il est, par exemple, un «certain fond d'exotisme» que Thérèse Bentzon retrouve lorsqu'elle visite les demeures de la Nouvelle-Angleterre et qu'elle n'hésite pas à transcrire dans ses notes de voyage; pour Gustave de Molinari, c'est la joie de rendre hommage aux mœurs «de la libre Amérique»; chez le marquis de Lévis, il s'agit d'un «puissant aimant» relié au souvenir historique et qui attire le voyageur au Canada, et cætera.

#### III.4.1 - L'exotisme physique

À la lecture des textes des récits de voyage, nous sommes frappé par l'enchantement que le sens de la vue procure au voyageur. Le regard du voyageur se pose sans cesse sur les spectacles du paysage. Le voyageur s'empresse de transcrire ses émotions et ses impressions dans son carnet de voyage. L'exotisme des lieux est une des formes de l'exotisme qui influencent profondément le lecteur par la représentation du topos classique du *locus amœnus*. Dans son *Essai*, Victor Segalen a défini cette forme d'exotisme comme «[l]'Exotisme de la Nature, [à savoir] notre première expérience d'exotisme. Le monde extérieur est ce qui se différencie aussitôt de nous<sup>45</sup>». De même, dans les premiers récits de voyage en Amérique du Nord, l'exotisme des lieux était lié à la fonction de nommer que nous avons rapportée précédemment. Le découvreur arrivait dans un endroit et, selon ses impressions et son étonnement à la vue de ce lieu, le nommait<sup>46</sup>. Au temps des grandes découvertes, cette nomination relevait de la vue et de l'appropriation pour oblitérer le «nom indigène - [effacer] l'identité étrangère, diabolique peut-être - et donc [provoquer] une sorte de régénération; c'[était] à la fois un exorcisme, une appropriation et un don<sup>47</sup>».

Le voyageur du XIXe siècle reçoit toujours un «impact visuel» : un paysage, un lieu sollicitent son regard et il les représente dans son écriture avec tout l'émoi ressenti. Pour verbaliser son enchantement, il se sert surtout de la description subjective qui sait faire ressortir «le charme, l'originalité, l'attrait d'un paysage [...] avec vivacité et

---

même compagnie. *La Touraine*, d'ailleurs utilisé pour la traversée par son homologue Lucien Lacroix quelques mois plus tard.

<sup>45</sup> Victor Segalen, *op. cit.*, p. 25.

<sup>46</sup> Jacques Cartier, lors de sa première visite à l'île d'Orléans, nomma cette île «Île de Bacchus» en raison de sa «grandeur» et de sa «nature» luxuriante.

<sup>47</sup> Stephen Greenblatt, *op. cit.*, p. 133.

couleur<sup>48</sup>». Un passage, tiré du texte du commandant Henri de Belvèze, fixe les impressions fortes que ce dernier a éprouvées en naviguant sur le Saint-Laurent :

Je ne connais guère que les bords de la rivière de Gènes, du Bosphore ou de la Côte de Catalogne à l'est de Barcelone, qui soient aussi gracieux que les bords du Saint-Laurent; des fermes et des villages semblables à ceux de plus belles parties de la Normandie se présentent presque sans interruption sur le rivage, et, dans le fond, la forêt couvre d'une teinte d'un vert sombre les pentes régulièrement profilées de la montagne. Au mouillage de Québec on est entouré d'un des plus splendides panoramas du monde<sup>49</sup>.

Dans cet extrait, le lecteur se régale à la «vue» d'une image splendide que le regard de Belvèze a retenue. Il a été ravi par la beauté physique du paysage des bords du fleuve Saint-Laurent. Il n'hésite pas à le comparer à d'autres lieux qu'il a connus en Europe. L'émerveillement à la vue du panorama laurentien crée ici un enthousiasme typique que l'on retrouve chez maints auteurs au premier contact d'un site enchanteur. Il est fort probable que d'autres voyageurs aient lu les pages de Belvèze. En effet, nous avons retrouvé un exemple frappant d'intertexte dans le récit de voyage de Léon de Tinseau de 1890. À la vue du Saint-Laurent devant la ville de Québec, Tinseau écrit : «Je ne connais que le Bosphore qui puisse rivaliser avec ce point de vue, mais je doute qu'il l'emporte, sauf par le ciel et la lumière<sup>50</sup>».

À côté des récits de voyage sur le Canada du XIXe siècle, les textes relatifs aux expositions universelles réussissent à créer un véritable sentiment exotique chez le lecteur étranger. En 1867, l'abbé Ovide Brunet, professeur à l'Université Laval de Québec et membre de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie, rédige un catalogue sur les végétaux ligneux du Canada pour l'Exposition universelle tenue la même année à Paris. Dans son avant-propos, il parle des forêts du Canada en ces termes :

Depuis longtemps, le Canada est connu pour ses produits forestiers. La contrée presque tout entière, présentant une étendue de plus de quatre cents lieues, est une vaste coupe en exploitation, mise en œuvre, par des milliers de bûcherons. L'on conçoit de suite que la plus grande richesse du pays réside dans les produits de ses forêts, produits dont on ne saurait mettre en doute l'importance.

[...] les études botaniques ne sont pas encore assez avancées dans notre jeune pays: certains genres difficiles demandent à être encore étudiés : en un mot, le champ de l'observation est encore très-vaste<sup>51</sup>.

<sup>48</sup> Jean-Marc Moura, *op. cit.*, p. 12.

<sup>49</sup> Commandant Henri de Belvèze, *op. cit.*, p. 129.

<sup>50</sup> Léon de Tinseau, *Du Havre à Marseille*, *op. cit.*, p. 59.

<sup>51</sup> Abbé Ovide Brunet, *Catalogue des végétaux ligneux du Canada pour servir à l'intelligence des collections de bois économiques envoyées à l'Exposition universelle de Paris, 1867*, Québec, C. Darveau, 1867, p. 5-8.

Le Canada est représenté comme une grande contrée dont les immenses forêts tapissent la majorité de l'étendue. À la suite de cette lecture, l'étranger imagine un royaume sans fin, à la nature luxuriante et aux nombreuses richesses naturelles prêtes à être explorées. Ce catalogue diffuse une image puissante et éloquente de la nature du Canada, qui a un grand ascendant exotique sur un public français de plus en plus attiré par la vision de ces «vastes» territoires vierges où force espèces végétales doivent encore être étudiées et classées. De plus, la mention intentionnelle de la présence des bûcherons accentue encore le pouvoir évocateur de cette image et alimente ainsi l'un des stéréotypes les plus ancrés dans l'imaginaire français à l'égard du Canada à l'époque.

### III.4.2 - L'exotisme ethnique

Une autre forme très représentative du discours exotique est celle de l'exotisme ethnique. Le charme, le pittoresque, l'attrait sont associés à tout ce qui relève des mœurs, des us et coutumes, de la civilisation ainsi que du folklore d'un peuple, d'un groupe, d'une ethnie ou d'une «race». Ce sont là des réalités dont le voyageur ne peut se passer car elles font partie de la recherche déterminée par le voyage. Les gens que le voyageur rencontre ont beaucoup à lui apprendre; ils sont, en quelque sorte, les acteurs dynamiques du scénario exotique. Le voyage acquiert sa véritable valeur initiatique lorsque, dans un lieu donné, le voyageur accède à un certain niveau de compréhension gnoseologique de la réalité sociale. De là, surgit la constatation que «quelque chose n'est pas soi-même<sup>52</sup>». Ainsi, Henri de Lamothe parcourt attentivement la campagne canadienne et fait dans son récit des remarques très intéressantes sur les «habitants», les avocats, les médecins, les Indiens du Canada. Grâce à leur mention dans le récit, elles deviennent alors d'utiles données sociologiques sur l'époque :

Le cultivateur canadien, qui se nomme lui-même «habitant», ignore l'appellation de paysan, et, de fait, il ne ressemble guère au paysan d'Europe. Son élégante demeure en bois peint, tenant à la fois du cottage et du chalet, est meublée intérieurement avec un confort tout britannique. Le dimanche, toute la famille s'habille avec élégance et recherche, suivant la mode de Québec et de Montréal, laquelle n'est guère en retard sur celles de Londres et de Paris [...]. La lourde charrette des ancêtres normands a partout cédé la place au «buggy» suspendu, traîné par des «trotteurs» de sang [...]<sup>53</sup>.

---

<sup>52</sup> Victor Segalen, *op. cit.*, p. 23.

<sup>53</sup> Henri de Lamothe, *op. cit.*, p. 43-44.



Le mode de vie, les us et les coutumes et la vie quotidienne des populations rencontrés deviennent des arguments qui se prêtent facilement à des interprétations sur divers plans (notamment sociologique, économique, folklorique) au XIXe siècle, marqué, de ce fait, par les réalisations du progrès dans le domaine des sciences positives et sociales. Nous verrons dans la seconde partie de notre étude que les récits de voyage sont de véritables instruments du savoir et, par conséquent, stimulent l'esprit collectif français qui s'ouvre à l'inédit, à l'exotisme du monde américain, ce dernier s'avérant être une vraie source d'émulation. Mais, dans le cours de ces événements, l'«âge positif et démocratique» entraîne irrémédiablement derrière lui de nombreuses contradictions et incompatibilités. C'est le prix à payer face à l'évidence du progrès qui doit promouvoir une «ascendance vers l'Idéal<sup>54</sup>» tel qu'on le conçoit à cette époque.

Progrès, perfectionnement et émulation, ces trois mots peuvent définir à eux seuls toute une époque. On les retrouve dans un extrait des *Documents officiels* du *Catalogue officiel* que la Commission impériale de France a produit lors de la grande exposition de 1855. La volonté d'innovation, à l'origine des visions exotiques provenant du contact avec l'extérieur, traverse la France en ce temps-là :

#### DÉCRET

Article premier - Une Exposition universelle des produits agricoles et industriels s'ouvrira à Paris, dans le Palais de l'Industrie, au carré Marigny, le 1er mai 1855, et sera close le 30 suivant.

Les produits de toutes les nations seront admis à cette exposition. [...]

#### DÉCRET

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale EMPEREUR DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT.

Considérant qu'un des moyens les plus efficaces de contribuer au progrès des arts est une exposition universelle, qui, en ouvrant un concours entre tous les artistes du monde, et mettant en regard tant d'œuvres diverses, doit être un puissant motif d'émulation, et offrir une source de comparaisons fécondes;

Considérant que les perfectionnements de l'industrie sont étroitement liés à ceux des beaux-arts [...]<sup>55</sup>.

<sup>54</sup> Marc Angenot, 1889. *Un état du discours social*, Longueuil (Québec), Le Préambule, 1989, p. 317-319.

<sup>55</sup> Commission Impériale de France, *Exposition des produits de l'industrie de toutes les Nations, 1855. Catalogue officiel*, deuxième édition, Paris, É. Panis, [1855 ?], p. III.

Le progrès encourage l'homme du XIXe à prendre pour modèles les peuples avant-gardistes. De façon comparable, le voyageur veut comprendre l'«Autre», qui a beaucoup à lui révéler et à lui apprendre, particulièrement au niveau technologique, économique et politique, sans vouloir pour autant se confondre avec lui. Nous ne devons nullement sous-évaluer l'attrait que l'exotisme ethnique développe : souvent, il constitue le fondement d'une série de transformations au sein d'une société.

#### III.4.3 - L'exotisme du «Même perdu»

Nous avons déjà mentionné cette forme d'exotisme : elle est très importante pour comprendre le rapport que les voyageurs entretiennent avec le Canada français. Il se peut que la rencontre avec d'autres peuples conduise à une forme de nostalgie historique que l'écrivain-voyageur laisse entrevoir dans son texte. Nous appellerons cela l'exotisme du «Même perdu» car il s'agit d'un processus de «récupération» d'une image d'antan. Le substrat formé par les réminiscences historiques d'une société est alors convoqué. Dans ce cas, l'écriture use d'une «rhétorique comparative» pour cerner «l'Autre dans ses ressemblances et ses différences par rapport au modèle du Même<sup>56</sup>». À l'aide de cette rhétorique, tout le sentiment nostalgique est mis en branle : à travers le texte, le voyageur récupère toute une représentation de la société d'origine et l'«Autre» devient l'élément d'une imagerie historique avec ses pratiques et ses références sociales perdues ou oblitérées de la part du «Même».

À partir de ce constat, nous comprenons que les récits des voyageurs français en Amérique du Nord ne se limitent pas seulement à une série d'éloges, de narrations de rencontres et d'émerveillements. Considéré à part, l'exotisme canadien français est beaucoup plus complexe dans sa nature. Les écrits de ces Français témoignent de cette complexité. En effet, comme Roger Mathé l'affirme, l'œuvre exotique n'est pas seulement le récit d'une expédition, d'un vagabondage, d'une collection de paysages ou le compte rendu de rencontres : «elle est aussi [...] une quête intérieure, le regret d'une patrie perdue<sup>57</sup>». Xavier Marmier fournit, encore une fois, le meilleur exemple d'écriture empreinte d'exotisme nostalgique. Dès qu'il passe la frontière entre les États-Unis et le Canada, son soulagement est grand, il se sent chez lui, mais dans un «chez lui» d'une autre époque, celui d'une France perdue dans le temps (ses vieilles coutumes) et dans l'espace (ses possessions) :

<sup>56</sup> Jean-Michel Racault, *op. cit.*, p. 41.

<sup>57</sup> Roger Mathé, *L'Exotisme. D'Homère à Le Clézio*. Paris, Bordas, 1972, p. 36.

Dieu soit loué ! Je suis rentré en France<sup>58</sup>, non pas dans la nôtre malheureusement [...].

Lorsque cette vaste contrée fut découverte, on lui donna le nom de Nouvelle-France. On pourrait maintenant l'appeler la Vieille-France, car elle a gardé mieux que nous ne l'avons fait sur les rives de la Seine, à travers toutes nos commotions politiques, le culte, les mœurs, les traditions d'une autre époque. [...] je contemplai le large cours du Saint-Laurent, et ces rives si riantes, et l'immense espace qui de la pointe du Cap Rouge se déroule aux regards, quelle tristesse j'éprouvais en songeant que toute cette grande contrée nous avait appartenu et qu'elle était maintenant à *jamais perdue* pour nous<sup>59</sup> !

C'est une praxis historique que celle qui consiste à «ressusciter» un passé et à «restaurer» des références oubliées; le retour au passé provoque une démarcation entre le présent historique et son *autre*<sup>60</sup>. On récupère le passé pour ensuite s'en distinguer car les choses ont évolué. Un pareil sentiment est vécu par Molinari visitant la Nouvelle-Orléans. Étonné d'entendre parler français et de retrouver une réalité toponymique dans la même langue, il note dans son journal que «nulle part on ne trouverait des cœurs plus français que dans cette Louisiane, toute remplie, comme le Canada, des noms et des souvenirs de la vieille France<sup>61</sup>». Mais, Molinari, comme bon nombre d'autres voyageurs, observe la tendance de la France à oublier cet autre monde français qui existe hors de son territoire. Il est donc nécessaire que la France procède à une récupération de cet «Autre» oublié ou perdu qui, au demeurant, ne s'est pas détaché de la mémoire collective et du souvenir envers la mère-patrie : «La Louisiane n'oublie pas la France, à son tour, ne devrait-elle pas se souvenir un peu plus de la Louisiane ?<sup>62</sup>».

#### III.4.4 - L'exotisme utopique (le fantastique et le merveilleux)

Le discours exotique présente une autre façon d'écrire qui mérite d'être mentionnée : l'exotisme utopique. Dans les récits de voyage du XIXe siècle sur l'Amérique du Nord, il est généralement le résultat d'un mélange syncrétique d'idéologies de propagande. En effet, le XIXe siècle est très riche en propagande sociale, aux traits fortement démagogiques, en faveur de l'immigration ou des investissements à l'étranger. Nombreux sont ceux qui, poussés par toute une information spécialisée, ont quitté leur pays pour s'installer ailleurs. Pour reprendre une expression de Gilbert Chinard,

<sup>58</sup> Une proposition semblable est utilisée par le prince Napoléon lors de son changement de bateau sur le Lac Ontario, en route pour Montréal. Voici ce qu'il écrit : «Ici je me retrouve presque en France. Tout le monde est Canadien à bord, parle français, et est rempli des plus fines attentions», *op. cit.*, p. 577.

<sup>59</sup> Xavier Marmier, *Lettres, op. cit.*, p. 71-73 et p. 135. L'italique est de nous.

<sup>60</sup> Dans le sens de «lieu» historique. Cf. Michel de Certeau, *op. cit.*, p. 49-50.

<sup>61</sup> Gustave de Molinari, *Lettres, op. cit.*, p. 247.

<sup>62</sup> *Ibidem.*, p. 248.

l'exotisme des «utopies philosophiques du XVIIIe siècle» a laissé des traces dans certains récits de voyage tout au long du XIXe, et ces traces ont joué un rôle important dans ce phénomène d'imagerie<sup>63</sup>. Elles ont transmis tout un imaginaire «sur mesure» par le biais d'une rhétorique convaincante et riche en métaphores positives. Le lecteur, déjà dépaycé par le contenu exotique du récit, se voit tenté par des possibilités économiques, sociales et surtout matérielles offertes par le pays dont il est question dans le récit. Son contenu n'empêche pas le lecteur de se faire une idée précise, bien que souvent exagérée, des conditions de vie du pays. Les lecteurs des récits de voyage du XIXe siècle sont des gens attentifs et cultivés pouvant, à leur tour, écrire sur d'autres sujets relatifs à ces contrées. En ce qui concerne notre corpus, c'est en général par l'intermédiaire des écrits de propagande sur l'immigration au Canada français que l'exotisme utopique arrive à percer en France. Nous verrons plus loin que des personnalités comme Gustave Bossange, Frédéric Gerbié, Onésime Reclus et Auguste Bodard ont sûrement beaucoup lu de ce qui a été rédigé sur le Canada et ont répandu une image idyllique de ce pays dans des ouvrages destinés à la vulgarisation. Un récit propose facilement des thèmes qui peuvent devenir, chez d'autres intellectuels, la source d'une éventuelle propagande. L'exotisme utopique naît de l'amplification de la réalité tout en respectant la vraisemblance. C'est de cette manière que Philippe Deschamps décrit avec force les conditions de vie au Canada français :

Nulle part la vie humaine [*sic*] est aussi longue que dans notre ancienne colonie<sup>64</sup>. Dans cette confédération qui n'atteint pas 5 millions d'habitants, on constate l'existence de 104 centenaires, 1.080 nonagénaires, 9.123 octogénaires. Québec figure au premier rang. Nulle part le sol n'est plus fertile, la végétation aussi vigoureuse et rapide; tous les arbres fruitiers y prospèrent, les exploitations agricoles sont comme celles de Normandie et de Bretagne, pays d'origine de la plupart des Canadiens français. D'immenses forêts d'arbres séculaires, de cèdres, érables, chênes, sapins, y sont encore inexploitées. La qualité de ces bois est incomparable; ils sont très recherchés par les Anglais pour la construction des navires. La chasse y est très fructueuse; le gibier abonde dans les forêts; le lynx, le cerf, le mouflon, l'ours, la martre et le castor s'y rencontrent communément, et, de ce fait, l'on produit une énorme quantité de fourrures admirables et de valeur. [...] La pêche fluviale y donne également de grandes ressources<sup>65</sup>.

Le ton de l'écriture de Deschamps semble vanter les mérites d'une vie idyllique afin d'attirer ceux qui voudront s'établir en terre canadienne. Nous remarquons que, pour

---

<sup>63</sup> De la même façon le socialisme utopique à *la Saint-Simon* du début du siècle, appuyé par un rôle plus activiste de la philosophie, aide à la circulation des idées qui incitent à revoir l'organisation de la société sur des bases plus égalitaires.

<sup>64</sup> À noter ici le ton nostalgique de la proposition.

amplifier son discours, l'auteur utilise la figure de l'anaphore en utilisant deux fois «Nulle part» afin de relancer son idée. Le Canada français est perçu comme un endroit unique : des facteurs particuliers sont identifiés, tels que l'espérance de vie, la fertilité des terres et la qualité des bois, afin de souligner le caractère remarquable de ce pays. Le même vocabulaire se retrouve dans une myriade d'opuscules de l'époque dont la tâche est de promouvoir les gains qu'une vie d'Outre-Atlantique apporterait.

Quand l'amplification devient exagérée, l'exotisme utopique se teinte de fantastique ou de merveilleux. Selon la tradition de l'*imago mundi* héritée du Moyen Âge, l'écrivain-voyageur désire explicitement présenter le pays qu'il a visité comme un endroit où certaines choses ou situations, situées hors de l'ordinaire, peuvent se passer. Le lecteur averti du XIXe siècle est conscient qu'il s'agit d'un processus littéraire délibérément voulu par l'auteur pour souligner l'enthousiasme et l'étonnement personnels que le lieu a occasionnés<sup>66</sup>. Un touriste français nommé M. L. de Cotton visite le Canada en 1887: il publie son récit de voyage dans la *Revue du Monde Catholique*. Un extrait de ce récit paraît aussi dans *Paris-Canada*, l'«Organe Hebdomadaire des Intérêts Canadiens & Français», dirigé par Hector Fabre et publié à Paris jusqu'à la première décennie du XXe siècle. L'auteur raconte une «plaisanterie fantasque» qu'il a vécue lors d'une expédition de chasse :

Un jour, j'ai eu une émotion.

Nous revenions d'explorer la pointe du grand lac Édouard, limite extrême de notre voyage: le canot glissait doucement sous l'effort de quatre vigoureux rameurs et, le fusil en arrêt, je m'apprêtais à tirer un gros oiseau inconnu, quand tournant la pointe d'une île, nous surprenons un caribou se baignant dans la rivière. Tout frémissant, j'arrache mes cartouches à plomb pour leur substituer des balles, mais je n'avais pas terminé cette opération rapide, que le bel animal, bondissant hors de l'eau et couchant sur le cou ses grands bois, disparaissait comme un rêve. Quant à messieurs les ours, je n'ai pas eu la chance d'en rencontrer la queue d'un seul, et les récits fantastiques de mes amis de Québec me revenaient amèrement à l'esprit. [...] Plaisanterie fantasque de notre destin ? Arrivés à Québec, sales et défigurés par les moucherons, nous nous cachons au fond d'une voiture pour regagner le logis. En approchant, le cheval se cabre et refuse d'avancer. Qu'y a-t-il ? Je mets la tête à la portière: juste devant notre porte, un ours danse et me tend sa sébile. Nous partons d'un éclat de rire homérique<sup>67</sup>.

<sup>65</sup> Philippe Deschamps, *op. cit.*, p. 164-165.

<sup>66</sup> C'est le cas d'Henri de Lamothé qui, en écrivant à son ami géographe Onésime Reclus le 1er janvier 1879, dit : «Obligé d'enregistrer jour par jour, et de détailler ensuite aux lecteurs du *Temps* le menu de ces pérégrinations fantastiques, je dus fatalement négliger tout le reste [...]», «Préface», *op. cit.*, p. IV.

<sup>67</sup> L. de Cotton, «À Travers le Dominion», *Paris-Canada*, Paris, 4e année, 40-42, 20 octobre 1887, p. 1.

Pour M. L. de Cotton, l'expédition de chasse à laquelle il participe ne donne pas les résultats escomptés (il ne voit pas d'ours). Toutefois, il vit une émotion lorsqu'en ville, le hasard le met face à un ours, but de son exploration. Cet ours dansant et quêtant près de la porte devient l'objet de son récit qui se colore de fantastique. Le lecteur reconnaît ainsi une touche d'in vraisemblable qui ne peut que confirmer l'hétérogénéité et l'étrangeté des expériences dans l'«ailleurs».

#### III.4.5 - L'exotisme par le classicisme

L'exotisme par le classicisme se retrouve abondamment dans les textes qui traitent des nouveaux pays, et tout le scénario qu'il met en œuvre se rapporte parfois à des références de culture classique. Prenons par exemple les livres de Chateaubriand, *Atala* et les *Natchez*; le lecteur se divertit, comme Lebègue le remarque, des «scènes américaines [où Chateaubriand] mêle des rapprochements, des comparaisons, des images tirées de la mythologie et de l'histoire gréco-romaine<sup>68</sup>». Évidemment, les deux œuvres ne sont pas des récits de voyage. Les récits de voyage peuvent présenter une analogie ou encore mimer cet exotisme de l'Antiquité à la *Chateaubriand*, qui a grandement influencé l'attitude de maints voyageurs français en Amérique du Nord. Cette influence est repérable dans le style d'écriture des voyageurs français du XIXe siècle ayant une bonne connaissance de la culture classique. En effet, le grand auteur français met en scène d'une façon très lyrique des scènes indiennes désormais disparues au cours du siècle, mais qui continuent de ravir beaucoup de voyageurs. Ils reconnaissent en Chateaubriand un modèle pour la représentation de scènes américaines aux réminiscences classiques, tout en lui reconnaissant de l'«originalité dans ses imitations livresques et ses auto-imitations<sup>69</sup>».

Parmi les voyageurs postérieurs à Chateaubriand, le baron Étienne Hulot décrit une rencontre avec des «Peaux-Rouges», les Montagnais, dans le chapitre VII de son récit intitulé «Une expédition au pays des Peaux-Rouges». Il veut comprendre quel genre de vie ce peuple mène, ainsi que leurs qualités humaines. La description détaillée et objective - force et faiblesse de leur «nature» - de ces gens et de leurs mœurs renvoie par moments aux images classiques contenues dans l'épopée américaine de Chateaubriand :

Ils ont renoncé à la bigamie et forment des ménages bien assortis, paraît-il. Ce qui peut étonner, c'est que ces Enfants de la Nature ont un faible pour le mariage de raison. Non que des calculs intéressés les poussent à solliciter la main d'une jeune sauvagesse enrichie de dollars; la poule aux œufs d'or se trouverait plus facilement, et nous connaissons le

<sup>68</sup> Raymond Lebègue, *Aspects de Chateaubriand. Vie - Voyage en Amérique, Œuvres*, Paris, Nizet, 1979, p. 122.

<sup>69</sup> *Ibidem*, p. 120.

souverain mépris du Peau-Rouge pour le vil métal. Mais le dieu Cupidon, si prodigue de ses traits quand Chateaubriand lui confie le soin de captiver la Charmante Atala, ne torture pas de ses malices le pauvre cœur des rosières de la Pointe-Bleue. Les préliminaires sont fort simples. Les parents trouvent leur fils en âge de prendre femme et lui communiquent cette impression. Sans plus tarder, le futur *in partibus* expose le cas à une fiancée en expectative<sup>70</sup>.

L'exotisme de l'Antiquité réfère généralement à des moments et à des personnages directement reliés à cette période. Le procédé de superposition mimétique utilisée dans les textes modernes décrivant des voyages est souvent emprunté à l'exotisme du classicisme. Ces textes reprennent ainsi des images et des mots classiques pour présenter et embellir des situations que vit le voyageur. Dans le passage que nous venons de citer, Hulot et beaucoup d'autres voyageurs n'échappent pas à cette règle. Hulot utilise ici une image mythologique (le dieu Cupidon) et un syntagme latin (*in partibus*) dans la description d'un mariage indien.

Nos lectures nous ont appris que l'utilisation d'expressions latines revenait à l'occasion chez les auteurs de notre corpus. Par exemple, Xavier Marmier voit dans l'Anglais et son Empire britannique le nouveau *civis romanus*<sup>71</sup>. Les expressions en langue latine servent à exprimer, grâce à une rhétorique qui donne à l'écriture un effet esthétique particulier, une situation se prêtant bien au déguisement par des réminiscences antiques. Dans son préambule «Au lecteur», Louis de Turenne conclut ainsi :

[...] j'espère qu'il ne me sera pas trop vivement reproché par le lecteur qui aura eu la patience de me suivre jusqu'au bout dans le récit de ce que j'ai vu dans les cités du nouveau monde et dans mes pérégrinations *per ardua montium, et roscida cespitum, et lubrica vallium*<sup>72</sup>.

Nous pourrions dire que les pérégrinations de l'auteur se déroulent dans un nouvel empire romain d'Amérique<sup>73</sup>. L'image que Turenne évoque de ce nouveau monde prend ici une sorte de revanche. Les expressions latines introduites dans le préambule du récit font tout de suite référence à l'Antiquité. L'énonciation d'une série de lieux physiques en latin nous plonge irrémédiablement dans la grandeur d'un scénario historique. Est-ce là une façon de

<sup>70</sup> Étienne Hulot, *op. cit.* p. 144.

<sup>71</sup> Xavier Marmier, *Passé et présent, op. cit.*, p. 221.

<sup>72</sup> Louis de Turenne, *op. cit.*, tome 1, p. II. De même, Duvergier de Hauranne, en arrivant à New York, annote dans son récit : «L'Amérique est comme l'ancienne Rome», *op. cit.*, tome 58, p. 856.

signifier que ces pérégrinations se déroulent sur une nouvelle terre promise, berceau d'une nouvelle civilisation grandissante ? La vision du Nouveau Monde s'organise à partir de la perception d'un immense territoire où surgissent des cités florissantes. À la façon des historiens de l'Antiquité, l'auteur avise le lecteur qu'il s'apprête à relater sa visite dans «la vaste étendue» que constitue l'Amérique, tout comme l'Empire romain était désigné par les chœurs de l'Antiquité.

### **III.5 - L'écriture inconsciente et consciente de la fascination exotique**

La fascination exotique modèle les différentes possibilités d'expression de l'écriture: tout dépend de la perception par l'auteur du lieu physique, de l'histoire et du contexte social. Depuis la période des premiers établissements coloniaux nord-américains, où l'écriture devenait exotique car elle véhiculait spontanément les images, les impressions, les rêveries de ces lieux inconnus et de ses habitants, l'exotisme nord-américain n'a pas cessé d'être présent dans la production des récits de voyage français.

Les relations de voyage de Cartier, de Champlain et de leurs successeurs étaient dictées par la nécessité d'informer et, si l'on veut, d'étonner la Cour française et les érudits de cette époque. Ces relations se caractérisaient par un discours de l'«ailleurs» fort instinctif, à la limite de la naïveté. Par la suite, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les relations des excursions nord-américaines des Jésuites et celles de plusieurs voyageurs, comme Gueudeville, Coréal, La Vérendrye, La Condamine, Lebeau, ont introduit le souci de comparer le Vieux et le Nouveau Monde. Par une approche qui tenait beaucoup de la morale du siècle, ils ont essayé de discerner le bien du mal et d'établir un parallèle entre leur civilisation et celle des autochtones (les «sauvages»). Pour ce faire, ces voyageurs se sont appuyés sur l'observation des comportements humains et sociaux des communautés indigènes rencontrées dans un contexte fort différent de l'Europe chrétienne. Toutefois, nous reconnaissons à ces écrits un exotisme spontané qui transparait vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les relations de voyage, bien qu'ils reflètent les dogmes d'un ordre strict, souvent dû à un encadrement apologétique des choses vues et des gens croisés, ou bien à l'ambition scientifique que le voyage se devait d'avoir (tel que le voyage philosophique). Il faut cependant souligner ce qui distingue les objectifs de voyage aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, comparativement à ceux du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans les deux siècles précédents, l'expression de l'attrait exotique dans l'écriture d'une relation naissait naturellement à la suite de la fondation de missions, d'explorations et de découvertes en

---

<sup>73</sup> Déjà dans ses *Lettres*, Xavier Marmier parle de New York comme de la «Cité de l'Empire (Empire City). Elle mérite ce nom. C'est vraiment la cité capitale d'un nouvel empire dont il est impossible de calculer le développement» (tome 1, p. 212).



territoires inconnus. Au XIXe siècle, au contraire, cet attrait est essentiellement à mettre sur le compte du plaisir de voyager. Ainsi, Pierre Berthiaume fait justement remarquer à ce sujet que le récit, «à mesure que le [XVIIIe] siècle progresse, prend de plus en plus la figure de l'exotisme consciemment exploité<sup>74</sup>». Comme nous l'avons vu dans le chapitre deuxième, on discute beaucoup d'exotisme au XIXe siècle. Les auteurs créent une œuvre tout en étant conscients de son effet exotique. L'exotisme est désormais à la mode. Chateaubriand ayant ouvert la voie.

De plus, l'essor scientifique et social du XIXe siècle apporte de nouvelles composantes à l'écriture, notamment au niveau anthropologique, sociologique, technique et économique. Les écrivains ont à leur disposition toute une série de moyens et de connaissances nouvelles. Ils les intègrent dans leurs discours, que ce soit dans le roman ou dans le récit de voyage. Dans notre corpus, la plupart des écrivains puisent des éléments de réflexion dans le savoir de leur époque: Xavier Marmier est très soucieux de l'évolution politique, civile et culturelle des peuples américains (*Passé et présent* de 1886); Gustave de Molinari, grand connaisseur de la conjoncture économique du moment, veut améliorer les rapports commerciaux et économiques entre la France et le Canada (*Lettres sur les États-Unis et le Canada* de 1876); Étienne Hulot est surtout intéressé par la géographie humaine et économique et par les possibilités d'exploitation territoriale (*De l'Atlantique au Pacifique à travers le Canada et le Nord des États-Unis* de 1888); Thérèse Bentzon est particulièrement attentive à la condition de la femme et au système d'éducation des contrées visitées (*Nouvelle-France et Nouvelle-Angleterre* de 1899), et ainsi de suite. Tous ces personnages écrivent consciemment «exotique»: ils voyagent principalement pour en savoir davantage sur le Nouveau Monde et ils se divertissent à rappeler leurs souvenirs et leurs impressions de voyage pour les transmettre à d'autres amateurs d'exotisme. Ils laissent ainsi, par leur livre, «la marque<sup>75</sup>» indélébile de leur expérience. Néanmoins, ils sont de leur temps et sont réceptifs - suivant leurs idées politiques - aux évolutions de toutes sortes. Tout en témoignant de la réalité historique qu'ils vivent, leur écriture reste exotique du fait qu'elle met en lumière les formes du dépaysement éprouvé par l'auteur face à l'«ailleurs». Dans une dédicace liminaire, Hulot, à qui nous venons de faire référence, manifeste son enthousiasme de partir. Il est assuré que son excursion nord-américaine entraînera une foule de sujets exotiques sur lesquels il pourra bâtir son récit :

<sup>74</sup> Pierre Berthiaume, *op. cit.*, p. 155.

<sup>75</sup> Michel Butor, *Répertoire IV*, *op. cit.*, p. 27.

Vous souvenez-vous du jour où je vous annonçais que mon ami Digneffe et moi, tous deux anciens élèves de votre École, nous allions visiter l'Amérique du Nord ?

Notre projet vous a plu. Il y a tant à voir dans ces pays nouveaux dont la richesse et le prodigieux développement impressionnent l'Europe !

De retour en France, je vous raconte mon voyage<sup>76</sup>.

Le souci de l'écriture exotique au XIXe siècle est strictement lié à l'intention de recréer un monde nouveau et différent. Directement ou indirectement, certaines marques (figures, caractères et fonctions) alliées à des façons de représenter l'ailleurs favorisent l'éclosion de l'exotisme par l'écriture. L'écriture exotique dévoile le tableau de l'univers visité et immortalise sa vision. L'écrivain-voyageur parle de son voyage à travers un style, et une rhétorique qui lui sont propres. L'Amérique qu'il décrira sera d'abord son Amérique, sa conquête exotique personnelle.

---

<sup>76</sup> Dédicace du récit de voyage *De l'Atlantique au Pacifique* du baron Étienne Hulot à Monsieur Boutmy, membre de l'Institut, Directeur de l'École libre des sciences politiques de Paris.

# CHAPITRE QUATRIÈME

## LA LEÇON DE CHATEAUBRIAND

### IV.1 - Chateaubriand, voyageur en Amérique

Nous ne saurions donner la juste valeur de la place que l'image de l'Amérique occupe dans nos analyses si nous ne tenions pas compte du «grand artiste incomparable<sup>1</sup>» de l'exotisme américain. François-René de Chateaubriand, qui a influencé la majorité des voyageurs français au XIXe siècle. Nous en avons déjà fait mention dans les chapitres précédents, mais il importe de jeter un regard plus attentif sur cet auteur en tant que voyageur-modèle et sur la leçon qu'il a su transmettre à la postérité. De nos jours, cet écrivain est encore considéré en France comme un de ceux qui ont exercé le plus fort ascendant sur l'art d'écrire le voyage, grâce à sa capacité d'exprimer le désir de partir, de voir, de rencontrer l'«Autre» et de relater le voyage. Le jeune Chateaubriand, celui qui est toujours imprégné des lectures de Rousseau et qui voyage en Amérique, avant qu'il ne devienne l'exilé et, ensuite, le diplomate dans les cours d'Europe, représente l'un des exemples les plus significatifs du ravissement exotique en littérature<sup>2</sup>. Pendant la période du voyage en Amérique, les affres de sa quête intérieure ne sont que de vagues soucis à l'horizon de sa vie. Il est donc dans de meilleures dispositions pour savourer l'aventure américaine.

La relation de voyage de Chateaubriand acquiert une valeur de référence fondamentale pour toute étude dans le domaine de l'exotisme littéraire. C'est à juste titre que le vicomte de Combourg est couramment cité pour son habileté de «peintre hors de pair [des scènes américaines] et [d'] artiste du verbe<sup>3</sup>». En effet, les voyageurs français empruntant les chemins d'Amérique au XIXe siècle se réfèrent constamment à Chateaubriand, comme l'«enchanteur». Nous dégagerons d'abord les traits saillants de son exotisme américain. Ensuite, nous relèverons les traces de sa présence dans les récits de notre corpus. Sans doute l'œuvre Chateaubriand contient-elle déjà des indices à propos des grandes transformations sociales et politiques du continent nord-américain au XIXe siècle. L'inépuisable critique du XXe siècle qui s'intéresse à l'œuvre exotique de cet auteur reconnaît que la perception de l'Amérique a profondément changé depuis la

---

<sup>1</sup> Gilbert Chinard, *L'Exotisme américain, op. cit.*, p. X.

<sup>2</sup> Avec l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Chateaubriand fait déjà autorité. Il écrit dans la préface pour l'édition de 1827 : «En effet, mon *Itinéraire* fut à peine publié, qu'il servit de guide à une foule de voyageurs. Rien ne le recommande au public que son exactitude...».

<sup>3</sup> Raymond Lebègue, *op. cit.*, p. 89.

publication de ses œuvres. Mais cette critique discute surtout de la véridicité ou du plagiat, des omissions et des contradictions dans certains passages du *Voyage*. Elle semble tenir pour acquis le fait que Chateaubriand a opéré une véritable révolution de l'exotisme américain<sup>4</sup>. Dans les récits du XIXe siècle, une nouvelle réalité se superpose à l'ancienne : l'Amérique « policée » des temps modernes, à l'Amérique « sauvage » des temps séculaires. C'est pourquoi nous tenons à souligner ce fait capital dans ce chapitre. En fait, tout en conservant un penchant pour « l'état de nature » de cette contrée, qui a tout à bâtir pour se donner les structures d'une vraie nation, Chateaubriand s'intéresse de plus en plus à l'attrait qu'exerce la civilisation américaine naissante en tant que société aux pratiques occidentales importées par les Européens nouvellement installés. Un de ses héritiers, Xavier Marmier, résume très bien cet état de choses dans une phrase de son récit de 1851, les *Lettres sur l'Amérique* : « Il est beau de voir cette Amérique du Nord abandonnée, il y a cent cinquante ans, à quelques misérable tribus d'Indiens, et maintenant défrichée, habitée par les colonies d'émigrants...<sup>5</sup> ». Cette nouvelle réalité prend définitivement sa place dans les récits américains, mettant ainsi fin à la représentation traditionnelle des « Mœurs chez les Sauvages ».

Notre intention n'est pas de proposer de nouveau une analyse du voyage en Amérique de Chateaubriand, puisque de nombreuses études ont déjà été consacrées à ce sujet. Tous les spécialistes, de Chinard à Jourda et Todorov, en passant par Lebègue, traitent beaucoup la question de l'« américanisme<sup>6</sup> » de Chateaubriand. Nous voulons plutôt mettre l'accent sur les procédés d'amplification de l'attrait nord-américain chez cet auteur, grâce aux impressions diverses qu'il a rapportées en Europe. Le but principal du voyage de Chateaubriand était de trouver le passage du Nord-Ouest, tentative qu'il a abandonnée rapidement pour se consacrer à la compréhension de la vie sauvage qui, à son tour, a laissé la place à l'attrait que procurait la naissante civilisation de la jeune République américaine. Cet abandon progressif de l'intérêt envers les Nations indiennes a

<sup>4</sup> Nous signalons l'étude de René Rémond qui considère la signification de la République américaine dans l'œuvre de Chateaubriand, *Les États-Unis devant l'opinion française 1815-1852* (Paris, Armand Colin, 1962, 2 tomes) ainsi que le chapitre de Christian Bazin sur « L'avenir de l'Amérique selon Chateaubriand » contenu dans l'étude *Chateaubriand en Amérique* (Paris, La Table Ronde, 1969), où il est question de savoir comment la jeune République fédérale apparaît aux yeux du jeune Malouin. Pour ce qui est de l'aspect de la véridicité et du plagiat dans le *Voyage*, bien des spécialistes s'intéressent à ce problème : voir, entre autres, Pierre Barbéris, Joseph Bédier, Jean Pommier, Richard Switzer et Gilbert Chinard.

<sup>5</sup> Xavier Marmier, *Lettres, op. cit.*, tome 1, p. 212. Michel Pierssens souligne qu'avec « le débarquement d'un seul homme, le romantisme venait de mettre le pied en Amérique et l'Amérique venait d'entrer en littérature ». Pour la notion de nation et de civilisation chez Chateaubriand, nous renvoyons à son article « La "nation" des autres », dans *Le Romantisme au Canada*, Québec, Les Cahiers du Centre de recherches en littérature québécoise de l'Université Laval, Série Colloque, Nuit Blanche, 1993, p. 13-29.

favorisé, de manière contradictoire, un élargissement d'esprit chez le voyageur qui se transforme alors en «touriste moderne<sup>7</sup>». Il s'agit d'un changement qui s'inscrit dans la continuité de l'épistémè de la culture occidentale du début du XIXe siècle, «le seuil de notre modernité» selon Michel Foucault, qui affirme qu'«au niveau archéologique, on voit que le système des positivités a changé d'une façon massive au tournant du XVIIIe et du XIXe siècle<sup>8</sup>».

Mais, observons les indices révélateurs du sentiment de Chateaubriand vis-à-vis du continent américain. Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il confie au lecteur que le désir d'exotisme l'habitait depuis son adolescence : «Je n'avais point voulu me faire marin, je ne voulais plus être prêtre [...] je m'avisai d'une chose saugrenue: je déclarai que j'irais au Canada défricher des forêts, ou aux Indes chercher du service dans les armées des princes de ce pays<sup>9</sup>». Nous retrouvons cette même volonté naïve dans le *Voyage en Amérique*, récit publié tardivement pour la première fois en 1827 par Ladvoat, c'est-à-dire trente-six ans après son expédition<sup>10</sup>. L'œuvre nous intéresse pour son organisation du discours exotique sous forme de récit de voyage. De fait, le *Voyage* se développe par traits plus

<sup>6</sup> Cette expression est de Gilbert Chinard qui a longuement et diligemment étudié l'œuvre américaine de Chateaubriand pendant les années 1920-1930.

<sup>7</sup> Tzvetan Todorov, *Nous et les Autres*, op. cit., p. 337.

<sup>8</sup> Michel Foucault, *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 13-14.

<sup>9</sup> *Mémoires d'outre-tombe*, op. cit., tome 1, p. 145.

<sup>10</sup> L'histoire des éditions du *Voyage en Amérique* de Chateaubriand au XIXe siècle est longue et dense. Dans les œuvres complètes, nous comptons 25 éditions qui contiennent le *Voyage*: les voici dans l'ordre du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, op. cit., tome 27, 1906 (sauf indication contraire, on entend Paris comme lieu d'édition) : Ladvoat 1826-1831, Lefèvre et Ladvoat 1830-1831, Fayolle et H. Fournier Jeune 1830, Pourrat frères 1832, 1833, 1833-1834, 1834-1835 et 1835-1836, Lécivain et Toubon 1860, Lefèvre 1834 et 1836, Pourrat frères 1836-1838, Furne et C. Gosselin 1837-1839, E. et V. Penaud frères 1849-1850, P.-H. Krabbe 1851-1852, H. Boisgard 1852-1853, Dufour et Mulat 1852-1854 et 1856, Dufour, Mulat et Boulanger 1857-1858, Gennequin aîné 1858-1860, Furne 1860-1862, 1864-1866, 1869-1882 et 1870-1873, Garnier frères 1861. Dans les œuvres choisies, nous comptons une édition, celle de J. Poulain de 1859 (nous ajoutons ici l'édition de Michel Lévy Frères de 1870 que nous avons consultée pour notre analyse et qui ne figure pas dans le catalogue de la Bibliothèque Nationale). Dans les éditions complètes d'*Atala*, nous comptons quatre éditions : Firmin-Didot frères 1844 et 1847, Vialat 1849, E. et V. Penaud frères 1855. Dans les études historiques, nous retrouvons cinq éditions : J. Vermot 1860 et 1860, Librairie de l'éducation 1873, A. Rigaud 1874 et 1877. Dans les éditions complètes de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, nous avons une édition de P.-H. Krabbe de 1849. Dans l'édition de *René* de 1851 par Boisgard, le *Voyage en Amérique* y figure. Enfin, nous arrivons aux éditions complètes du *Voyage* avec 27 éditions au cours du XIXe siècle : Londres, H. Colburn 1815, Ladvoat 1828, Ledentu 1834, Bruxelles, Hauman, Cattoir et Cie 1837, H. Barba, Molard et Cie 1838, Lagny, impr. de Vialat 1851, impr. de Lacour s.d., G. Roux 1855, A. de Vresse 1857, 1867 et 1870, Bernardin-Béchet 1865, Bibl. du foyer 1865, 1866 et 1869, Limoges, E. Ardant et C. Thibaut 1866 et 1868, Limoges, E. Ardant 1875, 1877 et 1882, J. Vermet 1867, A. Rigaud 1872, Limoges, Barbou frères 1868 et 1874, Limoges, C. Barbou 1881, Garnier frères 1873, Rosa (traduction en espagnol) 1836. Pour conclure cette bibliographie du *Voyage en Amérique* au XIXe siècle, ajoutons l'édition bruxelloise de 1844 citée dans le *Catalog of Books represented by the Library of Congress* (July 31, 1942), New York, Rowman and Littlefield, 1967, tome 27, p. 496.

concis et instinctifs, tel qu'un récit de voyage se doit de le faire, par rapport au contenu plus intime de la partie américaine des *Mémoires d'outre-tombe*, qui est plutôt un condensé de son expérience<sup>11</sup>. Les *Mémoires* sont, en règle générale, plus riches en impressions et en détails personnels que le *Voyage*, qui est davantage un ouvrage d'analyse du monde indien, des paysages et des villes nouvelles<sup>12</sup>. Cependant, dans le *Voyage*, l'auteur détourne son attention du monde indien à la fin de l'ouvrage et se met en synchronie avec l'indéniable présence de la civilisation américaine. La structure respecte *in extenso* les règles spécifiques du récit de voyage. Il a été souvent mentionné que toute l'œuvre de Chateaubriand est à considérer selon le principe des vases communicants : nombreux sont les renvois que l'écrivain fait dans le *Voyage* à d'autres écrits qu'il a élaborés (dont le *Génie du christianisme*, l'*Essai historique*, les *Natchez* et vice versa). Jean-Pierre Richard considère l'ensemble de l'œuvre de l'écrivain malouin comme étant «un seul livre se recommençant toujours, se faisant à lui-même écho<sup>13</sup>».

Nous avons choisi de nous référer à une édition du *Voyage en Amérique* qui paraît environ au milieu de la période que nous analysons. Elle date de 1870, est publiée dans la «collection Michel Lévy frères» et contient des œuvres choisies de Chateaubriand accompagnées d'études, entre autres, de Guizot, de Sainte-Beuve, de J.-J. Ampère, du duc de Broglie, de John Lemoine et d'A. de Pontmartin<sup>14</sup>. Certes, d'autres éditions précédentes du *Voyage* ont été publiées et lues, mais nous considérons que cette édition est importante en ce qui concerne sa préparation (dans les années 1870) et ensuite sa diffusion (après les années 1870).

#### IV.1.1 - Un modèle de voyageur

Nul doute que François-René de Chateaubriand est «le premier voyageur-écrivain spécifiquement moderne [...], l'inventeur du voyage tel qu'il sera pratiqué au XIXe et au XXe siècle<sup>15</sup>». Dans l'introduction du *Voyage*, cet Homère des temps modernes explique rapidement le plan qu'il a élaboré en 1791, celui de «découvrir le passage au Nord-Ouest de l'Amérique». Déjà, nous remarquons que le vicomte a un itinéraire bien tracé que,

<sup>11</sup> Dans *L'Exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand*, Gilbert Chinard affirme que les *Mémoires* sont un texte «plus poli, plus "littéraire"», *op. cit.*, p. 36, note 1.

<sup>12</sup> Voir, par exemple, la phase de la traversée du retour où l'auteur a beaucoup plus détaillé son récit de la tempête survenue près des îles anglo-normandes de la Manche.

<sup>13</sup> Jean-Pierre Richard, *Paysage de Chateaubriand*, Paris, Seuil, 1967, p. 168.

<sup>14</sup> Il revient à Sainte-Beuve de présenter cette édition du *Voyage* par un «Extrait de mémoires inédits sur Chateaubriand». Cf. p. I-XVI.

<sup>15</sup> Tzvetan Todorov, *Nous et les Autres*, *op. cit.*, p. 315.

d'ailleurs, il ne respectera pas à la lettre : son attention sera détournée et ravie par une foule de nouveaux éléments rencontrés sur sa route.

Chateaubriand change d'objectif. Abandonnant tout projet de découverte du passage du Nord-ouest, «but manqué» mais tout de même souligné dans l'«Introduction» du *Voyage*, il se tourne vers la découverte d'une Amérique plus accessible en globe-trotter de son temps. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, l'Amérique est, à cette époque, le nouveau berceau occidental où viennent se déverser les surplus des forces humaines d'une Europe socialement et économiquement fatiguée. Elle deviendra graduellement le modèle du progrès que la vieille Europe s'efforce de se donner; l'époque où l'on considérait l'Amérique comme un terrain d'observations naturalistes s'achève et Chateaubriand en est le témoin privilégié.

Voici les grandes lignes du modèle de récit de voyage américain que Chateaubriand lègue à ses successeurs. Le récit est le résultat d'une quête de liberté, autrement dit la poursuite d'une altérité dont les prémisses ne tiennent plus à une conception obsolète de l'Amérique. Déjà animé, avant son départ, par une soif exceptionnelle de connaître cette nouvelle Amérique, l'ambitieux Malouin avoue dans l'introduction :

[...] c'était avec joie que j'allais chercher une indépendance plus conforme à mes goûts, plus sympathique à mon caractère.

[...] une terre de liberté offrait son asile à ceux qui fuyaient la liberté de leur patrie. Rien ne prouve mieux le haut prix des institutions généreuses que cet exil volontaire des partisans du pouvoir absolu dans un monde républicain<sup>16</sup>.

Chateaubriand souligne dans une formule paradoxale («ceux qui fuyaient la liberté de leur patrie») le fait que cette «liberté» instaurée par la Révolution n'a pas la même valeur selon qu'on est aristocrate ou issu du peuple<sup>17</sup>.

Plus tard, dans les *Mémoires*, Chateaubriand manifeste la nécessité, de changer l'objectif de sa mission et d'en aviser M. de Malesherbes, son protecteur financier :

Je ne trouvai aucun encouragement à Philadelphie. J'entrevis dès-lors que le but de mon voyage serait manqué et que ma course ne serait que le prélude d'un second et plus long voyage. J'en écrivis dans ce sens à M. de Malesherbes, et en attendant l'avenir, je promis à la poésie ce qui serait perdu pour la science<sup>18</sup>.

<sup>16</sup> François-René de Chateaubriand, «Introduction» au *Voyage en Amérique*. Paris, 1827. Michel Lévy Frères, 1870. p. 4-5.

<sup>17</sup> Nous renvoyons au cinquième chapitre où il est question des effets de la Révolution sur la société française selon Chateaubriand (point V.2.1).

<sup>18</sup> *Mémoires d'outre-tombe*, op. cit., p. 279.

Les pages poétiques de Chateaubriand, exprimant sa joie de fouler le territoire américain et de fuir le sol natal, sont restées parmi les pages les plus notoires de l'exotisme américain.

Dans l'«Introduction» du *Voyage*, Chateaubriand se présente au lecteur comme un «voyageur». En effet, il conclut en disant que «[l]es lecteurs connaissent à présent le voyageur auquel ils vont avoir affaire dans le récit de ses premières courses<sup>19</sup>». Ces lignes sont fondamentales parce qu'elles accordent clairement à Chateaubriand un statut important et apportent à son récit l'autorité littéraire nécessaire au genre. Il est très explicite envers le lecteur et il n'hésite pas à le renseigner sur la forme sous laquelle il lui livrera son *Voyage* : «je le donne tel que je le trouve, tantôt sous la forme d'un *récit*, tantôt sous celle d'un *journal*, quelques fois en *lettres* ou en simples *annotations*<sup>20</sup>». Il mentionne là les quatre formes spécifiques de l'écriture qui expriment le mieux l'expérience exotique du voyage. Nous remarquons que celle du récit est citée en premier par Chateaubriand. Ce mélange des genres est fréquemment utilisé par les écrivains-voyageurs du XIXe siècle. Par exemple, vers le milieu des années 1880, dans l'avant-propos de son ouvrage *Au Canada et aux Montagnes rocheuses*, sous-titré «Lettres adressées au *Journal des Débats*», Gustave de Molinari explique au lecteur qu'à «ces notes sur le Canada et les montagnes Rocheuses, [il a] joint les récits de [ses] dernières promenades en Russie, en Corse et à l'Exposition universelle d'Anvers<sup>21</sup>».

Chateaubriand ne se lasse pas de rappeler au lecteur ce qu'est un voyageur. Le voyage a sur lui une forte emprise et rien ne l'ennuie. Près d'un lac américain, il se laisse entraîner à la rêverie qui s'empare de chaque voyageur sensible à l'exotisme du monde. Il crée ainsi des «lieux-culte» que nous, lecteurs contemporains, n'hésitons pas à explorer. Le voyage est alors source de vie :

[...] Je suis tombé dans cette espèce de rêverie connue de tous les voyageurs : nul souvenir distinct de moi ne me restait : je me sentais vivre comme partie du grand tout et végéter avec les arbres et les fleurs.

La rêverie du voyageur est une sorte de plénitude de cœur et de vide de tête, qui vous laisse jouir en repos de votre existence [...]<sup>22</sup>.

<sup>19</sup> *Voyage*, p. 8.

<sup>20</sup> *Ibidem*, p. 28. C'est Chateaubriand qui souligne.

<sup>21</sup> Gustave de Molinari, *Au Canada, op. cit.*, p. X. Un exemple, parmi d'autres, est donné par le voyage au Canada du commandant Henri de Belvèze raconté sous forme de lettres.

<sup>22</sup> *Voyage*, p. 88.



Chateaubriand n'échappe donc pas à ce sentiment de plénitude que le voyage peut procurer. La rêverie est souvent présente; elle est ce fragment ou cet instant permettant au récit de garder le charme d'une expérience personnelle en harmonie avec le «grand tout» de la nature, dont la divinisation est courante sous le Romantisme. Ce moment hautement subjectif, que nous avons déjà observé chez d'autres voyageurs lorsque nous avons parlé de la perception du lieu physique, éloigne le risque que le récit devienne un reportage impersonnel, dépourvu de toute résonance exotique. Il apporte, au contraire, une dignité à la forme d'art, celle d'une intimité d'expression liée à ce moment très particulier que Roland Le Huenen définit comme suit : «[l]e voyage romantique enfin se proposera de réconcilier le sujet de l'aventure et l'objet décrit, en faisant de cet objet l'aventure même du sujet, celle de son regard, de ses rêveries et de ses réflexions<sup>23</sup>». Ainsi, les divers récits de voyage américain au XIXe siècle sont-ils reliés par ce fil conducteur commun. À la «rêverie» de la fin XVIIIe siècle du vicomte de Combourg, répond en écho le «merveilleux spectacle» de la nature des mêmes lieux américains visités par Marmier vers la moitié du XIXe siècle. Les arbres, les fleurs, les fleuves, les forêts, les lacs ne sont que les termes d'un lexique commun à tous ces voyageurs. Ils semblent se superposer mimétiquement pour désigner le *locus amœnus* américain :

Mais la beauté, la grandeur, la grâce de la nature dans ce pays, les bois immenses, les fleuves près desquels le Rhin et le Danube apparaîtraient comme de faibles ruisseaux, les lacs qui sont de vastes mers d'eau douce, et la splendeur indescriptible du Niagara, les bords fleuris de l'Ohio, la vallée du Mississipi avec ses profondeurs de terre végétale, ses forêts de chênes séculaires, ses rameaux de catalpas: quel merveilleux spectacle<sup>24</sup> !

Tout comme chez Chateaubriand, c'est précisément ce vocabulaire dépeignant la végétation, souvent associée à l'eau, qui est présent chez bien des voyageurs de la seconde moitié du XIXe siècle. Une série d'expressions prouve l'importance du contact physique déclenchant de véritables louanges littéraires à la végétation américaine qui ne cesse d'enchanter tous les voyageurs depuis Chateaubriand<sup>25</sup>. En feuilletant ces récits, quelques exemples repérés ici et là suffisent à donner une idée de l'ampleur de cet attrait :

<sup>23</sup> Roland Le Huenen. «Qu'est-ce qu'un récit de voyage ?», *op. cit.*, p. 14.

<sup>24</sup> Xavier Marmier, *Lettres*, *op. cit.*, p. VII.

<sup>25</sup> Au sujet du vocabulaire utilisé par Chateaubriand, nous renvoyons à la succincte mais intéressante monographie de Jean-Maurice Gautier, *L'Exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand. Étude de vocabulaire*, (Manchester University Press, Publications of the Faculty of Arts of the University of Manchester, 4, 1951, 65 p.) où il est question d'une analyse sur l'origine et sur l'emploi des différents registres de mots (de la flore, de la faune, des fleuves, des villes, etc.) dans les œuvres relatant son voyage en Amérique.

le commandant de Belvèze se laisse séduire en remontant le Saint-Laurent par «la forêt [qui] couvre d'une teinte d'un vert sombre les pentes<sup>26</sup>» des montagnes environnantes; Maurice Sand se laisse aller à l'idée de l'infini devant «cette nappe de verdure<sup>27</sup>» dans La Prairie du Chien vers Chicago; Ernest Duvergier de Hauranne parle de l'«écarlate d[es] feuillages tranchants<sup>28</sup>» de la Nouvelle-Angleterre; sur un chemin enneigé aux alentours de Rivière-du-Loup au Québec, le comte de Turenne est étonné de «la solitude de l'homme établi au milieu de ces vastes forêts<sup>29</sup>»; à Savannah, «cité de la Forêt», le curieux Molinari remarque que c'est plutôt «une forêt où l'on a planté des maisons»; dans le train le conduisant de New York à Montréal, Lucien de Burtet est ébahi par le spectacle naturel que son «regard errant sur le paysage [...], sur les arbres qui se mir[ent] dans l'eau bleue» lui offre<sup>30</sup>. Les pages splendides écrites par Tocqueville au cours de son «Voyage au Lac Oneida» sont un véritable hymne au «dôme de verdure» couvrant cette partie de l'État de New York; en décrivant ce scénario féerique, il rappelle la légende poétique d'un couple heureux de Français émigrés sur ces rivages à la suite des orages de 1789<sup>31</sup>. Finalement, Paul Bourget écrit dans *Outre-mer* que sa visite à Jacksonville dans le Sud des États-Unis le met en contact avec une «faune meurtrière» et une «flore violente<sup>32</sup>».

#### **IV.2 - Les deux mondes**

Le *Voyage* de Chateaubriand se divise en quatre grandes sections :

- 1) le récit de l'itinéraire pendant lequel le voyageur se promène pour la première fois sur le sol américain en passant par des villes naissantes, des forêts, des chemins;
- 2) l'«Histoire naturelle», description de la flore et de la faune;
- 3) les «Mœurs des Sauvages», analyse des coutumes, de la religion, du gouvernement, des pratiques sociales et de l'état actuel des minorités indiennes;
- 4) la «Conclusion», qui ramène le sujet de son discours aux États-Unis et aux Républiques espagnoles.

Le *Voyage en Amérique* de Chateaubriand reste un véritable modèle entre deux époques. En effet, bien que l'ouvrage comporte des parties plus faibles, comme la

<sup>26</sup> Henri de Belvèze, *op. cit.*, p. 129.

<sup>27</sup> Maurice Sand, *op. cit.*, tome 38, p. 176.

<sup>28</sup> Ernest Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, tome 60, p. 194-195.

<sup>29</sup> Comte Louis de Turenne, *op. cit.*, tome 1, p. 342.

<sup>30</sup> Lucien de Burtet, *op. cit.*, p. 56. Le passage du *Voyage* où Chateaubriand voit près du Lac Onondagas des espèces de *plantago virginica* dont «les fleurs [...], d'un rose vif, faisaient un effet charmant avec l'eau bleue du lac où elles se miraient» (p. 30), est très symbolique.

<sup>31</sup> Cf. Tocqueville, *Voyages en Sicile et aux États-Unis. Œuvres complètes*, texte établi, annoté et préfacé par J.-P. Mayer, Paris, Gallimard, 1957, tome 5, p. 336-341.

<sup>32</sup> Paul Bourget, *Outre-mer, op. cit.*, tome 2, p. 264-265.

description de la traversée ou du retour, ou que d'autres soient trop longuement didactiques, comme celle sur l'«Histoire naturelle», comparable à un traité de sciences naturelles, sa structure générale présente des points spécifiques au récit de l'époque. Des digressions à caractère naturaliste, héritage du XVIIIe siècle, alternent avec d'autres digressions portant sur l'intérêt que Chateaubriand ressent pour la civilisation américaine à l'aube du XIXe siècle. De surcroît, nous retrouvons formellement les moments classiques d'un voyage vers l'«ailleurs» (le départ, la traversée, l'itinéraire<sup>33</sup>, la rencontre, etc.). Le peu d'impressions que Chateaubriand note au début de son récit suffit pourtant à nous faire comprendre qu'il a beaucoup à dire sur la nature et sur l'origine de la civilisation des lieux visités.

La lecture de la table des matières confirme la présence d'une progression typique de l'argumentation que la plupart des récits de voyage américains emprunteront au XIXe siècle; mais cette table des matières nous convainc aussi du dilemme devant lequel se trouve se retrouve Chateaubriand au cours de son voyage : faut-il décrire des scènes de la nature ou plutôt de la civilisation américaine ? Comment le vicomte est-il déterminé à écrire un récit qui le présente errant dans ce monde américain et partagé entre les sollicitations de la nature, des landes naturelles du *désert* et celles de la société *yankee* ? Il est important de comprendre comment ces deux mondes s'entremêlent et, à l'occasion, se différencient.

#### IV.2.1 - Peindre l'«état de nature»

Au cours de son périple américain, Chateaubriand oscille entre l'évocation du monde naturel et celui du monde civilisé. Meticuleux dans l'annotation de ses impressions, le voyageur parle d'une halte effectuée près du Lac Onondagas. Ravi par la beauté du paysage, il décrit les quelques espèces de la faune et de la flore découvertes sur les lieux, tout en se laissant transporter par la douce «rêverie» où se juxtaposent deux visions :

Il y avait peu d'oiseaux: je n'aperçus qu'un couple solitaire qui voltigeait devant moi, et qui semblait se plaire à répandre le mouvement et l'amour sur l'immobilité et la froideur de ces sites. La couleur du mâle me fit reconnaître l'oiseau blanc, ou le *passer nivalis* des ornithologistes.

[...] Fatigué de ma course, je m'assis au haut du coteau que je parcourais, ayant en face la hutte indienne sur le coteau opposé. Je couchai mon fusil auprès de moi, et je m'abandonnai à ces rêveries dont j'ai souvent goûté le charme<sup>34</sup>.

<sup>33</sup> L'itinéraire «ou le mémoire des lieux parcourus» se termine assez rapidement dans la première partie du *Voyage*: Chateaubriand fait place ensuite aux notes recueillies à propos des animaux et des plantes («Histoire naturelle») et des Indiens rencontrés au cours de son séjour.

<sup>34</sup> *Ibidem*, p. 30-31.

Une présence étrangère le dérange; il s'agit des premiers établissements européens qui ont lieu dans ce décor que Chateaubriand aime à se représenter encore intact. Après un court moment de repos, Chateaubriand est importuné par des bruits inhabituels :

J'avais à peine passé ainsi quelques minutes, que j'entendis des voix au fond du vallon. J'aperçus trois hommes qui conduisaient cinq ou six vaches grasses. Après les avoir mis paître dans la prairie, ils marchèrent vers la vache maigre, qu'ils éloignèrent à coups de bâton.

L'apparition de ces Européens dans un lieu si désert me fut extrêmement désagréable; leur violence me les rendit encore plus importuns<sup>35</sup>.

Pendant tout son voyage, Chateaubriand devra désormais composer avec ces deux réalités qui se côtoient en terre américaine. D'ailleurs, le fait d'être en contact dès son débarquement avec une réalité urbaine naissante, lors de son passage dans les villes de Baltimore, de Philadelphie et d'Albany, annonce déjà aux lecteurs la présence d'une civilisation à l'occidentale qui se déploie rapidement. Michel Butor voit distinctement un retard chronologique dans l'aventure américaine, comme il l'explique dans *Répertoire II* : «Chateaubriand est arrivé aux États-Unis trop tard. Il n'y a plus à proprement parler de Sauvages, il n'y en a plus que le souvenir<sup>36</sup>». Les voyageurs de notre corpus héritent de cet état de fait que Chateaubriand semble en effet déplorer, alors qu'il arrive à en donner une juste appréciation à la fin de son récit. Des voyageurs, tels que Maurice Sand, Ernest Duvergier de Hauranne, Henri de Lamothe et le comte de Turenne, affichent tous un intérêt plus ou moins fort pour les Indiens et, à l'opposé, un intérêt plus marqué pour la société moderne qui se développe rapidement au milieu du désert américain au XIXe siècle. L'intérêt pour cette réalité dominera dans leurs récits et deviendra la pierre angulaire de toute approche critique de la réalité américaine. Cependant, il est vrai que lorsque ces voyageurs parlent des quelques Indiens rencontrés sur leur route, ils expriment communément des impressions à la *Chateaubriand* pour en souligner soit la beauté physique ou morale, soit leur déception de ne pas retrouver ce que Chateaubriand a lyriquement chanté dans les *Natchez*. En l'occurrence, Jules Leclercq, visitant le village indien de Caughnawaga près de Montréal, remarque de jeunes Indiennes comme on les a «assez bien caractérisé[es]» en Europe à cette époque :

---

<sup>35</sup> *Ibidem*.

<sup>36</sup> Michel Butor, «Chateaubriand et l'ancienne Amérique», *Répertoire II*, Paris. Les Éditions de Minuit, 1964, 1987, p. 169.

Dans une autre maison, j'ai trouvé trois jeune filles et une bonne vieille occupées à confectionner des ouvrages en perles, dont je leur ai acheté un échantillon. Ces jeunes filles n'avaient pas la laideur que l'on attribue généralement aux Indiennes : l'une d'elles aurait même pu passer pour jolie dans les salons du monde civilisé. Je leur adressai la parole en français, et elles me répondirent en mauvais anglais qu'elles parlaient l'idiome iroquois. Je leur demandai de me prononcer quelques mots d'iroquois, ce qu'elles firent de la meilleure grâce du monde [...]<sup>17</sup>.

La curiosité exotique du touriste du XIXe siècle veut faire parler l'«Autre» pour lui arracher quelques sons incompréhensibles mais extraordinaires à ses oreilles assoiffées de diversité linguistique. D'ailleurs, les jeunes indiennes se prêtent au jeu de cette mise en scène, produite par les exigences du tourisme moderne. À quoi cet intérêt se rapporte-t-il ? Leclercq mentionne dans une note de son récit que cet intérêt provient du *Voyage en Amérique*, qu'il avait sûrement lu avant son voyage, et dans lequel il découvre que «[l]e vocabulaire iroquois que Chateaubriand a reproduit dans son *Voyage en Amérique* lui a été envoyé par le prêtre de la paroisse de Caughnawaga, qui était à cette époque M. Marcoux». À l'instar de Chateaubriand, Leclercq s'intéresse aux langues indiennes.

Dans son récit de voyage, le jeune Chateaubriand affiche souvent son exaltation face au droit naturel de l'homme de fouler en toute liberté les grands espaces. La soif romantique de voyager librement, sans contrainte, est une valeur chère à Chateaubriand «[...] c'était avec joie que j'allais chercher une indépendance plus conforme à mes goûts, plus sympathique à mon caractère<sup>18</sup>». En définitive, il s'agit bel et bien d'une fuite hors de la France : le pays vit à ce moment-là de grands bouleversements et son vieux système de règles et de normes ne le satisfait plus. Le jeune homme s'attend à faire l'éloge de la vie sauvage une fois rendu en Amérique, ce qui est l'un de ses désirs les plus intimes<sup>19</sup>. Parallèlement, l'errance dans l'espace américain s'effectue aussi spirituellement chez Chateaubriand. Une partie de son *Voyage* est empreinte de nostalgie, surtout quand il est question des routes à suivre. En effet, le voyageur est muni de vieilles cartes qui lui montrent le grand empire américain jadis possédé par la France. Le monde de son époque se confond avec le monde du passé, le charme du souvenir transperce les cartes et rend le voyageur pensif :

<sup>17</sup> Jules Leclercq, *op. cit.*, p. 368.

<sup>18</sup> *Ibidem*, p. 4-5.

<sup>19</sup> À propos des raisons du voyage en Amérique, nous renvoyons au chapitre IV de l'ouvrage de Raymond Lebègue, *Aspects de Chateaubriand, op. cit.* où l'auteur donne un tableau intéressant des éléments biographiques de l'aventure du vicomte.

En traçant ce tableau d'un monde sauvage, en parlant sans cesse du Canada et de la Louisiane, en regardant sur les vieilles cartes l'étendue des anciennes colonies françaises dans l'Amérique, j'étais poursuivi d'une idée pénible : je me demandai comment le gouvernement de mon pays avait pu laisser périr ces colonies, qui seraient aujourd'hui pour nous une source inépuisable de prospérité<sup>40</sup>.

La joie de parcourir le *vaste*<sup>41</sup> territoire américain est renforcée par un objectif personnel, celui «d'attacher son nom à une grande découverte géographique<sup>42</sup>». Il n'y a pas de doute que Chateaubriand représente le prototype du touriste moderne, parfois blasé, amenant avec lui ses hantises, ses soucis et dont la quête intérieure reste inachevée. Mais, ce qui distingue surtout le voyageur moderne, c'est sa volonté de trancher avec le passé : il voyage d'abord pour lui-même. Il ne s'agit plus de reproduire le modèle stéréotypé fourni par les voyageurs, explorateurs, religieux, marchands qui voyageaient pour des raisons collectives. Chateaubriand se dépouille graduellement et se libère en bonne partie de la tradition du passé : l'Amérique est dépeinte d'une façon originale, vibrante d'émois, d'une façon romantique qui est assumée pleinement par les voyageurs qui lui succéderont. Cette différence est clairement reconnue par la critique académique française de la première moitié du XIXe siècle. Dans son cours professé à Liège en 1848-1849, Sainte-Beuve proclame une sorte de manifeste de la modernité que Chateaubriand a introduite en tant que voyageur en Amérique. Un passage de ce cours nous apprend comment le sentiment de la nature a évolué chez les auteurs français, depuis la Renaissance jusqu'à Chateaubriand :

Mais remarquons la gradation :

De même qu'aux XVe et XVIe siècle chaque navigateur hardi revenait avec sa découverte, de même au XVIIIe chaque grand écrivain, chaque peintre, au retour de ses voyages, apportait et versait dans la langue les couleurs et la flore d'une nouvelle contrée :

Rousseau avait découvert et peint la nature alpestre, le jardin du Pays de Vaud, et les belles forêts de nos climats; Bernardin de Saint-Pierre nous révéla le ciel et la végétation des îles de l'Inde;

Mais à Chateaubriand, le premier, échet le *vaste* du désert américain, de la forêt transatlantique.

Ce fut sa grande conquête<sup>43</sup>.

<sup>40</sup> *Voyage*, p. 266.

<sup>41</sup> Adjectif cher à Sainte-Beuve qui le reprend dans ses analyses sur le désert américain décrit dans l'œuvre de Chateaubriand. Cf. *infra*, note 43.

<sup>42</sup> Gilbert Chinard, *L'Exotisme américain, op. cit.*, p. 24.

<sup>43</sup> Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, cours professé à Liège en 1848-1849. Paris, 1860, Garnier Frères, tome I, 1889, 1948, p. 108.

Il est vrai que le jeune touriste malouin exprime, à plusieurs reprises, son grand besoin de totalité, intrinsèque à l'homme moderne. Le «journal sans date» est l'un des moments du récit parmi les plus originaux et les plus spontanés. La subdivision du récit en séquences temporelles, si essentielles au genre du récit du voyage, s'intensifie dans ce journal. Elle démontre la richesse des moments vécus par un Chateaubriand fougueux qui veut retenir toute son expérience exotique dans une écriture scandée par les détails d'une journée.

Nous retenons en particulier l'effet que le lieu physique produit sur Chateaubriand. L'exotisme de la nature américaine suscite le sentiment de «liberté primitive». Mais, avant toute subdivision temporelle, Chateaubriand prend le temps d'apprécier l'environnement qui l'entoure, glissant sur l'eau dans son canot et, par-dessus tout, écoutant son cœur :

Le ciel est pur sur ma tête: l'onde, limpide sous mon canot, qui fuit devant une légère brise. A ma gauche sont des collines taillées à pic, et flanquées de rochers d'où pendent des convolvulus à fleurs blanches et bleues, des festons de bignonias, des longs graminées, des plantes saxatiles de toutes les couleurs; à ma droite règnent de vastes prairies. A mesure que le canot avance, s'ouvrent de nouvelles scènes et de nouveaux points de vue : tantôt des collines nues; ici c'est une forêt de cyprès dont on aperçoit les portiques sombres; là c'est un bois léger d'érables, où le soleil se joue comme à travers une dentelle.

Liberté primitive, je te retrouve enfin<sup>44</sup> !

Ce passage montre le désir de liberté d'un homme au contact de la nature américaine, précisément dans un paysage de «montagnes hyperboréennes» et de grands lacs canadiens. En 1861, le prince Napoléon éprouve le même sentiment lors de sa traversée sur un bateau américain, le *North-Star*, qui traverse le Lac Érié. Pendant son tumultueux voyage diplomatique aux États-Unis et au Canada, le prince fait lui aussi une pause dans l'intimité de sa cabine et goûte aux délices du dépaysement en solitaire que le grand lac lui procure. Aux heures propices du soir, tout comme Chateaubriand, il se réconcilie avec l'immensité du paysage :

A dix heures je me couche, bon lit, dur; cabine pour moi seul. Quel immense lac ! C'est comme une mer et c'est le plus petit de cette série. A chaque minute, je suis sans cesse frappé de la grande échelle de tout ce pays. Son caractère dominant est l'immensité<sup>45</sup>.

---

<sup>44</sup> *Voyage*, p. 53.

<sup>45</sup> Prince Napoléon, *op. cit.*, p. 554.

À soixante-dix ans de distance, le grandiose paysage américain est encore source d'émerveillement. Bien qu'il jouisse du confort et des distractions offerts à bord du bateau et bien qu'il soit entouré de sa suite, le prince Napoléon semble vivre ses émotions en solitaire. La nature des Grands Lacs se prête toujours à l'élan du moment intime, lorsqu'on est loin de la rumeur du monde.

Le «Journal sans date» est un fragment du *Voyage* de Chateaubriand. Il recèle en soi un moment très intense de l'expérience exotique du jeune voyageur. Les verbes d'action se succèdent rapidement dans l'extrait. Les seuls moments de relâche permis au lecteur apparaissent à travers la subdivision du temps, non pas en jours, comme on le rencontre dans la plupart des récits de voyage, mais plutôt en heures. L'intensité de chaque moment de la journée du voyageur est ainsi soulignée. Ravi par la beauté du site américain, emporté par sa propre liberté de mouvement et de décision, attentif au défi que le parcours lui impose, Chateaubriand adopte un rythme plus pressant dans son écriture, souvent accompagné par la figure de la parataxe. Aussi, l'amalgame des sentiments est-il évident dans le journal, de la témérité à l'étonnement, de la curiosité à la sensibilité envers l'inédit, jusqu'au recueillement à l'égard de la mort, favorisé par les «chants monotones» des «chauves-souris accrochées aux feuilles» des arbres de la forêt car, pour le voyageur, «tout nous ramène à quelque idée de la mort, parce que cette idée est au fond de la vie<sup>46</sup>».

Le «Journal sans date» est la preuve d'une authentique initiation au voyage que Chateaubriand accomplit en Amérique. Disciple de Rousseau, il soumet dans cette partie du récit la confession d'un jeune homme européen de son époque, exalté à l'idée d'effectuer une course aventureuse sur le continent américain. Examinons divers courts passages du «Journal» pour comprendre comment Chateaubriand vit ces moments. Le journal commence au moment où le voyageur se retrouve en canot sur une rivière et il se termine à midi le surlendemain par la rencontre d'une famille sauvage :

#### Sept heures du soir

Nous avons traversé la fourche de la rivière. Nous cherchions le long du canal une anse où nous puissions débarquer. Des deux côtés nous avions de hautes terres chargées de forêts : le feuillage offrait toutes les nuances imaginables : l'écarlate fuyant sur le rouge, le jaune foncé sur l'or brillant, le brun ardent sur le brun léger, le vert, le blanc, l'azur, lavés en mille teintes plus ou moins faibles, plus ou moins éclatantes. [...] mais il faut se contenter de jouir de ce spectacle, sans chercher à le décrire<sup>47</sup>.

---

<sup>46</sup> *Voyage*, p. 58.

<sup>47</sup> *Ibidem*, p. 54-55.



Cependant, pour Chateaubriand, il est difficile de ne pas peindre ce «spectacle». À la lecture, il est facile de se faire une idée du scénario physique que l'auteur, sans prétention, réussit à décrire de façon remarquable. Quoiqu'il reconnaisse que l'emprise est grande - «il faut se contenter de jouir de ce spectacle» -, il saisit l'imagination du lecteur en reproduisant la gradation de plusieurs couleurs combinées à l'un des éléments-clés (spatio-temporels) de la fascination exotique, à savoir les teintes du feuillage de la forêt mêlées à celles du coucher du soleil.

Que Chateaubriand soit un maître dans l'art de composer des tableaux des lieux qu'il visite, il n'y a point de doute là-dessus. Les voyageurs qui visitent les États-Unis et le Canada de 1855 à 1900 reconnaissent que le vicomte a du talent et ils n'hésitent pas à le rappeler. Notamment, Lucien de Burlet se souvient de la maîtrise artistique de Chateaubriand dans un moment où la beauté et les nuances de couleurs des sites sont à leur paroxysme pendant le coucher du soleil :

L'après-midi était magnifique, puis le crépuscule, dans l'air tiède et le silence reposant, vraiment digne de ces soirées du Nouveau-Monde qu'a brossées la plume, je devrais dire le pinceau de Chateaubriand [*sic*]. Jusqu'à une heure assez avancée, nous restâmes accoudé aux galeries extérieures, le regard errant sur le paysage qui se déroulait devant nous, sur les arbres qui se miraient dans l'eau bleue<sup>48</sup>.

Le modèle de Chateaubriand est explicitement emprunté et reconnu pour sa valeur artistique. De cette manière, en suivant la leçon du Maître, Lucien de Burlet fait de nouveau appel aux mentions chromatiques dans sa description des paysages du Nouveau Monde. Ici, les arbres se reflètent dans l'«eau bleue» de la même façon que Chateaubriand a décrit l'«eau bleue» de la rivière Onondagas et, plus loin dans son journal, à six heures du soir lorsqu'en longeant une rivière il admire la beauté de «[q]uelques rochers isolés [qui] sortent de cette mer de verdure comme des écueils élevés au-dessus de la surface de l'eau<sup>49</sup>».

Dans son journal de voyage de 1861, Maurice Sand décrit une caractéristique naturelle partagée par le Mississippi et le Missouri, en fournissant en même temps un tableau de la nature environnante - une «absolue solitude» - tout comme Chateaubriand le fait dans son *Voyage*. Voici le passage de Sand :

---

<sup>48</sup> Lucien de Burlet. *op. cit.*, p. 56.

<sup>49</sup> *Voyage*, p. 59.

Le Mississippi est beau ici : il roule entre deux rives de sable et de forêts ses eaux blanches et opaques. Il doit cette coloration savonneuse au Missouri, dont l'embouchure n'est pas très éloignée. [...] C'est d'un aspect nu et triste, mais c'est si grand, si grand, qu'il faut faire abstraction de mon goût pour les montagnes et apprécier le caractère de ces régions plates, aux interminables profondeurs, où d'immenses fleuves se promènent avec une majesté tranquille<sup>50</sup>.

Comparons ce texte avec le passage de Chateaubriand que voici :

Le confluent du Missouri et du Mississippi présente peut-être encore quelque chose de plus extraordinaire. Le Missouri est un fleuve fougueux, aux eaux blanches et limoneuses, qui se précipite dans le pur et tranquille Mississippi avec violence. Au printemps, il détache de ses rives de vastes morceaux de terre : ces îles flottantes descendant le cours du Missouri avec leurs arbres couverts de feuilles ou de fleurs, les uns encore debout, les autres à moitié tombés, offrent un spectacle merveilleux<sup>51</sup>.

Quoiqu'il n'y ait pas de mention explicite de Chateaubriand dans l'extrait de Maurice Sand, il est évident que ce dernier a lu une version du *Voyage* avant son départ pour l'Amérique, vu les allusions qu'il fera pendant une promenade lorsque, sous «un soleil enragé [...] l'idée des serpen[t]s à sonnettes [lui] passe par la tête<sup>52</sup>», tout comme Chateaubriand explique que la présence du serpent à sonnettes est assurée en Amérique aux «ardeurs du midi, dans le profond silence des forêts<sup>53</sup>».

Tout au long de son récit, mis à part les moments très détaillés reproduits dans le «Journal sans date», Chateaubriand peint des moments mémorables de son voyage en Amérique. Si nous regardons le synopsis de l'ouvrage, nous remarquons que l'auteur ne néglige pas de mentionner les composantes de l'attrait du «naturel», qui alternent avec celles de l'attrait de la jeune «civilisation». La partie initiale est un compte rendu de son voyage effectué à travers diverses villes naissantes du Nouveau Monde, notamment Philadelphie, New York et Albany. Ensuite, le récit glisse progressivement vers une description de la vie naturelle et sauvage. Nous retrouvons dans cette section du récit la rencontre avec des Indiens du Niagara, la visite des lacs du Canada, la description de quelques «sites à l'intérieur des Florides» et, surtout, la partie de l'«Histoire naturelle». Plus loin, Chateaubriand se délecte à «peindre» les «Mœurs des Sauvages» en s'appuyant souvent sur des comparaisons avec les Grecs et les Romains (exemple d'exotisme par le

<sup>50</sup> Maurice Sand, *op. cit.*, tome 38, p. 184.

<sup>51</sup> *Voyage*, p. 75.

<sup>52</sup> Maurice Sand, *op. cit.*, tome 38, p. 184

<sup>53</sup> *Voyage*, p. 108.

classicisme). Différents tableaux relatifs à la vie des Indiens - les mariages, les fêtes et les loisirs, les rites, l'agriculture et la politique, etc. - sont esquissés avec rigueur. Cette partie relève beaucoup de l'esprit encyclopédique dont Chateaubriand a hérité du XVIII<sup>e</sup> siècle. En fait, il reconnaît à la fin de cette section que son but était de fournir au lecteur un «tableau de l'Amérique». Récit de voyage qui fait se chevaucher deux siècles, l'œuvre montre des signes révolutionnaires pour l'époque. Chateaubriand reconnaît que les temps sont en train de changer : l'Amérique n'est plus la même, par conséquent, le mode de représentation doit changer. Ainsi que le dit Foucault, le «continuum des choses» du XVIII<sup>e</sup>, dans la façon de représenter le monde, n'a plus le sens qu'on lui avait accordé. «Projet d'une science générale de l'ordre; théorie des signes analysant la représentation: disposition en tableaux ordonnés des identités et des différences : ainsi s'est constitué à l'âge classique un espace d'empiricité qui n'avait pas existé jusqu'à la fin de la Renaissance et qui sera voué à disparaître dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup>».

Dans la conclusion de la partie sur les mœurs des Sauvages, Chateaubriand, qui se meut entre l'esprit encyclopédique - lui donnant un caractère d'exactitude - et l'esprit personnel du voyageur, veut d'abord peindre : «Si je présentais au lecteur ce tableau de l'Amérique sauvage comme l'image fidèle de ce qui existe aujourd'hui, je tromperais le lecteur : *j'ai peint* ce qui fut, beaucoup plus que ce qui est<sup>55</sup>». Il rédige son récit de voyage une fois rentré en France. Toute réalité parcourue aura évolué entre-temps; de la sorte, il se retrouve en train d'écrire à propos d'un lieu et d'un temps qui ne sont déjà plus. Son récit de voyage devient ainsi le lieu par excellence d'une rencontre éphémère de deux composantes historiques : l'Amérique de jadis et celle de l'«État actuel». De ces deux mondes américains - l'un se terminant, l'autre venant de naître - Chateaubriand sait extraire de quoi alimenter ses représentations exotiques. Il suffit de regarder comment l'Amérique est représentée depuis Chateaubriand, pour comprendre que le passage d'une civilisation à l'autre est achevé aux yeux de l'Européen. La partie de son ouvrage à valeur empirique sur les mœurs des Sauvages - «j'ai rassemblé tout ce que j'ai su des Indiens» - et la section que Lucien Lacroix consacre aux *Yankees* dans son récit de 1895, intitulée «Études générales sur les Américains» - où ces nouveaux hommes remplacent totalement les Indiens -, constituent désormais deux représentations de réalités très éloignées.

Dans la dernière partie de son *Voyage* - la «Conclusion» - l'auteur expose ce qu'il a vu dans la République américaine. Il établit un parallèle entre ce que les États-Unis étaient lors du voyage et ce qu'ils sont devenus après presque quarante ans, c'est-à-dire en 1827, l'année de la publication du récit. Les États-Unis de la première partie du XIX<sup>e</sup>

---

<sup>54</sup> Michel Foucault, *op. cit.*, p. 86.

siècle sont en effet un pays en pleine évolution; certes, ils représentent aux yeux de l'Européen une nation aux traits encore flous et aux différences territoriales entre le Nord et le Sud, avec en plus un Ouest en pleine course vers la colonisation<sup>56</sup>. Mais, à l'intérieur du pays, il existe des groupes humains qui marchent vers le grand idéal américain d'une nation forte sur le plan politique et économique, tant au niveau national qu'international.

À la fin de son ouvrage, Chateaubriand effectue un bilan de l'expérience accumulée par rapport à d'autres voyages. La maturité acquise par le voyageur lui fait comprendre que maintes choses peuvent changer aussi bien en lui-même que partout où il passe; la seule chose qui reste est le souvenir ravivé par son récit :

C'est qu'à l'époque de mon voyage aux États-Unis j'étais plein d'illusion [...]. Parti pour être voyageur en Amérique, revenu pour être soldat en Europe, je ne fournis jusqu'au bout ni l'une ni l'autre de ces carrières : un mauvais génie m'arracha le bâton et l'épée, et me mit la plume à la main. [...]  
Maintenant, indifférent moi-même à mon sort, je ne demanderai pas à ces astres malins de l'incliner par une plus douce influence, ni de me rendre ce que le voyageur laisse de sa vie dans les lieux où il passe<sup>57</sup>.

Chateaubriand, voyageur infatigable, vit l'immense solitude des forêts américaines, comme en témoignent les nombreux indices du panthéisme transcendant toute son œuvre : son «je» romantique se met alors à l'unisson avec l'univers. Le voyage ranime ses états d'âme selon une dimension nouvelle, loin du Vieux Monde. L'Amérique détient un pouvoir régénérateur; selon Michel Butor, elle a l'effet d'un «bain de jouvence qui rajeunira notre civilisation vieillie<sup>58</sup>». De même, d'autres voyageurs expriment ce sentiment universel, une fois rendus dans la «vastitude» américaine. Ils laissent quelque chose d'eux-mêmes dans le voyage, l'unicité de leurs émotions, mais ils rapportent aussi chez eux la fraîcheur des souvenirs de leur périple, comme le dit le marquis de Lévis, qui a laissé «une partie de [son] cœur» lors de son voyage américain.

Chateaubriand, pénétré de souvenirs américains encore vifs, de visions qui survivent en lui, a publié son *Voyage* trente-six ans après sa course. Comme bien des

---

<sup>56</sup> *Voyage*, p. 251. C'est nous qui soulignons.

<sup>59</sup> Dans ses notes de voyages de 1831, Tocqueville résume très bien l'image de cette jeune Amérique de l'Ouest en voie de se donner une physionomie sociale. Il écrit à propos de l'Ohio : «[...] c'est un être en croissance qui n'a encore aucun caractère déterminé. [...] L'Ohio présente plus qu'aucune des autres parties de l'Union le spectacle d'une société absolument occupée de ses affaires et, dans le travail, d'une croissance rapide», *Voyages*, *op. cit.*, p. 281.

<sup>57</sup> *Ibidem*, p. 299-300.

<sup>58</sup> Michel Butor, *Répertoire II*, *op. cit.*, p. 180.

voyageurs, la partie de son âme qu'il a laissée en Amérique est l'étincelle qui peut faire jaillir, intact, l'exotisme, et qui, pour la postérité, brillera par l'écriture de son récit.

#### IV.2.2 - Le triomphe de l'«état civilisé»

Nous connaissons l'attrait des voyageurs pour le désert dans le monde «naturel», que Chateaubriand rappelle souvent aux lecteurs. Le désert est l'endroit idéal pour jouir de la solitude, conçue comme liberté individuelle, dans la grandeur de la nature américaine, les deux seules vieilles valeurs de ce continent : «il n'y a de vieux en Amérique que les bois, enfants de la terre, et la liberté, mère de toute société humaine». Mais en quoi trouvons-nous vraiment surprenant le récit américain de Chateaubriand ? Nous n'avons jamais eu de doute sur la présence d'un élément capital dans ce récit que nous n'avons souvent mentionné que rapidement. Si, pour une large part du récit, Chateaubriand conduit le lecteur dans l'exotisme de l'«état naturel» américain, il est vrai aussi que son récit est rempli de références à un nouvel attrait exotique, celui du *Yankee* qui est en train de prendre progressivement possession du continent avec ses *settlements* et que Chinard définit, paraphrasant l'écrivain malouin, comme étant «ce mélange curieux de civilisation et de vie primitive<sup>59</sup>». L'apparition de cet élément exotique, pour nous capital, a été entrevu du reste par Raymond Lebègue :

Prenant la suite des Anglais, une jeune nation, de souche européenne, affrontait les tribus indiennes; ayant parcouru une partie du Nord-Est des Etats-Unis, [Chateaubriand] observa en Europe les répercussions politiques de la création de cet État républicain, et, sous la Restauration, il en décrira le prodigieux développement.

Il acquit une expérience directe et *variée* de l'exotisme<sup>60</sup>.

La lecture ordonnée du récit fournit, au fur et à mesure, des traces sur le contenu de la conclusion, c'est-à-dire une vue d'ensemble des États-Unis. Dès le début, des signes avant-coureurs sont présents dans l'itinéraire de Chateaubriand et dévoilent peu à peu le visage des premières villes américaines dans l'est du continent :

<sup>59</sup> Gilbert Chinard, *L'Exotisme américain, op. cit.*, p. 55. Chateaubriand écrit à la vue de quelques concessions du gouvernement des États-Unis établies sur les terres désolées aux alentours du Niagara : «Les défrichements offraient un curieux mélange de l'état de nature et de l'état civilisé», *Voyage*, p. 36.

<sup>60</sup> Raymond Lebègue, *op. cit.*, p. 64.

En approchant de Baltimore, les eaux se rétrécirent : elles étaient d'un calme parfait; nous avions l'air de remonter un fleuve bordé de longues avenues : Baltimore s'offrit à nous comme au fond d'un lac. En face de la ville s'élevait une colline ombragée d'arbres, au pied de laquelle on commençait à bâtir quelques maisons<sup>61</sup>.

Comme prévu, le voyageur se met en marche et développe son itinéraire dès le débarquement sur le continent américain. Chateaubriand sait exprimer avec lyrisme la vue de la première ville visitée, Baltimore. L'itinéraire du jeune voyageur se poursuit. Tout de suite après Baltimore, la route le conduit à Philadelphie, où se déroule une autre étape de son parcours dans la jeune civilisation américaine :

En approchant de Philadelphie nous rencontrâmes des paysans allant au marché, des voitures publiques, et d'autres voitures fort élégantes. Philadelphie me parut une belle ville : les rues larges, quelques-unes, plantées d'arbres, se coupent à angle droit dans un ordre régulier du nord au sud et de l'est à l'ouest<sup>62</sup>.

Le voyageur manifeste son étonnement à la vue d'une disposition urbaine nouvelle par rapport au concept des vieilles villes européennes. Chateaubriand n'hésite pas à noter cela dans son calepin. L'Amérique des Blancs se dessine graduellement dès les premiers pas du jeune homme qui, bien que décidé à découvrir une Amérique dans son état naturel, voire sauvage («J'étais impatient de commencer mon voyage au désert»), ne peut s'empêcher de rencontrer ce nouvel élément. Cela se produit avant que le voyageur «tomb[e] dans une sorte d'ivresse» lors de son séjour dans la nature où l'absence de contact avec le monde civilisé est la règle car il n'y a «plus de chemin à suivre, plus de villes, plus d'étroites maisons, plus de présidents, de républiques, de rois». Le lecteur a droit à une anticipation du «tableau miraculeux» : New York est une «ville gaie, peuplée et commerçante», Boston, un «premier champ de bataille de la liberté américaine», Baltimore, «une jolie ville fort propre et fort animée», Philadelphie, la ville du président, avec un «aspect froid et monotone», tout en ayant «partout l'élégance des vêtements [et] la frivolité des conversations<sup>63</sup> », Albany est l'avant-poste pour «la traite des pelleteries».

---

<sup>61</sup> *Voyage*, p. 14-15. Le prince de Talleyrand, visitant les alentours de Philadelphie et de Baltimore en 1794, fait la même prédiction : «La population fera donc, chaque jour, des conquêtes sur ces espaces vagues, qui sont encore hors de proportion avec la partie cultivée de l'Amérique septentrionale». *Mémoires du Prince de Talleyrand, 1791-1808*, par le duc de Broglie, Paris, Calmann Lévy, tome 1, 1891, p. 235.

<sup>62</sup> *Voyage*, p. 15.

<sup>63</sup> *Ibidem*, p. 17-18.

#### IV.2.2.1 - L'homme du Nouveau Monde et celui du vieux monde

L'homme nouveau fascine Chateaubriand et la rencontre avec le président Washington, sommité politique et militaire de la puissance américaine, occupe une place de choix dans le *Voyage*. Pendant cette rencontre, la scène des clés de la Bastille est symbolique: l'homme nouveau qu'est Washington disserte avec l'homme ancien qu'est Chateaubriand sur les destinées de deux mondes qui, après la Révolution française, semblent déjà distinctes et indépendantes. Lors d'une première rencontre, Chateaubriand écrit :

Au bout de quelques minutes le général entra. C'était un homme d'une grande taille, d'un air calme et froid plutôt que noble [...]. nous nous assîmes: je lui expliquai, tant bien que mal, le motif de mon voyage. Il me répondit par monosyllabes français ou anglais. Il m'invita à dîner pour le jour suivant, et nous nous quittâmes.

Le lendemain, le voyageur ne rate pas son deuxième rendez-vous :

Je fus exact au rendez-vous : nous n'étions que cinq ou six convives. La conversation roula presque entièrement sur la Révolution française. Le général nous montra une clef de la Bastille : ces clefs de la Bastille étaient des jouets assez niais qu'on se distribuait alors dans *les deux mondes*<sup>64</sup>.

Malgré l'admiration que le jeune Malouin a pour ce personnage, les deux mondes semblent être encore plus éloignés sur le plan idéologique. Chateaubriand, homme sensible et perspicace, remarque immédiatement le décalage qui existe entre lui et cet homme du Nouveau Monde concernant l'interprétation des faits historiques récents :

[...] Si Washington avait vu comme moi, dans les ruisseaux de Paris, les *vainqueurs de la Bastille*, il aurait eu moins de foi dans sa relique. Le sérieux et la force de la Révolution n'étaient pas dans ces orgies sanglantes<sup>65</sup>.

Tout en admettant les qualités démocratiques du président des États-Unis, le jeune français n'est guère impressionné par cet homme, à l'«air calme et froid plutôt que noble». La comparaison que l'auteur fait ensuite entre Bonaparte et Washington ne fait qu'accentuer

---

<sup>64</sup> *Ibidem*, p.19-20. C'est nous qui soulignons.

<sup>65</sup> *Ibidem*. L'italique est de Chateaubriand.

cette distance entre les deux mondes. Elle est un exemple explicite d'appropriation du réel par antinomie : deux hommes, l'un du vieux monde, représenté par Napoléon, l'autre du Nouveau, représenté par Washington, sont mis en parallèle. Washington, grand homme de la République américaine, n'a pas la grandeur ni le charisme de Bonaparte qui appartient «à cette race des Alexandre et des César, qui dépasse la stature de l'espèce humaine<sup>66</sup>». Une série de négations confirme l'antinomie que crée le rapprochement des portraits ébauchés des deux hommes. Le premier, «héros d'une nouvelle espèce» :

[...] n'est point placé sur un vaste théâtre; il n'est point aux prises avec les capitaines les plus habiles et les plus puissants monarques du temps; il ne traverse point les mers; il ne court point de Memphis à Vienne [...]; il ne renverse point les trônes pour en récompenser d'autres avec leurs débris [...]; il ne se permet pas de jouer ce qui ne lui appartient pas<sup>67</sup>.

Le second héros possède en revanche des qualités glorieuses. Chateaubriand, en renversant les termes de la comparaison, met Bonaparte en position antithétique, processus qui lui permet de mieux esquisser le caractère glorieux et orgueilleux de cet homme du vieux monde :

Bonaparte n'a aucun trait de ce grave Américain : il combat sur une vieille terre, environné d'éclat et de bruit: Il ne veut créer que sa renommée, il ne se charge que de son propre sort. Il semble savoir que sa mission sera courte, que le torrent qui descend de si haut s'écoulera promptement: il se hâte de jouir et d'abuser de sa gloire comme d'une jeunesse fugitive<sup>68</sup>.

Néanmoins, la conclusion de la comparaison rapproche les deux hommes et exalte leurs qualités individuelles. Ils deviennent ainsi des repères historiques pour le monde entier :

Ceux qui, ainsi que moi, ont vu le conquérant de l'Europe et le législateur de l'Amérique, détournent aujourd'hui les yeux de la scène du monde : quelques histrions, qui font pleurer ou rire, ne valent pas la peine d'être regardés<sup>69</sup>.

Les récits de voyage français de la seconde moitié du XIXe siècle donnent plusieurs exemples de telles comparaisons entre l'homme du Nouveau Monde et celui du vieux

---

<sup>66</sup> *Ibidem*, p. 20-21.

<sup>67</sup> *Ibidem*.

<sup>68</sup> *Ibidem*, p. 21-22.



monde. Après avoir lu le passage sur la rencontre de Chateaubriand avec le président Washington, nous en avons remarqué un autre dans un récit de voyage, mettant en scène la brève rencontre du prince Napoléon avec le président Lincoln, survenue le samedi 3 août 1861 à la Maison Blanche de la ville de Washington. Les fantômes de deux autres personnages américains - «il y a les portraits en bourgeois de Washington et de La Fayette» - semblent errer dans la pièce :

Visite au président Lincoln, à midi, à la Maison Blanche [...].

M. Lincoln vient quelques minutes après, homme très grand, mince, ayant l'air d'un bottier, gêné; barbe et collier sans moustache, mal mis, en habit noir. Il me donne la main et s'assoit [*sic*]; parle peu, des lieux communs, [...]. Au bout de dix minutes, cela m'ennuie et je m'en vais. Quelle différence entre ce triste représentant de la grande république et ses premiers fondateurs ! [...] M. Lincoln est un brave homme, mais sans élévation ni beaucoup de connaissance, avocat de l'Illinois après avoir été charpentier, je crois<sup>70</sup>.

Par une curieuse coïncidence, le prince Napoléon ne semble pas impressionné par le président Lincoln, tout comme Chateaubriand ne l'a pas été par Washington lors du premier tête-à-tête. De façon comparable, les deux échanges se déroulent avec peu de mots: Lincoln «parle peu», Washington répond à Chateaubriand par «monosyllabes français ou anglais». La durée des rendez-vous est assez courte : dix minutes entre le prince Napoléon et Lincoln et un court laps de temps entre Chateaubriand et Washington. Le même soir, le prince Napoléon recevra lui aussi l'invitation à un dîner par le président<sup>71</sup>.

L'introduction de parallèles entre des modèles humains appartenant aux deux mondes apparaît ainsi dans les récits des deux voyageurs français. On y voit que l'élément humain est l'une des composantes les plus constantes et les plus savoureuses du tableau de cette Amérique du XIXe siècle, en pleine expansion sociale, politique et commerciale. À l'instar de Chateaubriand, d'autres voyageurs français, en prenant des modèles tirés de leur histoire contemporaine, décrivent des personnages réellement rencontrés, ou bien

---

<sup>69</sup> *Ibidem*, p. 24.

<sup>70</sup> Prince Napoléon, *op. cit.*, tome 5, p. 256-257.

<sup>71</sup> Une anecdote semblable, mais bien succincte, est donnée par Jules Leclercq lorsqu'il relate sa rencontre avec le président Grant. Voici un court extrait : «Au milieu de la salle, le président en redingote se tenait debout devant sa table à écrire. Quand je m'avançai vers lui, il me tendit sa large main, une main toute faite pour tenir la poignée d'un sabre. Au risque de paraître un intrus, je lui dis loyalement ma nationalité et tournai de mon mieux quelques phrases anglaises, car le général Grant n'entend pas plus le français que l'arabe. Il m'écouta avec bienveillance, me répondit avec la brièveté et la précision d'un soldat [...]», *op. cit.*, p. 104.

imaginés, personnifiant ainsi l'homme du Nouveau Monde et celui du vieux monde. C'est le cas de Maurice Sand qui écrit en fin de récit :

L'Américain m'a donc étonné et attristé plus d'une fois avec sa personnalité froide et dure [...]. Le Français est tout autre. Il aime son parent, son ami, son compagnon, et jusqu'à son voisin d'omnibus ou de théâtre, si sa figure lui est sympathique. Pourquoi ? Parce qu'il le regarde et cherche son âme, parce qu'il vit dans son semblable autant qu'en lui-même. Le Français vit par tous ses pores, il savoure la poésie de la solitude et adore les sanctuaires de la nature<sup>72</sup> [...]. L'Américain supporte la solitude avec un stoïcisme admirable, mais effrayant: il ne l'aime pas, il ne songe qu'à la détruire. Nous, nous aimons tout, désert et société, parce que nous sentons tout<sup>73</sup>.

Dans les textes de nature exotique, nous retrouvons couramment des comparaisons rapprochant des portraits sociologiques de l'époque. Sand peint la personnalité de l'Américain dans sa nature générale et lui oppose celle du Français, exposant ainsi un curieux aspect de la représentation que son pays a de l'«Autre» et de son propre «Même». Parler de l'«Autre» américain représente un témoignage indispensable au discours que tout voyageur fait de l'«ailleurs». Il nous semble que ce témoignage répond à une fonction obligatoire du discours, qui est respectée dans tous les récits. Comme Chateaubriand le fait, l'écrivain-voyageur parle de l'homme américain tel qu'il l'a rencontré sur son parcours ou simplement perçu dans son milieu social.

#### IV.2.2.2 - La place des Euro-Américains dans le *Voyage* et l'agonie d'un idéal

L'auteur du *Voyage en Amérique* reconstruit dans son récit les deux visages de l'Amérique au tournant du XVIIIe siècle. En effet, l'Amérique est source d'un exotisme ambivalent, avec l'Indien d'un côté et l'Euro-Américain de l'autre. L'intrusion de ces images symboliques et hétérogènes dans un texte qui veut présenter une course à l'intérieur de l'Amérique sauvage, est constante dans la première partie du récit; elle devient intermittente tout au long de la partie sur l'«Histoire naturelle» et sur les «Mœurs des Sauvages». Chateaubriand accorde dans sa conclusion une place prédominante aux Euro-américains. Les Sauvages sont ainsi passés sous silence.

Le passage final de la section consacrée à «État actuel des Sauvages de l'Amérique septentrionale» annonce déjà le «tableau miraculeux» que Chateaubriand s'apprête à fournir, à savoir, celui de l'Amérique contemporaine. Il part de l'évidence historique que les choses, depuis sa visite américaine de 1791, ont bel et bien changé. Les quelques

<sup>72</sup> On dirait ici un hommage à Chateaubriand, tellement ce portrait lui ressemble !

<sup>73</sup> Maurice Sand, *op. cit.*, tome 38, p. 213.

parcelles de civilisation européenne, qu'il avait très bien remarquées, éparpillées sur le sol américain à la fin du XVIIIe siècle, sont devenues en 1827 de véritables centres urbains aux nombreux services (les ports, les banques, les bureaux de poste, les mairies, etc.). Par un processus de fine rhétorique, Chateaubriand prépare son lecteur à cet état de choses par la formulation d'une question :

Qu'est-il arrivé dans cette Amérique du Nord depuis l'époque où j'y voyageais ? C'est maintenant ce qu'il faut dire. Pour consoler les lecteurs, je vais, dans la conclusion de cet ouvrage, arrêter leurs regards sur un tableau miraculeux [...] <sup>74</sup>.

Chateaubriand se plonge dans la description des États-Unis, en faisant une sorte de court inventaire de géographie humaine et économique. La nouvelle Amérique, celle de la civilisation à l'occidentale, a remplacé l'Amérique à l'«état de nature», celle de la *wilderness*. Des champs cultivés par des machines, des routes, des bateaux à vapeur, des services de distribution du courrier, des canaux, ont transformé le paysage en mettant l'homme européen, devenu maintenant l'Américain, à la tête de cette métamorphose socio-économique :

Si je revoyais aujourd'hui les États-Unis, je ne les reconnaîtrais plus: là où j'ai laissé des forêts, je trouverais des champs cultivés; là où je me suis frayé un chemin à travers les halliers, je voyagerais sur de grandes routes. Le Mississippi, le Missouri, l'Ohio, ne coulent plus dans la solitude: de gros vaisseaux à trois mâts les remontent [...] <sup>75</sup>.

C'est exactement ce monde nouveau qui est évoqué en conclusion du *Voyage* de Chateaubriand et que les voyageurs français du XIXe siècle trouveront en Amérique du Nord quand ils fouleront impatientement le sol à la recherche d'impressions et d'images exotiques de leur temps. Ce «Tableau surprenant» de l'Amérique, livré au lecteur à la fin du récit, devient le nouveau fondement de l'écriture exotique de la majorité des voyageurs français de la période. Mais dans tout cela, un mythe disparaît inéluctablement : l'image de l'Indien, considéré comme un symbole de perfection morale et de pureté de l'«état de nature», se dépouille progressivement de son aura pour ne prendre qu'une place très secondaire dans les récits. Les voyageurs modernes n'en parleront dans leur récits que s'ils en ont et le temps et la place. En effet, l'image de l'Indien dégénéré et de sa graduelle et inexorable assimilation aux mœurs des blancs a commencé à paraître dans les écrits de

---

<sup>74</sup> *Voyage*, p. 268-269.

la première moitié du XIXe siècle jusqu'à faire «partie du paysage idéologique du romantisme<sup>76</sup>». L'histoire évolue et la réalité transforme les choses. L'«état de nature», immortalisant la pureté de l'Indien et son épopée, dépeint selon l'idéal littéraire de Chateaubriand, est la seule forme de rédemption que le monde occidental laisse à ce peuple. De ce fait, les récits de voyage français du XIXe siècle passent la réalité au crible. Tocqueville affirme ne jamais «avoir éprouvé [de] désappointement plus complet qu'à la vue de ces Indiens», lui qui est encore tout imprégné des images idéales de Chateaubriand et de Cooper<sup>77</sup>.

Le récit d'Ernest Duvergier de Hauranne couronne de façon significative la fin de ce mythe. Dans son journal de voyage, en date du 21 octobre 1864, il décrit sa «vie fort dissipée» dans la ville de Québec grâce aux bals (les *fast dances*), aux soirées (celle des *bachelors*), aux concerts et aux réceptions chez le *clergyman*, le consul français, le gouverneur-général, la famille de «M.D...», etc. Après avoir parlé de toutes les distractions offertes au voyageur européen (par une Amérique vivant toujours plus au rythme de l'Occident), Duvergier fait référence à la question autochtone dans un court paragraphe de son récit, rapportant sa visite au village de Lorette. La prédiction que Chateaubriand a formulée sur la disparition progressive de l'Indien au contact de la civilisation européenne s'est avérée juste :

Je suis allé ce matin voir le village indien de Lorette et acheter au chef de la tribu (qui est un Français aussi blanc que moi) une collection de babioles indigènes. La race rouge a disparu partout où elle s'est trouvée en contact avec la race blanche, s'imprégnant d'une teinture de plus en plus française, jusqu'à ce que l'origine primitive se reconnût à peine à quelques signes obscurs<sup>78</sup>.

---

<sup>75</sup> *Ibidem*, p. 269.

<sup>76</sup> Michel Pierssens, «La "nation" des autres», dans *Le Romantisme*, *op. cit.*, p. 22. À propos des Indiennes du Canada, Lucien de Burlet écrira dans son récit de voyage : «Des Squaws ! Je confesse que je n'en ai pas vues, ou tout au moins de tellement civilisées que ce ne sont plus des Peaux-Rouges. C'est ainsi que l'on perd ses illusions...», *op. cit.*, p. 211.

<sup>77</sup> A. de Tocqueville, *Voyages*, *op. cit.*, tome 5, p. 223-225. Le voyageur consacre trois pages à la condition des Indiens. Le ton de sa relation semble s'animer au fur et à mesure et il ajoute, entre autres considérations sévères, que la physionomie des Indiens «annonçait cette profonde dépravation qu'un long abus des bienfaits de la civilisation peut seul donner...». Hautement symbolique est l'image de la conclusion de cette «première rencontre avec les Indiens» où des Européens, nouvellement installés en Amérique, chassent l'Indien avec leurs chiens. Plus loin, l'écrivain constate que «partout, la hutte du sauvage avait fait place à la maison de l'homme civilisé. Les bois étaient tombés, la solitude prenait une vie» (p. 342).

<sup>78</sup> Ernest Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, tome 60, p. 210.

La déception et le désintérêt conduisent Duvergier à écourter tout de suite sa description de la tribu des Hurons pour raconter ce qu'il voit de l'«autre bord de la rivière», celle de Saint-Charles, «où les paysans en bonnets de laine rouge rentrent au logis, la bêche sur l'épaule, d'un pas alourdi par les travaux du jour<sup>79</sup>». L'«apparition de ces Européens dans un lieu si désert», qui était si désagréable à Chateaubriand, confirme l'agonie de l'«état de nature» de l'Indien qu'on remarquera dans la majorité des relations de voyage en Amérique du Nord après Chateaubriand.

L'installation des Européens sur le sol américain leur a donné tout d'abord le statut d'«Américains». La rencontre de ce nouvel homme a tari le sens primaire que l'on attribuait à l'Indien de l'Amérique. Vingt ans après sa course américaine, dans sa résidence de la Vallée-aux-Loups, l'auteur du *Voyage* parlera encore dans ses *Mémoires d'outre-tombe* de ces temps qui ont changé : «[...] et pour me créer ce refuge, je n'ai pas, comme le colon américain, dépouillé l'Indien des Florides<sup>80</sup>».

Pour les voyageurs de ce siècle, l'Américain sera dorénavant incarné par le *Yankee*<sup>81</sup>, le *cow-boy*, le pionnier, l'Anglais, le canadien français, le métis, le Quaker, le Mormon, etc., figures représentant le nouveau visage social de ce continent. Les données sociologiques de cette nouvelle civilisation, comme par exemple l'influence espagnole sur le continent américain, ont été largement étudiés par Todorov dans son ouvrage intitulé *La conquête de l'Amérique*. Dans cette furie humaine qu'a été l'appropriation de l'ailleurs et l'oblitération de l'Autre depuis la Renaissance, nous pouvons remplacer, dit Todorov, «l'Espagne par l'«Europe occidentale» : même si l'Espagne joue le premier rôle dans le mouvement de colonisation et de destruction des *autres*, elle n'est pas seule : Portugais, Français, Anglais, Hollandais suivent de près, Belges, Italiens, Allemands vont les rejoindre plus tard<sup>82</sup>». L'intérêt et l'admiration que Chateaubriand exprime dans son récit - et que l'on retrouve aussi tout au long de son apologie des *Natchez* - peuvent être perçus comme le dernier salut à cet homme de la nature, le «Sauvage américain».

<sup>79</sup> *Ibidem*, p. 211. Même le prince Napoléon abandonne rapidement la question des Indiens dans son récit lorsqu'il relate sa visite au village de Lorette. Il écrit à propos de la réception qu'on lui fait : «Réception qui m'est faite par les Indiens - assez ridicules -, ils ont l'aspect de masques; ce sont des sangs mêlés. Ils sont plus canadiens blancs qu'indiens», *op. cit.*, p. 582.

<sup>80</sup> Chateaubriand, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 40.

<sup>81</sup> L'Américain des États-Unis est souvent désigné par ce qualificatif parfois péjoratif dans la plupart des récits. L'expression «Voilà bien le *Yankee*» de Jules Leclercq peut résumer la fascination ou la prise de position ironique face à la rencontre avec cet «Autre».

<sup>82</sup> Tzvetan Todorov, *La Conquête de l'Amérique. La question de l'Autre*, Paris, Seuil, 1982, p. 249.

### IV.3 - Quelques références à Chateaubriand dans les récits de voyage

En conclusion de ce chapitre, nous examinerons des extraits de récits de voyage de notre corpus faisant référence de façon explicite ou implicite à Chateaubriand. Si nous examinons ces récits selon un critère chronologique de parution, nous remarquerons que les références surviennent toujours à des moments précis. Les points forts, où le nom de l'auteur ou son « ombre » apparaissent presque systématiquement, sont répartis selon les trois thèmes suivants :

- 1) les descriptions géographiques : les descriptions du passage aux chutes du Niagara; les descriptions des rivages du Mississippi (le *Meschacébé*) et de ses environs, l'Ohio et les Grands Lacs;
- 2) les références à l'« état de nature » : les renvois à *Atala*, à *René*, aux *Natchez* et à toute l'œuvre en général; les mœurs et le langage de l'Indien.
- 3) l'expression du sentiment envers la grandeur de la nature américaine : la nature à l'état sauvage (*wilderness*); la beauté du paysage et la solitude ressentie face à la nature.

En 1851<sup>83</sup>, dans son récit de voyage intitulé *Lettres sur l'Amérique*, Marmier cite plusieurs fois le nom et des œuvres de Chateaubriand. D'abord, Marmier recourt à ce nom pour expliquer l'utilité et l'importance « du vocabulaire iroquois que l'illustre auteur des *Martyrs* a imprimé textuellement dans son *Voyage en Amérique*. Depuis cette époque, M. Marcoux [prêtre missionnaire au Canada] a considérablement développé ce travail philologique<sup>84</sup> ». Ensuite, Marmier se réfère à *Atala* pour faire un parallèle, « digne pendant à son drame », avec les *Mémoires de madame Marguerite Smith*, dame qui vivait en Nouvelle-Angleterre vers le milieu du XVIIe siècle<sup>85</sup>. Vers la fin du tome premier des *Lettres*, le récit de la croisière sur les paisibles rivages du Mississippi ramène au souvenir de *René*, qui « y trouverait du moins le sanctuaire d'une retraite à l'abri de la rumeur des villes, l'épais gazon pour s'y reposer de ses fatigues, et l'ombre des forêts vierges pour y voiler sa mélancolie<sup>86</sup> ». Thèmes romantiques par excellence, la mélancolie et la rêverie, liées ponctuellement à la solitude du *désert* américain, semblent être des états émotionnels privilégiés permettant aux voyageurs de mieux savourer le sentiment d'une liberté originelle.

---

<sup>83</sup> Les dates rapportées dans ce paragraphe désignent l'année de publication du récit de voyage en question, sauf indication contraire.

<sup>84</sup> Xavier Marmier, *Lettres*, op. cit., tome 1, p. 106-107.

<sup>85</sup> *Ibidem*, p. 198.

<sup>86</sup> *Ibidem*, p. 299.

Ampère suit la même ligne directrice que Marmier dans sa *Promenade* de 1856. Parti en Amérique pour y voir, entre autres choses, «une nature poétique [et] la chute du Niagara», il retrouve une poésie primitive le long des silencieux rivages du vieux Mississippi: cette poésie ne peut être que l'héritière de l'«Amérique d'*Atala* et des *Natchez* [qui] ne se retrouve plus guère<sup>87</sup>».

Quel sentiment que celui de la solitude ! Bloqué le 28 août 1861 sur l'île Mackinac du Lac Huron où souvent «le raisonnement est en lutte avec le sentiment», le prince Napoléon profite de cet inconvénient pour se «réfugier dans [la] nature, dans l'immensité, loin des hommes, de ceux-ci surtout, dans la solitude !<sup>88</sup>». On n'y trouve pas de référence directe à Chateaubriand, mais uniquement une allusion, car on peut imaginer l'île Éden de la «Fontaine de Jouvence» visitée par le vicomte. Durant le même voyage que celui du prince, Maurice Sand est porté à la rêverie, bien qu'il soit «à deux mille cinq ou six cents lieues de [sa mère]» et de sa maison à Nohant. Comme par enchantement, il parcourt, «en train de rêver [...], les rivages du Meschacébé<sup>89</sup>»; puis comme le grand auteur malouin, il «tomb[e] dans cette espèce de rêverie connue de tous les voyageurs<sup>90</sup>». Sur un autre cours d'eau imposant de l'Amérique, le Saint-Laurent, Léon de Tinseau, aperçoit en 1890 la présence de «quelqu'un» qui parle à son âme : «C'était Chateaubriand !<sup>91</sup>».

En 1865, le récit de Duvergier de Hauranne ne fournit pas d'allusion directe à l'œuvre du grand écrivain. Malgré cela, de passage en Pennsylvanie (lieu jadis traversé par Chateaubriand), le voyageur profère un mot chargé de tout un univers sémantique rappelant «l'état de nature» si longuement loué par le vicomte. Ce mot anglais, *wilderness*, rend efficacement l'idée de ce qu'était l'Amérique d'antan avec sa nature vierge, celle qui toucha tant Chateaubriand. Le passage en question dit ceci : «On sent qu'on n'est pas dans la *wilderness*, peuplée d'hier et brutalement dévastée, mais dans un pays de culture héréditaire et d'ancienne prospérité<sup>92</sup>». Le discours que Duvergier tient à cette occasion nous ramène directement à la vision des premiers défrichements américains aperçus par Chateaubriand lors de son séjour.

Même le pragmatique Gustave de Molinari raconte dans ses *Lettres* de 1876 le spectacle impressionnant des chutes du Niagara en s'exprimant par des images pindariques. Les flots d'écume, soulevés «comme des moutons affolés», sont «irisés par

<sup>87</sup> Jean-Jacques Ampère, *op. cit.*, tome 2, p. 163-164.

<sup>88</sup> Prince Napoléon, *op. cit.*, p. 563.

<sup>89</sup> Maurice Sand, *op. cit.*, tome 38, p. 176-177.

<sup>90</sup> *Voyage*, *op. cit.*, p. 88.

<sup>91</sup> Léon de Tinseau, *Du Havre à Marseille*, *op. cit.*, p. 55.

<sup>92</sup> Ernest Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, tome 59, p. 905.

les rayons du soleil, puis reprennent leur course vertigineuse vers l'abîme<sup>93</sup>». Une telle course aurait pu emporter Chateaubriand lorsqu'il relate sa descente vers le bas de la cascade et les conséquences de sa chute parmi «les rugissements de la cataracte et l'abîme effrayant qui bouillonnait au-dessous de [lui]». De surcroît, la conclusion du récit de Molinari reprend des considérations sur l'état actuel et les progrès socio-économiques de l'Union américaine, tout comme la conclusion du *Voyage* :

si l'on fait ensuite l'inventaire du travail qu'ils [*les Américains*] y ont accumulé sous toutes ses formes en moins de trois siècles : défrichements, moyens de défense contre la nature et les hommes, habitations, ateliers, matériel agricole, industriel et commercial, routes, canaux, chemins de fer, etc. on restera pénétré d'admiration [...]<sup>94</sup>.

L'année suivant la publication du récit de Molinari, Jules Leclercq apporte maintes références directes à Chateaubriand, en mentionnant les «lieux-culte» de la nature : le Meschacébé et le Niagara. Ayant formé le projet de parcourir le Mississippi de Saint-Louis jusqu'à la Nouvelle-Orléans, Leclercq avoue tout spontanément que la vraie renommée du fleuve est surtout due «à l'imagination poétique de Chateaubriand<sup>95</sup>». Plus loin, quand l'auteur doit relater sa visite du Niagara, le nom du vicomte est inclus dans la liste de ceux qui ont le mieux exprimé la beauté naturelle du site : «Chateaubriand, Charles Dickens, Daniel Webster, Xavier Marmier, ont écrit sur le Niagara des pages admirables<sup>96</sup>». C'est d'ailleurs à Chateaubriand que revient la référence finale. Par ailleurs, trop de marchands, trop de cochers, trop d'amoureux autour des chutes font en sorte que Leclercq regrette le temps où ce spectacle était encore enveloppé dans sa pureté primitive : «Hélas ! que nous voilà loin du temps où Chateaubriand visita le Niagara !<sup>97</sup>». Chateaubriand est encore une fois évoqué en tant que linguiste du langage iroquois pendant la visite au village indien de Caughnawaga, près de Montréal. Comme chez Marmier, la note que Leclercq introduit en bas de page explique que «le vocabulaire iroquois que Chateaubriand a reproduit dans son *Voyage en Amérique* lui a été envoyé par le prêtre de la paroisse de Caughnawaga, qui était à cette époque M. Marcoux<sup>98</sup>». En somme, Leclercq est nostalgique de l'époque où voyageait l'écrivain malouin.

---

<sup>93</sup> Gustave de Molinari, *Lettres, op. cit.*, p. 111.

<sup>94</sup> *Ibidem*, p. 348.

<sup>95</sup> Jules Leclercq, *op. cit.*, p. 165

<sup>96</sup> *Ibidem*, p. 314.

<sup>97</sup> *Ibidem*, p. 330.

<sup>98</sup> *Ibidem*, p. 368.



Sur le même trajet de Saint-Louis à la Nouvelle-Orléans, rapporté dans sa relation de 1879, le comte de Turenne se réfère indirectement à Chateaubriand. Là où l'Ohio se jette dans le Mississippi, Turenne salue à son point final «cette *belle Rivière* qu'[il] a traversée à son origine à Pittsburgh où elle est formée par la réunion de l'*Alleghany* et de la *Monangahela*<sup>99</sup>». Dans le *Voyage*, nous apprenons que Chateaubriand explique l'origine du nom de la rivière Ohio comme suit : «L'Ohio est formé par la réunion de la Monongahela et de l'Alleghany [...]. Les deux rivières se joignent au-dessous du fort, jadis appelé le fort Duquesne, aujourd'hui le fort Pitt, ou Pittsburg : [...] et ne sont plus connues que sous celui de l'Ohio, qui signifie, et à bon droit, *belle rivière*<sup>100</sup>». Une curieuse ressemblance avec Chateaubriand apparaît dans les termes utilisés par Turenne pour la description de cette partie de l'Ohio.

En 1886, Marmier nomme encore Chateaubriand dans son recueil de récits de voyage *Passé et présent*. Cette fois-ci, Marmier fait l'éloge des «poétiques pages de Chateaubriand<sup>101</sup>» en parallèle avec d'autres œuvres d'écrivains-voyageurs de l'époque, tels que le marquis de Chastellux, La Rochefoucauld-Liancourt et Tocqueville.

En passant par la province de Québec, au cours de son voyage décrit dans *De l'Atlantique au Pacifique* de 1888, Étienne Hulot remarque que des auteurs français comme «Racine, Molière, Corneille, la Fontaine, Bossuet, Fénelon [...] y tiennent une place d'honneur». Parmi eux, «Chateaubriand a droit de cité à Québec<sup>102</sup>» avec Cooper, Lamartine et Hugo. Selon Hulot, la littérature française a une influence sur les mœurs et sur le caractère de l'*habitant* canadien, devenant ainsi un point d'ancrage privilégié avec l'ex-mère patrie. Au chapitre VII, Hulot profite de son expédition «au Pays des Peaux-Rouges», les Montagnais du Québec, pour dénoncer la situation ignoble que les Indiens vivent actuellement dans la République américaine voisine. Il reprend un terme de Chateaubriand et, ce faisant, renoue avec le problème de la disparition des autochtones que l'auteur malouin avait déjà dénoncé dans le chapitre de l'«État actuel des Sauvages de l'Amérique septentrionale». Le problème se propage aussi rapidement dans l'Ouest : «Encore dix ans, dit Hulot, et le dernier *Enfant de la Nature* aura perdu la liberté; mais le *business* régnera sans partage dans les plaines de l'Arizona et du Texas<sup>103</sup>». Chateaubriand est cité lorsque le voyageur décrit le mariage chez les Montagnais; la référence se fait surtout littéraire lorsque elle reprend le thème classique de Cupidon, à

<sup>99</sup> Louis de Turenne, *op. cit.*, tome 2, p. 8.

<sup>100</sup> *Voyage*, p. 65-66.

<sup>101</sup> Xavier Marmier, *Passé et présent*, *op. cit.*, p. 170.

<sup>102</sup> Étienne Hulot, *op. cit.*, p. 111.

<sup>103</sup> *Ibidem*, p. 134. L'italique ici est de nous.

qui, dans son œuvre, «Chateaubriand [...] confie le soin de captiver la charmante Atala<sup>104</sup>» pour Chactas. Chez Hulot, le vicomte entre en scène essentiellement pour dépeindre la situation des Indiens rencontrés sur son parcours. Hulot nourrit un vif intérêt pour les communautés et les groupes en terre d'Amérique, affection qui se confirme tout au long de son récit, des New-Yorkais aux Acadiens, des «Peaux-Rouges» aux Chinois de Vancouver.

Le voyage de 1894 de Lucien de Burlet est assez amusant. Ce touriste qui prend le temps de voyager pour le plaisir écrit dans son récit que, pour aller de New York à Montréal, il préfère prendre d'abord le bateau jusqu'à New London et par la suite le train jusqu'à la ville canadienne, chose qui lui coûtera trente heures de voyage. Mais grâce à ce dépaysement qu'offre le bateau, Burlet attend religieusement la beauté du crépuscule américain, «dans l'air tiède et le silence reposant, vraiment digne de ces soirées du Nouveau-Monde qu'a brossées la plume, [il] devrai[t] dire le pinceau de Châteaubriand [*sic*]<sup>105</sup>». En revenant de Vancouver, Burlet fait un «crochet» vers les chutes du Niagara. Il sait que beaucoup d'écrivains ont décrit «mille fois» ce spectacle de la nature. C'est pourquoi il se pose ironiquement une question : «Que dire du Niagara après Chateaubriand ? ». Il se limite à renvoyer le lecteur à la célèbre description du grand auteur et «à laisser parler [son] cœur spontanément, sans chercher des effets de style ou de narrations colorées<sup>106</sup>».

Finalement, dans *Yankees et Canadiens* de 1895, la référence de Lucien Lacroix à Chateaubriand est très symbolique. Pour Lacroix, il est nécessaire de dire ce qu'il a ressenti aux chutes du Niagara sans «avoir la prétention de faire un tableau à la Chateaubriand<sup>107</sup>». Pour ce faire, il cite un auteur sans le nommer, afin de mettre en évidence le laconisme qui s'empare de certains voyageurs à la vue des chutes, en renvoyant automatiquement à la description du grand auteur, comme pour se débarrasser du fardeau qu'une telle tâche littéraire pourrait représenter : «[...] je cours voir le Niagara. Un voyageur français, dans un livre récent, décrit ainsi ses impressions en présence des chutes célèbres : "Que d'eau ! Que d'eau ! (pour plus de détails, voir la description de Chateaubriand"<sup>108</sup>)». Nous comprenons ici l'importance que Chateaubriand a eue pour la majorité des voyageurs européens visitant l'Amérique au XIXe siècle et surtout dans la description de certains paysages et mœurs du continent. Chateaubriand constitue la

---

<sup>104</sup> *Ibidem*, p. 144.

<sup>105</sup> Lucien de Burlet, *op. cit.*, p. 56.

<sup>106</sup> *Ibidem*, p. 262.

<sup>107</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 93.

référence absolue, à tel point que l'on se sent autorisé à abandonner certaines descriptions: la seule mention du nom du grand auteur semble se suffire à elle-même. Enfin, Chateaubriand s'exprime directement ou indirectement par la bouche de tous ces voyageurs; le renvoi à ses descriptions et à ses impressions suffit et souvent comble les ellipses textuelles ou encore le déficit linguistique des auteurs. Une fois introduite, la référence de ou à Chateaubriand légitime comme par magie leur sentiment exotique, qu'il soit passionné ou anodin.

Tout en reconnaissant l'introduction par Chateaubriand de certains mythes dans la description des chutes du Niagara, Lacroix ne peut manquer de citer le passage de l'auteur pour donner de la valeur à son impression :

La scène est vraiment grandiose ! Du pied même de chaque chute jaillit une colonne de vapeur qui s'élève à plus de cent mètres et qui constitue le plus splendide jet d'eau qu'on puisse voir dans le monde. Quand les rayons du soleil brillent à travers cette colonne de poussière liquide, le coup d'œil devient féerique, et l'on reste muet d'admiration devant les milliers d'arcs-en-ciel qui étincellent de toutes parts sur toute la largeur du fleuve.

Chateaubriand y a vu ou cru voir «les aigles, entraînés par le courant d'air, descendre en tournoyant au fond du gouffre, et les carcajoux se suspendre par leurs longues queues au bout d'une branche abaissée pour saisir dans l'abîme les cadavres brisés des élans et des ours<sup>108</sup>». J'avoue, à ma honte, que je n'ai vu ni aigles ni carcajoux, et les ours de ces parages m'ont paru être tout simplement des mythes<sup>109</sup>.

C'est en effet le mythe incarné par Chateaubriand que nous retrouvons intact dans tous ces récits de voyage.

Chateaubriand, présence réelle ou fantôme émergeant dans les pages des récits de tous ces voyageurs, parle encore au public français friand d'exotisme américain dans la seconde moitié du XIXe siècle. Dans la partie suivante de notre étude, nous verrons comment l'Amérique du Nord, à la fois terre d'aventure, de richesse et de progrès, est évoquée dans les récits choisis pour notre étude. Quand les voyageurs partent pour leur voyage Outre-Atlantique, ils partent d'abord en Amérique et pour voir l'Amérique et, qui sait, peut-être aussi pour y vivre.

---

<sup>108</sup> *Ibidem*. Ces exclamations sont tirées du récit de voyage *Yankees fin-de-siècle* de Stéphane Jousselin (Paris, P. Ollenford, 1892). Sylvain Simard dit que Jousselin, envoyé en Amérique par le *Siècle* en 1891, est un «journaliste radical» et l'auteur de pages satiriques (cf. *Mythe et reflet de la France, op. cit.*).

<sup>109</sup> Voir l'«Épilogue» d'*Atala*.

<sup>110</sup> *Ibidem*, p. 94.

*Seconde partie*

*Du contexte exotique*

*L'évolution de l'exotisme canadien français et nord-américain  
en France (1850-1900)*

## CHAPITRE CINQUIÈME

*Voir l'Amérique, ce nouveau monde, pays des Yankees et du dieu des dollars, tel est le rêve de beaucoup de Français dont la plupart croient encore trouver là-bas les mines d'or au simple toucher de la baguette magique.*

Philippe Deschamps. *À Travers les États-Unis et le Canada*

### **LE RÊVE AMÉRICAIN EN FRANCE**

#### **V.1 - Un attrait qui persiste**

Il serait illogique de considérer l'image que le Canada français projette en France sans tenir compte du contexte majeur de l'Amérique du Nord. De nos jours encore, du point de vue social, économique et culturel, l'Amérique exerce une influence soutenue sur le reste du globe. Ce chapitre mettra en valeur des extraits de textes très variés de voyageurs, d'écrivains, de sociologues, etc. et proposera un panorama général de la perception de l'Amérique du Nord par les Français du XIX<sup>e</sup> siècle.

Depuis sa découverte, l'Amérique occupe une place de choix dans l'imaginaire français. Lucien de Burlet écrit dans son récit : «Si l'Amérique est un pays à prouesse, elle est aussi un pays de fables<sup>1</sup>». Cet attrait aux facettes multiples montre combien est profonde la fascination exercée par le continent américain sur l'esprit collectif français au XIX<sup>e</sup> siècle, bien qu'une certaine critique littéraire affirme que «l'apport américain dans la littérature française reste maigre<sup>2</sup>». Cette critique accorde, au contraire, une place prépondérante à l'Orient : les expressions les plus représentatives en sont l'orientalisme, le «japonisme» et l'orgueil que procurent les nouvelles possessions indochinoises. Il est vrai que le début du XIX<sup>e</sup> siècle est déjà tourné vers le Proche-Orient, et que l'imaginaire des voyageurs voit dans l'Italie un pont naturel vers ces régions d'itinéraires mystiques et de pèlerinages. Il est vrai aussi que dans la seconde moitié du siècle, les Français éprouvent un fort attrait pour l'Extrême-Orient ainsi et pour le labyrinthe des îles de la Polynésie<sup>3</sup>. Toutefois, si une grande partie de l'opinion publique s'oriente vers d'autres régions du monde, bien des intellectuels français restent fidèles au phénomène américain. Depuis la découverte de l'Amérique, le monde intellectuel y consacre une partie de ses études; l'économie française tient compte de la circulation des capitaux financiers;

---

<sup>1</sup> Lucien de Burlet, *op. cit.*, p. 274.

<sup>2</sup> Pierre Jourda, *op. cit.*, p.160.

<sup>3</sup> Il s'agit d'un intérêt tout européen. Marc Cocker, dans *Loneliness and Time*, démontre que les routes de l'Orient sont connues des Victoriens («inscrutable ways of the Orient were a commonplace amongst Victorians», *op. cit.*, p. 215). D'ailleurs, nous avons remarqué dans la *Revue maritime et coloniale* des

l'histoire récupère avec nostalgie les souvenirs en vue de l'édification d'une mémoire collective destinée aux nouvelles générations et la littérature produit toujours un nombre appréciable de récits de voyage. Ce siècle observe toujours ce continent avec fascination et s'aperçoit «combien l'Amérique diffère de l'Europe<sup>4</sup>».

Malgré aussi les différentes formes de gouvernement que la France a connues au XIXe siècle, l'Amérique du Nord ne cesse d'exercer un attrait sur l'imaginaire français de cette époque. Soucieuse de rétablir de nouveaux rapports hors des liens coloniaux traditionnels, la France de la seconde moitié du XIXe siècle crée des relations diplomatiques et économiques avec de nouveaux territoires et cherche à récupérer ceux qu'elle avait perdus lors du Traité de Paris. Comme le dit Jacques Portes, «[d]e génération en génération se transmet, ainsi, une certaine vision de l'Amérique, faite d'exotisme, de modernisme ou d'espoir de réussite rapide<sup>5</sup>». Voilà une expression-clé au sujet de l'Amérique du XIXe siècle : la «réussite rapide». Le continent américain reste une terre d'avenir pour la majorité des Européens car là-bas les rêves personnels peuvent se réaliser rapidement. Une émigrante française raconte son expérience personnelle dans une lettre adressée à sa famille et publiée dans la revue *Paris-Canada* :

Nous avons eu beaucoup de chagrin de quitter la France, mais à présent nous ne le regrettons plus, nous n'y pensons plus, nous sommes bien contents d'être arrivés par ici ; nous sommes avec du bon monde qui ont bien soin de nous. [...] Tâchez de vous embarquer au plus vite, car tous les samedis, il y a un bateau voyageur du Havre [...]. Tâchez de venir : vous serez aussi heureux que nous, car vous gagnerez votre argent<sup>6</sup>.

Le fait d'avoir trouvé le bonheur en Amérique pousse cette femme à inviter toute sa famille à venir s'y installer afin de profiter des nombreux avantages offerts par le nouveau pays. La revue *Paris-Canada* parle avec beaucoup d'intérêt du flux migratoire entre la France et le Canada; elle y consacre un nombre important de pages et d'annonces publicitaires mettant en relief l'ampleur de ce mouvement et encourageant les Français à partir.

Le flux migratoire vers le continent américain devient de plus en plus considérable, bien que la France soit lente à établir ses propres liens maritimes. Nous tenons à rappeler ici que c'est seulement à partir de 1885 que l'État français établira un service

---

années 1860 un nombre élevé de comptes rendus de voyages et de missions qui portent sur l'Extrême-Orient et l'Océanie.

<sup>4</sup> Gustave de Molinari. *Lettres, op. cit.*, p. 347.

<sup>5</sup> Jacques Portes, *Une Fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française (1870-1914)*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990, p. 11.

<sup>6</sup> Lettre d'une émigrante française au Canada, signée par Marie T. femme R. dans *Paris-Canada*, . 6e année, 1er juillet 1889, p. 5.

transatlantique vers les États-Unis qui sera géré par les frères Péreire. Auparavant, tous les voyageurs, les riches touristes ou les émigrants pauvres, devaient emprunter les ports britanniques de Liverpool, de Glasgow ou de Southampton, où de grandes lignes comme *Cunard & Allan*, «la plus ancienne [au Canada et qui] joui[ssai]t d'un prestige assuré<sup>7</sup>», pourvoyaient au transport maritime régulier entre les deux continents et jouaient le rôle d'«agences officieuses d'immigration<sup>8</sup>». La volonté française d'établir un service maritime régulier entre la France et le Canada est annoncée par Gustave de Molinari. Il met la circulaire de la *Compagnie canadienne-française de navigation à vapeur* en appendice de son récit *Au Canada et aux Montagnes Rocheuses*. Cette circulaire annonce «l'ouverture de [la] ligne directe de paquebots-poste à vapeur entre la France et le Canada<sup>9</sup>». Toutefois, en 1891, le service direct de transports maritimes est encore inexistant. Un compte rendu intéressant sur la colonisation française au Canada, publié la même année par Pierre Foursin, jeune Français, propagandiste et secrétaire privé du haut-commissaire canadien à Paris, Hector Fabre, nous éclaire sur ce fait :

#### MOYENS DE TRANSPORT

Il n'existe pas encore de ligne directe de paquebots entre la France et le Canada. Dès l'année 1880, une somme annuelle de \$50.000 avait été votée par le parlement fédéral dans le but de provoquer et de subventionner un service à vapeur direct entre Le Havre et Québec. Diverses tentatives ont été faites, mais elles sont restées infructueuses, le gouvernement français n'ayant pas accordé de subvention correspondante<sup>10</sup>.

<sup>7</sup> Hector Fabre, «Ligne franco-canadienne», *Paris-Canada*, 24e année, 15 mars 1905, 3, p. 1. Nous avons déjà remarqué que des écrivains de notre corpus mentionnaient le nom de la compagnie *Cunard & Allan* comme étant le seul moyen disponible pour joindre l'Amérique. C'est le cas de Jules Leclercq qui écrit en 1876 lors de son départ pour le Nouveau Monde: «L'*Hibernian* est un des trois paquebots de la Compagnie Allan qui partent tous les quinze jours de Liverpool à destination de Baltimore [...]. La ligne Allan offre autant de sécurité que celle du Cunard», *op. cit.*, p. 2-3.

<sup>8</sup> Sylvain Simard a étudié les déplacements de voyageurs entre la France et le Canada au XIXe siècle. Il les considère comme un phénomène important dans son chapitre intitulé «Un beau voyage au Canada», *op. cit.*, p. 93-193. De notre côté, nous avons noté que les voyageurs faisaient souvent référence aux immigrants logés dans les ponts inférieurs. Notamment, Henri de Lamothe raconte sa traversée comme étant marquée par les bruits que les émigrants français faisaient dans l'entrepont «où plus de cent vingt passagers et passagères, Parisiens, Lyonnais, Alsaciens, etc., le représentaient [l'élément français] de la façon la plus bruyante. C'étaient des émigrants envoyés à Québec par l'agence canadienne de Paris», *op. cit.*, p. 3.

<sup>9</sup> Gustave de Molinari, *op. cit.*, p. 305.

<sup>10</sup> Pierre Foursin, *La Colonisation française au Canada. Manitoba - Territoire du Nord-Ouest - Colombie anglaise*, Ottawa, S.E. Dawson, 1891, 1893, p. 3.

C'est en 1905 enfin que la compagnie anglo-canadienne *Allan* crée la première ligne directe et régulière entre Le Havre et Montréal. Le 15 mars de la même année, *Paris-Canada* publie un article en première page :

[...] Un contrat a été signé le 9 février dernier entre le Gouvernement Canadien et la Compagnie Allan pour l'établissement et le maintien pendant trois années consécutives d'un service régulier de paquebots reliant le Canada et la France.

Les ports d'attache seront : en France le Havre ou Cherbourg, au Canada, Québec ou Montréal en été [...].

Le Canada apporte ainsi une solution qu'on peut considérer comme définitive, à cette affaire de la création d'un service régulier entre le Canada et la France, depuis si longtemps pendante<sup>11</sup>.

Cet article est très important: la nouvelle est attendue par le public français, elle annonce la mise en place d'un service Outre-Atlantique qui devient enfin «régulier» entre les deux pays (France et Canada). La popularité du service s'étendra progressivement au fil des ans. Un hebdomadaire de la presse canadienne, *Le Nationaliste*, publie en première page, le 9 avril 1905, un article intitulé «France-Canada» dans lequel l'auteur, Pierre Beaudry, souligne le fait que la nouvelle ligne, subventionnée en grand partie par le gouvernement d'Ottawa avec un montant de \$ 130.000, devrait «renouer les relations entre la France et son ancienne colonie». Mais, selon Beaudry, il existe des intérêts particuliers de la part du gouvernement canadien, qui nuisent à cette innovation en mettant en danger le véritable objectif :

Bref, tout indique que dans le subventionnement de la nouvelle ligne, on s'est surtout préoccupé d'amis à enrichir, ou de carottes à tirer, et que le gouvernement d'Ottawa ne tient pas plus aujourd'hui qu'hier au développement des relations franco-canadiennes<sup>12</sup>.

Même si la ligne franco-canadienne entre en fonction comme prévu, beaucoup d'efforts devront encore être faits des deux côtés, français et canadien. D'ailleurs, le retard accumulé depuis presque une vingtaine d'années est le signe évident d'un manque d'effort manifeste de la part des deux gouvernements. En dépit des étapes qui restent à franchir, la ligne maritime apportera bien des changements positifs dans les relations entre les deux

<sup>11</sup> *Paris-Canada* du 15 mars 1905, p. 1. Nous rappelons que la première tentative d'un service maritime direct et régulier a été faite en 1886 par la ligne Bossière (cf. «Le Canada», *Le Canada et la France*, première partie, publié par la Chambre de Commerce française de Montréal, 1911, p. 11).

<sup>12</sup> Pierre Beaudry, «France-Canada», dans *Le Nationaliste*, Montréal, 2e année, 6, 9 avril 1905, p. 1.



pays, et ce pendant quelque dix années successives, jusqu'à l'éclatement du premier conflit mondial.

L'Amérique du Nord reste aujourd'hui encore le continent où les Européens projettent de voyager et où ils envisagent même parfois de s'établir pour la vie. Depuis sa découverte, l'Europe est envoûtée par le charme que dégage son milieu naturel et social et se laisse séduire par son esprit moderne et avant-gardiste. À l'époque, la *Revue du Monde Nouveau*, dirigée par Henri Mercier et parue pour la première fois en 1874, incite les lecteurs au modernisme. Elle «veut être la serre où s'épanouissent *les fleurs de l'esprit moderne*, sans préjuger si elles sont salutaires ou vénéneuses : le parfum suffit<sup>13</sup>». À une «Époque de mouvement ou d'arrêt intellectuel», cette revue se propose de diffuser une partie de la production «littéraire, artistique, scientifique», en publiant des articles de variétés et de sciences, des poèmes, des dessins, des passages littéraires et critiques signés, entre autres, par Alphonse Daudet, Sully Prudhomme, Stéphane Mallarmé, Émile Zola, Villiers de L'Isle-Adam et Léon Valade. Le titre même de la revue peut donner l'impression que l'on parle du Nouveau Monde, défini comme étant le continent américain (toutefois, il n'est pas question d'Amérique dans cette revue). Le mouvement, incitant au progrès et au modernisme, est solidement enraciné vers la fin du siècle. De même, en 1893, Paul Bourget, à bord d'un paquebot en route vers l'Amérique, reconnaît dans son récit les «trois puissances» du moment, à savoir la Démocratie, la Science et l'idée de la Race, qui travaillent conjointement à l'avenir de l'Europe et du monde entier : «ces trois forces à l'œuvre [sont] en train d'ébaucher les linéaments d'un monde nouveau<sup>14</sup>». Finalement, ce qu'il rapporte de ce continent est un «grand souffle d'espérance et de courage» pour le vieux monde.

## **V.2 - La diffusion d'une image renouvelée**

Au XIXe siècle, l'Amérique du Nord est exotique grâce à l'image toujours plus précise qu'elle donne d'elle-même. De terre sauvage qu'elle était, elle devient synonyme d'un monde riche en nouveautés, en inventions et en progrès, thèmes que l'on a déjà abordés dans le chapitre précédent consacré à Chateaubriand. Mais, la perception de cette terre est toujours imprégnée «[...] d'un pseudo-exotisme qui non seulement s'est perpétué jusqu'à aujourd'hui, mais dont les caractéristiques sont demeurées les mêmes<sup>15</sup>». En effet, il persiste en France un attrait exotique naïf et stéréotypé de l'Amérique et de

<sup>13</sup> (Anonyme) «Chronique», dans *Revue du Monde Nouveau*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1874, première année, tome 1, Genève, Slatkine Reprints, 1971, p. 68. C'est nous qui soulignons.

<sup>14</sup> Paul Bourget, *Outre-Mer*, *op. cit.*, tome 1, p. 6 et tome 2, p. 330.

<sup>15</sup> Francis Afférgan, *op. cit.*, p. 103.

l'Américain; il s'agit d'un héritage du XIXe siècle. Les images véhiculées sur les «Sauvages», les paysages immenses, les *cow-boys*, les rivières ruisselantes d'or, et ainsi de suite, ont alimenté l'imaginaire français, et ce par l'intermédiaire de certains romans, journaux et écrits<sup>16</sup>. Parallèlement, à partir du milieu du siècle, les foires que sont les Expositions universelles de Paris proposent une nouvelle vision de l'Amérique; les Américains, ces hommes modernes, sont les acteurs d'une réalité devenue plus complexe. Edmond de Goncourt fait partie des nombreux visiteurs de l'Exposition universelle de 1889; il rapporte souvent dans son *Journal* les découvertes qu'il y fait et en donne ses impressions :

*Lundi 19 août [1889] - Aujourd'hui à l'Exposition, une évocation du passé bien autrement intéressante pour moi, que le char d'Attila : ç'a été un petit modèle de diligence jaune, portant sur la caisse : Rue Notre-Dame-des-Victoires. [...] Et la petite diligence jaune me rappelle encore une de mes plus profonde émotions - c'était cette fois en rotonde, - je revenais tout seul, à douze ans, de mes premières vacances passées à Bar-sur-Seine, et j'avais acheté les livraisons à quatre sous du roman de Fenimore Cooper : LE DERNIER DES MOHICANS<sup>17</sup>.*

Maints voyageurs ont lu le roman de Cooper, publié en 1826. Cette œuvre, devenue l'œuvre symbole de la littérature américaine, diffuse en France les images de pionniers ou de héros américains fuyant les restrictions de la vie civile pour vivre en accord avec la nature. Ce roman a fasciné plusieurs romanciers français qui «ont transposé la forêt américaine en paysage urbain<sup>18</sup>». La ville française se métamorphose en lieu sauvage et suscite la création d'aventures dont *Les Mystères de Paris* (1843) de Sue est un exemple.

Le marquis de Lévis offre un exemple de combinaison entre les réminiscences littéraires d'un lecteur et les impressions ressenties lors de son voyage américain. Pendant son périple, Lévis se rappelle avoir lu l'œuvre de Cooper et il mentionne dans son récit cette référence littéraire qui devient un point de repère historique. Il note : «Nous arrivons bientôt à Fort-Henry, le fameux William-Henri pris par les Français en 1757. C'est ici le

<sup>16</sup> Nous donnons ici quelques noms d'auteurs : Raymond Auzias-Turenne, Chavannes de la Giraudière, Henri-Émile Chevalier, Fenimore Cooper. Nous suggérons aussi la lecture du chapitre VII.

«L'Amérique» dans l'ouvrage de Pierre Jourda, *L'Exotisme dans la littérature française, op. cit.* Celui-ci brosse un panorama général des œuvres littéraires exotiques sur l'Amérique de Maxime du Camp à André Bellesort.

<sup>17</sup> Les frères Goncourt, *Journal. Mémoires de la vie littéraire*, Paris, 1895, Robert Laffont, coll. «Bouquins», 1989, tome 3 (1887-1896), p. 311-312.

<sup>18</sup> Roger-Henri Guerrand, *Mœurs citadines. Histoire de la culture urbaine XIXe-XXe siècles*, Paris, Quai Voltaire, 1992, p. 235.

théâtre des scènes décrites dans son roman : *Le dernier des Mohicans*<sup>19</sup>». La fiction et la réalité se confondent. Ce mélange permet une meilleure interprétation du monde kaléidoscopique qu'est l'Amérique.

Quelle est au juste la perception que les voyageurs français ont de l'Amérique et quels sont les facteurs majeurs qui contribuent à susciter leur intérêt ? De prime abord, nous remarquons que le terme général «Amérique» revient dans les titres de la plupart des récits tels que : *Lettres sur l'Amérique* de Xavier Marmier, *Promenade en Amérique* de Jean-Jacques Ampère, *Huit mois en Amérique* de Ernest Duvergier de Hauranne, *Quatorze mois dans l'Amérique du Nord* du comte Louis de Turenne, *Un été en Amérique...* de Jules Leclercq, *Cinq mois chez les Français d'Amérique...* de Henri de Lamothe. C'est l'Amérique des grands espaces et des longues distances, l'Amérique des esprits créateurs, des innovations surprenantes, des objets pratiques, du mode de vie moderne et de l'absence de barrières sociales : c'est un bloc qui se colore d'un caractère mythique. Pour ces voyageurs, l'Amérique est d'abord une entité aux contours homogènes où diverses réalités arrivent à s'amalgamer beaucoup plus qu'en Europe. Le Canada français fait partie de ce grand ensemble; les voyageurs lui reconnaissent une différence, mais ils tiennent compte, avant tout, de la vaste réalité nord-américaine de laquelle le Canada ne peut se soustraire. Quel que soit l'endroit où ces voyageurs débarquent. New York, Montréal, Halifax ou Buenos Aires, c'est avant tout l'Amérique. La distance qu'ils franchissent au début de leur voyage, matérialisée par la traversée de l'Atlantique, n'est que le prélude à la rupture symbolique qui existe entre le vieux et le Nouveau Monde.

Pourtant, à l'intérieur de ce grand ensemble, à première vue anglo-saxon, ils retrouvent une mosaïque formée de divers groupes d'individus issus de milieux différents, notamment les gens des villes de l'Est et de celles de l'Ouest, les financiers protestants, les Mormons, les Allemands, les Indiens, les *Cow-boys*, les Français d'Amérique, etc. Ernest Duvergier de Hauranne, voyageur sagace, convient «que l'Amérique est un kaléidoscope mouvant; son territoire immense présente à la fois les degrés et tous les étages de la civilisation<sup>20</sup>». Tout comme lui, vers la fin du siècle, Bourget reconnaît que, malgré une première impression d'unité, l'Amérique qu'il visite est le résultat de «ces ``mondes`` divers».

<sup>19</sup> Le marquis de Lévis, *op. cit.*, p. 10-11.

<sup>20</sup> Ernest Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, tome 60, p. 193.

### V.2.1 - L'Amérique de Tocqueville

Pour mieux comprendre les dispositions des Français envers le monde extérieur au XIXe siècle, il est capital de rappeler que la Révolution de 1789 a mis fin à une époque tout en permettant l'accès à une autre. Les profonds changements politiques, sociaux et culturels amènent les Français à la recherche de nouveaux points de repères pour élargir leur horizon personnel. Cette disposition perdure sous le Second Empire et la IIIe République et cela jusqu'à la fin du XIXe siècle. L'Europe, avec ses références classiques, ne suffit plus pour nourrir l'intelligence et la sensibilité françaises. Chateaubriand, l'un des représentants de cette intelligentsia, s'en aperçoit rapidement, lors de son voyage en Amérique en 1791. Les effets de la Révolution ont joué un rôle essentiel dans la résolution du jeune aristocrate de partir pour le Nouveau Monde et ont déclenché une soif de s'ouvrir à d'autres possibilités; il raconte dans ses *Mémoires* :

La Révolution m'a fait comprendre cette possibilité d'existence. Les moments de crise produisent un redoublement de vie chez les hommes. Dans une société qui se dissout et se recompose, la lutte des deux génies, le choc du passé et de l'avenir, le mélange des mœurs anciennes et des mœurs nouvelles, forment une combinaison transitoire qui ne laisse pas un moment d'ennui<sup>21</sup>.

L'Amérique se révèle dans toute sa splendeur, celle d'un pays démocratique et avancé. Elle symbolise la sœur à aimer, à contempler et à imiter Outre-Atlantique. Nous avons vu que, tout épris qu'il est de la beauté du «désert» américain, Chateaubriand arrive quand même à formuler des évocations politiques à propos de l'Amérique comme «Terre de la Liberté». Dans la première partie du XIXe siècle, les idées de Chateaubriand sont reprises et approfondies, sous un angle sociologique, par Alexis de Tocqueville dont l'œuvre est toujours un outil capital pour la compréhension de la société américaine. Si Chateaubriand demeure la meilleure référence littéraire des voyageurs, Tocqueville sert de support socio-politique pour la compréhension du phénomène que représente le «Nouveau-Monde». Tout le XIXe siècle hérite des analyses développées sur l'Amérique par ces deux grands personnages. Tocqueville comprend les enjeux qui maintiennent la France toujours liée à un système politique centralisé. Il lui oppose les États-Unis d'Amérique, qu'il a visités en 1831-1832, et il démontre comment ce modèle se révèle essentiel à la défense des grandes valeurs, telles que la liberté et l'égalité. Tout comme Chateaubriand, il reconnaît à l'Amérique le statut de pays démocratique où l'équité des conditions se réalise plus

---

<sup>21</sup> *Mémoires d'outre-tombe, op. cit.*, tome I, p. 231.

facilement. Tocqueville souhaite que la France se donne les moyens d'un renouveau nécessaire à son système politique et social :

Il me paraît hors de doute que tôt ou tard nous arriverons, comme les Américains, à l'égalité presque complète des conditions. [...] J'avoue que dans l'Amérique j'ai vu plus que l'Amérique: j'y ai cherché une image de la démocratie elle-même, de ses penchants, de son caractère, de ses préjugés, de ses passions; j'ai voulu la connaître, ne fût-ce que pour savoir du moins ce que nous devons espérer ou craindre d'elle<sup>22</sup>.

Tocqueville a été écouté, lu et apprécié dans ses analyses de la société nord-américaine, cela est un fait incontestable. Son œuvre a eu une portée sans précédent. Il fournit un tableau précis et actuel d'une Amérique moderne, avec ses lois, son organisation sociale, ses mœurs et ses progrès. L'Amérique de Tocqueville est dénuée de plusieurs clichés et stéréotypes qui continuent à subsister dans d'autres ouvrages de l'époque. Chaque chapitre de l'œuvre précise la pensée de Tocqueville, «libéral d'une espèce nouvelle<sup>23</sup>».

Mais quelle est l'influence de l'œuvre de Tocqueville sur les voyageurs français ? Ces derniers puisent des concepts dans l'œuvre de Tocqueville, grand «humaniste [...] pour qui le] droit "naturel"<sup>24</sup>» de l'égalité est accordé à tous les hommes, bien qu'il n'hésite pas à considérer comme inévitable la soumission de certains hommes ou peuples à d'autres en cas de conflit dans l'affirmation de ce droit. Ces concepts sont reçus favorablement par maints voyageurs français durant leur séjour en terre américaine, ce qui leur permet de développer une juste compréhension de la réalité sociologique des États-Unis.

Jean-Jacques Ampère dédie l'avant-propos de son récit de voyage «À M. Alexis de Tocqueville», ami épistolaire, en mentionnant que c'est grâce à l'ouvrage de ce dernier qu'il entreprend sa visite en Amérique :

Mon cher ami,  
Comment pourrais-je ne pas vous dédier un écrit qui est votre ouvrage ? C'est la *Démocratie en Amérique* qui a fait naître en moi le désir de visiter l'Amérique et m'a aidé à

<sup>22</sup> Alexis de Tocqueville. «Introduction», *De la Démocratie en Amérique II. Œuvres*, Paris, 1836-1840, Gallimard, 1992, p. 15.

<sup>23</sup> *Ibidem*, introduction de Jean-Claude Lamberti, p. XXIV. Prenons quelques-uns des titres du premier ouvrage écrit en 1835. Au Chapitre II, nous lisons : «Du point de départ et de son importance pour l'avenir des Anglo-Américains»; au Chapitre III, il est question de remarques sur l'«État social des Anglo-Américains», lequel est considéré comme «essentiellement démocratique». Dans le second ouvrage de 1840, au chapitre premier, nous lisons : «De la méthode philosophique des Américains»; au Chapitre X : «Du goût du bien-être matériel en Amérique», et ainsi de suite.

<sup>24</sup> Tzvetan Todorov, *Nous et les autres*, op. cit., p. 234.

la comprendre. Chaque jour, chaque heure passés aux États-Unis étaient un commentaire de votre œuvre, une vérification de vos pensées. [...] Je voudrais que, dans ces impressions sincères, il m'eût été donné de traduire par mes observations de chaque jour les hautes vérités que vous avez proclamées [...]»<sup>25</sup>.

Par ailleurs, pour Ernest Duvergier de Hauranne, Tocqueville a-t-il été aussi une référence pour l'aider à saisir la complexité du système démocratique américain ? Duvergier conclut son récit en rappelant l'enseignement de l'homme d'État qui parvient à distinguer une société moderne et démocratique d'une société paralysée par la centralisation des pouvoirs - allusion à la France et à ses problèmes -, laquelle peut devenir un foyer de révolutions :

[...] Un grand écrivain moderne, qu'a préoccupé toute sa vie l'avenir de la démocratie et qu'on ne s'étonne pas d'entendre citer à propos de l'Amérique, Tocqueville, nous l'a dit en termes ineffaçables : «Une pareille société n'est pas démocratique, mais révolutionnaire»<sup>26</sup>.

Quant au prince Napoléon, celui-ci parle dans ses notes de voyage de l'organisation judiciaire américaine et affirme : «Ce qu'a écrit à ce sujet M. de Tocqueville est exact, j'ai pu le constater<sup>27</sup>». Ses observations naissent d'abord d'une curiosité à l'égard de cet «ailleurs» et, comme Tocqueville, il veut comprendre le phénomène social, culturel et politique du continent américain. Un autre extrait démontre son souci de vouloir décrire les lieux d'Amérique avec plus d'exactitude en s'appuyant sur l'œuvre de Tocqueville. Le 31 août 1861, le prince Napoléon se trouve à la Prairie-du-Chien, sur le Mississippi et fait des remarques sur la vie religieuse de la «petite cure» américaine, dirigée par un prêtre français :

[...] souvent les curés doivent subvenir aux besoin des évêchés, et le titulaire actuel parle de s'en retourner chez lui, près de Toulouse, ce qui me fait supposer qu'il a pu épargner un petit pécule (voir la description de la loge-house, maison de pionnier, ainsi que, sur son établissement et sa culture, ce qu'en dit M. de Tocqueville dans les notes à la fin de son quatrième volume, c'est exact et de la plus rigoureuse vérité)<sup>28</sup>.

<sup>25</sup> Jean-Jacques Ampère, *op. cit.*, tome 1, p. v-vi.

<sup>26</sup> Ernest Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, tome 62, 1866, p. 652.

<sup>27</sup> «Voyage du Prince Napoléon», *op. cit.*, p. 271.

<sup>28</sup> *Ibidem*, p. 565-566.

Tocqueville confirme que l'Amérique est la contrée où se développe d'une façon plus générale le «goût du bien-être matériel» car «[l]e soin de satisfaire les moindres besoins du corps et de pourvoir aux petites commodités de la vie y préoccupe universellement les esprits<sup>29</sup>». Toutefois, Tocqueville ressent le besoin de s'expliquer dans une première note : «[...] si je suis sûr d'avoir sincèrement cherché la vérité, je suis loin de me tenir pour certain de l'avoir trouvée<sup>30</sup>». Qu'y a-t-il encore de si peu compréhensible dans ce pays et que se cache-t-il derrière le mirage américain ?

Pour certains, partir pour l'Amérique est un événement troublant. Perplexe devant une Amérique dégageant toujours un côté mystérieux qui l'inquiète, Jules Leclercq décrit le malaise qu'il éprouve au moment de son départ, le 16 mai 1876 :

Il neigait [*sic*] à gros flocons, tout comme si décembre était revenu par une de ces transitions subites qu'un simple truc de machiniste produit à l'Opéra. Emmitouflé dans mes vêtements d'hiver, je me livrais aux mille réflexions qui se pressent dans l'esprit d'un voyageur solitaire prêt à partir pour l'Amérique, lorsque je vis passer un cercueil recouvert d'un drap noir et porté par quatre matelots<sup>31</sup>.

La singularité de ce passage est à retenir. Tandis que l'attrait américain commence à devenir une réalité, des idées noires et angoissantes l'affolent. Il est évident que Leclercq sent le lien à son «monde connu» s'affaiblir. L'Amérique, vers laquelle le «voyageur solitaire [s'apprête] à partir», l'inquiète. La présence de ce continent se fait déjà sentir par deux faits, à la fois curieux et inquiétants, le mauvais temps et la mort représentés par la neige qui tombe et le cercueil qui passe. Un mélange d'enthousiasme et d'appréhension occupe l'esprit du voyageur, on l'a déjà mentionné : «le départ du voyageur remet en question son lien avec la communauté qu'il laisse. Il part et, peut-être, ne reviendra-t-il plus...<sup>32</sup>». La vision pragmatique que Tocqueville a léguée à ses successeurs ne modifie en rien l'envers de la médaille, c'est-à-dire l'image troublante d'une Amérique montrant aussi au voyageur moderne de quoi rêver et de quoi avoir peur de partir. L'Amérique demeure pour les Européens une terre au visage ambivalent, avec d'une part le «spectacle» permanent qu'elle propose, pour reprendre un terme de Tocqueville, et, d'autre part un «ailleurs» synonyme d'étrangeté et de mystère.

<sup>29</sup> Alexis de Tocqueville, *De la Démocratie*, *op. cit.*, p. 641.

<sup>30</sup> *Ibidem*, p. 936.

<sup>31</sup> Jules Leclercq, *op. cit.*, p. 1.

<sup>32</sup> Cf. *supra*, chapitre deuxième.

### V.2.2 - Voyage au *Far West*

Le désir de faire fortune, l'ivresse des grands espaces, l'amour du bien-être et du confort, ainsi que l'attrait pour la vie simple et pratique sont des motifs exaltants qui reviennent constamment dans les récits de voyage. La perception de l'Ouest du continent américain diffère complètement de celle de l'Est chez les voyageurs français. L'Ouest représente les chemins extrêmes : il est synonyme de grands espaces, de prairies, de vie simple et souvent rude, et aussi de richesses, alors que l'Est rappelle les mœurs et les coutumes européennes dont l'histoire est rattachée directement au vieux continent. En l'occurrence, dans certains romans ou récits, le *Far West* américain est souvent montré par des images de *cow-boys* et de landes interminables. Ces images foisonnent dans la littérature populaire française mettant respectivement en vedette, entre autres, les héros de Gustave Aimard et de Raymond Auzias-Turenne et, comme l'ajoute Maurice Sand dans son récit, «[n]'en déplaise aux esprits positifs, le Français verra toujours l'Amérique à travers ces beaux romans<sup>33</sup>». Parallèlement, un essor iconographique se développe avec la représentation du *cow-boy* et de son *monde américain* (les images de chevaux, de prairies, d'Indiens, d'éperons, de bisons, de pistolets, de *saloons*, etc.). Les gravures des frères illustrateurs français Alfred et Tony Johannot ou encore les dessins de Bertall sont reproduits dans la série des *Romans populaires illustrés*, édités à Paris par Gustave Barba. Cet essor est aussi alimenté par des artistes américains qui fréquentent assidûment les milieux intellectuels européens. Le Français Henry Farny, établi dès son enfance à Cincinnati, est connu à l'époque en Europe pour sa vaste production iconographique agrémentant des récits, des romans et des contes sur les prairies, les *cow-boys* et les Indiens<sup>34</sup>. Le *cow-boy* est cet homme rude, parfois impitoyable, qui exprime des valeurs simples, mais fondamentales à sa survie dans les grands espaces sauvages américains.

<sup>33</sup> Maurice Sand, *op. cit.*, tome 38, p. 208.

<sup>34</sup> Henry Farny (Henri-François Farny) est né à Ribeauville (France) en 1847 et meurt à Cincinnati (Ohio) en 1916. Sa famille quitta le pays en 1848 à la suite de la Révolution de 1848. À l'âge d'un an, il se retrouve dans un petit village de l'ouest de la Pennsylvanie où il restera jusqu'à l'âge de 12 ans. En 1859, la famille se déplace à Cincinnati où il commence ses études en peinture en apprenant aussi l'art de l'illustration. Plus tard, il travaillera pour les éditions des frères Harpers de New York. Vers les années 1870, il effectue un long voyage en Europe, dans sa France natale notamment, où il rencontre d'autres artistes peintres. Lors de ce voyage, il est déjà reconnu pour ses tableaux de paysages américains. Son séjour au Dakota en 1881 sera très important : il affinera alors son opinion sur les autochtones de l'ouest du continent. Ses peintures deviennent célèbres en raison des images nostalgiques qu'elles diffusent sur les moments de la vie des derniers Indiens de ces régions (son huile «Apache Indian» de 1901 est très évocatrice). Son œuvre reste un point de référence capital pour comprendre la réalité du *Far West*. Fondateur de la *Cincinnati Arts Students League*, Farny deviendra un membre important de la vie artistique en Ohio et il sera renommé dans tout le reste des États-Unis. (source : site web de la Ohio Historical Society on Line, [www.ohiohistory.org](http://www.ohiohistory.org))



telles que la liberté personnelle, la justice dans les rapports avec ses pairs et la vie quotidienne dans la prairie. Cet homme surfait incarne l'acteur par excellence de l'Ouest américain qui « envahit la légende de la Frontière, mêlant intimement réalité et imagination. Les Français vont découvrir les facettes de ce nouveau héros [...]. Ainsi, le *Far West* alimente-t-il, de façon très vivante, l'exotisme américain<sup>35</sup> ».

Dans son recueil intitulé *Passé et présent*, Xavier Marmier reprend cette légende de la férocité du *cow-boy*, cet « Européen [qui] est venu [...] pour le plaisir de chasser et de tuer, pour montrer sa prestesse de cavalier et son habileté de tireur, [et qui] a fait d'effroyables ravages dans ces bandes paisibles<sup>36</sup> ». Quel type d'Européen cet auteur veut-il décrire ? Désormais, il est évident que cet Européen n'est plus authentique : dans le récit en question figure un nouvel Européen, à savoir l'Américain adapté au milieu physique. Il s'opère un échange entre deux réalités : cet homme est, à la fois, *européen* et *américain*. Le vieux et le Nouveau Monde, bien que différents, s'interpénètrent. Marmier fait place à un exotisme des origines, qui remonte au temps des pionniers européens venus s'établir dans le Nouveau Monde. L'Européen « est venu » en Amérique, il s'est installé, adapté progressivement, bref il s'est américanisé : les bases sont jetées pour la fondation d'une « nation moderne » adoptant de nouvelles valeurs. Marmier se réfère à cette saga américaine issue du souvenir des origines du peuplement du continent. Au XXe siècle, l'ouvrage de Séraphin Marion, paru en 1923 sous le titre de *Relations des voyageurs français en Nouvelle France au XVIIe siècle*, renoue avec ce souvenir en relatant l'établissement des premiers colons au Canada. À l'instar de Marmier, Marion retrace l'histoire et les vicissitudes d'une « nation naissante [qui] a bien soutenu son rôle incomparable, de la baie d'Hudson à la Louisiane, en vertu même de la valeur intellectuelle, morale et religieuse de ses pionniers sur l'immense *Amérique septentrionale* [...] »<sup>37</sup>.

De même, sur un ton légèrement condescendant, Ernest Duvergier soumet à ses lecteurs ses « impressions » vis-à-vis du *cow-boy*. Au cours de l'été de 1864, il se retrouve au Minnesota où il rencontre le prototype de l'« homme de l'ouest » :

... Jusqu'à présent, je vous ai dépeint l'homme de l'ouest sous de fort vilaines couleurs. Je crains que vous ne preniez pour des jugements ces impressions de la première vue et ce portrait purement extérieur que je vous en ai tracé. Sans doute l'homme de l'ouest est sale, rude, indiscret, vulgaire ; mais il n'est ni méchant ni querelleur. Pour bien vivre avec lui, il faut savoir endurer ses grossièretés et les lui rendre [...] »<sup>38</sup>.

<sup>35</sup> Jacques Portes, *op. cit.*, p. 85.

<sup>36</sup> Xavier Marmier, *Passé et présent*, *op. cit.*, p. 235. Nous soulignons.

<sup>37</sup> Séraphin Marion, *Relations des voyageurs français en Nouvelle France au XVIIe siècle*, Paris, Les Presses Universitaires de France, 1923, p. VI-VII.

<sup>38</sup> Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, tome 59, p. 140.

Le *cow-boy* est, selon ce voyageur, le résultat d'«une société démocratique où non seulement chacun peut aspirer à tout, mais où les plus riches gardent encore la trace du fumier natal<sup>39</sup>»...

Par contre, durant son voyage d'est en ouest sur le continent américain, Étienne Hulot sillonne les landes des *cow-boys* et manifeste son ravissement face à ce milieu. Il raconte que, dans le train l'amenant du Minnesota au Manitoba, il «entr'ouvre les rideaux de [son] sleeping-car, [et il est] en plein Far West. Les vagues de la prairie ondulent la surface du sol jusqu'à l'horizon. De loin en loin, se détache une ferme qu'entourent des champs interminables [...], le paradis du maïs et du blé»<sup>40</sup>. Par la suite, il dessine un portrait du *cow-boy* des *bad-lands* du Dakota :

Avec son feutre gris à larges bords, sa chemise de cuir brodée sur le plastron, avec son pantalon de peau de buffle dont les franges pendent sur le côté, avec ses éperons colossaux destinés à éventrer les chevaux, avec sa carabine en sautoir et les deux revolvers imposants qu'il s'attache à la taille, le *cow-boy* fait l'effet d'un arsenal vivant. [...] Cavalier incomparable, il passe son existence à chevaucher dans la savane et à chercher noise aux Indiens<sup>41</sup>.

Ce portrait sociologique saisissant assigne au *cow-boy* la marque de l'«Autre». Pour Hulot, il n'est plus question de l'Européen immigré dans ces landes, mais d'un homme désormais maître de son destin et de son style de vie, quelles que soient ses origines européennes.

Également, le *Far West* canadien qui, quelques années auparavant, était «encore inconnu» et rempli de «mystérieuses solitudes», charme par l'exotisme de ses landes et par ses richesses inexploitées. Lors de son voyage au Canada de 1880, le commissaire agricole français Lalonde, délégué de la Société Centrale d'Agriculture de la Seine Inférieure comprend le potentiel agricole de cette contrée. Il proclame, le 18 novembre de la même année, au banquet donné par la ville de Montréal en l'honneur des délégués :

J'avoue, messieurs, que, comme agriculteur, le Far West a été un spectacle merveilleux pour moi. Quelle prodigieuse fertilité et quelle immense étendue ! La libéralité du gouvernement m'a permis d'accomplir un magnifique voyage, auquel je n'aurais jamais pu songer si j'avais été livré à mes propres ressources<sup>42</sup>.

<sup>39</sup> *Ibidem*.

<sup>40</sup> Étienne Hulot, *op. cit.*, p. 233.

<sup>41</sup> *Ibidem*, p. 283-284.

<sup>42</sup> Discours de M. Lalonde, *La France et le Canada français*, discours prononcé au banquet du 18 novembre 1880 à Montréal. Montréal, Imprimé aux ateliers de la Minerve, 1880, p. 40.

Cette «immense étendue», qui présente un spectacle exotique, est porteuse d'un avenir économique fort. Le *Far West* ne cesse d'attirer l'attention. Cette contrée offrira, en effet, durant toute la seconde moitié du XIXe siècle, de nouvelles possibilités d'installation et deviendra le lieu de nombreuses migrations d'Européens.

### V.3 - Un changement de vie : émigrer en Amérique

L'Amérique est considérée comme le lieu où émigrer par excellence, et ce phénomène s'accroît vers la fin du XIXe siècle. Dans ce contexte, des Français prennent la route pour les endroits les plus reculés du continent, des prairies américaines du Nord aux pampas du Sud. Depuis sa création, le journal *Paris-Canada* soutient une vigoureuse propagande en faveur de l'émigration française au Canada. Selon le journal, ce pays propose des conditions de vie meilleures que toutes les autres contrées du continent américain. Et voilà que, tout au long des années 1880, «c'est surtout le Canada qui est à la mode<sup>43</sup>».

#### V.3.1 - Encourager les Français à partir

Des départs, des traversées, sans cesse la fascination américaine se renouvelle : «Il y a des départs chaque semaine. Sur les navires il y a presque toujours des Français ou des Belges, la traversée est donc assez agréable, car on se retrouve en compagnie<sup>44</sup>». La revue *Paris-Canada* est particulièrement engagée dans la diffusion d'informations concernant le courant migratoire entre la France et le Canada. Ce pays du Nouveau Monde est considéré l'endroit où les Français se sentent le mieux parce qu'ils le trouvent accueillant: la langue et la survie de certaines mœurs françaises expliquent aussi l'intérêt des Français pour le Canada. Cette réalité accentue le rayonnement de l'image du Canada en France, touchant surtout les masses populaires et grâce à laquelle la propagande sur l'émigration française s'est rapidement accrue<sup>45</sup>. Alors que beaucoup de Britanniques émigrés au Canada occupent des places d'élite ou travaillent dans les villes, de nombreux Français défiant maints obstacles (les rigueurs du climat, les installations précaires et l'absence de moyens de communication) prennent la route pour cette contrée, attirés surtout par l'assurance d'obtenir une bonne terre et une somme d'argent leur permettant

<sup>43</sup> Gaston Jollivet, article du *Figaro* repris dans *Paris-Canada*, 12 janvier 1888, p. 2.

<sup>44</sup> Auguste Bodard est le secrétaire général de la Société d'immigration française; la citation est tirée de son ouvrage intitulé *En Route pour le Canada. Guide pratique du colon et du voyageur*, Montréal, [s. éd.], 1893, p. 30.

<sup>45</sup> Concernant la bibliographie consacrée à ce sujet, nous renvoyons à l'étude de Sylvain Simard, *Mythe et reflet de la France, op. cit.*

de s'y établir. Nous avons consulté à ce sujet des documents peu connus concernant la propagande faite par des organismes canadiens auprès des Français, des Belges et des Suisses durant les années 1890, afin d'accroître le flux d'émigration vers les provinces en pleine expansion coloniale et agricole. En faisant miroiter le mythe de la fondation d'une nouvelle société par la «race française», Pierre Foursin tente de convaincre des milliers de Français de partir pour le Canada. Il pose la question suivante : «Et la race française, qui s'efforce vainement de trouver un champ pour son expansion par une politique coloniale officielle qui s'affirme partout à la fois [...], qui l'empêcherait de reprendre la route d'Amérique, de revenir aux traditions qu'elle y a laissées de races [sic] colonisatrice ?<sup>46</sup>». Voici l'extrait d'un document de la Société d'immigration française du Canada, domiciliée, en 1893, au 46 de la rue du Général Foy à Paris, et représentée par Auguste Bodard dont la tâche principale est d'encourager les Français à s'établir dans les vastes territoires du Manitoba :

LE GOUVERNEMENT DONNE  
- UNE VALEUR DE -  
3.500 FRANCS  
À TOUTE FAMILLE QUI S'ÉTABLIRA SUR UNE TERRE  
EN CANADA.

MONSIEUR,

La société d'Immigration Française de Montréal, Canada, dont le but est de favoriser l'établissement des Français, Belges et Suisse en Canada, a le plaisir de porter à votre connaissance, qu'en outre du lot gratuit de 64 hectares de bonne terre en prairie et en bois, donné dans la province de Manitoba, à tout homme âgé de plus de 18 ans, le gouvernement vient de décider d'accorder à chaque famille qui s'établira sur un de ces lots, pour l'aider à payer la construction de sa maison, une somme variant de 100 à 300 frs suivant le nombre des enfants<sup>47</sup>.

Le Canada a besoin de jeunes gens voulant s'établir sur ses territoires vierges prêts à être exploités. Dans les lignes qui suivent cet extrait, le ton devient plus convaincant pour

---

<sup>46</sup> Pierre Foursin, *op. cit.*, p. 38. C'est d'ailleurs Foursin qui en 1893 «réussit à convaincre un groupe de jeunes Parisiens fortunés d'investir jusqu'à 350 000 francs dans sa société [la *Société foncière du Canada*], société de colonisation de l'Ouest canadien et plus précisément dans la réserve de Piapot, diocèse de Regina, en Saskatchewan. Cf. site de la Communauté de Montmartre en Saskatchewan. [www.dlcwest.com/~acfc/Communaute/montmart/montmar1.htm](http://www.dlcwest.com/~acfc/Communaute/montmart/montmar1.htm). Nous apprenons aussi dans un document conservé à la Bibliothèque publique de Regina que les riches amis parisiens impliqués dans ce projet sont : Armand Goupil, notaire, Auguste et Albert Hayman, joailliers, Jean et André Chartier, riches étudiants universitaires et Louis Gigot, beau-frère des frères Chartier et ingénieur. Tous ces gens étaient enthousiastes et confiants dans leur projet de fonder une communauté francophone dans les parages de Wolseley, à l'ouest de la réserve indienne d'Assiniboine. Cf. manuscrit de Roméo Bédard, *History of Montmartre 1893-1953*, [s.l., s.n.], 1953.

<sup>47</sup> Auguste Bodard, *op. cit.*, p. 1.

souligner que l'offre du Gouvernement canadien ne prévoit pas de remboursement, car il s'agit d'un «don généreux» pour le colon européen. De plus, «[c]omme en France, en Belgique et en Suisse on parle français en Canada», les Européens ne peuvent que se laisser séduire par le rêve américain et «profiter des avantages que leur offre [ce] pays, avantages que l'on ne rencontre nulle part ailleurs<sup>48</sup>». La rhétorique de cette publicité, remplie d'images simplistes mais convaincantes, tient de l'utopie vers la fin de l'annonce en question : «nulle part ailleurs» le colon européen ne pourra rencontrer ces privilèges. Dans son ouvrage au titre évocateur, *Utopiques : jeux d'espace*, Louis Marin, paraphrasant le philosophe allemand Ernst Bloch, à propos du citoyen Cabet de Paris qui voulait quitter la France en 1848 pour fonder en Amérique du Nord une colonie fondée sur les principes de la communauté de biens, affirme que l'utopie «est la latente poussée de ce qui est en train de passer, de se dire et, en se disant, de faire advenir le nouveau, l'autre inattendu, dans le flux de sa parole<sup>49</sup>». L'émigration française au Canada est donc cette histoire qui est en train de se faire, qui apporte du bonheur à certains ou qui se révèle une simple chimère pour d'autres, «source d'amères désillusions, car elle devient alors méconnaissance de l'«autre»<sup>50</sup>».

En cette fin de siècle traversée par des changements sociaux rapides, de nombreuses brochures circulent en France pour exalter la quête de nouveaux horizons. Le Canada domine dans plusieurs écrits tels que *Le Guide du colon dans le Grand Ouest Canadien* (1890), *En route pour le Canada* (1893), *La colonisation française au Canada* (1893) et *L'agriculture en Canada* (1900). Grâce à leur format pratique qui ne dépasse jamais la cinquantaine de pages, les brochures sont largement distribuées dans certaines régions françaises. Les textes sont simples et souvent accompagnés de dessins pittoresques (des images idylliques de champs agricoles, des scènes de chasse, des vues panoramique de villages), comblant ainsi les attentes des lecteurs.

Mais que disent ces émigrants français une fois rendus au Canada ? Vers 1873, le Gouvernement du Canada fait imprimer un recueil de lettres d'émigrants, intitulé *Extraits de diverses lettres adressées par des émigrés à M. Bossange, Agent du Gouvernement canadien, et à diverses personnes*<sup>51</sup>, afin de convaincre les indécis à venir s'installer au

---

<sup>48</sup> *Ibidem*.

<sup>49</sup> Louis Marin, *Utopiques : jeux d'espaces*. Paris, Les Éditions de Minuit, 1973, p. 344.

<sup>50</sup> *Ibidem*.

<sup>51</sup> *Extraits de diverses lettres [...]*, Bureau du Gouvernement canadien, Paris-Havre, [1873 ?]. Gustave Bossange était aussi agent de la compagnie de navigation *Allan* pour la France et fils du grand libraire et éditeur parisien Hector Bossange, fondateur «d'un vaste établissement de librairies [ouvrant] de nouveaux débouchés à la librairie française par de fréquents voyages en Europe et en Amérique [où] il a établi des

Canada. Évidemment, les lettres choisies dans ce recueil n'expriment que des opinions très favorables. Selon ces brochures de propagande, dès leur arrivée, les immigrants sont chaleureusement reçus. On met à leur disposition toutes les commodités de la vie moderne (des salles avec chauffage, de l'eau potable, un téléphone, un télégraphe, des provisions, etc.) avant que les trains du Pacifique les dispersent dans le reste du pays. Pierre Foursin relate que la majorité des émigrants français arrivent au port de Québec «sur les quais du bassin Princesse-Louise, en eau profonde (11 mètres à marée basse), [où] d'immenses baraquements ont été élevés; rien n'a été épargné pour y réunir tout le confort nécessaire aux nouveaux débarqués<sup>52</sup>».

Voici certains de ces *Extraits*. Le premier est tiré d'une lettre datée du 1er août 1872 et signée par Frédéric Legrand, «*Fermier de Mr. Gray au Cap Rouge*». Il écrit :

Je vous remercie sincèrement de l'empressement que vous avez mis à me recommander à Mr. le Commissaire de l'Emigration; grâce à vous j'ai obtenu un emploi qui a surpassé mes espérances; nous avons causé pendant quelque temps ensemble et il m'a jugé assez capable pour remplir l'emploi de chef de culture sur une ferme disponible, appartenant à un anglais, nommé Mr. Gray. [...] <sup>53</sup>

Charles de Pompery, agriculteur près de Québec, raconte, dans une lettre du 19 décembre 1872, les démarches qu'il a faites pour l'obtention de ses biens et il compare les avantages du Canada à ceux offerts par la France :

J'ai acheté, presque à notre arrivée, une petite propriété à dix kilomètres de Québec, moyennant deux mille piastres (11.133 fr.) payables en cinq années; j'ai eu trente-trois arpents de bonne terre depuis longtemps défrichée, avec maison assez vaste, grange et écuries isolées, et en outre trente arpents de bois. [...]

Le Canada, par son immense territoire, non-encore exploité, offre aux petits capitaux la possibilité de créer des exploitations agricoles d'une certaine étendue et qui sont en France réservées aux personnes jouissant déjà d'une certaine fortune<sup>54</sup>.

D'autres trouvent des emplois satisfaisants hors du secteur agricole, comme monsieur Lemenu, «*employé à l'Hôtel Laurin, à Montréal*», en fournit la preuve dans sa lettre du 5 décembre 1872 :

---

maisons au Canada, aux États-Unis, au Brésil et en Russie», cf. Glaeser, E., *Biographie nationale des contemporains*, 1878, repris par Susan Bradle, *op. cit.* (microfiches).

<sup>52</sup> Pierre Foursin, *op. cit.*, p. 4.

<sup>53</sup> *Ibidem*, p. 3.

<sup>54</sup> *Ibidem*, p. 6.

J'ai le plaisir de vous informer que je suis très-satisfait d'être venu au Canada. On gagne bien sa vie dans ce pays et les vivres sont très-bon marché. J'espère bien m'établir pour mon compte l'année prochaine. Les gens sont très-affables, parlent français et aiment beaucoup les Français. Nous avons été très-bien reçus et casés à notre arrivée<sup>55</sup>.

De ces extraits de lettres, il ressort un même sentiment général : la satisfaction vécue par chacun face au «nouveau». Le Canada est perçu comme étant un vaste et jeune pays offrant de grands espoirs à tous ceux qui sont las de la routine et des conventions de la hiérarchie française. Mais, comme nous le verrons dans le sous-chapitre suivant, - peu de Français - relativement à d'autres communautés européennes - s'y établissent durant la seconde moitié du XIXe siècle et plusieurs d'entre eux reviennent en France après un court séjour.

### V.3.2 - Les intellectuels et l'émigration française en Amérique

Des intellectuels français de diverses disciplines discutent avec verve du phénomène de l'émigration. L'émigration française en Amérique ne peut se soustraire aux enjeux socio-économiques et politiques de l'époque. Georges Demanche, ami de Gustave de Molinari et membre de la mission du *Damarra* de 1885, formule vers les années 1930, plus de quarante ans après son voyage au Canada, des appréhensions par rapport à l'avenir démographique du Canada français. Il parle des effets pernicioeux de l'immigration étrangère (non francophone) au Canada. L'immigration française est, selon lui, affaiblie et le seul moyen pour les Canadiens français de conserver leurs acquis sera la «revanche des berceaux». Il dit à ce propos : «L'avenir, que sera-t-il pour les Canadiens-Français ? / Il sera ce que sera la natalité. Celle-ci deviendra la grande régulatrice de la progression française et l'immigration étrangère en fixera la proportionnalité<sup>56</sup>».

Tout d'abord, quelques précisions historiques s'imposent afin de mieux cerner la situation générale des Français émigrant au Canada à partir des années 1850. Selon l'étude de Pierre Savard, l'immigration française au Canada «représente une fraction bien mince de l'ensemble des arrivées<sup>57</sup>». En effet, parmi les Européens, les Français viennent loin derrière les Austro-Hongrois, les Russes, les Scandinaves, les Allemands et les Italiens. En 1851, pour le Canada-Uni, on compte approximativement la présence de 2.500

<sup>55</sup> *Ibidem*, p. 9.

<sup>56</sup> Georges Demanche, *Cinquante années de peuplement - Canada*, Paris, Spes, 1928, p. 126. Demanche est aussi l'auteur d'un récit de voyage de 1890, intitulé *Au Canada et chez les Peaux-Rouges*.

<sup>57</sup> Pierre Savard, *Le Consulat général de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1914*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970, p. 77. Selon l'étude de Raoul Girardet, *L'Idée coloniale en France*

«Français» nés en France; en 1881, sur tout le territoire canadien, le nombre en est estimé à 4.389; enfin, vers 1891, le Canada en dénombre environ 5.400. Au début du XXe siècle, on assiste à une augmentation des immigrants dans l'Ouest, surtout au Manitoba; en 1901, le total est d'environ 6.000 Français dans toute la Confédération<sup>58</sup>. Ces chiffres apportent des précisions sur le mouvement de l'émigration française au Canada, lequel n'a donc pas été de grande envergure. La France, à ce moment-là, cherche à consolider ses liaisons commerciales et politiques avec le Canada plutôt qu'à encourager un véritable courant d'émigration.

Trois auteurs sont représentatifs de cette période, du fait de leurs intérêts et de leurs contacts constants avec le Canada : Édme Rameau de Saint-Père, Frédéric Gerbié et Gabriel Hanotaux. Leurs écrits couvrent pratiquement toute la période qui nous intéresse dans notre étude. Ils ont joué un rôle important, ne serait-ce que pour aider à mieux comprendre la complexité du milieu dans lequel les voyageurs français ont mûri leurs projets de voyage. Nous leur consacrons quelques mots de présentation.

#### V.3.2.1 - Edme Rameau de Saint-Père

En 1859, un important ouvrage de vulgarisation sur le Canada paraît en France, sous la signature d'Edme Rameau de Saint-Père. Grand sociologue, sympathisant avec la «race» canadienne française, Rameau publie *La France aux colonies*<sup>59</sup>, grande fresque détaillée de la situation démographique canadienne de 1600 jusqu'à 1858. Les études de Rameau sur la population du Canada sont parmi les toutes premières dans la seconde moitié du XIXe siècle. Son travail devient ainsi une référence capitale pour une partie des intellectuels intéressés par le Canada et, également, chez les voyageurs de notre corpus. L'«Introduction» de son ouvrage est une source indispensable à la compréhension de l'idéalisation, par l'intelligentsia française, des avantages que l'épanouissement de l'élément français hors de France apporte à la nation. Rameau fournit des arguments à propos de l'essor colonialiste européen de son temps, quand il écrit :

C'est d'abord une erreur manifeste que d'affirmer l'appauvrissement nécessaire de la population d'un pays par l'émigration, car les nations qui se développent avec le plus d'énergie sont précisément, comme nous l'avons indiqué plus haut, celles qui fournissent le plus à l'émigration et aux colonies. [...]

---

*de 1871 à 1962* (Paris, La table Ronde, 1972), la France, à cette période, «n'alimente qu'un très médiocre courant d'émigration» (p. 28).

<sup>58</sup> Pierre Savard, *op. cit.*, 77.

<sup>59</sup> Le titre complet étant : *La France aux colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique. Acadiens et Canadiens*, Paris, A. Jouby, 1859.



C'est ainsi qu'il se fait que chez tant de nations industrielles et intelligentes l'émigration n'a été qu'un stimulus à leur développement intérieur<sup>60</sup>.

Il exprime sa foi dans le progrès des civilisations, progrès qui se manifeste aussi par la croissance démographique d'un peuple à travers le monde. Il doit en être ainsi de la France qui, selon lui, devrait profiter des foyers français présents dans le monde, dont le Bas-Canada, où il n'y a «pas moins d'un million d'âmes parlant français et formant une petite nation serrée, indestructible et qui a déjà son importance dans l'économie générale du continent américain<sup>61</sup>». Pour son étude, Rameau s'appuie sur des sources historiques et statistiques faisant preuve d'une rigueur scientifique louable, comme le *Recensement des Canadas* de 1851-1852 et le *Rapport sur l'émigration canadienne* de 1857, des documents éclairants sur le mouvement démographique de la population canadienne depuis 1600. Dans la bibliographie, il faut noter l'apport précieux que d'autres intellectuels et membres de plusieurs sociétés savantes ont fourni à l'étude de Rameau; parmi ceux-ci, nous remarquons les noms des Canadiens Joseph-Guillaume Barthe (*Le Canada reconquis par la France*, de 1855) et Isidore Lebrun (*Statistique des deux Canadas*, de 1833), des Américains Adam Seybert (*Statistical annals*, de 1818) et George Tucker (*Progress of the United States*, de 1843). La grande valeur de cet homme, qui mériterait à lui seul toute une étude, réside surtout dans le fait qu'il a brossé un tableau détaillé des données démographiques antérieures à son époque, d'ailleurs difficiles à recueillir, en dégagant les grandes lignes du développement de la population canadienne.

### V.3.2.2 - Frédéric Gerbié

Le sociologue et essayiste Frédéric Gerbié a vécu pendant quatre ans au Canada et a écrit deux ouvrages intéressants qui ont attiré l'attention de plusieurs voyageurs, avant ou après leur voyage au Canada : *Le Canada et l'émigration française*, en 1884, et *France et Canada*, en 1896<sup>62</sup>. Gerbié y présente avec clarté ses observations en faveur de l'émigration française et sur le projet de libre-échange franco-canadien, qui faisait alors l'objet de vifs débats. En effet, pendant les années 1880, le gouvernement canadien s'efforce d'augmenter l'émigration française au pays, mais les Français se dirigent plutôt

---

<sup>60</sup> *Ibidem*, p. XXVII-XXIX.

<sup>61</sup> *Ibidem*, p. VIII.

<sup>62</sup> Il y a plusieurs éditions de l'ouvrage intitulé *Le Canada et l'émigration française*. Nous mentionnons ici l'édition canadienne, celle de Québec, chez Darveau, en 1884 (il s'agit de la toute première édition de cet ouvrage) et l'édition française de Paris, chez Augustin Challamel, en 1885. Étienne Hulot y puise souvent des considérations tout au long de son récit. L'autre ouvrage de Frédéric Gerbié, *France et Canada*, a été imprimé à Paris par Charles Schlaeber en 1896.

vers l'Algérie et l'Indochine, conformément aux efforts du gouvernement de Jules Ferry. Au cours de ces années-là, Gerbié essaie infatigablement de faire de la propagande en faveur des régions francophones du Canada auprès de certains groupes français influents et d'éveiller ainsi leur intérêt pour l'Amérique.

Les mêmes thèmes et les même mots reviennent. Pendant plus de vingt ans, dans un contexte social agité, il se voue à cette cause. Il croit beaucoup dans «la grandeur et [dans] l'expansion de la race et de la langue françaises» en Amérique du Nord et, pour lui, ce développement ne peut réussir qu'au Canada. Les terres prêtes à recevoir les vagues migratoires du vieux monde sont les provinces de Québec, de Manitoba et de l'Acadie. Par son ouvrage de 1884, Gerbié s'est aussi attiré les critiques favorables du marquis de Lorne, ancien gouverneur général du Canada, qui lui écrit de Londres, en 1884, en ces termes :

Cher Monsieur,

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir votre ouvrage : *Le Canada et l'Émigration française*, et j'espère que la description soignée et complète que vous donnez de ce pays engagera un plus grand nombre de Français à se rendre au Canada afin d'augmenter la force et la prospérité de la Nouvelle-France : la Province de Québec.

Votre obéissant serviteur,

LORNE<sup>63</sup>

Gerbié est écouté par les hauts personnages des milieux politiques canadiens, français et anglais, comme en font foi les nombreuses références à George Foster (ministre canadien des Finances), Gabriel Hanotaux (ministre français des Affaires étrangères et membre de l'Académie française) et Hector Fabre (commissaire général du Canada à Paris).

Dans la partie intitulée «Développement des relations entre la France et le Canada», contenue dans son étude de 1896, Gerbié brosse un tableau du «va-et-vient» entre les deux pays. Son insistance sur l'importance de l'émigration française est encore très présente dans cette enquête car ce flux migratoire régresse comparativement à ce qui se passe dans les autres groupes ethniques : en 1891, environ 5.500 Français sont établis sur le territoire canadien. Les mouvements les plus importants de l'émigration française en Amérique se font vers le Sud, notamment en Argentine, en Uruguay et en Brésil<sup>64</sup>. Un extrait du journal montréalais le *Lovell's*, de janvier 1891, rapporte des chiffres, très

<sup>63</sup> Frédéric Gerbié, *France et Canada, op. cit.*, p. 83.

<sup>64</sup> En Uruguay, la présence d'une forte concentration française remonte déjà aux années 1840, sous le règne de Louis-Philippe. L'émigration française en Amérique latine se poursuit intensément sous le Second Empire. Toutefois, la France de cette fin de siècle manque de plus en plus de candidats pour la colonisation dans son propre empire.

représentatifs de toute la période en question, sur la population de Montréal d'après les nationalités et les religions représentées. Nous avons relevé les chiffres relatifs, d'une part, aux Français de France et, d'autre part, aux autres groupes montréalais : «Born in Canada / French, [de] *France* 259 / Born in France 896», tandis que sont recensés 22.260 Irlandais nés au Canada et 15.129 nés en Irlande; 601 Américains nés au Canada et 2.069 nés aux États-Unis et, finalement, 500 Allemands nés au Canada et 592 nés en Allemagne<sup>65</sup>. Cet exemple, bien qu'il se réfère à une réalité plus restreinte, vient confirmer les dires de Gerbié sur la faiblesse de la présence française au Canada. Selon ce sociologue, diverses raisons expliquent ce phénomène : la forte concurrence étrangère, surtout allemande, affaiblit les échanges commerciaux et les entrées des particuliers au pays: la difficulté du transport maritime qui dure depuis des années, à cause de l'absence de ligne de navigation «directe et régulière», n'est toujours pas résolue en 1896 entre la France et le Canada, tandis que l'Allemagne et la Belgique assurent déjà leur liaison maritime depuis longtemps:

Cette seconde cause d'infériorité n'est pas une des moins importantes. On peut même dire que la création d'une ligne directe et régulière de navigation entre la France et le Canada est une condition *sine qua non* d'un développement appréciable des relations commerciales entre les deux pays.

Plusieurs tentatives ont été faites dans ce sens et ont donné des résultats peu encourageants<sup>66</sup>.

Gerbié, dans la conclusion de son étude, dénonce avec véhémence la paralysie politique entre la France et le Canada, parce qu'«en dépit de toutes les tentatives qui ont été faites, les progrès accomplis depuis douze ans dans le développement [des] relations avec le Canada sont loin d'être à la hauteur» de ceux que l'auteur a souhaités. Pour leur réalisation, il déclare avoir «fourni [une] large part de lutte et de travail<sup>67</sup>». Il fait valoir la nécessité d'un changement politique en matière d'émigration afin de rétablir la situation précaire du fait français au Canada : «Ce qu'il faut aux Canadiens français, ce n'est pas une émigration française passagère, mais bien une émigration qui se fixera définitivement sur le sol canadien et s'assimilera à la population indigène dont elle aura à partager les destinées<sup>68</sup>».

<sup>65</sup> Chiffres tirés du *Lovell's Historic Report of Census of Montreal*, «Population of Montreal by nationalities and religions», janvier 1891.

<sup>66</sup> Frédéric Gerbié, *France et Canada*, *op. cit.*, p. 98-99.

<sup>67</sup> *Ibidem*, p. 187.

<sup>68</sup> *Ibidem*, p. 189.

Gerbié se distingue des autres intellectuels par sa prise de conscience de la situation. Le fait d'avoir vécu parmi les Canadiens pendant quatre ans lui a permis de se défaire rapidement des lieux communs qui souvent s'installent préalablement dans toute tentative de relations entre deux pays et entravent leur entente. Loin de l'euphorie, il montre dans son étude intitulée *France et Canada* qu'il a compris les multiples enjeux politiques, commerciaux et, particulièrement, sociaux, qui ont empêché l'épanouissement des relations entre les deux pays. Il le dit : «Cet état d'esprit est fâcheux, mais nous ne pouvons nous empêcher de le constater<sup>69</sup>». C'est une leçon importante qu'il donne aux Français qui s'intéressent au phénomène de l'émigration. Poussant plus loin que Rameau son intérêt pour le Canada français, Gerbié fournit aux Français un tableau actuel et complet de ce pays à la fin du siècle. La diffusion de ses données sur le Canada français en France se poursuivra jusqu'au début du XXe siècle. Par ailleurs, Gerbié relance ponctuellement son action de propagande pour l'émigration française à travers divers articles publiés dans la revue *Paris-Canada*.

#### V.3.2.3 - Gabriel Hanotaux

Gabriel Hanotaux est un fervent défenseur des affaires canadiennes en France. Grâce à sa nomination comme ministre des Affaires étrangères en France de 1894 à 1898, et académicien depuis 1897, il est en contact direct avec beaucoup de personnalités influentes dans le monde entier. Ses contacts, accompagnés de visites à l'étranger, l'amènent à se forger une opinion personnelle concernant les relations diplomatiques relatives aux différents pays. Le Canada est un pays auquel il s'attache passionnément. Il fonde le comité *France-Amérique* au tournant du siècle et signe au début du XXe siècle de nombreux écrits qui traitent des relations entre la France et le Canada. En 1910, il publie avec le cardinal Baudrillard et Raoul Dandurand *France et Canada*. Plus tard, entre 1912 et 1917, il collige d'autres ouvrages ayant pour thèmes des sujets américains, dont l'un en collaboration avec le politicien Louis Barthou et l'écrivain René Bazin, *La France vivante en Amérique du Nord* (1913). Mais, de la vaste bibliographie d'Hanotaux, nous ne retiendrons qu'une simple préface, rédigée au début du XXe siècle pour le livre *Les richesses du Canada* écrit par un avocat du barreau du Manitoba, Edmond J.P. Buron, et dont le ton est particulièrement exotique.

Issu d'un milieu privilégié, Hanotaux voyage sans contrainte dans un but à la fois personnel et professionnel. Il peut se délivrer ainsi des «frontières étroites» d'une vieille

---

<sup>69</sup> *Ibidem*, p. 190.

Europe (le «plein») et envisager les espaces du Nouveau Monde (le «vide»), prêt à recevoir encore une multitude d'arrivants :

[...] On étouffe dans nos frontières étroites, tandis que l'on respire à plein poumons sur ces vastes espaces.

Cet appel que le vide fait vers le plein est une loi naturelle : mais la facilité des communications et si j'ose dire, la petitesse du globe, depuis que les moyens de le parcourir se sont multipliés, ont fait naître de telles espérances et développé de telles impatiences qu'on ne sait plus auquel entendre<sup>70</sup>.

Hanotaux fait un appel en faveur du Nouveau Monde au début de sa préface; sa cible est en particulier le Canada français. «d'ores et déjà, la plus puissante des colonies de sang français». Il ajoute : «Dans le Nouveau Monde, c'est là seulement que prospère une souche florissante de notre race<sup>71</sup>».

L'accent nostalgique et nationaliste de la rhétorique d'Hanotaux suit les canons de l'époque, cette préface ayant été écrite vers le début du XXe siècle. Il s'agit pour l'académicien de faire en quelques pages l'éloge de la «race française», des foyers français éparpillés çà et là à travers le Canada et, finalement, de donner des résultats sur les relations commerciales et politiques entre les deux pays. Dans cette préface, nous retrouvons aussi le texte du premier traité de commerce franco-canadien de 1895. Toutefois, en dépit des résultats toujours stagnants de l'émigration française du début du siècle, Hanotaux prend le temps de faire l'apologie du Canada français auprès des Français :

Quoi qu'il en soit, si - malgré la séparation accomplie et loyalement acceptée, de part et d'autre, - il est un pays qui mérite, à tous les égards, l'attention de l'émigrant français, c'est le Canada.

L'émigrant français trouvera, là-bas, des populations qui parlent sa langue et des énergies sœurs de la sienne. Il trouvera des institutions, des mœurs, des coutumes qui lui rappelleront sans cesse la mère patrie; et, en plus, une abondance de richesses, une diversité de travaux qui ne laisseront, à son esprit d'entreprise, que l'embarras du choix<sup>72</sup>.

Hanotaux appuie son argumentation sur des mots-clés, tels que «mœurs», «coutumes» ou «abondance de richesses» qui font naître le désir d'en savoir plus sur cette contrée. Il

---

<sup>70</sup> Préface de Gabriel Hanotaux à Edmond J.P. Buron, *Les Richesses du Canada*, Paris, E. Guilmoto, [1904 ?], p. VII-VIII. L'ouvrage de Buron touche à la présentation des diverses ressources du territoire canadien en vue de stimuler l'afflux de nouveaux immigrants.

<sup>71</sup> *Ibidem*.

termine en invitant chaleureusement à lire l'ouvrage de l'avocat Buron, qui relate des faits provenant d'un pays lointain mais exceptionnel :

Quand le lecteur l'aura parcourue [l'œuvre de Buron], l'eau lui viendra à la bouche. On dirait qu'on y respire la fraîcheur des eaux vives et la brume pénétrante des herbages.

La première soif de l'imagination une fois apaisée, que l'homme d'action reprenne le livre, page à page, qu'il compare, qu'il réfléchisse, qu'il délibère avec lui-même et avec les siens: en un mot, qu'il ne se décide qu'à bon escient<sup>72</sup>.

Hanotaux utilise le pouvoir de l'écriture pour inciter les Français à émigrer au Canada. En quelques lignes, il démontre la puissance que le livre possède et, «page [après] page», ouvre les horizons et invite au départ. Combien d'individus répondent à l'appel après la lecture d'un ouvrage, qu'il soit de propagande ou qu'il soit simple récit de voyage ?

#### **V.4 - L'émigration au Canada vue à travers les récits de voyage**

Les voyageurs français, auteurs de récits, suggèrent à leur concitoyens d'envisager l'émigration au Canada français. Leur principe est simple : c'est un beau pays, on peut y vivre bien. Cependant, ces voyageurs n'appliquent guère ce principe pour eux-mêmes: aristocrates ou riches bourgeois, gens de prestige et bien nantis, tout en reconnaissant les progrès civils et sociaux des Américains, ils s'excluent de cette possibilité de vie en Amérique et, vers la fin de leur voyage, il leur tarde de regagner leurs pénates. Ils sont «Français» et veulent le rester car ils sont heureux de leur statut et vivent bien en France. Ils ne sont que les porte-parole ou, mieux encore, les propagateurs d'une opinion destinée aux autres classes françaises, plus sensibles et réceptives à cette expérience, notamment les paysans et les commis.

Todorov a traité cet aspect du problème dans son étude intitulée *Nous et les autres : la réflexion française sur la diversité humaine*. À propos de «nation» et de «nationalisme» il reconnaît que, fréquemment en France depuis le XVIIe siècle jusqu'au XIXe siècle, le sentiment d'ouverture à tout ce qui est hors de la nation (universalisme) se retrouve quelquefois uni au sentiment de l'amour envers sa propre nation (patriotisme). En l'occurrence, plusieurs voyageurs français de notre corpus se laissent charmer par la diversité humaine et acceptent de bon gré le relativisme des mœurs et des lieux, mais ils préfèrent le système de valeurs et les modes de vie du «chez soi». Todorov explique que «le patriotisme est en cela parfaitement symétrique et inverse de l'exotisme, qui renonce

---

<sup>72</sup> *Ibidem*, p. IX-X.

<sup>73</sup> *Ibidem*.

lui aussi à un cadre de référence absolu, mais non pas aux jugements de valeur, puisqu'il favorise, au contraire du patriotisme, ce qui n'appartient *pas* au pays où l'on est né<sup>74</sup>». En effet, beaucoup d'auteurs se sont appuyés sur cette échelle de valeur, louant leur patriotisme, jusqu'à remercier Dieu de les avoir ramenés au vieux pays. Marmier exprime sa joie après avoir quitté les États-Unis pour le Canada français ou «La France au Canada», mais il veille à bien la distinguer de la sienne, en s'exclamant : «Dieu soit loué ! Je suis rentré en France, non pas dans la nôtre malheureusement...<sup>75</sup>». Maurice Sand salue avec verve la France à son arrivée à Brest «Salut, bonne France ! Tu n'as pas autant d'écus, de terres et de machines que l'Amérique; mais tu as le sens moral, et tu relèves ce que l'on brise ailleurs !<sup>76</sup>». L'aumônier Lacroix conclut son récit américain en déclarant que pour mener une existence appréciable du point de vue matériel et spirituel, «c'est encore en France qu'on trouverait les meilleures conditions pour s'établir<sup>77</sup>». De même, Henri de Lamothe se plaint de ne pas retrouver la vieille cuisine française dans l'ancienne colonie américaine : «Hélas ! bien que l'hôtel soit un hôtel canadien-français, ce n'est plus la cuisine française ! En fait de boisson de table on nous apporte du thé...<sup>78</sup>». Ou encore, le comte de Turenne, une fois rendu à Philadelphie, se met-il à disserter sur «les articles de provenance française ou étrangère [qui] sont l'objet d'une préférence marquée<sup>79</sup>». Enfin, un exemple tiré du récit de Jules Leclercq qui, tout au long de son passage en Ohio, s'irrite du trop de vanité nationale des Américains : «Mais, franchement, j'aimerais mieux les Américains s'ils étaient moins épris d'eux-mêmes [...]. Le Yankee n'accepte que la louange au superlatif<sup>80</sup>». Par un curieux effet spéculaire, le patriotisme de l'«Autre» renvoie au patriotisme français, dans un rapport de rivalité. Leclercq exprime un des nombreux aspects de l'exotisme ethnique qui consiste à faire ressortir les mêmes qualités ou défauts chez l'«Autre». Quand il s'agit d'exprimer un jugement plus favorable sur l'Amérique par rapport à la France, il arrive même que l'on assiste à l'introduction d'un personnage autre que le narrateur du récit. Lucien de Burlet fait parler un concitoyen français installé depuis vingt ans à New York. Ce Français «à l'allure d'Américain» rapporte que l'«Amérique est une bonne patrie» et à la question de Burlet qui veut savoir s'il désire rentrer au pays natal pour y vivre de ses rentes, il répond : «Non certes ! [...] Je

<sup>74</sup> Tzvetan Todorov, *Nous et les autres*, *op. cit.*, p. 204

<sup>75</sup> Xavier Marmier, *Lettres*, *op. cit.*, p. 71.

<sup>76</sup> Maurice Sand, *op. cit.*, tome 38, 1862, p. 214.

<sup>77</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 299. À ce sujet, nous renvoyons aussi à «L'appropriation du réel chez Lacroix» (cf. *supra*, chapitre deuxième) où il compare certaines mœurs américaines avec certaines mœurs françaises.

<sup>78</sup> Henri de Lamothe, *op. cit.*, p. 19.

<sup>79</sup> Louis de Turenne, *op. cit.*, tome 1, p. 221.

<sup>80</sup> Jules Leclercq, *op. cit.*, p. 135.

retourne à New York. Je suis citoyen américain. L'Amérique est une bonne patrie, une mère vigilante, qui soutient ses enfants. Ai-je un ennui, mon consul est là... Revenir ! Oh ! non<sup>81</sup> ». Voilà une Amérique, mère bienfaitrice, concurrente de la mère-patrie, la France.

La fin du récit d'Étienne Hulot est significative. Avec une sensibilité qui touche le lecteur, il parle, à son retour en France, de sa joie de fouler à nouveau le sol français et de revoir sa famille et ses amis. Puis il conclut son récit de manière pathétique en citant une lettre déconcertante qui lui parvient d'un cousin vivant en Amérique. Inconsciemment, serait-ce une démarche pour se rassurer d'être à nouveau chez lui et loin de ce continent où l'imprévisible peut frapper plus qu'ailleurs ? Nous reproduisons un passage où l'on voit Hulot chez lui le 25 janvier 1887 :

En ce moment, je suis seul à Paris, dans mon cabinet de travail. On m'apporte une lettre d'Amérique. Je lis :

« Cher cousin,

« Vous savez qu'un effroyable tremblement de terre jette la consternation dans Charleston.

« et vous nous demandez de nos nouvelles. Merci de votre sympathie et de vos vœux.

« Notre *home* n'est plus qu'un amas de décombres. Grâce à Dieu, le fléau a épargné les

« membres de ma famille. Tous les miens ont quitté la ville. Ils sont aux environs, chez

« des amis.

« je suis seul ici, où je rassemble, de mon mieux, les débris de notre patrimoine.

« Personne n'a perdu courage, mais le coup est terrible.

« Qu'êtes-vous devenu ? Comment vont ceux qui vous sont chers ?... »

Pauvres gens ! Ruinés, une première fois, pendant la guerre de Sécession, ils avaient réussi à triompher de la mauvaise fortune. L'avenir leur apparaissait souriant, et voilà qu'une seconde catastrophe anéantit leurs espérances.

... Pourquoi faut-il que cette triste pensée vienne se mêler aux gais souvenirs de mon voyage en Amérique<sup>82</sup> ?

Hulot confirme-t-il sa joie d'être revenu en France après avoir apprécié son périple ? Se méfie-t-il maintenant de cet avenir américain «souriant» qui, en fin de compte, ne lui convient pas ?

Parallèlement à cet attachement profond pour le «chez soi», les auteurs de notre corpus adhèrent à l'idée répandue tout au long du XIXe siècle selon laquelle la solidarité entre les mêmes «races» doit être encouragée par l'émigration. Ce même auteur prône la nécessité d'une émigration française en Amérique et, plus précisément, au Canada, lorsqu'il parle de la création et du développement du «Crédit foncier franco-canadien» de 1880 :

<sup>81</sup> Lucien de Burlet, *op. cit.*, p. 37

<sup>82</sup> Étienne Hulot, *op. cit.*, p. 335-336.



[...] Partout, sauf dans l'Est ils [les Canadiens français] seront absorbés à la longue, si un courant d'émigration et de capitaux ne se produit pas rapidement.

[...] Bon gré, mal gré l'émigration s'imposera comme une nécessité. Si le paysan se trouve en rapport constant avec une France semblable à la sienne, plus jeune, plus vaste, plus productive, il n'aura pas la pensée de se diriger du côté des États-Unis, où il se verrait noyé dans une population anglaise ou allemande. Il fera voile vers le Canada, renforcera les rangs des Français d'outre-mer [...] <sup>83</sup>.

Cet extrait met en lumière l'opinion du monde intellectuel français concernant l'importance d'appartenir à un «rang», qui va de pair avec l'idée de colonisation française dans le monde. Le terme «rang» pourrait se confondre progressivement avec celui de «race», car ce dernier est très souvent utilisé dans les écrits de propagande et dans les récits de voyage. Nous en parlons brièvement au prochain sous-chapitre.

Vers la moitié du siècle, Jean-Jacques Ampère rapporte dans son récit des considérations démographiques sur le Canada français. Son éloge porte d'abord sur l'accroissement de la population, qui n'a pourtant recours à aucun apport substantiel d'immigrants. Ampère soutient que le Canada français offre des conditions idéales aux francophones d'Europe qui envisagent sérieusement de s'y établir :

La population française a décuplé, en quatre-vingts ans (de 60.000 âmes à 600.000), et cet accroissement de la population s'est opéré sans le secours de l'immigration: il ne s'est peut-être pas établi 4.000 émigrants dans le Bas-Canada depuis la conquête. En délivrant la terre des embarras de la législation féodale, on espère qu'un beaucoup plus grand nombre de colons pourrait venir s'établir dans un climat rude, mais sain, qui, pour les populations catholiques ou parlant le français, comme les Belges, les Suisse, les Français eux-mêmes, aurait des avantages que n'offrent pas les États-Unis <sup>84</sup>.

Le grand voisin, les États-Unis, préoccupe constamment les auteurs quand il est question d'émigration française en Amérique. Ampère, comme bien d'autres, loue la puissance américaine, mais il émet des réserves sur certaines questions politiques, comme le projet d'annexion du Canada français aux États-Unis <sup>85</sup>. Il manifeste son avis sur le choix que les

<sup>83</sup> *Ibidem*, p. 163-164.

<sup>84</sup> Jean-Jacques Ampère, *op. cit.*, tome 1, p. 117-118.

<sup>85</sup> Ernest Duvergier de Hauranne exprime un avis contraire à ce sujet : «Je vois donc, en dépit de la confiance que tout le monde ici m'a montré, le Canada condamné, dans son isolement, à un avenir insignifiant et stationnaire. L'annexion au contraire aurait pour lui mille avantages : elle lui vaudrait un commerce libre, des marchés assurés, des routes, des chemins de fer, des canaux, des transports faciles, l'établissement immédiat d'une foule d'industries attirées par le bon marché de la main-d'œuvre, enfin l'immigration au lieu de l'émigration», *op. cit.*, tome 60, p. 216-217.

émigrants français doivent faire entre les États-Unis et le Canada. Connaissant les conditions politiques et économiques de l'Amérique du Nord, Ampère ajoute qu'au Canada la «démocratie règne [...] comme aux États-Unis<sup>36</sup>». S'il doit y avoir émigration, il recommande qu'elle se fasse au Canada français, puisque, selon lui, ce pays procure les mêmes conditions de vie qu'aux États-Unis et qu'il garantit, de surcroît, l'usage de la même langue et une affinité de mœurs et de coutumes.

L'économiste Gustave de Molinari parle de l'émigration française à plusieurs reprises dans ses écrits américains (les *Lettres sur les États-Unis et le Canada* de 1876). Selon lui, si l'émigration française est stagnante durant les années 1870, c'est parce que la France ne fait pas d'efforts pour intensifier le flux d'émigrants au Canada, se contentant d'envoyer ses quelques produits commerciaux par l'intermédiaire de l'Angleterre :

[...] Quoique l'immigration française se soit complètement [*sic*] arrêtée à partir de la cession, la population franco-canadienne s'élève aujourd'hui à bien près de 1.500.000 âmes, et l'on estime, de plus, à environ 500.000 le nombre des Canadiens français établis aux États-Unis, principalement dans la Nouvelle-Angleterre<sup>37</sup>.

À propos d'un véritable flux d'émigration entre la France et le Canada, il écrit ironiquement :

[...] La France, elle, n'envoie au Canada français - encore est-ce par l'intermédiaire de l'Angleterre - que des articles démodés et des vins suspects. Je me trompe : il y a trois ou quatre ans, elle a expédié aussi à ce pays agricole 2 ou 3.000 émigrants, résidu de la Commune, ramassés sur le pavé de Paris, qui ont encombré le pavé de Montréal et de Québec jusqu'à ce qu'ils soient allés se perdre dans l'Océan américain. Est-ce bien assez<sup>38</sup> ?

Molinari met en évidence le fait que l'insuffisance de l'émigration française au Canada, la carence de liens commerciaux directs et la dispersion d'une partie de la population canadienne française aux États-Unis constituent des éléments défavorables aux relations franco-canadiennes. Il est surtout très préoccupé par le dernier problème, véritable fléau pour le développement économique canadien. Visiteur de l'Exposition universelle de Philadelphie et grand connaisseur de l'économie de la puissance américaine, il comprend

<sup>36</sup> J.-J. Ampère, *op. cit.*, tome I, p. 119.

<sup>37</sup> Gustave de Molinari, *Lettres, op. cit.*, p. 122.

<sup>38</sup> *Ibidem*, p. 146.

l'attrait que les États-Unis exercent sur bon nombre de gens, mais il prend, comme bien d'autres de ses homologues français, ses distances par rapport à ce pays quand il s'agit de plaider la cause française au Canada.

Les mêmes préoccupations resurgissent au cours du célèbre banquet du 18 novembre 1880, lorsque Molinari prononce un discours avec les délégués français, Thors et Lalonde. À cette occasion, diverses sommités, telles que P.-J.-Olivier Chauveau, ancien premier ministre de la province de Québec, Albert Lefaivre, consul général de France, Sévère Rivard, maire de Montréal, Joseph Tassé, membre du Parlement canadien, comptent parmi les invités. À l'aube de la création du Crédit foncier franco-canadien, Molinari dénonce l'insuffisance des investissements et la faible circulation des capitaux et des personnes entre les deux pays. Quelques lignes de son discours peuvent être lues comme une synthèse des appréhensions et des espoirs sociaux et économiques ressentis par maints voyageurs français de l'époque durant leur périple canadien :

[...] Quant à l'immigration, j'en trouve le relevé dans le dernier rapport du ministère de l'agriculture du *Dominion*. De 1829 à 1878, en cinquante ans, il est arrivé dans le port de Québec 1.393.594 émigrants, dont 524.110 venaient d'Angleterre, 512.014 d'Irlande, 157.102 d'Ecosse, 184.284 d'Allemagne, et 16.028 seulement de tous les autres pays, parmi lesquels il faut compter la France. Il y a des années - et je ne parle pas d'une époque bien éloignée, je parle de la période de 1860 à 1869 où ces autres pays ne vous ont fourni que 8 ou 10 émigrants; encore je soupçonne qu'ils n'appartenaient pas à la meilleure catégorie : en 1869, il n'y en a eu que deux. Eh bien, messieurs, cet état de choses doit cesser, il faut que les capitaux français et les Français eux-mêmes reprennent le chemin du Canada. Ils y trouveront des placements avantageux - et je suis persuadé même que nos capitaux seront plus en sûreté chez les Canadiens-français que chez les Péruviens et chez les Turcs<sup>89</sup>.

L'économiste souligne la détermination du milieu des affaires français, qui veut instaurer le plus rapidement possible «un courant de capitaux et de forces vives [...] de la France vers le Canada français<sup>90</sup>». D'ailleurs, son collègue Lalonde est chargé d'étudier les possibilités d'exploitation agricole du Nord-Ouest afin d'encourager la venue des Français. Pour sa part, le représentant de gouvernement canadien, l'honorable Joseph Tassé, dit qu'«[i]l est à désirer que cet essai de colonisation soit le point de départ d'une nombreuse immigration provenant, par exemple, des races fortes et saines de la Bretagne et de la Normandie : elles ne pourraient manquer de s'acclimater facilement dans un pays qu'elles ont les premières ouvert à la civilisation<sup>91</sup>». Même du côté canadien, on souhaite

<sup>89</sup> Discours de Gustave de Molinari. *La France et le Canada français*, op. cit., p. 37.

<sup>90</sup> *Ibidem*, p. 38.

<sup>91</sup> *Ibidem*, préface de Joseph Tassé, p. VI-VII.

le renforcement des liens et, surtout, on est concerné par l'arrivée de ces Français de Bretagne et de Normandie pour poursuivre l'œuvre de colonisation entreprise il y a environ trois cents ans dans ces contrées nord-américaines. L'émigration française au Canada et le développement d'institutions commerciales comme le Crédit foncier franco-canadien, par exemple, deviennent la cible majeure des relations entre les deux gouvernements<sup>92</sup>.

En 1879, Henri de Lamothe exprime dans certains épisodes de son récit la satisfaction qu'il a eue d'avoir rencontré des «Français de France» dans la province du Manitoba, en dépit de la forte présence allemande. Lamothe rapporte sa rencontre avec des Français de ce coin du pays :

Je fis en même temps connaissance avec presque tous les membres de la petite colonie française de Winnipeg, car il y a des Français de France à Winnipeg comme il y a en a dans les recoins les plus reculés de l'Idaho, du Montana, du Wyoming ou de l'Arizona. Si nos compatriotes affluent en moins grand nombre que les Allemands sur le continent d'Amérique, ils n'en sont pas moins disséminés un peu partout, jusque dans les régions les plus récemment envahies par la colonisation blanche<sup>93</sup>.

Ensuite, l'auteur indique la position sociale avantageuse de quelques Français installés dans un village au Manitoba. Le continent américain est souvent considéré comme une «issue de secours» ou, encore mieux, comme un endroit libéré des contraintes européennes, idéal pour ceux qui veulent fuir la hiérarchie ou la routine et se refaire une vie :

Il y avait à Manitoba un ancien brasseur de Saint-Avoid, devenu propriétaire de plusieurs milliers d'acres sur la frontière du Dacotah, un Bourguignon établi à Saint-Norbert, un hôtelier franc-comtois, un ex-lieutenant corse qui avait préféré donner sa démission plutôt que de subir une rétrogradation prononcée par la commission des grades. Il avait ensuite émigré au Canada, et après quelques vicissitudes s'était engagé comme volontaire dans la batterie d'artillerie active que commandait un Canadien français, le capitaine Taschereau; enfin trois ou quatre Parisiens, les uns simples ouvriers, les autres volontaires dans le bataillon d'infanterie de la milice canadienne. J'allais oublier le beau sexe, représenté par une modiste parisienne qui pendant mon séjour nous arriva des États-Unis [...]. Plusieurs de ces Français, quoique ayant expérimenté déjà le rude hiver de la Rivière Rouge, semblaient s'y plaire et vouloir s'y fixer définitivement<sup>94</sup>.

---

<sup>92</sup> Cf. *infra*, chapitre sixième.

<sup>93</sup> Henri de Lamothe, *op. cit.*, éd. de 1879, p. 318.

<sup>94</sup> *Ibidem*, p. 319.

Lamothe brosse un tableau saisissant d'un microcosme français transplanté en terre américaine. Divers niveaux de l'échelle sociale sont signalés dans le passage, du propriétaire foncier au militaire, jusqu'à la marchande de «modes»; tous ont trouvé la place qui leur convenait pour faire leur vie en Amérique. La France demeure dans leurs souvenirs comme le vieux pays où ils n'ont laissé qu'une étape de leur vie. La leçon de Tocqueville resurgit puissamment dans ces récits. La vie en Amérique permet la création d'un «corps social» plus homogène et démocratique, où, selon le jugement de Tocqueville, «l'on rencontre moins d'éclat qu'au sein d'une aristocratie, [où l']on [...] trouvera moins de misères; [et où] les jouissances [...] seront moins extrêmes et le bien-être plus général<sup>95</sup>». Il apparaît, d'après les constatations de ces voyageurs, que le processus décrit par Tocqueville est toujours d'actualité dans les contrées de l'Ouest du Canada. En définitive, au XIXe siècle, l'Amérique offre des conditions de vie démocratique alliées à des possibilités de réussite, tout comme cela se passait quand «[l]es émigrants qui vinrent se fixer en Amérique au commencement du XVIIe siècle dégagèrent en quelques façons le principe de la démocratie [...] et [qu']ils le transplantèrent seul sur les rivages du nouveau monde<sup>96</sup>».

Vers la fin des années 1890, Philippe Deschamps rappelle dans son récit de voyage les efforts faits par que le gouvernement de la province de Québec, pendant ces années, pour accroître l'émigration française. Libéral convaincu, Deschamps semble être bien intéressé par un élargissement des intérêts entre la France et le Canada pour que «Canadiens et Français fraternisent toujours ensemble». Il soutient que, pour sa réussite, l'émigration a besoin d'être encouragée par des personnalités politiques et civiles honnêtes. Le passage suivant fait l'éloge des politiciens canadiens français :

En 1890, Mgr Labelle, ministre de l'Agriculture de la Province de Québec, vint en France faire un long séjour parmi nous, afin d'exciter les émigrants français de se diriger vers les deux Amériques. En 1891, M. le comte Mercier, premier ministre de Québec, vint également, pour hâter le développement des rapports commerciaux entre les deux pays, accordant à sa patrie d'origine la préférence sur l'Angleterre (ce n'est pas un Laurier, celui-là!)<sup>97</sup>.

Il s'agit donc de deux peuples et d'une seule race même pour Deschamps qui, comme bien d'autres à son époque, regarde avec bienveillance le «Canada français, où [sa] race constitue les neuf dixièmes de la population». Très attentif à la stratégie politique qui doit

<sup>95</sup> Alexis de Tocqueville, *La Démocratie*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>96</sup> *Ibidem*, p. 14-15.

<sup>97</sup> Philippe Deschamps, *op. cit.*, p. 164-165.

être à la base de l'essor des relations politiques et commerciales franco-canadiennes, il fait une allusion ironique à la politique de Wilfrid Laurier, plus portée, selon lui, vers les Canadiens anglais que vers les Canadiens français, et à la faiblesse des pourparlers commerciaux en cours, dans laquelle le gouvernement français a sa part de responsabilité. De plus, la présence française est en reste par rapport à d'autres nations : «Dans les bassins fluviaux, nous n'avons vu que des navires anglais, allemands et américains; des français, pas un seul !<sup>98</sup>». Par son estime du génie canadien français et par ses idées en faveur du rapprochement entre la France et le Canada grâce à une immigration plus soutenue de Français, Deschamps est justement défini, par Sylvain Simard, comme un «nationaliste passionné<sup>99</sup>».

En somme, les jugements positifs exprimés en matière d'immigration démontrent que tous ces voyageurs ont le destin des émigrants français à cœur. Si le paysan, l'ouvrier, la couturière, le commerçant, le commis français veulent quitter la France pour vivre ailleurs, qu'ils le fassent en s'établissant au Canada. De surcroît, ces voyageurs encouragent la réalisation d'une communion d'intérêts et de valeurs entre Français et Canadiens français au nom de la propagation de la «race» française en Amérique. Dans une période d'expansion coloniale française en Afrique et en Asie, «la leçon du Canada» reste fondamentale pour Gabriel Hanotaux : elle permet d'éviter les risques de perte des nouvelles possessions. Toutefois, en dépit des efforts de la diplomatie de France pour empêcher cette expatriation, même si le Canada ne fait plus partie intégrante du réseau colonial français, il reste toujours que, pour de nombreux intellectuels français, «[i]l dépend de la France elle-même d'y développer, en pleine paix et en toute confiance, les semences de civilisation qui doivent fructifier et se multiplier indéfiniment sur ces terres prédestinées<sup>100</sup>».

#### V.4.1 - Une question de «race»

Nous ouvrons ici une courte parenthèse sur l'idée de «race», rencontrée dans les récits de voyage à plusieurs reprises. Durant les années 1880, les idées liées au «racialisme», pour reprendre un terme de Todorov, se font encore sentir. En effet, Étienne

<sup>98</sup> *Ibidem*, p. 159-160.

<sup>99</sup> Sylvain Simard, *op. cit.*, p. 301. À ce propos, Bernard Pénisson écrit dans son article intitulé « Les relations commerciales franco-canadiennes 1880-1914 », publié dans la *Revue française d'histoire d'outre-mer* (Paris, tome 77, 1990, 288, p. 35-73) : « Mais si les diplomates français en poste au Québec déconseillent vivement l'expatriation de leurs nationaux, ils encouragent par contre activement le développement du commerce avec le Canada, alors que Paris semble plus réticent sous l'influence des intérêts protectionnistes. N'y a-t-il pas cependant contradiction à vouloir développer le négoce tout en freinant le maigre filet migratoire ? » (p. 35).

Hulot, conservateur modéré s'inspirant abondamment des théories de Frédéric Le Play, prêche la solidarité de la «race française». Selon le baron, l'expansion des Français dans le monde est fortement menacée par d'autres groupes, notamment les Anglais et les Allemands, et en Amérique du Nord par le nombre grandissant d'Américains par rapport aux Canadiens français. Comme nous venons de le voir, il souhaite vivement que plusieurs paysans français fassent «voile vers le Canada [pour] renforcer les rangs des Français d'outre-mer [et pour contribuer] à la grandeur» de leur pays. À ce propos, l'analyse de Todorov permet de comprendre l'opinion de Hulot : «Le racialiste postule [...] la solidarité des caractéristiques morales; en d'autres termes, à la division du monde en races correspond une division par cultures, tout aussi tranchée [...]». Dans ce sens, le nationalisme exacerbé - ou «mauvais nationalisme» - peut se transformer au cours de certaines périodes en exaltation fébrile de la «race» : «[l]a solidarité entre race et culture expliquerait pourquoi les races ont tendance à se faire la guerre les unes aux autres<sup>101</sup>».

Hulot est représentatif de la pensée des intellectuels français de l'époque. Des positions comme celles de ce voyageur se retrouvent fréquemment dans les récits de notre analyse, surtout quand il s'agit de faire l'apologie des zones du Canada «où l'élément français est le plus pur de tout mélange<sup>102</sup>». Après avoir écrit, entre 1853 et 1855, son *Essai sur l'inégalité des races*, Gobineau publie en 1861 un récit de voyage américain intitulé *Voyage à Terre-Neuve*, où il consacre le dernier chapitre aux «Mœurs» de certaines populations. Il importe de souligner que Gobineau profite de ce récit pour exposer ses connaissances sur les divers habitants de l'Amérique du Nord. Il explique la différence entre les Français émigrés dans les cités américaines et les Acadiens :

Il est également à remarquer que les familles d'origine française n'ont aucun rapport avec celles de même provenance qui ont peuplé jadis la Louisiane, ni avec celle qui, depuis quelques années, ont pu aborder en plus ou moins grande quantité, dans les cités américaines. Les unes, recrutées par ordonnance de police un peu partout, vers le milieu du dix-huitième siècle, ne sortaient pas des sources les *plus pures*<sup>103</sup>. Les autres appartiennent à toutes les catégories d'industriels, et de spéculateurs plutôt petits que grands. Au contraire, les Acadiens, venus presque tous de Normandie, race forte et agissante, très-propre à s'allier au sang anglo-saxon dont elle possède toutes les qualités sans en avoir l'âpreté un peu grossière, étaient en presque totalité des soldats ou des agriculteurs<sup>104</sup>.

<sup>100</sup> Préface de Gabriel Hanotaux à François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada*, Paris, 1845-1848. Librairie Félix Alcan, 1913, tome 1, p. XXII.

<sup>101</sup> Tzvetan Todorov, *Nous et les autres*, *op. cit.*, p. 114-115.

<sup>102</sup> Henri de Lamothe, *op. cit.*, p. 11. En outre, il est curieux de remarquer que Lamothe introduit cet argument tout de suite après avoir parlé de la majesté et de la grandeur du Saint-Laurent «dont les eaux, épurées par les innombrables lacs que traversent ses affluents, réfléchissent dans un miroir de cristal les cimes déchiquetées des Laurentides». La beauté et la pureté de l'environnement semble aller de pair avec la pureté de sang des gens qui l'habitent. Nous soulignons.

<sup>103</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>104</sup> Arthur de Gobineau, *Voyage à Terre-Neuve*, Paris, Librairie L. Hachette et Cie, 1861, p. 287-288.

De toute évidence, Gobineau présente une catégorie de «race» issue de l'alliance des «meilleurs» avec les «civilisés», qu'il a auparavant analysée dans son *Essai*. Souvent, dans les appréciations des récits de voyage de cette période, on proclame que la «race forte et agissante» normande ou bretonne et la race anglo-saxonne sont pourvues de «toutes les qualités». Par cette réflexion, Gobineau justifie l'éviction presque naturelle des races n'ayant pas pour origine les «sources les plus pures».

Vers les années 1880-1890, ont lieu des échanges culturels et politiques plus intenses entre la France et le Canada français. De nombreux étudiants canadiens se retrouvent souvent en contact avec le milieu intellectuel français de la capitale à la fin du siècle<sup>105</sup>. Parmi ces gens, le jeune docteur Rodolphe Chevier, qui publie régulièrement des articles dans *Le Monde illustré* de Montréal. Dans l'article «*Écrit pour quelques amis*», paru le 3 octobre 1891, il exprime son exaltation de la race française qui est restée pure dans la province de Québec. Chevier rappelle les conditions nécessaires pour que le *sang* d'un peuple conserve le «type primitif, le caractère original», sans subir «aucune mésalliance» qui pourrait compromettre son avenir. Dans un vocabulaire qui se rapproche beaucoup de la discipline médicale, il décrit les conditions préalables pour la sauvegarde de la race :

[...] Il est des pays occupés par des races dont on peut facilement retracer l'histoire et la filiation, sans jamais remarquer aucune mésalliance, aucune fusion qui puissent en changer le type primitif, le caractère original !

Le vieux Québec est un de ces endroits rares et prédestinés [...].

Comme autrefois, les Québecquois sont généreux, hospitaliers, patriotes et chrétiens. [...] Ils ne se sentent jamais vieux. Leur esprit est un nœud gordien qu'on ne tranche pas [...]. Ils sont joviaux et bruyants dans leurs veillées. Sous des cheveux gris, sous une écorce qui semble anémiée, circule une sève encore en ébullition, un sang toujours chaud, toujours vermeil<sup>106</sup>.

L'argument de la «race» est parfois un sujet de controverse parmi les intellectuels de cette époque. La question des Noirs américains est, peut-être, le cas le plus frappant. Les théories de la supériorité d'une race sur l'autre trouvent un terrain fertile dans la grande démocratie américaine, où les Noirs sont au centre d'un vif débat persistant encore à la fin du XIXe siècle. Plusieurs de nos voyageurs font des commentaires sur les préjugés

<sup>105</sup> À propos du milieu canadien à Paris, voir l'article écrit par Michel Pierrssens, auquel nous avons collaboré : «*L'Echo des jeunes : une avant-garde inachevée*», *Études françaises*, Les Presses de l'Université de Montréal, 32, 3, automne 1996, p. 21-50.

<sup>106</sup> Dr Rodolphe Chevier, «Homage au vieux Québec», *Le Monde illustré*, Montréal, 3 octobre 1891.



raciaux (l'instruction, l'esclavage, le droit à la propriété, etc.) qui maintiennent les Noirs en position de subalternes par rapport aux Blancs anglo-saxons. Lors de ses excursions en sol américain en 1864, Duvergier de Hauranne est accompagné par un Noir, défini comme «le plus patient, le plus discret serviteur du monde». Pour éclairer le lecteur sur l'utilisation du pronom «nous», il ajoute : «quand je dis nous, je veux parler de moi et de mon nègre, oubliant qu'en ce pays [les États-Unis] un nègre est une chose neutre et ne se compte pas [!]»<sup>107</sup>. Lors de la publication du récit de Lucien de Burlet vers 1909, la question des Noirs est encore très présente dans la société américaine. Cet auteur raconte qu'«elle demeure toujours dans l'air». Il ajoute ensuite : «Vous n'imaginez pas combien, chez ce peuple libre, on partage l'opinion de M. Jules Ferry sur les races inférieures. Un jeune médecin du Tennessee m'a déclaré tout net que les nègres devaient être exterminés à bref délai dans tous les États où ils sont nombreux, sans quoi il n'y aurait jamais de tranquillité»<sup>108</sup>. Ces quelques lignes de Duvergier et de Burlet sont suffisamment éloquentes.

L'Européen du XIXe siècle nourrit l'estime de soi-même par la conviction de l'«unicité» du passé, du présent et de l'avenir de sa collectivité. Il en est l'artisan exclusif et il soutient parfois la nécessité de la différence physiologique et culturelle avec les «autres» (ici, les Noirs) pour préserver la pureté de sa «race».

### **V.5 - L'admiration du bien-être, de l'essor scientifique et du progrès technologique américains**

La France vit pendant toute la seconde partie du XIXe siècle une série de changements politiques internes : le Second Empire dès 1852, la douloureuse guerre franco-allemande de 1870, la Commune parisienne de 1871, la IIIe République dès 1875 et la forte expansion coloniale vers l'Asie et l'Afrique, activité soutenue d'ailleurs par la création en 1893 du ministère des Colonies<sup>109</sup>, sont des moments cruciaux qui influencent profondément le comportement et les rapports de la France avec le monde extérieur. Le sociologue Robert Burnand a analysé les grands traits de la vie quotidienne française de 1870 à 1900 et il remarque ce qui suit :

De l'Amérique, nous ne connaissons pratiquement rien, hormis les dentistes qui nous en arrivaient. Nombre de Français en étaient, quant à la documentation sur le Nouveau Monde, restés à la *Case de l'Oncle Tom*, aux *Enfants du capitaine Grant* [...]. Cependant les fortunes accumulées par les magnats de l'industrie américaine, par les récentes dynasties des

<sup>107</sup> Ernest Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, tome 58, p. 882.

<sup>108</sup> Lucien de Burlet, *op. cit.*, p. 39.

<sup>109</sup> Ce domaine était géré avant par le Conseil supérieur des colonies, dépendant du Ministère de la marine.

machines à coudre ou du porc salé, attirèrent bientôt l'attention. De magnifiques blasons y trouvèrent l'occasion d'un redorage nécessaire et les «transatlantiques» prirent leur place dans la société française<sup>110</sup>.

Parallèlement aux images stéréotypées communément répandues sur l'Amérique, la seconde moitié de ce siècle voit les Français toujours plus tournés vers les nouveautés que procure le prodigieux essor technologique américain. Ce bien-être grandissant, Burnand l'interprète précisément comme le résultat des «fortunes accumulées» par les riches industriels américains qui ont fourni des accessoires utiles à toute l'humanité, tels que les machines à coudre, les aliments en conserve, les phonographes, etc. L'Amérique devient ainsi un phénomène surgi dans la réalité des Français : leur style de vie change ou se raffine au contact de ces commodités pratiques provenant de la vie de l'Amérique et qui ne peuvent être que le fruit du «génie» de l'esprit moderne, de l'avancement scientifique. Un court exemple tiré de la rubrique «Revue des sciences» du périodique parisien *Le Correspondant* nous renseigne sur l'admiration avec laquelle la France regarde le développement des sciences aux États-Unis. À propos de l'événement d'une éclipse de soleil le 1er janvier 1889, l'auteur de l'article, Henri de Parville, souligne que les applications scientifiques sont facilement diffusées parmi la population américaine :

[...] Mais aux États-Unis, le goût des sciences est si répandu que les particuliers se sont passés du concours du gouvernement: il n'est pas de petit observatoire ou de société américaine qui n'ait envoyé un astronome étudier le phénomène [de l'éclipse].

[...] Nous disons qu'aux États-Unis l'initiative particulière était plus grande que partout ailleurs<sup>111</sup>.

Le progrès américain est perceptible dans pratiquement toutes les disciplines. Ce qui ressort régulièrement des écrits de voyage que nous avons étudiés, c'est le charme de cette nouvelle forme d'exotisme, que nous avons définie dans notre introduction par l'expression «post-exotisme». Les auteurs n'hésitent pas à écrire leur admiration éprouvée à l'égard du «génie américain», que ce soit devant le plan d'une ville, devant une machine ou simplement un accessoire. Ce «post-exotisme» américain est à l'origine de longues digressions et appréciations dans nombre de documents de la seconde moitié du XIXe siècle. Nous avons vu aussi que, pour Chateaubriand et bien d'autres, l'Amérique représentait instinctivement l'image de la terre de la liberté. Le mot «Liberté» au XIXe

<sup>110</sup> Robert Burnand, *La Vie quotidienne en France de 1870 à 1900*. Paris. Hachette, 1947. p. 26.

siècle devient synonyme de génie et progrès, deux valeurs indispensables en ce temps-là en France. La grande Statue de Bartholdi de 1878 est l'allégorie de *la Liberté éclairant le monde*. Les États-Unis reçoivent de la France cette réalisation en bronze (l'armature d'Eiffel) «élevé[e] à frais communs par la France et les États-Unis [...] pour consacrer l'amitié qui depuis ce moment n'a cessé de régner entre eux<sup>112</sup>». À partir de 1886, elle est le colosse accueillant les gens d'Europe (touristes ou émigrants) dans la baie de New York. Quelques-uns des voyageurs français, tels que Philippe Deschamps, Étienne Hulot, Lucien Lacroix et Lucien de Burlet, l'ont assurément admirée lorsqu'ils ont effectué leur périple canadien en passant d'abord par New York. Elle devient le signe par excellence de la grandeur du pays américain que les voyageurs croisent; elle accueille tous ceux qui ensuite se perdront dans les nombreux et interminables chemins sillonnant le continent.

Lors de son court voyage américain, Arthur de Gobineau, attentif au phénomène du développement humain, indique le Canada comme l'exemple d'un pays prospère et en constante croissance démographique. Dans le dernier chapitre de son récit de 1861, il en parle en termes très favorables :

Ce que je dis pour le peu d'accroissement de la population ne s'applique pas au Canada. Ce pays, engagé dans les voies de la prospérité la plus brillante, aussi fertile dans la plupart de ses parties que les autres territoires le sont peu, maître déjà d'une industrie qui se développe parallèlement à son agriculture et qui semble devoir arriver à des grandes destinées, ce pays a vu augmenter assez notablement le nombre de ses habitants dans ces dernières années<sup>113</sup>.

La prospérité sociale, la richesse des sols, l'industrie, l'agriculture, l'urbanisme des centres et la démographie sont des éléments que la majorité des voyageurs en Amérique du Nord observent et sur lesquels ils expriment leur opinion et leur admiration. De même, les expositions universelles, les revues et les nombreux contacts éveillent l'attention d'un plus large public.

Après avoir tracé des parallèles très significatifs entre le Nouveau et le Vieux Monde, Lamothe écrit que la ville de Winnipeg est un exemple de l'ingéniosité urbaine américaine :

---

<sup>111</sup> Henri de Parville, «Revue des Sciences», *Le Correspondant*, Paris, tome 154, 1889, p. 586.

<sup>112</sup> *Le Monde illustré*, Paris, 43, 13 juillet 1878, p. 22, cité dans *Le Livre des expositions universelles 1851-1989* du Ministère de la Culture, Paris, Union Centrale des Arts, 1983, p. 67.

<sup>113</sup> Arthur de Gobineau, *Voyage, op. cit.*, p. 290-291.

Si Toronto fait penser à l'Angleterre et Québec à la France, Winnipeg se présente à l'observateur comme l'une des créations les plus hardies et les plus saisissantes du génie américain [...]. Sa superficie est égale à celles de nos capitales de l'Europe; ses maisons, dispersées sur le tracé à peine ébauché des rues, se composent, ici, de cabanes en planches bariolées de couleurs vives et couvertes de réclames gigantesques. [...] *Main Street*, l'artère principale, a la prétention d'éclipser *Broadway* de New-York [...]. Des globes électriques l'éclairent [le boulevard]; deux lignes de tramways le desservent et des poteaux télégraphiques et téléphoniques en garnissent les côtés[...]<sup>114</sup>.

Quant à Lucien de Burlet, il s'étonne de découvrir les applications du génie technique nord-américain dans la vie quotidienne: il loue le confort américain et il décrit dans son journal de voyage les manifestations les plus surprenantes de ce bien-être :

Les maisons, il est juste de le dire, sont autrement chaudes que les nôtres. Bâties en vue des froids rigoureux, elles ont des doubles fenêtres qu'on pose en novembre et le chauffage y est bien entendu. [...] Présentement, il est des hôtels aussi confortables qu'on le peut désirer... Et je ne saurais oublier non plus les soupers aux huitres, où l'on ne mange que des huitres... C'est le dernier mot de l'hospitalité canadienne<sup>115</sup>.

Le confort est une des raisons pour lesquelles l'Amérique demeure profondément exotique aux yeux de Français du XIXe siècle. C'est également le pays des nouveautés, des longues avenues, des nouveaux modes de vie où «l'esprit d'initiative enfante des miracles [et où ]les moindres villages ont l'attirail moderne de nos grandes villes : télégraphes, téléphones, machines à vapeur, etc...<sup>116</sup>». Dans ce mouvement d'intérêt général envers l'Amérique s'inscrit aussi le récit passionnant et ironique de Lucien Lacroix, *Yankees et Canadiens*. Son récit se conclut avec quatre chapitres consacrés aux «Études générales sur les Américains». Il s'agit d'un portrait sociologique où l'auteur livre sa vision de «La famille américaine», où il évoque «Les domestiques et les Nègres», «Le caractère américain - ses qualités», «Les défauts»<sup>117</sup>. Lacroix est, en définitive, attentif aux mœurs de l'«Américain d'aujourd'hui» à qui, selon lui, rien ne manque.

Le prince Napoléon estime, entre autres choses, que les pompiers offrent un service très efficace dans les villes américaines :

<sup>114</sup> Henri de Lamothe, *op. cit.*, éd. de 1879, p. 239.

<sup>115</sup> Lucien de Burlet, *op. cit.*, p. 76-78.

<sup>116</sup> Étienne Hulot, *op. cit.*, p. 235.

<sup>117</sup> Lucien Lacroix, «Études générales sur les Américains», *op. cit.*, p. 209-299.

Il y a un incendie. J'y vais et je vois jouer les pompes à vapeur; ce sont de petites locomobiles. Ce service est très bien fait en Amérique; chaque ville a une compagnie de sapeurs-pompiers volontaires; c'est très important ici, où les constructions emploient tant de bois<sup>118</sup>.

Au moment même de son embarquement à New York, le 20 septembre 1861, pour son retour en France, le prince observe les manœuvres au grand port américain pourvu de machines de toutes sortes, comme pour en retenir une dernière image de l'activité fébrile qui distingue l'Amérique du Nord :

[...] L'arsenal est vaste, beaucoup de constructions, un seul bassin, six salles de construction. Rien de remarquable sauf le grand soin que les Américains ont de remplacer, partout où ils le peuvent, la main de l'homme par des machines dans les plus petites choses. Je vois une machine pour faire les paquets, une autre pour brûler et moudre le café en grand, *idem* pour la moutarde<sup>119</sup>.

La vision d'un monde organisé, pragmatique et entreprenant est une image récurrente dans la représentation que la France a de l'Amérique en cette seconde moitié de siècle. Nul doute que, du côté du progrès scientifique et technique, c'est l'Amérique qui marque cette ère de grands développements économiques en Occident.

Le Canada jouit aussi de son entrée dans la modernité. Henri de Lamothe reconnaît un double visage à ce pays en disant qu'«au Canada, tout ce qui est français, ou peu s'en faut, semble remonter au dix-septième siècle; ce qui est moderne porte généralement l'empreinte britannique ou américaine<sup>120</sup>». Mais, il admet le caractère absolu de son «aphorisme» et il se reprend aussitôt en reconnaissant l'importance «des capitaux canadiens français» dans l'esprit d'initiative économique du pays.

Ces exemples nous font comprendre que le continent nord-américain a meublé l'imaginaire de la France des années 1850 à 1900 par une vision idyllique teintée de modernisme. Mis à part ces manifestations d'intérêt et de ravissement pour l'Amérique, il existe un contrepoint à cette avancée et qui se révèle surtout vers la fin du siècle, celui de l'«inquiétude». Comme Marc Angenot l'écrit dans son analyse du discours social français à la fin du siècle, il s'agit d'une «image de l'Amérique [qui représente] l'avenir fatal et impensable» que la vieille France rejette dans sa lutte contre l'américanisation excessive.

<sup>118</sup> Prince Napoléon, *op. cit.*, p. 569.

<sup>119</sup> *Ibidem*, p. 586.

<sup>120</sup> Henri de Lamothe, *op. cit.*, p. 21. À propos de l'admiration du progrès canadien chez les voyageurs, voir le chapitre suivant.

Certains «maux», notamment une modernité extravagante, les divorces, la mode du caoutchouc, les sectes religieuses, sont tout de suite classés comme provenant de l'«Amérique du Nord [...] ''le continent du bizarre''<sup>121</sup>».

### V.5.1 - Quelques tentations américaines en France

Dans cette dernière partie, nous abordons l'américanisation comme phénomène d'émulation et, par conséquent, source d'exotisme en tant que récréation chez soi des habitudes et des modes de vie d'un monde lointain. En dépit de quelques sursauts de despotisme apportés par l'Empire, au fur et à mesure que la seconde partie du XIXe siècle progresse, et surtout après 1860, la vie sociale et politique française est influencée par d'autres courants sociaux. Le désir de mieux connaître le monde se manifeste. En 1866, le *Grand Dictionnaire Universel du XIXe Siècle* de Pierre Larousse donne la définition d'«américaniser», ainsi que d'«américanisme» :

AMÉRICANISER [...]. Donner les mœurs, les usages, les manières des Américains [et]  
AMÉRICANISME [...]. Néol. Admiration outrée, exclusive, du gouvernement, des lois, des usages des Américains, et principalement des habitants des États-Unis<sup>122</sup>.

Les mœurs, les usages, le style de vie à l'américaine sont des phénomènes nouveaux pour la France. Consciemment ou inconsciemment, la population française s'imprègne d'une partie de ces modes de vie. Pour certains, le fait même de voyager en Amérique du Nord est synonyme de découverte des sources du génie qui conduisent à cette *américanisation*<sup>123</sup> générale.

La France se rapproche de l'Amérique dans ses habitudes et dans son mode de vie. Grâce aux expositions universelles, les Français se déplacent et prennent connaissance de nouveaux produits industriels et de marchandises que leur offre l'Amérique. Les produits industriels et les produits de consommation l'emportent sur les œuvres d'art. Les frères Goncourt voient dans l'«Exposition universelle [de 1867], le dernier coup au passé : l'américanisation de la France, l'industrie primant l'art, la batteuse à vapeur rognant la place du tableau, les pots de chambre à couvert et les statues à l'air : en un mot la

<sup>121</sup> Pour un approfondissement de la question de la réaction française face à l'Amérique, nous renvoyons le lecteur au chapitre 13 «Gallocentrisme et imagologie des peuples étrangers» de l'étude de Marc Angenot, *op. cit.*, p. 267-277.

<sup>122</sup> Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire Universel*, *op. cit.*, tome 1, p. 262.

<sup>123</sup> Expression bien soulignée aussi par Pascal Ory dans *Les Expositions universelles de Paris*, Paris, Ramsay, collection «Image», 1982, p. 50.

Fédération de la Matière<sup>124</sup>» (*Journal* du 16 janvier 1867). Quoi de mieux pour attirer l'attention et la curiosité des Français que de leur offrir chez eux le «goût» d'un ailleurs qui a tous les atouts d'une civilisation en pleine évolution ?

Les loisirs changent aussi. Les «bars américains» deviennent à la mode et les gens aiment les fréquenter et savourer cet avant-goût de l'*American style of life*. Dans ces bars, les Français apprécient le côté discret et le confort offert par rapport aux bruyants cafés français toujours bondés, et ce tout en restant dans leur pays. Le sociologue Burnand décrit ces nouveaux endroits apparus en France en 1878, année de la troisième Exposition universelle de Paris où «[l]es bars, dits américains, s'installent [...]. Leurs profonds fauteuils, leurs tabourets d'équilibristes [...], les redoutables cocktails, l'atmosphère feutrée et confidentielle qu'on y respire leur va[ut] d'emblée un succès que le temps n'a pas émoussé<sup>125</sup>».

Tout en gardant un degré de méfiance ou de snobisme à l'égard d'une civilisation qui ne possède pas des siècles d'histoire, les Français sont néanmoins curieux de connaître les nouveautés en provenance d'Amérique. L'adjectif de «nouveau» est ainsi un mot à la mode, il circule encore en 1889 grâce à une autre grande Exposition française, celle du centenaire. Mais les Français ne se soumettent pas instantanément aux choses inédites venues d'Amérique. Dans la *Revue des Arts Décoratifs*, paraît un article sur les vitraux américains en verre strié de Healy et Millet qui essayent de suivre le «bon goût» européen dans leur atelier monté à l'Exposition de 1889. D'un ton légèrement affecté, l'article décrit les usages possibles de cette invention américaine :

Etant donné le besoin, qui caractérise l'époque actuelle, de faire de nouveau (...), la faveur récente accordée au verre dit américain n'est pas surprenante. L'usage de cette matière est considérable aux États-Unis: [...] son application discrète et intelligente charme les yeux en certaines circonstances, comme son emploi inconsidéré le rend insupportable.

Toutefois, il est juste de reconnaître le sérieux intérêt de l'emploi accidentel du verre américain: il est effectivement des cas particuliers où l'effet en est merveilleux<sup>126</sup>.

Mais, l'auteur de l'article relativise l'ampleur de l'apport des États-Unis et met en garde contre la surestimation du génie américain :

<sup>124</sup> Les Frères Goncourt, *op. cit.*, tome 2 (1866-1886), p. 64.

<sup>125</sup> Robert Burnand, *op. cit.*, p. 298.

<sup>126</sup> «Le vitrail depuis cent ans et à l'exposition de 1889», dans *Revue des Arts Décoratifs*, 1889-1890, article d'Ed. Didron, p. 145-146, cité dans *Le Livre des Expositions universelles 1851-1989*, p. 88.

Si l'exposition des Etats-Unis a trop peu d'importance pour nous autoriser à définir toutes les conséquences d'une création peut-être trop vantée, néanmoins, MM. Healy et Millet, de Chicago, ont exposé une collection fort remarquable de petits panneaux qui nous relèvent une partie des applications auxquelles le verre nouveau donne lieu dans leur pays<sup>127</sup>.

De la curiosité et de la méfiance se mêlent constamment chez les Français vis-à-vis de ce que l'Amérique exhibe. Une confirmation nous vient de nouveau de l'aumônier Lacroix lequel, visitant le gymnase de l'Université Harvard de Boston, s'attarde sur la façon américaine de mettre sous vitrine tous les objets et les photos des équipes gagnantes. Il fait une réflexion à ce propos et dénonce l'américanisation de la France qui suit désormais le même exemple en faisant «une publicité» trop soutenue des pratiques sportives françaises par rapport aux exercices intellectuels souvent négligés :

Dans une petite salle d'honneur, qui se trouve tout près des appareils de gymnastique, on a collectionné les photographies des élèves qui ont été vainqueurs dans les différents matchs, et en même temps on a mis sous vitrine les balles, les gants et les raquettes qui ont été les instruments de la victoire. A vrai dire, il m'a semblé que tout cela sentait un peu trop le cabotinage, et je me suis demandé si ce n'était pas ce fâcheux exemple qu'on avait imité en France en appelant l'attention publique, comme on l'a fait, sur les différents sports que pratiquent nos écoliers<sup>128</sup>.

Cependant, l'Amérique demeure encore l'«exemple» à suivre dans les sciences, dans la technologie, dans les sports. L'éducation même n'échappe pas à ce renouveau issu du dynamisme américain, vu la disponibilité de fonds dont l'«Université Harvard est prodigieusement riche».

L'américanisation de la France et de l'Europe s'accomplit pas à pas, dans plusieurs domaines. De nouvelles machines sont présentées à chaque exposition au cours de cette période, entre autres celles de Isaac Singer, qui représentent la «révélation majeure de l'Exposition<sup>129</sup>» de 1855. Par ailleurs, les Français qui voyagent en Amérique reconnaissent la domination des inventions qu'impose le progrès dans la vie des habitants. Cela fait partie des règles du jeu.

---

<sup>127</sup> *Ibidem*.

<sup>128</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 186.

<sup>129</sup> Roger-Henri Guerrand, *op. cit.*, p. 197.



Mis à part le noyau des idées préconçues de cette époque, nous pouvons affirmer que durant la seconde moitié du XIXe siècle, l'Amérique fait parler d'elle et suscite grandement l'intérêt auprès d'une France en quête d'exotisme, car elle pourrait lui donner aussi une réponse à son propre avenir. Thérèse Bentzon, qui voyage en 1897, conclut son récit par une question cruciale sur le Canada français pris dans l'ensemble nord-américain :

Quand sera tout à fait caduque l'Europe épuisée, qui sait quel glorieux avenir peut être réservé encore à cette France d'Amérique<sup>130</sup> ?

---

<sup>130</sup> Thérèse Bentzon, *op. cit.*, p. 320.

# CHAPITRE SIXIÈME

*Continuons fraternellement cette mission,  
nous dans la vieille France, vous dans la nouvelle;  
conjugons les deux foyers, pour  
qu'ils répandent une lumière plus intense.  
Revenez souvent nous voir:  
nous irons le plus possible chez vous.*

Vicomte d'Eugène-Melchior de Vogüé, *Discours*<sup>1</sup>

## **ENTRE EXOTISME ET PROGRÈS : LES LIENS SE RESSERRENT**

### **VI.1 - La foi dans le progrès au XIXe siècle**

Dans le chapitre précédent, nous avons expliqué comment l'Amérique du Nord demeure toujours, sous différents aspects, un important élément de référence socio-politique dans l'imaginaire français du XIXe siècle. Le présent chapitre vise à comprendre les méandres de cet imaginaire par le biais des récits de voyage de notre bibliographie, afin de mieux saisir comment l'Amérique s'érige en modèle d'évolution sociale, scientifique et technologique avec lequel la France souhaite maintenir des relations constantes. L'avancement important de l'ensemble des connaissances à l'égard de ce continent modifiera radicalement la vision des intellectuels européens, aux yeux desquels l'image de la beauté originelle s'alliera avec l'image du progrès de la civilisation humaine. En effet, l'Amérique du début du siècle est considérée en grande partie comme «un désert où l'on rencontre le rebut de l'Univers tout entier et dont les fermiers ont le plus grand mal à préparer le terrain pour la culture<sup>2</sup>». Tout au long du siècle, les Américains (des colons-pionniers, des chercheurs d'or, des petits commerçants et des *cow-boys*) transforment, au fur et à mesure, ce continent en «puissance financière que l'on d[oit] prendre diablement au sérieux<sup>3</sup>». Dans ce contexte, nous verrons aussi comment le Canada arrive à attirer l'attention de l'Europe, en dépit de son puissant voisin, les États-Unis.

Si l'on fait abstraction de quelques problèmes politiques entre la France et l'Amérique du Nord au XIXe siècle - en particulier avec les États-Unis<sup>4</sup> -, nous trouvons

---

<sup>1</sup> E.-M. de Vogüé, «Discours de M. De Vogüé», dans *Discours de MM. le V. De Vogüé et H. Mercier au Banquet Franco-Canadien, le 16 avril 1891*, Paris, Armand Colin et Cie, [s.d.], p. 17.

<sup>2</sup> Richard Lewinsohn, *À la Conquête de la richesse*, Paris, Payot, 1928, p. 122-123.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 141. Lewinsohn donne l'exemple du tycoon John Pierpoint Morgan qui devient en très peu de temps le «dictateur» du système bancaire américain.

<sup>4</sup> René Rémond analyse, dans les Cahiers de la Fondation nationale des Sciences politiques, l'«Éclipse des sympathies pour les États-Unis» auprès du monde politique français après 1830, dans *Les États-Unis devant l'opinion française, op. cit.*, tome 2, p. 660-683. Cette étude est très vaste et intéressante. L'évolution des relations politiques avec les États-Unis et de leur image répandue en France durant la première moitié du XIXe siècle est magistralement exposée.

notre hypothèse confirmée, à savoir qu'au sein de la littérature exotique française de ce siècle, l'attrait américain est persistant et, de plus, il est intimement rattaché à l'image de progrès dans maints domaines. Les auteurs formulent souvent dans leurs récits le souhait d'une intensification des rapports-échanges de diverses natures, ce qui, d'ailleurs, ne peut que favoriser la promotion d'une image reflétant toujours mieux la réalité nord-américaine. Les nombreux voyages, effectués dans le but de renouveler un imaginaire suranné, de pair avec les expositions universelles, qui ouvrent leurs pavillons sur le monde extérieur et sur les nouveaux territoires colonisés, permettent aux Français d'acquérir de nouvelles connaissances. Dans ce contexte, l'essor colonial joue un rôle important, et la majorité des nations européennes y consacrent leur énergie et leurs ressources. Le regain d'intérêt des Français pour l'expansion coloniale commence avec la Troisième République et aura ses moments d'apogée sous les gouvernements libéro-républicains de Jules Ferry et de Léon Gambetta. Bien qu'il y ait des rassemblements politiques qui sont en faveur et d'autres contre cette expansion coloniale, l'opinion publique française suit attentivement ces grandes manœuvres qui visent principalement l'Afrique et l'Asie<sup>5</sup>. Les mots de Ferry, selon lesquels «[l]es nations, au temps où nous sommes, ne sont grandes que par l'activité qu'elles développent», sont appliqués à la lettre. La France, au nom de sa grandeur et de la mission qu'elle se donne en tant que «race supérieure», se lance sur la voie du colonialisme, car il s'agit «de l'avenir même de la Patrie<sup>6</sup>».

L'Amérique a-t-elle encore une place dans l'opinion française au milieu de ce grand scénario mondial ? Notre réponse est affirmative. Par une lecture attentive des récits de voyage et des rapports d'exposition<sup>7</sup>, nous voyons souvent poindre, au milieu du texte exotique, un message précis soulignant l'idée de modernisme à propos de cette contrée. Ces voyageurs-touristes se transforment aisément en économistes savants, par une érudition plus ou moins poussée, et se montrent en mesure de juger l'importance des retombées de plusieurs secteurs du développement scientifique et technique américain par rapport à la France. Un des mots-clés qui reviennent constamment est *progrès*. La

<sup>5</sup> Sont en faveur toutes les forces politiques qui se rassemblent sous le nom vague de «parti colonial», ainsi que la majorité des Sociétés de géographie de France, et sont contre l'extrême gauche radicale, dont Georges Clemenceau qui sera un des opposants les plus importants, avec les ultra-conservateurs de droite.

<sup>6</sup> Jules Ferry cité par Henri Blet, *France d'outre-mer. L'œuvre coloniale de la Troisième République*, Grenoble - Paris, Arthaud, 1950, p. 12-13. Il faut rappeler l'important ouvrage sur l'essor colonial français de Paul Leroy-Beaulieu, *De la Colonisation chez les peuples modernes*, publié en 1874. Leroy-Beaulieu commence sa mission apologétique auprès d'une opinion publique française lasse en matière d'expansion coloniale en plaidant que la France se doit de coloniser et que «la colonisation est un fait réfléchi, soumis à des règles, qui ne peut provenir que des sociétés très avancées. [...] La colonisation est un des phénomènes les plus complexes et les plus délicats de la physiologie sociale» («Introduction de la première édition»). L'ouvrage de ce célèbre professeur d'économie politique a été réédité six fois de 1874 à 1908, et à chaque fois, remanié et augmenté.

période de 1850 à 1900 représente indubitablement l'aboutissement pratique d'une foule de théories provenant de diverses disciplines. À cette époque, nombre d'ouvrages exaltent les mythes fondateurs de la modernité, à savoir le progrès et l'émancipation. Tous les secteurs de la société sont touchés : des moyens de transport à la mécanique des machines dans les usines, des remèdes cliniques et des interventions en santé publique (comme l'eugénisme) jusqu'aux conditions de travail des employés. Le niveau de vie de l'époque s'élève partout dans le monde occidental. Le journaliste et écrivain français Edmond About, très actif dans la *Revue des Deux Mondes*, parle du «Progrès» comme d'une évidente croissance du bien-être pour toute l'humanité, et ce dans chaque domaine:

[...] La plus grande époque [...] est] celle où l'humanité en corps a fait les plus longues étapes sur la route du Progrès. Un trait caractéristique du temps où nous vivons, c'est la rapidité presque foudroyante avec laquelle chaque progrès se développe, se complète, se répand jusqu'au bout du monde, et porte ses derniers fruits<sup>7</sup>.

L'idée d>About prend de l'ampleur, compte tenu du fait qu'il existe un parcours historique amenant progressivement l'homme vers l'étape d'un état positif universel, selon la conception historique de la «palingénésie» formulée par Giambattista Vico: à ce moment de l'histoire, l'homme du XIXe siècle recueillera les répercussions positives dans tous les domaines de l'activité humaine que cette époque saura générer. Cette idée s'enchaîne naturellement avec les théories d'une nouvelle science, la sociologie, où l'«étude de l'humanité» est conçue et développée par la leçon positiviste d'Auguste Comte.

Les champs d'étude étant trop nombreux, nous ne pouvons les nommer tous : nous nous limiterons donc dans ce chapitre à parler de ce que nos voyageurs ont vu, constaté et apprécié lors de leur voyage en Amérique du Nord et au travers des documents des expositions universelles relatant l'amélioration des produits, des services et de la performance des nations dans des secteurs-clés de l'économie. À l'instar de Gobineau qui, dans son *Voyage à Terre-Neuve*, chérit le petit, mais précieux, avant-poste français de Saint-Pierre pour y renforcer «le système de liberté commerciale» en guise de tremplin vers le marché de la proche Amérique, tous ces textes expriment surtout la volonté d'établir des liens économiques solides outre-mer. Nous verrons comment ces auteurs de récits de voyage ou de rapports d'exposition arrivent à concilier leurs élans nés du charme

<sup>7</sup> Ces derniers concernant exclusivement la France et le Canada.

<sup>8</sup> Edmond About. *Le Progrès*, New York, H. de Mareil, 1864, p. 23.

exotique de l'ailleurs avec des constats plus pragmatiques confirmant, au nom du progrès humain, la nécessité, «depuis le commencement du monde, que les hommes [fassent] quelque chose en commun, que tous les peuples se réunissent dans l'unanimité d'une même entreprise<sup>9</sup>». Cela signifie créer des liens. De surcroît, nous pouvons dire que le sentiment exotique au XIXe siècle implique cet aspect de la modernité sociale et économique qui, à tort, peut paraître légèrement décalé par rapport au rythme du texte littéraire. D'ailleurs, à ce sujet, Molinari signale l'intrusion dans son texte de dissertations économiques et s'en excuse : «je demande pardon à mes lecteurs d'avoir ouvert cette longue parenthèse économique dans un simple récit de voyage, mais il s'agit d'une question vitale pour le Canada et même pour la France<sup>10</sup>». Cette question vitale qu'est le rapprochement économique des deux pays s'amalgame à l'aspect purement exotique du dépaysement géographique et humain du récit de voyage et l'enrichit de manière remarquable.

#### VI.1.1 - Un devenir inévitable

Mis à part le clivage entre les tendances libérales de la France du XIXe siècle et les tendances conservatrices qui ont survécu depuis l'Ancien Régime, nous assistons au foisonnement de nouvelles théories sur l'avancement de la science positive pour bâtir un «monde idéal», selon les dogmes hérités de Claude-Henri de Saint-Simon, sans oublier les doctrines de la lutte des classes de Karl Marx et les théories sur l'origine et l'évolution des espèces de Charles Darwin, qui ont imprégné «every philosophy at least to the extent of postulating some process of evolution<sup>11</sup>». Les retombées de toute cette effervescence scientifique, technologique et sociale se sont infiltrées dans les récits de voyage. Les auteurs de ces récits parlent de l'amélioration de la qualité de vie, d'une plus grande accessibilité aux produits de toute nature, du confort dans les maisons et dans les hôtels et de l'efficacité des nouveaux moyens de transport. Évidemment, les origines de telles transformations datent du début du XIXe siècle, sinon même plus tôt. Pour découvrir ces sources, André Jardin remonte à la génération des «physiocrates qui, vers les années 1760-1770, ont posé les fondements du libéralisme économique», en dépit du fait que ce n'était pas des libéraux, «pas plus que ne l'étaient les saint-simoniens du Second Empire

<sup>9</sup> Jean-Jacques Ampère, *op. cit.*, tome 1, p. 3.

<sup>10</sup> Gustave de Molinari, *Au Canada, op. cit.*, p. 143. De la même façon, au chapitre VI de sa *Promenade*, J.-J. Ampère s'excuse auprès du lecteur pour ses digressions portant sur l'intérêt scientifique que l'on cultive dans les universités de Boston : «Je demande pardon au lecteur de lui parler encore géologie».

<sup>11</sup> Sidney Pollard, *The Idea of Progress, History and Society*, New York, Basic Books, 1968, p. 96 (ces théories ont imprégné toutes les philosophies, au point de faire reconnaître l'existence de certains processus de l'évolution).

qui ont fait triompher la politique libre-échangiste<sup>12</sup>». Paul Bénichou, pour sa part, confirme que, dès le début, le XIXe siècle est caractérisé par «une doctrine d'ensemble des droits de l'homme en tant qu'individu» : c'est l'axiome moderne de liberté, entendue, essentiellement par toute la génération d'intellectuels autour de Benjamin Constant, comme «liberté individuelle». Bénichou rapporte qu'il «faut envisager cet héritage spirituel et humain dans toute son étendue, comme une philosophie d'ensemble des relations de l'homme avec l'État<sup>13</sup>». Attentifs à ce phénomène, nos voyageurs mettent l'accent sur une nouvelle classe sociale, la classe industrielle, qui gagne du terrain et marque le plus ce siècle par sa force grandissante de pénétration dans la société. Saint-Simon écrit : «La classe industrielle est la classe fondamentale, la classe nourricière de toute la société, celle sans laquelle aucune autre ne pourrait subsister<sup>14</sup>». Une telle observation revient chez la plupart des voyageurs remarquant les succès de la classe industrielle américaine, avant laquelle «jamais effort aussi colossal n'a été accompli et jamais résultats aussi prodigieux n'ont été obtenus par l'industrie humaine<sup>15</sup>». Tous les récits des voyageurs portent en eux les signes du progrès général apporté par le libéralisme.

#### VI.1.2 - Des voyageurs entre conservatisme et libéralisme

Durant cette période de l'histoire de France, balisée par la croissance des idées libérales d'une part (dont la manifestation dans leur sens primaire, selon Chateaubriand, remonterait aux philosophes du siècle de Louis XIV<sup>16</sup>) et par un reflux conservateur toujours présent d'autre part, ces voyageurs reflètent aussi les nombreuses fluctuations idéologiques et les clivages politiques dans lesquels ce siècle se débat. La montée du libéralisme et de ses sympathisants a comme répercussion une contre-attaque de ses ennemis, ultramontains ou réactionnaires nostalgiques de l'Ancien Régime.

La période qui nous intéresse est d'abord marquée par le reflux de certaines libertés; le Second Empire, tout en créant les conditions nécessaires au progrès économique et social en France, installe un régime hostile à la presse et, souvent même aux libertés individuelles. Cette partie de l'histoire semble être le reflet d'une période de

<sup>12</sup> André Jardin, *op. cit.*, p. II.

<sup>13</sup> Paul Bénichou, *Le Temps des prophètes. Doctrines de l'âge romantique*, Paris, Gallimard, 1977, p. 16-17.

<sup>14</sup> Claude-Henri de Saint-Simon, «Catéchisme des Industriels», *Œuvres de Claude-Henri de Saint-Simon*, Quatrième Cahier, Paris, 1823-1824, E. Dentu, 1875, réimpression par les Éditions Anthropos, 1966, tome 5, p. 25.

<sup>15</sup> Gustave de Molinari, *Lettres*, *op. cit.*, p. 348-349.

<sup>16</sup> Cf. *Génie du Christianisme*, IIIe partie, livre II, chapitre sixième. À noter, à ce propos, l'étiquette linguistique de «barbarisme» anglais que Chateaubriand attribue à l'adjectif *libéral*.

«phénomène hybride, une sorte de "croisement" [entre la droite conservatrice impériale et la gauche égalitaire autoritaire] idéologique», tout comme le remarque Marc Crapez à propos du bonapartisme<sup>17</sup>. Plus tard, ce contexte politique favorisera la montée de la jeune génération républicaine des années 1870, soutenant une panoplie d'idéologies concernant l'homme, le progrès, le socialisme, le colonialisme. Déjà, depuis «la Restauration, l'Institut de France [est] un fief libéral [...] à côté de la *Revue des deux Mondes* et des *Débats*<sup>18</sup>»; ces institutions forment les trois places fortes du parti libéral. De l'autre côté, le ralliement ultramontain et la droite réactionnaire opposent un front solide à toute idée de progrès et de modernisme: cette opposition se manifeste dans des revues orthodoxes, comme *L'Univers* de Veillot, *La Gazette* et *L'Union*. Entre ces deux courants, nous retrouvons un «libéralisme extra-muros» qui travaille à réconcilier la vieille et la nouvelle France<sup>19</sup>.

Or, à partir de ces positions complexes et hétérogènes, il est extrêmement important de saisir aussi l'esprit politique qui alimente les attentes exotiques de nos voyageurs cherchant leur modèle d'exotisme, chacun voyant et interprétant à sa façon les choses rencontrées «ailleurs». Toutefois, il ne faut pas oublier de mentionner un dénominateur commun influent pour tous ces voyageurs dans le développement de leurs intentions de voyage : leur aisance financière personnelle. Rappelons brièvement qu'au XIXe siècle commencent à fleurir différentes formes de financement, favorisant ainsi des contacts plus fréquents et plus réguliers entre intellectuels de diverses provenances. Pensons aux revues qui consacrent une partie de leur budget à l'envoi de correspondants à l'étranger (par exemple, Molinari pour le *Journal des Débats*, Duvergier de Hauranne, J.-J. Ampère et Mme Bentzon pour la *Revue des Deux Mondes*). D'autres institutions sont actives dans le financement des travaux de leurs membres : citons l'Institut de France avec ses cinq académies (Marmier, Ampère et Duvergier de Hauranne font partie de l'Académie française, Tocqueville et Molinari de l'Académie des Sciences morales et politiques, et le vicomte de Vogüé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), le Club Alpin français (dont Jules Leclercq est membre) et la Société de Géographie de France qui prône, depuis 1821, les travaux de géographes et d'explorateurs (Hulot en est un actif collaborateur). Nous lisons dans le bel ouvrage du comte de Franqueville que l'Institut de France jouissait, au début de sa création en 1795, de peu de ressources, qu'il souffrait d'un manque d'allocations accordées par l'État pour l'encouragement des lettres et des

<sup>17</sup> Marc Crapez, *La Gauche réactionnaire. Mythes de la plèbe et de la race dans le sillage des Lumières*, Paris, Berg International, 1997, p. 281.

<sup>18</sup> André Jardin, *op. cit.*, p. 372.

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 250-251.

sciences. Mais le XIXe siècle apporte un second souffle de financement à toutes les activités de l'Institut, y compris les voyages des membres et des correspondants. Dorénavant, des legs, des récompenses et des subventions feront la joie des académiciens pour lesquels l'«initiative privée est heureusement intervenue et, de même qu'elle avait été sous l'ancien régime la véritable créatrice des Académies, elle a été, au XIXe siècle, la principale bienfaitrice des littérateurs, des artistes et des savants<sup>20</sup>».

C'est en tenant compte de plusieurs sources diversifiées d'informations que nous pouvons retracer *grosso modo* l'orientation idéologique de nos voyageurs. Ces sources indiquent l'extraction personnelle, la période de publication du récit, les impressions contenues, les références bibliographiques à d'autres écrits, les collaborations des voyageurs et leurs fréquentations. Il est difficile de tracer une ligne précise qui distinguerait les conservateurs des libéraux et leurs sympathisants respectifs, et d'effectuer ensuite une synthèse de leur pensée en tenant compte de toutes les nuances doctrinaires<sup>21</sup>. Il faut aussi prendre en considération le fait que ces courants idéologiques n'ont pas nécessairement les mêmes points de repère en France, aux États-Unis et au Canada<sup>22</sup>. Selon un article paru dans *Le Monde* du 11 février 1869 et publié peu après au Canada, l'auteur (dont on ne cite pas le nom) dénonce par le moyen d'une phraséologie réactionnaire «le grand péril, la grande hérésie de l'époque actuelle» qu'est le libéralisme. Il existerait en France deux grandes écoles libérales opposées, l'école anti-chrétienne et l'école chrétienne. Ces deux écoles reposent chacune sur deux courants. L'école anti-chrétienne «se subdivise en deux partis hostiles, mais qui toujours se coalisent contre l'Église : d'un côté, les libéraux révolutionnaires; de l'autre, les conservateurs libéraux». L'école chrétienne «se subdivise : d'un côté, les libéraux politiques, de l'autre, les catholiques libéraux<sup>23</sup>».

Pour toutes ces personnes ayant des objectifs différents, l'idée de progrès est envisagée de manière différente : les uns défendent l'idée d'un progrès humain solidement attaché à la sauvegarde des valeurs orthodoxes, les autres délèguent à de nouvelles forces laïques le pouvoir de s'affranchir des vieux schémas et de faire

<sup>20</sup>Le comte de Franqueville, *Le Premier siècle de l'Institut de France. 25 octobre 1795 - 25 octobre 1895*, Paris, J. Rothschild, tome 1, 1895, p. 34.

<sup>21</sup>À l'intérieur de chaque partie il existe aussi des nuances marquées entre la gauche et la droite. De plus, Marc Crapez parle de l'existence dans la vie politique française de trois gauches (*égalitaire, fraternelle et libérale*) et de trois droites (*libérale, conservatrice et réactionnaire*), toutes avec d'autres subdivisions internes. Cf. *La Gauche réactionnaire, op. cit.*, p. 275-318.

<sup>22</sup>Considérons par exemple l'appellation de «Rouges» : en France, les rouges représentent des politiciens de gauche (les socialistes) et, au Canada, ils représentent les libéraux.

<sup>23</sup>«Les partis libéraux», dans *L'Écho de la France. Revue étrangère de science et de littérature*, publiée sous la direction de Louis Ricard, Montréal, imprimée par la Compagnie d'Éditeurs et Imprimeurs de Montréal, tome 9. 81e livraison, 1869, p. 204-208.



progresser le genre humain. Évidemment, ces multiples subdivisions se reflètent aussi chez nos voyageurs. Par exemple, Jean-Jacques Ampère, bien qu'étant un fervent collaborateur de la *Revue des deux Mondes* et bien que fréquentant le milieu libéral français des années 1820-1840, montre une ferveur toute catholique et exalte facilement l'esprit nostalgique de la «Vieille France» et de la «noblesse rustique» de *l'habitant* du Canada français, terre encore fertile pour le messianisme. C'est sur cette question, si délicate, du patrimoine et des vieilles mœurs françaises, que les opinions de auteurs se confondent. De même, Henri de Lamothe, diplomate issu de l'École polytechnique et correspondant du *Temps*, journal proche de la bourgeoisie industrielle française, n'hésite pas à se laisser charmer par la «France du vieux temps», mais, au bout de quelques lignes, il souligne les bénéfices de «l'esprit d'initiative industrielle et commerciale [qui] fait des progrès sensibles parmi les Canadiens français<sup>24</sup>». Il serait donc hasardeux de vouloir ici étiqueter tel voyageur «conservateur» ou tel autre «libéral». C'est pourquoi, nous nous limiterons à indiquer simplement l'orientation la plus apparente de leurs positions. Par ailleurs, une des caractéristiques communes des gens de cette époque a été soulignée par Claude Blanckaert, qui signale que le XIXe siècle «fit de la santé des individus et des peuples un impératif également politique et moralisateur. Les missionnaires de la régénération sociale et de l'«amélioration de l'homme» pouvaient être assurément conservateurs ou progressistes, légitimistes ou socialistes<sup>25</sup>».

#### VI.1.2.1 - Les «Extra-muros» ou les libéraux de la vieille garde

On utilisera cette expression, empruntée à André Jardin, pour définir tous les voyageurs qui, adhérant aux premières formes de la pensée libérale, puisent beaucoup dans la tradition conservatrice en y récupérant des traits marquants. À l'instar de Chateaubriand blâmant les effets négatifs de l'après-Révolution et, en même temps, considérant très attentivement les doctrines émergentes<sup>26</sup>, ces gens sont des libéraux de droite proches du régime, le plus souvent légitimistes définis comme des «néo-catholiques» mais prêts à une discussion politique ouverte. Jardin parle du noyau de cette génération, qui est en train de se former en France au début du XIXe siècle et dont les représentants seront présents tout au long du siècle :

<sup>24</sup> Henri de Lamothe. *op. cit.*, p. 32.

<sup>25</sup> Claude Blanckaert. «La science de l'homme entre humanité et inhumanité», dans *Des Sciences contre l'homme*, Paris. Éditions Autrement, 1993, tome 1, p. 14-45.

<sup>26</sup> Jean-Paul Clément, dans son article «Les voyages de Chateaubriand. L'Europe» (*Magazine littéraire*, 366, juin 1998, p. 39-41), dit que Chateaubriand considère attentivement la possibilité d'une fusion entre le système républicain et le système monarchique.

Il y a donc un libéralisme extra-muros et tout d'abord celui de ces hommes qui ont voulu donner une ossature dogmatique à l'empirisme du régime. Ils ont reçu très tôt le nom de doctrinaires, sans que l'origine en soit bien claire. [...] On ne peut les définir comme un parti, ni même une faction. C'est un cercle d'amitiés, si l'on admet que les brouilles sont un conditionnement nécessaire de l'amitié<sup>27</sup>.

Or, ces individus, pour qui l'appui d'un pouvoir spirituel et conservateur mène au progrès de la collectivité, montrent d'ailleurs de nombreuses affinités, ainsi que des dissemblances, avec les libéraux et les républicains de la génération postérieure à 1850. Tout ce mélange de courants et de mouvements peut créer effectivement une zone d'ombre dans la compréhension des idéologies et des groupes qui régissent la vie politique française. D'autre part, il y a un élément constant chez les gens de ce cercle : globalement, ces «extra-muros» se préoccupent de l'avenir de l'homme moderne et de l'amélioration de sa condition humaine, mais cela doit se faire dans le maintien de l'esprit religieux et des traditions.

Les auteurs «extra-muros» de notre étude sont garants d'une position modérée qui ne les amène nullement à nier l'importance de l'organisation économique dans l'avenir de l'homme moderne américain, comme il en résulte de leurs récits<sup>28</sup>. Xavier Marmier décrit l'Amérique surtout à travers la mémoire collective de l'empire français. Dans ce contexte, le Canada est pour lui un paradis terrestre épargné par les effets néfastes de la Révolution de 1789. Reflétant fortement les valeurs de la foi chrétienne - les seules valeurs, selon lui, capables de sauver l'homme moderne -, ses écrits exaltent la récupération du «bon vieux temps» historique. Il faut dire que Marmier, comme beaucoup de ses homologues, défend l'opinion libérale conservatrice, qui, depuis 1830, a «répudié ses sympathies américaines et rallié l'opposition aristocratique et traditionaliste<sup>29</sup>». Dans ses écrits, il reprend les théories d'Edme Rameau de Saint-Père et de Frédéric Le Play. Après son passage aux États-Unis, dont il reconnaît, malgré lui, la puissance politique et économique croissante, il se sent mieux au Canada français qui est, selon lui, la véritable vieille France, «car elle a gardé mieux que nous [les Français] ne l'avons fait sur les rives de la Seine, à travers toutes nos commotions politiques, le culte, les mœurs, les traditions d'une autre époque<sup>30</sup>».

<sup>27</sup> André Jardin, *op. cit.*, p. 250-251.

<sup>28</sup> Souvent, les opinions personnelles exprimées dans leurs récits en disent plus long sur eux que leur engagement officiel dans la société.

<sup>29</sup> René Rémond, *op. cit.*, tome 2, p. 673.

<sup>30</sup> Xavier Marmier, *Lettres, op. cit.*, tome 1, p. 73. C'est nous qui soulignons.

Issu de la vieille tradition libérale conservatrice, Jean-Jacques Ampère rejoint lui aussi ces «extra-muros» en soutenant la nécessité d'une ouverture vers la France de son temps. Son amitié pour Tocqueville et pour d'autres écrivains du milieu des romantiques le confirme. Son aversion prononcée pour le commerce et son amour déférent pour l'histoire littéraire de la France prouvent assez son rejet réactionnaire de l'inédit. Néanmoins, lors de son passage à Montréal, il s'émeut à la vue des appareils électromagnétiques modernes inventés par son père. Ampère fait partie de cette génération romantique qui se situe entre la «transcendance et [l']humanité», évoquant «un Dieu providentiel comme conducteur du progrès<sup>31</sup>». Sa foi dans l'avenir est rattachée à l'idée d'un mouvement harmonieux entre Dieu et l'homme, comme il le dit dans l'ode «Sur le temps présent» : «/ Car je crois à la Providence, / A la raison, à l'espérance; / Je crois en l'homme comme en Dieu<sup>32</sup>».

Le comte de Turenne d'Aynac est un grand sympathisant du milieu conservateur et il est aussi pour un retour partiel aux manières de vivre de l'Ancien régime. En essayant quand même d'afficher une sympathie pour les idées républicaines en circulation, le comte aime rencontrer des personnalités en vue de la politique et du clergé pendant son voyage américain, afin de discuter avec elles de la situation politique internationale. Au Canada, il visite les endroits qui lui rappellent la «douce et honnête» France d'antan. Déjà, les institutions de la République américaine ne lui plaisent point et il écrit que bien des «gens sont dégoûtés de la République et l'avouent franchement [et] regrettent l'absence d'un pouvoir fort, capable de mettre de l'ordre dans les affaires!<sup>33</sup>». Par contre, ses éloges vont au système scolaire du Bas-Canada où les «progrès de l'éducation [...] depuis vingt-cinq ans sont considérables<sup>34</sup>», grâce en grande partie au rôle du clergé.

De son côté, le marquis de Lévis cherche la gloire de ses ancêtres au Canada. Lui aussi fréquente les personnalités les plus prestigieuses du pays et du corps diplomatique canadien. Parmi les nombreux discours qu'il prononce, plusieurs font allusion au passé glorieux de sa famille, clé de voûte de la France monarchique. En visite à Lévis, la fierté du passé nostalgique resurgit à chaque allocution. Au cours de l'une d'entre elles, il proclame : «Je suis fier de mon nom en le voyant porté par votre belle cité. Il est un trait d'union entre le passé et le présent. Il vous redit de glorieux souvenirs<sup>35</sup>». Cela n'empêchera pas le marquis d'être impressionné par l'avant-garde du *business* et du

<sup>31</sup> Paul Bénichou, *op. cit.*, 19.

<sup>32</sup> Jean-Jacques Ampère, *op. cit.*, p. 144.

<sup>33</sup> Louis de Turenne d'Aynac, *op. cit.*, tome 1, p. 249.

<sup>34</sup> *Ibidem*, p. 330-331.

<sup>35</sup> Le marquis de Lévis, *op. cit.*, p. 43.

commerce américains grâce auxquels l'«Américain fait sa fortune, la dépense, la perd dans de mauvaises spéculations, la refait dans de meilleures, et ainsi de suite<sup>36</sup>».

#### VI.1.2.2 - Les modérés

Nous regroupons ici les écrivains-voyageurs de notre corpus qui présentent des particularités semblables à celles des «Extra-muros», mais vis-à-vis desquels ils prennent leurs distances, surtout en matière de pouvoir religieux et de relations entre la France et d'autres pays. Ils souhaitent pouvoir encadrer harmonieusement les connaissances humaines (doctrines scientifiques et économiques) existant avec le régime politique et religieux de l'heure et ils encouragent l'ouverture de leur pays vers l'extérieur. L'Amérique les intéresse, surtout pour l'établissement de contacts fructueux avec la France. De ce point de vue, le prince Napoléon manifeste l'intention d'apprécier les sciences et les technologies de l'Amérique du Nord, «la civilisation la plus avancée [...] au milieu d'un pays tout nouveau à peine habité<sup>37</sup>». Enchanté dès le début de son voyage par l'organisation des villes et des services aux États-Unis, le prince rencontre les personnalités de la classe sociale la plus riche et la plus influente du pays : le banquier, le ministre des finances, le grand constructeur et armateur, le propriétaire et éditeur, le juge, le consul, bref les représentants-types de la classe dirigeante américaine. Au Canada, tout en exaltant le «souvenir sentimental» que les Canadiens français nourrissent toujours pour la mère-patrie sous le régime libéral concédé par les Anglais, il déclare son antipathie pour le clergé qui contrôle la presse et «la dirige dans le sens de notre *Univers*, [ce dernier] écrit en français illisible<sup>38</sup> ».

Maurice Sand fait partie du cortège impérial en visite aux États-Unis et au Canada. Politiquement, il est assurément encore influencé par les idées de sa mère. George Sand est favorable au régime du Second Empire, du moins jusqu'aux événements belliqueux avec l'Allemagne de 1870, année pendant laquelle la situation se détériore et où le cercle d'intellectuels gravitant autour de la *Revue des Deux Mondes* prend ses distances avec le pouvoir en se tournant vers les forces républicaines. Voilà ce que François Buloz, directeur de la *Revue*, écrit dans une de ses nombreuses lettres à la mère de Maurice Sand, retirée à Nohant :

---

<sup>36</sup> *Ibidem*, p. 5.

<sup>37</sup> Prince Napoléon, *op. cit.*, p. 549.

<sup>38</sup> *Ibidem*, p. 578. Le pendant canadien de *L'Univers* de Veuillot est *La Vérité*, dirigée par Jules-Paul Tardivel. Voir à ce sujet l'étude de Pierre Savard, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis 1851-1905*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967.

... Il n'y a plus que la République pour sauver la France, et je m'y rallie à tout jamais. Je voudrais la voir faire le tour de l'Europe et porter notre vengeance au-delà du Rhin. L'Empire nous a trompés de la façon la plus odieuse, et nous a lâchement livrés à l'étranger. [...] Donnez-moi du courage pour continuer ma tâche. «jusqu'à toute extrémité»<sup>39</sup>.

C'est une période difficile que celle du passage de l'Empire à la République : beaucoup d'intellectuels français, appuyant, par nécessité ou par sympathie, le régime instauré depuis 1852, se retrouvent dépossédés de leurs idéaux. Cela dit, Maurice Sand semble, quant à lui, vraiment apprécier la vie à bord du yacht impérial l'amenant en Amérique en 1861. Et voilà que «le beau [et] le grand côté de l'Américain» le fascine grâce à son génie progressiste qui a réussi à bâtir en peu de temps des «rues populeuses, flanquées de maisons collées en bloc, qui poussent à vue d'œil» dans des landes où régnait une «absolue solitude». Un contraste que «l'Amérique seule peut offrir»<sup>40</sup>.

Le commandant Henri de Belvèze est officier de l'Empire lorsqu'il remonte le Saint-Laurent en 1855. Marin et diplomate féru de discipline, Belvèze croit dans la possibilité de renouer des relations culturelles et commerciales avec l'ancienne colonie. Les autorités des villes canadiennes où il passe le reçoivent avec enthousiasme. Il se promène avec le maire de Montréal, le docteur Nelson, dans les rues commerçantes de la ville et remarque autour de lui le dynamisme d'un centre urbain nord-américain typique du XIXe siècle, avec sa population qui s'active, ses négociants qui vendent les produits nouvellement reçus dans le grand port fluvial, ses crieurs de journaux, ses religieux qui administrent les centres de charité, et ainsi de suite. Il s'agit là d'un Montréal à la fois métropole et capitale économique de la future Confédération, qui a un pouvoir d'attraction sur certains milieux d'affaires français du Second Empire, dont Belvèze fait partie. Pour lui «Montréal n'est pas seulement une grande ville commerçante, c'est une charmante cité qui est destinée à devenir une des grandes capitales de l'Amérique»<sup>41</sup>.

Bien qu'il possède un doctorat en droit et un autre en ès-sciences politiques, Jules Leclercq ne se préoccupe guère de la question des libertés sociales et économiques du continent américain. Le fait d'appartenir au Club alpin français le dirige plutôt vers des considérations sur les us et coutumes des régions traversées et, tout particulièrement, du Canada français à la façon de Marmier, avec qui il entretient une correspondance assidue. Plus aisément que l'académicien, Leclercq reconnaît que les *Yankees* ont de gros défauts.

<sup>39</sup> Lettre du 17 septembre 1870, citée dans Marie-Louise Pailleron, *François Buloz et ses amis. Les écrivains du Second Empire*, Paris, Librairie académique, Perrin et Cie, 1924, p. 316-317.

<sup>40</sup> Maurice Sand, *op. cit.*, tome 38, p. 178-179.

<sup>41</sup> Henri de Belvèze, *op. cit.*, p. 131.

mais à côté de cela, «ils ont d'immenses qualités [qui ont] développé de si remarquables résultats» dignes d'une nation «grande, forte et pleine de séve [*sic*]<sup>42</sup>».

Le Baron Étienne Hulot est un ancien élève de l'École libre des sciences politiques de Paris. En 1891 il entre à la Société de géographie et en deviendra le secrétaire général. Hulot est formé dans un milieu privilégié et proche du pouvoir (son père était le général Henri-Joseph Hulot). L'attachement qu'il manifeste aux théories de Frédéric Le Play sur la «famille souche», dont le Canada offre un excellent exemple, le porte à considérer que la société moderne française a grandement besoin de récupérer des structures et des paramètres sociaux fondamentaux qui lui font de plus en plus défaut. C'est au Canada français qu'il s'exprime en termes plus politiques. Il fait la connaissance d'un «Sénateur au Parlement fédéral, M. T[aché, qui] compte parmi les libéraux avancés de Montréal, avancés pour le Canada, *mais* au demeurant fort bons catholiques<sup>43</sup>». Voilà que Hulot se déclare favorable à un libéralisme progressiste qui reconnaît la suprématie du Saint-Siège. Cependant, il exprime des regrets quand il s'agit de constater l'ingérence, «l'*influence indue*», du clergé dans la vie politique des partis. Finalement, le Canada lui rappelle les «souvenirs glorieux et cruels» d'une colonie prospère mais perdue, assumant positivement son nouveau destin grâce à «un gouvernement moderne et stable, s'appuyant à la fois sur la tradition et le progrès<sup>44</sup>».

### VI.1.2.3 - Les libéro-progressistes et les républicains

Soutenant la nécessité d'une base démocratique plus large dans la société française, le groupe des sympathisants libéraux ou républicains représente la voix de la modernité de la fin du XIXe siècle. Ernest Duvergier de Hauranne est le chef de file de ces voyageurs. Il voyage en Amérique du Nord une quinzaine d'années après Ampère et il est un grand admirateur du modèle socio-politique nord-américain. Duvergier fait partie du milieu des intellectuels gravitant autour de la revue *Globe*, où il a été auparavant rédacteur. Duvergier est passionnément intéressé par l'avenir politique des États-Unis. Cette passion pour la vie politique le porte à un engagement personnel en France; nous lisons dans le Dictionnaire de Biographie Française de Prévost et D'Amat qu'«il fut élu, le 2 juill[et] 1871, député à l'Assemblée nationale. A Versailles, il siégea au centre gauche et se déclara partisan d'une République conservatrice. Aussi fut-il très attaqué par les journaux monarchistes<sup>45</sup>». Duvergier a aussi été un excellent chroniqueur de la vie politique

<sup>42</sup> Jules Leclercq, *op. cit.*, p. 407.

<sup>43</sup> Étienne Hulot, *op. cit.*, p. 59-60. L'italique est de nous.

<sup>44</sup> *Ibidem*, p. 116-117.

<sup>45</sup> *Dictionnaire de biographie française, op. cit.*, tome 12, p. 1029.

tourmentée de la République américaine de l'après-Lincoln dans la *Revue des Deux Mondes* et dans la *Revue Politique et littéraire*. Au Bas-Canada, à la veille de la création de la Confédération, ce politicien voit dans l'organisation socio-politique de ce pays «une transformation remarquable» : étonné de constater que les paysans canadiens paient encore la dîme au clergé, il est stupéfait aussi «de voir comment l'esprit moderne peut conserver les coutumes et les traditions du passé, et la démocratie se mouler dans les formes de la féodalité<sup>46</sup>».

L'économiste et membre de l'Institut de France, Gustave de Molinari, à l'instar de Duvergier, aime « la libre Amérique » pour son prestige socio-économique. Auteur de différents livres sur les Rouges (des représentants de la gauche française), sur l'économie politique et sur les rapports entre le capital et le travail, ce professeur, défenseur acharné de la liberté économique et dénonciateur des abus du colonialisme français, diffuse des informations sur le monde des affaires, sur les transactions de marchandises entre l'Amérique et l'Europe, sur l'événement de l'Exposition du *Centennial* de Philadelphie et donne les résultats boursiers du déjà prestigieux *Stock-Exchange* de New York. Il envoie régulièrement toutes ces informations au *Journal des Débats* où il est le rédacteur en chef. Il fréquente d'autres économistes qui le renseignent sur le futur économique de l'Amérique du Nord; de même, ses écrits sont souvent cités par d'autres voyageurs, qui veulent ainsi corroborer le contenu de leurs récits. Co-fondateur du Crédit foncier franco-canadien en 1881, il souhaite que la France établisse vite en sol canadien des succursales de ses banques et de ses entreprises et il formule l'idée suivante : «Pourquoi, en un mot, la France ne reprendrait-elle pas dans le Canada français [...] le rôle tutélaire que l'Angleterre remplit depuis un siècle dans le Canada anglais ?<sup>47</sup>». Il en profite aussi pour parler des «pauvres» libéraux canadiens contre qui «se déchaînent [...] les tempêtes cléricales<sup>48</sup>». À ce propos, dans une étude sur le milieu libéral de Montréal, Fernande Roy parle du rôle de vulgarisateur de Molinari en tant que représentant de l'École libérale française et elle ajoute que «[c]ette école française exerce ainsi une influence importante sur ses contemporains, français et étrangers<sup>49</sup>». Le progrès accompli par le génie américain dans bien des secteurs pousse cet auteur à considérer les *Yankees* comme un peuple «entreprenant, actif, ingénieux, plein de bon sens pratique, et plus sûr dans les

<sup>46</sup> Ernest Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, tome 60, p. 208.

<sup>47</sup> Gustave de Molinari, *Lettres*, *op. cit.*, p. 147.

<sup>48</sup> *Ibidem*, p. 125.

<sup>49</sup> Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones de Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988. Par ailleurs, Mme Roy remarque qu'au «total, un ensemble d'auteurs ont réussi à établir que le paysage idéologique [de la ville] de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième était plus varié qu'on ne l'avait tout d'abord affirmé» (p. 34).

affaires privées et commerciales qu'on ne le croit généralement en Europe<sup>50</sup>». Il n'en demeure pas moins que du côté politique, les Américains auraient beaucoup à apprendre en matière de bon fonctionnement des institutions, notamment de la part de leur voisin canadien.

De même, son homologue Henri de Lamothe est un de ces intellectuels qui s'intéressent de près à la vie sociale et économique de la Puissance. De son voyage canadien, il rapporte beaucoup de données sur l'organisation des comtés et, surtout, des territoires en voie de colonisation du nord du Québec et autour de la Rivière Rouge. Lamothe fait preuve d'un libéralisme modéré tout en plaidant pour le vieil esprit des mœurs canadiennes et il note avec satisfaction que l'«esprit d'initiative industrielle et commerciale fait des progrès sensibles parmi les Canadiens français». Légèrement en décalage par rapport à l'opinion de Molinari qui voudrait une présence française plus forte<sup>51</sup>, Lamothe trouve que l'impulsion économique au Canada français est due en bonne partie à la France, «par l'intermédiaire des industriels, des petits capitalistes, des ouvriers habiles qui commencent à retrouver le chemin du Saint-Laurent<sup>52</sup>». De toute manière, les deux voyageurs sont d'accord sur les questions économiques et politiques essentielles : ils entrevoient une ouverture progressive des relations entre la France et le Canada.

Républicain d'esprit conservateur, Lucien Lacroix fait partie de ces gens qui appuient la Troisième République et qui croient dans le progrès civil des anciennes nations comme la France. Nous avons déjà souligné à quel point cet aumônier se montrait vivement attaché aux valeurs culturelles françaises en se mettant ainsi dans une position politique équivoque proche des réactionnaires de l'époque. Toutefois, en bon républicain, il prend ses distances vis-à-vis du clergé, qui reste, selon lui, aveugle face à une société en pleine transformation. Il faut considérer que, dans la complexité des idées républicaines, diverses tendances se rencontrent et se combinent. Lacroix a foi dans un avenir meilleur mais il n'oublie jamais qu'un «peuple s'honore toujours quand il garde intact le culte du passé<sup>53</sup>». Sa visite au Canada l'enthousiasme bien plus que celle effectuée aux États-Unis, considérés comme une terre d'égalité pour un peuple «extrêmement laborieux», mais qui est à la longue voué exclusivement à la pratique du «*make money*». Le monde des affaires de Montréal est pour lui un bien meilleur exemple à retenir car il fait coexister harmonieusement la foi catholique et une branche de l'histoire de France dans l'ensemble de ses activités économiques. La ville de Montréal se distingue

<sup>50</sup> Gustave de Molinari, *Lettres, op. cit.*, p. 157.

<sup>51</sup> Le voyage de Molinari suit de quelques années celui de Lamothe. Nous rappelons que Lamothe est au Canada en 1873 et Molinari en 1876.

<sup>52</sup> Henri de Lamothe, *op. cit.*, p. 32.

<sup>53</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 188.



particulièrement «par son trafic, par le chiffre de ses affaires de banque et par la splendeur de ses édifices<sup>54</sup>».

Plus extrémiste par rapport aux positions de Lacroix, Philippe Deschamps est un de ces voyageurs qui sont en faveur d'un renouveau du catholicisme. Pendant son passage au Canada, il s'intéresse aux idées politiques des milieux d'affaires libéraux et conservateurs mais il montre son aversion pour les «privilèges d'un autre âge que le clergé romain détient, et qu'il n'exerce pas toujours avec modération<sup>55</sup>». Il est un grand admirateur du président Félix Faure et il aime parler politique avec ses homologues américains ou canadiens, comme lorsqu'il se trouve dans l'établissement d'un Français de Montréal, où «[l']on [...] parle de la France[et où] chacun commente les nouvelles et s'intéresse à ce qui se passe dans l'ancienne mère-patrie<sup>56</sup>».

Intéressée par les problèmes reliés à la question de l'émancipation des femmes, Thérèse Bentzon fait partie elle aussi d'un milieu intellectuel dynamique aux idées progressistes. Dans sa bibliographie, nous remarquons une abondante production de contes et romans qui ont pour sujet le monde féminin. Elle a une personnalité indépendante et ouverte aux changements des temps modernes. En Amérique du Nord, elle visite autant des couvents du Québec que des écoles laïques, des collèges et des universités destinés aux jeunes femmes du Massachusetts, et elle en fait l'éloge en affichant souvent un «point de vue féministe». Elle apprécie par exemple l'organisation d'une communauté religieuse rendue fonctionnelle par des «femmes éminentes». Madame Bentzon remarque dans les autres établissements la parité des droits à l'éducation des jeunes filles de la Nouvelle-Angleterre par rapport aux jeunes hommes. Elles sont «de plus en plus nombreuses, [...] travaillent pour le plaisir de travailler, [et] tiennent à la culture pour la culture elle-même<sup>57</sup>».

Finalement, Lucien de Burlet raconte au tout début de son récit que son «opinion est toute désintéressée». Pourtant, nous distinguons des moments où ses idées personnelles nous éclairent sur son tempérament politique, surtout lors de son admission au cercle libéral de Québec, l'Union Club<sup>58</sup>. Cela permet à Burlet de fréquenter ce milieu libéral et d'exprimer de fortes sympathies pour ses membres. Il dit qu'il aime rencontrer « quelques députés, quelques journalistes et des industriels, parmi lesquels un fabricant

---

<sup>54</sup> *Ibidem*, p. 110.

<sup>55</sup> Philippe Deschamps, *op. cit.*, p. 188.

<sup>56</sup> *Ibidem*, p. 154.

<sup>57</sup> Thérèse Bentzon, *Nouvelle-France, op. cit.*, p. 312. À ce sujet, Gustave de Molinari n'hésite pas non plus à reconnaître le très bon fonctionnement des écoles américaines et «une aptitude particulière pour l'enseignement» aux femmes de la *Girls' high school* de Boston (*Lettres, op. cit.*, p. 320).

<sup>58</sup> De plus, l'auteur consacre le cinquième chapitre de son récit de voyage au «premier ministre canadien - Sir Wilfrid Laurier», le grand homme libéral du moment.

de meubles, vivant exemple de ce qu'obtiennent l'activité et l'énergie<sup>59</sup> ». Le voyageur se lie d'amitié avec ces gens et peut ainsi apprécier l'intensité de la vie politique canadienne, si peu semblable à celle de la France. En mettant l'accent sur le triomphe récent des libéraux provinciaux, il rapporte : « J'avoue que ce sont là des mœurs qui me plaisent ». En bon Français de son temps, il admet que seul l'Orangisme protestant ne lui convient pas dans ce panorama politique, car il « représente en somme la vieille lutte contre les traditions canadiennes-françaises, les droits, les croyances...<sup>60</sup> ».

## **VI.2 - Des alliances à établir. La bonne part des choses**

Dans l'*Histoire générale des voyages. Voyage autour du Monde*, ouvrage écrit par l'explorateur Dumont D'Urville et publié en 1859, il est mentionné, au tout début de l'introduction, que « [f]aire le tour entier du globe que nous habitons, en parcourir les diverses contrées, visiter les différentes races d'hommes qui l'occupent, et contempler successivement les scènes variées que la nature, dans ses trois règnes, y ménage aux yeux de l'observateur...<sup>61</sup> » sont des activités qui distinguent l'homme contemporain. Ce nœud thématique, dont parle D'Urville, est toujours présent parce que l'acte de *visiter* les hommes entraîne, comme le dit Molinari, le désir de *créer* des liens sociaux et économiques avec les pays visités.

Au chapitre V, nous avons vu l'impact du progrès américain sur l'opinion publique française et sur ses modes de vie. D'est en ouest, ce continent apparaît peu à peu au XIXe siècle comme une terre promise à un avenir économique florissant. Tocqueville le dit : « [d]e tous les pays du monde, l'Amérique est celui où le mouvement de la pensée et de l'industrie humaine est le plus continuel et le plus rapide<sup>62</sup> ». La majorité des recueils de voyage écrits sur l'Amérique du Nord dévoilent un intérêt pour ce terrain fertile où l'on peut surtout créer de nouvelles relations pour l'avenir économique. Voici que les ouvrages sont animés d'une nouvelle forme d'exotisme qui puise sa raison d'être dans le miracle économique américain, finalement saisi selon un modèle holistique. On se rappelle la prédiction de Chateaubriand. Voilà le vrai et passionnant visage de ce « post-exotisme » américain, l'attrait vers un système productif de richesses et de bien-être matériels à comprendre et si possible à exporter « par-deçà ». Mais comment mieux cerner et enfin reproduire cet état de choses issu des dictons américains du *Go ahead*, du *Time is*

<sup>59</sup> Lucien de Burlet, *op. cit.*, p. 96-97.

<sup>60</sup> *Ibidem*, p. 104.

<sup>61</sup> Dumont D'Urville, *Histoire générale des Voyages. Voyage autour du Monde*. Paris, Furne et Cie, 1859, tome I, p. 1.

<sup>62</sup> Tocqueville, *Voyages, op. cit.*, p. 290.

*money*, du *Business is business*, - que nous appelons de nos jours l'*American way of life* - et qui occasionnent un véritable intérêt auprès de l'opinion européenne ? En effet, les développements survenus dans les connaissances scientifiques et techniques engendrent parallèlement le progrès des doctrines utilitaristes qui séduisent le vieux continent. La réplique européenne est simple : il faut dorénavant augmenter les liens économiques partout sur ce continent si riche en ressources humaines et matérielles en bonne partie inexploitées.

Il est nécessaire de clarifier la position du Canada français, qui présente parfois un visage contradictoire. Le Canada, vu comme une puissance de l'Amérique du Nord, reflète globalement une image de progrès souvent calquée sur le modèle du voisin américain. Infrastructures, œuvres du génie civil, villes et ports vivent du dynamisme créé par les milieux d'affaires industriel, financier et commerçant. Il existe, cependant, une différence importante : bien que l'Amérique du Nord produise globalement sur nos voyageurs une impression positive, due au fait qu'il s'agit d'un jeune empire industriel - États-Unis et Canada confondus -, le Canada jouit plus de la sympathie française que son voisin. En effet, il faut faire la part des choses entre les deux pays. Nous l'avons déjà observé, le Canada a de loin la préférence et se distingue nettement des États-Unis sur la question de l'émigration française. Là encore, c'est à la Puissance canadienne, gardienne des mœurs de la vieille France, et en même temps vouée à un riche avenir, que nos auteurs accordent leur préférence en vue d'une entente économique privilégiée avec la France. Les raisons en sont multiples. Somme toute, «sous le ciel canadien il y a place pour tous les progrès : pour ceux de l'intelligence, comme pour ceux du commerce et de l'industrie<sup>63</sup>». C'est un pays superposant une image de modernité à une image gravée sur le modèle d'une vieille France à la saveur folklorique du «bon vieux temps». Nous dirions qu'il se crée un double «effet de miroir» quand la France se projette dans le Canada français : d'un côté, la France voit dans le Canada français le reflet d'une vieille France des traditions et des mœurs conservées, de l'autre, le reflet d'une Nouvelle-France à l'heure des temps modernes. Hulot dit clairement que la province de Québec «s'appu[ie] à la fois sur la tradition et le progrès<sup>64</sup>». L'abbé Lucien Lacroix est étonné de la survivance des coutumes d'antan dans certains secteurs, notamment dans la formation étudiante des deux plus grandes institutions d'enseignement, l'Université Laval de Québec et l'Université de Montréal, milieux encore préservés du progrès de l'utilitarisme. Lacroix,

---

<sup>63</sup> Discours du recteur de l'Université Laval, Mgr Laflamme, cité dans le récit du marquis de Lévis. *op. cit.*, p. 62.

<sup>64</sup> Étienne Hulot, *op. cit.*, p. 116-117.

après avoir fait les louanges du fameux pont Victoria, «cette merveille de l'art des ingénieurs», souligne le retard du système éducatif canadien français :

J'ai sous les yeux les programmes suivis dans ces deux maisons : on les croirait calqués sur les programmes qui étaient en vigueur en France, il y a un demi-siècle. On devine qu'ils sont destinés à former des prêtres et des lettrés plutôt que des ingénieurs, des commerçants ou des industriels. On y fait une large part au grec, au latin et aux principes de littérature et de rhétorique; en revanche, l'histoire, la géographie et surtout les sciences, n'y ont qu'une place restreinte. C'est l'éducation telle qu'on la donne encore dans beaucoup de séminaires français; c'est l'éducation telle que la comprenait la vieille université impériale, qui, à cet égard, était l'héritière des Jésuites et des corporations enseignantes de l'ancien régime<sup>65</sup>.

Le contraste est frappant ! «Le bon vieux temps» cohabite avec la modernité du Nouveau Monde et cela envoûte irrésistiblement tous les voyageurs français passant au Canada. Hautement significative est la question qu'Ernest Duvergier de Hauranne se pose en visitant ce pays «de grandes ressources» et qui contient en soi la réponse : «N'est-il pas curieux de voir comment l'esprit moderne peut conserver les coutumes et les traditions du passé [...] ?<sup>66</sup>». En définitive, ce voyageur, comme bien d'autres, exalte la simplicité canadienne face à l'ingéniosité rusée du *Yankee* et déclare dans son récit : «Le Canadien est peut-être moins ingénieux et moins hardi que l'Américain; il lui est peut-être inférieur comme machine et comme instrument de production. Je ne sais pourquoi je le préfère comme homme<sup>67</sup>». De surcroît, sur ce point, Jacques Portes nous fait remarquer aussi

<sup>65</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 130-131. De même, Paul Bourget, lors de sa traversée de la campagne canadienne vers Montréal, décrit son étonnement de se retrouver «en un pays d'Amérique où l'on se donne encore la peine d'aller puiser de l'eau au dehors de chez soi» (*Sensations de Nouvelle-France*, *op. cit.* p. 10). Des exemples semblables foisonnent dans la majorité des récits de voyage relatant le Canada français.

<sup>66</sup> Ernest Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, tome 60, p. 208. Aussi, dans les romans de l'époque ayant comme scénario le Canada, retrouvons-nous cette idée d'une vieille France d'outre-mer qui est bien à l'heure du progrès industriel, notamment dans les domaines du bois et du papier. Nous pensons au roman sur fond historique de Léon de Tinseau, *Sur les Deux rives* de 1908, où l'image d'un industriel canadien (un des fondateurs de «l'industrie devenue si considérable de la pulpe à papier») vient se juxtaposer à la vision classique exprimée par le protagoniste français émigré au Canada, qui fait remarquer à cet industriel ce qui suit : la France «a beaucoup changé[e] depuis Louis XIV [...]. C'est vous qui êtes l'Ancienne France !».

<sup>67</sup> Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, tome 59, p. 113. La préférence des voyageurs pour les Canadiens par rapport aux Américains, pour leur simplicité et leur bonhomie, remonte déjà à Tocqueville qui dit dans ses notes de *Voyages* : «Au total, cette race d'homme nous a paru inférieure aux Américains en lumières, mais supérieure quant aux qualités de cœur. On ne sent ici en aucune façon cet esprit *mercantile* qui paraît dans toutes les actions comme dans tous les discours de l'Américain [...] leur sensibilité paraît plus développée; ils ont une vie de cœur, les autres de tête» (p. 214, l'italique est de Tocqueville). Le même thème se retrouve chez Jules Leclercq relevant que le progrès matériel et social est plus rapide aux États-Unis qu'au Canada français, cependant «[s]i le petit fermier canadien gagne moins de dollars que l'artisan

l'envers du rêve américain. L'exotisme de la vie américaine (considéré pour les États-Unis seulement) devient peu à peu intelligible aux yeux du voyageur français, en lui dévoilant une Amérique trop calquée sur une vie «truquée et machinée<sup>68</sup>». Il est vrai que des voyageurs français prennent leurs distances face à certains aspects d'une société «de plus en plus industrialisée» : ils sont exaspérés par l'invention et la fourberie commerciale et le manque d'esprit artistique dans la vie des Américains, à tel point que Lucien Lacroix développe tout un sous-chapitre dans son récit, intitulé «''Tous des hypocrites !'' Comment ils pratiquent la probité commerciale - Absence de goût artistique». Au contraire, le système industriel du Canada est généralement bien apprécié par les voyageurs et ne semble pas avoir reçu de critiques aussi véhémentes.

### VI.2.1 - L'industrie, le commerce, la finance et la culture

Les voyageurs de notre corpus expriment à plusieurs reprises leur admiration pour la croissance de ces secteurs-clés en Amérique du Nord. Espoir ou vision utopique, appréhension ou haute considération pour le système industriel et commercial de ce continent : tout cela s'imbrique continuellement dans ces récits de voyage. À l'orée du Second Empire, écrit René Rémond, une partie de l'opinion française semble du coup s'alarmer de la «croissance rapide des États-Unis, [de] leur langage brutal ou cynique, des procédés dont la violence n'est pas en reste sur la brutalité des propos, [et qui] donnent corps au thème de l''impérialisme'' américain<sup>69</sup>». Déjà, en 1841, un article de P. Dillon dans la *Revue des Deux Mondes* parlait de leur «mission de développement matériel, de surveillance et peut-être d'agression maritimes<sup>70</sup>». Toute différente est l'opinion sur le Canada qui, à l'instar de la République américaine, élargit ses frontières, mais sans les prétentions «impérialistes» et sans susciter de crainte particulière. Désormais chef de file du secteur industriel, les États-Unis de l'après-1850 remplacent graduellement les puissances européennes sur le marché mondial, ces dernières montrant des signes de fatigue, au niveau productif et concurrentiel, après les années d'intense industrialisation de 1830-1840. L'exemple de John D. Rockefeller est symbolique : la montée rapide de ce jeune homme dans le monde des magnats de l'industrie du pétrole, durant les années 1860, révèle aux Européens comment la réussite en Amérique du Nord peut être chose

---

yankee, il a des mœurs meilleures, respire un air plus pur, et sait goûter les joies de la famille». *op. cit.*, p. 385.

<sup>68</sup> Cf. son chapitre V, *op. cit.*

<sup>69</sup> René Rémond, *op. cit.*, tome 2, p. 821.

<sup>70</sup> Article de P. Dillon (consul) dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1841, p. 967-968 cité dans René Rémond, *op. cit.*

quotidienne<sup>71</sup>. Au demeurant, les années 1860 voient l'arrivée de Lincoln à la présidence des États-Unis. Son libéralisme et sa lutte contre l'esclavagisme marqueront fortement l'opinion française. Ce président «apparaît comme le héros de l'histoire américaine, fondateur et symbole vivant d'une nouvelle civilisation démocratique, conquise sur les forêts vierges et destinée à un avenir glorieux<sup>72</sup>». Vers la fin du siècle, l'industrie américaine est en plein essor dans des secteurs-clés du transport des marchandises, de la construction des ponts, des voies ferrées, des tramways, des longues avenues, et, en lisant les pages dithyrambiques écrites par Philippe Deschamps sur la solidité économique de l'Union, on comprend que la «hardiesse de ce peuple téméraire dans ses entreprises est sans limite<sup>73</sup>». De son côté, le Canada présente une performance satisfaisante, en se lançant dans la construction de chemins de fer transcontinentaux, dans l'exploitation de ses immenses ressources minières et dans la création de nouveaux foyers de colonisation dans des contrées encore inexploitées. Dès lors, en même temps que le service ferroviaire commercial, la vogue toute européenne des «trains de plaisir<sup>74</sup>» se développe. Dès la mission de la *Capricieuse* en 1855, Belvèze comprend le potentiel des ressources qu'offre l'ancienne colonie américaine: il est sûr que ce pays «sera un jour une des puissances du nouveau monde, comme il en est déjà l'honneur et l'exemple<sup>75</sup>». Plus tard, vers la fin du siècle et plus exactement le 16 avril 1891, l'ancien attaché d'ambassade à Saint-Petersbourg, le vicomte de Vogüé, prononce un important discours au banquet franco-canadien, offert par l'Alliance française «aux Canadiens de passage à Paris» en présence, entre autres, du premier ministre de la Province de Québec, Honoré Mercier, et du commissaire général du *Dominion* canadien en France, Hector Fabre. Son discours est la preuve que la nation française aspire à renforcer l'union économique entre les deux pays. Le vicomte ouvre son allocution par une appréciation élogieuse du nouveau circuit ferroviaire reliant toute la Confédération canadienne et souhaite enfin l'établissement rapide d'un service maritime français entre Le Havre et Québec qui, avec celui existant

<sup>71</sup> À ce sujet, Paul Bourget s'exprime en ces termes : «J'ai d'autant plus de mal à m'en repentir que sans cette complaisance à regarder de près quelques échantillons de ces quasi-mendiants devenus des milliardaires», dans «Deux ménages», *Voyageuses, op. cit.*, p. 87.

<sup>72</sup> Lewis Emsten, «Napoléon III et les Préliminaires diplomatiques de la guerre civile aux États-Unis», dans *Revue d'histoire diplomatique* de la Société d'histoire Diplomatique, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 19e année, 1905, p. 336-348.

<sup>73</sup> Philippe Deschamps, *op. cit.*, p. 38.

<sup>74</sup> Fréquents sont les voyageurs qui utilisent le train pour traverser le continent d'est en ouest. Il serait intéressant d'analyser les impressions et les commentaires sur le système ferroviaire américain et canadien. De même, le pays contemplé depuis le train est représenté autrement. Aussi, nombreuses sont les pages écrites lors de ce déplacement. Elles révèlent souvent un enthousiasme ou une déception tout à fait propres à cette expérience : les auteurs relèvent beaucoup d'analogies ou de dissemblances avec le système ferroviaire français.

<sup>75</sup> Henri de Belvèze, *op. cit.*, p. 144.

entre Vladivostok et Vancouver, permettrait «d'attirer les grands courants commerciaux de l'hémisphère boréal». Il déclare que la France est déterminée à poursuivre ses liens avec l'ancienne colonie et à profiter de ce rapport avantageux pour relancer l'«esprit d'entreprise», qui lui a toujours été naturel depuis la fondation de la Nouvelle-France :

Le meilleur symptôme de notre santé, c'est le réveil de cet esprit d'entreprise qu'on nous déniait. Tout vous l'atteste. Comme aux plus belles époques, comme au temps de Jacques Cartier et de Champlain, notre pays reprend sa mission dans le monde; ses enfants, missionnaires de la religion, missionnaires de la science, missionnaires de l'épée, missionnaires de l'industrie, battent l'estrade dans tous les recoins de la planète<sup>76</sup>.

En 1930, le même discours revient sous la plume de Maurice Guénard-Hodent, qui retrace l'essor des relations «entre la France et le Canada depuis soixante ans». Dans un petit fascicule d'une cinquantaine de pages, l'ancien rédacteur de *Paris-Canada* dit ouvertement que «[f]aire connaître le Canada c'est d'abord parler de sa richesse». Le *Dominion* bénéficie plus que jamais d'un prestige dû à son développement économique, et son peuple «est comme tous les êtres jeunes, pleins de l'ardeur de vivre [...] : il se rend compte des ressources infinies d'un territoire immense et riche<sup>77</sup>». Dans ce contexte économique prometteur, qui ne cesse d'alimenter les propos favorables entre les deux pays, les auteurs des récits de voyage expriment également, à diverses reprises, la volonté d'entreprendre des échanges de produits industriels et commerciaux plus fréquents et plus solides entre la France et ces pays d'outre-mer, une alliance qui devrait apporter de la vigueur à des secteurs économiques nécessitant toujours de l'énergie nouvelle.

Mais voyons comment cette volonté est formulée et quels sont les secteurs de l'industrie qui sont mentionnés dans les récits de voyage. À maintes reprises, apparaît le dessein de créer une collaboration qui puisse reproduire ou exporter, dans le vieux Monde, les résultats obtenus, comme, par exemple, les «[b]elles machines en développement de la civilisation la plus avancée, [le] gaz, [le] télégraphe électrique, [un] excellent hôtel, [le] chemin de fer, [les] machines perfectionnées<sup>78</sup>» et ainsi de suite.

La mission impériale de 1861 permet au prince Napoléon de constater les progrès du génie américain dans toutes les disciplines. C'est en visitant le complexe hydraulique de Philadelphie construit «pour prendre l'eau de la Schuylkill et l'élever dans trois

<sup>76</sup> Le vicomte de Vogüé. «Discours de M. De Vogüé», dans *Discours de MM. le V.te De Vogüé et H. Mercier, op. cit.*, p. 18.

<sup>77</sup> Maurice Guénard-Hodent, *La Tradition renouée. Les relations entre la France et le Canada depuis soixante ans*, Paris, édition Paris-Canada, 1930, p. 9.

<sup>78</sup> Prince Napoléon, *op. cit.*, p. 549.

immenses réservoirs pour alimenter la ville», que le prince souhaite la poursuite de la collaboration entre la France et les États-Unis. L'exclusivité de cette affaire est allée à «M. Garlin, ingénieur français, chargé de ce travail par la ville qui a déjà dépensé quarante millions de francs, lui rapportant 15 p. 100 par ses abonnements particuliers<sup>79</sup>». De même, à New York il est impressionné par des machines à laver à propos desquelles il note dans son calepin qu'il faut en «demander le plan pour les importer en France»; au cours de son trajet en train d'Harrisburg au New Jersey, il remarque que les wagons-lits sont très confortables et, de là, il écrit qu'il devrait y en avoir aussi en France. En revanche, son compagnon de voyage, Maurice Sand, n'est guère ébloui par les inventions américaines et se limite à remarquer à la toute fin de son récit comment l'esprit français diffère de l'esprit américain. Il se pose une question : «Comment ces deux fleuves se réuniront-ils un jour dans le même océan ? Quand leurs couran[t]s civilisateurs se seront mêlés, quand nous aurons pris à l'Amérique beaucoup de son savoir-faire, et quand nous lui aurons donné beaucoup de notre cœur<sup>80</sup>». Selon Sand, le pragmatisme américain et le sentimentalisme français pourront ainsi faire, peut-être, bon ménage un jour. Contrairement à la méfiance de Sand, Duvergier de Hauranne porte un regard très attentif sur les États-Unis, tout au long de son récit de voyage. À son avis, l'agriculture et l'industrie américaines demeureront florissantes et actives. Pour surmonter les problèmes de financement propres à chaque pays, «l'Amérique demanderait une nouvelle mise de fonds à l'Europe [...]. L'Amérique, poursuit Duvergier convaincu, a ceci de remarquable, que son avenir matériel ne dépend pas des hommes et qu'elle puise en elle-même sa prospérité<sup>81</sup>».

Les nombreux hommages à l'industrie du voisin canadien remplissent les pages des *Lettres* d'Henri de Belvèze: elles sont pleines de recommandations afin que la mission commerciale de la *Capricieuse* au Canada obtienne de bons résultats. En particulier, dans le secteur industriel, le capitaine est fasciné par la puissante industrie du bois. En revenant de Québec vers Montréal, la zone de la rivière Saint-Maurice, près de Trois-Rivières, attire son attention. C'est là, écrit-il, que l'«on trouve sur son cours, coupé de rapides, des travaux fort ingénieux pour la descente des bois. Un terrain placé à l'embouchure de la rivière est offert à de bonnes conditions à une compagnie française qui voudrait établir sur ce fleuve une exploitation et des scieries<sup>82</sup>». La mission commerciale

<sup>79</sup> *Ibidem*, p. 252.

<sup>80</sup> Maurice Sand, *op. cit.*, tome 38, p. 213.

<sup>81</sup> Ernest Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, tome 58, p. 886. Cette idée de jardin édénique, au milieu d'une terre où la richesse et l'abondance se présentent aux hommes sans bourse, pourrait très bien trouver sa place dans les topoï majeurs du genre utopique.

<sup>82</sup> Henri de Belvèze, *op. cit.*, p. 134.



de la *Capricieuse* a effectivement permis à bon nombre d'entrepreneurs français de mieux connaître le Canada et ses richesses naturelles, parmi lesquelles le bois est la principale source d'exploitation et, par conséquent, de «renouer des relations commerciales longtemps interrompues [et de] faire profiter à notre pays [la France] des progrès immenses de [l']agriculture et de [l']industrie<sup>33</sup>» canadiennes. L'économiste Gustave de Molinari ne dissimule pas son enthousiasme et sa vénération pour le grand potentiel économique du Canada. Au cours de la soirée montréalaise du 7 août 1876, avec les «frères de la presse canadienne, anglais et français, conservateurs et libéraux», Molinari porte un toast «à la prospérité du Canada sous le bienveillant et libéral patronage de l'Angleterre, et au développement de ses relations matérielles et intellectuelles avec la France<sup>34</sup>». Cet homme, qui se lie d'amitié avec tout le monde partout où il passe, écrit à plusieurs reprises sur la nécessité de fonder des liens plus durables et plus profonds avec l'ancienne colonie. Ces liens seront noués quelques années plus tard avec la création du *Crédit foncier franco-canadien* dont il sera l'un des conseillers les plus éminents. Également, il faut lire les impressions qu'il note dans son récit intitulé *Au Canada* (1886), lors de son passage dans la région de la capitale du Manitoba, à Winnipeg et à Saint-Boniface, avec la délégation du *Damara*, qui est accueillie aux cris répétés de «Vive la France !». La ville et ses agglomérations, sur le bord de la florissante Rivière Rouge, pourraient devenir, selon l'avis de l'économiste, l'«emporium du grand Ouest canadien<sup>35</sup>» (surtout par une industrie alimentaire et minière), au même titre que Chicago aux États-Unis et cela grâce au concours des bons investissements canadiens et français dans le secteur industriel. La réponse du maire de Saint-Boniface, M. Royal, confirme les souhaits de Molinari :

Votre visite sera le point de départ d'une union solide et durable entre la France et son humble rejeton, le Canada français. Puisse cette union renouer plus étroitement s'il est possible les liens qui nous rattachent à la France<sup>36</sup> !

La volonté de mettre sur pied une union économique est réciproque. La France cherche à récupérer des liens qui pourraient s'avérer très féconds à tous les niveaux; quant au Canada français, il espère voir son ancienne mère-patrie devenir un allié prêt à entreprendre la colonisation et l'exploitation des vastes terres encore vierges et qui n'attendent que des capitaux pour leur conversion en source de travail et de profits.

---

<sup>33</sup> *Ibidem*, p. 136.

<sup>34</sup> Gustave de Molinari, *Lettres*, *op. cit.*, p. 145.

<sup>35</sup> *Au Canada*, *op. cit.*, p. 40-41.

Pour ce qui est du commerce, de la finance et de la culture, les auteurs des récits de voyage expriment le désir de créer de nouveaux contacts. Même si tous les auteurs reconnaissent l'autorité exercée dans ces secteurs par les États-Unis, c'est encore le Canada qui tient le haut du pavé en termes de développement des relations. Il nous semble que la voie ouverte par les relations commerciales et culturelles est celle que nos voyageurs envisagent comme étant la plus convenable, et stratégiquement la plus discrète vis-à-vis du pouvoir britannique. Elle favorise la reprise effective des contacts entre les deux pays, surtout durant une ère d'accroissement concurrentiel et colonial marquée par la montée d'autres puissances européennes (comme l'Allemagne et la Belgique). En 1882, l'ouverture du Commissariat canadien à Paris, dirigé par Hector Fabre, favorisera sensiblement ce renouveau<sup>87</sup>. Jean-Jacques Ampère déplore qu'en 1851, à la différence des autres grandes nations européennes, la France n'ait pas encore de consulats au Canada pour stimuler l'essor des relations commerciales<sup>88</sup>. En fait, après l'incendie de l'arsenal de Toulon, la France a acheté des bois au Canada et «l'on s'en est bien trouvé». L'homme de lettres qu'est Ampère comprend le potentiel que pourrait représenter un Canada allié économiquement et culturellement à la France et il écrit :

Pourquoi ne pas nouer des relations dont le résultat serait de maintenir et d'étendre notre influence morale sur des populations françaises par le sang et qui défendent, avec une persévérance touchante, leur nationalité contre le double envahissement de l'Angleterre et des États-Unis ?<sup>89</sup>.

La question touche un volet politique souvent controversé chez les auteurs. Indépendamment de la position idéologique de ces derniers, nous remarquons que plusieurs d'entre eux ne voient pas vraiment d'un bon œil l'intervention exclusive des Britanniques dans ces provinces de l'Amérique du Nord; par contre, d'autres, plus modérés, n'hésitent pas à souligner le régime de libertés sociales et économiques - le rôle tutélaire, comme ils le définissent - instauré par la domination britannique, libertés qui auraient été douteuses sous un régime français. Henri de Belvèze rapporte de manière bien diplomatique la question du commerce direct entre la France et le Canada, «progressant à l'abri des relations amicales de la France et de l'Angleterre<sup>90</sup>». Belvèze ne

<sup>86</sup> *Ibidem*, p. 49-50.

<sup>87</sup> Par ailleurs, le journal *Paris-Canada* publie de nombreux articles sur la volonté d'autodétermination commerciale du Canada vis-à-vis des règles de contrôle anglais.

<sup>88</sup> Le premier consulat de France remonte à 1859 à Québec.

<sup>89</sup> Jean-Jacques Ampère, *op. cit.*, tome I, p. 137.

<sup>90</sup> Henri de Belvèze, *op. cit.*, p. 142.

veut point brusquer la bienveillance du Royaume-Uni, si nécessaire à la conclusion d'une entente entre Français et Canadiens<sup>91</sup>.

De surcroît, l'attention des Français est attirée de plus en plus par l'immense Ouest canadien. Tout le récit de Lamothe est un panégyrique des ressources naturelles et humaines du Manitoba, dernière frontière de la colonisation dans les Prairies. En s'appuyant sur les études de Monseigneur Taché (*Esquisse sur le Nord-Ouest*), et sans négliger de parler des difficultés implicites au défrichement des terres, Lamothe présente ces lieux aux Français comme le nouvel Eldorado canadien où l'élément français trouverait aisément sa place et où les investissements commerciaux donneraient d'excellents résultats<sup>92</sup>. Les lecteurs de Lamothe apprennent que l'agriculture est très florissante grâce «à la prodigieuse fertilité du sol limoneux des Prairies» et que le «foin de prairie offre un excellent fourrage. Non seulement le bison en fait ses délices, mais les chevaux et autres bêtes de trait en sont très friands<sup>93</sup>». L'auteur esquisse ainsi un tableau quasi idyllique de la région dont il souhaite que les richesses aient bientôt une place dans le cœur des Français car de «telles destinées valent bien la peine qu'on y songe et qu'on détourne un moment les yeux de cette Europe vieillie<sup>94</sup>». Son homologue Jules Leclercq est du même avis car lui aussi est un canadophile passionné. Il parcourt les pages de l'histoire mythique de cette contrée arrachée à l'état sauvage et devenue l'un des berceaux de la civilisation américaine. Leclercq est décidément convaincu que si

le Canada redevenait par impossible le pays sauvage qu'il était il y a trois siècles, et si un nouveau Jacques Quartier [*sic*] l'explorait, il est certain qu'il s'arrêterait encore devant le Mont Royal, et prédirait encore que c'est au pied du mont Royal que se développera la grandeur commerciale du Canada<sup>95</sup>.

<sup>91</sup> En 1877, le Canada jouit d'une certaine autonomie commerciale. Dix ans après la création de la Confédération, un article extrait du *Correspondant* dans la livraison d'avril-mai 1877, intitulé «La France canadienne. La question religieuse. Les races française et anglo-saxonne», est signé par le consul français à Québec, Albert Lefavre, sous le pseudonyme de J. Guérard. Dans l'article, l'auteur, grand connaisseur des questions franco-canadiennes, parle de l'accroissement économique de Montréal, capitale économique de toute la confédération canadienne et disserte sur les secteurs de pointe : «Montréal envoie en Europe des millions de barils de blé, orge, avoine, farine, etc. Le total de ses exportations s'élève à 20 millions de dollars (105 millions de francs). Ses manufactures ont pris aussi depuis quelques années une certaine importance. Les principales productions de ce genre sont : la farine, les chaussures, les fourrures, le caoutchouc, les selleries, ouvrages de fer, raffineries de sucre, tabacs, menuiseries, meuble, objets de mode, etc.» (Paris, Librairie de Charles Douniol et Cie, 1877, p. 33-34).

<sup>92</sup> Le récit de Lamothe est parmi les premiers textes divulgateurs de la réalité canadienne de l'Ouest. D'autres textes sont publiés sur ce sujet pendant les années 1880 à 1890. Nous en avons déjà vu un exemple avec celui qui parle de la *Société foncière du Canada*, fondée par Pierre Foursin en 1893 pour la colonisation de la Saskatchewan. Dans cette lignée, s'inscrit aussi le récit de voyage de Philippe Deschamps.

<sup>93</sup> Henri de Lamothe, *op. cit.*, p. 333.

<sup>94</sup> *Ibidem*, p. 336.

<sup>95</sup> Jules Leclercq, *op. cit.*, p. 363.

Le méticuleux comte de Turenne, prenant soin de noter des chiffres dans son récit de voyage, nous renseigne sur la situation du commerce le plus imposant de la capitale du *Bas-Canada* - celui du bois - et il écrit à ce propos : «Son commerce principal est le commerce des bois, qui donne lieu à des affaires pour un chiffre s'élevant annuellement à environs 6,000,000 de dollars<sup>96</sup>» dont une bonne partie proviennent des retombées de la construction de navires pour l'Europe. Turenne deviendra consul général français pour le poste de Québec de 1890 à 1894 et se tiendra constamment au courant des questions d'importations et d'exportations entre la France et le Canada. Il sait que son pays importe une quantité élevée de bois et que cette tendance continuera encore pendant des années. Cependant, son esprit de diplomate prévoyant et intrigué par les questions économiques des pays visités l'amène à envisager l'avenir de ce commerce : «On arrive à se demander ce que deviendra le *Bas-Canada* quand sa source de richesse, le commerce des bois, sera épuisée, et de l'avis de gens compétents, dans vingt-cinq ou trente ans au plus, on en sera là<sup>97</sup>». Il faut se rappeler que le voyage du comte se déroule en 1875-1876, donc vingt-cinq ans avant le début du XXe siècle, date qui pose déjà des problèmes de planification aux économistes. De même, Louis de Turenne donne, à la fin de son ouvrage, des chiffres relatifs au recensement de 1870 aux États-Unis, et concernant aussi les recettes fiscales de l'Union ainsi que les exportations et importations en dollars américains. Philippe Deschamps affirme que «[c]'est surtout dans les liquides que [la France fait] une exportation importante avec l'Amérique du Nord<sup>98</sup>» durant les années 1890. Le marché nord-américain semble déjà tenté par l'importation des vins français, tout particulièrement les vins de Bordeaux et de Bourgogne, et, évidemment, les vins de Champagne<sup>99</sup>. Pour ce voyageur, qui souhaite l'indépendance du Canada du joug de l'Angleterre, cette solution «amènerait entre les Français de l'Ancien et du Nouveau Monde une entente fructueuse<sup>100</sup>» pour les années futures. Le nouveau «traité de commerce [...] conclu entre la France et le Dominion favorisera réciproquement des relations commerciales [...en

<sup>96</sup> Louis de Turenne, *op. cit.*, tome 1, p. 315.

<sup>97</sup> *Ibidem.*, p. 336.

<sup>98</sup> Philippe Deschamps, *op. cit.*, p. 16.

<sup>99</sup> Plus exactement Deschamps écrit que la quantité des deux premières sortes de vins a été de 3.480.954 litres et de 400.352 caisses pour le célèbre vin mousseux. D'autres renseignements importants sur les exportations françaises vers les États-Unis et le Canada pendant l'année 1890 sont donnés par Frédéric Gerbié dans le chapitre troisième «Le libre-échange au point de vue exclusivement français», dans la quatrième partie de son étude *France et Canada, op. cit.*

<sup>100</sup> Philippe Deschamps, *op. cit.*, p. 186.

dépit] de l'hostilité manifestée par les partisans de la réciprocité commerciale<sup>101</sup>». Selon Deschamps, un déséquilibre s'est instauré : «le Canada accorde à la France le traitement de la nation la plus favorisée, alors que, de son côté, la France ne se soumet pas à la même obligation [!]»<sup>102</sup>. Concluons ce parcours avec la brève et sympathique remarque de Thérèse Bentzon sur la qualité des pommes canadiennes les plus populaires à l'époque, «la grise et surtout "la fameuse", rouge même à l'intérieur» mais «dont nous ne connaissons en Europe que les moindres échantillons<sup>103</sup>». Le désir de Thérèse Bentzon sera exaucé car ces pommes seront commercialisées sur le marché français quelques années plus tard, grâce à la présentation officielle que le Canada fera de ce produit à l'Exposition universelle de Paris en 1900.

Du côté culturel, François-Xavier Garneau commence à être lu et apprécié en France. Nous avons retracé une lettre manuscrite, datée du 25 septembre 1853, dans laquelle Garneau écrit à Émile de Girardin, directeur de la *Presse* de Paris, pour lui soumettre un exemplaire de son *Histoire du Canada* : «Quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître personnellement, M. Morin, partant pour Paris, m'engage à vous offrir un exemplaire de l'Histoire du Canada, ce que je fais avec autant de plaisir que je connais vos talents, votre patriotisme<sup>104</sup>». La France montre de l'intérêt pour la littérature canadienne française: le grand ami du Canada, Xavier Marmier, appuie de son pouvoir d'académicien le poète canadien Louis Fréchette afin qu'il obtienne le Prix Montyon pour son recueil poétique *Fleurs boréales*. Le prix est enfin décerné à Fréchette par l'Académie Française en 1881, grâce à l'amitié «d'académiciens canadophiles<sup>105</sup>» dont Marmier est le chef de file. La nostalgie pour «les traditions et l'avenir de la Nouvelle-France» chantés par «un de ces Canadiens qui, par delà l'Atlantique, conservent religieusement la langue de leurs

<sup>101</sup> Ce traité de commerce n'est ratifié que le 4 octobre 1895. André Siegfried, dans son ouvrage intitulé *Le Canada, les deux races* de 1906, parle encore de la «jalousie» anglaise face au développement des relations commerciales entre la France et le Canada.

<sup>102</sup> Philippe Deschamps, *op. cit.*, p. 160. Comme nous l'avons vu *supra* (chapitre V), c'est le savant Frédéric Gerbié qui nous éclaire sur les origines de ce traité d'avril 1893 dont il nous donne les détails dans le chapitre premier «Le traité de commerce entre la France et le Canada» de son étude intitulée *France et Canada*. Nous rappelons que Philippe Deschamps visite le Canada juste après la conclusion de ce traité, c'est-à-dire pendant le mois de mai de la même année. Il est certain que l'on doit donc parler de ce sujet dans les milieux canadiens qu'il fréquente durant son passage.

<sup>103</sup> Thérèse Bentzon, *Nouvelle-France, op. cit.*, p. 215.

<sup>104</sup> François-Xavier Garneau, lettre manuscrite à monsieur Émile de Girardin (Paris), datée du 25 novembre 1853, lot 116-CS, archives de la Ville de Montréal. L'*Histoire du Canada* de Garneau avait déjà reçu des critiques très favorables de la part de Théodore-Marie Pavié dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1853 et de Moreau de la Sarthe, dans le *Correspondant* du 25 décembre 1853.

<sup>105</sup> Gérard Tougas, *Histoire de la littérature canadienne-française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, 1967, p. 41.

aïeux<sup>106</sup> » apparaît comme un des principaux prétextes pour renouer des liens avec le Canada. Les relations culturelles entre les deux pays ne cesseront dès lors de se développer, comme le mentionne le marquis Gaston de Lévis à propos de sa visite au couvent du Bon-Pasteur de Québec, où «le consul de France [Alfred Kleczkowski] annonça à M. Ernest Gagnon<sup>107</sup>, qui [les] accompagnait, que le ministre de l'Instruction publique de France venait de lui conférer le titre et les palmes d'officier de l'Instruction publique<sup>108</sup>».

Le point de vue des voyageurs français au XIXe siècle sur le progrès économique nord-américain est variable. D'autres voyageurs européens ont sillonné le continent et ont exprimé leurs opinions. Or, les Anglais ou les Italiens voient-ils de la même façon l'essor prodigieux de cette Amérique ? Voudraient-ils resserrer des liens avec ce continent et sur quelles bases ? Certes, l'Amérique fascine pour ses beautés naturelles ainsi que pour son avenir prestigieux. En feuilletant un récit de voyage italien, *Ricordi di un viaggio scientifico nell'America settentrionale nel MDCCCLXIII*, écrit par le géologue «Prof. Cav.» Giovanni Capellini, nous avons remarqué des constantes ainsi que des différences<sup>109</sup>. Le scientifique italien écrit dans la préface de son récit que quatre ans environ sont passés depuis son voyage et qu'il faut en tenir compte car, «nel Nuovo Mondo tutto *progredisce* e cambia con una rapidità di cui difficilmente si rende conto chi ha sempre vissuto nella vecchia Europa<sup>110</sup>». En voyage au Canada avec son associé de recherche français, le géologue Jules Marcou, Capellini note la vitalité et la richesse de la ville de Québec dans son récit de voyage scientifique. Après avoir quitté Lévis, les deux géologues passent par Québec pour se rendre à la chute Montmorency: voici ce que Capellini écrit dans son récit, voué essentiellement à de strictes observations scientifiques:

La città ha cinque porte, si distingue in due parti superiore ed inferiore, e quest'ultima è difesa contro le erosioni del fiume mediante una palafitta. Le pellicerie ed i legni, specialmente da costruzione, formano la parte principale del commercio di Québec, città più volte arsa e sempre dalle proprie ceneri risorta più grande e più ricca: oggi vi si ammirano una quantità di case e di edifizî di solide pietre che a poco a poco vengono a sostituire le

<sup>106</sup> Xavier Marmier, *Passé et présent*, p. 216.

<sup>107</sup> Folkloriste et ami de l'abbé Casgrain, il est l'auteur des *Chansons populaires du Canada* de 1865.

<sup>108</sup> Le marquis Gaston de Lévis, *op. cit.*, p. 74.

<sup>109</sup> Nous donnons ici la référence bibliographique complète : Prof. Cav. Giovanni Capellini, *Ricordi di un viaggio scientifico nell'America settentrionale nel MDCCCLXIII*, Bologna, Giuseppe Vitali, 1867 (plus carte).

<sup>110</sup> *Ibidem*, p. VI. C'est nous qui soulignons (dans le Nouveau Monde, tout progresse et change avec une telle rapidité qu'on peut difficilement s'en rendre compte si l'on a toujours vécu dans la vieille Europe).

costruzioni per lo addietro esclusivamente di legno. È la città più nordica del nuovo mondo e per il rigore dell'inverno si può paragonare alla Siberia<sup>111</sup>.

Charmé ensuite par la grandeur de la chute, Capellini fait tout de même une remarque ironique sur la bureaucratie de cet endroit. En bon Italien, accoutumé à payer toutes sortes d'impôts, il s'étonne par contre de devoir, même au Canada, payer une multitude de taxes pour pouvoir traverser des terrains :

[...] infatti io non saprei ridire quante piccole tasse ebbi a pagare ai diversi proprietari dei terreni che avevo attraversato in quella escursione. Non parlo della cascata di Montmorenci intorno alla quale non si può quasi muovere un passo senza pagare una tassa. Si paga per vederla dall'alto, si paga di nuovo per vederla di fianco; e poi pagano coloro che la vogliono ammirare scendendo con non poco pericolo verso la riva sinistra del fiume<sup>112</sup>.

Sur le plan historique, les choses changent. Une fois arrivé à Montréal par chemin de fer, le géologue italien dit ne pas vouloir parler des monuments qu'il y trouve et qui, du reste, «ne pourraient avoir d'importance, surtout aux yeux des Italiens» («non potrebbero avere importanza, soprattutto per noi italiani»); par conséquent, il passe rapidement sur le sujet. Finalement, contrairement à ce qui a été remarqué chez les voyageurs français, nous ne voyons point d'exotisme nostalgique chez Capellini concernant le patrimoine architectural de la Nouvelle-France. Le géologue établit plutôt des paramètres d'observation qui s'éloignent remarquablement sur certains aspects de ceux de ses homologues français: l'attrait pour les édifices historiques des villes canadiennes, qui fait passionnément écrire ces derniers, laisse indifférent cet Italien qui ne parcourt l'Amérique que pour ses beautés naturelles et géologiques, véritable héritage qui peut soutenir la comparaison avec le patrimoine historique de son pays. Il est évidemment impossible de tirer ici des conclusions à partir du récit d'un seul voyageur italien, cependant des tendances majeures peuvent déjà s'esquisser; elles révèlent une évidente admiration pour

---

<sup>111</sup> *Ibidem*, p. 53 (la ville a cinq portes, on distingue ses deux parties, la haute-ville et la basse-ville; cette dernière est protégée contre les inondations du fleuve par un pilotis. Les pelleteries et les bois, surtout ceux pour la construction, forment la source principale du commerce de Québec, ville plusieurs fois brûlée et qui renaît toujours plus grande et plus riche de ses propres cendres : aujourd'hui on y admire une foule de maisons et d'édifices en pierre solide qui, petit à petit, vont remplacer les anciennes constructions en bois. C'est la ville la plus nordique du nouveau monde et pour, la rigueur de son hiver, on peut la comparer à la Sibérie).

<sup>112</sup> *Ibidem*, p. 60-61 (en effet, je ne saurais dire combien de droits de passage j'eus à payer aux divers propriétaires des terrains que j'avais traversés pendant cette excursion. Je ne parle pas de la chute de Montmorency, près de laquelle on ne peut bouger sans payer une taxe. On la paie pour la voir du haut, on

le progrès américain et, au contraire, un intérêt mineur pour les quelques traces historiques laissées par les Européens sur le continent nord-américain. Est-ce en partie une réaction naturelle de la part du représentant d'une communauté nationale, ici l'italienne, qui n'a pas eu de participation décisive dans le jeu colonial survenu sur ce continent ? La réponse à cette question serait un point de départ intéressant pour d'autres recherches que nous voudrions envisager pour le futur : considérer et comparer certains récits de voyage issus d'autres cultures pendant la même période pour en comprendre les enjeux.

#### VI.2.2 - L'alliance du Crédit foncier franco-canadien

En 1873, un livret est publié par Benjamin Sulte sous le titre suivant : *Le Canada en Europe*. En soixante pages, l'historien canadien s'en prend à la très mauvaise connaissance que les peuples européens ont du Canada. Ils se contentent le plus souvent de vagues *a priori* et de stéréotypes démodés au sujet des habitants et des ressources de ce pays. Selon Sulte, à l'exception de quelques écrivains-voyageurs, peu d'étrangers ont compris ce pays. Parmi ceux-là, il compte Edme Rameau de Saint-Père, Xavier Marmier, Jean-Jacques Ampère et Maurice Sand. Il conclut son article comme ceci : «Les Européens ne nous connaissent pas. Ceux qui ont entendu parler du Canada et des Canadiens n'ont que de fausses notions sur notre compte. Des voyageurs et des écrivains de la presse légère se plaisent à entretenir cette ignorance et à l'aggraver<sup>113</sup>». Mais cet état de fait est déjà en train de changer. Toutefois, il faut préciser qu'il existe une littérature d'information sérieuse et passionnée à propos du Canada et une littérature de feuilletons populaires. Nous sommes convaincu que le processus de rapprochement entre l'Europe (la France tout particulièrement) et le Canada s'est mis en marche, bien que lentement et souvent selon un parcours tortueux, depuis les années 1850. Malgré la fougue avec laquelle il semble dénoncer cette méconnaissance, Sulte ne manque pourtant pas de citer des noms de la première génération d'écrivains-voyageurs qui ont fortement contribué à cette renaissance, de concert avec l'importante mission commerciale de 1855. Sept ans après la sortie des notes de Sulte, le terrain semble fertile pour mettre sur pied une importante collaboration commerciale entre la France et le Canada, par la création du Crédit foncier franco-canadien (C.F.F.C.), qui subsistera jusqu'aux années 1970, et qui permettra d'intensifier la connaissance réciproque des deux pays dans divers secteurs.

Le tout commence en 1880 avec «un essai de colonisation» plus intense au Canada. Une délégation française, arrivée sur l'invitation du Gouvernement du Canada et

---

la paie à nouveau pour la voir de côté: puis, paient aussi ceux qui veulent l'admirer en descendant périlleusement vers le coté gauche du fleuve).

<sup>113</sup> Benjamin Sulte, *Le Canada en Europe*, Montréal, Eusèbe Sénécal, 1873, p. 45.



du consul de France, Albert Lefaiivre, sert de porte-parole, «à des titres divers, d'une série d'intérêts français». Ces intérêts auront aussi pour effet de donner le «point de départ d'une nombreuse immigration provenant, par exemple, des races fortes et saines de la Bretagne et de la Normandie». Ceci est mentionné dans l'article de Joseph Tassé qui sert d'introduction à un petit fascicule intitulé *La France et le Canada français. Discours*, publié au tout début de cette aventure économique. La devise annoncée est claire : «Nous allons renouer les liens d'autrefois !<sup>114</sup>. Nous avons déjà mentionné que Gustave de Molinari faisait partie de cette délégation avec Thors et Lalonde.

La création du Crédit foncier franco-canadien en 1880, société «d'investissement international comportant autant du capital de contrôle que des placements de portefeuille<sup>115</sup>», est rappelée par plusieurs voyageurs dans les récits de voyage postérieurs à cette date. Molinari, un des acteurs principaux de cette entente, nous éclaire à ce sujet dans son second récit américain de 1886, *Au Canada et aux Montagnes Rocheuses*. Il offre une sorte d'apologie expliquant les retombées positives de cet accord économique entre les deux pays, accord allant du commerce de détail jusqu'aux secteurs majeurs de l'économie pour lesquels se mobiliseront «un vaste courant d'hommes et de capitaux». En effet, les capitaux investis dans le C.F.F.C. jouissent d'intérêts privilégiés, selon le rédacteur en chef du *Journal des Débats* :

[...] Le Crédit foncier franco-canadien, fondé il y a cinq ans, développe progressivement ses opérations, et ses comptes rendus attestent qu'on peut prêter avec autant de sécurité aux propriétaires français d'Amérique qu'aux propriétaires français de France, tout en profitant de la différence du taux de l'intérêt. Pourquoi donc nos grandes banques abandonnent-elles aux capitalistes anglais l'exploitation exclusive du marché de l'argent au Canada. Une banque française établie dans la province de Québec, avec des succursales dans le Nord-Ouest, et gérée avec la connaissance suffisante du pays et la prudence nécessaire, y ferait certainement ses affaires [...]<sup>116</sup>.

Dans ces lignes, la prudence se mêle à la confiance. Un vaste territoire est concerné par l'entente avec le Crédit foncier: il commence dans la province de Québec, mais repousse ses frontières jusqu'aux landes presque désertes du Nord-Ouest où de nouvelles missions de colonisation sont à l'œuvre depuis les années 1840<sup>117</sup>. Connaissant cette réalité,

<sup>114</sup> *La France et le Canada français. Discours*, op. cit., p. III-VIII.

<sup>115</sup> Samir Saul a consacré un article au C.F.F.C. intitulé «Conjonctures, adaptation et croissance: le Crédit foncier franco-canadien (1880-1979)», *Histoire, économie et société*, tome 2, 1986, p. 297-328.

<sup>116</sup> Gustave de Molinari, *Au Canada*, op. cit., p. 138-139.

<sup>117</sup> C'est en 1854 la fondation du premier collège de Saint-Boniface, au Manitoba, par l'intermédiaire de Mgr. Alexandre Taché, lui même, arrivé en 1844.

Molinari se pose forcément une question qui lui tient à cœur : «l'émigration actuellement si peu active en France et en Belgique ne prendrait-elle pas, au profit de l'expansion de notre race, un essor comparable à celui qu'elle a pris en Angleterre et en Allemagne ?». Dans la mesure où le Canada est considéré comme une terre promise, l'économiste envisage avec confiance le fait que même la balance commerciale entre les deux pays pourrait s'améliorer grâce aux rapports offerts par le Crédit, malgré la mauvaise tendance des années précédentes :

[...] Le commerce de la France avec le Canada est en plein décroissance, et il est, selon toute apparence, condamné à décroître encore. Après s'être élevées de 1.700.112 francs en 1865, à 9.848.503 francs en 1874, nos exportations au Canada sont tombées à 3.671.801 francs en 1880, et, d'après la statistique la plus récente qui m'ait été communiquée, sur une importation totale de 40.478.576 piastres à Montréal, dans l'année fiscale finissant le 30 juin 1885, la France ne figurait que pour 1.053.396 piastres, un quarantième<sup>118</sup> !

L'abondance de chiffres dans ces quelques pages peut nous étonner. Le récit de voyage de la seconde moitié du XIXe incorpore tout naturellement ces considérations économiques au milieu d'une belle description humaine ou panoramique. Molinari est un maître dans le genre; il arrive à passionner le lecteur en donnant des chiffres exacts et bien expliqués. Ainsi le pays décrit dévoile-t-il une réalité plus tangible par rapport aux descriptions d'un récit de voyage où l'on ne présente que des images pittoresques et souvent stéréotypées. Molinari poursuit sa relation en fournissant encore des chiffres sur les droits douaniers qui sont de véritables «entraves» aux relations commerciales des deux pays. Depuis lors, des pourparlers entre les deux pays se tiennent constamment pour établir des traitements de faveur dans ce partenariat.

D'autres voyageurs dissertent sur la création du Crédit foncier. En 1888, le récit de voyage d'Étienne Hulot nous apprend par une note en bas de page qu'un événement politique majeur a eu lieu grâce à l'entente créée avec Crédit foncier franco-canadien. Il s'agit de la liberté accordée à la Puissance canadienne de traiter directement avec la France: la note nous apprend que «[d]epuis trois ans, le cabinet de Londres autorise le *Dominion* à traiter par l'entremise d'un commissaire spécial<sup>119</sup>». Cette liberté commerciale ne peut qu'apporter un nouvel élan aux relations commerciales instaurées par le C.F.F.C. et Hulot le souligne dans son texte :

---

<sup>118</sup> Gustave de Molinari, *Au Canada, op. cit.*, p. 139. Bernard Pénissons propose dans son article intitulé «Les relations commerciales franco-canadiennes, 1880-1914» (*op. cit.*), divers tableaux allant de 1871 à 1914 qui montrent l'évolution du commerce canadien avec la France et la forte concurrence d'autres pays, notamment les États-Unis et l'Allemagne.

Le «Crédit foncier franco-canadien», organisé sous le ministère de M. Duclerc, donne les meilleurs résultats. Le ministre prit rang, dans le conseil d'administration de la Société, à côté de M. Chapeleau, secrétaire d'État au parlement d'Ottawa. Nous ne saurions trop féliciter la France d'appuyer de son crédit les entreprises canadiennes, et nous serions heureux de la voir développer ses relations d'affaires avec son ancienne colonie<sup>120</sup>.

Hulot, ancien étudiant de l'École libre des sciences politiques de Paris, comprend parfaitement les enjeux de cet événement et déclare que ces liens ne pourront que contribuer à l'épanouissement des deux peuples et, paraphrasant le discours de Molinari, il remarque que «Français d'Amérique et Français de France sont également intéressés à développer cette initiative et à la diriger du côté des échanges<sup>121</sup>».

Plus tard en 1903, Lucien de Burlet tient à signaler dans son introduction que

[I]e Canada appelle des travailleurs... et des capitaux. Son gouvernement fédéral et ses gouvernements provinciaux ont imprimé de nombreuses brochures, où une illustration intéressante éclaire un texte très suggestif et montre une terre promise. Des missions sont venues en France et des délégués français ont franchi l'océan. On a publié des livres, donné des conférences<sup>122</sup>.

Malgré cela, Burlet est bien désillusionné au sujet du mythe de la terre promise du Nord-Ouest canadien, lorsqu'il relate dans son récit que des émigrants français ont dû rentrer en France, une fois rendus à Saint-Norbert au Manitoba parce qu'«ils ne trouvèrent qu'un lopin de terre, sans aucune des constructions qu'ils s'attendaient à y rencontrer. Tout ce qu'ils ont est un champ et un titre à des terres qui n'ont jamais été achetées<sup>123</sup>». Quelque chose n'a donc pas fonctionné dans l'engrenage complexe du Crédit foncier, exception faite pour la province de Québec qui «se singularise dans la "Puissance"» et où les «agents de colonisation [...] sont des hommes pénétrés de leurs devoirs et, [où.] au ministère provincial, on trouve une urbanité égale à la sincérité des renseignements.

<sup>119</sup> Étienne Hulot, *op. cit.*, p. 162.

<sup>120</sup> *Ibidem.*

<sup>121</sup> *Ibidem.*, p. 163.

<sup>122</sup> Lucien de Burlet, *op. cit.*, p. 8.

<sup>123</sup> *Ibidem.*, p. 111. Sous le volet «Émigration française» de la publication de 1911, intitulé *Le Canada et la France*, *op. cit.*, la Chambre de Commerce française de Montréal souligne son engagement à «renseigner de façon complète et impartiale les Français qui désirent venir au Canada. Elle les met en garde, à l'occasion, contre les fallacieuses promesses de certaines agents d'émigration dont quelques-uns malheureusement, n'ont pas d'autre préoccupation que la prime qu'ils touchent par tête d'émigrant». Ces événements malencontreux étaient fréquents vers la fin du XIXe siècle.

Aujourd'hui, la province fait une propagande louable<sup>124</sup>». À l'intérieur de la province, c'est dans la région du Lac Saint-Jean que la «colonisation fait dès à présent le tour du lac tout entier [et] y trouve également des conditions heureuses<sup>125</sup>». En somme, il semble que les meilleurs résultats du C.F.F.C. ont été produits surtout dans cette province.

Le Crédit foncier franco-canadien a effectivement joué un rôle déterminant dans les relations entre les deux communautés. Ne serait-ce que pour les rencontres, les études préliminaires et les publications diffusées, les connaissances réciproques se sont grandement améliorées et ont comblé de nombreuses lacunes à divers degrés. Ce que Benjamin Sulte conteste en 1873 n'a presque plus d'écho vers la fin du siècle : l'existence d'un groupe de l'intelligentsia intéressé et, surtout, renseigné sur le fait canadien est une réalité enracinée dans le panorama culturel français de l'époque. Les liens sont décidément soudés et serviront de base à d'autres ententes qui seront conclues tout au long du XXe siècle.

### **VI.3 - Le rôle des Expositions universelles de Paris**

L'idée de progrès et de rapprochement des peuples est aussi très explicite dans les nombreux documents relatifs aux Expositions universelles de Paris de la seconde moitié du XIXe siècle. Ces documents fort peu connus se sont révélés des instruments capitaux pour la compréhension du phénomène exotique et renforcent notre hypothèse d'étude. Même si ces documents sont conçus par et pour des spécialistes - des technocrates, des bureaucrates et des politiciens -, et que leur circulation se limite à des sphères sociales plutôt restreintes, ils présentent néanmoins des moments d'écriture empreints d'un pouvoir exotique évocateur tout en éclairant des questions plus techniques relatives à ces concours internationaux. Ces grandes foires de l'humanité, où le progrès et l'innovation des sociétés humaines sont les raisons d'être de chaque manifestation, reflètent un des principes de l'utopie saint-simonienne soutenant que « les intérêts particuliers des hommes les plus capables sont ceux qui peuvent servir le mieux les intérêts généraux<sup>126</sup> ». Une philosophie que Pascal Ory voit se résumer en trois «-ismes» : «optimisme, industrialisme et paternalisme<sup>127</sup>». Ces manifestations exaltent bel et bien l'idée de progrès et de prospérité répandue par le génie des peuples les plus performants de la planète.

Le public français s'y rend avant tout pour admirer, connaître et découvrir sur place ce microcosme représentant les pays exotiques les plus lointains. Dans l'imposante machine organisatrice, qui permet la première exposition universelle parisienne des

<sup>124</sup> Lucien de Burlet, *op. cit.*, p. 111.

<sup>125</sup> *Ibidem*, p. 114.

<sup>126</sup> Claude-Henri de Saint-Simon, «Avant-propos» du *Catéchisme des industriels*, *op. cit.*, p. 4.

nations et des produits, nous retrouvons le discours du prince Napoléon, prononcé à la première séance de la Commission impériale du 29 décembre 1853. Le prince met l'accent sur le fait que le progrès se réalise avec l'entente des peuples. Voici une partie de son discours :

Messieurs,

L'Empereur nous confie une noble et honorable mission, en nous chargeant d'organiser ce grand concours dans lequel la France se montrera digne d'elle-même, par l'empressement que ses artistes et ses industriels mettront à répondre à l'appel qui leur est fait.

Notre devoir vis-à-vis des étrangers est de les recevoir avec une large et bienveillante hospitalité.

Toutes les opinions en matière d'économie politique seront représentées dans notre réunion, non pour se livrer à des discussions stériles en dehors de notre mission, mais pour concourir avec une égale ardeur, quel que soit leur point de vue, à la réussite de cette œuvre qui doit illustrer la France et l'Europe du dix-neuvième siècle<sup>128</sup>.

Le rôle de la France du XIXe siècle est clair dès le début : elle entend recevoir les étrangers et leur illustrer ses avancements sociaux et économiques. À leur tour, les nations du monde devront présenter, dans leurs pavillons, leurs meilleurs produits et services (grâce auxquels elles ont été admises). De 1855 à 1900, Paris verra se dérouler cinq expositions universelles, où la participation étrangère augmentera au fur et à mesure.

### VI.3.1 - L'Exposition de 1855

L'apparition de machines inédites, de câbles transatlantiques, de nouveaux noms dans les beaux-arts, et ainsi de suite, attirent le public français à cette exposition. Tous les domaines de l'activité humaine vivent du triomphe de l'exotisme. Comme l'a remarqué le prince Napoléon, les expositions universelles sont le lieu de rencontre de «tant de merveilles». Du 1er mai au 15 novembre, des invités d'honneur, tels que la reine Victoria et le peintre Eugène Delacroix, se promènent à travers les pavillons tout nouvellement confectionnés au carré Marigny<sup>129</sup>. L'ancien inspecteur de la Commission impériale de France, Charles Robin, publie une *Histoire de l'Exposition universelle de 1855*<sup>130</sup> dans laquelle nous retrouvons une section relative au Canada. Inutile de souligner que le Canada est présenté comme un «riche pays» rempli de ressources et réalisant des «progrès

<sup>127</sup> Pascal Ory, *Les Expositions universelles de Paris, op. cit.*, p. 18.

<sup>128</sup> *Catalogue officiel publié par ordre de la Commission impériale, op. cit.*, p. v. Ce document se poursuit avec le «Règlement général» et la liste finale des exposants, où le Canada est répertorié sous la rubrique intitulée «Colonies anglaises».

<sup>129</sup> *Ibidem*, p. III.

rapides». Le succès de la participation du Canada, avec les produits des forêts, des arts forestiers et de l'industrie des minéraux est unanime. L'ancien inspecteur le fait remarquer à plusieurs reprises dans son rapport, sans négliger d'apporter une touche pittoresque au tout début, quand il présente ce grand pays :

Les efforts faits par le Canada, cette ancienne colonie française, pour figurer dignement au grand concours de 1855, efforts couronnés, du reste, d'un plein succès, et l'importance réelle de ce beau pays, auquel un brillant avenir ne peut manquer d'échoir, nous font un devoir de lui consacrer un article à part<sup>131</sup>.

Plus loin, Robin revient à la charge avec la même ardeur en admettant que «[c]es trop courtes remarques sur l'état du passé et du présent du Canada doivent exciter en France d'autant plus d'intérêt, que des souvenirs et des liens d'affection l'unissent au beau pays d'Amérique qui portait autrefois son nom [...]»<sup>132</sup>. Parmi les mille et une prouesses commerciales - construction maritime, traite des fourrures, travaux du génie - attribuées au Canada, la référence à un imaginaire des origines est encore vivant chez Robin qui observe ceci : «[t]out le monde a admiré ces belles *fantaisies sauvages*, dont les dessins sont brodés avec les poils d'*orignal* et de porc-épic, sur différents tissus. Ces objets, d'un luxe tout nouveau, sont dignes des beaux étalages de la fantaisie parisienne<sup>133</sup>». Il s'agit d'une affirmation extrêmement significative. Grâce aux expositions universelles, l'exotisme du Canada est accessible au grand public français qui n'a pas l'occasion de se déplacer outre-mer. Cet exotisme correspond à une forme de démocratisation que la France connaît depuis le milieu du XIXe siècle, que nous qualifierions d'exotisme «livré à domicile». Pour sa part, le Canada, fort de son expérience précédente à Londres, s'organise afin de donner «à l'Exposition Canadienne au concours de 1855, ce caractère national et d'ensemble qui manquait au concours de 1851<sup>134</sup>», écrit le secrétaire du comité exécutif canadien, Joseph-Charles Taché, dans son rapport publié après l'exposition. L'aperçu général qu'il brosse nous éclaire sur toutes les classes de produits présentées par le Canada : de la variété des bois aux produits agricoles, des viandes et poissons conservés aux extraits minéraux comme le cuivre. Au centre du «Salon canadien» se dresse un «trophée [colossal] des bois» du pays qui attire l'attention des visiteurs:

---

<sup>130</sup> Nous avons consulté l'*Extrait relatif au Canada, de l'Histoire de l'exposition universelle de 1855*, imprimé à Québec par E.R. Fréchette, 1856.

<sup>131</sup> *Ibidem*, p. 3.

<sup>132</sup> *Ibidem*, p. 6.

<sup>133</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>134</sup> J.-C. Taché, *Le Canada et L'Exposition universelle de 1855*, Toronto, John Lovell, 1856, p. 153.

Le visiteur en entrant dans le salon canadien qui est limité à ses deux extrémités par des vitrines où sont disposés les objets de petites dimensions, et d'une délicate texture, est d'abord frappé par l'aspect du trophée des bois du Canada qui occupe le centre du compartiment. Ce trophée qui a près de 18 mètres d'élévation sur une base octogonale de 4 mètres de diamètre est formé de trois étages superposés et surmontés d'un pignon dont le sommet est orné d'un castor, emblème du Canada<sup>135</sup>.

Imaginons l'étonnement des Parisiens visitant le salon et découvrant ce totem canadien. Plus loin, les visiteurs peuvent découvrir au cours de leur «voyage» à l'exposition un modèle détaillé du célèbre pont Victoria, «qui fait l'admiration de tant de spectateurs par la perfection de l'exécution même, mais encore plus par l'idée qu'il donne de cette entreprise gigantesque», auparavant ignorée de la majorité des Français. Dans un autre document intitulé *Extraits des rapports sur l'Exposition de Paris relatifs aux produits du Canada* de 1857, nous lisons que la «colonie du Canada, [sic] a procédé à l'exposition de ses produits d'une façon magistrale<sup>136</sup>». Il est fait mention de l'«état actuel du Canada, [de] son commerce, ses ressources, son avenir», mais surtout nous comprenons que l'exposition canadienne attire énormément de visiteurs dans le pavillon logeant «une pyramide des plus beaux échantillons de bois, et où se trouvait réuni une vaste et belle collection de produits, animaux et végétaux, des meubles, des voitures, des métaux, des instruments de travail, des objets de luxe; en un mot, toutes les preuves d'une vie sociale active et féconde<sup>137</sup>». Dès cette première exposition de 1855, le Canada se taille un franc succès auprès du public français et européen. Il présente une performance satisfaisante dans tous les secteurs, des exposants du Haut et du Bas Canada regroupés autour de leurs produits rendent justice à la qualité du travail de ce pays<sup>138</sup>. En dépit du fait qu'elle se trouve sous l'égide diplomatique du Royaume-Uni, cette contrée est déjà perçue comme une entité ayant une vie commerciale, des lois et des institutions distinctes. Dans les documents d'exposition, le Canada se présente toujours en sa qualité de pays nord-américain offrant de plus en plus d'institutions démocratiques dans divers domaines, et cela est le prélude à la Confédération naissante de 1867, date même de la deuxième exposition parisienne.

---

<sup>135</sup> *Ibidem*, p. 288.

<sup>136</sup> *Extraits des rapports sur l'Exposition de Paris relatifs aux produits du Canada imprimé par ordre de l'honorable conseil législatif*, Toronto, Stewart Derbishire & George Desbarats, 1857, p. 4.

<sup>137</sup> *Ibidem*.

<sup>138</sup> La provenance géographique des exposants est très variée : ils viennent de Toronto, Montréal, Bytown (Ottawa), Rivière-du-Loup, Québec, Hatley, Norwich, Rimouski, etc.

### VI.3.2. - L'Exposition de 1867

C'est encore sous le signe du Second Empire que s'ouvre l'Exposition de 1867. Selon un important chroniqueur de l'époque, Taxile Delord, l'«Empereur et l'Impératrice inaugurèrent l'Exposition par une visite sommaire<sup>139</sup>». En dépit du fait que la manifestation ne semble pas être au point lors de l'ouverture et qu'elle ressemble plutôt à un grand chantier, l'esprit d'initiative y est. Le discours de l'Empereur, «tout rempli de la rhétorique que comporte un pareil sujet», en témoigne :

De ces grandes réunions, qui paraissent n'avoir pour objet que des intérêts matériels, il se dégage toujours une pensée de concorde et de conciliation: les nations en se rapprochant apprennent à se connaître et à s'estimer [...]. L'Exposition de 1867 marque une nouvelle ère d'harmonie et de progrès<sup>140</sup>.

Le rôle que la France assume, en sa qualité d'hôte, est bien défini : elle doit accueillir les représentants étrangers et établir des échanges avec les grandes puissances du monde entier. Mais, en même temps, elle doit se montrer «telle qu'elle est, grande, prospère et libre». Delord a raison, la rhétorique joue un rôle important sinon vital pour la réussite de cette rencontre internationale. L'année 1867 est décisive du point de vue de la colonisation: l'Europe mène une politique d'expansion en Afrique et en Asie. Des pavillons aux noms évocateurs («Colonies françaises d'Asie» ou «Commonwealth des colonies anglaises») paraissent à côté de ceux des pays européens et américains.

La Puissance canadienne fait partie intégrante de ce réseau et rédige un rapport publié dans les *Documents de la Session 1867-8* du premier parlement canadien. On y lit que la collection des articles présentés à l'exposition de 1867 «aura l'avantage de donner une idée parfaitement exacte des ressources et du progrès du Canada dans les arts industriels<sup>141</sup>». Curieusement, nous y trouvons déjà l'assurance que «le commissaire en chef et le commissaire exécutif feront rapport spécial sur le succès qu[']ils auront] pu obtenir<sup>142</sup>». La volonté de créer de nouveaux liens est présente du côté canadien. Ce pays désire profiter de cette occasion pour s'introduire sur la scène internationale. La France de l'exposition universelle représente évidemment une de ses voies d'accès. Cependant, l'abbé Ovide Brunet se demande jusqu'à quel point une exposition internationale des produits forestiers canadiens peut servir car il «est certain qu'au point de vue de l'art

<sup>139</sup> Taxile Delord, *op. cit.*, tome 5, p. 23.

<sup>140</sup> Discours de l'Empereur cité dans *ibidem*, p. 60.

<sup>141</sup> Ministère de l'Agriculture de la Province du Canada, «Exposition de Paris», *Rapport du Ministère de l'Agriculture de la Province du Canada, pour l'année 1866*, Première session du premier parlement de la Puissance du Canada. Session 1867-8, Ottawa, Hunter, Rose et Lemieux, tome 1, 1867, p. xi.

<sup>142</sup> *Ibidem*.



forestier, il n'y a pas grand' chose à attendre d'une exposition universelle<sup>143</sup>». L'objectif premier de cette manifestation, unique en son genre, poursuit l'abbé, est «de réunir dans un même local tous les produits des différents contrées du globe, et de les présenter à l'industrie et au commerce<sup>144</sup>». En définitive, bien que le commerce entre les deux pays ait encore beaucoup de chemin à parcourir en matière d'application des tarifs préférentiels et de levée des droits douaniers prohibitifs, l'Expo de 1867 persévère dans sa mission de renforcement des relations qui s'étaient créées lors de la précédente exposition: les nations du monde n'ignorent point que ces manifestations se consacrent, entre autres, au rapprochement des hommes et de leurs civilisations<sup>145</sup>. La France et le Canada français ont compris cet enjeu majeur.

### VI.3.3 - L'Exposition de 1878

Le succès de cette troisième exposition parisienne est considérable, comme en témoigne le *Rapport du jury international* publié en 1880. D'abord, ce document vante «l'utilité de ces réunions internationales, où chaque pays apporte son contingent de lumières<sup>146</sup>»; ensuite, il présente une série de conquêtes de l'humanité. Le globe est désormais parcouru dans tous les sens, les paquebots transatlantiques et les navires transportent toutes sortes de marchandises et franchissent plus rapidement les distances entre les divers continents; les échanges de produits augmentent et s'améliorent sans cesse. Les effets souhaités par les Expositions se font plus palpables, les représentants des diverses contrées ont amélioré leurs contacts économiques, devenus plus fréquents. La France se pose une question : «Quels accueils les États monarchiques réserveraient-ils à l'invitation de notre jeune République [...] ?<sup>147</sup>». Dans le journal canadien *L'Opinion publique* du 30 janvier 1879, un long article signé par Faucher de Saint-Maurice donne un compte rendu intitulé «La France et le Canada à L'Exposition universelle». L'écrivain souligne l'importance de ces rencontres et déclare que «ces expositions deviennent un devoir national pour tous les pays» et par conséquent l'«abstention sera regardée comme l'aveu implicite d'une certaine infériorité». Faucher de Saint-Maurice poursuit l'article en disant que « [t]out peuple qui voudra compter pour quelque chose dans le monde devra

---

<sup>143</sup> Abbé Ovide Brunet, *op. cit.*, p. 6.

<sup>144</sup> *Ibidem.*

<sup>145</sup> C'est à cette exposition que s'opère un rapprochement des ouvriers de divers pays, officiellement scellé avec la Ire Internationale ouvrière de Londres de 1864.

<sup>146</sup> *Exposition universelle de 1878. Rapport du jury, op. cit.*, p. 134.

<sup>147</sup> Citation d'A. Picard tirée du *Le Livre des expositions universelles 1851-1989, op. cit.*, p. 76

nécessairement y participer<sup>148</sup>». Parmi une vaste gamme de produits et services, la Province de Québec propose une intéressante présentation du fonctionnement de son système scolaire. À cette occasion, le commissaire de l'exposition scolaire de la Province de Québec, appuyé par une équipe de professeurs, se rend à Paris et se met à la disposition des visiteurs. Dans le rapport publié en 1878, dont le titre est explicite (*Quelques documents relatifs à l'organisation pédagogique des Écoles de la Province de Québec (Canada) à l'occasion de leurs visites d'études à l'Exposition universelle de 1878*<sup>149</sup>), on présente tous les degrés de l'instruction, les tâches, les statistiques selon chaque ordre d'école, les cours d'études et les règlements des écoles «sous le contrôle des Commissaires d'Écoles Catholiques Romains de la cité de Montréal». Les contacts au niveau de l'éducation deviennent plus intenses à partir de cette période où les instituteurs des deux pays initient des rencontres et des échanges sur des programmes communs. Pour le Canada français, l'occasion est précieuse, comme Faucher de Saint-Maurice le précise : «Des confins du Nouveau-Brunswick jusqu'aux limites de la province d'Ontario, c'est-à-dire depuis le fond de la baie des Chaleurs jusqu'aux bords de l'Ottawa, on s'empressait de prendre part à cette grande fête que Paris offrait à la civilisation et à la paix<sup>150</sup>». Thème dominant de L'Exposition de 1889, l'idée de progrès social en sortira plus renforcée. L'Exposition de 1878 devait préparer le terrain à celle de 1889, mais les choses n'iront pas comme prévu, car la célébration du centenaire de la Révolution de 1789 ne sera pas appréciée par tout le monde.

#### VI.3.4 - L'Exposition de 1889

Des mots-clés, comme progrès, travail, liberté et foi dans un avenir meilleur, reviennent en force. Dans un article de *L'Exposition de Paris : 1889*, rapportant la conférence du directeur Georges Berger, on peut lire :

En 1889, nous montrerons à nos fils ce que leurs pères ont fait en un siècle par le progrès de l'instruction, l'amour du travail et le respect de la liberté: nous leur ferons voir de haut la pente abrupte qui a été escaladée depuis les ténèbres du passé, et s'il leur faut un jour redescendre vers quelque vallée d'erreur et de misère, ils se souviendront, feront se souvenir leurs enfants, et les générations futures ne seront que plus acharnées à gravir plus haut

<sup>148</sup> Faucher de Saint-Maurice, «La France et le Canada à l'Exposition universelle», *L'Opinion publique*, tome X, 30 janvier 1879, p. 49.

<sup>149</sup> *Quelques documents relatifs à l'organisation pédagogique des écoles de la province de Québec (Canada) offerts aux instituteurs de France à l'occasion de leurs visites d'étude à l'exposition universelle de 1878*, Paris, Imprimerie Émile Martinet, 1878, 68 p.

<sup>150</sup> Faucher de Saint-Maurice, *op. cit.*, p. 50.

encore que nous n'avions gravi, car la loi du progrès est immortelle comme le progrès lui-même est l'infini<sup>151</sup>.

Cette manifestation veut célébrer le centenaire de la Révolution mais, en même temps, elle apparaît comme une fenêtre à travers laquelle «on [peut] discern[er] la figure encore confuse d'un siècle naissant<sup>152</sup>». Plusieurs monarchies déclinent l'invitation. La monarchie constitutionnelle qu'est le Canada prend la même décision. 1889 est l'année de l'électricité qui, avec la vapeur, a «changé la face des choses dans la dernière moitié de ce siècle [et] est comme l'âme de cette grande manifestation<sup>153</sup>», mais c'est aussi l'année de la tour Eiffel, du verre et, bien évidemment, du fer. L'exotisme ne manque pas à cette exposition, au contraire; les défilés et la foire de «coloniaux» sénégalais, gabonais et indochinois, parmi d'autres, remplissent les pavillons de l'Exposition coloniale transformée en «Musée pittoresque et instructif<sup>154</sup> ». La belle collection illustrée de *L'Exposition de Paris* ne manque pas de souligner la regrettable absence du Canada au chapitre de «L'Exposition des trois Amériques» où l'étalage de toute une quantité de produits inédits est une véritable «révélation inattendue». L'«Amérique [...] apparaît enfin [aux visiteurs], riche de réalités, prodigue de promesses, dans un cadre grandiose de palais exotiques [!]<sup>155</sup>». La curiosité reste quand même forte; J.-A. Chapleau, secrétaire d'État du Canada, charge Jules Helbronner, d'origine française et membre de la Commission Royale du Travail - il deviendra le futur président de la Chambre de Commerce française de Montréal en 1904<sup>156</sup> -, de soumettre un rapport sur la «Section d'Économie Sociale de l'Exposition Universelle Internationale de 1889 à Paris», nouveauté absolue pour ce genre de manifestation internationale.

Les idées de Saint-Simon laissent de nouveau leurs traces et ce rapport en témoigne. Les études et les articles consacrés au capital, au travail, à l'intérêt général et à

<sup>151</sup> Georges Berger, «L'Exposition universelle de 1889», *L'Exposition de Paris : 1889*, Paris, La Librairie Illustrée, 1889, tome 1, p. 3.

<sup>152</sup> Eugène-Melchior Vogüé, *Remarques sur l'Exposition du Centenaire*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1889, p. 290.

<sup>153</sup> A. D'Avignac, «L'Électricité à l'Exposition universelle», *Le Correspondant et la Revue de France réunis*, Paris, tome 156 de la collection nouvelle série - tome 120, 1889, p. 1045-1053. L'auteur de l'article nous apprend aussi que les «Américains transforment en électricité 450.000 chevaux-vapeur, alimentant 250.000 régulateurs et 2 millions de lampes à incandescence».

<sup>154</sup> *Le Livre des expositions universelles, 1851-1989, op. cit.*, p. 90-91.

<sup>155</sup> C. de Varigny, «L'Exposition des trois Amériques», *L'Exposition de Paris : 1889, op. cit.*, tome 2, 74, 29 janvier 1890, p. 266. Toujours dans l'article, on lit qu'à l'intérieur de ces palais «tout est d'aujourd'hui, moderne, classé avec un art méthodique».

<sup>156</sup> Jules Helbronner, républicain juif d'origine alsacienne, sera aussi le président, de 1908 à 1916, de l'Union française de Montréal (institution fondée en 1886).

la richesse sociale abondent<sup>157</sup>. Dans un tome de presque 700 pages, Jules Helbronner parle de l'amélioration des rapports entre le capital et le travail grâce à une multitude d'institutions (principalement affiliées à la gauche égalitaire collectiviste) appuyant le mouvement ouvrier, comme les «Associations coopératives de production», les «Institutions patronales», les «Syndicats professionnels», les «Sociétés de secours mutuels», les «Cercles d'ouvriers» et les «[Cercles] de Recréation et jeux», et les organismes réglementant le «Travail des femmes et des enfants». Bref, ce sont là des conquêtes qui conduiront à une nette amélioration de la «condition physique et morale» du monde du travail au XIXe siècle. De fait, Alfred Jourdan, économiste et doyen de la faculté de droit de Montpellier, affirme que cette «exposition se résume dans ses nombreux congrès internationaux qui ont été institués à l'occasion de l'Exposition universelle<sup>158</sup>». À partir de cette affirmation, il est intéressant de voir comment, selon Helbronner, ces réunions ont été utiles à la question sociale, «démontrant que l'accord du capital et du travail n'était ni utopie, ni une impossibilité, et que l'ouvrier était, plus qu'on ne veut l'admettre généralement, capable de créer de solides institutions d'assurance, de prévoyance, de coopération et d'éducation<sup>159</sup>» et aussi qu'il était peut-être capable, au bout du compte, d'en devenir, à son tour, propriétaire. Ce rapport fournit «tous les éléments nécessaires aux patrons, aux ouvriers ou aux hommes politiques qui désirent créer au Canada quelques-unes de ces institutions<sup>160</sup>». La participation est bel et bien le moyen de perfectionner les rapports souvent tendus entre le capital et le travail, comme le rapporte Helbronner en reproduisant le témoignage d'un chef d'usine : «Aujourd'hui que tout le monde est participant, tous les ouvriers sont d'accord: *il n'y a plus de jaloux et l'on travaille le plus possible*<sup>161</sup>».

L'Exposition de 1889 jouit d'un grand rayonnement. *Le Correspondant* de Paris consacre un long article, rédigé par A. Morillon, sur les résultats impressionnants de cette manifestation internationale. D'abord, il signale que le nombre de visiteurs a grimpé à 25.398.609 («sans compter les 150 mille curieux tenaces, qui pendant le premier mois suivant la clôture, sont allés assister au déménagement»), presque six fois plus par rapport

<sup>157</sup> Il suffit de jeter un coup d'œil sur les titres contenus dans les numéros de la *Revue d'Économie Politique de cette période* pour en comprendre la portée.

<sup>158</sup> Alfred Jourdan, «Autour de l'exposition», *Revue d'économie politique*, Paris, L. Larose et Forcel, 3e année, 1889, p. 422-435. Jourdan définit ce genre de manifestations de l'Exposition comme étant des «produits immatériels».

<sup>159</sup> Jules Helbronner, *Rapport sur la section d'économie sociale de l'Exposition universelle internationale de 1889, à Paris*, Ottawa, Brown Chamberlin, 1890, p. vii.

<sup>160</sup> *Ibidem*, p. ix.

<sup>161</sup> *Ibidem*, p. xxix.

à l'Expo de 1855<sup>162</sup>. Ensuite, le nombre d'exposants s'est élevé à 60.000 et leur «participation exotique était fort intéressante<sup>163</sup>». M. Morillon poursuit son exposé en mettant l'accent sur la nouveauté qu'a été l'exposition d'économie sociale et sur les progrès de l'exposition industrielle «aussi complète» et d'une ampleur telle qu'elle n'avait jamais auparavant été réunie en France. Le mot «progrès» revient dans son discours lorsqu'il déclare «[être] certain qu'en 1889 les produits avaient en général un fini qui manquait à quelques-uns en 1878. [Il ajoute qu'on] aurait tort de s'en plaindre, puisque le perfectionnement est un progrès<sup>164</sup>». Toutes les conditions étaient donc réunies pour la réussite de l'exposition. Les objectifs ont été pleinement atteints et l'on a pu présenter, comme un «poète célèbre du pays de Washington» l'a écrit, «cinquante nations réunies en un tout compact : les applaudissements, l'amour, les souvenirs, les souhaits de l'Amérique». En dépit des nombreuses absences, l'Exposition de 1889 a eu «quelque chose de plus universel<sup>165</sup>». Même en restant de l'autre côté de l'Atlantique, le Canada a su profiter de l'essor des doctrines sociales que l'Exposition du Centenaire a léguées à l'un des secteurs les plus considérables du siècle, celui de la production industrielle.

#### VI.3.5 - L'Exposition de 1900

Nous sommes en avril 1900<sup>166</sup>, la dernière exposition du XIXe et la première du XXe siècle ouvre ses portes en offrant symboliquement une occasion de célébrer, d'une part, «la fin d'un siècle de prodigieux essor artistique, scientifique et économique», et, d'autre part, «le seuil d'une ère dont les philosophes prophétisent la grandeur et dont les réalités dépasseront sans doute les rêves de notre imagination<sup>167</sup>». Malgré le nationalisme montant de divers pays, cette exposition se veut surtout annonciatrice d'une foi profonde dans l'avenir de l'humanité toute entière. Trente-six portes donnent accès à la «blanche cité [...] de bien 7 à 8 kilomètres de partour» qui surgit au cœur de la capitale française. L'exotisme est à son paroxysme grâce à la «forêt de dômes et de minarets<sup>168</sup>» que l'on entrevoit en passant sur les bords de la Seine. La présence étrangère est imposante : aux

<sup>162</sup> A. Morillon, «Les résultats de l'Exposition», *Le Correspondant*, Paris, tome 157 de la collection nouvelle série, tome 121, 1889, p. 780. Parmi les exposants, il faut tenir compte aussi, comme le souligne Morillon, des sociétés savantes, des gens de lettres et des arts qui ont fourni un «procès-verbal général de la situation intellectuelle du monde».

<sup>163</sup> *Ibidem*, p. 782.

<sup>164</sup> *Ibidem*, p. 783.

<sup>165</sup> *Ibidem*, p. 794 et 808.

<sup>166</sup> «L'Exposition Internationale de 1900 sera ouverte le 14 avril et close le 5 novembre», *Guide-commode indicateur de l'exposition universelle de 1900*, Paris, [1900 ?], p. 3.

<sup>167</sup> Antonin Proust, «L'Exposition de 1900. Historique de l'Exposition», *Le Figaro illustré*, Paris, Manzi, Joyaut et Cie, 1900, p. 2.

40.000 exposants français se joignent les 36.000 exposants étrangers; de plus, si l'on ajoute les expositions temporaires, le total est de 100.000 exposants<sup>169</sup>.

Cette exposition doit être jugée, selon Frédéric Gerbié. «comme un nouveau point de départ dans les relations entre la France et le Canada<sup>170</sup>». Le pavillon du Canada est situé sous l'enseigne des «Colonies britanniques et Indes anglaises», plus exactement au Trocadero, à la porte I bis. Les points forts de son exposition sont à nouveau le bois, les minéraux et les produits agricoles. Bien que la variété des produits canadiens ne soit guère originale par rapport aux expositions précédentes, ce pays sait relancer son image de producteur agricole et forestier «en raison de son grand développement et de son importance [qui] met dans l'ombre toutes les autres industries<sup>171</sup>». La qualité du sol, la particularité du climat («le temps pendant l'hiver en Canada est excellent pour la santé et parfaitement agréable»), la bonne altitude des terres et leur vaste étendue semblent être des facteurs majeurs du succès en agriculture, selon William Saunders, directeur des fermes expérimentales canadiennes établies depuis 1887. De surcroît, les gouvernements provinciaux et fédéral du Canada attribuent une aide financière aux agriculteurs par l'intermédiaire de mesures spéciales offertes par les instituts agricoles, les associations d'éleveurs d'animaux, les associations pomologiques et les sociétés agricoles et horticoles<sup>172</sup>. La perception de la Puissance canadienne se teint encore d'une des nombreuses idées stéréotypées de tout ce siècle, celle d'une grande contrée aux immenses ressources agricoles et naturelles. Cette idée est d'ailleurs encore présente de nos jours (le salon du Livre de Paris de 1999 est un excellent exemple). Les échantillons de produits présentés à l'Exposition, comme la «pomme fameuse» par exemple, ont pour objectif de convaincre les commissaires et le public français de la richesse du pays. En mentionnant l'apport vital des chemins de fer qui sillonnent désormais tout le pays de l'Atlantique au Pacifique, Saunders conclut son rapport en soulignant le fait que «[s]i le progrès de l'agriculture en Canada a été grand dans le passé, il sera selon toutes les probabilités bien plus grand dans l'avenir<sup>173</sup>». L'idée de progrès va donc de pair avec l'idée d'avenir: l'Exposition de 1900 est l'aboutissement naturel de cette volonté d'aller de l'avant. Les 150 congrès de l'École internationale de l'Exposition abordent toutes sortes de thèmes, du

---

<sup>168</sup> Charles Gide, «Chronique économique», *Revue d'économie politique*, Paris, Librairie de la Société du recueil général des lois et des arrêts, quatorzième année, 1900, p. 399.

<sup>169</sup> *Guide-commode indicateur*, *op. cit.*, p. 3. Ce guide, au début de la section consacrée aux exposants étrangers, dit que ceux qui le souhaitent pourront «se faire promener par des hamacaires et des porteurs de filanzanes».

<sup>170</sup> Frédéric Gerbié, article de la *Dépêche Coloniale*, repris dans *Paris-Canada*, 15 juillet 1902, p. 2-3.

<sup>171</sup> William Saunders, LL.D., *Exposition internationale de Paris, 1900. L'agriculture en Canada*, Imprimé sous la direction des Commissaires canadiens de l'exposition, 1900, p. 5.

<sup>172</sup> *Ibidem*, p. 25-26.

crédit aux maisons ouvrières, de l'enseignement des sciences sociales à la propriété foncière, et alimentent ainsi une discussion féconde parmi les divers intellectuels du monde entier. Nous avons trouvé un intéressant témoignage de ce phénomène socio-économique: il s'agit de l'allocation d'un délégué du Canada, Auguste Dupuis, au Congrès de l'Horticulture de l'Expo. Pendant la séance du 12 septembre 1900, le délégué canadien se dit très reconnaissant d'avoir été accepté aux travaux. Il présente ensuite une série «de longs rapports des arboriculteurs de toutes les parties du Canada» dont la province de Québec vante les premières plantations, qui remontent à l'époque de Champlain. Dupuis poursuit son allocution en montrant combien l'horticulture est en pleine croissance au Canada. Des données sur les vergers, les pommiers et les plantations fruitières se mêlent incessamment au discours sentimental exaltant les ancêtres et la mère-patrie, («le pays que nous aimons toujours»). L'heureuse intervention du Ministère de l'agriculture canadien, constamment «dévoué aux intérêts de la classe agricole [et] infatigable dans ses efforts pour le progrès et la prospérité de cette classe<sup>174</sup>» a permis ce succès remarquable. Les derniers propos de Dupuis sur l'avenir des deux pays vise à encourager l'établissement de relations commerciales stables avec la France «qui désire et est en état de lutter sur nos marchés avec l'Allemagne, la Belgique et l'Espagne<sup>175</sup>» une fois que la ligne des *steamers* entre Bordeaux-Le Havre et Montréal entrera en fonction.

En novembre 1900, l'Exposition clôt ses portes. Maints contacts et rencontres se seront produits, favorisant ainsi l'ouverture au dialogue et le désir de bâtir un avenir commun. Mais ce projet sera éphémère : la Première guerre mondiale éclate, les haines internationales sont alimentées par les nationalismes toujours plus féroces.

Dans la France de la seconde moitié du XIXe siècle, on écrit abondamment sur chaque partie du globe que l'on découvre et qui se révèle à chaque fois plus envoûtante par l'exotisme qu'elle suscite. Du point de vue de l'exotisme, l'Amérique garde une place, selon nous, essentielle. Qu'il soit conservateur, libéral ou radical, le Français regarde avec beaucoup d'intérêt le modèle de progrès scientifique, technique et socio-économique que ce continent a su imposer. Il en apprécie, avant tout, la grandeur naturelle et les immenses ressources inexploitées. Loin d'être dans l'ombre de la puissance américaine, le Canada français mérite, à lui seul, les éloges et les sympathies d'une bonne partie des intellectuels français souhaitant renforcer et poursuivre les relations commerciales au nom surtout de

<sup>173</sup> *Ibidem*, p. 28.

<sup>174</sup> «Allocution de M. Auguste Dupuis, Délégué du Canada», *Exposition Universelle de 1900, séance du 12 Septembre 1900*, Paris, [1900 ?], p. 5. Nous soulignons.

liens humains et historiques indissolubles. La participation du Canada à quatre des cinq expositions universelles à Paris confirme la validité d'un partenariat économique indispensable pour les deux pays et surtout fait découvrir au public français une série de produits auparavant mal connus, sinon inconnus. De ce fait, l'imaginaire construit autour de cette contrée se renouvelle et permet à l'exotisme canadien non seulement de garder fermement sa place chez les canadophiles de France, partagés entre bien d'autres tentations d'outre-mer, mais aussi de conquérir de nouveaux adeptes.

---

<sup>175</sup>*Ibidem.*, p. 7.



## CHAPITRE SEPTIÈME

*Car, s'il est facile de ne pas venir en Amérique,  
il est difficile de ne pas désirer y revenir quand  
on y a mis le pied une fois.*  
Charles Bigot, *De Paris au Niagara*

### VITALITÉ ET AVENIR DE L'EXOTISME NORD-AMÉRICAIN. CONCLUSION

#### *Le voyage se poursuit*

Paul Bourget se pose des questions pendant sa traversée de 1893 à destination de New York :

Comment savoir qu'une pareille nation existe sans ressentir la curiosité de regarder ailleurs qu'à travers les livres les conditions de cette existence ? Comment perdre cette occasion d'éprouver sur place la valeur de cette société qui se prétend celle de l'avenir, qui est en tout cas une des possibilités de l'avenir ?

Durant la seconde partie du siècle, bien des voyageurs français visitent cette Amérique du Nord, considérée comme la terre de l'avenir dans nombreux secteurs<sup>2</sup>. Les voies du Nouveau Monde ne cessent d'alimenter l'exotisme au XIX<sup>e</sup> siècle, elles se présentent comme des destinations toujours plus recherchées. De Léry à Chateaubriand, de Bellessort à Lévi-Strauss, tous ces voyageurs désirent, cherchent et trouvent l'exotisme au-delà de l'Atlantique. Depuis la découverte de l'Amérique, la pléthore d'écrits sur ce continent montre que l'imaginaire se régénère inévitablement dans le vieux monde. Par conséquent, la dialectique qui en découle apporte un souffle nouveau à plusieurs des écrivains français: pour Paul Bourget, le message moral de l'Amérique « est le plus important peut-être que puisse recevoir un civilisé du vieux monde<sup>3</sup> ». Le voyage outre-mer séduira encore les intellectuels après 1900. Parallèlement, pour ceux qui ne peuvent voyager, les expositions universelles sont des lieux privilégiés pour découvrir l'Amérique. Ces deux façons représentent chacune un viatique pour connaître d'autres civilisations. Ces hommes incarnent tous le modèle de l'*homo viator*, l'initié aux paysages du monde, l'observateur qui s'émue à chaque fois qu'il croise de nouvelles gens. Ils

<sup>1</sup> Paul Bourget, *Ouvre-Mer*, op. cit., p. 9-10.

<sup>2</sup> Nous citerons ici d'autres voyageurs de l'époque sans faire l'analyse approfondie de leurs écrits.  
<sup>3</sup> *Un Voyage à travers l'Amérique. Voyage Pittoresque dans le continent de l'Amérique du Nord. Vue de ses Merveilles Naturelles Incomparables*, introduction de Paul Bourget, Paris, C.N. Greig et Cie, [1895?], p. 1.

fixeront ensuite leurs expériences dans une relation de voyage qui sera lue par la postérité. En livrant leurs témoignages à un public intéressé, les voyageurs incitent d'autres personnes à revivre cette initiation et à élargir ainsi leur vision du monde<sup>4</sup>. Les revues jouent un rôle fondamental dans la diffusion de ces récits, souvent en proposant une sélection avant même que ces derniers soient définitivement colligés sous la forme d'un livre. Par exemple, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue de Paris*, *Le Correspondant*, le *Journal des Débats*, *Le Magasin du foyer* et la *Revue maritime et coloniale* intéressent de larges couches de la société française (du littéraire à l'économiste, du commerçant jusqu'au militaire, etc.) et leur offrent régulièrement en feuillets des histoires passionnantes de voyageurs français à travers le monde<sup>5</sup>. L'art de voyager au XIXe siècle se conforme en partie au modèle classique hérité du XVIIe siècle : le vécu devient une expérience qui doit être mise à la portée d'autres personnes en guise de témoignage. Le «monde et le livre sont alors compris dans un même espace<sup>6</sup>». Une partie des consignes héritées du Classicisme, comme le respect de moments précis dans l'écriture (relater fidèlement la réalité, suivre un itinéraire, etc.), continue d'être au centre des préoccupations du récit au XIXe siècle. Cependant, il n'en va pas de même en ce qui concerne l'adhésion au code de l'«*art classique de voyager*». Les raisons justifiant le déplacement des voyageurs pour n'aller que là où ils estiment posséder des connaissances préétablies ne sont plus les mêmes dans la seconde moitié du siècle dernier. Au XIXe siècle, les voyageurs vont partout et surtout là où leurs connaissances méritent d'être approfondies: ils peuvent même réviser l'itinéraire à leur guise. L'uniformisation du mode de vie, la volonté d'être mieux renseignés et de planifier dans les moindres détails leur déplacement vers l'«ailleurs» peuvent être considérés comme le nouveau code de voyage de tous ces voyageurs. Malgré des divergences évidentes, tous les auteurs que nous avons pris en considération incarnent le touriste moderne qui jouit d'une liberté personnelle. En fin de récit, Étienne Hulot parle du «hasard des voyages» qui permet au voyageur une liberté d'action individuelle élevée. Cette approche du voyage, dérivée d'un bon équilibre entre les consignes classiques et la liberté d'esprit et d'action, peut être considérée comme le véritable art de voyager au XIXe siècle. L'existence d'une réglementation administrative spécialisée encadre davantage le mouvement des gens. Le monde anglo-saxon en fournit

<sup>4</sup> Cette condition est capitale pour tous les écrivains-voyageurs. Le publiciste Arthur Mangin le souligne au début de son recueil de relations de voyage et de découvertes écrites par une douzaine de voyageurs du XIXe siècle : «Quiconque a parcouru quelques lieues de pays aime à raconter ce qu'il a vu; parmi ceux qui ont entendu ses récits, beaucoup se plaisent à les répéter; et ils trouvent toujours aisément des auditeurs». *Voyages et découvertes outre-mer au XIXe siècle*, Tours, A. Mame et Cie, 1863, p. 3.

<sup>5</sup> La seconde moitié du XIXe siècle voit accroître le succès des revues illustrées (comme *L'Illustration*, *Le Tour du monde*) concourant à la circulation d'images à caractère exotique sur toutes les contrées du monde.

<sup>6</sup> Normand Doiron. *op. cit.*, p. 10.

un exemple. Vu le nombre croissant de voyageurs dans le *Dominion* canadien, un répertoire est publié en 1875, accompagné d'une nomenclature des droits et des responsabilités de chaque voyageur en territoire canadien, américain et anglais. *Wrongs and Rights of a Traveller. By Boat - by Stage - by Rail*, écrit par Robert Vashon Rogers, professeur issu de la célèbre École de droit «Osgoode Hall» de Toronto, devient un outil indispensable, «a want, felt by many to exist in this age of perpetual motion, of plain and brief summary of the rights and liabilities of carriers and passengers by land and by water<sup>7</sup>». Tout voyageur utilisant les moyens de transport en Amérique du Nord doit dorénavant être au courant des normes concernant la conduite à bord d'une voiture, les assurances à se procurer, le comportement à adopter dans les gares, l'achat et la possession des droits de voyage, le transport des bagages et l'admission dans les hôtels. Les voyageurs obtiennent ainsi des renseignements et des services essentiels pour rendre leurs déplacements plus agréables («information with amusement»), même lorsqu'ils doivent tromper leur ennui dans un wagon ou sur un navire («to impart knowledge while beguiling a few hours in a railway carriage, or on a steamboat»).

### *Le modèle du voyageur anglais*

Nous tenons à formuler une dernière hypothèse qui pourrait s'avérer être le point de départ pour de futures recherches. Il nous semble qu'il existe une parenté entre le voyageur français et le voyageur anglais («the English traveller»), proches sur divers points dans leur façon de voyager. Un bref *excursus* de quelques ouvrages de spécialistes anglo-saxons qui ont consacré des études au voyage anglais pourra aider à mieux développer cette hypothèse. Comme Mark Cocker l'a observé, les voyageurs anglais respectent un code moral («moral character-building note») lorsqu'ils effectuent un voyage. Le voyage au XIXe siècle prévoit une éthique issue directement de l'époque du *Grand Tour* où le voyage à l'étranger se devait surtout d'avoir des objectifs éducatifs et d'élargir les horizons intellectuels («educational purpose, widening intellectual horizons<sup>8</sup>»). Ensuite, si l'Anglais, selon une autre étude de Christopher Mulvey, cherche en Amérique le reflet de l'Angleterre, cette sensation de se sentir chez lui à l'étranger («this sensation of feeling "at home" abroad»), une fois ressentie, se transforme en

<sup>7</sup> Robert Vashon Rogers, *Wrongs and Rights of a Traveller. By Boat - By Stage - by Rail*, Toronto, R. Carswell, 1875, p. v. Avec son document simple et concis, Rogers renseigne beaucoup de gens qui vivent cette ère de déplacements continus, sur la divulgation des règlements touchant les droits et les responsabilités des transporteurs et des passagers empruntant les voies terrestres et maritimes.

<sup>8</sup> Marc Cocker, *op. cit.*, p. 138-139. Au XIXe siècle, on assiste à un véritable foisonnement d'explorateurs et d'aventuriers britanniques dans les contrées les plus reculées d'Afrique, d'Asie et d'Amérique.

sympathie pour les mœurs de cette contrée, et le Français fait de même<sup>9</sup>. Cet acte d'«appropriation du réel» se retrouve généralement chez tous les voyageurs européens. Mulvey remarque chez le voyageur anglais l'habitude constante de se référer au pays qu'il a laissé derrière lui. L'Amérique est constamment vue comme étant semblable ou différente de l'Angleterre («the habit of the English traveller to refer all back to the country that he had left behind him. America was constantly seen as being like or unlike England<sup>10</sup>»). Nous avons souligné précédemment que Léry faisait mention des bijoux des femmes *Toiitoupinamkuins* parce qu'ils lui rappelaient ceux des femmes françaises: que le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré était pour Lacroix le pendant canadien de celui de Lourdes, tout comme pour le célèbre écrivain Dickens qui compare les rues de New York à celles de Londres. Tous ces exemples confirment la récurrence de cette pratique du discours dans le récit de voyage. L'«appropriation du réel» survit à travers le temps et franchit les barrières culturelles en reliant ces voyageurs européens à un modèle axiologique regroupant des qualités communes.

Après un voyage en Amérique et un séjour de huit années en Grande-Bretagne, Chateaubriand, dans ses *Mémoires*, se définit désormais comme étant «Anglais de manière, de goût et, jusqu'à un certain point, de pensées<sup>11</sup>». De la même façon, Tocqueville, dans une de sa lettre datée du 27 juillet 1851 et adressée à un correspondant (Nassau Senior), déclare qu'«[il a] tant de sentiments et d'idées qui [lui] sont communs avec les Anglais, que l'Angleterre est devenue une seconde patrie intellectuelle<sup>12</sup>». Marmier, dans *Passé et présent*, reconnaît aux «voyageurs anglais un sentiment particulier de gratitude. [Il] leur doi[t] les lectures les plus attachantes et les meilleures directions<sup>13</sup>». Il explique les raisons pour lesquelles ce type de voyageur se distingue et devient le modèle pour d'autres voyageurs :

Mais, le vrai voyageur anglais, le lettré, le gentleman, le chercheur, peut défier tous ses rivaux. Rien n'égale sa hardiesse, sa résolution et sa patience. Nul obstacle ne l'arrête, nul péril ne l'effraye. Là où il veut aller, il ira certainement, et ce qu'il veut savoir, coûte que coûte, il le saura<sup>14</sup>.

<sup>9</sup> Christopher Mulvey, «The Englishman in America was on the look out for England» (l'Anglais cherchait en Amérique le reflet de l'Angleterre), *Anglo-American Landscapes. A Study of Nineteenth-century Anglo-american Travel Literature*, Cambridge University Press, 1983, p. 10.

<sup>10</sup> *Ibidem*, p. 161. Nous avons vu comment bien des voyageurs français de notre corpus faisaient des rapprochements entre les lieux visités à l'étranger et leur patrie. De même, Mulvey parle des préjugés que les voyageurs anglais du XIXe siècle nourrissent envers les Américains et leurs «American ways of life».

<sup>11</sup> *Mémoires d'outre-tombe, op. cit.*, tome I, p. 502.

<sup>12</sup> *Voyage, op. cit.*, p. 11.

<sup>13</sup> X. Marmier, *Passé et présent, op. cit.*, p. 221.

<sup>14</sup> *Ibidem*, p. 220. Marmier donne ici des noms de voyageurs anglais qu'il estime en particulier, tels que Sir George Simpson, lord Milton, le docteur Cheadle et M. Butler.

Même Hulot a relevé l'attitude des Anglais à bord du navire britannique *Aurania* le conduisant à New York en 1886; il passe son temps à observer leurs comportements tout à fait singuliers : «[f]roids jusqu'à la roideur, ceux-ci s'isolent par principe, s'ennuient par conviction, mais trouvent dans les petits verres de *whisky* et dans le jeu du *pocker* le remède à tous les maux<sup>15</sup>». Il se dégage ici un indice révélateur de la manière dont est perçu un voyageur anglais par son homologue français. Certes, sans négliger les attributs relatifs à leur appartenance culturelle, les voyageurs français reconnaissent leurs affinités avec les voyageurs anglais.

À cette époque, l'Angleterre est une puissance coloniale; son empire s'étend sur les cinq continents et elle envoie partout des voyageurs-correspondants pour assurer des liens avec la mère-patrie. Dans une étude consacrée à la culture du voyage en Angleterre au cours du siècle dernier, Simon Gikandi utilise le terme de connaissance réelle du lieu («concrete knowledge») que possèdent les voyageurs anglais lors de leurs voyages à l'étranger. La synthèse s'opère entre les émotions («affect») et la cueillette des données («objective data»). Il ajoute que le fait de voyager est «more than a sentimental journey to the reaches of empire: embedded within the new science of natural history, it is driven by an ethnographic mission [...] of observation, collection and classification, and description<sup>16</sup>». De même, les voyageurs français visitent, décrivent les lieux et expriment leurs impressions en dessinant un tableau saisissant des lieux, où leurs observations et leurs impressions ont fusionné dans leur esprit et dans leur narration («*observations and impressions have coalesced in the traveler's mind and his or her narrative*<sup>17</sup>»). De cette manière, les voyageurs jouissent d'une force charismatique auprès du public avide de cette littérature et à «plus forte raison les vrais voyageurs, ceux qui ont *visité* en *observateurs*, dans un but ou du moins avec une pensée scientifique, des contrées peu ou point connues, ont le droit de se faire écouter ou lire<sup>18</sup>». Le récit de voyage est finalement le résultat de la double action de *visiter* (jouir du lieu, éprouver des sentiments, ce que Gikandi appelle des «impressions») et d'*observer* (l'analyse et la compréhension du lieu, que ce dernier nomme «observations»).

<sup>15</sup> Étienne Hulot, *op. cit.*, p. 6.

<sup>16</sup> Simon Gikandi, «Englishness and the Culture of Travel», *Maps of Englishness. Writing Identity in the Culture of Colonialism*, New York, Columbia University Press, 1996, p. 91 (le voyage est donc bien plus qu'une promenade sentimentale aux confins de l'empire; avec la venue de la nouvelle science de l'histoire naturelle, le voyageur est chargé d'une mission ethnographique [...] d'observation, de cueillette de données, de classification et de description).

<sup>17</sup> *Ibidem*.

<sup>18</sup> Arthur Mangin, *Voyages et découvertes*, *op. cit.*, p. 3. Nous soulignons.

### *L'«Autre» et son ailleurs*

La relation de voyage reste pour l'homme du XIX<sup>e</sup> siècle une source précieuse de connaissances de l'«ailleurs» et, surtout, de l'«Autre». Il se peut cependant que l'altérité soit réfutée lorsque les écrivains-voyageurs cherchent à se positionner vis-à-vis d'une réalité hostile à leurs yeux, ou dont la diversité heurte leurs propres valeurs. Chateaubriand donne un exemple de la brutalité et de la lascivité des Turcs par l'avertissement contenu dans les pages de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. Le voyageur empruntant les voies de l'Orient doit savoir que ces pachas, ces spahis, ces janissaires ne sont que des «espèces d'animaux cruels, les plus violents quand ils ont la supériorité, les plus traîtres quand ils ne peuvent triompher par la force<sup>19</sup>». Quel fossé abyssal sépare ces personnages des Canadiens français, toujours prêts à souhaiter la bienvenue aux voyageurs européens ! Nous avons pu observer comment les affinités sur le plan des mœurs, du partage (dues à une partie d'histoire commune) et, surtout, la pratique d'une même langue, ont pu nous éclairer sur l'histoire de cette fascination pour le Canada. Le Canadien français se présente comme un double, par effet de miroir, pour le voyageur français; toutefois, une sorte d'anomalie apparaît à propos de la définition de l'attrait exotique. Si cet attrait se nourrissait essentiellement de ce qui est *autre* et, par conséquent, *distant*, comme Segalen le rappelle, l'expérience des voyageurs français en terre canadienne romprait avec cette règle. Nous préférons ne pas considérer cela comme une rupture, mais plutôt l'envisager comme une amplification de la vision de l'«Autre». Si l'image du Turc ne laisse au Français aucune voie de rapprochement possible et, de plus, lui oppose une vie et des mœurs jugées brutales et inacceptables (d'où le risque que son altérité soit niée), le Canadien français, bien qu'il soit «coupé» de sa mère-patrie, présente une conformité dans les mœurs avec le Français par son symbolisme, positif et ambigu à la fois, de l'«Autre-Même».

Voici deux passages différents qui aideront à mieux comprendre notre affirmation. Dans l'*Itinéraire*, Chateaubriand évoque sa rencontre avec deux Turcs :

Ils s'arrêtèrent en me voyant, et me demandèrent mes armes [...]. Ils examinèrent longtemps mes pistolets, et finirent par me les tirer au-dessus de la tête.

J'avais été prévenu de ne me laisser jamais plaisanter par un Turc, si je ne voulais m'exposer à mille avanies [...]. Je n'aurais pas eu besoin, d'ailleurs, d'être averti dans cette occasion, et la plaisanterie m'avait paru trop mauvaise pour ne pas la rendre coup sur coup. Enfonçant donc les éperons dans les flancs de mon cheval, je courus sur les Turcs, et leur lâchai les coups de leurs propres pistolets en travers, si près du visage, que l'amorce brûla les moustaches du plus jeune spahi. Une explication s'ensuivit entre ces officiers et le janissaire, qui leur dit que j'étais Français[...]<sup>20</sup>.

<sup>19</sup> *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Paris, 1812, R. Roger et F. Chernoviz, [s.d.], p. 22.

<sup>20</sup> *Ibidem*, p. 146-147.

Le second passage est tiré de *Nouvelle-France et Nouvelle-Angleterre* de Thérèse Bentzon, où elle relate une rencontre vécue à Boston. Alors qu'elle se trouve dépourvue de voiture pour aller chez des amies, elle se voit accueillir avec empressement par une femme canadienne française dans sa propre voiture:

Je cherche une voiture, elles sont toutes prises [...]. Tandis que j'explique mes difficultés à un cocher prêt à partir, en insistant sur ce point que je suis étrangère, Française, une tête de femme, que j'aperçois confusément derrière un voile et dans l'obscurité, se penche à la portière; elle répète le mot : «Française ?» avec un accent de cordialité dont je reste toute surprise.

- Française, vous êtes Française ? montez ! Et la portière s'ouvre, et je me trouve assise à côté d'une invisible à demi qui me serre affectueusement les mains.

- Moi aussi je suis Française puisque je suis Canadienne [...]<sup>21</sup>.

Thérèse Bentzon conclut son anecdote en affirmant qu'«il faut être séparée de son pays et de tous les siens par l'Océan pour comprendre ce que vaut une pareille bienvenue».

Les barrières ou les ouvertures que crée l'appartenance culturelle s'infiltrant dans le discours exotique du voyageur qui place les individus sur un échiquier idéal, selon leur degré d'étrangeté. Nous remarquons que la réaction des deux voyageurs est indéniablement opposée. Face aux Turcs, Chateaubriand s'affiche comme «Français» pour accentuer la distance avec eux et, finalement, annuler le moindre signe d'attrait envers cette altérité. Il est «Français », l'«Autre» est «Turc». Cette opposition, si bien soulignée dans le texte, ne peut qu'aboutir à un affrontement physique pour que l'«Autre» se tienne à sa place. Exactement à l'inverse, pour Thérèse Bentzon, le fait d'être «Française» ne peut qu'ouvrir les portes (concrètement, dans son cas, la portière d'une voiture) à une chaleureuse bienvenue qui la rapproche de l'«Autre», lui «serr[ant] affectueusement les mains». La dame canadienne française représente cet *Autre*, dont la distance (son altérité) se réduit jusqu'à disparaître car elle est aussi «Française». Les principes traditionnels de l'attrait exotique, exigeant une diversité tangible, ne peuvent s'appliquer à la lettre. L'exotisme exerce aussi un pouvoir d'attraction dans la rencontre de cet *Autre-Même* familier et rassurant au-delà des océans; ce phénomène devient flagrant dans la partie des récits relatant le voyage au Canada français.

Toutefois, l'Amérique peut se révéler un continent difficile à apprivoiser et même hostile sous divers aspects. Dans la plupart des récits, nous savons qu'au niveau des constatations générales exprimées, l'enclave heureuse qu'est le Canada est vite amalgamée à un contexte géographique panaméricain majeur, sous l'imposante égide des États-Unis.

<sup>21</sup> Thérèse Bentzon, *Nouvelle-France*, op. cit., p. 225-226

Au contraire de l'Asie et de l'Afrique, où les puissances européennes peuvent facilement s'imposer par la colonisation ou le protectorat, l'Amérique tantôt attire et tantôt repousse les voyageurs en présentant l'image d'un continent de plus en plus indépendant et agressif face au rôle européen. Tournée vers l'avenir et insouciante de son passé (le Canada français fait exception dans ce cas-ci), l'Amérique parvient à donner une leçon au reste du monde, appuyée par la morale d'un nouvel utilitarisme. Les *Scènes de mœurs et de voyage dans le Nouveau-Monde*, écrites par Xavier Eyma, dénoncent déjà, en 1862, le caractère réfractaire de l'Amérique. Convaincu que ses mœurs sont ce qui frappe le plus l'Européen, Eyma dit qu'«[i]l faut donc prendre l'Amérique comme elle est, avec ses travers, avec son ingratitude pour le passé, son insouciance du présent, ses préoccupations de l'avenir, et ses mœurs parfois excentriques qui s'adaptent parfaitement encore à leur cadre actuel<sup>22</sup>». Il se crée évidemment un courant d'idées à propos de l'émancipation des Américains vis-à-vis des Européens : l'«Autre» américain s'est enfin affranchi et il sait lui imposer un *entrepreneurship* agressif. Vers la fin du siècle, une chronique signée par Charles Gide dans la *Revue d'économie politique* de 1890 souligne que le Nouveau Monde, grâce au vent favorable à l'économie, «se ferme [et] achève de mettre à la porte les gouvernements d'origine européenne». Libéré de l'ingérence européenne, l'Américain détenteur de multiples richesses crie «L'Amérique aux Américains!». Les rôles traditionnels régissant les rapports entre l'Europe et l'Amérique commencent à s'inverser: dès la seconde moitié du XIXe siècle, l'Europe exporte de moins en moins ses modèles et commence à en recevoir de l'Amérique. La *Revue d'économie politique* constate que les intérêts des deux continents visent désormais à partager les mêmes priorités sociales, économiques et diplomatiques. Il est évident qu'une certaine frustration européenne s'exprime face à une Amérique forte et indépendante économiquement, «assez vaste, assez riche et pour longtemps encore assez peuplée pour qu'elle puisse se suffire à elle-même». Bien que les échanges accrus entre les deux mondes ne cessent de s'améliorer, la revanche consolatrice de la vieille Europe consiste à découvrir de nouvelles ouvertures où imposer sa primauté. L'Afrique est donc soumise à cet enjeu colonial afin de combler les attentes européennes dans la poursuite de la réalisation des gains sociaux et économiques au même niveau que la jeune République américaine : «Et puisque l'Amérique se ferme à l'Europe, l'Europe fermera l'Afrique aux Américains<sup>23</sup>».

<sup>22</sup> Xavier Eyma, *Scènes de mœurs et de voyage dans le Nouveau-Monde*, Paris, Poulet-Malassis, 1862, p. 68-69.

<sup>23</sup> Charles Gide, «Chronique», *Revue d'économie politique*, Paris, L. Larose et Forcel, quatrième année, 1890, p. 519.



Mais dans l'imaginaire français de cette fin de siècle, l'Amérique évoque, avant tout, le lieu de la liberté et des nouveautés. «La liberté comme en Amérique» est la devise d'un des confrères d'Ernest Duvergier de Hauranne, Charles Bigot, pour qui cette nation «moins parfaite peut-être, [est] bien plus vraie et plus humaine» que ce que l'on croit, car elle «mêle l'inexpérience à l'audace, de précoces raffinements à une rudesse native<sup>24</sup>». Parmi mille et une distractions exotiques que le XIX<sup>e</sup> propose, l'Europe tourne ses regards vers ce «peuple encore si jeune qui [l'a] habitué[e] de sa part à tant de merveilles, résultats d'une vie toujours travailleuse, agitée et exubérante<sup>25</sup>». D'ailleurs, les grandes expositions universelles de Paris contribuent à reproduire un exotisme sur mesure où l'accent est mis sur les bienfaits du progrès social et technique, devenus des priorités pour l'avenir des grandes nations. En examinant l'importante place qu'occupent les États-Unis dans le monde durant les cinquante premières années du XX<sup>e</sup> siècle, André Siegfried affirme que cette «confiance dans l'avenir est propre non seulement aux Américains du Nord mais à tous les Américains<sup>26</sup>».

### *Un voyage utile et agréable*

Favorisée par le rebondissement des nouvelles sciences, la littérature de voyage a su bel et bien conquérir son espace à travers les diverses vagues littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle. Grâce à la morphologie diversifiée que présente le genre du récit de voyage<sup>27</sup>, l'écrivain-voyageur assume une fonction de divulgateur de grande utilité au sein d'une société en pleine transformation : il apporte des points de vue variés sur les populations qu'il a rencontrées. Sciences humaines et voyage vont ainsi de pair. Tout voyageur, à l'instar du scientifique, apporte aussi sa contribution au savoir. C'est l'avènement d'un «post-exotisme» favorisé par la rapidité et par la diffusion des progrès scientifiques, techniques

<sup>24</sup> Charles Bigot, *De Paris au Niagara. Journal de voyage d'une délégation*, Paris, A. Dupret, 1887, p. v. Bigot fait partie de la délégation française invitée aux États-Unis en octobre 1886 pour l'inauguration officielle de la statue de la *Liberté éclairant le monde* de Bartholdi à New York. Parmi les délégués, il y a Auguste Bartholdi, M. de Lesseps qui est le président du comité franco-américain, l'amiral M. Jaurès, M. Desmons de la chambre des députés, Bureau de Pusy, le petit-fils de Lafayette, M. Giroud du Ministère du commerce et Napoléon Ney, président de la Société de géographie de Paris.

<sup>25</sup> Louis-Laurent Simonin, *Le Monde américain*, *op. cit.*, p. 1. Cet ouvrage est rempli d'observations élogieuses sur les nombreux progrès accomplis par les États-Unis. De même, d'autres récits de voyage sur l'Amérique du Sud mettent en valeur la beauté de celle-ci mais toutefois accordent le primat de la civilisation à celle du Nord, comme Émile Dairaux le remarque dans son récit «Voyage à la Plata» publié dans le *Tour du Monde* en 1886 : «Dans L'Amérique du Sud, l'activité créatrice des fondateurs de villes n'a jamais été à la hauteur de celle de leurs congénères du Nord : on ne connaît pas ici les villes commerciales sorties tout armées du cerveau de quelques spéculateurs, on ne connaît pas du tout les villes industrielles, faute de posséder des industries [...]. L'industrie urbaine est encore à l'enfance...» (tome 55, livraison 1417, p. 134).

<sup>26</sup> André Siegfried, *Tableau des États-Unis*, Paris, Armand Colin, 1954, p. 9.

<sup>27</sup> Roland Le Huenen parle justement d'«enchevêtrement de discours», dans l'introduction au *Voyage à Terre-Neuve*, *op. cit.*, p. XVI.

et socio-économiques, autant de sujets qui trouvent aisément leur place dans le discours de la majorité des textes de voyage de l'époque. Dennis Porter, dans un essai consacré au désir et à la transgression dans les écrits européens de vulgarisation scientifique du XIXe siècle (en particulier les écrits anglais), met l'accent sur la «centralité» du thème du voyage dans le développement de la pensée scientifique depuis le XVIIIe siècle<sup>28</sup>. En expliquant l'influence des théories de Darwin, Porter démontre la littérarité («literariness») des énoncés du scientifique, alors que nous sommes parti de la littérarité d'un récit de voyage pour en établir l'impact vis-à-vis de la perfectibilité du domaine scientifique. Si, dans le voyage, nous saisissons cet espace privilégié accordé à l'expression du *moi* et à la présence du *hasard*, alors nous pouvons entrevoir dans le récit de voyage le complément à l'autorité des textes scientifiques. En effet, les voyageurs de notre corpus écrivent leurs sentiments et leurs émotions au contact du sol américain tout en faisant preuve de respect pour les disciplines positives.

Au milieu du siècle, nous assistons aussi à la parution de grands ouvrages consacrés aux nouvelles connaissances géo-humaines apportées par les explorations, les missions et les voyages outre-mer. Parmi ceux-ci, deux volumes de la *Cyclopaedia of Modern Travel* sont publiés en 1856 aux États-Unis. Le voyageur moderne («modern traveler») est au centre de cet imposant travail. Les noms de voyageurs et d'hommes de science, comme Alexandre von Humboldt, le capitaine Meriwether Lewis, William Clarke et Heinrich Barth, défilent les uns après les autres, suivis des noms des régions du monde qu'ils ont explorées ou visitées. Ces personnalités se distinguent avant tout par leur esprit d'ouverture vers l'inconnu et par leurs analyses méticuleuses des réalités humaines. Le soutien apporté par certaines disciplines et par de nouveaux outils techniques est indispensable au voyageur moderne, comme il en est fait mention dans la préface de cette encyclopédie :

The present century is emphatically an age of exploration and discovery. [...] The traveler no longer wanders bewildered in a cloud of fables [...] he tests every step of the way by the sure light of science, and his pioneer trail becomes a plain and easy path to those who follow. The pencil, the compass, the barometer, and the sextant accompany him; geology, botany, and ethnology are his aids; and by these helps and appliances, his single brain now achieves results which it would once have required an armed force to win<sup>29</sup>.

<sup>28</sup> Dennis Porter, *Desire and Transgression in European Travel writing*, Princeton University Press, 1991, p. 145-163. L'auteur parle de l'ouvrage intitulé *The Voyage of the Beagle* de Charles Darwin, pouvant être apprécié comme un classique de la littérature de voyage et de la littérature scientifique.

<sup>29</sup> «Preface», *Cyclopaedia of Modern Travel. A record of Adventure, Exploration and Discovery, for the past sixty Years: comprising Narrative of the most distinguished Travelers since the Beginning of this Century*, prepared and arranged by Bayard Taylor, New York-Cincinnati, Moore, Wiltach, Keys & Co., 1856, 1860, tome 1, p. vii. (le siècle actuel est une époque d'explorations et de découvertes. [...] Le voyageur n'est plus désorienté dans le brouillard des contes [...] il calcule chaque pas du parcours par la

L'auteur ne manque pas de souligner qu'aucun siècle n'a été si riche en voyages et en découvertes que la première moitié du XIXe siècle : «What half-century, since the form of the heart and the boundaries of its land and water were known, can exhibit such a list of achievements ?<sup>30</sup>». Vu la vague de succès de la littérature de voyage dans la seconde moitié du siècle, une nouvelle édition de cet ouvrage est publiée en 1860. Simultanément, une foule de nouveaux noms apparaissent dans la littérature de voyage. Ils signent des récits accompagnés de cartes géographiques détaillées et précises, jamais publiées auparavant, sur des régions du continent<sup>31</sup>.

Le danger dans tout cela serait d'entrevoir la fin de l'exotisme, mais cela n'est pas le cas, bien au contraire. Tout au long de cette étude, nous avons insisté sur le fait que ces ouvrages se distinguent par une écriture exotique, dont l'un des soucis fondamentaux est de laisser une large place au domaine de la sensibilité (la projection des sentiments éprouvés au contact de la réalité factuelle et de l'agréable) sans négliger de fournir les témoignages les plus fidèles qui vont des relations culturelles jusqu'à l'évolution des liens économiques.

Nous avons constaté que partout sur le continent américain, d'est en ouest, les voyageurs européens consacrent du temps à parcourir cet espace privilégié et, tout comme Chateaubriand, saisissent le moment propice pour se fondre dans cette immensité. D'un côté, Tocqueville livre ses impressions de voyage et de l'autre s'attache aux États-Unis des années 1830 pour étudier leur tissu social et politique complexe, issu «d'un seul fait». Ernest Duvergier de Hauranne, précis dans ses observations des lieux et attaché à analyser la politique américaine de son temps, est l'un de ces nombreux voyageurs qui se laissent transporter par le *plaisir* personnel que procure le paysage enchanteur américain. En tant qu'être humain, il recherche la liberté personnelle et celle l'esprit : «[j]e suis resté trois heures dans le désert [...]. J'aurais pu y errer bien des jours sans voir d'autre figure humaine. Nulle part je n'avais senti cette impression solennelle de la solitude et ce plaisir sauvage de la liberté<sup>32</sup>». Plus proche de nous, Lévi-Strauss parle de «l'impression d'énormité» que le paysage américain transmet aux yeux des Européens («cette

---

lumière rassurante de la science et son chemin de pionnier devient un parcours régulier et facile pour ceux qui le suivent. Le crayon, le compas, le baromètre et le sextant l'accompagnent; la géologie, la botanique et l'ethnologie sont ses supports; avec ces supports et ces instruments, son cerveau atteint maintenant des résultats qui auraient alors requis une force armée pour les obtenir).

<sup>30</sup> *Ibidem*, p. ix (quel siècle ! depuis la formation de la terre, aucun siècle n'a vu naître autant de réalisations).

<sup>31</sup> Nous avons donné des exemples de récits incluant des cartes, telles que celles du Manitoba et de la Rivière Rouge de Lamothe ou celle du Parc national du Wyoming de Hulot.

<sup>32</sup> Ernest Duvergier de Hauranne, *op. cit.*, tome 58, p. 883.

incommensurabilité congénitale» entre les choses et l'homme). Pour notre «sensibilité européenne, [...] les paysages américains nous entraîneraient eux-mêmes dans un système encore plus vaste et pour quoi nous ne possédons pas d'équivalent<sup>33</sup>». De par ce fait, Claude Lévi-Strauss nous laisse des observations qui naissent d'un recueillement personnel face aux paysages et aux populations d'Amérique latine. À l'opposé, Henri de Lamothe voyage d'abord pour son agrément dans l'Ouest canadien et formule des réflexions très intéressantes sur l'organisation et la capacité d'adaptation des colons dans les régions périphériques. Les deux auteurs effectuent des voyages bien différents et partent de positions conceptuelles éloignées (contact imprévu avec l'exotisme pour le premier et quête planifiée de l'exotisme pour le second) qui interagissent et contribuent de manière évidente à ce que Auzias appelle la «science des systèmes culturels».

Finalement, le support scientifique ne peut que renforcer et renouveler l'intérêt pour les aventures exotiques. De même, pour Jean-Marie Auzias, la pratique anthropologique, bien qu'elle nous livre le portrait scientifique d'un groupe humain, puise dans l'exotisme, «pratique ambiguë» (l'«exotisme est la contre-expérience de la systématisme anthropologique»), pour trouver les fondements de son organisation<sup>34</sup>. En ce temps de *déterminisme*, de colonisation et d'expansion scientifique, la figure de l'anthropologue ou du sociologue se confond avec celle du voyageur<sup>35</sup>.

### *L'élargissement de l'espace humain*

Les récits de voyage de la seconde moitié du XIXe siècle ressemblent aux manuels de vulgarisation géographique. L'itinéraire canadien de nos voyageurs prend considérablement de l'ampleur depuis Xavier Marmier. La construction de nouveaux chemins de fer et de nouvelles routes reliant les zones de colonisation récente permet aux voyageurs d'étendre leur parcours au pays tout entier. Le tour du Canada quittera enfin les limites classiques de la vallée du Saint-Laurent, reliant les deux extrémités du périple, la ville de Québec à l'est et les chutes du Niagara-Windsor à l'ouest. Grâce à un réseau de transport plus élaboré, les voyageurs français foulent de plus en plus les territoires éloignés et relatent les facettes d'une réalité canadienne variée. Dans une conversation du

<sup>33</sup> Claude Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, coll. «Terre humaine», 1955, 1997, p. 85.

<sup>34</sup> Jean-Marie Auzias, *L'Anthropologie contemporaine*, Presses Universitaires de France, 1976, p. 14 et 74.

<sup>35</sup> L'étude du Dr A. Bordier, *La Colonisation scientifique et les colonies françaises* (Paris, C. Reinwald, 1884), fournit une argumentation sur l'évolution du rôle du colonisateur en mettant l'accent sur la nécessité pour l'époque d'effectuer une colonisation moderne à des fins strictement scientifiques. Il est fondamental pour Bordier de considérer le climat, les races, les ressources, la flore et la faune de la contrée. Il écrit à propos des colonisateurs de son temps : «Ils pensent pouvoir coloniser un pays tout différent du leur, sans tenir compte des enseignements de la climatologie médicale, de l'anthropologie et de l'ethnologie» (p. XIV).

27 août 1831 de Tocqueville avec M. Neilson de Québec, celui-ci répond dans ces termes à la question suivante : «Où en est l'instruction primaire ?» :

[...] La population saisit avec une remarquable activité l'occasion de s'instruire. Le clergé nous aide de tous ses efforts. [...] J'espère qu'alors la race canadienne commencera à quitter les bords du fleuve et à s'avancer vers l'intérieur. Jusqu'à présent nous nous étendons à peu près 120 lieues le long des deux rives du Saint-Laurent, mais cette ligne a rarement dix lieues de large. Au-delà cependant se trouvent des terres excellentes, qu'on donne presque toujours pour rien (ceci est à la lettre) et qu'on peut facilement cultiver<sup>36</sup>.

Forts d'une croissance démographique extraordinaire et d'un niveau d'instruction plus élevé, les Canadiens s'élancent dans la conquête de vastes terres encore dépeuplées. Le chemin de fer est le moyen de transport principal qui favorisera cette colonisation. Nous avons consulté un des journaux des débats tenus à la chambre des Communes à Ottawa lors de la construction du chemin de fer du Pacifique de l'année 1880 et nous avons remarqué qu'il y a eu des pourparlers animés. Sir Charles Tupper, ministre canadien des chemins de fer et des canaux, défend avec vigueur son projet pour l'obtention de fonds nécessaires à la construction d'une ligne de chemin de fer qui doit sillonner, depuis l'Ontario, la grande région fertile du Nord-Ouest. Sir Tupper est un homme de son temps et il a conscience des retombées positives que ce projet pancanadien pourra apporter à son pays. Il défend cette cause avec conviction parce qu'il comprend que «ces terres comptent parmi les plus fertiles et les plus riches du monde<sup>37</sup>». Au tournant du siècle, le réseau des voies terrestres et fluviales est nettement supérieur à celui des années 1850.

Les itinéraires canadiens empruntés par nos voyageurs traduisent l'accroissement des voies de communication du pays visité. Si nous prenons l'itinéraire canadien décrit dans le récit de voyage d'Ampère de 1856, nous voyons que c'est encore l'axe classique Québec-Montréal-Niagara qui est le plus parcouru. À part le fait d'avoir poussé une pointe jusqu'aux chutes de Montmorency, trajet d'ailleurs effectué religieusement par tous les voyageurs de l'époque, Ampère s'en tient rigoureusement à cet itinéraire habituel. Le récit de Duvergier de Hauranne de 1865 propose toujours le même itinéraire classique de déplacement en territoire canadien, mais en y ajoutant un détour par le village indien de Lorette. Dans le récit de Lamothe en 1879, cet axe s'étend sensiblement vers l'Ouest du pays. Arrivé à Québec par le fleuve Saint-Laurent, ce véritable aventurier pousse son

<sup>36</sup> Tocqueville. *Voyages, op. cit.*, p. 84.

<sup>37</sup> *Le Chemin de fer du Pacifique. Discours prononcés par l'Honorable sir Charles Tupper, K.C.M.G., [...] au cours du débat dans la Chambre des Communes, session de 1880.* Ottawa, Imprimerie du journal *Le Canada*, 1880, p. 19.

voyage de plus en plus vers l'Ouest, de Québec à Montréal, ensuite en Ontario, d'Ottawa à Toronto jusqu'à la baie du Tonnerre, pour arriver à l'entrée des Prairies, au Manitoba, à Winnipeg et à Saint-Boniface. Le récit de 1888 de Hulot décrit d'abord son excursion le long de la rive nord du Saint-Laurent jusqu'à Tadoussac puis sa progression «entre les deux gigantesques falaises qui bordent la rivière<sup>38</sup>» du Saguenay pour rejoindre le Lac Saint-Jean et, ensuite, poursuivre son voyage vers l'Ouest, jusqu'à l'île de Vancouver. Onze ans après le récit de Hulot, celui de Thérèse Bentzon offre à nouveau l'excursion vers le Nord, au Saguenay. Désormais, ce parcours est devenu un impératif dans l'itinéraire des touristes français. s'ils veulent vraiment connaître à fond le pays. Thérèse Bentzon révèle que. «[d]eux fois par semaine, un bateau décoré de ce nom tentateur, le *Saguenay*, quittait le port [de Québec] de bon matin». De Xavier Marmier jusqu'à Lucien de Burlet, le tour du Canada ne se limite plus aux territoires allant des Grands Lacs jusqu'au Golfe du Saint-Laurent. Vers la fin de ce siècle, ce pays est définitivement devenu un grand *dominion* couvrant le continent d'Est en Ouest avec des foyers de colonisation vers les régions les plus au Nord<sup>39</sup>.

Il reste à dire un dernier mot sur les institutions qui ont grandement favorisé une meilleure connaissance de l'espace humain : les sociétés de géographie. Elles pullulent à l'époque sur tout le territoire français, participant vigoureusement à la croissance du nombre des voyageurs à l'étranger, ce qui a contribué à l'histoire intellectuelle de la France<sup>40</sup>. Il est irréfutable que les voyageurs se réfèrent à la documentation de voyage qui est accessible dans les nombreuses sociétés opérant depuis les années 1850. L'étude de Dominique Lejeune parle d'un «effectif de 20.000 membres, record européen et même universel<sup>41</sup>». Une masse de correspondances et de rapports traitant de toutes les contrées du globe, écrits par les meilleures chroniqueurs et publicistes du secteur, se succèdent dans les *Bulletins*. Les sociétés de géographie incitent des ressortissants français au départ vers des contrées éloignées et favorisent ainsi l'avancée des connaissances sur ces recoins du monde<sup>42</sup>. Des fragments ou des récits entiers sont publiés grâce au soutien scientifique et financier de ces sociétés qui deviennent de véritables foyers fréquentés par

<sup>38</sup> Étienne Hulot, *op. cit.*, p. 121.

<sup>39</sup> Vers les années 1870, bien des paroisses surgissent sur les terres au nord du fleuve Saint-Laurent. Le curé Labelle est l'un des apôtres les plus dynamiques du peuplement à l'extérieur de l'axe de ce fleuve.

<sup>40</sup> Il serait très intéressant de voir comment les récits de voyage de cette époque sont condensés ou retranscrits dans les *Bulletins* officiels des sociétés de géographie et d'en juger ensuite l'influence sur le mouvement des idées des géographes mêmes.

<sup>41</sup> Dominique Lejeune, *Les Sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIXe siècle*. Paris, Albin Michel, 1993, p. 12.

<sup>42</sup> L'aventure d'Arthur Rimbaud, dont certaines études sur l'Égypte et sur l'Empire abyssin ont été publiées pendant les années 1880 dans le bulletin de la Société de Géographie de Paris, est révélatrice de l'intensité de l'exploration coloniale de cette époque.

une clientèle assoiffée d'exotisme d'outre-mer. Alors que la première partie du siècle dernier donne le privilège exclusif à la Société de géographie de Paris qui est, selon l'étude de Lejeune, comme «une société de notables romantiques», la seconde partie voit la naissance de sociétés de géographie aux visées commerciales. C'est ainsi que la discipline géographique va de pair avec l'art du récit de voyage, s'avérant un outil indispensable pour la compréhension des pays situés à l'extérieur de l'Europe.

### *Vers le XXe siècle*

Grâce à l'apport du progrès démocratique, l'exotisme nord-américain conserve une vitalité toute particulière. Il est indéniable que l'existence de ces grandes démocraties d'outre-mer, en donnant la chance aux gens de faire fortune, captive encore l'Européen du XXe siècle. Selon Léon de Tinseau, les Français connaissent mieux les Canadiens, à qui ils vouent une grande admiration et de la sympathie. En 1891, Tinseau écrit que le Canada soulève encore «une émotion générale» en France. De surcroît, les revues, les cercles, les missions diplomatiques de la France, de concert avec les grandes expositions universelles à Paris, continuent de vivifier, au tournant du siècle, la fascination à l'égard de cette région du globe. Dans un long article publié dans la *Revue des Deux Mondes* de décembre 1900, Ferdinand Brunetière fait la recension du livre *L'Âme américaine* du Canadien Edmond de Nevers. Il profite de l'occasion pour disserter sur «l'une des combinaisons psychologiques ou sociologiques les plus complexes, et les plus instables, qu'il y ait dans notre monde contemporain. Qu'est-ce, en effet, qu'un Américain, ou à vrai dire l'Amérique elle-même ?<sup>43</sup>». Il est clair que, pour le critique français, l'âme de l'Amérique a ses racines dans les courants d'immigration provenant de toutes les contrées d'Europe. Passant en revue de nombreuses considérations, dont «la théorie des races», l'avancement des connaissances et de la démocratie, Brunetière explique que la force de l'Amérique passe par «ce contact ou [...] ce mélange de toutes les races de l'ancienne Europe» qui permettront à son âme «d'emprunter aux éléments hétérogènes dont elle se sera formée». Son dernier vœu est très symbolique : «si vous voulez, Français ou Italiens, Allemands ou Hongrois, avoir votre influence dans le développement de l'âme américaine, commencez par être vous-mêmes Américains». Est-ce l'accomplissement de la prédiction de ce que l'Amérique est devenue aux yeux de l'Européen, ce melting-pot de

<sup>43</sup> Ferdinand Brunetière, «L'Âme américaine», *Revue des Deux Mondes*, 70e année, quatrième période, tome 162, 1900, p. 664-702. Toujours dans son introduction à *Outre-Mer*, Bourget écrit : «Ce n'est pas huit mois, c'est des années qu'il faudrait passer ici et avec des connaissances spéciales de politicien, d'économiste, d'ingénieur, de géologue, d'anthropologiste, pour lever un mouillage exact de cette énorme civilisation en train d'installer ses quelque cinquante États [...]. Malgré les travaux de la valeur de ceux de

la démocratie occidentale. qu'en 1927 André Siegfried dépeint dans son tableau intitulé *Les États-Unis d'aujourd'hui*<sup>44</sup> ?

Au début du XXe siècle, on assiste à la création d'un important comité bilatéral, travaillant au rapprochement entre la France et l'Amérique. Fondé à Paris par Gabriel Hanotaux, le Comité France-Amérique est le résultat de la «mission Champlain» aux États-Unis et au Canada en avril-mai 1912<sup>45</sup>. La France sait clairement que l'«Amérique du Nord occupera de plus en plus un rôle arbitraire» dans le monde; la «mission Champlain» visite New York, Boston, Washington, Philadelphie, Montréal, Québec, Toronto et Niagara Falls. Elle représente cet «acte de bonne volonté» de la part des Français de «se consacrer à une œuvre urgente de rapprochement et de sympathie mieux éclairée entre la France et l'Amérique... Il ne peut s'agir, bien entendu, de pénétration ou d'expansion, mais bien de collaboration et d'accord». Une véritable mission diplomatique soutiendra le développement de l'intérêt français pour l'Amérique au XXe siècle et, par-dessus tout, continuera «de réunir ces bonnes volontés dispersées en un faisceau qui, par le simple rapprochement, deviendrait une force<sup>46</sup>» pour les années futures. Et c'est ainsi que l'attrait exotique américain maintiendra solidement une place auprès de l'opinion publique française du XXe siècle. Ainsi, les jeux se répètent-ils; les émules de Chateaubriand voyagent toujours au cours de notre siècle. André Bellessort réanime l'effigie sacrée de l'«Enchanteur en Amérique» lors de son second voyage outre-mer. Chasseur de l'exceptionnel, Bellessort nous en parle dans ses digressions de voyage intitulées *Reflets de la vieille Amérique* de 1923 : «Le voyageur qui passe a beau se dégager de tout parti pris : pour lui, les jours exceptionnels sont bien plus nombreux que les jours ordinaires. [...] Il se meut dans l'exception. L'exception est sa loi<sup>47</sup>». Cet «exceptionnel», qui fait vibrer la corde de sa sensibilité exotique, devient le défi de chaque voyageur, quel que soit son esprit, positiviste ou lyrique. L'aventure commence dès l'embarquement sur le bateau. La perception des paysages grandioses et des mœurs inconnues, ou, au contraire, familières, le passé historique différent et la considération

---

Tocqueville, il y a un demi-siècle, et de M. Bryce, voici quelques années, le livre qui résume une pareille société reste à écrire».

<sup>44</sup> André Siegfried, grand voyageur du XXe siècle en Amérique du Nord, a écrit *Les États-Unis d'aujourd'hui* (1927), étude qui a été ensuite reprise dans le *Tableau des États-Unis*, *op. cit.* Cet ouvrage, enrichi de cartes géographiques, traite de la société américaine sous différents aspects : la formation ethnique, les tendances démographiques, l'économie, la politique et les relations extérieures.

<sup>45</sup> Y participent des personnalités françaises du monde politique et culturel, telles que M. Jusserand, ambassadeur de France aux États-Unis, Louis Barthou, René Bazin, Vidal de la Blanche, Gaston Deschamps.

<sup>46</sup> *La Mission Champlain aux États-Unis et au Canada. Avril-mai 1912*, Paris, Éditions France-Amérique, 1913, p. 118.

<sup>47</sup> André Bellessort, *À Travers les Pays et les livres. Reflets de la vieille Amérique*, Paris, Perrin et Cie, 1923, p. 5.



pour le sens pratique sont autant d'éléments qui tissent la toile de fond originale des nombreuses pages des récits de voyage que nous avons examinés et qui permettent, à notre avis, d'éviter leur oubli.

La production des récits de voyage et des rapports d'expositions universelles démontre l'attrait exotique exercé par l'Amérique du Nord et, tout spécialement, par le Canada français sur la France. Pour jeter une lumière plus exhaustive sur l'ample phénomène que constitue l'exotisme nord-américain, bien des sujets devraient, à notre avis, être encore mieux étudiés. Il faudrait découvrir, notamment, les liens que la littérature de propagande de cette seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle entretient avec les récits de voyage de la même époque; il faudrait comprendre quels sont les moyens de déplacement (transports fluviaux, ferroviaires, routiers et les noms des compagnies qui les géraient) les plus utilisés à l'intérieur du continent américain et voir les raisons qui motivaient les choix des voyageurs. Finalement, une dernière question, mais non la moindre, reste en suspens : il faudrait dépister et expliquer les contacts, ainsi que les points communs, que les voyageurs français ont avec des voyageurs appartenant à d'autres cultures européennes (les Anglais, les Italiens, les Allemands, etc.) voyageant en Amérique du Nord à la même époque.

\*

Nourris par l'intermédiaire d'organismes culturels, gouvernementaux et financiers, l'intérêt et la curiosité pour l'Amérique du Nord se poursuit au XX<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>. Son exotisme a su traverser le temps sans faille et arrive intact jusqu'à la Première guerre mondiale où, à cause des circonstances, tout discours exotique se tarit momentanément. La preuve en est donnée dans le récit du voyageur Lucien de Burlet. Ce voyageur nous informe qu'il a «accompli, il y a quelques années, ce voyage [de 1894], rajeuni par un second tout récent [celui de 1909]<sup>49</sup>». Les notes des deux voyages ont été recueillies et fondues dans le récit publié à son retour. Le lecteur a l'impression qu'il s'agit d'un seul voyage, vu l'unité formelle de sa narration. La promenade américaine de Burlet s'avère donc symbolique au XX<sup>e</sup> siècle dans la mesure où elle n'est que la poursuite idéale de celle effectuée quelques années auparavant au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le voyage de l'homme ne connaît pas d'arrêt définitif, il ne comporte que de courtes haltes qui permettent au voyageur de donner un sens à son déplacement exotique

---

<sup>48</sup> Nous pensons ici aux institutions diplomatiques et culturelles (ambassades, consulats, centres culturels, écoles, etc.) ainsi qu'aux institutions financières (banques, instituts de crédit, fondations).

<sup>49</sup> Lucien de Burlet, *Au Canada, op. cit.*, p. 11.

et d'en transposer la réalité dans son récit. Les quelques voyageurs du XIXe siècle que nous avons rencontrés dans notre étude ne sont que les figures de proue d'un paquebot idéal en route pour l'Amérique. Ainsi, l'histoire de l'exotisme dans les voyages se poursuit-elle en nous laissant songeur à la relecture de la question que Chateaubriand se pose à la fin du *Voyage en Amérique* et dont la force évocatrice nous interpelle encore :

Pourquoi les solitudes de l'Érié et de l'Ontario se présentent-elles aujourd'hui avec plus de charme à ma pensée que le brillant spectacle du Bosphore ?

## BIBLIOGRAPHIE

### Corpus - Récits de voyage (éditions consultées)

AMPÈRE, Jean-Jacques, *Promenade en Amérique. États-Unis - Cuba - Mexique*, Paris, Michel Lévy Frères, 1855, 1856, 2 tomes, 417 et 425 p.

BELVÈZE, Henri de (commandant), *Lettres choisies dans sa correspondance, 1824-1875*, Bourges, Pigelet et Fils et Tardy, 1882, 331 p.

BENTZON, Thérèse (pseudonyme de Marie-Thérèse de Solms Blanc), *Nouvelle-France et Nouvelle-Angleterre. Notes de voyage*, Paris, Calmann-Lévy, 1899, 321 p.

BURLET, Lucien de, *Au Canada, de Paris à Vancouver, notes d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, L'Édition Moderne - Librairie Ambert, [1909 ?], 286 p.

DESCHAMPS, Philippe, *À Travers les États-Unis et le Canada. Récits de voyage*, Paris, Ernest Leroux, 1896 (3e édition), 226 p.

DUVERGIER DE HAURANNE, Ernest, «Huit mois en Amérique. Lettres et notes de voyage, 1864-1865», *Revue des Deux Mondes*, Paris, 1865, tome 58, p. 852-899; tome 59, p. 87-142, p. 423-468 et p. 881-924; tome 60, p. 188-234, p. 627-670 et p. 898-946; 1866, tome 61, p. 105-150, p. 459-503 et p. 817-856; tome 62, p. 612-652.

HULOT, Étienne (baron), *De l'Atlantique au Pacifique, à travers le Canada et le Nord des États-Unis*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1888 (deuxième édition), 339 p.

LACROIX, Lucien-Léon, *Yankees et Canadiens. Impressions de voyage en Amérique*, Paris, 1895, Tours, Maison Alfred Mame et Fils, [1895 ?], 304 p.

LAMOTHE, Henri de, *Cinq mois chez les Français d'Amérique. Voyage au Canada et à la Rivière Rouge du Nord*, Paris, Hachette et Cie, 1879, 1880 (deuxième édition), 373 p.

LECLERCQ, Jules, *Un Été en Amérique. De l'Atlantique aux Montagnes Rocheuses*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1877, 1886, 415 p.

LÉVY, Gaston-Gustave (marquis de), *Visite au Canada suivie d'une course aux Montagnes-Rocheuses et à l'Océan Pacifique en 1895*, Chateaudun, Imprimerie de la Société Typographique, 1896, 194 p.

MARMIER, Xavier, *Lettres sur l'Amérique. Canada - États-Unis - Havane - Rio de la Plata*, Paris, 1851, Plon et Cie, 1881 (nouvelle édition), 2 tomes, 367 et 369 p.

\_\_\_\_\_, *Passé et présent. Récits de voyage*, Paris, Hachette et Cie, 1886, 333 p.

MOLINARI, Gustave de, *Lettres sur les États-Unis et le Canada*, adressées au *Journal des Débats* à l'occasion de l'Exposition universelle de Philadelphie, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1876, 367 p.

\_\_\_\_\_, *Au Canada et aux Montagnes Rocheuses, en Russie - en Corse - à l'Exposition universelle d'Anvers*. Lettres adressées au *Journal des Débats*, Paris, C. Reinwald, 1886, 334 p.

PRINCE NAPOLÉON, Joseph-Charles-Paul Bonaparte, «Voyage du Prince Napoléon aux États-Unis. 1861», notes de voyage recueillies par Ernest d'Hauterive, *La Revue de Paris*, 4e année, tome 5, sept.-oct. 1933, p. 241-272 et p. 549-587.

SAND, Maurice (baron de Dudevant), «Six mille lieues à toute vapeur», *La Revue des Deux Mondes*, 32e année, 2e période, tome 37, 1862, p. 444-481, p. 635-686. p. 903-947; tome 38, 1862, p. 170-214.

TURENNE D'AYNAC, Louis (comte de), *Quatorze mois dans l'Amérique du Nord (1875-1876)*, Paris, A. Quantin, 1879, 2 tomes, 390 et 396 p.

### Autres récits de voyage consultés

AUDOUARD, Olympe, *À Travers l'Amérique. Le Far-West*, Paris, E. Dentu, Librairie de la Société des Gens de Lettres, 1869, 371 p.

BENTZON, Thérèse, *Les Américaines chez elles. Notes de voyage*, Paris, Calmann-Lévy, 1896, 1896, 414 p.

BIGOT, Charles, *De Paris au Niagara. Journal de voyage d'une délégation*, Paris, A. Dupret, 1887, 198 p.

BOURGET, Paul, *Outre-Mer (notes sur l'Amérique)*, Paris, Alphonse Lemerre, [1894 ?], 2 tomes, 315 et 331 p.

\_\_\_\_\_, *Sensations de Nouvelle-France (Montréal - Trois-Rivières - Québec)*, Boston, Sylva Clapin, 1895, 95 p.

CAPELLINI, Giovanni, *Ricordi di un viaggio scientifico nell'America settentrionale nel MDCCCLXIII*, Bologna, Giuseppe Vitali, 1867, 279 p. (plus carte).

CHATEAUBRIAND, François-René (vicomte de), *Voyage en Amérique*, Paris, 1827. Michel Lévy Frères, 1870, 303 p.

COTTON, L. de, «À Travers le Dominion», *Paris-Canada*, Paris, 4e année, 40-42, 20 octobre 1887, p. 1-2.

DAIREAUX, Émile, «Voyage à la Plata. Trois mois de vacances», *Le Tour du Monde*, Paris, vol. 55, 1886, 176 p.

DEMANCHE, Georges, *Au Canada et chez les Peaux-Rouges*, Paris, Hachette, 1890, 192 p.

EYMA, Xavier, *Scènes de mœurs et de voyage dans le Nouveau-Monde*, Paris, Poulet-Malassis, 1862, 392 p.

- GOBINEAU, Arthur (comte de), *Voyage à Terre-Neuve*, Paris, Hachette et Cie, 1861, 309 p.
- GRANT, George M., *Ocean to Ocean. Sandford Fleming's Expedition Through Canada in 1872. Being a Diary Kept During a Journey From the Atlantic to the Pacific*, Toronto, James Campbell & Son, London, Sampson Low, Marston, Low, & Searle, 1873, 371 p.
- LÉRY, Jean de. *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil autrement dite Amérique*, 1563, Lausanne, Bibliothèque romande, 1972, 309 p.
- LÉVI-STRAUSS, Claude, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955, 1973, 490 p., *Tristes tropiques*, Paris, Plon, coll. «Terre humaine», 1997, 504 p.
- MARMIER, Xavier, *Les États-Unis et le Canada*, Tours, Alfred Mame et Fils, 1880, 238 p.
- MUTER, Elizabeth, *Travels and Adventures of an Officer's Wife in India, China, and New Zealand*, London, Hurst and Blackett, 1864, 2 tomes, [?] et 314 p.
- SIMONIN, Louis-Laurent, *Le Monde américain. Souvenirs de mes voyages aux États-Unis*, Paris, Hachette et Cie, 1876, 395 p.
- TINSEAU, Léon de. *Du Havre à Marseille par l'Amérique et le Japon*, Paris, Calmann-Lévy, 189[?], 331 p.
- TOCQUEVILLE, Alexis de. *Voyages en Sicile et aux États-Unis. Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1957, tome 5, 389 p.

**Documents et rapports gouvernementaux du XIXe siècle sur les expositions universelles de Paris**

- BRUNET, Ovide (abbé), *Catalogue des végétaux ligneux du Canada pour servir à l'intelligence des collections de bois économiques envoyées à l'Exposition universelle de Paris, 1867*, Québec, C. Darveau, 1867, 64 p.
- Catalogue officiel des Œuvres d'art exposées dans le Pavillon du Canada. Exposition universelle - Paris 1900*, Paris, Eugène Lemasson, 1900, 12 p.
- COMMISSION IMPÉRIALE DU CANADA, *Bulletin d'expédition pour l'Exposition de Paris en 1855*, [1855 ?], 24 p.
- \_\_\_\_\_, *Catalogue de la collection envoyée du Canada à l'Exposition universelle de Paris, 1855, et classée d'après le système adopté par la Commission impériale*, Paris, Hector Bossange et Fils, 1855, 112 p.
- COMMISSION IMPÉRIALE DE FRANCE, *Exposition des produits de l'industrie de toutes les Nations, 1855. Catalogue officiel*, Paris, É. Panis, 1855 (deuxième édition), 544 p.

CONSEIL LÉGISLATIF DU CANADA. *Extraits des rapports sur l'Exposition de Paris relatifs aux produits du Canada*, Toronto, Stewart Derbishire & George Desbarats, 1857, 31 p.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, Province de Québec. *Quelques documents relatifs à l'organisation pédagogique des écoles de la province de Québec (Canada) offerts aux instituteurs de France à l'occasion de leurs visites d'étude à l'Exposition universelle de 1878*, Paris, Imprimerie Émile Martinet, 1878, 68 p.

DUPUIS, Auguste. «Allocution de M. Auguste Dupuis, Délégué du Canada», *Exposition universelle de 1900, séance du 12 Septembre 1900*, Paris, 1900[?], 8 p.

*Guide-commode indicateur de l'Exposition universelle de 1900*, Paris, 1900[?], 46 p.

HARRINGTON, Bernard-James. *Exposition universelle de 1878 à Paris. Catalogue des minéraux, roches et fossiles du Canada avec notes descriptives et explicatives* (traduit de l'anglais par Paul de Cazes), Londres, George E. Eyre et William Spottiswoode, 1878, 134 p.

HELBRONNER, Jules. *Rapport sur la section d'économie sociale de l'Exposition universelle internationale de 1889, à Paris*. Ottawa, Brown Chamberlin, 1890, 686 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, Canada. «Exposition de Paris», dans *Rapport du Ministère de l'Agriculture de la Province du Canada, pour l'année 1866*, p. xi. Première session du premier parlement de la Puissance du Canada. Session 1867-1868. Ottawa, Hunter, Rose et Lemieux, 1867, tome 1, 178 p.

ROBIN, Charles. *Extrait relatif au Canada, de l'histoire de l'Exposition universelle de 1855*, Québec, E. R. Fréchette, 1856, 15 p.

SAUNDERS, William, LL.D., *Exposition internationale de Paris, 1900. L'agriculture en Canada*, imprimé sous la direction des commissaires canadiens de l'exposition, 1900, 28 p.

SIMON, Jules, (introduction par). *Exposition universelle de 1878, Rapport du jury international*, Paris, Imprimerie nationale, 1880, 576 p.

TACHÉ, Joseph-Charles. *Le Canada et L'Exposition universelle de 1855*. Toronto, John Lovell, 1856, 447 p.

### **Ouvrages de propagande et d'information du XIXe siècle**

BODARD, Auguste. *En Route pour le Canada. Guide pratique du colon et du voyageur*, Montréal, 1893, 38 p.

BOSSANGE, Gustave. *Extraits de diverses lettres adressées par des émigrés à M. Bossange, agent du gouvernement canadien et à diverses personnes*, Paris-Havre, Bureau du Gouvernement canadien, Imprimerie Louis Edmond, Paris, [1873 ?], 16 p.

FOURSIN, Pierre, *La Colonisation française au Canada. Manitoba-Territoire du Nord-Ouest-Colombie Anglaise*, Ottawa, S.E. Dawson, 1891, 1893. 45 p.

### Ouvrages du XIXe siècle

ABOUT, Edmond, *Le Progrès*, New York, H. de Mareil, 1864, 284 p.

BORDIER, A., *La Colonisation scientifique et les colonies françaises*, Paris. C. Reinwald. 1884. 506 p.

BOURGET, Paul. «Introduction». dans *Un Voyage à travers l'Amérique. Voyage Pittoresque dans le Continent de l'Amérique du Nord. Vue de ses Merveilles Naturelles Incomparables [...]*, Paris, C.N. Greig et Cie éditeurs, [1895 ?], p. I-II.

BROGLIE, Albert (duc de), préface et notes aux *Mémoires du Prince de Talleyrand*, Paris. Calmann-Lévy, 1891, tome 1. 495 p.

CHAMPION, Paul, *Le Canada*, Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1886. 176 p.

DELORD, Taxile, *Histoire illustrée du Second Empire*, Paris, Librairie Germer Baillière et Cie. [1869-1875], tomes 2 et 5. 682 et 709 p.

DUMONT D'URVILLE, Jules-Sébastien-César, *Histoire générale des Voyages par Dumont D'Urville, D'Orbigny et A. Jacobs. Voyage autour du Monde*, Paris, Furne et Cie. 1859, tome 1. 550 p.

FRANQUEVILLE, Amable-Charles-Franquet (comte de), *Le Premier siècle de l'Institut de France. 25 octobre 1795 - 25 octobre 1895*, Paris, J. Rothschild . 1895. tome 1. 460 p.

GARNEAU, François-Xavier, lettre manuscrite à Monsieur Émile de Girardin, Paris, datée du 25 novembre 1853, lot 116-CS, archives de la Ville de Montréal.

GERBIÉ, Frédéric, *Le Canada et l'émigration française*, Québec, Darveau, 1884. 448 p.

\_\_\_\_\_. *France et Canada*, Paris, Charles Schlaeber. 1896, 196 p.

LAROUSSE, Pierre, *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle*, Paris. 1866-1876, Nîmes, C. Lacour, Collection Rediviva, 1991, tomes 1, 3 et 15.

LE PLAY, Frédéric, *L'Organisation de la famille selon le vrai modèle signalé par l'Histoire de toutes les races et de tous les temps*, Paris, 1870, Tours, Maison Alfred Mame et Fils, Paris, Dentu, 1907, 537 p.

LEROY-BEAULIEU, Paul, *De la Colonisation chez les peuples modernes*, Paris, 1874, Félix alcan 1908 (sixième édition), tome 1, 705 p.

MANGIN, Arthur, *Voyages et découvertes outre-mer au XIXe siècle*, Tours, A. Mame et Cie. 1863, 468 p.

RAMEAU DE SAINT-PÈRE, Edme, *La France aux colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique. Acadiens et Canadiens*, Paris, A. Jouby, 1859, 355 p.

SAINTE-BEUVE, Charles-Augustin, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, cours professé à Liège en 1848-1849, Paris, 1860, Garnier Frères, 1889, 1948, tome 1, 412 p.

SAINTE-SIMON, Claude-Henri (comte de), «Catéchisme des Industriels», Quatrième Cahier, dans *Œuvres de Claude-Henri de Saint-Simon*, Paris, 1823-1824, E. Dentu, 1875. réimpression par les Éditions Anthropos, 1966. tome 5, p. 3-47.

SULTE, Benjamin, *Le Canada en Europe*, Montréal, Eusèbe Sénécal, 1873, 162 p.

TAYLOR, Bayard, *Cyclopaedia of Modern Travel. A record of Adventure, Exploration and Discovery, for the past sixty Years: comprising Narrative of the most distinguished Travelers since the Beginning of this Century*, New York-Cincinnati. Moore, Wiltstach, Keys & Co., 1856, 1860, tome 1, 560 p.

THORS, de MOLINARI, de LALONDE (MM.), *La France et le Canada français*, discours prononcé au banquet donné le 18 novembre 1880 par les citoyens de Montréal. Montréal. imprimé aux ateliers de la Minerve, 1880, 62 p.

TUPPER, Charles. *Le Chemin de fer du Pacifique. Discours prononcés par l'Honorable sir Charles Tupper, K.C.M.G.,[...] au cours du débat dans la Chambre des Communes, session de 1880*. Ottawa. Imprimerie du journal *Le Canada*. 1880. 139 p.

VASHON ROGERS, Robert. *Wrongs and Rights of a Traveller. By Boat - By Stage - by Rail*, Toronto, R. Carswell. 1875. 208 p.

VOGÜÉ, Eugène-Melchior (vicomte de), «Discours de M. De Vogüé», dans *Discours de MM. le V.te De Vogüé et H. Mercier au Banquet Franco-Canadien, le 16 avril 1891*. Paris. Armand Colin et Cie. [s.d.], p. 5-22.

\_\_\_\_\_, *Remarques sur l'Exposition du Centenaire*, Paris, Plon-Nourrit et Cie. 1889, 291 p.

### **Œuvres littéraires du XIXe siècle et antérieures**

AUZIAZ-TURENNE. Raymond, *Cowboy*, Paris, Calmann-Lévy, 1896, 364 p.

BOURGET, Paul, *Voyageuses*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, [s.d.], 318 p.

CHATEAUBRIAND, François-René (vicomte de), *Génie du Christianisme*, Paris, 1802, Garnier-Flammarion. 1966. 2 tomes. 511 et 504 p.

\_\_\_\_\_, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Paris, 1812, R. Roger et F. Chernoviz, [s.d.], tome 1, 425 p.



\_\_\_\_\_, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, 1849, Librairie Générale Française, 1973, tome 1, 731 p.

\_\_\_\_\_, «Préface», *Les Natchez*, Paris, 1826, Librairie Générale Française, 1989, p. 62-69.

GONCOURT, Edmond et Jules (frères), *Journal. Mémoires de la vie littéraire*, Paris, 1895, Robert Laffont, collection «Bouquins», 1989, tome 2 (1866-1886) et tome 3 (1887-1896), 1292 et 1466 p.

LOTI, Pierre, *L'Inde (sans les Anglais)*, Paris, Calmann-Lévy, [s.d.], 458 p.

MONTAIGNE, Michel-Eyquem de, «Sur les Cannibales», *Essais*, 1580, Genève-Paris, Slatkine, 1987, tome 1, p. 221-231.

SAINT-PIERRE, Bernardin de, *Paul et Virginie*, Paris, 1788, Garnier-Flammarion, 1966, 189 p.

TOCQUEVILLE, Alexis de, *De la Démocratie en Amérique I et II. Œuvres*, Paris, 1836-1840, Gallimard, 1992, tome 2, 1191 p.

WHITMAN, Walt, *Leaves of Grass*, 1892, New York, Bantam Classic, 1983, 470 p.

### **Articles tirés de revues et périodiques du XIXe siècle**

Anonyme, «Les partis libéraux», *L'Écho de la France. Revue étrangère de science et de littérature*, publiée sous la direction de Louis Ricard, Montréal, Compagnie d'Éditeurs et Imprimeurs de Montréal, tome 9, 81e livraison, 1869, p. 204-208 et p. 298-301.

\_\_\_\_\_, «Chronique», *Revue du Monde Nouveau*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1874, première année, tome 1, Genève, Slatkine Reprints, 1971, p. 67-68.

\_\_\_\_\_, «Colonisation. Lettres d'émigrants français», *Paris-Canada*, 6e année, 1er juillet 1889, p. 4-5.

D'AVIGNAC, A., «L'Électricité à l'Exposition universelle», *Le Correspondant et la Revue de France réunis*, Paris, tome 156 de la collection nouvelle série - tome 120, 1889, p. 1045-1053.

BASCHET, Éric, (édition par), «Les grands paquebots», *L'Illustration, journal universel*, 13 novembre 1897, repris dans *Les Grands Dossiers de l'Illustration. Les paquebots. Histoire d'un siècle 1843-1944*, Paris, Le livre de Paris, Sefag/L'Illustration, 1987, p. 65.

BEAUDRY, Pierre, «France-Canada», *Le Nationaliste*, Montréal, 2e année, 6, 9 avril 1905, p. 1-2.

BERGER, Georges, «L'Exposition universelle de 1889», *L'Exposition de Paris : 1889*, collection publiée avec la collaboration d'écrivains spéciaux; édition enrichie de vues, de scènes, de reproductions d'objets d'art, de machines, de dessins et gravures exécutés par les meilleurs artistes, Paris, La Librairie Illustrée, volume 1, 1889, p. 2-3.

CHEVIER, Rodolphe (Dr), «Hommage au vieux Québec», *Le Monde illustré*, Montréal, 3 octobre 1891, p. 354.

CORDAY, Michel, «A l'Exposition. Visions lointaines», *La Revue de Paris*, Paris, 7e année, tome 2, mars-avril 1900, p. 422-438.

DIDRON, Ed., «Le vitrail depuis cent ans et à l'exposition de 1889», *Revue des Arts Décoratifs*, 1889-1890, p. 145-146, cité dans *Le Livre des Expositions universelles 1851-1989*, p. 88.

GIDE Charles, «Chronique», *Revue d'économie politique*, Paris, L. Larose et Forcel, 4e année, 1890, p. 517-524.

\_\_\_\_\_, «Chronique économique», *Revue d'économie politique*, Paris, Librairie de la Société du recueil général des lois et des arrêts, 14e année, 1900, p. 396-401.

GUÉRARD, J. (pseudonyme d'Albert Lefaiivre), «La France canadienne. La question religieuse. Les races française et anglo-saxonne», *Le Correspondant*, avril-mai 1877, Paris, Librairie de Charles Douniol et Cie. 1877, 45 p.

JOLLIVET, Gaston, article du *Figaro* repris dans *Paris-Canada*, 5e année, 12 janvier 1888, p. 2.

JOURDAN, Alfred, «Autour de l'exposition», *Revue d'économie politique*, Paris, L. Larose et Forcel, 3e année, 1889, p. 422-435.

*Lovell's Historic Report of Census of Montreal*, «Population of Montreal by nationalities and religions», janvier 1891.

MORILLON, A., «Les résultats de l'Exposition», *Le Correspondant*, Paris, tome 157 de la collection nouvelle série, tome 121, 1889, p. 777-809.

PARVILLE, Henri de, «Revue des Sciences. La science aux États-Unis», *Le Correspondant*, Paris, tome 154 de la collection nouvelle série, tome 108, 1889, p. 586-587.

PROUST, Antonin, «L'Exposition de 1900. Historique de l'Exposition», *Le Figaro illustré*, Paris, Manzi, Joyaut et Cie, 1900, p. 2.

REVUE MARITIME ET COLONIALE, «Tableau présentant, pour chacun des principaux ports de commerce français, l'importance de la navigation avec l'étranger, les colonies et la grande pêche, depuis 1825 jusqu'en 1860 (inclusivement)», tome 3, novembre 1861, p. 362-363

SAINT-MAURICE, Faucher de, «La France et le Canada à l'Exposition universelle», *L'Opinion publique*, vol. 10, 30 janvier 1879, p. 49-50.

SAINTE-BEUVE, Charles-Augustin, «Jean-Jacques Ampère», *Revue des Deux Mondes*, Paris, 38e année, seconde période, tome 77, 1868, p. 5-50.

\_\_\_\_\_, «Extrait de mémoires inédits sur Chateaubriand», dans F.-R. de Chateaubriand, *Voyage en Amérique*, Paris, 1827, Michel Lévy Frères, 1870, p. I-XVI.

SAND, George, préface à Maurice Sand, «Six mille lieues à toute vapeur» de Maurice Sand, *Revue des Deux Mondes*, Paris, 32e année, tome 37, 1862, p. 444-446.

VARIGNY, C. de, «L'Exposition des trois Amériques», *L'Exposition de Paris : 1889*, collection publiée avec la collaboration d'écrivains spéciaux; édition enrichie de vues, de scènes, de reproductions d'objets d'art, de machines, de dessins et gravures exécutés par les meilleurs artistes, Paris, La Librairie Illustrée, volume 2, 1889, p. 266-270.

### Ouvrages et articles socio-historiques publiés au XXe siècle

ANGENOT, Marc. 1889. *Un état du discours social*. Longueuil (Québec). Le Préambule, 1989, 1167 p.

BALTEAU J., BARROUX M., D'AMAT, R. et PRÉVOST M., (sous la direction de) *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Librairie Letouzey et Ané, tomes 2 (1936), 5 (1951), 12 (1970), 17 (1989) et fascicule CIX (1995).

BASSETT, John M., *Samuel Cunard*, Longueuil (Québec), Les Éditions Julienne Inc., 1978, 62 p.

BÉDARD, Roméo. *History of Montmartre 1893-1953*. [s.l. . s.n.], 1953. 97 p.

BÉNICHOU, Paul, *Le Temps des prophètes. Doctrines de l'âge romantique*, Paris, Gallimard, 1977, 589 p.

BLANCKAERT, Claude, «La science de l'homme entre humanité et inhumanité», dans *Des Sciences contre l'homme*, Paris, Éditions Autrement, 1993, tome 1, p. 14-45.

BLET, Henri, *France d'outre-mer. L'œuvre coloniale de la Troisième République*, Grenoble, Paris, Arthaud, tome 3, 1950, 328 p.

BRADLEY, Susan. *Archives biographiques françaises*, Londres, Bowker-Saur, 1988. (microfiches).

BRUNETIÈRE, Ferdinand, «L'Âme américaine», *Revue des Deux Mondes*, 70e année, quatrième période, tome 162, 1900, p. 664-702.

BURNAND, Robert. *La Vie quotidienne en France de 1870 à 1900*, Paris, Hachette, 1947, 305 p.

CABANIS, André et Danielle. *La Société française aux XIXe et XXe siècles. Histoire économique, sociale et politique*, Toulouse, Éditions Privat, 1986, 246 p.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE, Montréal, «Le Canada», *Le Canada et la France*, volume 1, Montréal, 1911, 256 p.

COMPAGNON, Antoine, «Brunetière au Québec», *Études Françaises*, 32, 3, automne 1996, p. 115-126.

CRAPEZ, Marc, *La Gauche réactionnaire. Mythes de la plèbe et de la race dans le sillage des Lumières*, Paris, Berg International, 1997, 339 p.

DEMANCHE, Georges, *Cinquante années de peuplement - Canada*, Paris, Spes, 1928, 147 p.

EMSTEN, Lewis, «Napoléon III et les Préliminaires diplomatiques de la guerre civile aux États-Unis», *Revue d'Histoire diplomatique* de la Société d'Histoire Diplomatique, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 19e année, 1905, p. 336-348

FABRE, Hector, «Ligne franco-canadienne», *Paris-Canada*, 24e année, 3, 15 mars 1905, p. 1.

GERBIÉ, Frédéric, article de la *Dépêche coloniale*, repris dans *Paris-Canada*, 15 juillet 1902, p. 2-3.

GIRARDET, Raoul, *L'Idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table Ronde, 1972, 506 p.

GUÉNARD-HODENT, Maurice, *La Tradition renouée. Les relations entre la France et le Canada depuis soixante ans*, Paris, édition Paris-Canada, 1930, 48 p.

HANOTAUX, Gabriel et Al., *La Mission Champlain aux États-Unis et au Canada. Avril-mai 1912*, Paris, Éditions France-Amérique, 1913, 224 p.

\_\_\_\_\_, «Préface» à Edmond J.P. Buron, *Les Richesses du Canada*, Paris, E. Guilmoto, [1904 ?], p. i-xiii.

\_\_\_\_\_, «Préface» à François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada*, Paris, 1845-1848, Librairie Félix Alcan, tome I, 1913, p. i-XXIII.

GUERRAND, Roger-Henri, *Mœurs citadines. Histoire de la culture urbaine XIXe-XXe siècles*, Paris, Quai Voltaire, 1992, 241 p.

JARDIN, André, *Histoire du libéralisme politique. De la crise de l'Absolutisme à la Constitution de 1875*, Paris, Hachette, 1985, 437 p.

LAMBERTI, Jean-Claude, «Introduction» à Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, dans *Œuvres*, Paris, 1835-1840, Gallimard, 1992, p. IX-XXVI.

LEJEUNE, Dominique, *Les Sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1993, 236 p.

LEWINSOHN, Richard, *À la Conquête de la richesse*, Paris, Payot, 1928, 297 p.

LEYMARIE, A.-Léo Leymarie, *La Découverte du Canada d'après les récits originaux de Jacques Cartier*, Paris, Casterman-Éditeur, [1913 ?], 153 p.

LIBRARY OF CONGRESS, États-Unis, *Catalog of Books represented by the Library of Congress*, July 31, 1942, New York, Rowman and Littlefield, 1967, tome 27, p. 496.

MADDOCKS, Melvin, *Les Premiers transatlantiques* (trad. de l'anglais par Philippe Masson), New York, Time-Life, 1982, 176 p.

MARION, Séraphin, *Relations des voyageurs français en Nouvelle France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Presses Universitaires de France, 1923, 276 p.

MÉNARD, Jean, *Xavier Marmier et le Canada, avec des documents inédits*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967, 196 p.

MINGUET, Charles, *Voyageurs francophones en Amérique hispanique au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Répertoire bio-bibliographique*, Paris, Bibliothèque Nationale-Université de Paris X Nanterre-CNRS, 1987, 140 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, France, *Le Livre des expositions universelles 1851-1989*, Paris, Union Centrale des Arts, 1983, 351 p.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS, France, «Burllet (Lucien)», dans *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*. Paris, Imprimerie Nationale, tome 21, 1905, colonne 724.

\_\_\_\_\_, «Chateaubriand (François-René, Vie de)», dans *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*. Paris, Imprimerie Nationale, tome 27, 1906, colonnes 401-475.

MONAGHAN, Frank, *French Travellers in The United States, 1765-1932*, New York, 1933. Antiquarian Press, 1961, 130 p.

OLAGUË, Ignacio (présenté et commenté par), *Journal de Bord de Jean de la Cosa. Second de Christophe Colomb*. Paris. Éditions de Paris, 1957, 255 p.

ORY, Pascal, *Les Expositions universelles de Paris*, Paris, Ramsay, collection «Image», 1982, 157 p.

PAILLERON, Marie-Louise, *François Buloz et ses amis. Les écrivains du Second Empire*. Paris, Perrin et Cie, 1924, 374 p.

PEILLARD, Léonce, *Sur les Chemins de l'Océan. Paquebots 1830-1972*, Paris, Hachette, 1972, 271 p.

PÉNISSON, Bernard, «Les relations commerciales franco-canadiennes 1880-1914», *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris, tome 77, 1990, 288, p. 35-73.

PEREIRE, Alfred, *Le Journal des Débats politiques et littéraires. 1814-1914*, Paris, Édouard Champion, 1914, 262 p.

POLLARD, Sidney, *The Idea of Progress, History and Society*, New York, Basic Books, 1968, 220 p.

PORTES, Jacques, *Une Fascination réticente. Les États-Unis dans l'opinion française (1870-1914)*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990, 451 p.

RÉMOND, René, *Les États-Unis devant l'opinion française 1815-1852*, Paris, Armand Colin, tomes 1 et 2, 1962, 968 p.

RIVET, Paul, *Biographie américaniste*, extrait du journal de la Société des Américanistes de Paris de 1926, Paris VIe, Librairie Orientale et Américaine, Maisonneuve Frères-Éditeurs, 1926, 133 p.

ROY, Camille (Mgr.), *L'Abbé Henri Raymond Casgrain*, Montréal, Beauchemin, 1925, 122 p.

ROY, Fernande, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones de Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, 301 p.

SAUL, Samir. «Conjonctures, adaptation et croissance : le Crédit foncier franco-canadien (1880-1979)», *Histoire, économie et société*, tome 2, 1986, p. 297-328.

SAVARD, Pierre, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis 1851-1905*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967, 499 p.

\_\_\_\_\_, *Le Consulat général de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1914*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970, 133 p.

SIEGFRIED, André. *Le Canada, les deux races. Problèmes politiques contemporains*, Paris, Colin, 1906, 415 p.

\_\_\_\_\_, *Tableau des États-Unis*, Paris, Armand Colin, 1954, 347 p.

SIMARD, Sylvain, *Mythe et reflet de la France. L'image du Canada en France, 1850-1914*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1987, 440 p.

SIMPSON, J.A. et WEINER, E.S.C. (prepared by), *The Oxford English Dictionary*, Oxford, Clarendon Press, tome 14, 1989 (second edition).

### **Œuvres littéraires du XXe siècle**

BELLESORT, André, *À Travers les Pays et les livres. Reflets de la vieille Amérique*, Paris, Perrin et Cie, 1923, 315 p.

SEGALEN, Victor, *Essai sur l'exotisme. Une esthétique du divers (notes, 1908)*, Montpellier, Fata Morgana, 1978, 91 p.

TINSEAU, Léon de, *Sur les Deux rives*, Paris, Calmann-Lévy, 1908, 405 p.

### **Essais, ouvrages et articles théoriques et de critique littéraire**

AFFERGAN, Francis, *Exotisme et altérité. Essai sur les fondements d'une critique de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, 284 p.

AUZIAS, Jean-Marie, *L'Anthropologie contemporaine*, Presses Universitaires de France, 1976, 173 p.

BARNES, Trevor J., DUNCAN, James S., «Introduction», dans *Writing worlds. Discourse, text & metaphor in the representation of landscape*, London and New York, Routledge, 1992, p. 1-17.

BARTHÉLEMY, Guy, «La "Géographie magique" et les ambiguïtés de la sublimation du paysage dans le *Voyage en Orient* de Nerval», dans *Miroirs de textes. Récits de voyage et intertextualité*, onzième colloque du C.R.L.V. tenu à Nice les 5, 6, 7 septembre 1997 sous la responsabilité scientifique de François Moureau, Publications de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de Nice. C.R.L.V. (Sorbonne). nouvelle série n° 49, 1998, p. 107-127.

BAZIN, Christian, *Chateaubriand en Amérique*, Paris, La Table Ronde, 1969, 279 p.

BERTHIAUME, Pierre, *L'Aventure américaine au XVIIIe siècle. Du voyage à l'écriture*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1990, 409 p.

BUTOR, Michel, *Mobile. Étude pour une représentation des États-Unis*, Paris, Gallimard, 1962, 333 p.

\_\_\_\_\_, «Chateaubriand et l'ancienne Amérique», *Répertoire II*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964, 1987, p. 152-192.

\_\_\_\_\_, «Le voyage et l'écriture», *Répertoire IV*, Paris, 1960, Les Éditions de Minuit, 1974, p. 9-29.

CERTEAU, Michel de, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, 361 p.

CHEVALIER, Michel (sous la direction de), *La Littérature dans tous ses espaces*, Paris, CNRS Éditions, 1993, 141 p.

CHINARD, Gilbert, *L'Exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand*, Paris, 1918, Genève, Slatkine Reprints, 1970, 305 p.

\_\_\_\_\_, *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVIIe et au XVIIIe siècle*, Paris, Droz, 1934, 454 p.

CLÉMENT, Jean-Paul, «Les voyages de Chateaubriand. L'Europe», *Magazine littéraire*, 366, juin 1998, p. 39-41.

COCKER, Mark, *Loneliness and Time. The Story of British Travel Writing*, New York, Pantheon Books, 1992, 294 p.

DEGOUT, Bernard, «Les voyages de Chateaubriand. L'Amérique», *Magazine littéraire*, 366, juin 1998, p. 36-38.

DOIRON, Normand, *L'Art de voyager depuis la Renaissance jusqu'à l'époque classique*, thèse de doctorat, Département d'Études françaises de l'Université de Montréal, 1987, 268 p.

- FOUCAULT, Michel. *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, 400 p.
- GAUTIER, Jean-Maurice, *L'Exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand. Étude de vocabulaire*, Manchester University Press, Publications of the Faculty of Arts of the University of Manchester, 4, 1951, 65 p.
- GIKANDI, Simon, «Englishness and the Culture of Travel», *Maps of Englishness. Writing Identity in the Culture of Colonialism*, New York, Columbia University Press, 1996, 268 p.
- GREENBLATT, Stephen. *Ces Merveilleuses possessions : découverte et appropriation du nouveau monde au XVIIe siècle* (trad. de l'anglais par Franz Regnot), Paris, Les Belles Lettres, 1996, 298 p.
- ISSACHAROFF, Michael. «Qu'est-ce que l'espace littéraire ?», *L'Information littéraire*, Paris, 3. 30e année, mai-juin 1978, p. 117-122.
- JOURDA, Pierre, *L'Exotisme dans la littérature française depuis Chateaubriand. Du Romantisme à 1939*, Paris, 1938, Genève, Slatkine Reprints, tome 2, 1970, 294 p.
- LEBÈGUE, Raymond, *Aspects de Chateaubriand. Vie - Voyage en Amérique, Œuvres*, Paris, A.G. Nizet, 1979, 349 p.
- LEFEBVRE, Hélène, *Le Voyage*, Paris, Bordas, 1985, 1989, 142 p.
- LE HUENEN, Roland. «Introduction» à Arthur De Gobineau, *Voyage à Terre-Neuve*, Paris, Hachette et Cie, 1861, Paris, Aux Amateurs de Livres, 1989, p. VII-XXII.
- \_\_\_\_\_. «Qu'est-ce qu'un récit de voyage», dans *Les Modèles du récit de voyage. Littérales*, Centre de Recherches du Département de Français de Paris X - Nanterre, 7, 1990, p. 11-27.
- \_\_\_\_\_. «Le discours du découvreur», *L'Esprit Créateur*, tome 30, nr. 3, automne 1990, p. 27-36.
- LINON, Sophy-Jenny. «L'exotique dans les techniques d'écriture de deux récits de voyages authentiques dans les Indes orientales : *Relation d'un voyage des Indes orientales*, Dellon (1685) et *les Voyages aux isles Dauphine et Mascareine*, Dubois (1674)», dans *L'Exotisme. Actes du colloque de Saint-Denis de la Réunion (1988)*, Paris, Diffusion Didier-Érudition, 1988, p. 89-99.
- MAIGNE, Vincenette, «Exotisme: évolution en diachronie du mot et de son champ sémantique», dans *Exotisme et création*, Actes du colloque international de Lyon, Lyon, L'Hermès, 1985, p. 9-16.
- MARIN, Louis, *Utopiques : jeux d'espaces*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1973, 358 p.
- MATHÉ, Roger, *L'Exotisme. D'Homère à Le Clézio*, Paris, Bordas, 1972, 223 p.
- MAUZI, Robert. «Préface» à Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, Paris, 1788, Garnier-Flammarion, 1966, p. 11-24.



- McGREEVY, Patrick, «Reading the texts of Niagara Falls. The metaphor of death», dans *Writing worlds. Discourse, text & metaphor in the representation of landscape*, London and New York, Routledge, 1992, p. 50-72.
- MESNARD, Jean, «Préface», dans *Les Récits de voyage*, Centre d'Étude et de Recherche d'Histoire des Idées et de la Sensibilité (C.E.R.H.I.S.), Paris, Nizet, 1986, p. 9-11.
- MONICAT, Bénédicte, *Itinéraires de l'écriture au féminin. Voyageuses du 19e siècle*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, Collection «Faux Titre», 1996, 155 p.
- MOREAU, Pierre, «Préface» à François-René de Chateaubriand, *Atala. René. Le Dernier Abencerage*, Paris, 1801-1802-1826, Gallimard, 1971, p. 7-35.
- MOURA, Jean-Marc, *Lire l'exotisme*, Paris, Dunod, 1992, 238 p.
- MOURALIS, Bernard, *Les Contre-littératures*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975, 206 p.
- MULVEY, Christopher, *Anglo-American Landscapes. A Study of Nineteenth-century Anglo-american Travel Literature*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, 293 p.
- NARDOUT-LAFARGE, Élisabeth, «Le vertige des noms dans la *Préface de Cromwell*», dans *Le Texte et le nom*, actes du Colloque tenu à l'Université de Montréal les 25.26 et 27 avril 1995, sous la direction de Martine Léonard et Élisabeth Nardout-Lafarge, Montréal, XYZ, 1996, p. 273-280.
- PIERSSENS, Michel, *Savoirs à l'œuvre*, Presses Universitaires de Lille, 1990, 187 p.
- \_\_\_\_\_, «La "nation" des autres», dans *Le Romantisme au Canada*, Les Cahiers du Centre en littérature québécoise de l'Université Laval, Série Colloque, Québec, Nuit Blanche, 1993, p. 13-29.
- \_\_\_\_\_ et BENARDI, Roberto, «L'Écho des jeunes : une avant-garde inachevée», *Études françaises*, Les Presses de l'Université de Montréal, 32, 3, automne 1996, p. 21-50.
- PORTER, Dennis, *Desire and Transgression in European Travel writing*, Princeton University Press, 1991, 333 p.
- RACAULT, Jean-Michel, «Instances médiatrices et production de l'altérité dans le récit exotique aux 17e et 18e siècles», dans *L'Exotisme*, Actes du colloque de Saint-Denis de la Réunion (1988), Paris, Diffusion Didier-Érudition, 1988, p. 33-43.
- RIBEMONT, Bernard, «L'inconnu géographique des encyclopédies médiévales : fermeture et étrangeté», dans *Nouveaux mondes et mondes nouveaux au Moyen Age*, Actes du colloque du Centre d'Études Médiévales, Université de Picardie Jules Verne, Amiens mars 1992, p. 115-126.
- RICHARD, Jean-Pierre, *Paysage de Chateaubriand*, Paris, Seuil, 1967, 189 p.

RICŒUR, Paul, «Introduction», dans *Au Carrefour des cultures. Les cultures et le temps*, Paris, Payot-Les Presses de l'Unesco, 1975, p. 19-41.

SWITZER, Richard, «Préface» à F.-R. de Chateaubriand, *Voyage en Amérique*, Paris, 1827, Marcel Didier, 1964, p. 7-67.

TODOROV, Tzvetan, *La Conquête de l'Amérique. La question de l'Autre*, Paris, Seuil, 1982, 283 p.

\_\_\_\_\_, *Nous et les autres: la réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Seuil, 1989, 453 p.

TOUGAS, Gérard, *Histoire de la littérature canadienne-française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, 1967, 312 p.

WELLEK, René, WARREN, Austin, *La Théorie littéraire* (trad. par Jean-Pierre Audiger), New York, 1942, Paris, Seuil, 1971, 375 p.

WETZEL, Andreas, *Partir sans partir. Le récit de voyage littéraire au XIXe siècle*, Toronto, Les Éditions Paratexte, 1992, 213 p.

### **Sites web**

Ohio Historical Society on Line, [www.ohiohistory.org](http://www.ohiohistory.org).

Communauté de Montmartre, [www.dlcwest.com/~acfc/Communaute/montmart/montmar1.htm](http://www.dlcwest.com/~acfc/Communaute/montmart/montmar1.htm).

## ANNEXE I

### La présence du Canada aux expositions universelles de Paris

En complément du premier chapitre, il ne nous reste qu'à présenter rapidement les titres de quelques documents techniques, de rapports gouvernementaux, de publications et de catalogues rédigés par des spécialistes, des commissions ou des comités. Ces documents sont relatifs à la participation ou à l'organisation des expositions universelles parisiennes de la seconde moitié du XIXe siècle, concernant la participation du Canada, les appréciations, la réception des produits, etc. Nous y voyons l'élaboration d'une image qui puise dans le sentiment exotique qu'une nation comme la France entretient avec les pays étrangers, parmi lesquels le Canada est l'un des plus appréciés. Il est intéressant d'évoquer la façon dont un pays essaie de mieux se présenter aux yeux des visiteurs français. Malgré le côté technique de chaque document incitant à la promotion des expositions et des produits-services présentés, il existe dans le texte un niveau de lecture qui possède des caractéristiques exotiques.

Au XIXe siècle, il y aura cinq grandes expositions universelles parisiennes, si nous considérons celle de 1900 : en 1855, en 1867, en 1878, en 1889 et en 1900. Voici la liste de ces documents suivant l'ordre chronologique des expositions parisiennes de 1855 à 1900 :

- 1) *Exposition des produits de l'industrie de toutes les nations, 1855. Catalogue officiel publié par ordre de la Commission impériale*, Paris, 1855. Il s'agit d'une série de décrets de l'Empereur Napoléon III, de discours et de règlements sur l'Exposition de 1855, suivis de la présentation de tous les exposants.
- 2) *Catalogue de la collection envoyée du Canada à l'Exposition universelle de Paris, 1855 et classée d'après le système adopté par la Commission impériale*, Paris, 1855. Ce document présente une liste détaillée d'articles de toutes sortes, des minéraux aux articles d'art, produits au Canada et envoyés à Paris pour cette Exposition.
- 3) *Bulletin d'expédition pour l'Exposition de Paris en 1855*, publié la même année par la Commission impériale du Canada. Ce bulletin donne une liste détaillée des exposants canadiens, de leurs lieux de résidence, des objets présentés avec des remarques expliquant les prix, les matériaux et les utilisations des produits envoyés.
- 4) *Le Canada et l'Exposition universelle de 1855*, Toronto, 1856, par J.-C. Taché. Il est question ici d'un rapport assez exhaustif des résultats globaux obtenus par le Canada à l'Exposition de 1855.

- 5) *Extrait relatif au Canada, de l'histoire de l'Exposition universelle de 1855*. Québec, 1856, par Charles Robin, ancien inspecteur de la commission impériale de France. Ces extraits de Robin concernent la performance canadienne dans différents domaines lors de cet important événement.
- 6) *Extraits des rapports sur l'Exposition de Paris relatifs aux produits du Canada*. Toronto, 1857. Nous y retrouvons les appréciations du jury international de l'Exposition sur toutes les classes de produits exposés par le Canada, de l'art forestier à l'industrie de l'ameublement et du vêtement.
- 7) *Rapport du Ministre de l'agriculture de la Province du Canada, pour l'année 1866*. [par Joseph-Charles Taché] Ottawa, 1867. On y mentionne l'existence d'une allocation votée par la législature canadienne en faveur de l'envoi de produits à l'exposition de 1867.
- 8) *Catalogue des végétaux ligneux du Canada pour servir à l'intelligence des collections de bois économiques envoyées à l'Exposition universelle de Paris, 1867*. Québec, 1867, par l'abbé Ovide Brunet. Il s'agit d'une intéressante présentation de tous les types de bois provenant du Canada et de leur application.
- 9) *Quelques documents relatifs à l'organisation pédagogique des écoles de la Province de Québec (Canada) offerts aux instituteurs de France à l'occasion de leurs visites d'études à l'Exposition universelle de 1878*. Paris, 1878. Rédigé par le Département de l'Instruction publique de la province de Québec, ce volume présente en détail le système des écoles et des universités, les objectifs pédagogiques et les cours offerts à tous les niveaux.
- 10) *Exposition universelle de 1878 à Paris. Catalogue des minéraux, roches et fossiles du Canada avec notes descriptives et explicatives*. Londres, 1878, par Bernard James Harrington, Ph.D. Ce chimiste et minéralogiste présente toutes les commissions géologiques du Canada et donne la liste des échantillons exposés dans la section minéralogique de l'Exposition.
- 11) *Exposition universelle de 1878, rapport du jury international de 1880*. Cette publication résume les présences nationales et les comptes rendus des pavillons et des produits et fait l'éloge de la croissante popularité de ces réunions internationales que sont les expositions universelles.
- 12) *Rapport sur la section d'économie sociale de l'Exposition universelle internationale de 1889, à Paris*. Ottawa, 1890, par Jules Helbronner. Membre de la commission Royale du Travail, Helbronner participe à l'Exposition de 1889 en tant qu'observateur des travaux sur les rapports entre patrons et ouvriers; le Canada n'est pas représenté officiellement à cette occasion.

- 13) *Guide commode indicateur de l'Exposition universelle de 1900*, Paris, 1900. Fournissant des renseignements utiles sur la façon d'accéder et de circuler à l'intérieur de l'enceinte de l'Exposition, ce guide permet aussi aux visiteurs de connaître le prix d'entrée des pavillons.
- 14) *Exposition internationale de Paris, 1900. L'agriculture en Canada*, 1900, par William Saunders. Le directeur des fermes expérimentales du Canada donne un aperçu général des résultats de la production agricole des provinces canadiennes au tournant du siècle.
- 15) *Catalogue officiel des œuvres d'art exposées dans le Pavillon du Canada. Exposition universelle - Paris 1900*. Il s'agit d'un catalogue indiquant les noms des artistes peintres et sculpteurs canadiens, ainsi que les titres de leurs œuvres.
- 16) *Exposition Universelle de 1900. Congrès de l'horticulture, séance du 12 septembre 1900. Allocution de M. Auguste Dupuis, délégué du Canada*, Paris, 1900. Ce document constitue un rapport sur les arboriculteurs du Canada, les produits et l'historique de leurs cultures.

## ANNEXE II

### Des paquebots à toute vapeur

L'exotisme du voyage commence dès que le voyageur met le pied à bord du navire. Nous tenons à dire quelques mots sur l'apparition des premiers transatlantiques à vapeur. À partir de 1850, tous les voyageurs partant de l'Europe vers l'Amérique et vice versa s'embarquent sur les puissants moyens de transport maritime qui font, à plusieurs reprises, la une des journaux de l'époque.

À l'époque précédant celle que nous couvrons dans notre recherche, les voyages s'effectuaient sur des navires ou des «paquets à voile». L'aventure exotique des voyageurs visitant l'Amérique commençait par une traversée qui durait en moyenne plus d'un mois, en fonction des conditions maritimes, météorologiques et, évidemment, de la dimension du voilier. Pendant les années 1830, ce sont les États-Unis qui, selon l'avis de Tocqueville, sont destinés à devenir «*les plus naturels transporteurs*<sup>1</sup>» du monde, vu l'affluence des vaisseaux effectuant l'aller-retour dans les ports maritimes et «dont le nombre augmente chaque année».

En 1835, un riche négociant du Connecticut nommé Junius Smith, qui traversait l'Océan Atlantique assez régulièrement, décide de mettre sur pied la première compagnie transatlantique de ligne à vapeur dont le nom est «British and American Steam Navigation Company». Trois ans plus tard, le premier paquebot à vapeur européen traversant l'Atlantique fera la route de Londres à New York : il s'agit du vapeur *Sirius*<sup>2</sup>. L'économiste et voyageur Molinari ne manque pas de rappeler cet événement au début d'un de ses récits de voyage en disant : «C'est, si je ne me trompe, en 1838 qu'un bateau à vapeur a franchi pour la première fois l'Océan<sup>3</sup>». Dorénavant, les paquebots «des lignes régulières de bateaux sillonnent tous les océans, et ce n'est plus qu'un jeu d'aller en Amérique<sup>4</sup>». Un jeu donc que celui de la traversée de l'Atlantique, où

---

<sup>1</sup> Conversation du 12 au 17 janvier 1832 de Tocqueville avec M. Poinsett, diplomate américain, dans *Voyages en Sicile et aux États-Unis, op. cit.*, tome 5, p. 143-151 et 192.

<sup>2</sup> Melvin Maddocks, *Les Premiers transatlantiques* (édition française traduite de l'anglais par Philippe Masson), New York, Time-Life, 1982, p. 166. Selon Léonce Peillard, le premier vapeur qui traversa l'Atlantique, de New-York à Liverpool, fut le *Savannah* en 1819 sous le pavillon américain. Cependant il «arriva à destination le 20 juin après quatre semaines de navigation qui se fit en majeure partie à la voile. Pendant quatre jours, seulement, on utilisa la vapeur». Il s'agit donc d'un voyage expérimental. Cf. *Sur les Chemins de l'Océan. Paquebots 1830-1972*, Paris, Hachette, 1972, p. 32-33. Nous lisons aussi dans l'ouvrage de vulgarisation de Louis-Laurent Simonin, intitulé *Le Monde américain. Souvenirs de mes voyages aux États-Unis* (Paris, Hachette, 1876), que le tout premier bateau à vapeur entré en service en Amérique du Nord fut le *Clermont*, qui remonta l'Hudson de New York à Albany en 1807.

<sup>3</sup> Gustave de Molinari, *Lettres, op. cit.*, p. 1.

<sup>4</sup> *Ibidem*.

ces navires vont et viennent grâce à la puissance de la vapeur appliquée à ces nouvelles machines; les voyageurs européens accèdent ainsi au continent américain en moins de vingt jours (une moyenne de seize jours de l'Europe à l'Amérique du Nord et de quatorze jours pour le trajet contraire). C'est Samuel Cunard, un Écossais vivant à Halifax mais ayant ses contacts les plus importants en Grande-Bretagne, qui créera la plus grande compagnie de transatlantiques de la seconde moitié du XIXe siècle.

Nous retrouvons fréquemment le nom de la compagnie *Cunard* dans les récits étudiés. Cette grande entreprise de transport, responsable des traversées régulières de l'Atlantique, est très bien connue de nos voyageurs, à tel point qu'elle est même citée lorsqu'ils entreprennent une traversée vers l'Amérique du Nord avec une compagnie concurrente. La ville d'Halifax aurait dû être le terminus ouest de la ligne mais elle «était trop petite et trop éloignée des grandes villes pour répondre aux besoins<sup>5</sup>». C'est la ville de Boston qui a le privilège de devenir le terminus américain; de cette manière, elle voit augmenter sensiblement sa popularité auprès des Européens, touristes ou émigrants, au milieu du siècle. Le premier navire à vapeur d'une longue série de la compagnie Cunard, le *Britannia*, «quitta Liverpool, en Angleterre, le 4 juillet 1840 pour effectuer son premier voyage<sup>6</sup>» en route pour Halifax d'abord et pour Boston ensuite. L'escale à la citadelle de la Nouvelle-Écosse durant quelques heures permet aux voyageurs d'avoir un avant-goût de l'Amérique pour laquelle l'épithète de «nouveau» s'applique d'une manière systématique aux lieux parcourus.

L'ouverture d'escales vers de nouvelles villes depuis les ports français sera moins rapide. Nous apprenons qu'une «commission était chargée depuis 1855 de préparer le cahier des charges d'un système complet de navigation transatlantique» dont le coût ne devait pas dépasser 14 millions de francs «pour l'exploitation de trois lignes de bateaux à vapeur entre la France et : 1° New-York; 2° les Antilles, le Mexique, Aspinwal et Cayenne; 3° le Brésil et Buéno-Ayres<sup>7</sup>». Cependant, l'activité portuaire ne cesse d'augmenter. La *Revue Maritime et Coloniale* de novembre 1861 fournit un «Tableau présentant, pour chacun des principaux ports de commerce français, l'importance de la navigation avec l'étranger, les colonies et la grande pêche, depuis 1825 jusqu'en 1860 (inclusivement)<sup>8</sup>». Les cinq premiers ports, classés selon les entrées et sorties des navires chargés du tonnage légal, sont les suivants : Marseille, Le Havre, Bordeaux, Calais et Boulogne-sur-Mer. Nous lisons dans *l'Illustration* de 1897 que la France jouit d'une très bonne réputation

<sup>5</sup> John M. Bassett. *Samuel Cunard*. Longueuil-Québec, Les Éditions Julienne, 1978, p. 38.

<sup>6</sup> *Ibidem*, p. 40.

<sup>7</sup> Taxile Delord. *op.cit.*, tome 2, p. 68.

<sup>8</sup> *Revue Maritime et Coloniale*, tome 3, novembre 1861, p. 362-363.

grâce à la qualité de sa flotte, malgré le fait que des destinations, dont le Canada, n'étaient pas encore entièrement accessibles. Depuis quelques années, la situation de la marine française est soumise à la forte concurrence des flottes d'autres pavillons étrangers, notamment la marine anglaise :

La décadence de notre marine marchande s'accroît sans cesse. La France qui, par le tonnage de sa flotte commerciale à vapeur, était, il y a dix ans, la seconde puissance maritime du monde, n'est plus aujourd'hui qu'au troisième rang, distancée de beaucoup par l'Angleterre. Dans huit ans, au train dont vont les choses, elle n'occupera plus que la quatrième place, après la Norvège<sup>9</sup>.

Si la France perd du terrain dans cette course sur les mers, les voyageurs, eux, ne se privent point du plaisir qu'un voyage aux États-Unis ou au Canada pourrait leur apporter. Le flux des passagers traversant l'Océan Atlantique ne cesse d'augmenter progressivement depuis les années 1850. Léonce Peillard, historien de l'Académie de la marine française, nous apprend que, pour contourner cette crise, à partir de 1882, la *Compagnie Transatlantique* - comme bien d'autres compagnies européennes - affecte la plupart de ses bateaux au transport des émigrants européens vers l'Amérique : «[e]n 1883, la "Compagnie Générale Transatlantique" transporta ainsi 35.000 émigrants sur les 700.000 qui quittèrent l'Europe<sup>10</sup>». Dès lors, le panorama du transport maritime change radicalement. Il n'y aura pas que de riches touristes empaquetés dans ces paquebots offrant un grand nombre de services à bord : de nouvelles forces de travail européennes, des émigrants de toutes provenances allant couronner le rêve américain, y trouveront dorénavant leur «3e classe».

La *Compagnie Transatlantique* souffre durant les années 1890 du progrès rapide des lignes allemandes et américaines qui, toujours selon l'article de l'*Illustration*, «se transforment brusquement». La *Transatlantique* arrive derrière les compagnies anglaises *Cunard* et *White Star*, les compagnies allemandes *Hamburg-Amerika* et *Norddeutscher*, et la compagnie américaine *American Line*. Malgré cela, plusieurs de nos voyageurs préférèrent de loin la *Compagnie Transatlantique* grâce à ses deux grands paquebots, la *Champagne* (de 6.726 tonneaux) et la *Touraine* (de 10.000 tonneaux), pour effectuer la

---

<sup>9</sup> «Les grands paquebots», article de *L'Illustration, journal universel*, 13 novembre 1897 repris dans *Les Grands Dossiers de l'Illustration. Les paquebots. Histoire d'un siècle 1843-1944*, (par Éric Baschet, Le livre de Paris, Sefag/L'Illustration, 1987, p. 65).



traversée des côtes françaises aux côtes américaines<sup>11</sup>. D'ailleurs, la *Touraine*, entrée en service sur la ligne de New York le 20 juin 1891, «eut un grand succès, elle fit monter les recettes de la Compagnie<sup>12</sup>».

L'ère des paquebots à vapeur couvre en définitive toute la période de la seconde moitié du XIXe siècle. Ce phénomène est important car nous croyons qu'il a largement contribué à développer le voyage en Amérique du Nord pour un grand nombre de personnes curieuses de connaître cette partie du monde mais aussi tentées de découvrir les nombreux attraits d'une petite ville flottante sillonnant l'océan.

Une fois embarqués, les voyageurs de notre corpus expriment à maintes reprises leurs jugements sur les conditions de vie à bord du bateau. Pour chaque auteur, nous rapportons ici le nom du paquebot utilisé et le nom de la ville de départ, suivis, le cas échéant, de quelques-unes des remarques faites à ce propos.

Pour sa traversée atlantique, Marmier quitte la France au début d'octobre 1849 depuis le Havre. Il dit effectuer cette traversée à bord d'un «large paquebot américain qui chaque mois va à New-York», le *Havre*, où il découvre «par anticipation un échantillon des mœurs du pays qu'il va parcourir<sup>13</sup>». De son côté, le 28 août 1851, Ampère effectue la traversée sur un autre paquebot américain, le *Franklin*, à destination de New York depuis Southampton. Il avoue, une fois à bord du paquebot : «La vie de bord ne m'ennuie point. Je vais de groupe en groupe, comme on va le matin à Paris d'un salon dans un autre<sup>14</sup>». C'est sur son yacht privé, le *Jérôme Napoléon*, que le prince Napoléon atteint New York, le samedi 27 juillet, après être parti de Marseille le 4 juin 1861. Maurice Sand se joint au groupe impérial à Alger, après y être arrivé à bord du bateau *Louqsor*, lui aussi depuis Marseille. Duvergier gagne New York après son départ effectué le 2 juin 1864 de Liverpool à bord du *steamship* américain le *City of Washington* qui «porte dans ses flanc de sept à huit cents vies humaines<sup>15</sup>», des Anglais et des Irlandais émigrant au Nouveau Monde. Au Havre, le 17 juin 1876, Molinari monte à bord du *Canada*, auquel il consacre

---

<sup>11</sup> Léonce Peillard, *op. cit.*, p. 145. Dans le livre de *L'Exposition de Paris : 1889, op. cit.*, tome 2, p. 271, nous lisons que «[l]e panorama de la Compagnie générale transatlantique est un des clous de l'Exposition» (article signé Dr P.L.).

<sup>11</sup> Toujours selon Molinari, en 1876 la Compagnie Générale Transatlantique possédait «un des chevaux de course les plus renommés de l'Océan, le *Pereire*» (*Lettres, op. cit.*, p. 2). Dix ans après, en 1886, le baron Étienne Hulot exalte dans son récit la vitesse de la *Normandie* en ajoutant que «si les paquebots français ont, en général, une allure plus lente [...], le confort à bord y est incomparablement plus complet» (*De l'Atlantique au Pacifique, op. cit.*, p. 3-4).

<sup>12</sup> Léonce Peillard, *op. cit.*, p. 151.

<sup>13</sup> Xavier Marmier, *Lettres, op. cit.*, tome 1, p. 4 et 10-11.

<sup>14</sup> Jean-Jacques Ampère, *op. cit.*, tome 1, p. 13.

une dizaine de pages élogieuses dans son récit des *Lettres*. Il dit du paquebot que c'est «un superbe steamer de 4.500 tonneaux environ, d'une encolure solide et rassurante [et où l]es passagers de 1re classe ont à leur disposition une vaste salle où l'on pourrait faire danser deux cents personnes, décorée avec goût et bordée d'un immense divan en velours grenat<sup>16</sup>». Neuf ans plus tard, le 3 août 1885, Molinari quitte encore la France du Havre à destination de Québec, avec la mission commerciale du *Damara*, «solide navire de 2,500 tonneaux, sorti depuis quelques mois des chantiers de la Clyde, [tenant] parfaitement la mer<sup>17</sup>» transatlantique de la «Compagnie canadienne-française de navigation à vapeur». Le voyage de Lamothe s'effectue par l'Angleterre, de Liverpool, d'où, trois jours plus tard, le 17 juillet 1873, il affronte la traversée à bord du *steamer Moravian* de la ligne Allan pour arriver à Québec. Il s'agit de sa «première traversée d'Europe en Amérique et [il s'en est] souvent félicité depuis<sup>18</sup>». Le comte de Turenne écrit à propos du *Bothnia*, pris à Queenstown, en Irlande, le 2 octobre 1875, que c'est «un des steamers de la compagnie "Cunard", qui fait le service entre Liverpool et New-York : [...] un bateau sûr, au dire des gens compétents, [mais qui] roule désagréablement<sup>19</sup>». Le voyage de Belvèze au Canada se déroule sous l'égide du gouvernement français à bord de la *Capricieuse*, un superbe navire de la Marine française dont il est le commandant. Leclercq part de Liverpool le 16 mai 1876 à bord de l'*Hibernian* de la compagnie Allan. Selon son récit, la même compagnie «possède neuf paquebots qui font la traversée hebdomadaire de Liverpool à Québec», la seule ligne en ce temps-là «qui desserve à la fois les États-Unis et le Canada<sup>20</sup>». L'*Hibernian* est «un des trois paquebots de la Compagnie Allan qui partent tous les quinze jours de Liverpool à destination de Baltimore [via Halifax]. La ligne Allan offre autant de sécurité que celle du Cunard<sup>21</sup>». Pour Hulot aussi, le départ a lieu à Liverpool, le 8 août 1886, sur le navire *Aurania* de la ligne Cunard : «C'est un colosse [...] : long de 157 mètres, large de 22, construit entièrement en acier, il laisse échapper de ses longues cheminées des torrents de fumée noire<sup>22</sup>». L'aumônier Lacroix part pour New York depuis Havre, le 12 août 1893, à bord de l'un des transatlantiques français les plus renommés de l'époque, la *Touraine*, qui «fait la traversée de l'Atlantique en six jours et dix-huit heures» et dont la salle des machines «est une merveille de

<sup>15</sup> Ernest Duvergier de Hauranne. *op. cit.*, tome 58, p. 853.

<sup>16</sup> Gustave de Molinari. *Lettres, op. cit.*, p. 3 et 5.

<sup>17</sup> *Au Canada, op. cit.*, p. 4.

<sup>18</sup> Jules Leclercq, *op. cit.*, p. 1.

<sup>19</sup> Louis de Turenne. *op. cit.*, tome 1, p. 5 et 7.

<sup>20</sup> Jules Leclercq, *op. cit.*, p. 2.

<sup>21</sup> *Ibidem*, p. 2 et 3.

<sup>22</sup> Étienne Hulot. *op. cit.*, p. 3.

combinaisons et d'agencements ingénieux<sup>23</sup>». De même, le marquis de Lévis se rend au Havre le 1er juin 1895 afin de s'embarquer sur le transatlantique la *Touraine*, «magnifique paquebot, [...] le plus grand et le plus rapide des transatlantiques [où] le luxe et le confort modernes [se] trouvent réunis<sup>24</sup>». Curieusement, les éloges à propos de ce paquebot français, qui a marqué l'histoire de la Marine française, se répètent chez les voyageurs de notre corpus qui l'ont utilisé lors de leur traversée. Un autre paquebot français, la *Champagne*, «d'une force de 7.000 chevaux-vapeur [et dont] l'équipage se compose de deux cent-vingt-neuf personnes<sup>25</sup>», en partance du Havre le 3 mai 1893 est utilisé par Deschamps pour se rendre à New York. À la mi-mars 1897, c'est encore la *Champagne* qui conduit Thérèse Bentzon du Havre à New York. Finalement, Burlet part de Boulogne-sur-Mer sur un paquebot hollandais, le *Netherland*, pour entreprendre son voyage au Canada le 20 juillet 1894. Ce bateau effectue une halte dans le port français pour l'embarquement des passagers français, avant d'affronter la traversée de l'océan vers New York. Burlet nous apprend que l'«arrêt de Boulogne était récent et [que] les voyageurs français s'en servaient relativement peu<sup>26</sup>».

La plupart de ces voyageurs expriment un intérêt élevé pour ces moyens de transports modernes et rapides les conduisant en Amérique. Leur voyage commence dès l'embarquement sur le paquebot auquel ils consacrent une partie de leur récit : c'est en effet le premier espace physique qu'ils «foulent» et qui introduit un dépaysement. Le Nouveau Monde, déjà manifeste à bord du bateau, fait savourer le premier contact avec l'inédit, l'exotisme.

---

<sup>23</sup> Lucien Lacroix, *op. cit.*, p. 13 et 14.

<sup>24</sup> Marquis de Lévis, *op. cit.*, p. 2.

<sup>25</sup> Philippe Deschamps, *op. cit.*, p. 6.

<sup>26</sup> Lucien de Burlet, *op. cit.*, p. 14.